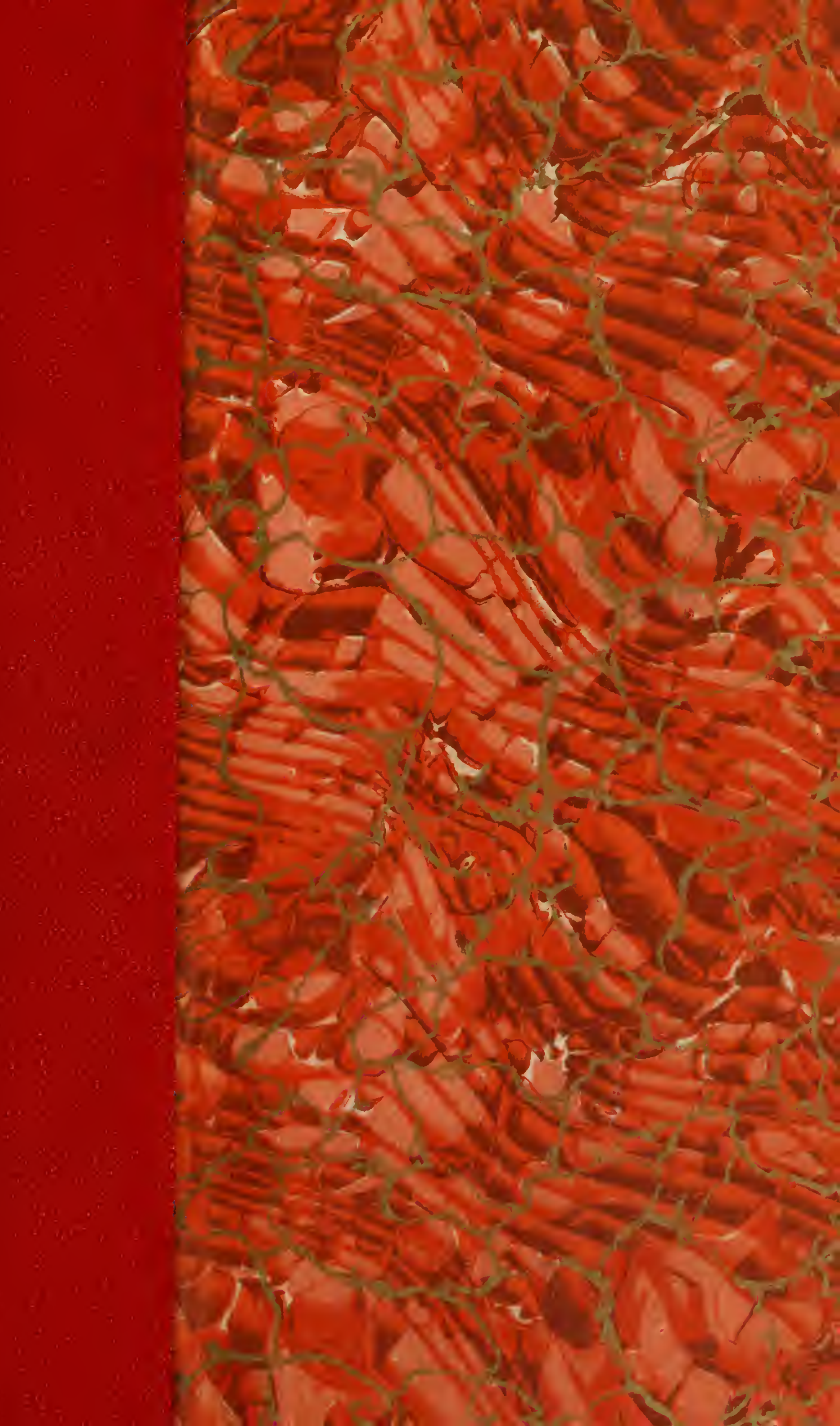
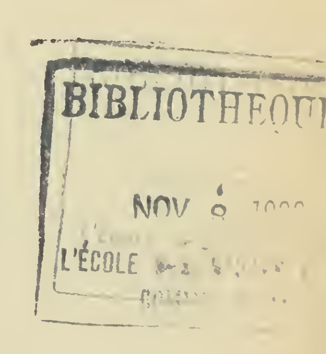


LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.



7e Année. — Tome XIII.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

LE SOCIALISME

DEVANT LA SCIENCE SOCIALE[1].

Il souffle, en ce moment, sur la vieille Europe, comme un vent de Socialisme. Chacun a le sien, qui diffère de celui du voisin. Mais tous ces Socialismes divergents se rencontrent en un point commun : la solution de toutes les questions sociales au moyen de l'intervention de l'État, dont on voudrait faire le patron universel, que l'on voudrait rendre responsable du bonheur de chacun.

Les écoles socialistes sont innombrables, car elles vont se divisant et se subdivisant à l'infini. Les unes ne font appel à l'intervention de l'État que dans une certaine mesure; les autres, plus logiques, vont jusqu'au bout de la théorie : elles demandent que l'État s'empare de toutes les propriétés et de tous les moyens de production, supprime la monnaie et enrôle les citoyens dans des ateliers sociaux, chacun recevant des aliments et des vêtements proportionnellement à son travail, ou à ses besoins.

Jusqu'à ces derniers temps, la théorie ne se manifestait que dans les ouvrages de quelques chefs d'écoles, dans leurs discours et dans leurs journaux. Depuis deux ou trois ans, elle semble

(1) Par suite de l'importance de cet article, nous le faisons traduire en plusieurs langues et publier simultanément dans différents pays — (Note de la Rédaction.)

hanter l'esprit de certains hommes d'État et de quelques souverains.

On leur a tellement répété, on leur a crié de tant de côtés que c'était à l'État d'intervenir, qu'ils ont craint de manquer à leur devoir, qu'ils ont craint, surtout, que le mouvement se fît sans eux et contre eux. Enfin, ceux qui se croient les plus habiles ont vu là un moyen de reconquérir leur influence et de raffermir l'institution monarchique singulièrement ébranlée de nos jours.

Qui a tort? Qui a raison? Qu'y a-t-il, en réalité, au fond de ces théories? Que peut-on en espérer? Que doit-on en craindre? C'est ce que je me propose d'examiner succinctement, et l'on reconnaîtra que la question est particulièrement à l'ordre du jour.

I.

Comme les plantes, les phénomènes sociaux ont leur aire géographique : ils ne se manifestent pas, ne se développent pas indifféremment dans telle région ou dans telle autre; ils subissent, eux aussi, l'influence du milieu.

Le Socialisme n'a pas échappé à cette loi ; il importe de s'en rendre compte tout d'abord, si l'on veut s'expliquer sa nature et son évolution.

La Socialisme est essentiellement un produit d'origine et de fabrication allemande : c'est en Allemagne qu'il a son centre de formation ; c'est de l'Allemagne qu'il se répand ensuite dans le reste du monde.

Que l'Allemagne soit un foyer de Socialisme, c'est ce que les Socialistes et tous les écrivains qui ont traité du Socialisme reconnaissent unanimement. « Chose remarquable, constate le député Bamberger, les idées socialistes n'ont trouvé *nulle part* plus d'accueil qu'en Allemagne. Non seulement elles entraînent presque tous les *ouvriers*, mais la *bourgeoisie* elle-même n'y résiste pas et souvent on l'entend dire : Mais en effet, tout ira peut-être mieux ainsi; pourquoi n'essaierait-on pas? Le Socialisme a pénétré dans les *classes supérieures;* il siège dans les *académies;*

il monte dans les *chaires des universités*, et ce sont des *savants* qui ont donné le mot d'ordre que répètent maintenant les associations ouvrières; ce sont des *conservateurs* qui ont attaqué le « mammonisme » et qui ont parlé le plus haut des abus du « capitalisme ». « *Ailleurs, rien de pareil ne se voit* (1). »

Un autre Allemand, le député catholique Joerg, disait au Parlement allemand : « Le Socialisme a établi en Allemagne son *quartier général* et il a fait chez nous son *éducation philosophique et scientifique* » (2).

On peut dire qu'on rencontre en Allemagne toutes les variétés du Socialisme : Socialistes révolutionnaires, Socialistes conservateurs, Socialistes évangéliques, Socialistes catholiques, Socialistes de la chaire professant dans les Universités. Une efflorescence aussi générale et aussi variée prouve bien que cette plante rencontre en Allemagne le sol le plus favorable à sa germination et à son épanouissement.

Aussi voyez comme elle s'épanouit au moment des élections : les Socialistes révolutionnaires comptent à eux seuls trente-cinq députés au Reichstag et leurs candidats ont réuni aux dernières élections près d'un million et demi de voix. Si on tient compte des représentants des autres écoles du Socialisme, on constate que les Socialistes forment la majorité au Parlement allemand.

Assurément toutes ces écoles ne sont pas d'accord dans leur programme et dans leurs revendications; mais toutes s'accordent sur le point essentiel, sur le point qui constitue le trait caractéristique, la marque de fabrique du Socialisme, je veux dire la nécessité de faire résoudre toutes les questions sociales par l'action de la loi, ou de l'État; toutes rêvent une société dans laquelle l'État réglementerait et organiserait plus ou moins le travail, la propriété, les salaires, et se chargerait de faire le bonheur de tous et de chacun, en jouant le rôle de grand patron universel. L'État est la nouvelle Providence du Socialisme.

Nous allons constater ce fait, en passant rapidement en revue ces diverses écoles.

(1) E. de Laveleye, *le Socialisme contemporain*, p. 5.
(2) *Ibid.*, Introd., p. 11.

Les *Socialistes révolutionnaires* sont incontestablement les plus logiques, car ils vont jusqu'aux dernières conséquences de la théorie ; on peut dire que c'est pour eux que travaillent les autres écoles, car l'esprit humain, une fois lancé sur une pente, est porté à aller jusqu'au bout. C'est ce qui explique leurs progrès croissants.

C'est d'ailleurs de leur sein qu'est sorti le grand docteur du Socialisme actuel, celui qui en a donné la théorie la plus complète, celui dont l'influence se fait plus ou moins sentir sur toutes les autres écoles, jusqu'aux Socialistes conservateurs, jusqu'aux Socialistes de la chaire, nous voulons parler de Karl Marx, dont la doctrine se trouve exposée dans son fameux ouvrage : *Das Kapital,* « Le Capital ».

C'est une œuvre « aussi abstraite qu'un traité de mathématiques et d'une lecture bien plus fatigante », uniquement fondée sur une série de déductions reposant sur des définitions et des hypothèses. Par un premier raisonnement, il démolit la société actuelle; par un second, il la réédifie sur de nouvelles bases.

D'après Karl Marx, « le travail seul est la mesure réelle à l'aide de laquelle la valeur de toutes les marchandises peut toujours s'estimer et se comparer ». C'est donc uniquement le travail, par conséquent l'ouvrier, qui crée le capital. Dès lors, le capital tel qu'il est constitué aujourd'hui est le résultat d'une spoliation. Il faut donc replacer le capital entre les mains de son véritable propriétaire, c'est-à-dire entre les mains de la collectivité des travailleurs, par conséquent entre les mains de la société. C'est ainsi que, de raisonnement en raisonnement, l'auteur en arrive à considérer l'État comme le patron universel chargé de diriger le travail et d'en répartir équitablement les produits.

Ces théories furent formulées en programme par les Socialistes révolutionnaires, en 1877, au Congrès de Gotha. Voici les principaux passages de ce programme. « Le travail est la source de toute richesse et de toute civilisation. Comme le travail général productif n'est rendu possible que par la société, le produit total du travail appartient à la société, c'est-à-dire à tous ses membres, au même droit, et à chacun suivant ses besoins raisonnables, tous étant tenus de travailler.

« Dans la société actuelle, les instruments de travail sont le monopole de la classe capitaliste ; la dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la source de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

« L'émancipation exige que les instruments du travail deviennent la propriété collective de la société, avec réglementation par la société de tous les travaux, emploi pour l'utilité commune et juste répartition des produits du travail. »

Cette socialisation, ce collectivisme, s'effectuerait de la façon suivante dans la société nouvelle : chaque ouvrier (et tout le monde serait ouvrier à un titre quelconque) recevrait, pour tout objet achevé, autant de fois le prix d'une heure de travail, qu'il faut, en moyenne, d'heures pour confectionner cet objet. Il serait payé en bons de travail remboursables en marchandises. Les marchandises seraient apportées dans des magasins publics, ou coopératifs, qui livreraient des produits contre des bons et des bons contre des produits.

D'autre part, comme toute propriété immobilière appartiendrait à l'État, et comme chacun devrait vivre désormais du métier qu'il exercerait, ou de la fonction qu'il remplirait, il s'ensuivrait que la faculté d'accumuler serait très réduite et que l'héritage devrait se borner à des objets mobiliers.

Les trois chefs les plus en vue des Socialistes révolutionnaires allemands sont aujourd'hui MM. Bebel, Liebknecht et de Volmar. Le premier est un ancien ouvrier tourneur, le second sort de la bourgeoisie, le troisième est issu d'une des plus vieilles familles de la Bavière, c'est un ancien officier de l'armée allemande et de l'armée pontificale. Ce triumvirat résume assez exactement la situation du Socialisme allemand, dont les racines plongent dans les masses populaires et dont les branches montent, à travers la bourgeoisie, jusqu'aux classes les plus élevées de la société. L'Allemagne est plus ou moins entachée de Socialisme du haut en bas.

Cependant, il faut reconnaître que le Socialisme révolutionnaire se recrute principalement dans les classes populaires. La bourgeoisie et la noblesse se rattachent surtout aux écoles plus modérées, dont il nous reste à dire un mot.

J'ai dit qu'il y avait en Allemagne le groupe des *Socialistes conservateurs*. « Les mots de Socialiste et de conservateur jurent de se trouver réunis, dit M. de Laveleye. L'un ne veut-il pas détruire tout ce que l'autre tient à conserver? Cependant il est un parti qui prend cette dénomination, et il n'est pas téméraire de dire que, dans une certaine mesure, M. de Bismark en est le plus illustre représentant (1). »

Ce groupe n'entend pas arriver, comme le précédent, jusqu'à la mise en commun entre les mains de l'État de tous les instruments de travail. Néanmoins il se donne avec raison la dénomination de Socialiste, car il cherche, lui aussi, la solution des questions sociales dans une réglementation plus étroite, dans une intervention plus directe et plus complète de l'État, qui serait chargé de la direction du travail, de la réglementation des salaires et des divers moyens de production. Ce groupe comprend surtout les bourgeois qui ont peur du Socialisme révolutionnaire et qui espèrent l'éviter en jetant toute la société entre les bras de l'État. « Faites vous-même ce qu'ils veulent faire, semblent-ils lui dire, et nous serons tous sauvés. » On sait avec quel empressement le jeune empereur d'Allemagne, qui juge qu'aucune question n'est au-dessus de sa compétence, a répondu à cet appel; c'est ainsi qu'il a fait, on s'en souvient, une série de manifestations, qui, pour avoir été stériles, n'en ont pas moins été bruyantes. C'est lui qui est, actuellement, le véritable chef des Socialistes conservateurs.

Le groupe des *Socialistes évangéliques* est ainsi nommé, parce qu'il a à sa tête les pasteurs de l'Église officielle. Il s'est constitué, comme le précédent, pour fortifier dans le peuple le sentiment monarchique et étendre l'action de la royauté, à la faveur du Socialisme. Ce groupe cherche donc, lui aussi, la solution en augmentant encore les attributions et l'intervention de l'État, en le poussant à devenir le grand patron collectif.

Voici d'ailleurs quelques passages de son programme : « Le parti chrétien social des ouvriers se fonde sur le terrain de la foi

(1) *Le Socialisme contemporain*, p. 93.

chrétienne et de l'attachement au roi et à la patrie... Il réclame de l'État la création de corps de métiers distincts, mais obligatoirement constitués dans tout l'Empire et appuyés sur un règlement sévère pour l'admission des apprentis. — Des commissions arbitrales seront constituées et leurs décisions auront force légale. — Création obligatoire de caisses de secours pour les veuves, les orphelins et les invalides du travail. — Durée normale de la journée réglée par l'État d'après la nature du travail. — Les propriétés de l'État et des communes seront exploitées dans l'intérêt des ouvriers et on les augmentera autant que cela est économiquement et techniquement possible. — Impôt progressif sur le revenu. — Impôts très élevés sur le luxe. — Impôt sur les successions, progressif suivant l'importance de l'héritage et l'éloignement du degré de parenté. » L'idéal social de ce groupe, c'est le règne du bon despote assurant par sa seule autorité le bonheur de tous.

Le groupe considérable des *socialistes catholiques* a été surtout constitué à la suite d'une publication de l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, intitulée : *La question ouvrière et le Christianisme,* qui eut un grand retentissement en Allemagne. Cet ouvrage fait de nombreux emprunts aux écrits du socialiste Lassalle et conclut, comme ce dernier, à la création d'associations coopératives de production, destinées à mettre le capital entre les mains des ouvriers et à résoudre ainsi la question du salaire. Mais ce fut surtout un disciple de Mgr Ketteler, un chanoine de la cathédrale de Mayence, le chanoine Moufang, qui se chargea d'élaborer le programme du parti et qui le fit adopter. En voici les points principaux :

Le salaire des ouvriers est insuffisant. Il faut que l'État intervienne. L'État intervient pour donner force obligatoire aux règlements établis par chaque corps de métier. L'État règle la durée de la journée de travail. L'État doit fixer le taux des salaires. Il doit régler les relations des apprentis avec les maîtres et des industriels avec les ouvriers. Ce n'est pas tout, l'État doit faire des avances aux sociétés ouvrières ; on reconnaît ici la tendance collectiviste. « Je ne suis pas partisan des ateliers de M. Louis

Blanc, dit M. Moufang, mais quand une solide association ouvrière a besoin d'aide, je ne vois pas pourquoi l'État la refuserait. » Enfin, l'État doit mettre des limites à la tyrannie du capital, mais on ne dit pas comment. « Je n'attaque ni la richesse ni les riches, dit M. Moufang, mais ce que je condamne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui les millionnaires et les milliardaires. »

Entre ce programme et celui des socialistes révolutionnaires, il n'y a que la différence du plus au moins; il y a surtout la différence de l'affirmation religieuse. On ne va pas, il est vrai, jusqu'à réclamer la mise en commun, la socialisation du sol, mais on n'en est pas loin et la logique doit y conduire, car on réclame partiellement la mise en commun du capital, au profit des associations ouvrières. En tous cas, on demande sans détours à l'État de jouer le rôle de patron du travail. Ce groupe est donc bien, comme les précédents, dans la doctrine socialiste telle que nous l'avons définie, et c'est avec raison qu'il se donne ce titre.

Le dernier groupe, celui des *Socialistes de la chaire,* s'y rattache également. Ses membres sont loin cependant d'être d'accord entre eux et l'on rencontre, en Allemagne, dans les chaires d'économie politique, toute la gamme des opinions, depuis le socialisme plus timide jusqu'au plus accusé, jusqu'à celui de M. Wagner, qui réclame la limitation de la propriété privée et de l'extension de la propriété collective. Tous, du moins, sont d'accord sur le point fondamental, qui est de faire résoudre les questions sociales uniquement par une réglementation plus stricte du travail et une intervention plus directe de l'État.

En rappelant ces faits, j'ai voulu seulement établir ce point de départ que l'Allemagne est, du haut en bas, un foyer de Socialisme.

Avant d'aller plus loin, il me faut indiquer en quelques mots quelle est la cause de ce phénomène.

Je dois d'abord en écarter une, qui se présente tout naturellement à l'esprit. On est tenté de dire : « Mais cette éclosion du Socialisme tient à l'essor de la grande industrie, qui, en posant

avec plus d'acuité le problème ouvrier, a porté à chercher la solution dans une réglementation officielle du travail et dans une refonte générale de la société. »

Cette réponse n'explique rien, car il reste toujours à savoir pourquoi le Socialisme a pris beaucoup plus d'extension en Allemagne que dans les autres pays, tout aussi exposés cependant aux difficultés nouvelles créées par la grande industrie.

Il faut donc trouver une cause plus particulière à l'Allemagne. Cette cause, vous allez l'apercevoir, si vous voulez bien considérer le fait suivant :

Le mouvement ouvrier a éclaté dans le monde précisément au moment où l'Allemagne se trouvait accomplir une évolution sociale que l'Espagne a faite, il y a trois siècles, avec Philippe II, et la France, il y a deux siècles, avec Louis XIV. Cette évolution consiste à constituer le type du pouvoir central absolu sur les ruines de la vie locale et provinciale. On sait comment les rois de Prusse commencèrent cette évolution et comment, depuis 1870, les empereurs d'Allemagne sont occupés à l'achever et à la perfectionner.

Ils ont si bien travaillé, qu'aujourd'hui l'Allemagne est le pays du monde dans lequel l'initiative privée et locale est la plus comprimée et dans lequel les pouvoirs publics sont le plus développés.

Aujourd'hui, l'Allemagne est complètement dans la main de la Prusse et la Prusse dans la main de l'État.

Il y a longtemps que l'État prussien applique, en fait, les principes du Socialisme actuel; la grande caserne sociale, la bureaucratie compliquée et envahissante qui sont son idéal, ressemblent par bien des points au régime que les Socialistes rêvent d'établir et qu'ils appellent la société de l'avenir. On sait que l'État prussien s'empare de l'homme dès l'enfance, par l'école d'abord, par la caserne ensuite, pour le façonner au gré de ses besoins. Mais il y a plus, le code civil prussien consacre déjà une partie du programme des Socialistes.

Voici en effet ce qu'on peut lire au titre XIX, deuxième partie, du *Preussische Allgemeine Landrecht* : « § 1. L'État doit fournir la

nourriture et l'entretien aux citoyens qui ne peuvent se les procurer eux-mêmes, ou qui ne peuvent l'obtenir de ceux qui y sont tenus par la loi. — § 2. A ceux qui ne trouvent pas à s'employer, on assignera des travaux en rapport avec leurs forces et leurs aptitudes. — § 3. Ceux qui, par paresse ou goût de l'oisiveté, ou par toute autre disposition vicieuse, négligent de se procurer des moyens d'existence, seront tenus à exécuter des travaux utiles, sous la surveillance de l'autorité. — § 6. L'État a le droit et est obligé de créer des institutions au moyen desquelles le dénuement des uns et la prodigalité des autres sont également empêchés. — § 7. Est absolument interdit dans l'État tout ce qui peut avoir pour effet de provoquer à l'oisiveté, surtout dans les classes inférieures, ainsi que tout ce qui peut détourner du travail. — § 10. Les autorités communales sont tenues de nourrir les habitants pauvres. — § 11. Elles doivent s'informer des causes de leur dénuement et les signaler aux autorités supérieures afin qu'on y porte remède. »

Comprend-on maintenant comment des populations soumises à un régime politique qui proclame aussi hautement le droit au travail et le rôle tutélaire de l'État, qui intervient aussi arbitrairement dans les actes de la vie privée, se soient trouvées tout naturellement préparées et façonnées pour le Socialisme ; comment elles ont été naturellement amenées à chercher une solution à la question ouvrière dans l'assistance donnée à chacun par la communauté, par la collectivité, par l'État , en fin de compte, dans une refonte générale de la société et non dans l'initiative privée et locale? Les Socialistes n'ont fait, en somme, que réduire en formule, et mettre sous la forme de revendications sociales ce que le code prussien avait déjà mis en articles de loi, ce que les rois de Prusse et les empereurs d'Allemagne proclamaient et appliquaient eux-mêmes, dans l'intérêt de leur pouvoir absolu.

La bourgeoisie et la noblesse se trouvaient tout aussi préparées que le peuple à accepter cette solution; ce régime politique , en effet, en développant à outrance le fonctionnarisme et le militarisme, les a annihilées d'abord, les a prédisposées, ensuite, à

considérer l'État comme la source unique d'où émane toute chose dans la vie sociale.

Elles y sont bien plus prédisposées que les classes correspondantes en France, parce que si le fonctionnarisme et le militarisme sévissent aussi chez nous, du moins, l'État, ébranlé par de nombreuses révolutions, a beaucoup perdu de sa puissance et de son prestige. Ceux qui détiennent le pouvoir ne l'exercent plus sans conteste comme à l'époque de Louis XIV.

Voilà comment l'Allemagne, étant en retard de plus d'un siècle sur l'occident de l'Europe, s'est trouvée, fortuitement, dans les conditions naturelles les plus favorables pour être le foyer du Socialisme.

Et ce fait apparaîtra avec encore plus d'évidence, si l'on veut bien considérer que c'est uniquement de l'Allemagne et par les Allemands que le Socialisme se propage dans le reste du monde.

On peut constater ce phénomène en observant ce qui se passe dans les principaux pays.

En France, nous constatons qu'en 1886, le Socialisme n'est encore qu'imparfaitement constitué. C'est un des principaux organes du Socialisme allemand, le *Sozialdemokrat*, qui le note avec regret : « Les progrès du Socialisme, dit-il, sont réels, mais lents (1). »

C'est seulement depuis cette époque que le groupe socialiste s'affirme d'une façon indépendante et prend un rapide développement. Ce développement a eu lieu précisément sous la conduite des collectivistes *marxistes*, dont les deux principaux chefs sont MM. Jules Guesde et Lafargue. Ils s'appellent marxistes, parce qu'ils s'efforcent d'introduire en France la théorie exposée par l'Allemand Karl Marx dans *Le Capital*. On sait d'ailleurs que M. Lafargue, le nouveau député de Lille, est le gendre du célèbre Socialiste allemand.

Aussi le succès du Congrès marxiste de Paris, en 1889, a-t-il fait pousser un long cri de triomphe aux Socialistes allemands.

(1) D'après l'abbé Winterer, *le Socialisme international*, p. 149.

C'est dans ce congrès que M. Jules Guesde proclama, aux applaudissements de son auditoire, « que son Socialisme n'était autre *que le Socialisme allemand* (1) ».

Ainsi, le socialisme français a emprunté sa doctrine à l'Allemagne, il porte le nom d'un Allemand; enfin, il n'hésite pas à proclamer hautement sa filiation allemande.

En Belgique, le Socialisme a eu beaucoup de peine à se dégager de l'anarchisme et du radicalisme et, pendant longtemps, il fut en proie à des divisions intestines. C'est alors que nous voyons deux des chefs du Socialisme allemand, MM. Bebel et Bernstein, venir exprès en Belgique en 1887, pour essayer d'imprimer la bonne direction à ce jeune rameau. Cette intervention finit par produire des résultats, et un historien du Socialisme constate que « le Socialisme belge, autrefois si désuni et indiscipliné, possède aujourd'hui une certaine organisation, *copiée sur celle du Socialisme allemand* » (2).

Le Socialisme a été récemment introduit en Hollande par un ancien pasteur, Domela Nieuwenhuiss. Pour montrer à quel point, ici encore, le mouvement est à la remorque du Socialisme allemand, il nous suffira de dire que, l'année dernière, M. Nieuwenhuiss se rendit à Berlin, « afin d'apprendre des Socialistes allemands à faire des élections ». Ainsi, on ne leur emprunte pas seulement la doctrine, mais jusqu'à la tactique électorale.

Nous constatons le même fait en Pologne. C'est une femme, Mme Jankowska, qui fut déléguée par les Socialistes polonais au Congrès de Paris de 1890; or elle dit, dans son Rapport, qu'en Pologne, « on cherchait à *copier autant que possible* la tactique ainsi que le mode de propagande et d'agitation de l'Allemagne ». Ici encore, c'est l'Allemagne qui donne le ton.

En Russie, jusqu'à ces dernières années, le nihilisme et l'anarchisme représentaient seuls la cause de la révolution sociale. Mais il n'en est plus ainsi depuis quelques années, ainsi qu'on l'apprit au Congrès de Paris. Le vieux révolutionnaire Lawroff,

(1) *Le Socialisme international*, p. 174.
(2) *Loc. cit.*, p. 122.

qui était un des deux rapporteurs russes, déclara qu'en Russie la révolution devenait de plus en plus une révolution socialiste et que le parti se ralliait « à *la tactique et aux théories du Socialisme allemand* ». D'autre part, un des chefs du Socialisme russe, M. Plechanow, vient de publier un ouvrage qui n'est que la reproduction de toute la théorie marxiste. Enfin, l'*Alliance des démocrates socialistes russes* a fondé un journal auquel elle a donné précisément le titre de l'organe principal du Socialisme allemand, avec la même devise : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Le *Sozialdemokrat* russe a paru à Genève au mois de septembre 1888, avec le but hautement avoué de populariser en Russie le *Socialisme allemand.*

Le Socialisme naît à peine en Roumanie ; cependant l'agitateur Mani nous dit dans son rapport au Congrès de Paris : « Le Socialisme avance ; il fait même des progrès parmi les paysans. Les professeurs et les étudiants de l'Université de Jassy ont principalement contribué à ce résultat, en traduisant les écrits de Marx, d'Engels et de Lassalle, » c'est-à-dire des trois principaux docteurs du Socialisme allemand.

« En Suisse, dit M. Winterer, le Socialisme est *né du Socialisme allemand;* il a toujours eu avec ce dernier des rapports très suivis. Partout, nous retrouvons les Socialistes suisses à côté des Socialistes allemands : ils se rencontrent dans les réunions, ils ont la même littérature et *la même doctrine;* ils se donnent la main dans leurs entreprises mutuelles, ils s'appuient enfin dans leurs luttes. » Après cela, on ne s'étonnera pas que les Socialistes de Bâle aient célébré solennellement, le 4 septembre, l'anniversaire de la mort du Socialiste allemand Lassalle et qu'ils aient convoqué, pour le lendemain, une assemblée populaire afin d'entendre un autre Socialiste allemand, M. Liebknecht, chargé d'infuser à la Suisse la bonne doctrine du marxisme.

Quoique les Socialistes suisses aient leurs organes propres, l'impulsion est donnée par le journal allemand le *Sozialdemokrat ;* ce journal est l'âme des cercles socialistes de Zurich, de Winterthour, d'Aarau, de Bâle, de Fruenfeld, de Saint-Gall, de Schaffouse, de Coire, de Zoug, de Neufchâtel, de Lausanne, de

Genève, etc. La Suisse est donc bien, elle aussi, la proie du Socialisme allemand.

En Italie, on s'en inspire également. Il me suffira de rappeler cette dépêche adressée aux Socialistes allemands au nom des Socialistes italiens par le *Circolo radikale* de Rome, à l'occasion des derniers succès électoraux : « Le *Circolo*... salue dans les socialistes allemands les *pionniers* de la nouvelle révolution pour la justice sociale. Les démocrates italiens se rappelleront toujours avec orgueil que Mazzini ; malgré son antipathie contre les théories de Marx, a prédit, il y a nombre d'années, que la jeune Allemagne et la jeune Italie sont appelées à résoudre la question sociale. »

Il ressort bien nettement de tous ces témoignages concordants que l'Allemagne est non seulement le foyer du Socialisme, mais, de plus, que c'est elle qui le propage au dehors, dans les différents pays.

Ceci nous amène à faire une nouvelle constatation de fait : c'est que le Socialisme ne rencontre pas, dans tous les pays, un terrain également bien préparé : s'il en est, comme ceux que nous venons de citer, qui semblent bien disposés à recevoir la bonne semence, il en est d'autres, au contraire, où cette semence ne peut arriver à germer.

Tel est le cas de la Norvège, de l'Angleterre, des États-Unis et des autres pays occupés par la race anglo-saxonne.

Constatons d'abord le fait.

Que le Socialisme ne se répande pas en Norvège, c'est ce que reconnaissait avec douleur une correspondance adressée au journal allemand le *Sozialdemokrat*. On s'y plaint amèrement de cet état de choses, qu'on attribue à l'esprit profondément religieux de la population. Cette explication n'est guère satisfaisante, puisque nous avons vu, en Allemagne, l'adhésion d'un grand nombre de catholiques et de protestants au Socialisme, leurs pasteurs en tête.

Mais rien n'est curieux comme l'embarras des historiens du Socialisme, lorsqu'ils en arrivent à l'Angleterre : ils n'ont rien

ou presque rien à raconter; ils n'ont guère à signaler que les efforts infructueux de M. Aveling, un autre gendre de Karl Marx, — toujours la main de l'Allemagne, — et ceux du poète Morris et de M. Hyndmann, deux excentriques, que personne ne prend au sérieux. L'*Annuaire du socialisme* (*Jarhbuch der Sozialwissenschaft*) du docteur Luidwig Richter, qui passe en revue les progrès du Socialisme dans tous les pays, ne mentionne même pas l'Angleterre, et la bonne raison qu'il en donne, c'est qu'il « n'y a rien à dire ».

Un autre auteur, qui essaye d'expliquer le fait, s'exprime ainsi : « Par essence les Anglais sont individualistes. Ils entendent qu'on les laisse seuls se tirer d'affaire et de la façon qui leur plaît. Leur caractère répugne à tout enrégimentement, à toute abdication de l'autonomie personnelle en vue d'une action commune. Telle est, je crois, l'une des raisons qui les rendent réfractaires au Socialisme » (1).

Enfin, si nous passons aux États-Unis, nous constatons que là non plus le Socialisme n'a pas réussi à pénétrer la race anglo-saxonne. Elle y résiste comme la vigne américaine au phylloxéra. Dans ce pays, le socialisme ne fait guère d'adeptes que parmi les Irlandais et surtout parmi les Allemands. C'est ce que déclare entre autres M. Winterer : « Ce chapitre sur le Socialisme en Amérique devrait être intitulé, dit-il, *le Socialisme allemand en Amérique;* car il est *encore* principalement représenté par les *immigrés allemands*. Parmi ses chefs se trouvent d'anciens députés au Reichstag. Karl Marx avait compté sur le Nouveau Monde. Il avait fait transférer en Amérique le siège du conseil de l'ancienne Internationale. *Ses espérances furent trompées* » (2).

Un des chefs du Socialisme allemand apprécie d'ailleurs en ces termes le parti socialiste américain : « Ce parti, dit-il, n'existe guère que de nom; car *nulle part encore il n'est en état de s'affirmer* comme parti politique. De plus, il est, pour ainsi dire, un élément *étranger* dans les États-Unis; jusqu'à ces derniers temps, il était presque *exclusivement composé d'immigrés alle-*

(1) *Le Mouvement socialiste en Europe*, par T. de Wyzewa, p. 209.
(2) *Le Socialisme international*, p. 233.

mands, qui se servaient de leur langue et qui ne parlaient qu'imparfaitement la langue anglaise. Mais ces immigrés ont une intelligence des conditions de l'émancipation de la classe ouvrière telle qu'on ne la rencontre qu'exceptionnellement dans les rangs des ouvriers américains... »

Pour essayer de convertir les Anglais des États-Unis au Socialisme, on leur envoya plusieurs agitateurs allemands, entre autres M. Liebnecht et l'une des filles de Karl Marx, celle qui a épousé M. Aveling. Tout fut inutile : les *Trade's-Unions* refusèrent de passer au Socialisme et l'éloquence allemande en fut pour ses frais. Quelques Socialistes entreprirent alors de se faire admettre dans l'ordre des *Chevaliers du Travail,* qui compte plus d'un million de membres. « Ils pensaient arriver à faire prévaloir peu à peu leurs théories. Mais ils n'y réussirent point. » Le grand maître de l'association déclara même que son désir était « de purger l'Ordre de tous ces éléments violents et radicaux ». Une résolution à simple tendance révolutionnaire fut énergiquement repoussée par la Convention de l'Ordre par 151 voix contre 52.

Les Socialistes ne furent pas plus heureux avec le *Parti réuni des ouvriers* : toutes les sections entachées de Socialisme en furent exclues, par un vote de la Convention réunie à Syracuse. Enfin, on n'a pas encore pu créer aux États-Unis un seul journal socialiste anglais. Les dix journaux quotidiens qui existent sont rédigés en allemand. Le fait est significatif.

On s'explique après cela qu'au dernier Congrès socialiste de Paris, il n'y ait eu de représenté que *le Socialisme allemand d'Amérique.* L'auteur du Rapport, un Allemand, M. Kirchner, dut faire la déclaration suivante : « Si l'esprit de classe commence à se réveiller parmi les ouvriers d'Amérique, le mérite principal en revient aux *immigrés allemands.* Ceux-ci ne se lassent pas pour éclairer et organiser les masses *encore aveuglées* ».

Ainsi, dans le monde anglo-saxon, le Socialisme n'est propagé, comme ailleurs, que par les Allemands, mais, de plus, — et c'est là le fait nouveau, — cette propagande échoue sur toute la ligne. C'est en cela que ces pays se distinguent nettement de ceux que

nous avons énumérés plus haut; ils forment bien un groupe à part, dont le caractère particulier, au point de vue qui nous occupe, est d'être réfractaire au Socialisme.

A quoi peut tenir une pareille exception?

Elle tient essentiellement à ce que la formation sociale de la race anglo-saxonne est aussi profondément particulariste que celle de la race allemande est profondément communautaire. Tandis que, dans celle-ci, les pouvoirs publics, l'État en un mot, ont pris un développement démesuré qui a atrophié toute initiative privée et locale, dans celle-là, au contraire, les pouvoirs publics n'ont jamais réussi à prendre un grand développement; ils ont toujours été étroitement tenus en respect par les forces combinées de la vie privée et de la vie locale. L'Allemagne est le plus grand centre actuel de l'autoritarisme; le monde anglo-saxon est le plus grand centre du *self-help* et du *self-government*. Il est donc tout naturel que la première ne cherche des solutions à la question sociale que dans l'intervention de l'État, dans la réglementation, dans la mise en commun de tous les instruments de travail, tandis que le second ne demande une solution qu'à l'initiative privée et repousse de toutes ses forces le nouveau communisme qu'on lui apporte.

Je n'ai pas à rappeler quelles sont les causes qui ont développé dans ces deux groupes de population un état d'esprit et un état social si différents; cette démonstration a été faite dans cette Revue et j'y renvoie le lecteur (1). Il me suffit d'avoir constaté que cette différence de formation sociale fait sentir ses effets jusque dans la question qui nous occupe en ce moment.

Trois points sont maintenant bien acquis : l'Allemagne est le foyer du Socialisme; ce sont les Allemands qui propagent le Socialisme dans le reste du monde; enfin le Socialisme ne se propage pas parmi les populations à initiative privée développée et à pouvoirs publics restreints.

(1) V. notamment dans *la Science sociale*, t. I, p. 110 et suiv.; t. II, p. 116 et suiv.; t. III, p. 558 et suiv.; t. IV, p. 131 et suiv., 226 et suiv.

Il nous reste à rechercher si le Socialisme apporte la solution de la question ouvrière et quelle est la vraie solution de l'avenir.

II.

Veuillez d'abord considérer que le régime socialiste n'est nullement une nouveauté, ainsi que semblent le croire ses prétendus inventeurs. Il est même terriblement vieux et, par conséquent, il a fait ses preuves; on peut savoir exactement ce qu'il pourrait donner, en examinant ce qu'il a déjà donné.

Si nous débarrassons le Socialisme de ses grands mots, si nous le ramenons à ses éléments essentiels, nous constatons qu'il tend, en somme, tout simplement, — j'allais dire tout bêtement, — à nous ramener au régime social des peuples de l'antiquité. Nous examinerons tout à l'heure si c'est le régime de l'avenir, mais constatons d'abord que c'est bien le régime du passé.

Les Socialistes, nous l'avons vu, entendent mettre entre les mains de la communauté, de la collectivité, pour employer le terme nouveau, la propriété et les instruments de travail, en un mot les moyens d'existence. C'est la communauté qui tiendrait le rôle du patron, qui distribuerait les produits à chacun, suivant son travail, ou suivant ses besoins. On n'est pas bien d'accord sur le mode de distribution.

Mais il me semble que nous connaissons parfaitement ce type social. N'est-ce pas lui qui a dominé dans l'antiquité? En dépit de leurs différences, toutes les sociétés de cette époque présentaient un caractère semblable : elles reposaient sur la communauté.

Chez les unes, comme chez les pasteurs nomades, le sol tout entier appartenait directement à la collectivité des habitants, qui, en outre, l'exploitaient par communautés de familles et de tribus comprenant tous les ménages issus d'un ancêtre commun; c'est le type des patriarches de la Bible, des Arabes, des Berbères, etc., etc. Quand ces peuples nomades se fixèrent au sol par la culture, ils s'y fixèrent naturellement par communautés de

familles et de tribus, lesquelles continuèrent à posséder et à cultiver le sol collectivement; ce fut le cas de tous les peuples de l'antiquité, quelques-uns même, comme les Hébreux, les Germains, les Slaves, etc., soumettaient le sol à de nouveaux partages périodiques. Enfin, il y en eut chez lesquels la propriété collective du sol fut placée entre les mains du souverain, qui devint ainsi un patron universel chargé, comme le voudraient précisément les Socialistes, de répartir équitablement le travail et ses produits, d'assurer une retraite aux veuves et aux vieillards; l'ancienne Égypte des Pharaons a été l'expression la plus haute et la plus complète de ce dernier type.

Il me suffit de signaler ces faits, qui sont connus de nos lecteurs, et de les renvoyer, pour la description détaillée, aux différentes études publiées dans la Revue (1).

Mais le régime de la communauté n'est pas spécial seulement à l'antiquité; il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans une partie du monde. Il est encore le régime presque exclusif des populations de l'Asie, de l'Afrique du Nord et même de toute l'Europe orientale. Vous savez qu'en Russie, par exemple, la commune, ou Mir, n'est qu'une vaste communauté qui possède le sol, et le distribue entre les communautés de familles par des partages périodiques, de manière à ce que chaque famille n'ait jamais à sa disposition qu'une quantité de sol proportionnée au nombre de ses bras. Le travail est donc en communauté comme le sol.

On le voit, le collectivisme n'est pas une solution nouvelle; c'est une solution vieille comme le monde et que beaucoup de peuples appliquent encore aujourd'hui.

Elle n'en est que meilleure, dira-t-on peut-être.

Rendons-nous-en compte, en observant les choses de plus près.

Je soumets à votre appréciation les deux constatations suivantes:

Nous constatons d'abord que, parmi tous les peuples de l'an-

(1) Voir notamment la série de mes articles sur « l'art pastoral » et sur « la culture en communauté », t. I, II, III, X; « sur l'ancienne Égypte », par M. de Préville, t. IX, p. 212, 549; t. X, p. 160, 338; t. XI, p. 80, 252; t. XII, p. 69, etc., etc.

tiquité, il en est un qui s'est élevé plus haut que les autres, qui, finalement, les a tous dominés : c'est le peuple romain. Or, il est remarquable que, par suite de circonstances que la Science sociale explique (1), le peuple romain est celui qui réussit le mieux à se dégager de la communauté. Il ne s'en dégagea pas complètement, — aucun peuple de l'antiquité ne s'en est dégagé complètement, — mais ce fut dans son sein que se constitua avec le plus de force la propriété individuelle; ce fut là que l'homme ancien atteignit au plus grand développement de sa personnalité, c'est là qu'il fut le plus complètement responsable de sa propriété et de son travail, qu'il dut le plus complètement ne compter que sur lui-même. C'est là que s'établit la propriété *quiritaire*, qui est bien la contre-partie de la propriété communautaire; l'appropriation personnelle du sol y prit une telle force qu'on l'entoura d'un respect religieux; on divinisa jusqu'aux bornes des champs; on créa le dieu Terme et les fêtes Terminales. Le Terme, une fois établi, ne pouvait plus être déplacé; c'est ce qu'exprime cette légende : Jupiter ayant voulu se faire construire un temple sur le mont Capitolin n'avait pu en déposséder le dieu Terme. Quiconque renversait cette borne, ou la déplaçait, commettait un sacrilège; aussi, d'après l'ancienne loi romaine, celui qui avait touché une borne du soc de sa charrue, se voyait, lui et ses bœufs, voué aux dieux infernaux.

Le peuple qui s'éleva au-dessus de tous ceux de l'antiquité, fut donc en même temps le peuple le moins communautaire.

Voilà notre première constatation; voici la seconde :

Dans les temps modernes, les sociétés les plus communautaires sont manifestement les plus arriérées, les moins riches, les moins puissantes; elles sont manifestement distancées, à tous les points de vue, par les sociétés qui ont le plus développé la propriété individuelle et l'action personnelle.

Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les yeux, de considérer et de comparer d'une part, les sociétés de l'Orient et celles de l'Occident; l'Orient à formation communautaire et l'Occi-

(1) Voir plus loin l'article de M. de Préville sur les Romains dans l'ancienne Égypte.

dent à formation particulariste. Le premier qui dort depuis tant de siècles d'un sommeil si profond ; le second qui a poussé en avant d'une façon si prodigieuse la puissance du travail et la valeur humaine, qui, en un mot, nous a donné la plus grande supériorité qu'on ait encore constatée dans l'humanité ; — j'ajoute : supériorité dont nous sommes si fiers, sans avoir su en démêler bien exactement la cause, avant la constitution de la Science sociale.

Nous pouvons même aller plus loin dans notre constatation : parmi les sociétés de l'Occident, quelle est celle qui l'emporte manifestement sur les autres par la puissance du travail, par l'activité agricole, industrielle et commerciale de ses enfants; quelle est celle qui crée aux autres peuples la concurrence la plus redoutable, qui envahit le plus rapidement les territoires encore inoccupés dans le monde entier? En est-il une qui puisse être comparée à la race anglo-saxonne, à cette race qui déborde de l'Angleterre sur le monde et qui a poussé en Amérique ce rameau prodigieusement vivace, qui s'appelle les États-Unis? Les aveugles eux-mêmes voient cela.

Eh bien, de toutes les sociétés de l'Occident, la société anglo-saxonne est de beaucoup la plus particulariste, la plus éloignée de la formation communautaire; c'est celle qui a développé au plus haut degré l'initiative individuelle, et restreint dans les plus étroites limites l'action des pouvoirs publics, l'action de l'État. C'est dans cette société qu'a pris naissance le *self-help* et le *self-government,* c'est-à-dire l'habitude de compter surtout sur soi-même aussi bien dans la vie privée que dans la vie publique.

Ainsi, les deux sociétés qui ont dominé de beaucoup toutes les autres, l'une dans l'antiquité, la société romaine, l'autre dans les temps modernes, la société anglo-saxonne, se trouvent avoir été les plus éloignées de la formation communautaire.

Cette singulière rencontre n'est pas une simple coïncidence due au hasard, le hasard n'existe pas; elle est bien la conséquence directe de la formation sociale anticommunautaire. Il est facile de s'en rendre compte.

Toute la question peut se résumer dans la formule suivante : Plus un homme est porté à compter sur le concours des autres, sur le concours de la communauté, de la collectivité, moins son initiative se développe, moins il est porté à faire d'efforts par lui-même pour gagner sa vie. Au contraire, plus il est mis en demeure de ne compter que sur lui-même, sur son travail personnel, plus son initiative se développe, plus il est porté à faire d'efforts, non seulement pour gagner sa vie, mais encore pour s'élever toujours plus haut.

Le régime de la communauté met l'homme dans la situation des employés de ministères, des fonctionnaires, des employés d'administration, et on sait assez que cette situation ne développe pas la puissance de travail, par la raison que ce régime tue l'intérêt personnel aux bons résultats du travail. Aussi, lorsque ce régime est étendu à toute une société, ses effets se multiplient, en raison de la généralité; lorsque ce régime est pratiqué de père en fils pendant une longue suite de générations, ses effets s'accentuent encore plus, en raison de la continuité : la puissance de travail décroît d'une certaine quantité à la première génération, d'une quantité un peu plus forte à la seconde et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit arrivé à cette parfaite indolence de l'Oriental, qui réduit son effort strictement à ce qu'il faut faire pour ne pas mourir de faim.

On peut remuer tant qu'on voudra les faits du passé et du présent, on n'arrivera jamais qu'à cette constatation que, toujours et partout, le régime de la communauté a eu pour résultat de comprimer l'essor, d'enrayer la capacité, de créer l'impuissance et l'infériorité. La communauté est un oreiller commode pour ceux qui veulent dormir, ce n'a jamais été un tremplin pour ceux qui veulent s'élever.

Eh bien, dira-t-on peut-être, c'est entendu, nous aimons mieux dormir que nous élever. L'idéal dans la vie est de se reposer le plus possible et non de travailler le plus possible. Nous aimons mieux l'indolence qu'assure la formation commu-

nautaire, que l'activité fébrile que développe la formation particulariste.

Je comprends parfaitement votre raisonnement : il est très humain. Il n'a qu'un inconvénient, c'est d'être inapplicable.

Il est inapplicable pour deux raisons péremptoires :

La première, c'est que les circonstances purement naturelles qui, autrefois, ont fait naître et qui ont développé, dans l'humanité, la formation communautaire n'agissent plus aujourd'hui avec la même généralité, avec la même intensité. Nos lecteurs savent, car cette démonstration a été donnée dans la Revue (1), que la formation communautaire a été originairement implantée dans l'humanité par la vie pastorale. Elle est née dans les steppes asiatiques, sur ces immenses surfaces herbues où l'humanité a commencé son évolution. En se dispersant, les hommes ont emporté avec eux cette formation première. plus ou moins modifiée suivant les milieux, mais toujours persistante. Toute l'antiquité, ainsi que je l'ai dit, a été sous cette influence, parce qu'elle était moins éloignée des origines et qu'elle se maintenait dans les régions circonvoisines du plus grand centre de steppes qui existe à la surface du globe.

Or le monde, particulièrement l'Occident, ne subit plus aujourd'hui, au même degré, l'influence de la vie pastorale : il en est éloigné et par le temps et par la distance. Il en est surtout éloigné par le fait du développement des sociétés à formation particulariste qui ont pris naissance, en Occident, au début de de l'ère chrétienne, à la faveur de circonstances spéciales que la Science sociale a révélées pour la première fois, et sur lesquelles je n'ai pas à revenir ici (2).

La cause naturelle qui a développé la formation communautaire n'agissant plus, il faudrait reconstituer le type d'une façon purement artificielle, par voie de contrainte, à coups de

(1) Voir, dans *la Science sociale*, les articles cités plus haut sur la formation communautaire.

(2) Voir, dans *la Science sociale*, t. I, p. 110 et suiv. Une démonstration plus complète et plus au courant des derniers résultats de la science sera publiée dans une des prochaines livraisons de la Revue. Cette démonstration a été donnée à mon Cours, d'après les récents travaux de M. de Tourville.

prescriptions légales, en un mot par l'intervention de l'État, qui deviendrait ainsi le grand patriarche de la société collectiviste que rêve le Socialisme.

Pour mener à bien une pareille création, aussi artificielle, il faudrait donc aller directement contre la nature des choses, il faudrait triompher de la résistance de tous les intérêts coalisés, puisqu'il ne s'agirait de rien moins que de déposséder tous ceux qui détiennent une parcelle quelconque du sol, une parcelle quelconque des instruments de travail. Même en les supposant les plus accommodants du monde, on ne voit pas bien comment on s'y prendrait. Mais les Socialistes ne s'embarrassent pas de si peu.

Supposons cependant qu'ils aient réussi, — je ne vois pas du tout comment, — à établir le régime collectiviste dans les pays sur lesquels ils exercent actuellement une certaine action, ils verraient alors se dresser devant eux le second obstacle que j'ai signalé et qui, celui-là, leur barrerait impitoyablement la route.

Que se passerait-il en effet?

On verrait se reproduire dans ces sociétés collectivistes toutes les conséquences développées par le régime communautaire soit dans l'antiquité, soit dans l'Orient actuel, d'après ce principe incontestable que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Et ces effets seraient singulièrement aggravés, car le régime rêvé par les Socialistes allemands laisse bien loin derrière lui, même le communisme auquel présidaient les Pharaons.

On verrait donc ces sociétés frappées de la même infériorité organique, de la même impuissance constitutive qui a jeté les peuples de l'antiquité sous la domination romaine. Les Romains ne sont plus à craindre aujourd'hui; mais le collectivisme rencontrerait en face de lui un adversaire infiniment plus redoutable : il rencontrerait cette race anglo-saxonne qui est en train de conquérir le monde, grâce au plus grand développement connu de l'initiative individuelle.

En vérité, le moment est bien choisi pour pousser les peuples vers le Socialisme!

Alors que la force qui a créé la supériorité de l'Occident sur l'Orient est à son maximum d'intensité, ces esprits avisés ne trou-

vent rien de mieux à nous proposer que de nous mettre purement et simplement au régime de l'Orient, rendu encore plus étroit et plus compressif!

Oh! le résultat ne se ferait pas longtemps attendre; l'histoire vient de nous le révéler, et ce qui se passe d'ailleurs de nos jours nous l'enseigne.

Que voyons-nous, en jetant les yeux autour de nous? Nous voyons les peuples de l'Occident s'établir en dominateurs au milieu des divers peuples de l'Orient, y fonder des colonies et des comptoirs, ou les annexer sans autre forme de procès. Ces communautaires sont gens qui semblent faits tout exprès pour être conquis. Or, dans cette œuvre de domination graduelle du globe, c'est la race anglo-saxonne qui tient la tête. Si donc, de gaieté de cœur, nous nous mettions au régime social des peuples de l'Orient, nous augmenterions encore l'immense avance qu'a sur nous la race anglo-saxonne et nous lui livrerions une nouvelle proie. Il n'y a pas de duel possible entre un peuple à initiative privée développée et un peuple à initiative privée comprimée, étouffée, anéantie; il n'y a place que pour l'écrasement du second par le premier.

Est-ce là ce que rêvent les Socialistes allemands? Se sentent-ils un goût particulier pour jouer, vis-à-vis des Yankees, le rôle des Peaux-Rouges?

III.

Est-ce à dire cependant que tout est actuellement pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles? Tout n'est pas pour le mieux, comme semblent le croire certains économistes. Mais l'erreur est de penser que l'on doit chercher une solution dans un développement plus grand de l'action de l'État et dans une compression de l'initiative individuelle. C'est le contraire qui est vrai.

La vérité, que proclament les faits, c'est qu'il faut se mettre au régime social des peuples qui l'ont toujours emporté sur les au-

tres, dans le passé et dans le présent, non par la force des armes, mais par la force bien autrement redoutable de la constitution sociale.

Or il se rencontre que ce régime est en même temps le plus favorable à la solution des questions qui divisent actuellement le monde du travail, à la solution de la question ouvrière que le Socialisme a la prétention, bien mal justifiée, de résoudre.

C'est en effet dans les pays à formation particulariste que les deux facteurs du travail, le patron et l'ouvrier, trouvent actuellement, les conditions les plus favorables pour la solution des graves problèmes que soulève le développement du grand atelier.

Ai-je besoin de démontrer que la formation particulariste développe tout naturellement chez les patrons plus d'initiative hardie, plus d'habitude de compter sur soi, plus d'esprit d'entreprise que la formation communautaire? Comparez à ce point de vue encore l'Occident et l'Orient. Or, ces diverses qualités sont indispensables pour diriger le travail avec succès, dans les conditions nouvelles et très compliquées créées à l'industrie par l'exploitation de la houille. Il est manifeste que le type éminent du grand patron, très capable et très entreprenant, s'est bien plus développé au sein de la race anglo-saxonne que dans les pays à formation ou à tendances communautaires; c'est même là ce qui a donné à cette race une prépondérance redoutable au point de vue industriel.

« Mais en quoi, dira-t-on, cela contribue-t-il à améliorer la situation de l'ouvrier, car, enfin, c'est surtout de lui qu'il s'agit? » Vous allez le voir.

Il est clair tout d'abord que la première condition pour que les ouvriers soient assurés d'avoir du travail, et d'en avoir avec le plus d'avantage, c'est que les patrons soient assez capables pour faire prospérer leur industrie. Un régime qui développe la capacité des patrons est donc, par le fait même et en soi, favorable à l'amélioration du sort des ouvriers : les patrons qui prospèrent peuvent payer de plus forts salaires, ils peuvent s'imposer certains sacrifices pour créer, en faveur de leur personnel,

des institutions de protection, d'assistance, de retraites, etc., toutes chòses qui sont interdites aux patrons moins capables, moins entreprenants, qui vivotent à grand'peine.

Mais, pensez-vous, de ce que les patrons capables sont en état de faire ainsi à l'égard de leur personnel, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils le fassent ; il peut très bien arriver, et il arrive souvent, qu'ils profitent de leur succès uniquement pour augmenter leurs bénéfices, sans aucun souci de l'amélioration du sort des ouvriers.

Cette observation est parfaitement juste et c'est ici que nous allons mettre en lumière la supériorité remarquable et trop peu aperçue de la formation particulariste sur la formation communautaire, non seulement au point de vue des patrons, mais au point de vue des ouvriers eux-mêmes, — vous entendez bien, des ouvriers.

Ai-je besoin de redire ce que la formation communautaire fait de l'ouvrier? Elle en fait essentiellement un homme incapable de toute initiative, de toute action personnelle forte et continue. C'est un pur instrument. Tel est l'ouvrier de l'antiquité ; tel est actuellement l'ouvrier de l'Orient; tel est même quelque peu l'ouvrier allemand. Ce dernier n'est qu'un instrument passif entre les mains des meneurs, qui l'embrigadent avec une incroyable facilité, meneurs du Socialisme révolutionnaire, meneurs du Socialisme conservateur, meneurs du Socialisme évangélique, meneurs du Socialisme catholique, etc. La puissance apparente des chefs du Socialisme allemand ne tient pas à une autre cause : ils ont entre les mains une matière facile à modeler, un troupeau qui se laisse aisément conduire. C'est ce qui vous explique l'étonnement et la confusion de ces mêmes meneurs allemands lorsqu'ils vinrent faire de la propagande en Angleterre et aux États-Unis; ils furent tout surpris de constater que les ouvriers ne se laissaient plus embrigader et conduire. C'était la surprise de l'homme à formation communautaire rencontrant enfin en face de lui l'homme à formation particulariste. Aussi un de ces meneurs traite-t-il dédaigneusement les ouvriers anglo-saxons de « masses aveugles ».

Sont-elles si aveugles que cela?

Voici ce qu'écrit un historien du Socialisme : « *Il n'y a pas de pays en Europe* où les ouvriers aient fait *davantage* qu'en Angleterre *pour améliorer leur condition matérielle :* ils y ont multiplié les caisses de secours, les assurances, les sociétés coopératives; avec leur système des Trade's-Unions, ils sont devenus eux-mêmes des capitalistes. Mais ils ont fait tout cela en dehors du Socialisme, sans aucune prétention à changer le régime présent de la société » (1).

Ils ont donc fait tout cela, sans se laisser conduire par des meneurs, par des politiciens, par les pires exploiteurs de la classe ouvrière, et c'est ce que ces meneurs ne sauraient leur pardonner.

Pour apprécier tout ce que les ouvriers anglo-saxons ont pu faire *par eux-mêmes*, en Angleterre et aux États-Unis, avec leurs seules forces, par leur seule initiative, sans réclamer et au contraire en repoussant l'appui de l'État, il faut lire l'histoire des Trade's-Unions; rien n'est plus instructif, rien n'est plus concluant, pour constater la supériorité immense que la formation particulariste imprime à l'ouvrier, l'aptitude qu'elle lui donne pour poursuivre l'amélioration de sa condition.

Et ces *Unions* ouvrières s'inspirent bien de la formation particulariste de la race : ce ne sont point, comme en Allemagne, des associations visant à être internationales, ou même seulement nationales, visant à englober tous les ouvriers et à entreprendre une refonte générale de la société; ce sont, au contraire, des groupes très particularistes, ne comprenant chacun qu'une catégorie *spéciale* d'ouvriers et unis seulement en vue d'un but *limité* et *bien déterminé*. Elles ne forment pas une immense machine centralisée entre les mains de quelques meneurs, qui s'en servent pour leur plus grande gloire, mais une multitude d'associations indépendantes ou à peine reliées entre elles; on sent bien que l'on n'est plus ici au milieu d'une race éprise de centralisation et d'autoritarisme, mais d'autonomie et d'indépendance, dans la patrie du *self-help*.

(1) T. de Wyzewa, *le Mouvement socialiste en Europe*, p. 211.

Et les faits en témoignent : « Les Trade's-Unions, dit un historien de ces associations, qui ont été pour les artisans anglais une école de discipline morale en même temps qu'un instrument de relèvement, sont restées animées d'un esprit d'*indépendance professionnelle*, ou, si l'on préfère, de *particularisme* (le mot est en toutes lettres), *qui s'est mis en travers des plans de fédération générale* destinés à concentrer en un faisceau unique toute l'activité et toutes les ressources financières des associés. Les essais de centralisation absolue et permanente *ont tous échoué à la longue* (1). »

Le nombre total des Unionistes, en Angleterre seulement, s'élève actuellement au chiffre énorme de un million et demi et leur revenu à 2.000.000 de livres sterling, soit 50 millions de francs, avec un fonds de réserve qui atteint au même chiffre. Telle est la formidable puissance ouvrière qui est sortie de la seule initiative privée! Que l'Allemagne nous en montre autant.

Aux États-Unis, ce mouvement revêt une égale puissance, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, en décrivant la résistance des ouvriers américains au Socialisme.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette formidable puissance n'est point dressée contre ce que les Socialistes appellent avec colère la société capitaliste; elle a spécialement pour objet l'amélioration pratique du sort des ouvriers, soit en résistant à la baisse des salaires, soit en consacrant une grosse part de leurs ressources à établir un fonds (*out of work fund*) destiné à soulager les souffrances qui résultent de chômages accidentels, et tout cela sans recourir à l'assistance publique.

Aussi, dans une enquête parlementaire, la plupart des patrons, — des patrons, entendez-vous bien, — reconnaissaient, que, comme classe, les Unionistes étaient des ouvriers plus habiles et plus consciencieux (*more respectable men*) que le reste des ouvriers des mêmes corps de métiers. « En général, dit l'auteur

(1) E. Castelot, *Les Unions ouvrières en Angleterre; Journal des Économistes*, décembre 1891. Cet article ne fait que résumer l'ouvrage de M. Howel, secrétaire des Congrès des Trade's-Unions, *The Conflicts of capital and labour.*

cité plus haut, ils se sont contentés de poursuivre *par des moyens légitimes* ce que les Anglais appellent le *higher standard of life*, c'est-à-dire ce que le professeur Marshall de Cambridge définit : un type d'existence impliquant un accroissement d'énergie et de respect de soi-même. Pour y arriver, ils n'ont rien demandé à l'État, si ce n'est de les débarrasser des entraves dont ils étaient chargés, et n'ont sollicité ni ses subsides ni ses faveurs. Composées de l'élite de la classe ouvrière, les Unions sont, pendant près d'un siècle, avec la ténacité froide de la race britannique, restées fidèles à cette stratégie virile et fière qui a sa grandeur et qui a fini par commander l'estime des esprits les plus prévenus. »

Ainsi, la formation particulariste a su enfanter, soit comme patrons, soit comme ouvriers, les hommes les plus capables de résoudre *par eux-mêmes* la question sociale.

Supposez, maintenant, — ce qui est d'ailleurs un fait incontestable, — qu'un certain nombre de patrons, ne consultant que leurs intérêts mal entendus, entreprennent de soumettre leurs ouvriers à une exploitation odieuse; qu'ils les considèrent uniquement comme un outillage que l'on peut prendre ou laisser à volonté; qu'ils essayent d'en tirer un travail excessif et de ne leur donner qu'un salaire dérisoire; qu'ils ne prennent aucune mesure pour éviter les chômages et mettre la vieillesse à l'abri de la misère, supposez cela et dites si les ouvriers à formation particulariste ne sont pas cent fois mieux armés, cent fois plus puissants pour se faire rendre justice que les ouvriers à formation communautaire. Ils sont plus forts parce que leur force réside en eux-mêmes et qu'ils appliquent la résistance directement et pratiquement contre l'obstacle qu'il faut vaincre.

Ils opposent à une exploitation précise et particulière, des revendications précises, particulières et pratiques, et non, comme les chefs du Socialisme, des déclarations de principe, des discours révolutionnaires, des articles de journaux et des projets chimériques de refonte générale de la société... pendant lesquels les ouvriers continuent à mourir de faim.

Aussi on peut dire qu'en Angleterre et aux États-Unis la

solution de la question ouvrière est bien plus avancée que dans les autres pays; elle est plus avancée pour toute la catégorie des ouvriers à formation nettement particulariste, dont le noyau le plus considérable est représenté par les ouvriers appartenant aux Trade's-Unions.

En réalité, dans ces deux pays le problème ne se pose encore, ne se pose réellement et avec acuité, que pour les ouvriers de catégorie inférieure, ou de petits métiers n'exigeant pas d'aptitudes spéciales, comme les portefaix des docks de Londres par exemple. Mais il faut remarquer que ces ouvriers n'appartiennent pas à la formation particulariste, qui est caractérisée par l'aptitude au *self-help;* ils ne lui appartiennent pas, soit à cause de leurs vices personnels, soit à cause de leur formation sociale communautaire, comme par exemple les Irlandais, les Écossais, les émigrants allemands, italiens, etc. Ce sont là les éléments qui alimentent surtout le paupérisme en Angleterre et aux États-Unis; c'est parmi ces éléments que les Socialistes recrutent surtout leurs adeptes et la révolution cosmopolite ses soldats.

Cette simple constatation vient confirmer encore la conclusion générale qui se dégage de cette étude, c'est-à-dire l'infériorité absolue de la formation communautaire.

L'avenir est manifestement aux peuples qui ont réussi à s'en dégager; la sagesse consiste à se rendre compte de cette vérité, au lieu de s'attarder à une prétendue solution, à une vieillerie usée, qui avait déjà fait ses preuves d'impuissance au temps des Pharaons et qui n'est propagée aujourd'hui dans le monde que par la nation de l'Occident la plus enfoncée dans l'autoritarisme.

Edmond DEMOLINS.

LA SÉPARATION

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Dans un article paru ici-même, en mars dernier, au sujet de la politique actuelle de l'Église catholique, M. Saint-Romain indiquait comment le secours du bras séculier faisait défaut un peu partout aujourd'hui au pouvoir ecclésiastique, comment, par suite, l'Église se trouvait dans la nécessité de vivre de sa vie propre, s'appuyant uniquement sur ses fidèles. L'auteur ajoutait que cette nécessité était heureuse, que partout où elle s'était rencontrée, l'Église n'avait eu qu'à se féliciter de la situation qui en résultait, et il souhaitait à l'Église de France un régime plus libéral que celui du Concordat.

Depuis lors, la question a fait du chemin. L'incident des pèlerinages de Rome, la lettre de M[gr] Gouthe-Soulard, la condamnation du prélat, les discussions qui ont eu lieu aux deux Chambres sur les rapports du Gouvernement avec le clergé, ont rendu plus évidents aux yeux de tous les inconvénients du bizarre accouplement qui unit en France un État hostile, ou tout au moins fort indifférent à tout christianisme et l'Église catholique. Voilà bien longtemps déjà qu'il y a brouille dans le ménage. Malgré des avances faites de part et d'autre, malgré des promesses d'apaisement, malgré beaucoup de compliments et de protestations, le moindre petit sujet de désaccord déchaîne la discorde, réveille les inimitiés passées avec toute l'acuité des anciens jours, et rend insupportables les rapports obligés.

Fort heureusement, cette union n'est pas indissoluble; on

commence à le dire tout haut dans des milieux très orthodoxes, on prévoit le moment où cette évolution nouvelle s'imposera à l'Église, et on se demande comment elle pourra se faire. L'heure est donc venue d'étudier la question non plus comme une vue d'avenir, comme une hypothèse hardie, mais comme un problème actuel, exigeant une solution pratique et une solution prompte.

I. — L'URGENCE DE LA QUESTION.

En effet, on peut prévoir dès à présent que, d'ici à peu d'années, la séparation de l'Église et de l'État sera un fait accompli. Voilà bien longtemps déjà que l'extrême gauche de nos assemblées politiques la réclame; jusqu'ici elle s'est toujours heurtée à l'opposition des hommes au pouvoir, fortifiée, pour la circonstance, de l'appui des députés catholiques. Mais, qu'un beau jour le clergé sente plus lourdement le poids de la tutelle administrative qui lui est imposée; qu'un événement quelconque en fasse ressortir plus clairement le caractère odieux et les catholiques, s'unissant aux radicaux, obtiendront la rupture du Concordat.

Cela peut arriver d'un moment à l'autre.

En dehors de ce revirement brusque auquel on peut toujours s'attendre, il y a dans l'opinion un travail qui s'opère avec plus de lenteur, mais qui se poursuit d'une manière sûre et constante. Tandis que « les vieilles barbes » restent fermement attachées aux traditions autoritaires et césariennes, les hommes politiques de la nouvelle génération s'inspirent d'idées plus libérales et tendent de plus en plus à abandonner le vieux moule dans lequel notre société moderne se sent mal à l'aise. Lors même que leur origine les rattache étroitement à l'un ou à l'autre des anciens partis politiques, ils n'en épousent pas tous les préjugés; leur cœur est moins haineux et leurs intentions sont plus sincères.

Une circonstance me mettait dernièrement à même de mesurer l'intensité de cette évolution à propos de la question qui nous

occupe : à vingt-quatre heures de distance, je dînais avec deux députés jeunes, l'un appartenant à la droite, l'autre à la gauche, tous les deux assez désireux de se poser en indépendants; or tous les deux étaient franchement séparatistes. Le premier déplorait avec amertume l'aveuglement de ses amis politiques, accrochés au Concordat comme à la dernière planche de salut, et racontait comment un personnage de son parti l'avait menacé de monter le désavouer à la tribune, s'il acceptait, au nom des catholiques, la situation faite à l'Église par une séparation loyale. Le second disait les difficultés qu'il rencontrait à faire admettre par ses amis que l'Église, après tout, pouvait bien vivre comme bon lui semblerait, et qu'il était ridicule de régenter les ministres d'une religion, quand on se déclarait incrédule.

Si on veut bien réfléchir maintenant que l'avenir est aux jeunes et que l'opinion de demain sera la leur, on reconnaîtra que nous marchons forcément à la séparation de l'Église et de l'État. Se fera-t-elle inopinément, à la suite d'une agitation particulière, ou bien y arrivera-t-on par une pente insensible? personne ne peut le dire, mais elle se fera sans beaucoup tarder, et cela suffit pour qu'il soit urgent de la préparer.

Au surplus, il est à souhaiter, pour l'Église catholique, qu'elle ait lieu promptement.

Le jour où l'Église sera livrée à ses propres forces, laissée à ses seules ressources, elle aura naturellement des difficultés à surmonter. — On n'accomplit pas une transformation sans effort; on ne passe pas sans peine d'une situation à une autre. — Pour venir à bout de cette tâche, l'aide de ses chefs naturels lui sera utile; c'est sous leur patronage, sinon sous leur direction, que se créera le nouveau *modus vivendi*. Par suite, la qualité de ces chefs est à considérer; c'est un des éléments du problème.

Et en attendant l'heure de la séparation, c'est un État indifférent ou hostile qui désigne ces chefs à la consécration du Souverain Pontife. J'aime à croire qu'il y a beaucoup d'exagération dans les histoires qui circulent au sujet de certains des nouveaux élus de l'épiscopat, mais on peut affirmer sans crainte

qu'on les choisit en général les moins bons possible; ils sont, en somme, le résultat d'une sélection au rebours. Plus on retardera la séparation et plus il se produira de vacances parmi les évêques, plus il y aura, par conséquent, dans l'ensemble de l'épiscopat, de membres médiocres. Voilà pour les catholiques français une première raison de la hâter.

En second lieu, il sera toujours plus digne et plus avantageux de l'obtenir que de la subir. Lorsque, chaque année, au moment de la discussion du budget des cultes, la question des cinquante millions du clergé se trouve remise sur le tapis, j'aimerais à voir un catholique déclarer hautement à la tribune qu'on est las des marchandages déplacés auxquels donne lieu cette maigre allocation; qu'on l'abandonne volontiers, en dépit de son caractère d'indemnité; mais qu'en échange, on exige la liberté.

Sur ce terrain, les catholiques auraient tout à gagner : ils en auraient fini une bonne fois avec cette attitude timide et moutonnière, avec ces protestations oratoires et inefficaces qui ont occupé depuis dix ans l'activité des plus connus d'entre eux; ils se montreraient hommes et se révéleraient puissants. Au lieu de les opprimer, il faudrait traiter avec eux.

Mais, dira-t-on, les catholiques ont-ils bien le droit de prendre une pareille initiative? Est-ce à eux de briser un Concordat signé par le pape Pie VII? N'est-ce pas plutôt à Léon XIII qu'il appartient de le rompre, s'il le juge nécessaire?

Sans doute le Saint-Père pourrait aviser le gouvernement français par la voie diplomatique que, n'étant pas d'accord avec lui pour l'interprétation de certains articles du Concordat, il se voit dans l'obligation de dénoncer ce traité. Ce serait absolument correct et les prétextes, les bonnes raisons même, ne manqueraient pas; mais, cela une fois fait, que se passerait-il?

Il se passerait que le clergé français serait en droit de dire au Pape : « Vous nous privez subitement de nos moyens d'existence en déchirant le traité qui nous les assure; veuillez donc venir à notre aide et nous faire vivre. »

Ce n'est pas tout. Il y aurait dans cette manière d'agir plus

qu'une difficulté financière, il y aurait une intervention directe de la papauté dans les affaires temporelles de l'Église, intervention absolument contraire aux traditions de la Chrétienté.

On s'imagine parfois que le gouvernement du Saint-Siège vis-à-vis de la catholicité est un gouvernement absolu. C'est une erreur profonde. L'autorité du Pape, infaillible sur les questions du dogme, est absolue, sans doute, mais cette autorité ne s'étend pas indistinctement à tous les intérêts ecclésiastiques. Elle règle certains points de discipline ; elle intervient comme arbitre quand on la consulte ; elle laisse un très libre jeu à l'initiative individuelle, et s'arrange des milieux sociaux les plus divers. Ce caractère est même de *l'essence* de l'Église catholique, par ce seul fait qu'elle est universelle, qu'elle a vécu depuis bientôt dix-neuf siècles en toutes sortes de pays, et qu'actuellement elle règne sur des peuples barbares et sur des peuples civilisés, dans de vieilles monarchies et de jeunes républiques. La souplesse avec laquelle elle sait s'accommoder de toutes les circonstances est infinie.

Pour conserver cette souplesse d'action, absolument indispensable à l'accomplissement de sa tâche, elle laisse agir librement les fidèles dans toutes les questions où la vérité religieuse, dont elle garde le dépôt, n'est pas en jeu. Lorsqu'on vient la presser de tracer aux catholiques une ligne de conduite précise, elle oppose toujours à ces impatiences la sage et proverbiale lenteur de la curie romaine ; elle ne cède qu'après de longs retards, et se borne le plus souvent à de très vagues conseils. Quant à prendre d'elle-même l'initiative d'un mouvement, elle ne s'y hasarde guère. « Rome n'est pas le moteur dont tout part, écrivait dernièrement avec beaucoup de justesse M. Anatole Leroy-Beaulieu (1), c'est le centre où tout aboutit et qui coordonne tous les mouvements. »

Ce serait donc bien à tort que les catholiques français s'autoriseraient des ménagements gardés par la diplomatie pontificale pour supporter indéfiniment les actes plus ou moins tyranniques

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1891, « la Papauté, le Socialisme et la Démocratie, » p. 740.

dont ils sont victimes. Il faut bien nous persuader que la situation temporelle des catholiques en France est notre affaire et non celle du Pape. Le Saint Siège n'aurait à intervenir que si nous acceptions l'ingérence du pouvoir civil dans des matières où l'Église a besoin de sa complète liberté; mais du moment que nos efforts tendront à recouvrer et à faire respecter notre indépendance, nous sommes sûrs de ne nous heurter à aucune difficulté dogmatique. Le vœu le plus complet que puisse former un Pape est de ne trouver aucun obstacle entre lui et les fidèles, de n'avoir pas à compter avec les Gouvernements et les Princes.

Au surplus, s'il était possible de croire que la Papauté considérât le Concordat de 1801 comme une œuvre parfaite, il suffirait de lire l'histoire des négociations qui l'ont précédé pour dissiper cette illusion. A cette époque, les catholiques français avaient perdu le libre exercice de leur culte; un schisme s'était établi, et le clergé constitutionnel se trouvait en possession de tous les sièges épiscopaux, de toutes les paroisses. En un mot, la religion catholique n'avait plus aucune situation temporelle. Un homme puissant, capable d'éteindre le schisme et promettant de le faire, offrait au Saint-Siège le rétablissement du culte orthodoxe, moyennant certaines conditions; en présence de cette situation, mis en demeure de régler lui-même le régime temporel de l'Église catholique en France, le Pape ne pouvait que se soumettre à toutes celles de ces conditions qui n'étaient pas absolument contraires au dogme et à la discipline. Chaque fois qu'une difficulté surgissait, le premier Consul menaçait Consalvi de l'exemple de Henri VIII, déclarait qu'il saurait bien se passer de Rome et faisait apparaître le spectre du schisme. Pour employer une formule moderne, il *jouait* du schisme (1).

(1) Voir dans les *Mémoires du Cardinal Consalvi* le récit de la scène furieuse qu'eut à subir ce prélat de la part du Premier Consul, dans le salon des Tuileries, en présence de tous les grands dignitaires de l'État : « Eh bien, monsieur le Cardinal, vous avez voulu rompre! soit, je n'ai pas besoin de Rome. J'agirai de moi-même. Je n'ai pas besoin du Pape. Si Henri VIII, qui n'avait pas la vingtième partie de ma puissance, a su changer la religion de son pays et réussir dans ce projet, bien plus saurai-je le faire et le pourrai-je, moi. En changeant la religion en France, je la changerai dans presque toute l'Europe, partout où s'étend l'influence de mon pouvoir.

Aujourd'hui, le schisme n'est pas à craindre. Au lieu d'un clergé apostat, nous avons un clergé très soumis au Saint-Siège et un groupe important de fidèles très soumis au clergé. En dehors de là, la masse des inconscients; puis les incroyants. En un mot, pas de convictions sérieuses, excepté dans les deux groupes extrêmes; donc pas de schisme possible. Quand un Français du dix-neuvième siècle cesse d'être catholique, il n'entre dans aucune autre confession.

On voit combien la situation actuelle est différente, par ce côté, de celle de 1801. Elle l'est encore sur d'autres points importants. Au lieu d'un Premier Consul tout-puissant, vainqueur de l'Europe, autoritaire au dernier degré, détenant le pouvoir et décidé à en user, au lieu d'un dictateur, nous avons en France un gouvernement issu de l'élection, discuté, présidé par un haut fonctionnaire n'aspirant aucunement à fonder une dynastie; la puissance est dans le peuple, beaucoup plus que dans le gouvernement. La Papauté a donc moins à craindre de M. Carnot que de Bonaparte.

D'autre part, elle a aussi moins à en espérer. Bonaparte considérait le clergé comme une police préventive, une gendarmerie en soutane; il y voyait un moyen de gouvernement utile (1). Les gouvernants actuels y voient un obstacle, au contraire, un ennemi, ou, tout au moins, un embarras inutile.

Il est donc bien évident que la diplomatie pontificale ne peut rien obtenir de sérieusement efficace pour les catholiques français. Encore une fois, c'est à ces derniers d'agir.

Les catholiques ne sont pas les seuls d'ailleurs qui aient intérêt à voir la séparation de l'Église et de l'État s'opérer sans retard; tous les Français, à quelque secte politique ou religieuse qu'ils appartiennent, doivent l'appeler de tous leurs vœux. La séparation est en effet le seul moyen de déblayer une bonne fois le terrain politique de la question religieuse. Jusqu'ici, la principale

Rome s'apercevra alors des pertes qu'elle aura faites; elle les pleurera, mais il n'y aura plus de remède. »

(1) Voir les articles de M. Taine sur les *Idées religieuses de Napoléon Ier* dans la *Revue des Deux-Mondes*.

opposition à la République est venue des catholiques; si les gens au pouvoir avaient la sagesse de faire cesser cette opposition, — et ce n'est pas chose bien malaisée, — ils raffermiraient leur situation et pourraient s'occuper avec plus de liberté d'esprit des intérêts que le pays leur a confiés. Si, au contraire, ils persistent dans la politique formulée dans le discours du Président du Conseil (1), ils courent grand risque de voir les catholiques s'unir aux radicaux pour les renverser. Leur intérêt est donc le même que celui des catholiques.

II. — LES OBSTACLES A VAINCRE.

Ce n'est pas à dire que la séparation puisse avoir lieu sans rencontrer de réels obstacles; j'en vois de plus d'un genre. Le premier, c'est l'opposition des évêques.

Il faut le reconnaître, à de très rares exceptions près, les évêques français ne désirent aucunement la rupture du Concordat et n'envisagent pas sans terreur l'éventualité de la séparation de l'Église et de l'État.

Tout d'abord, ils sont effrayés de la suppression du budget des cultes, et se demandent comment ils pourvoiront aux besoins de leur clergé le jour où l'État ne servira plus l'indemnité stipulée dans le Concordat.

Cette crainte ne semble pas justifiée.

L'ensemble des resssources dont dispose le clergé français par le fait de la charité de ses fidèles s'élève, disent des gens bien informés, au quadruple de la somme qui lui est allouée par le budget des cultes. En plus, les catholiques de France fournissent la grosse part du denier de Saint-Pierre, subventionnent très largement les écoles libres, et soutiennent d'une manière générale une foule d'œuvres diverses. Croit-on que les catholiques se refuseront à l'œuvre essentielle qui s'imposera à eux le jour où le clergé paroissial tombera entièrement à leur charge? Avant de

(1) Voir le dernier discours de M. de Freycinet au Sénat.

se priver des sacrements, ils sauront bien, sans doute, reporter sur le clergé les sacrifices qu'ils font chaque année en faveur de la Propagation de la Foi ou des entreprises scolaires. Cela est de toute évidence.

Toutefois, il est bien possible qu'au moment même où la mesure sera prise, certaines paroisses de campagne, dans des pays très pauvres ou très indifférents, soient incapables d'assurer la vie de leur curé. Les évêques s'alarment à cette pensée; ils redoutent certaines défections. Ce serait trop présumer de la faiblesse humaine que d'affirmer à l'avance qu'aucune ne se produira, mais, à supposer même qu'il en soit ainsi, les membres que l'Église perdrait mériteraient-ils vraiment ses regrets?

En dehors de ces deux craintes, l'une d'ordre matériel, l'autre d'ordre spirituel, les évêques en ont une autre d'ordre administratif, en quelque sorte.

Dans l'état actuel des choses, ils gouvernent un peu leur diocèse comme un préfet mène son département. Le régime du Concordat en a fait, dans l'ordre temporel, des fonctionnaires d'ordre supérieur ayant autorité sur des fonctionnaires d'ordre inférieur, révocables à leur volonté. Seuls, les doyens jouissent du privilège de l'inamovibilité; les desservants, qui sont la masse, peuvent être déplacés comme de simples instituteurs.

En effet, l'évêque ne doit compte à personne de son administration. Pas de tribunal official pour connaître des causes ecclésiastiques; lui seul est juge et souverain à la fois; l'appel à Rome est entouré de difficultés qui rendent cette garantie illusoire dans bien des cas. La seule autorité qui puisse susciter à l'Évêque des difficultés est l'autorité civile représentée par le préfet.

Il suit de là que l'évêque n'a rien à démêler avec ses diocésains; il se contente de leur commander; c'est vis-à-vis d'un pouvoir étranger, souvent incarné dans la personne d'un athée, qu'il est obligé d'avoir des ménagements; c'est avec lui qu'il doit s'entendre.

Ce n'est pas toujours chose facile, sans doute, mais dans bien des cas, avec de la sagesse, de la patience, on en vient à bout

et, grâce à cela, on jouit d'une autorité irresponsable sur les catholiques de son diocèse. On ne se considère pas comme le délégué supérieur des catholiques, mais comme le préposé officiel aux intérêts catholiques. Par là, on participe de l'omnipotence et de l'irresponsabilité générale de tous les fonctionnaires français.

Il est bien clair que la situation ne serait plus la même le jour où, le Concordat étant supprimé, tout caractère officiel serait retiré aux évêques; alors, ils n'auraient plus à compter avec le préfet, mais ils se trouveraient en face de curés inamovibles titulaires de quasi-bénéfices, concédés sous une forme ou sous une autre par les fidèles de leur paroisse; ils se trouveraient en face des fidèles, créateurs de ces quasi-bénéfices, tenant par conséquent les cordons de la bourse; ils auraient, en fin de compte, à résoudre une foule de difficultés secondaires, qui ne naissent pas actuellement.

Tout ce tracas leur fait peur, d'autant plus que les habitudes centralisatrices et paperassières se sont introduites en France dans l'administration des diocèses; que les paroisses sont tenues en tutelle par l'évêché comme les communes par la préfecture, que les bureaux décident tout dans le détail, et que tant de questions nouvelles surgissant tout à coup y produiraient un encombrement extraordinaire.

Mais l'acuité même du mal amènerait le remède, et l'autonomie paroissiale surgirait nécessairement de l'impossibilité de l'administration telle qu'on la conçoit actuellement. La vieille machine craquerait sous l'effort des circonstances, et les évêques se trouveraient, dans vingt ans d'ici, déchargés de mille soucis, parce qu'au lieu d'être obligés de tout régler par eux-mêmes, ils auraient, avec un clergé capable de régler sans leur secours sa situation temporelle, toute une population s'intéressant directement à l'avenir paroissial.

Beaucoup d'évêques français sont des vieillards et peuvent difficilement espérer de connaître cet avenir. Eux, ils ne verront que les difficultés de la transformation, la secousse inévitable du premier moment; leur désir naturel est de gagner du temps, d'éloigner ce calice de leurs lèvres; on ne saurait s'en étonner,

mais il serait contraire aux intérêts catholiques de s'arrêter à ces considérations personnelles.

L'opposition des évêques a souvent aussi une autre source. Ils considèrent qu'au point de vue théologique et philosophique l'Église *doit* trouver dans l'État un aide et un soutien. Je ne suis pas armé pour discuter cette thèse, mais je sais à n'en pas douter qu'elle n'est pas admise par certains prélats très orthodoxes, connus pour leur dévouement au Saint-Siège, et promus aux dignités qu'ils ont reçues non par le caprice d'un gouvernement, mais par les suffrages du clergé de leur pays. Ces évêques représentent mieux que les autres, à coup sûr, l'opinion de leur troupeau; ils en sont l'expression. Je me refuse à croire, par conséquent, que leur doctrine sur ce point puisse être réputée contraire à la foi catholique. Ce qui est certain, c'est qu'un gouvernement ne peut pas se mêler des matières religieuses sans se soumettre aux enseignements de l'Église, s'il veut rester orthodoxe; s'il se borne à déclarer que ces matières ne sont pas de sa compétence, l'Église ne saurait lui en vouloir.

Si l'Église apparaît parfois dans l'histoire unie avec l'État, c'est qu'elle est née et qu'elle a grandi dans le milieu césarien, à des époques et dans des pays où le pouvoir civil avait toujours été confondu avec le pouvoir religieux. Elle a dû rechercher l'appui du pouvoir civil, sa reconnaissance officielle tout au moins, parce que c'était pour elle la seule manière de vivre et d'exercer sa mission dans ce milieu. Mais ce n'est là qu'une de ses formes. Justifiée dans les empires et les monarchies autoritaires, cette forme ne paraît pas convenir aux États modernes. Déjà, dans l'Amérique du Nord, l'Église catholique jouit depuis cent ans, sous le régime d'une complète liberté, de la situation la plus enviable et la plus conforme tout à la fois aux nécessités de l'heure actuelle. Cette situation a été décrite dans la Revue (1). Je renvoie le lecteur à ces pages, pour éviter d'inutiles redites.

Au surplus, l'opposition théologique de certains évêques à la séparation de l'Église et de l'État peut être rendue vaine en

(1) Livraison de mars 1891.

fait par des événements assez probables. Tous, en effet, admettent que ce régime peut être accepté par l'Église faute de mieux, non comme état normal, mais comme état de fait, par exemple en cas de persécution. Qu'un jour quelques évêques soient envoyés en prison, pour un motif quelconque se rattachant à leurs fonctions épiscopales, ils seront les premiers à réclamer la séparation. Cette hypothèse se réalisara peut-être sans beaucoup tarder.

En résumé, l'opposition des évêques est un obstacle, mais n'est pas un obstacle insurmontable, puisque les circonstances peuvent en avoir raison.

Un obstacle beaucoup plus grave vient des Catholiques français eux-mêmes.

Du moment que la charge du temporel ecclésiastique retombera sur leurs épaules, il leur faudra administrer ce temporel après l'avoir créé. Ce n'est pas tout, en effet, de trouver de l'argent pour faire vivre le clergé ; il faut aviser aux moyens d'en tirer parti, il faut organiser son emploi. En ce moment-ci, le clergé touche un traitement fixe comme tous les fonctionnaires, et tant que l'État tiendra ses engagements, ce sera lui qui administrera le patrimoine ecclésiastique ; mais l'État se retirant, qui aura la gestion des ressources du clergé?

Les catholiques eux-mêmes forcément, puisque ces ressources dépendront d'eux seuls. Or, à voir la manière dont sont menées beaucoup d'œuvres catholiques au point de vue financier, il est permis de se demander si l'exemple est encourageant.

Sans vouloir établir un réquisitoire contre ces œuvres qui ne sont pas en cause, on peut dire que le gaspillage règne dans un grand nombre d'entre elles. J'ai vu personnellement des exemples curieux de ce gaspillage, par exemple celui d'un cercle d'ouvriers qui dépensait 15.000 francs chaque année pour faire jouer au billard et conduire à la messe une quinzaine d'ouvriers. On pourrait trouver mieux, mais je cite au hasard le premier qui me revient en mémoire.

Y a-t-il donc chez les catholiques une incapacité particulière à administrer? Je ne le crois pas, car d'autres sociétés de bienfaisance, créées sous d'autres auspices, offrent de pareils spec-

tacles, mais il y a une incapacité générale des Français à conduire des intérêts publics compliqués, parce que nous avons l'habitude de voir les affaires communes à plusieurs personnes confiées à une administration irresponsable, et que nous faisons de la bureaucratie lors même que nous nous associons librement. C'est la seule forme que nous connaissions; nous l'appliquons partout, et nos associations privées mènent leurs affaires, à peu de chose près, comme les corps officiels.

Un jour, causant avec un évêque de l'éventualité de la séparation, je vins à dire que telle paroisse de ma connaissance arriverait aisément à assurer le traitement de son curé. L'évêque me répondit aussitôt que jamais il n'accepterait de mettre un curé à la solde de ses paroissiens, mais que si le malheur des temps amenait la suppression du budget des cultes, il créerait une caisse diocésaine pour centraliser les aumônes des fidèles, et les distribuerait *suivant les besoins*. A la chute de la bureaucratie civile, le prélat ne voyait qu'un remède, la création d'une bureaucratie ecclésiastique; quant à l'idée de paroisses autonomes, dotées par les intéressés, idée pourtant très conforme au droit canonique et à la tradition ecclésiastique, elle avait été complètement effacée en lui par la conception administrative. J'ajoute que cet évêque était un saint homme, absolument incapable de mêler à son escient aucune vue humaine à ses devoirs de pasteur; seulement c'était un pasteur administratif.

Le clergé, tout autant sinon plus que les fidèles, étant imbu de ces idées, tout intérêt devient compliqué à régir; la lourde machine de la bureaucratie pèse sur les entreprises catholiques, et c'est avec une crainte justifiée qu'on voit une affaire aussi grosse que l'entretien du clergé français tomber sous ce régime.

Ici encore, cependant, le danger peut être conjuré. Je crois même que la rupture du Concordat peut devenir pour les catholiques l'occasion d'un heureux apprentissage de la liberté, et cela, pour deux raisons; je m'explique.

Ce qui sauve le régime bureaucratique de la réprobation universelle, c'est l'art consommé avec lequel il sait dissimuler ses résultats. Tout est si soigneusement embrouillé, les responsabilités

sont si difficiles à établir dans le chaos administratif, qu'il faut un long et rebutant travail pour arriver à se rendre compte des vices du système. Le contribuable qui verse son argent chez le percepteur serait bien en peine d'en suivre l'emploi, car cet argent est immédiatement engouffré dans la grande caisse de l'État où tout aboutit, s'y confond avec le reste, et est ensuite distribué par une infinité de canaux. Il n'en serait plus de même du fidèle qui verserait sa contribution volontaire à la caisse du clergé de son diocèse, lors même que cette caisse centrale existerait, au lieu d'une caisse paroissiale. Même dans ce cas, la vérification serait plus aisée, les abus plus difficiles, le grossissement exagéré des frais généraux d'administration moins justifié ; ce serait un premier avantage.

Mais il pourrait se trouver insuffisant à guérir le mal, puisque nous voyons aujourd'hui des œuvres dépenser notoirement beaucoup d'argent en pure perte, sans que les personnes qui les font vivre songent à demander des comptes, à discuter l'emploi de leurs fonds.

Seulement, il faut bien remarquer que des subventions fournies par les fidèles au clergé paroissial différeraient essentiellement des *bonnes œuvres ordinaires*.

Quest-ce qu'une *bonne œuvre* en effet ? C'est une entreprise charitable soutenue par celui qui n'en profite pas. Quand on a donné son offrande pour les petits Chinois, ou pour les petits ramoneurs, ou pour le Denier de Saint-Pierre, on la marque sur son livre de dépenses au compte des aumônes, et puis c'est tout. N'exigeant rien en retour de son argent, on ne cherche pas à savoir ce qu'il devient. Cela est particulièrement vrai d'une certaine clientèle des œuvres, très riche et très mondaine, qui fait la charité pour accomplir le précepte, par crainte de l'enfer, consentant à donner un peu de son argent pour pouvoir jouir du reste en tranquillité de conscience, comme ces paysans syriens qui laissent aux Arabes nomades et pillards de leur voisinage une part de leurs récoltes afin de sauver l'autre.

Dans l'hypothèse qui nous occupe, il n'en serait plus ainsi. Le chrétien qui donnerait chaque année une certaine somme pour

son curé voudrait tout naturellement avoir un curé. Il faudrait assurer le service pour toucher son aumône. A vrai dire, ce serait une dépense du culte, une dépense dont on exigerait l'équivalent.

Il suit de là que le nouveau budget des cultes échapperait à la fois au régime bureaucratique du budget officiel, alimenté par les fonds généraux d'État, et au régime des bonnes œuvres, dans lesquelles le donateur se désintéresse plus ou moins des résultats. Il se créerait donc forcément, par le jeu normal des intérêts, un organisme autonome répondant à un besoin général.

Ce ne serait pas là un mince résultat. Les catholiques seraient largement récompensés des sacrifices que leur imposerait le régime nouveau, par la création d'une école pratique où ils apprendraient à conduire eux-mêmes leurs affaires, où ils deviendraient plus hommes, plus capables d'affronter les responsabilités. Je souhaite de toute mon âme que cette école s'ouvre bientôt. Nous en avons grand besoin.

Ce jour-là, les catholiques cesseront de gémir sur les calamités du temps présent. Ils se souviendront peut-être que les temps ont toujours été durs, qu'ils seront ainsi jusqu'à la fin du monde, et qu'au surplus les difficultés spéciales à une époque ne sont pas autre chose que les données du problème que tout homme est obligé de résoudre en venant au monde. Il n'y a que les paresseux qui se lamentent sur les données du problème qui leur est posé.

A peine est-il besoin de dire que, si les catholiques gagnaient individuellement par la séparation de l'Église et de l'État, en énergie, en habitudes de virilité, ce qu'ils perdraient en subventions et en facilité de vie, le catholicisme lui-même y gagnerait encore bien davantage. Chaque fidèle digne de ce nom serait, dès lors, contraint de sortir de son inaction pour assurer les manifestations de sa foi et l'exercice du culte qui le traduit et l'affirme; il faudrait désormais faire les affaires de sa foi, au lieu de les trouver toutes faites par l'alliance des administrations civile et ecclésiastique. La séparation de l'Église et de l'État ne serait donc pas pour augmenter le nombre des indifférents et des apathiques, et

nous croyons que l'avenir de la foi agissante et personnellement résolue en serait mieux assuré.

Nous espérons donc que les catholiques cesseront de protester. Leur provision d'indignation doit être à sec, depuis le temps qu'ils la jettent si libéralement à la face de ceux qui ne sont pas de leur avis. Il serait grand temps de se taire et d'agir.

III. — LA SITUATION LÉGALE.

Tout cela est fort bien, dira, en lisant cet article, quelque jurisconsulte ; mais quelle situation auront, au point de vue légal, les paroisses et les curés, le jour où la séparation de l'Église et de l'État sera un fait accompli? Comment pourront-ils posséder jamais des ressources assurées? Leur existence autonome supposerait une transformation profonde dans nos lois.

Cela est vrai, et c'est pour cela qu'on peut affirmer que cette transformation s'imposera comme conséquence de la rupture du Concordat. Il faudra lutter beaucoup, et peut-être lutter longtemps pour l'obtenir, mais elle se fera. On ne méconnaît pas indéfiniment un droit qui s'affirme aux yeux de tous, une nécessité de fait.

Actuellement la situation est dure; on pourra bien faire vivre le clergé paroissial en recueillant chaque année les dons des fidèles, mais on ne pourra pas doter une paroisse, faire une fondation; tout l'arsenal législatif de nos codes s'y oppose.

Un membre du Parlement qui m'avait entendu vanter le régime temporel des institutions religieuses aux États-Unis, me disait l'autre jour : « Ne pourriez-vous pas résumer en deux ou trois articles de loi les réformes nécessaires à l'établissement d'un régime semblable en France? » Je lui répondis que cela était absolument impossible, vu que les établissements confessionnels ne jouissent là-bas d'aucune immunité spéciale, mais qu'ils sont soumis au droit commun.

En effet, les associations religieuses ne sont pas traitées chez l'Oncle Sam autrement que les associations quelconques non con-

traires aux bonnes mœurs, et c'est là la véritable garantie de leur indépendance, leur vraie sécurité, leur vraie force; seulement le droit commun américain est assez large pour leur permettre de vivre sans entraves et d'assurer leur avenir.

La personnalité civile leur est facilement accordée, et les voilà capables d'acquérir, d'aliéner, d'hypothéquer comme un propriétaire quelconque; le fidéicommis est admis, comme un droit, et les voilà capables de se renouveler indéfiniment, de se survivre à elles-mêmes.

En France, la personnalité civile résulte pour quelques associations de la reconnaisssance d'utilité publique, mais c'est le très petit nombre, les autres sont obligées pour vivre de recourir à toutes sortes de subterfuges; quant au fidéicommis, il n'est jamais admis sous aucun prétexte. Il suit de là que les personnes bienfaisantes désireuses de faire œuvre qui dure, rencontrent sur leur chemin toutes sortes d'obstacles. On ne peut plus rien fonder en France. Je n'insiste pas sur ce point, parce que tous mes lecteurs savent à quoi s'en tenir là-dessus.

A supposer par conséquent que la séparation se fasse sans qu'on élargisse la liberté d'association, sans que la faculté de posséder soit accordée aux groupes qui se constituent en vue d'un intérêt commun, la situation du clergé paroissial serait extrêmement précaire. Il n'aurait jamais que des ressources incertaines.

Mettons les choses au pire et supposons que cela dure ainsi pendant de longues années, le clergé séculier se trouverait sur le même pied que le clergé régulier; il aurait même sur celui-ci un avantage, celui de ne pas former une congrégation non autorisée, d'échapper par conséquent aux mille vexations inaugurées par les décrets de 1880; les paroissos vivraient comme les couvents non reconnus; je sais bien que c'est une vie anormale, mais enfin c'est une vie, ce n'est pas la mort.

En hâtant la séparation, en la demandant au lieu de la subir, les Catholiques obtiendraient d'ailleurs très probablement des conditions plus favorables.

Dans ce cas, il y aurait un danger à éviter pour l'avenir, celui d'un régime spécial à l'Église.

Avec la tradition césarienne que se lèguent en France tous les Gouvernements qui s'y succèdent, il faut toujours redouter l'intervention subite et brutale du pouvoir; on peut craindre la confiscation, les impôts spéciaux; les précédents ne manquent pas pour les justifier. La seule manière de s'en garantir, c'est de se mettre dans la situation de tout le monde, dans le droit commun. Il faut que l'épicier se sente menacé quand on touche à un presbytère; sans cela, il trouvera toujours supportable la persécution que subiront les autres.

La réforme à souhaiter, c'est donc l'élargissement du droit commun. Elle aura des conséquences bien plus larges que la question qui nous occupe en ce moment; nous n'avons pas à les étudier aujourd'hui; il nous suffira de dire que ces conséquences ne nous effraient pas. Laissez s'organiser et se coaliser librement les intérêts qui se recherchent; si quelques-uns acquièrent ainsi une puissance considérable, c'est qu'ils répondront à un vrai besoin; mieux vaut que leur puissance se manifeste ainsi, par une voie normale et pacifique, que de s'affirmer par des révolutions. Le Gouvernement lui-même ne peut qu'y gagner.

IV. — L'ÉGLISE AFFRANCHIE.

Quant à l'Église, une fois affranchie de la domination temporelle du pouvoir civil, soustraite à sa protection ou à ses attaques, elle serait bien plus à même d'accomplir sa mission divine.

Le nouveau régime lui rendrait, en premier lieu, un service analogue à celui qu'il rendrait au pouvoir civil. De même que le terrain politique serait débarrassé de la question religieuse; de même le terrain religieux serait débarrassé de la question politique.

Actuellement, le joug de l'État est si pesant pour la religion que certains ecclésiastiques considèrent comme un devoir le renversement des hommes qui nous gouvernent. J'ai entendu

des mandements épiscopaux écrits sur le thème de l'obligation de voter (on ne disait pas pour qui, mais c'était assez clair), avec variations sur les lois scolaires, inspirées des discours de M. Chesnelong. J'avoue que ce genre d'instructions pastorales m'a toujours inspiré de tristes réflexions. Le peuple ne les suit guère, et comprend tout simplement que les curés regrettent de ne plus gouverner. Quand ont-ils gouverné? il n'en sait rien; comment aspirent-ils à gouverner? il ne le sait pas davantage, mais il est persuadé que les riches et les curés conspirent ensemble pour devenir les maîtres, et quand on lui dit en chaire de voter pour le candidat du château, il n'a plus de doutes.

L'inconvénient grave de cette conviction, c'est que le peuple se trouve ainsi détaché de sa religion. Cela augmente sa méfiance. Quand il verra clairement que le curé est un citoyen comme un autre, n'ayant rien à perdre ni à gagner aux changements politiques, cette méfiance diminuera au grand profit de la religion.

Un autre avantage sera de donner au clergé une attitude plus digne. En face du pouvoir civil, il a toujours eu, depuis le Concordat, une situation fausse. Les Gouvernements le considèrent ou bien comme un auxiliaire utile mais inférieur, — c'est l'idée napoléonienne de la gendarmerie en soutane, — ou bien comme un ennemi. On le tient en laisse au moyen du budget des cultes, en lui faisant sentir, chaque fois que l'occasion s'en trouve, sa position dépendante. A ce régime, il a fini par prendre une allure de docilité onctueuse dont il ne se départit que pour quelque réveil soudain, malencontreux et isolé. On dirait une race vaincue qui essaie de temps en temps de secouer sa chaîne et réussit simplement à la rendre plus pesante. Est-ce bien là la manière d'être qui convient aux ministres du culte? Non sans doute, et les bons Catholiques ne regretteront pas de la leur voir abandonner. Quand l'Église sera libre, les prêtres seront tenus d'avoir de la virilité, de l'énergie, du caractère; ils auront à conduire des intérêts dont ils seront seuls responsables.

Ce n'est pas seulement vis-à-vis du pouvoir civil que leur indépendance s'affirmera. Vis-à-vis même de leurs supérieurs ecclé-

siastiques, ils auront une situation mieux définie, la situation que leur assure le droit canonique et que le Concordat a détruite. Ce n'est pas l'Église qui a constitué le pouvoir épiscopal tel que nous le connaissons en France, c'est Napoléon; l'Église l'a subi par peur d'un plus grand mal, ainsi que je l'expliquais plus haut, mais cela n'est pas conforme à son organisation traditionnelle.

Cette organisation ne comporte pas davantage les habitudes administratives qui se sont introduites dans les affaires ecclésiastiques de la France, comme dans les affaires civiles, militaires, dans tout son organisme. Il nous semble que l'initiative doive toujours venir d'en haut, que le respect dû aux supérieurs exige leur intervention en toutes choses, que l'autonomie temporelle conduise au schisme. Il règne en toutes ces matières une confusion d'idées extraordinaire, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en est ainsi. En 1740, au moment où les soi-disant libertés de l'Église gallicane étaient dans toute leur splendeur, on se plaignait déjà à Rome de la manie française de recourir au Pape à tout propos. « Vos Français sont d'étranges gens, disait-on au président de Brosses pendant son séjour à Rome. Nulle nation catholique n'affecte plus de mépriser l'autorité du Pape, et nulle ne lui en attribue davantage quand elle en a besoin. Si vous venez demander à la cour de Rome quelque ordonnance qu'elle n'aurait pas songé à rendre, on a beau vous faire des objections, vous portez sur le pinacle le pouvoir du vicaire de Jésus-Christ. Il faut vous expédier tout de suite; rien n'est plus simple. Qu'est-ce que le Pape ne peut point? C'est la *furia francesse*, et puis, quand l'ordonnance est rendue, vous la portez en France à vos parlements qui nous font mille avanies..., mais en même temps que vous refusez dans votre pays d'avoir la moindre déférence pour ce qui émane de l'autorité papale en matière spirituelle, il semble que vous vouliez en attribuer une sans bornes sur ce même point soit à votre roi, soit à votre clergé. Celui-ci vient nous demander des condamnations contre des choses sur lesquelles nous eussions gardé le silence; et, quand nous les avons données vous vous en prenez à nous; vous nous accusez d'être les

auteurs de vos dissensions dont vous-mêmes êtes seuls la cause (1). »

Cette habitude de faire toujours appel aux supérieurs est la caractéristique des faibles. Les forts agissent tout autrement. « Laissons le champ libre à l'action individuelle, s'écriait dans une circonstance particulièrement solennelle un archevêque américain, prêchant devant tous les évêques des États-Unis et du Canada; les laïques n'ont pas besoin d'attendre le prêtre, ni le prêtre l'évêque, ni l'évêque le Pape. Les timides marchent en foule, les braves en simple file. Quand on vous demande des efforts combinés, soyez prêts; en toutes circonstances soyez prompts à obéir quand on vous donne des ordres; mais n'oubliez pas qu'il y a une large place pour l'action individuelle, et qu'un grand bien est à faire par elle (2). »

Je n'ose pas espérer que nos ecclésiastiques français soient transformés du jour au lendemain, par la seule vertu de la séparation de l'Église et de l'État, au point de prêcher et d'agir comme l'archevêque de Saint-Paul; je pense seulement que, mis en présence de difficultés nouvelles, obligés de compter sur eux-mêmes, les Catholiques français prendraient quelque chose de cette fière attitude.

Mais, je le répète, Dieu veuille qu'on se hâte! Si par le jeu de la politique, un « *bon gouvernement* » présidait bientôt aux destinées de la France, le Clergé et les Catholiques, trop heureux de retrouver l'appui de ce bras séculier qui les a tant malmenés, chanteraient le *Te Deum* à pleins poumons et retourneraient joyeusement à la chaîne !

Paul de Rousiers.

(1) *Lettres Familières* écrites d'Italie en 1739 et 1740 par Charles de Brosses, t. II, p. 132 et 133. *Lettre à M. l'abbé Cortois de Quincey*.

(2) « Let there be individual action. Layman need not wait for priest, nor priest for bishop, nor bishop for Pope. The timid move in crowds, the brave in single file. When combined efforts are called for, be ready and at all times be prompt to obey when orders are given; but with all this there is vast room for individual action and vast good to be done by it. » (*Souvenir Volume of the centennial celebration and catholic Congress*, p. 17.)

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

IX.

LES RACES ÉTRANGÈRES DANS LA VALLÉE DU NIL. LA RACE INDO-EUROPÉENNE : — LES ROMAINS (1).

I. — LA CONQUÊTE ROMAINE : CONSTITUTION DE LA VILLE-ÉTERNELLE.

Malgré le déchirement et les luttes sanglantes qui suivirent la mort d'Alexandre, un lien puissant continuait de réunir, comme en faisceau, les parties diverses de l'empire créé par le jeune conquérant. En effet, l'unification de la race grecque sous le sceptre du roi de Macédoine avait été suivie d'un mouvement très puissant d'expansion; les établissements à demeure de colonies grecques avaient suivi la marche de l'occupation militaire; partout dans l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, des bords du Nil aux pieds du Caucase, les éléments helléniques occupaient dans chaque région la situation dominante, et se reliaient les uns aux autres par la similitude de formation première, par l'exercice même d'une activité d'esprit et de corps bien supérieure à celle des races indigènes. Nous avons reconnu

(1) SOURCES : Hérodote, *Histoires*. — Thucydide, *Guerre du Péloponèse*. — Tacite, *Annales*, — *Agricola*, — *Histoires*. — Champollion-Figeac, *Égypte ancienne* (Paris, Firmin-Didot), 1876. — E. Revillout, *Revue égyptologique*, 1881, 1887; Paris, E. Leroux. — Le même, *les Obligations en droit Égyptien*, Paris, Ernest Leroux, 1886. — Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, Paris, Hachette, 1885. — S. Cherubini, *Nubie*, Firmin-Didot, collection de l'*Univers Pittoresque*, Paris, 1878.

précédemment les causes de cette supériorité si marquée chez les Pélasges de la branche grecque (1).

Telle est la raison qui de plusieurs royaumes divisés par les jalousies et les ambitions de leurs chefs faisait cependant, au point de vue social, un seul corps, au sein duquel régnait une *civilisation homogène*, c'est-à-dire ayant une commune origine, engendrée par des circonstances semblables. L'Égypte, sous le sceptre des Ptolémées, était l'une des principales associées dans cet ensemble de nations dominées par les Grecs; elle participait à la suprématie dans la richesse, la puissance et les arts, qui faisaient du faisceau hellénique le centre du monde alors connu.

Nous avons aussi indiqué déjà le point faible de la civilisation grecque : l'instabilité des pouvoirs et des situations, les rivalités intérieures, dues au développement du commerce (2) et à l'état social qu'il engendre : c'est la pratique intense du commerce maritime qui a poussé en avant les Hellènes, et les a distingués des Pélasges primitifs en leur faisant un sort plus brillant mais moins stable.

Rome devait profiter du mauvais équilibre social inhérent au monde grec, pour en renverser l'édifice. Cent trente ans après la mort d'Alexandre, les tenaces Romains pourchassant Annibal combattaient victorieusement aux Thermopyles contre Antiochus de Syrie; l'an 168 avant notre ère, Paul-Émile rencontrait à Pydna la phalange macédonienne, et quoiqu'il eût frémi d'abord à la vue de « cette bête monstrueuse, hérissée de piques et renversant tout devant elle », le vieux consul força le roi Persée à suivre son char triomphal. Le sac de Corinthe (146 av. J.-C.), la ruine d'Athènes par Sylla (86), la réduction en provinces romaines du royaume de Mithridate (63) et de la Syrie (64), sont les étapes qui conduisirent la puissance romaine jusqu'aux portes du palais de Memphis où Cléopâtre se donna la mort. Avec la dernière *fille aînée* des Pharaons, le flambeau de la civilisation grecque s'éteignit.

La race hellénique s'était introduite pacifiquement en Égypte.

(1) Voir l'article précédent, t. XII, p. 224 et suiv. et les renvois.
(2) V. l'article précédent, p. 236.

Par l'exemple de son industrieuse activité, par sa liberté d'allures et son ouverture d'esprit, par la persuasion et la bonne grâce, en somme, et non par la force, elle avait acheminé les Égyptiens vers un état social plus élevé. L'ordre de choses gréco-égyptien se résume dans l'attitude constante des Ptolémées. — je veux parler de leur politique, et non de leurs crimes ou de leurs désordres privés : — la dynastie lagide, sous la forme pharaonique dont elle était revêtue, conservait les qualités d'action et les tendances au perfectionnement qui distinguèrent la Grèce antique. Elle ranima du souffle puissant du génie grec, et soutint pendant trois siècles, la vieille société égyptienne.

Les Romains agirent dans la vallée du Nil d'une façon toute différente. Ils se présentèrent au peuple égyptien en maîtres, non en initiateurs, ou en associés.

Octave, le vainqueur d'Antoine et de Cléopâtre, fit d'abord table rase devant lui en supprimant ou écartant du pays tous les descendants de la fille aînée des Lagides. Césarion, déjà associé à la couronne, fut mis à mort ; les enfants issus d'Antoine furent confiés à Juba, roi de Mauritanie. « L'histoire, dit Champollion-Figeac, n'a plus rappelé leurs noms (1). » Puis il régla d'une manière spéciale le sort de la vallée du Nil. Cette riche conquête ne pouvait être abandonnée à la colonisation légionnaire, comme les autres provinces romaines dont la liste allait toujours s'allongeant : elle était toute en culture, et donnait des rendements inconnus partout ailleurs, à la condition d'être maintenue sous le régime qui lui est propre et sur lequel j'ai déjà longuement insisté : le patronage d'un maître unique et puissant. Outre qu'on ne peut facilement déposséder une population purement agricole, le morcellement du territoire entre les colons militaires et l'apport de capitaux privés par les chevaliers romains, mode ordinaire de la mise en valeur et de la prise de possession des provinces, ne pouvaient s'appliquer à l'étendue des nomes, ni suppléer au trésor pharaonique. Le neveu de César fit ériger l'Égypte en *province sénatoriale*,

(1) P. 464.

et y fit installer, au lieu d'un proconsul, un *préfet* nommé par le sénat. Ce magistrat, parmi tous ceux des provinces romaines, était le seul à porter le titre de préfet. Rome reconnaisait, comme autrefois Darius, la nécessité d'un pouvoir unique, imposé en Égypte par les conditions du *lieu*. Mais toutes les précautions furent prises pour river solidement la chaîne qui devait relier l'Égypte à l'administration de la Ville, dont le sénat était chargé; et ensuite au fisc de l'empereur, lorsqu'Octave, parvenu au pouvoir suprême, transforma sa conquête en province impériale : le préfet ne put être choisi ni parmi les sénateurs ni parmi les patriciens de marque; on le prit dans l'ordre équestre (1). Il fut surveillé de près, révoqué, exilé, mis à mort sur de simples soupçons d'indépendance. En outre, pour qu'aucune chance ne restât à l'Égypte de secouer le joug, il fut interdit à tout nomarque, à tout noble Égyptien, de se rendre à Rome ou de paraître au sénat; à tout sénateur ou chevalier romain, d'aller en Égypte sans la permission de l'empereur (2). Le *préfet augustal* exerçait de pleins pouvoirs, mais d'après les ordres précis venus de Rome; aucun conseil pris en Égypte ne fut institué pour éclairer ou contrôler sa gestion. Ses bureaux centralisèrent toute l'administration du pays et la perception de l'impôt fut remise à des fermiers ou publicains. Seuls de l'ancienne hiérarchie de fonctionnaires qui, sous des titres divers, remontaient aux temps pharaoniques, les *topogrammates* et les *komogrammates* conservèrent dans chaque nome leur modeste position : c'étaient des « ptérophores » ou scribes appartenant à la dernière classe sacerdotale, et chargés du cadastre, de l'assiette du tribut sur les champs et sur les terrains de ville (3). On ne pouvait ni supprimer ni remplacer ce vieux rouage administratif essentiellement local, appelé à fixer la part royale des produits de l'Égypte : prélever cette part

(1) Tacite, *Histoires*, lib. I, 11 : « Ægyptum, copiasque quibus coerceretur, jam inde a Divo Augusto, equites romani obtinent, loco regum. Id visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam,... domi retinere ».

(2) V. Champollion-Figeac, p. 50, 465.

(3) V. E. Revillout, *Revue égyptologique*, 1887, p. 37 à 39. — Le même, *les Obligations en droit Égyptien*, p. 211.

intégralement et rigoureusement, était le but suprême de toute l'administration du préfet augustal.

Ayant ainsi renversé de fond en comble le trône pharaonique, supprimé la noblesse et même les fonctionnaires supérieurs des nomes, l'empereur romain s'attaqua à l'influence des prêtres égyptiens. Il voulut les battre avec leurs propres armes, les convaincre d'infériorité dans leurs calculs astronomiques, la plus ancienne de leurs traditions et la base première de la considération qui les entourait. Il substitua l'année césarienne à l'ancienne année vague ou *sacrée*, dont le premier jour était fixé par le lever héliaque de l'étoile Sirius. Cette réforme fut rendue obligatoire par édit. Alexandre, cependant, avait ordonné de conserver dans son intégrité le calendrier national égyptien (1).

A l'inverse de la marche prudente suivie par le héros grec et par ses successeurs lagides, la conquête romaine détruisait à jamais, sans aucune arrière-pensée de restauration future, toutes les institutions qui avaient fait cortège à la plus antique monarchie de l'univers. Elle n'entendait point insérer une greffe latine sur la vieille souche pharaonique, laisser l'Égypte vivre de sa vie propre en faisant faire un pas en avant à ses institutions, et en prélevant comme le Grand Roi de Perse une honnête rémunération. Les nouveaux maîtres disposaient de toute la force que procure la centralisation du pouvoir et des services généraux; ils sentaient aussi les besoins sans cesse grandissants qui naissent de cet état des choses : tout les poussait à procéder sans ménagement, sans délai, à l'exploitation de l'Égypte au profit de la ville conquérante.

Ainsi, en ces lieux mêmes *où la branche hellénique des Pélasges*, représentée d'abord par ses hardis navigateurs, ensuite par les rois lagides, avait suivi les voies de la conciliation et de la douceur, et réussi à modifier et à conserver tout à la fois la première en date des civilisations humaines, — une autre *branche de la race pélasgique* vient au contraire imposer une domination

(1) V. Champollion-Figeac, p. 236 à 240.

brutale, effacer un passé immémorial, et prononcer le « finis Ægypti ».

Le lecteur voit clairement, je pense, la question qui se pose devant nous : Pourquoi cette conduite si opposée, tenue par les deux plus célèbres nations issues des Pélasges? Quelles sont les causes *sociales* qui ont amené ce contraste?

Il y a entre ces deux nations illustres, les Grecs et les Romains, des liens d'origine, des rapports étroits, une parenté et une ressemblance que nous sentons, que tout le monde reconnaît dès les premiers pas faits dans l'étude de l'antiquité. Il y a également entre eux des différences de caractère, de génie, aussi visibles et aussi incontestables que leurs affinités. Mais nous ne voulons point nous contenter d'aperçus généraux, reposant sur le sentiment et l'impression personnelle et toujours un peu vague, quoique leur conclusion d'ensemble ne puisse être attaquée. Nous essaierons d'aller au fond des choses, de donner des raisons précises. La marche à suivre est tout indiquée : il s'agit d'explorer méthodiquement les origines et les modifications successives de la société romaine, en nous bornant toutefois aux traits principaux afin de ne pas dépasser le cadre de notre étude. Je résume ce qui a eté précédemment exposé au sujet de Pélasges primitifs (1) : Le lieu d'origine et de formation sociale de cette race est la région montagneuse, très voisine du berceau ou du centre premier de toutes les races humaines, qui sépare les déserts de l'Asie occidentale d'avec les steppes basses habitées actuellement par les Turkmènes, les Cosaques, etc. Cette région diffère des sols environnants en ce qu'elle permet de vivre au moyen de travaux variés, tandis que les steppes ou les déserts permettent le seul travail dominant du pâturage nomade. Les pasteurs sont organisés, par suite des conditions du lieu qu'ils habitent, en vastes communautés; lorsque ces familles patriarcales abordent un sol propre à la culture, elles tendent à conserver le plus longtemps possible le type de la culture rudimentaire et celui du *domaine plein*. Les gens de la région montagneuse sont au con-

(1) V. l'article précédent, p. 227 à 232.

traire poussés, par la variété des produits de leur sol, vers l'échange de ces produits et vers la spécialisation des travaux. On voit apparaître parmi eux une race particulièrement adonnée à la culture, recherchant les territoires les plus fertiles, de préférence les vallées ouvertes sur la mer. Les récoltes obtenues par ces agriculteurs sont susceptibles d'une longue conservation : elles sont propres à produire *la richesse*. Pour mettre ces amas de denrées échangeables à l'abri du pillage dont l'habitude est engendrée chez les voisins par la pratique du pâturage en petits plateaux, de la cueillette et de la chasse, la race agricole construit des résidences fortifiées, des villes entourées de très fortes murailles, appelées *cyclopéennes* par les archéologues. Ces agriculteurs-bâtisseurs sont les Pélasges.

Se multipliant avec rapidité, par suite de l'abondance même de leurs produits, et forcément agglomérés sur des territoires restreints, les Pélasges ont émigré par mer, et fondé sur toutes les côtes méditerranéennes de très nombreux établissements semblables aux premiers.

Les Grecs, appartenant par leur origine à la race pélasgique, ont été modifiés par le milieu marin dans lequel ils sont tombés. J'ai décrit la transformation qu'ils ont subie de ce chef, j'en ai développé les conséquences.

Mais il y eut d'autres émigrations pélasgiques, — de première ou de seconde main, — qui ne se sont pas trouvées à proximité des anciens centres de commerce maritime et de piraterie; les établissements qu'elles ont fondés ont conservé beaucoup plus longtemps que ceux des Pélasges grecs les moyens et le mode d'existence qui caractérisent la société primitive de laquelle ils sont issus.

Même en Grèce, aux portes d'Athènes, si nous en croyons Hérodote, le nom de *Pélasges* avait été longtemps conservé aux populations qui s'entêtaient à vivre exclusivement de la culture. Ces Pélasges, au dire d'Hécatée, avaient cédé aux Athéniens le mur de l'acropole, c'est-à-dire l'ancienne forteresse pélasgique (1),

(1) Hérodote, V, 64.

en échange du territoire situé au pied de l'Hymète : ils mirent en valeur ces terrains autrefois stériles, et les cultivèrent si soigneusement, que l'envie des gens de la ville en fut éveillée (1). Chassés par la violence des champs qu'ils avaient défrichés, les Pélasges de l'Hymète se réfugièrent à Lemnos et à Imbros, qu'ils occupaient encore au temps de Darius (2).

A plus forte raison encore des colonies pélasgiques, établies au loin vers l'occident, hors des mers grecques et sur des points délaissés par les flottes ou les caravanes commerciales, pouvaient s'attacher de plus en plus à la culture, qui les rendait riches et puissantes au milieu des peuplades adonnées à des travaux moins pénibles, mais moins productifs. Je veux parler ici, on le voit, des Pélasges *italiotes*, et tout spécialement de ceux qui, plus aventureux ou partis plus tard, vinrent occuper les côtes médianes d'Italie, entre l'Étrurie déjà fort avancée dès les anciens âges, et la Grande-Grèce qui devait se couvrir de comptoirs florissants. — On ne peut assigner une date historique à l'établissement des Pélasges dans le Latium. Albe-la-Longue, la cité qui enfanta Rome, fut-elle fondée par les Troyens sous la conduite du pieux Énée? ou par des Étrusques dignes d'être comparés aux Pélasges de l'Hymète, et qui, s'entêtant comme ceux-ci à la culture, se seraient retirés aux confins de leur pays pour échapper aux inconvénients d'une société fort adonnée au commerce extérieur? Je ne puis me prononcer entre ces deux hypothèses; mais il est constant que, parmi les populations diverses du Latium, il se trouva une race formée à la culture, habitant des villes ceintes de fortes murailles. Cette race vivait traditionnellement de cette manière, et chez elle des rites religieux extrêmement anciens consacraient à la fois, et les bornes des champs, et les remparts de la cité (3).

La situation géographique du Latium mérite d'être considérée. La grande chaîne des Apennins qui figure l'arête longitudinale de la péninsule italique présente vers le milieu de sa

(1) Hérodote, VI, 137.
(2) *Ibid.*, V, 26.
(3) Voir Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, l. II, ch. VI, et l. III, chap. IV.

longueur un double coude; après avoir, dans sa partie septentrionale, suivi une direction qui la rapproche de la côte adriatique, elle se rejette subitement vers l'ouest, et reprend ensuite son orientation vers le midi, mais en se tenant plus près de la mer Tyrrhénienne. Le premier coude de la chaîne est occupé par le *Gran-Sasso*, point culminant des Apennins; et la partie dirigée vers l'ouest forme le massif montagneux des Abruzzes, qui semble en appuyer la base. Ce massif se prolonge par étages jusqu'aux monts de la Sabine, et aux coteaux qui viennent expirer au bord de la plaine. Le Latium comprend la partie moyenne et la partie basse de cette région. La côte, marécageuse et insalubre sur une grande étendue, n'offrant aucun bon port naturel, n'attirait nullement les navigateurs. Mais le large territoire ondulé qui s'étend aux pieds des monts, avec ses eaux abondantes, son sol gras et profond, propre au labour et à l'entretien des bœufs, pouvait bien tenter des Pélasges. Ils y retrouvaient en effet les conditions mêmes dans lesquelles leur race s'était formée : une terre arable fertile en grains, avec des sites pouvant donner le fameux *vino padronale* dont le nom sert encore d'enseigne aux auberges de la Rome moderne (1); puis des voisins montagnards, en mesure d'échanger les bois, les bestiaux, les fruits et le gibier contre les produits agricoles, tout en entretenant l'art de la guerre.

Dans Albe, ou dans Rome à ses débuts, nous retrouvons donc une cité pélasgique très conforme à l'original.

Il ne faut pas s'y tromper : la race agricole du Latium n'est point une race vaincue et refoulée des petits plateaux de pâture, condamnée par son éviction des montagnes à vivre du pénible travail des champs. Les habitants des cités latines apparaissent au milieu de leurs voisins comme une race puissante, supérieure; comme des *civilisés* au milieu de peuplades arriérées, guerrières il est vrai, mais qui au fond dépendent d'eux. Elles dépendent d'eux par *les cultures*, dont le rendement est plus

(1) Le *vin* paraît avoir été l'objet d'une fabrication remontant à la plus haute antiquité chez les Pélasges. Exemples : les festins homériques, les mythes grecs et latins de Bacchus.

considérable, plus sûr, plus recherché que leurs produits de simple récolte. Elles dépendent aussi de *la prévoyance* spéciale à la race agricole, qui emmagasine les subsistances et peut fournir les vivres dans les cas de famine, si fréquents chez les sociétés simples.

Chez la race agricole qui avait importé en Italie les vieux rites de ses ancêtres pour la protection de la cité et du foyer sédentaire, la culture n'excluait pas la possession de nombreux bestiaux. Les rois d'Albe étaient propriétaires de troupeaux, que des pasteurs réduits à la domesticité conduisent jusqu'à la lisière des grands bois. C'est chez un pâtre soumis, un serviteur du roi leur oncle (1), que furent élevés Romulus et Rémus. Ces jeunes gens, avec les autres pâtres royaux ou dépendant de la cité, mettaient en fuite les brigands des forêts, ou les pasteurs transhumants des monts Sabins; et aussitôt que Rome fut maîtresse de la plaine, on la voit se mettre en marche pour conquérir de nouveaux territoires, qu'elle s'annexe en soumettant des montagnards.

Nous trouvons donc ici, au pied des montagnes, non une population évincée qu'exploitent les montagnards, mais au contraire une société supérieure et plus puissante qui tend à se rendre maîtresse de la montagne elle-même.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, les conditions offertes par le Latium aux cultivateurs des cités sont les mêmes que celles dans lesquelles s'est primitivement établie la race des Pélasges.

Dans la région montagneuse occupée par eux en Orient dès l'origine, les Pélasges semblent, eux aussi, des civilisés et des

(1) J'incline à croire que les premiers rois d'Albe et de Rome furent précisément des citoyens de la ville qui possédaient de grands troupeaux, et disposaient par suite, pour la protection des cultures, d'une avant-garde de pasteurs; tandis qu'ils tenaient les cultivateurs eux-mêmes dans une certaine dépendance, en leur fournissant des bœufs. On sait quelle charge l'achat des animaux de labour représente pour le cultivateur qui s'établit, et qui doit d'ordinaire recourir au crédit pour se les procurer. On admet généralement le radical *pecus* comme donnant l'étymologie du nom romain de la monnaie. Les gros possesseurs de bœuf sont bien pu jouer, à l'origine, le rôle colonisateur exercé plus tard par les chevaliers, le rôle que Thucydide (I, 9) prête à Pélops dans la fondation d'Argos « grâce aux trésors apportés d'Asie ».

puissants, des hommes supérieurs à ceux qui les entourent par l'énergie et la richesse. Je n'alléguerai à l'appui de cette opinion qu'un seul fait : leur régime d'émigration par mer à la recherche des territoires fertiles, qu'il leur fallait à nouveau défricher et approprier, alors que toute autre race non attachée comme eux par une formation très ancienne aux durs travaux de la terre n'eût pas été capable d'entreprendre cette colonisation, alors surtout qu'agglomérés en grand nombre, ayant dans leurs indestructibles enceintes une base d'opération sûre et des magasins, il leur eût été facile, sans sortir de leur pays, d'entamer contre les populations vivant de la simple récolte une lutte victorieuse qui aurait eu pour terme la conquête et l'invasion des montagnes par les colonies sorties des cités : l'exemple des Romains est là pour l'établir. Les travaux attrayants et faciles, mais *inférieurs au point de vue de la production de la richesse,* ont été dédaignés, c'est le mot propre, par les Pélasges primitifs, qui ont préféré tenter la voie périlleuse des mers. Ils portaient autour de leur cœur le « robur et æs triplex » ; de génération en génération, ces hommes éminemment capables avaient tenu le bon bout dans les échanges, et ils voulaient avant tout le conserver. Il est probable, — c'est l'hypothèse la plus satisfaisante au point de vue social, — que ces générations de capables remontaient jusqu'au premier groupe humain adonné à la culture (1), au groupe qui conservait, comme un écho des civilisations antédiluviennes, la notion de la richesse accumulée produite par l'art agricole, et tenait de ces sociétés disparues son fonds de premier établissement.

Nous considérerons donc les premiers Pélasges comme les plus anciens des hommes qui soient entrés dans la voie de la culture en vue des échanges et de la production de la richesse. Nous relierons ainsi aux puissantes civilisations détruites par le déluge les origines de la Ville Éternelle. L'analogie des conditions au sein desquelles Rome prit naissance, avec celles qui entourèrent la race pélasgique dès son berceau, est un de ces

(1) Genèse, IX, 20.

traits qui révèlent le gouvernement providentiel du monde.

On comprend que les institutions pélasgiques déjà formées, transportées dans un milieu semblable en tout à leur milieu générateur, et mises à l'abri des causes modificatrices que nous avons vu agir sur les Pélasges helléniques, durent se développer librement dans toute leur force. Elles prirent racine et poussèrent dans le Latium à la façon d'un bel arbre, que l'on ne taille point, qu'on ne mutile pas pour la greffe, et dont les rameaux s'étendent au loin, dominant les alentours.

Examinons donc quelles durent être les institutions particulières, les formes sociales, imposées par la nature de leur travail aux premiers agriculteurs capables agissant en vue de la production de la richesse, et conservées au peuple romain par la disposition providentielle du lieu.

La culture, en vue des échanges et de la production de la richesse, de produits qui se conservent (comme les grains) ou qui gagnent à être conservés (comme le vin), amène le développement du pécule, et la constitution de la propriété par ménages, ou au moins par communautés très restreintes chez lesquelles on travaille *à la part*. Les chefs de famille se font chacun une situation en rapport avec *son énergie au travail* et avec *sa prévoyance,* sa capacité d'amasser, d'économiser. La faculté d'échange, qui naît de l'habitation en sols variés, et la facile conservation des produits, ont pour conséquence : 1° la constitution des capitaux en grains et bestiaux d'abord, puis en numéraire représentatif de ces denrées; 2° ensuite, *la vénalité de la terre,* considérée comme un capital; 3° enfin, le prêt à usure, par assimilation du capital avec la terre productive qu'il peut acheter, ou avec le croît du bétail mis en cheptel. Or, dans la société romaine primitive, tenue à l'écart du commerce extérieur, la richesse, la situation de chaque chef de famille, ne pouvaient naître que de la possession de la terre, par une culture énergique et une soigneuse économie. Pourquoi ces vieux Romains sont-ils si durs et appliqués au labeur des champs, si sobres et parcimonieux? pour conserver et augmenter leurs champs, ou leurs capitaux, et par là même leur situation dans la cité.

N'est-ce pas là le type si fortement accusé des héros de l'ancienne Rome, du rude laboureur Cincinnatus, de Fabricius mangeant ses raves au coin de l'âtre, et aussi de Caton l'Ancien, tout occupé de ses champs et tondant sur un œuf? Je n'invoque, à propos de ces faits si connus, que l'autorité du *De Viris*.

A de pareilles gens, aussi âpres au gain et aussi maîtres d'eux-mêmes, l'indépendance est à la fois nécessaire et assurée. Si au début de leur établissement ils ont souffert au-dessus d'eux un roi, — qui d'ailleurs ne semble pas les avoir beaucoup gênés dans la direction de leurs affaires, — c'est, j'en suis persuadé, parce que le concours d'un capitaliste en bétail d'abord, puis en argent comme le fut Tarquin, était indispensable aux premières entreprises. Mais sitôt que les citoyens capables de devenir et de rester propriétaires eurent fait pencher de leur côté la balance des comptes-courants, ils firent la République (1) : le Sénat s'affranchit de la tutelle des rois, prit seul en mains les affaires publiques, *rem publicam*, et fit descendre le pouvoir exécutif aux mains de délégués élus. Entourés de leurs tenanciers ou clients, les propriétaires arrivés forment le noyau de la cité romaine, le Sénat; ce sont les Patriciens, *Patres conscripti*, dont les noms sont inscrits au grand-livre d'une association solide, reposant sur la possession du territoire. Ils prêtent à usure, en denrées ou en argent, aux artisans établis en ville, qui eux sont dénués de propriété foncière et soumis au régime urbain (2). Par deux fois la plèbe romaine, écrasée sous les créances patriciennes, prend le parti de la grève et de la sécession. *Sane vetus urbi fœnebre malum*, dit Tacite, *seditionum discordiarumque creberrima causa* (3).

Le noyau des propriétaires romains, le Sénat, forme un corps

(1) C'est alors que la classe des chevaliers, ou capitalistes privés, possédant du bétail à vendre ou de l'argent à placer, *mais non la terre*, se développa, non avec la prépondérance qui appartenait au roi, prêteur subventionnant la propriété, mais avec le rang secondaire qui appartient à de gros fournisseurs. — Dans les colonies, les chevaliers reprenaient le premier rôle parce qu'ils apportaient une subvention nécessaire.

(2) V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, liv. IV, ch. II.

(3) *Annales*, lib. VI, 16. Tacite ajoute un peu plus bas : « Trepidique Patres; neque enim quisquam tali culpa vacuus. »

qui ne peut se disjoindre sans amener la perte de la cité. Il faut une justice au milieu des cultivateurs, un commandement militaire pour protéger les cultures. C'est l'assemblée du Sénat, la réunion des détenteurs des principaux et des plus solides intérêts, qui forme l'essence même de la cité, de la république. Or, à l'inverse de ce qui se passe dans les cités grecques, où le groupe des capables et des riches, issu du commerce, se renouvelle constamment par suite de l'instabilité des positions, le patriciat qui gouverne et incarne la république romaine est stable et perpétuel, car la situation de ses membres repose sur la culture et l'épargne, qui n'ont rien d'aléatoire. Ce groupe dirigeant subsiste toujours, composé des mêmes familles; les affaires publiques sont toujours rapportées aux intérêts de ces familles, qui représentent d'une manière continue les intérêts dominants de la cité. C'est donc pour le Sénat que la république travaille, combat, s'agrandit.

En résumé, il y a à Rome un noyau permanent qui est toujours le même et profite toujours de tout. Le Sénat romain est ce corps éternel. Il rapporte tout à sa cité, car il est lui-même le centre et l'âme de la cité.

Chez aucune cité hellénique, le groupe dirigeant n'a la même force ni la même tendance à l'accaparement. Avec l'énergie, l'âpreté et la ténacité que la culture intense avait imprimées à leur race comme caractères dominants, et dont leur vieux droit porte la marque indélébile (1), les Romains représentés par leur immuable Sénat méritent bien cette appréciation d'un chef breton, rapportée par Tacite : *Raptores orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, et mare scrutantur : si locuples hostis est, avari; si pauper, ambitiosi : quos non Oriens, non Occidens satiaverit* (2). La conception d'un empire universel, dont les profits appartiendraient à la cité, s'imposait au patriciat de la Ville, qui se retrouvait toujours debout, toujours le même, au milieu des variations et des chutes où se perdaient les société voisines.

(1) V. E. Revillout, *les Obligations en droit Égyptien*, Introduction, p. LXXVII à LXXXI.
(2) Tacite, *Agricola*, XXX.

Au-dessous du Sénat se formait le peuple romain, — les non-propriétaires, à la fois exploités et patronnés par les Patriciens. Les individus qui le composent sont eux-mêmes imbus des maximes et des idées qui naissent dans un milieu social dont les dirigeants sont tels que nous venons de les décrire. Le peuple est lié, lui aussi, quoique en sous-ordre, à la cité, dans laquelle il trouve ses moyens d'existence, et qui pourvoit à l'établissement au dehors des membres en surcroît. Il fait passer avant tout la grandeur de la république, qui renferme tous ses intérêts.

L'expansion romaine en dehors de la ville et de son premier territoire offre un cas particulier dans l'ensemble des migrations pélasgiques. Les colonies sortant du milieu pélasgique primitif prenaient la mer pour s'établir au loin sur des territoires nouveaux et inconnus: une fois l'installation faite, tout rapport se trouvait supprimé entre la cité mère et ses lointains rejetons. Chez les Hellènes, un lien de dépendance, que Thucydide nous montre comme revendiqué assez fermement par les métropoles, subsistait quelque temps entre celles-ci et leurs colonies : la navigation et le commerce entretenaient entre elles des rapports de protecteur à protégé, jusqu'au moment où la jeune cité commerçante se trouvait elle-même puissante et riche : elle devenait alors la rivale et souvent l'ennemie de la métropole, dont les pouvoirs publics, toujours branlants et menacés, avaient bien assez de peine à se maintenir momentanément dans leur premier centre (1). L'émigration romaine, bien différente, s'opéra par la voie de terre et par l'occupation militaire des territoires conquis. Le colon romain, adonné principalement à la culture, n'arrivait que très lentement à une situation prospère. La nécessité des subventions dont ne peut se passer la fondation d'un établissement agricole, les voies que l'on construisait pour satisfaire à ce besoin, l'organisation militaire imposée d'abord pour la conquête, puis pour la défense, et commandée par des magistrats délégués du Sénat ; toutes ces causes, sur lesquelles je ne peux m'appesantir, maintenaient la colonie romaine sous l'étroite dé-

(1) V. Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, liv. I, 24 et suiv., 38.

pendance de la Ville : elle en était le prolongement, l'extension, et l'inamovible pouvoir du Sénat se faisait aussi bien sentir dans les provinces que dans la Ville elle-même. A la différence du monde grec, divisé en une multitude de républiques rivales et vacillantes, la société romaine ne formait qu'une seule république, présidée par un corps dont l'autorité restait inébranlable.

Nous venons d'étudier, dans l'histoire de Rome, la première période, au cours de laquelle la nation reçut sa formation sociale, l'empreinte du caractère particulier qui la distingue de toutes les autres. Pour continuer la série des observations que nous avons déjà faites au cours de cette étude sur la nature des pouvoirs, publics chez les diverses races, nous constatons que ces pouvoirs, chez les Romains, s'étendent, comme chez les Grecs, à la fois aux rapports entre les citoyens et au patronage de l'art nourricier; qu'ils sont, encore comme chez les Grecs, remis entre les mains des citoyens les plus capables et soumis au contrôle de tous. Seulement, et là se trouve la différence, tandis que le pouvoir public dans les cités helléniques est sans cesse chancelant, et limité à un étroit territoire, nous trouvons à Rome l'autorité du Sénat stable, perpétuelle, et s'appliquant à un territoire qui s'accroît indéfiniment.

La seconde période de l'histoire romaine débute à peu près au moment où la Ville entre en relations avec l'Égypte. Cette seconde période s'ouvre par une révolution singulière du pouvoir public.

Au sein des cités grecques, où la roue de la fortune tournait si prestement, où les premières places étaient si vite conquises et perdues, il arriva souvent qu'un citoyen put acquérir une influence momentanée assez considérable pour s'emparer seul du pouvoir suprême : ce citoyen devenait tyran, s'appuyait sur le peuple, et visait à détruire l'oligarchie des autres citoyens riches. Atteignait-il son but, bientôt une nouvelle oligarchie surgissait, par l'action même des causes qui amenaient chez la race grecque l'enrichissement rapide et l'instabilité des positions. L'élévation ou le renversement des tyrans, produits directs de la formation sociale grecque, ne modifiaient en rien

cette formation; et le même jeu recommença maintes fois dans chaque cité. A Rome, depuis la constitution de la république, il n'y eut qu'une seule évolution de ce genre; et l'empire, une fois établi, dura jusqu'à la fin. C'est toujours le même contraste entre le Pélasge commerçant et le Pélasge agriculteur : on le suit pas à pas dans l'histoire; tant il est vrai que *les races se classent d'après le travail auquel elles se livrent.*

Les bons auteurs font précisément remonter à l'époque de la conquête de la Grèce par les Romains le premier coup porté à la puissance du Sénat. Au contact du luxe hellénique et des trésors rapportés par les triomphateurs, on vit s'amollir la jeunesse patricienne, les sujets de remplacement destinés à perpétuer l'assemblée souveraine de la cité. C'est alors qu'on rencontra au sein des premières *gentes* des Catilina perdus de dettes, ayant mangé leur bien et suscitant des troubles : tandis que des artisans, des plébéiens capables faisaient passer de leur côté l'or économisé jadis par les vieux propriétaires, prodigué maintenant en folles dépenses par leurs héritiers corrompus. C'est alors que put enfin se former un « parti du peuple », sur lequel César s'appuya lorsqu'il franchit le Rubicon. Les demeurants de la vieille organisation pélasgique tentèrent la lutte et furent vaincus; le peuple devint le Peuple-Roi, et s'incarna dans l'empereur.

Seulement, une fois l'aristocratie terrienne et agricole abattue, il ne lui restait pas, comme aux oligarchies des cités grecques, un moyen de réparer promptement ses brèches, de refaire sa position; la culture et l'économie sont fort lentes à produire la richesse, et supposent, pour atteindre ce but, des vertus, une manière de vivre, qui avaient sombré dans la débâcle.

La puissance réelle passa aux mains du *tyran*, du mandataire du peuple; le Sénat ne fut plus qu'un fantôme, incapable de reprendre vie. La seule personne de l'empereur lui succéda dans le rôle d'autorité centrale et perpétuelle du monde romain, d'incarnation de la cité. Par la suite, on renversa souvent l'empereur; on ne renversa pas l'empire. Le tyran grec est un em-

pereur qui ne dure pas, l'empire romain est une tyrannie qui dure.

Mais l'évolution vers la tyrannie ne changea pas plus à Rome que dans les sociétés helléniques la longue formation sociale de la race, la conception de la cité, représentée ici par un pouvoir public stable, perpétuel, s'appliquant à un territoire indéfiniment extensible, et rapportant tout à lui-même; conception dont j'ai essayé de monter la genèse. Rome fut toujours la Ville Éternelle, à laquelle ses traditions, image de son propre génie, assuraient, avec une durée indéfinie, l'empire de l'univers. Mais le rôle de dominateur et d'exploiteur du monde passa du Sénat à l'empereur, représentant le Peuple-Roi (1).

C'est pourquoi le neveu de Jules César, en revêtant la dignité impériale, rattacha à sa personne la tutelle et les revenus de l'Égypte, et transforma le commissaire du Sénat dans cette province en préfet Augustal, sans que rien fût changé au rôle et aux attributions du préfet par rapport au pays conquis.

II. — LES EFFETS DE LA CONQUÊTE ROMAINE : LA DÉCADENCE DE LA RACE ÉGYPTIENNE.

Il y avait cependant une opposition manifeste entre les tendances et la manière d'agir du Sénat et celles du Peuple-Roi, devenu à sa place le maître de l'univers en la personne de son délégué à l'Empire.

Le patriciat de la vieille cité romaine avait été un corps fermé, une élite maintenant ses positions par l'énergie au travail, la simplicité des mœurs et l'économie. Il administrait le patrimoine et les conquêtes de la Ville avec la même vigilance et la même parcimonie que son bien propre; il se fût bien gardé non seulement de tuer la poule aux œufs d'or, mais de l'affaiblir ou de la rendre malade.

Le peuple, au contraire, formait une société ouverte, com-

(1) « Qui cuncta discordiis civilibus fessa, nomine *Principis*, sub imperium accepit. » (Tacite, *Annales*, I, 1.)

prenant riches et pauvres, capables et incapables, ces derniers en majorité, comme toujours. La prospérité même de la Ville avait pour effet d'augmenter rapidement en nombre, par les faciles conditions de vie qu'elle lui offrait, cette plèbe qui en était arrivée à constituer elle-même la république souveraine du monde. L'empereur dut s'ingénier par tous les moyens à nourrir son Peuple-Roi, dont l'avidité et la multitude allèrent toujours croissant, l'histoire en fait foi. Pour établir à demeure la tyrannie dans la grande ville, l'empereur ne devait pas seulement songer aux moyens de se concilier la faveur du peuple, l'opinion, chose toujours variable et incertaine : il lui fallait tenir la plèbe attachée à sa personne et au nouveau régime par des moyens plus sûrs, par le pain quotidien; lui allouer des subventions telles, qu'une fois l'habitude prise, la masse populaire ne pût s'en passer. Ce peuple demandait des spectacles, des triomphes, de la gloire; mais il voulait aussi du pain, et le meilleur moyen de se l'attacher était sans contredit de remplacer le prêt usuraire des vieux patriciens par des distributions de blé, gratuites et abondantes, comblant les déficits toujours renaissants dans le pauvre budget des prolétaires.

La part royale du blé d'Égypte se trouva fort à propos à la disposition de l'empereur. Qu'elle fût perçue partie en argent, partie en grains suivant le procédé inauguré par les Lagides (1) à l'aide de leurs trapézites royaux, ce n'était point une difficulté; il était toujours possible à l'intendance romaine en Égypte d'acheminer les blés *en nature* vers la métropole, afin de satisfaire aux demandes du maître, aux exigences de sa situation; c'est ce qui eut lieu. Le *blé du roi*, que la dynastie précédente des Lagides revendait, en somme, aux caravaniers du Midi, prit la route du Nord. On comprend l'intérêt que le fisc impérial, tant qu'il conserva une certaine clairvoyance et une certaine régularité dans ses opérations, dut porter aux travaux du Nil, à la bonne culture et aux rendements du sol égyp-

(1) V. E. Revillout, *les Obligations*, p. 81.

tien (1), puisqu'il prélevait une quote-part du bénéfice. On s'explique les voyages répétés des empereurs vers cette terre lointaine où ne les appelaient cependant ni les souvenirs, ni les arts propres à leur race; c'était *la tournée du propriétaire* allant s'assurer par lui-même que tout est en bon ordre dans les campagnes d'où il tire les revenus nécessaires à sa position, et, par sa présence, relevant les courages, stimulant les efforts.

Néron, le type du *tyran*, un de ceux qui firent le plus pour attacher à ce nom une signification odieuse, se montra d'une rare largesse en ses distributions, et par là, malgré ses crimes, ses débauches, ses horreurs, s'attacha si fortement la multitude, qu'après sa mort, et pendant l'espace de vingt ans, trois aventuriers se parèrent de son nom pour tenter l'assaut du pouvoir suprême (2) : Néron sentit, plus que tout autre peut-être, l'appui que la possession de l'Égypte donnait au pouvoir impérial. Il lui envoya un préfet hors ligne, Balbillus, loué par Sénèque; il mérita de la part des Égyptiens le titre d'*agathodæmon* ou *bon génie*, parce qu'il avait procuré une juste inondation du Nil. Voulant essayer d'augmenter encore les bienfaits du fleuve, l'histrion couronné fit trêve à ses plaisirs pour combiner un voyage d'exploration vers les sources du fleuve : deux centurions, qu'il chargea de cette mission hydrographique, pénétrèrent jusqu'aux immenses roselières de l'Albert Nyanza, peut-être même jusqu'au déversoir du grand lac Victoria, « d'où le fleuve s'échappe avec impétuosité entre deux grands rochers » (3).

Lui-même projetait un pompeux déplacement vers la terre des Pharaons, vers la source de ses munificences et de sa popularité. Tout était préparé pour le recevoir, lorsque le soulèvement des légions éloignées renversa le tyran et le contraignit à une mort honteuse.

Peu après que les *distributions* impériales eurent commencé

(1) Champollion-Figeac, p. 466, 498, etc.

(2) 69 à 88 ap. J.-C. Tacite, *Histoires*, l. I, 78; la mémoire de Néron invoquée pour faire honneur à Othon; II, 8, le faux Néron.

(3) Champollion-Figeac, p. 8, 468.

à détourner vers le Nord les blés d'Égypte, le malaise se fit sentir dans les déserts. Les Arabes s'agitèrent, et une expédition commandée par Ælius Gallus fut envoyée contre eux sous le règne d'Auguste. Elle revint au bout d'un an, décimée et réduite par les privations et les fatigues. Profitant de l'affaiblissement momentané des garnisons frontières vers le Midi, les Éthiopiens, sujets de la reine Candace, s'avancèrent dans la vallée du Nil, prirent Philæ, Éléphantine, et descendirent jusqu'à Syène, renversant les statues de César-Auguste.

Le préfet Pétronius se porta à leur rencontre, et apprit d'eux qu'ils croyaient avoir à se plaindre des nomarques. Sans doute ils attribuaient à ces seigneurs, déjà réduits à l'impuissance et dépossédés, l'interruption des envois de grains sur lesquels ils comptaient. La reine Candace, digne rejeton de la race des pasteurs-chameliers, habile et courageuse, fut vaincue; sa capitale, Napata, fut rasée; mais elle obtint un traité en promettant de payer tribut. Réduits à la disette par la privation du blé d'Égypte, les Éthiopiens ne pouvaient réellement payer ce tribut. Auguste en fit l'abandon à la reine Candace, non en considération de ses charmes, — elle était privée d'un œil, — mais probablement en raison de la misère du pays (1). L'empire éthiopien, jadis florissant, était atteint dans sa puissance; il coula des jours ignorés, et ne suscita plus de difficultés aux conquérants de l'Égypte. Le désert se tint coi jusqu'aux temps de la décadence, où d'autres chameliers, les Blemmyes au manteau flottant, le visage couvert du voile, vinrent presser les frontières de l'Empire (2).

Les distributions impériales ne méritèrent pas seules à l'Égypte le nom de « grenier de Rome ». En dehors des grains donnés à titre de subvention et gratuitement, le marché payant de la métropole offrait une clientèle immense, exigeait d'énormes approvisionnements. En même temps que les convois impériaux, de nombreuses flottes commerciales pesamment chargées quittaient la côte égyptienne, transportant à Rome les blés du

(1) Champollion-Figeac, p. 465, 466. — S. Cherubini. *Nubie*, p. 126.
(2) V. E. Revillout, *Revue égyptologique*, 1887, p. 57 à 75.

Nil (1). La cité d'Alexandrie vit son commerce se développer au delà de toute espérance.

On peut s'imaginer quel trouble et quel désarroi résultèrent soit du drainage continu des grains, soit des cours variables répercutés des marchés de Rome sur ceux du pays de production, chez un peuple dont les affaires privées de tout genre se réglaient la plupart du temps par des livraisons en nature ou des sommes représentatives de ces livraisons, où le cultivateur, métayer de l'État, versait au trésor une quote-part de sa récolte, en nature ou d'après son évaluation. Les intermédiaires ou le fisc lui-même profitaient des fluctuations du marché ; mais le producteur et le consommateur égyptiens furent continuellement et profondément lésés (2).

Le commerce extrêmement actif qui se développa surtout dans la ville maritime d'Alexandrie n'apporta pas la prospérité à l'ancienne population de l'Égypte ; il introduisit dans le pays deux éléments de ruine et de spoliation : d'abord l'usurier romain, associé aux publicains et aux fonctionnaires, soutenu par une nuée d'agents d'affaires véreux (3) ; et en second lieu, le négociant juif. Il n'était guère possible, en effet, aux commerçants de race grecque de suffire à tout ce grand mouvement industriel et commercial motivé par l'alimentation d'une ville immense et de nombreuses armées en campagne : à côté des comptoirs helléniques vinrent s'établir une multitude de concurrents israélites, opérant d'une façon spéciale à leur race, et qu'ils ont transportée partout avec eux.

La race juive, considérée au point de vue commercial, a reçu des circonstances qui présidèrent à sa formation certaines dispositions qui lui facilitent plus qu'à toute autre l'exploitation en grand d'un pays. Formée à la culture dès la plus haute antiquité, et maintenue pendant de longs siècles dans

(1) Tacite, *Annales*, lib. XII, 43 : *At hercule olim ex Italiæ regionibus longinquas in provincias commeatus portabant; nec nunc infecunditate laboratur : sed Africam potius et Ægyptum exercemus, navibusque et casibus vita populi romani permissa est.*

(2) V. E. Revillout, *Revue égyptologique*, 1881, p. 133, note.

(3) E. Revillout, *les Obligations*, p. 209.

la pratique de ce travail par la nature du lieu qu'elle habitait, elle possède à un degré éminent la prévoyance, l'économie, le désir, — je dirai même la soif, — de la richesse. D'autre part, malgré leur longue adaptation à la culture intense, les Israélites ont conservé, presque autant que des patriarcaux purs, le respect absolu des liens du sang, *la solidarité entre tous les descendants de Jacob*. Ce dernier caractère, chez cette race, ne dérive pas du *travail*, et se présente, au point de vue social, comme une anomalie. Il est le fruit de la législation mosaïque, *directement révélée*, comme le professe la croyance des nations assurément les plus éclairées; législation qui s'est imposée par là même au milieu social pour le régir, au lieu d'être simplement, comme à l'ordinaire, l'expression de ce milieu.

Grâce aux qualités qui leur viennent de leur antique formation agricole, les Juifs réunis par la solidarité nationale sont particulièrement armés pour exploiter les populations imprévoyantes comme les fellahs d'Égypte, et pour évincer les négociants étrangers. Ils peuvent mieux que tous les autres, par l'effet d'un syndicat permanent et occulte, centraliser des capitaux, et provoquer l'achat à crédit qui ruine l'ouvrier; acheter à bas prix pour revendre cher; précipiter à l'heure opportune la hausse ou la baisse des cours. Le développement de la population juive à Alexandrie fut rapide, et bientôt ses associations entrèrent en lutte avec les anciens habitants, Grecs ou Égyptiens, faisant naître de perpétuelles émeutes, qui souvent furent réprimées d'une manière barbare (1). Telle fut l'influence des Juifs, qu'ils obtinrent jusqu'à un préfet de leur nation, Tibère-Alexandre (2).

Ainsi, en outre de l'exploitation conquérante des Romains, et par l'effet de celle-ci, l'Égypte eut à souffrir la plaie des agioteurs de toute nation. Un peuple qui avait si longtemps vécu *à la ration et à la corvée* ne pouvait résister à leurs entreprises. La misère s'abattit sur cette féconde vallée qui nourrissait la capitale de l'univers. Découronnée de ses institutions nationales,

(1) Champollion-Figeac, p. 165 à 175.
(2) *Ibid.*, p. 168.

minée de toutes parts, la population rurale égyptienne alla en s'éclaircissant, en se réduisant de plus en plus.

Mais la ville d'Alexandrie devenait le centre commercial et manufacturier de l'Empire : elle grandissait et s'étendait, au détriment du peuple cultivateur. Elle suivait l'exemple de Rome; seulement les négociants et les industriels qui la dirigeaient ne laissaient pas inactive (1) la plèbe chassée dans leurs murs par la misère et attirée par les travaux d'usine, — sorte de corvée, — qu'ils tenaient à sa disposition. Telle fut l'importance des fabriques d'Alexandrie, qu'au temps de la décadence romaine le Juif *Firmus* prétendit à l'Empire : il pouvait, avec le personnel de ses fabriques de papyrus, former, dit-on, des armées. Il était lié, par son commerce, avec les Éthiopiens et les Arabes, qui soutinrent ses prétentions. Ses armées, semblables à celle que le prêtre Sethos avait conduites contre les Assyriens (2), ne purent cependant résister aux légions; il fut vaincu et mis à mort (3).

A la décadence de la population rurale, — si profonde que Probus dut faire exécuter par ses soldats les travaux les plus pressants, pour la navigation du Nil (4), — se joignit bientôt la décadence de l'administration romaine elle-même. Le fisc impérial et son préfet subirent le contre-coup des commotions politiques sans nombre qui agitèrent le centre de l'Empire : toute unité de direction, toute méthode administrative disparurent. Les canaux éloignés furent abandonnés, les travaux hydrauliques de longue haleine fréquemment interrompus et négligés. L'inondation n'atteignit plus les bords de la vallée, où le sable du désert vint envahir les champs. Le rôle des Pharaons n'était plus rempli : de même que la population agricole, la terre arrosée et cultivable commença, elle aussi, à décroître (5); et dans la cité industrielle, rien ne pouvait rap-

(1) *Lettre d'Hadrien*. V. Champollion-Figeac, p. 471.
(2) V. dans la Revue : « l'Égypte ancienne », t. XI, p. 111, 112.
(3) Champollion-Figeac, p. 473.
(4) *Ibid.*, p. 474.
(5) E. Revillout, *les Obligations*, p. 136.

peler l'antique *bonne police* des villes royales et sacerdotales d'autrefois (1).

La race implantée par Ménès dans la grande oasis nilotique avait supporté l'influence grecque et la substitution des Lagides macédoniens aux dynasties de ses anciens patrons. Elle pouvait vivre sous la *domination étrangère ;* mais une condition devait être observée : le maintien intégral de cet antique patronage qui, complet et ininterrompu, s'appliquait aux arts nourriciers et était nécessaire à la fois au peuple et à la terre d'Égypte. Rome ne sut pas y satisfaire : sa conception du pouvoir était toute différente.

Ce n'est pas la domination d'un souverain étranger, accomplissement de la menace prophétique : *Et dux de terra Ægypti non erit amplius* (2), qui a détruit la race égyptienne : cette société était, moins que toute autre, rebelle au patronage absolu et à la résidence même, dans son sein, d'un monarque pris en dehors d'elle ; mais, moins que toute autre aussi, elle pouvait résister au régime de l'exaction romaine.

J'ai essayé de le montrer en expliquant comment de la formation originaire des Romains découlent socialement les destinées de la Ville Éternelle et sa tendance à l'exploitation des territoires conquis, au profit du Sénat d'abord, puis du Peuple-Roi incarné dans son Empereur.

Ici finit, à vrai dire, avec la société égyptienne elle-même, l'histoire de *l'Égypte ancienne*, sujet de notre étude. Il nous sera cependant permis encore de jeter un rapide coup d'œil sur les destinées de la Vallée du Nil aux temps du Bas-Empire et de l'Histoire moderne.

A. de PRÉVILLE.

(*A suivre.*)

(1) V. dans la Revue : « l'Égypte ancienne », t. XI, p. 95.
(2) Ézéchiel, XXX, 13.

L'ÉDUCATION

DANS UN VILLAGE LORRAIN

DE VIGNERONS ET D'OUVRIERS DE FORGES.

A Monsieur Edmond Demolins.

Cher Monsieur.

Votre lettre publiée dans la livraison de novembre m'a piqué au jeu : j'ai quitté, pour quelques jours, saint Boniface et le huitième siècle. Il me pardonnera, le bon saint, de vouloir contribuer à cette « Carte sociale de France », dont vous demandez les feuilles particulières à vos lecteurs.

Voici, pour la Lorraine, quelques observations, recueillies l'été dernier et cet automne, à 15 kilomètres au nord de Nancy, dans un village de 883 habitants (1).

Si jamais le chemin de fer vous a conduit de notre capitale de province à Metz, vous avez aperçu, par la portière de droite, un peu après la station de P..., une belle prairie, s'étendant en largeur, jusqu'à environ quinze cents mètres, entre la voie ferrée et la Moselle. Sur la rive droite, au-dessus d'une berge élevée, tout en face de vous, un village, bien pelotonné autour de son clocher. En arrière de ce village et de chaque côté, des collines, la plupart d'une pente allongée, légèrement

(1) 913, avec les écarts.

concave. Couronnés de hautes futaies, leurs versants apparaissent découpés en d'innombrables parcelles rectangulaires, où se cultivent principalement les céréales et la vigne. Çà et là, de petites prairies artificielles et des arbres fruitiers Voilà C...

N'y reconnaissez-vous pas, dans toute sa pureté, le type du village aggloméré à banlieue morcelée?

C'est bien, — sauf les variétés accidentelles de site et de culture, — le type des localités rurales dans une grande partie de la Lorraine. On pourrait l'appeler : le village de la plaine et des collines. Il s'opposerait aux paroisses à foyers épars qui se disséminent sur les flancs des Vosges.

Agglomération des foyers et morcellement des cultures, voilà deux faits dont l'influence sur le travail et la production est assez évidente, pour nos agriculteurs. Leurs conséquences morales sont, je crois, plus ignorées, sans être cependant moins notables.

Deux groupes de familles composent principalement la population de C... L'un, le plus ancien, est aussi le mieuxadapté à la nature du lieu. Il a donné au village son caractère primitif. Il compte cinquante ménages appelés ici : « les Vignerons ».

Entendez par là de petits propriétaires agriculteurs, dont les cultures nourricières se complètent par une culture commerciale qui est, ou qui fut assez rémunératrice pour leur avoir donné son nom. Car, sans rien tenir d'un grand cru, le vin clair et piquant du terroir fut, — dit-on, — jadis apprécié de Leurs Altesses de Lorraine. Aujourd'hui, soixante-dix ménages d'ouvriers immigrés, plus quatre débitants, activent sa vente. Le vigneron de C... est donc un paysan à qui sa double culture fait doublement ressentir les effets du morcellement.

Ceci importe beaucoup à l'éducation de ses enfants.

Les parcelles disséminées qui constituent ses champs et ses vignes sont éparses, au nombre de dix, quinze, vingt, dans un rayon de un à deux kilomètres. Peut-être en possède-t-il quelqu'une au sortir du village. Mais si, comme tel de ma connais-

sance, il habite à l'autre extrémité, le bénéfice de cette moindre distance est perdu pour lui. En majeure partie, les terres cultivées sont à un bon kilomètre des maisons. Les parents s'éloignent donc nécessairement du foyer pour se rendre à leur atelier.

Je dis *les* parents. La femme, dans ces ménages de vignerons, est, pour son mari, un ouvrier de renfort, indispensable à la vigne et aux champs. Elle y travaille encore, lorsque son aîné est en état de l'aider. D'autre part, elle n'a point, comme les femmes de grands cultivateurs, d'importants services à diriger dans sa maison. Aussi, excepté le temps où elle s'occupe de ses tout petits enfants, elle cultive aux côtés de son mari. Les mêmes nécessités de travail éloignent du foyer l'autorité paternelle et l'autorité maternelle.

Et ne croyez pas que ce soit par intermittence. — Voici, à cet égard, un tableau qui n'apprendra rien aux agriculteurs. Mais tout le monde ne sait pas ce qu'ils savent. Pour eux-mêmes, d'ailleurs, il pourra être utile de constater, sur des faits connus, dans quelle mesure le morcellement de la petite propriété rurale supprime la présence de toute autorité au foyer de nos vignerons.

Je notais ce tableau à la date du 28 octobre Au commencement du mois, on arrachait les pommes de terre. Le 18, avait commencé la vendange; elle venait de finir. Le temps approchait pour le labourage et les semailles.

Aujourd'hui, 9 novembre, on a presque fini de « dépesseler » les vignes. Puis, ainsi qu'en décembre, il va falloir fumer les terres. Long travail, dont les pénibles charrois s'allongent encore, pour beaucoup, avec la petite voiture à bras.

Après, jusqu'en février, un mois ou six semaines de morte-saison. « Nous sommes en vacances », disent les vignerons. Alors, le foyer reprend vie : pendant les courts après-midi, l'homme, au coin du feu, bourre sa pipe ou se coupe une tranche de pain. La femme va lui tirer une « cricotte » (petite cruche) de « vin gris », qu'il déguste par gorgées.

Mais février arrive. Si les gelées n'ont pas été trop rudes,

« à la saint Vincent, — dit le proverbe, — le vin est au sarment ». Aussi, deux fois par jour, travail à la vigne : le matin pour tailler; l'après-midi, pour bêcher. Dans les « gros hivers », cela se peut reculer de trois, quatre et cinq semaines. En tout cas, c'est toujours du travail pour mars.

En avril, se plantent betteraves et pommes de terre. Les champs potagers se labourent et s'ensemencent. C'est encore le moment de ficher les pesseaux dans la vigne.

En mai, échenillage des arbres fruitiers. Pour la deuxième fois, bêchage à la vigne. Premier bêchage dans les champs de pommes de terre.

En juin, dans la première quinzaine, il faut sarcler les blés. Les sarments sont liés aux pesseaux. Vers la Saint-Jean, commence la fenaison. A la fin du mois et après, cueillette des cerises.

En juillet et août, moissons. Les seigles d'abord; ensuite, les blés. De nouveau, bêchage dans les vignes, les champs de betteraves et de pommes de terre.

En septembre, regains. Cueillette des noix, poires, pommes, etc.

Sauf le temps de la morte-saison, les parents exécutent donc, sans interruption, une série variée de gros travaux qui les promènent sur tous les confins du territoire communal. « Il n'y a pas de journée où on n'aille aux champs », m'ont répété, à l'envi, les vignerons et vigneronnes. Chaque jour, l'autorité, pendant la majeure partie du temps, fait défaut au foyer.

Que deviennent alors les enfants?

De deux à sept ans, vous pensez bien que les parents ne leur imposent pas de grimper aux collines, de descendre aux fonds où se dispersent les parcelles. Quelquefois, par manière de récréation, ils les emportent sur leur charrette ou dans leur hotte. Mais, le plus souvent, ils les envoient à l'asile, où la « chère sœur » les garde, les promène s'il le faut, les récrée maternellement, de 8 heures à 11 et de 1 heure à 4. A volonté, elle accepte de les retenir jusqu'au soir, si les parents ne ren-

trent pas avant. Pendant ce séjour quotidien de six ou neuf heures à l'école, vous voyez poindre une habitude caractéristique : les enfants de famille différente, à peine sortis du berceau, se réunissent et jouent en grande bande.

Après sept ans, ils vont à l'école primaire, jusqu'à leur première communion. Pendant ces cinq années, ils deviennent déjà plus sûrs de leurs petites forces, plus volontaires, plus hardis, selon leurs aptitudes individuelles. Alors, sympathies et antipathies, si vives et si peu raisonnées, — même à cet âge, — déterminent les camaraderies : la grande bande de l'asile se fractionne en bandes particulières. Chacune offre, en miniature, l'image d'un vrai clan. Un grand chef la commande, fertile en inventions, comme le divin Ulysse ; il a son ou ses lieutenants ; enfin, la plèbe docile marche à l'ordre. Le groupement par bandes est aussi naturel à l'école primaire du village qu'au lycée.

Seulement, au lycée, il est plus ou moins entravé par les devoirs, les leçons, les cours dits libres, les études, etc. Les internes subissent le règlement. Quant aux externes, du moins les jeunes, ils ont encore de bons parents qui veulent éviter à leurs rejetons les inconvénients de la camaraderie sans contrôle. Père, mère, professeur, il y a souvent quelque autorité agissante ou prête à agir contre les bandes.

Au village, rien de tout cela. Point de futurs candidats à entraîner. Les parents ne reviendront pas des champs cueillir l'écolier au sortir de la classe. Voici donc l'enfant au seuil d'une maison déserte où rien ne l'oblige à venir se renfermer.

Vous m'objecterez peut-être les jours de congé ? Pourquoi alors les parents n'emmèneraient-ils pas la jeunesse écolière aux champs?

Parce que, entre sept et douze ans, ce petit monde-là n'est guère utile aux gros travaux que j'énumérais tout à l'heure. Il s'amuse, plutôt qu'il ne travaille, avec hotte et bêche à sa taille. Aussi, n'ai-je pu trouver la tradition de ces jeux d'atelier que dans une famille exceptionnellement chrétienne. Mais, dans la masse, qui voit très confusément l'honnête au-dessus de

l'utile, beaucoup d'enfants demeurent inoccupés. Je l'ai constaté à loisir durant les moissons et les vendanges.

D'une manière générale, au village, les bandes n'ont à redouter aucune contrainte sérieuse.

Bien des causes naturelles, au contraire, favorisent leur groupement.

Voyez, toujours entre sept et douze ans, la nature de l'enfant. Je ne prétends pas l'apprendre à un père de famille : de tous les instincts, le plus puissant alors sur les nerfs et sur la volonté, n'est-ce pas celui du jeu? « S'amuser » : quel mot! quel rêve! quelle excitation! Parmi nos vallées lorraines, surtout. Là, dans un air pur de tout miasme, l'enfant dilate ses poumons. Il s'endurcit, de bonne heure et sans peine, aux brusques variations du climat. Il grandit, se fortifiant par une saine nourriture. La substantielle tartine de « fromage blanc » alterne, dans ses repas quotidiens, avec la plantureuse soupe au lard et aux pommes de terre. Toutes ces conditions physiques ajoutent aux élans de sa vivacité une robuste et précoce vigueur.

Où va-t-il donc pouvoir, à son aise, exercer toute cette force surabondante?

Ce n'est pas dans cette salle exiguë, mi-cuisine, mi-chambre à coucher : le poêle, pièce principale de la maison paternelle. Il ira dehors. Sous nos climats, le lieu naturel du petit paysan, c'est le plein air. Où donc va-t-il trouver le plein air?

Ce n'est pas dans les dépendances du foyer. Tout ce que l'agglomération y laisse, en fait de terrain attenant, c'est un jardinet, sur un côté de la maison. Là est bien le plein air pour les poumons. Mais, pour les jambes? Croyez-vous qu'un rectangle long de vingt mètres au plus, large de moitié, à peine, va le fournir? Au bord de ses carreaux encombrés de légumes, une étroite allée se faufile, presque un sentier. La belle place pour le jeu!

Il n'y a qu'un endroit, au village, où l'enfant trouve ce grand air qui le rend libre de tous ses mouvements. C'est la *rue*.

Je suis sûr que vous vous dites : « Où nous mènera-t-il, ce

bon Père, au bout de sa rue? Le voilà loin des fameuses bandes ». — Pardon, nous y arrivons tout droit. Au sortir de l'école, nous devions suivre un enfant chez lui et, de là, dans la rue, pour remonter toute la filiation des bandes. Cet enfant, il y en a cent comme lui à C... mécaniquement poussés hors de l'école, repoussés hors du foyer, tous les jours, à la même heure, porte à porte.

Aussi, voilà ce qui s'observe. Le retour vers la maison ne disperse pas les bandes : c'est tout au plus s'il les fractionne, selon les rues. A quatre heures chacun rentre chez soi pour goûter. Bientôt, un galopin quelconque ressort et pousse un cri d'appel : vite, cinq, six, dix autres le rejoignent. Pendant que j'écris, je lève les yeux; dans un rayon d'une trentaine de mètres à partir de ma fenêtre, je compte quatorze enfants. J'en ai compté un jour jusqu'à trente. Et il n'y avait, à l'horizon ni bazar ambulant ni soldats de passage.

Pour mieux voir combien cette action est spéciale au voisinage immédiat, comparez nos maisons de village aux hofs classiques du Lünebourg, ou encore aux masures isolées de la Normandie. Là, comme chez nous, l'enfant est attiré par le grand air. Mais, là aussi, au sortir du logis, il rencontre le verger herbu, spacieux, clos de haies vives, de futaies ou de fossés. La mère y lâche ses poules et de jeunes animaux. Ce petit monde joyeux, alerte, amusant, attire et retient l'enfant. Le verger devient bientôt son lieu favori de récréation. D'autre part, il oublie vite les enfants des autres familles : ils demeurent trop loin, isolés comme lui sur le domaine paternel, comme lui faisant groupe entre frères et sœurs. Dans ces paroisses à foyers épars, l'éloignement des voisinages retient ensemble les enfants d'une même famille.

Le voisinage immédiat du village aggloméré est donc bien la cause essentielle des bandes. L'absence des parents et les camaraderies de l'école ne font que la renforcer.

Quelle est l'influence de ces bandes?

Pour la saisir sur le vif, retournons, si vous le voulez bien,

à la fenêtre. Voyez-vous, à droite et à gauche, la rue qui s'allonge indéfiniment? Au delà du village, entre ces deux rangées de peupliers, elle devient la route départementale de Nancy à Nomeny. Voilà donc, sous les pas des bandes, l'espace sans bornes, — sauf les kilométriques. Ah ! celles-ci, que ne peuvent-elles parler! Elles diraient combien de bandes passent et repassent devant elles; combien enfilent les voies qui se ramifient avec la route. Voyez encore : ce tronçon de rue descend à la rivière et aux prés; cette ruelle devient un sentier qui grimpe et serpente dans les vignes, puis se perd sous bois; ce chemin escalade, au-dessus de la Moselle, les murailles démantelées d'un vieux château, etc. Il est clair que, pour la bande jetée dans la rue, l'enchevêtrement des voies de communication favorise le vagabondage.

Alors, dans leurs courses folles et sans contrôle possible, ces enfants ne sont plus seulement soustraits à l'influence domestique. Ils ressentent une influence positive tout opposée. La religieuse qui, depuis quinze ans, les voit tous passer par sa salle d'asile, me le disait : « ils s'influencent entre eux ».

Cette influence prépondérante de la jeunesse sur la jeunesse donne à la population de C... un caractère nettement tranché. Jeunes ou vieux, tous, ici, le reconnaissent sans vergogne. « Que voulez-vous, répliquent-ils aux remontrances les plus méritées, nous avons pour patron saint Léger ».

Oui, bonnes gens, vous êtes légers; mais, distinguons. En matière de travail, de prévoyance intéressée, d'épargnes, j'en connais, parmi vous, des plus réfléchis. Vous possédez, en général, ce genre de sérieux que développe une culture intense et commerciale. Vous êtes sérieux en affaires. Mais, quant au plaisir, je vous l'acorde : ni scrupule, ni, parfois, certains intérêts ne vous retiennent longtemps. Un désir passe : vous le suivez sans réflexion.

Il y a donc là une réputation locale bien établie. Mais C... n'est pas, de notre province, le seul village à la mériter. Il faut reconnaître, en cette légèreté au plaisir et ce sérieux au travail, un contraste maintes fois accusé dans le caractère du paysan

lorrain. Plus accusé, peut-être, parmi les pays de vignobles, ces côtes de la Moselle qui descendent des collines sous-vosgiennes jusqu'au Toulois et au pays messin. Moins, en revanche, à ce que l'on assure, dans les vallées privées de vignes et adonnées seulement à la culture des céréales, comme celle de la Seille. Je le croirais volontiers : supprimez la vigne, et, pour les ménages de petits agriculteurs, la mère est déchargée de bien des travaux extérieurs. Elle est plus facilement rendue au foyer. Parfois elle y exerce une fabrication accessoire qui occupe autour d'elle ses enfants. Mais, somme toute, le paysan a toujours sa dose de légèreté dans nos villages sérieux. Il l'a, dans la mesure où il ressent les influences de la rue et des bandes.

Celles-ci n'agissent pas que sur les récréations des enfants.

Avant la fenaison et les regains, de fin mai à septembre, un certain nombre, de moins de douze ans et de plus, vont garder la vache ou la chèvre dans quelque coin de pré. C'est du travail et c'est encore de l'oisiveté. Les yeux vaguent à la suite d'un semblant de troupeau; de-ci, de-là, il suffit de lui faire sentir quelque léger coup de baguette. Le corps n'est guère occupé, l'imagination non plus : on rêve au jeu. Une corde, un piquet, une haie rassurent contre toute incursion de la bête en terrain prohibé. Non loin, les camarades chantent, sifflent, s'appellent : on va les rejoindre furtivement. Puis, après les regains, le parcours des prés redevient libre. Tout le monde se réunit, bêtes et pastours. C'est l'école buissonnière, la vraie. Oh! le bon temps! Et cela dure tout l'automne. Et c'est inévitable, puisque le village aggloméré prive ses foyers de tout pré attenant. Le pâturage est complice des bandes, pendant six bons mois de l'année.

Par la même occasion, celles-ci réagissent sur les parents. C'est un cas ordinaire, cela fait partie du travail de famille que les enfants soient dehors, on ne sait où au juste, avec les premiers compagnons venus. A quoi bon s'en inquiéter : de l'abandon matériel du foyer, le père et la mère passent ainsi à l'abandon moral de l'enfant. Et vous entendez une mère, à

l'éclat d'un scandale ou d'une ridicule aventure, s'écrier niaisement : « Est-ce que je pouvais savoir çà? »

D'aucunes tombent très bas dans cette inconscience. A 10 et 11 heures du soir, lorsqu'elles-mêmes se couchent sans inquiétude, la porte demeure ouverte. Il y a dehors une mauvaise gamine de quatorze ans. Sur quoi j'entendais cette observation : « S'il leur manquait seulement une poule, personne n'irait au lit avant de l'avoir rattrapée; mais leurs enfants peuvent rentrer quand ils veulent. Personne n'ira les chercher ». Au dernier degré de l'insouciance paternelle on veille plus à ses bêtes qu'à ses enfants.

En somme, au village, chez nos vignerons, l'Agent principal de l'Éducation, c'est la Bande vagabonde et sans contrôle. Elle domine tout : le Foyer, le Travail, les Parents.

Vous pressentez sans doute les résultats de cette domination aux divers âges. Puisque celui qu'on appelle « mûr » n'est pas en état de la combattre, elle imprime son caractère indélébile sur tous les autres.

Voici d'abord l'adolescence, dont elle rend les mœurs légères. Dès l'école primaire, en effet, garçonnets et fillettes, déjà compagnons de vagabondage, se donnaient de petits rendez-vous, s'écrivaient de tendres billets. Un peu plus tard, on s'en en ira, le dimanche, après vêpres, toujours en bandes, mais par couples, aux bords de la Moselle. On se répandra dans les ruines du vieux château. On saura, d'ailleurs, éviter avec soin toute tache sur son nom. Quatre ou cinq fois, en dix ans, pareil malheur est arrivé. D'autres fois, il est vrai, on s'est marié à temps.

Après le mariage, la bande devient plus sédentaire et semble se rapprocher du foyer.

Elle « semble », dis-je. Voyez, à la porte de chaque maison, ce banc extérieur, de bois ou de pierre. Là, chaque soir, après souper, depuis les premiers beaux jours de mai jusqu'aux vendanges, on respire au frais. Les voisins arrivent. De banc à banc on circule, on s'interpelle. Cela s'appelle, en patois, le

« quouàrail ». A la mauvaise saison, le quouàrail ne meurt pas : il se transforme en s'adaptant aux nécessités de l'hiver. Jadis, de la Toussaint à Pâques, s'ouvraient les « veilloirs ». Chacun se composait d'une chambre plus spacieuse, offerte par quelque vieille femme ou fille seule. Sous cette présidente, une quinzaine d'hommes et de femmes se réunissaient après le souper. Chacun apportait sa quote-part de luminaire et de chauffage. Les femmes s'occupaient à filer. A la Sainte-Lucie, à la Saint-Vincent, les veilloirs se rendaient des visites réciproques. Tout cela n'existe plus aujourd'hui que dans le souvenir des anciens. Il y a trente ans que c'est tombé, avec le travail qui en était le prétexte : le filage. Mais la vraie cause de ces réunions nombreuses subsiste si bien, que les « Veillées », entre voisins et voisines, leur succèdent sans dégénérer.

En somme, chez les gens mariés, l'habitude invétérée des bandes supprime les pures récréations de famille. Ou bien le ménage déserte son foyer pour le quouàrail et la veillée ; ou bien il l'ouvre aux étrangers : on a un coin de rue sous son toit.

A quoi s'occupent ces réunions? Jouer n'est pas de leur âge; d'ailleurs, après une journée aux champs, on goûte singulièrement le plaisir d'être assis. Les commères mènent alors le dialogue. « Tu n'as plus rien à me dire ; eh bien, moi, j'en ai encore à t'apprendre ». (Historique ; — entendu au quouàrail.) Que ne voit-on pas, en effet, que ne devine-t-on pas, de l'un à l'autre de ces foyers entassés où toute ouverture devient tour à tour observatoire et point de mire? Faites un pas au village : cinquante paires d'yeux l'épient ; vingt-cinq voisins en parlent le soir, sur les bancs ou près de l'âtre. Et ce rustique parlement n'épuise guère son ordre du jour avant onze heures ou minuit!

Aussi, comme on sait « bien dire » au village! Telle famille est renommée pour le tour piquant et alerte de ses reparties. Telle vieille grand'mère vigneronne raconte, brode même l'anecdote avec finesse et malice. L'hiver, autrefois, jeunes gens et jeunes filles circulaient, par bandes, de veilloir en veilloir. De l'extérieur, la bouche collée au volet, un rimeur ou une rimeuse improvisait en patois quelque plaisante histoire. Cela s'ap-

pelait un « dâya ». En somme, les réunions villageoises forment d'aimables causeurs.

Elles habituent également aux manières courtoises.

Elles donnent enfin « du liant » aux caractères. C'était bon, autrefois, pour le montagnard vosgien, isolé dans son chalet, de se montrer indifférent à l'étranger. Dans nos villages de la plaine, le salut, le bonjour d'un inconnu de passage est en quelque sorte guetté. C'est un prétexte à conversation. Personne n'est impopulaire comme un « Monsieur fier », c'est-à-dire qui n'adresse pas la parole à tous ceux qu'il rencontre.

Aussi la soif des relations se retrouve dans nos villages, sous la blouse bleue, aussi forte qu'en ville, sous l'habit noir. Les cercles mondains et les quouârails sont deux espèces extrêmes d'un même genre.

Vous connaissez maintenant, dans ses causes et dans ses résultats l'éducation de nos vignerons. Et vous voyez, une fois de plus, combien les conditions matérielles de l'existence importent à la formation morale d'une race.

Un tel effet n'exige-t-il que de telles causes? Une analyse complète du caractère, chez nos paysans lorrains, peut-elle se terminer à l'influence d'une rue de village ou d'une journée aux champs? — J'attends cette question de certains lecteurs, philosophes qui voient les choses de haut. Car, depuis nombre d'années, certaines *idées* se propagent dans nos campagnes, soit par la presse, soit par les relations avec la ville. D'où une série d'habitudes irréligieuses et peu morales.

Pour les idées irréligieuses, j'en parlerai dans ma prochaine lettre. Là aussi, je noterai la part faite à la Loi de Dieu dans l'éducation à C...

Quant aux idées qui démoralisent, voici un exemple très suggestif de leur véritable action. Aux débuts de son ministère ici, il y a neuf ans, le curé actuel observait avec anxiété la funeste influence des bandes vagabondes. Il y découvrait sans peine le vice radical de l'éducation. Mais, comment l'extirper? Ceci lui semblait autrement difficile. Un seul moyen direct se trouvait

en son pouvoir : la parole. Il prêcha; il conseilla en particulier, du mieux qu'il put, avec zèle et tact.

Voilà bien notre cas. Si le vagabondage, si la légèreté de la jeunesse résultent principalement d'idées reçues par la masse, les idées contraires, exposées d'une manière convaincante, du haut de la chaire, à des gens qui croient et pratiquent, vont atteindre les abus dans leur cause principale. Tout au moins, dans le groupe chrétien, l'éducation du village va se réformer.

Mais observons. A qui s'adressaient les homélies pastorales? A de pures intelligences guidant de pures volontés; ou bien à des hommes « composés d'un corps et d'une âme » : à ces paysans vignerons qui ont leur mode particulier de travail et d'habitation; qui gagnent leur pain quotidien au milieu de circonstances inévitables pour la masse? Rappelons-nous que l'agglomération *nécessite* le morcellement des cultures, et celui-ci, le travail hors du foyer.

En sorte que, dans une paroisse, la prédication se débat, au milieu de circonstances plus ou moins favorables, en soi, à ce qu'elle persuade. Prenez, à C..., un vigneron, père de famille et chrétien modèle. Malgré toute sa bonne volonté, pourra-t-il ne pas abandonner son foyer pour son travail? Pourra-t-il, au sortir de l'école, empêcher ses enfants de s'adjoindre à une bande préférée? Aussi, après les meilleurs sermons comme avant, la jeunesse vagabonde à C...

Pour caractériser, d'une manière précise, le rôle de pareilles circonstances, je proposerais volontiers une expression usitée en théologie morale. Voulez-vous les appeler des *occasions prochaines*, habituelles et nécessaires à l'ensemble d'une population?

Si vous en tombez d'accord, nous montrerons sans peine aux penseurs l'influence exacte des idées qu'ils dénoncent. Nous leur dirons : « Ayez moins horreur, Messieurs, de trouver à la « perversion des idées comme des mœurs, une humble cause « matérielle : le voisinage de la rue, le morcellement des terres. « Car si les influences immorales de certaines idées vous pa- « raissent démontrées, pour nos villages, elles sont, aussi, évi-

« dentes à nos observations. Mais, à votre opposé, nous y voyons « des *résultantes*, non des causes premières. Elles résultent, vous « le savez sans nous, d'une cause générale, très puissante à faire « pencher le libre arbitre : l'instinct inné du mal, le vice ori- « ginel. Seulement, ce que vous négligez de considérer, comme « trop spécial, ce sont les causes secondes et particulières. « N'oubliez pas les occasions locales : elles spécifient le mal où « succombe une famille; elles préparent le terrain où s'impor- « tent certaines idées. Celles-ci ne mènent pas tout à fait le « monde, — comme s'en flattait l'un des vôtres; — le monde, « au contraire, tout en gagnant prosaïquement son pain quo- « tidien, travaille, avec autrement de puissance que vous-mêmes, « à la fortune de vos idées. »

Si donc, certaines idées de jouissance démoralisent aujourd'hui nos villages, c'est que le matériel de l'existence y prédisposait les esprits. A C..., en particulier, la légèreté des mœurs avait comme occasion prochaine et principale, le morcellement des cultures et la contiguïté des voisinages. Il nous faut donc découvrir quelque cause de ce genre à la démoralisation croissante que de nombreux témoins y ont constatée depuis 1871.

A cette époque un nouveau venu s'est introduit dans le village : l'ouvrier des Forges D... F...

Les propriétaires de cette grande usine, fuyant alors l'annexion allemande, sont venus d'Ars-sur-Moselle, s'établir dans la prairie, à deux kilomètres environ de C..., sur le territoire de P... Un peu avant cette dernière station, vous apercevez, près du viaduc de la Moselle, trois rangées de grandes casernes grisâtres, uniformes, malpropres, où s'entassent les ouvriers. Mais, elles sont loin de suffire à tous. Beaucoup se sont répandus dans les villages voisins. C... en possède cinquante et un ménages, tous immigrés. La plupart sont originaires d'Alsace-Lorraine et de la Haute-Marne.

Ajoutez à ces forgerons dix-neuf ménages vivant de l'exploitation d'une mine de fer, récemment ouverte sur le territoire

communal. Je me borne à les mentionner, car, au point de vue moral, leur travail agit de la même manière que celui de l'Usine. Au total, soixante-dix ménages ouvriers, vivant *uniquement* de leur salaire.

Donc, ils vont et viennent, plus ou moins, au gré de la hausse ou des mouvements du personnel. Jugez-en par une simple histoire, nullement extraordinaire parmi eux. La famille de H. N***, comprend huit personnes. Le père est de Gravelotte (Lorraine) ; la mère, de Huliécourt (Haute-Marne) ; le fils aîné, qui a dix-sept ans, est de Liverdun (Meurthe-et-Moselle) ; une fille de quinze ans est de P.....; deux garçons, de douze et de sept, sont d'Urville (Haute-Marne), un, de huit, est de Saint-Dizier (Haute-Marne) ; enfin, le dernier est né à C..., il y a deux ans. En dix-huit ans, cinq étapes. Voilà ce qui s'appelle des Nomades de l'Industrie.

Pensez-vous que l'attachement au foyer soit bien intense parmi eux? Pensez-vous qu'ils s'occupent à y élever leurs enfants?

D'ailleurs, même en leur supposant plus de fixité, leur dépendance exclusive à l'égard du salaire les mène à l'abdication de toute autorité au foyer.

Pour rapporter ce salaire, le père travaille douze heures tous les jours : une semaine, de six heures du matin à six heures du soir ; l'autre semaine, à l'inverse. Il ne s'interrompt que pour le repas de midi. Son seul congé régulier arrive toutes les six semaines, à l'arrêt des hauts fourneaux. Il dure trois jours. Cet homme ne fait donc habituellement acte de présence au foyer, qu'à la nuit ou à la pointe du jour, tantôt pressé de dormir, tantôt pressé de partir.

Croyez-vous que la mère va le suppléer? Fille elle-même d'ouvrier ou de petit propriétaire indigent, dégoûté de la culture, elle a été attirée par l'espoir du salaire. Des paies de quinzaine s'élevant de 42 à 84, à 98 francs! Aussi le salaire, pour elle, remplace tout : économie, prévoyance, travail. Sauf de rares et très courageuses exceptions, la femme de l'ouvrier forgeron ou mineur ne fait rien, à C... ; rien, du matin au soir.

Ce n'est pas elle, c'est son mari qui, dans ses congés, bêche un petit champ de pommes de terre ou soigne un carré de légumes. En temps de moisson ou de vendange, elle dédaigne de louer ses bras.

Mais ne croyez pas non plus, qu'à défaut de travail nourricier elle gouverne sa maison. Un coup de balai pas trop minutieux, de temps en temps; à peine quelques raccommodages, et c'est fini. Puisqu'elle a grandi parmi les jeux vagabonds des casernes ouvrières ou du village; puisque, mariée, elle campe n'importe où, pour on sait combien de temps, pourrait-elle être « femme d'intérieur »? Elle rejoint ou convoque ses voisines du même bord. Ces dames cuisent la tarte, font le café, bavardent : cela utilise le salaire.

Telle est, dans son absence à peu près complète d'autorité au foyer, la famille de l'ouvrier nomade. Ce qu'y deviennent les enfants, vous le concluez. Toutes les influences de bandes, qui saisissent ceux des vignerons, s'exercent encore bien davantage sur eux.

Je n'insiste pas. Voyons seulement l'influence de ce nouveau voisinage sur les familles de paysans.

Cette influence est inévitable. Un même besoin de relations hors de chez soi ne poussera-t-il pas ces deux groupes l'un vers l'autre? Le terrain de leur rencontre est tout prêt. Les ouvriers se sont entassés dans certaines maisons plus spacieuses : tantôt locataires d'un premier étage, tantôt d'une moitié de rez-de-chaussée. Avec leurs propriétaires, ils se retrouvent porte à porte, pour le quouârail, pour la veillée. Ils s'engagent, presque à leur insu, dans l'intimité sans secrets d'une étroite cohabitation.

De la maison cohabitée, ces relations s'étendent aux voisins du quartier et aux amis des voisins. Les deux groupes de population se trouvent ainsi, dans l'ensemble et comme par ricochets, intimement mélangés. Leur influence générale est réciproque.

Toutefois, celle des ouvriers paraît prépondérante. Ils sont, avons-nous dit, soixante et onze familles, contre cinquante de vignerons. Encore, dans ce dernier groupe, sept ménages, ayant

de quatre à six enfants, envoient leurs garçons travailler à la forge. La proportion numérique est donc de 43 à 78. La proportion morale dépend à la fois de cette majorité ouvrière et du genre de réunions qu'elle a propagées à C...

D'ordinaire, l'exiguïté, la misère, la malpropreté et le désordre des logements ouvriers, les réduisent à n'être qu'un gîte : le père y dort, la mère y cuisine, la nichée s'y met à l'abri. On n'y reçoit ses connaissances, on ne s'y récrée que faute de mieux. De préférence, on va chercher le plaisir en lieu *tout à fait public*. C'est là que, entre hommes, les camaraderies nombreuses de l'Atelier fraternisent à l'aise. Les femmes ne manquent pas de suivre. Les ouvriers célibataires complètent l'assemblée : appoint considérable ; car ils sont, à C..., une cinquantaine, pensionnaires de ménages ouvriers. Vous devinez bien où tout ce monde-là fusionne? — Depuis 1870 quatre auberges florissantes lui ouvrent leurs salles : voilà où s'exerce principalement l'influence de l'ouvrier sur le paysan.

Par quel moyen? Il n'est pas toujours facile à l'ouvrier de visiter l'auberge en semaine. Il est trop fatigué, il est de nuit, ou bien sa poche est vide. Mais tous les quinze jours, chaque dimanche qui suit la paie, le tintement des pièces blanches lui persuade que le bonheur fait écho à la dépense. Ce jour-là, il y a une foule serrée à l'auberge. Il y a foule, surtout, dans une certaine salle, comprenant un premier étage tout entier. Les quatre fenêtres de sa large façade indiquent assez que la place y est libre, le le mouvement aussi. Là, on danse, depuis la fin du souper, jusqu'au jour. C'est surtout au bal de la quinzaine que l'ouvrier entame la moralité du paysan.

Car forgerons et mineurs n'entendent pas demeurer seuls à figurer dans les quadrilles. Par l'organe retentissant de cinq à six pistons et trombones, ils invitent de rue en rue leurs connaissances du village. Vous pensez si on se fait prier. « Ils ont trop horreur du chez soi pour ne pas accourir au bal », me disait un témoin. Ils en ont tellement « horreur » que, le bal introduit chez certains paysans une nouvelle manière de recevoir ses connaissances de la ville : on les invite à venir dan-

ser à C..... Avec toutes ses habitudes de récréation hors du foyer, la population agricole était incapable de résister aux attraits du plaisir public.

En cédant, elle a porté un coup mortel à sa chétive vie de famille. Jadis, les groupes relativement restreints du quouârail et du veilloir suffisaient, toute l'année, à ses récréations. Le bal public n'était ouvert qu'aux grandes fêtes : les lendemains de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de Saint-Léger. Maintenant, c'est une distraction périodique et fréquente, la grande distraction, dont personne ne peut se passer, puisque tout le monde en a pris l'habitude.

L'autorité domestique s'y révèle corruptrice. Père et mère hâtent le souper afin de pouvoir, le plus tôt possible, arriver au bal. Vous imaginez-vous alors que des garçons de douze et quinze ans, des fillettes du même âge vont se mettre au lit à pareil moment? Ou bien qu'ils resteront tout sages, au coin du feu? Le feraient-ils, par exception, cela ne durerait pas. Une petite fille de douze ans refuse un jour d'aller au bal : elle est encore sous l'influence de sa première communion. La mère se fâche; le père l'accable de quolibets. Si l'exemple paternel et maternel ne suffit pas à l'entraîner, eh bien, l'autorité est là, pour un coup! Elle ne badine pas! et l'enfant cède.

Ce que l'enfant voit, ce qu'il subit, au bal, je ne veux pas l'exagérer; je veux moins encore le décrire. Quelques parents, écœurés par le cynisme et l'impudeur de ce lieu-là, finissent par se l'interdire : ils viennent alors, trop tard, déplorer ce que tout le public sait et ce dont plus d'un rit. Traversez la rue, auprès d'une bande d'enfants : vous surprendrez, dans certains propos, les échos du bal. Au contact du nomade sans foyer ni mœurs, la légèreté du paysan tourne à la grossièreté.

Telles sont les mœurs que le voisinage de la forge a introduites chez les vignerons de C... Mais vous vous rendez facilement compte qu'elles ne constituent pas un cas isolé, purement local. L'influence de l'ouvrier sur le paysan a pour cause principale leur voisinage immédiat. Pareille influence s'observera donc

en tout autre village aggloméré, envahi dans les mêmes conditions, par les nomades de l'industrie.

J'en tire cette conclusion générale : en de pareils villages, les familles de paysans sont incapables de résister *par elles-mêmes* à un voisinage corrupteur.

Donc, en Lorraine, autant et plus qu'ailleurs, elles ont besoin des influences morales du Patronage.

Vous verrez celui-ci faire particulièrement sentir sa nécessité, — ou son absence, — dans la Question religieuse, sujet de ma prochaine lettre.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LA

CRISE FINANCIÈRE ITALIENNE.

Il y a assez longtemps déjà que l'Italie n'inspire pas à ses voisins une confiance exagérée au point de vue du bon état de ses finances, mais aujourd'hui ses représentants officiels donnent eux-mêmes l'alarme. Du temps de M. Crispi on proclamait la prospérité; M. di Rudini, au contraire, reconnaît le désordre et se pose comme le champion d'une politique toute d'économie, rendue nécessaire par l'exagération des dépenses antérieures.

S'il ne s'agissait que d'une crise purement accidentelle, due au passage au pouvoir de quelques imprudents, la situation financière de l'Italie n'aurait rien qui intéressât particulièrement la Science sociale; mais elle résulte d'un ensemble de circonstances; elle a été produite par une sorte d'entraînement général; par là, elle constitue un fait social curieux à étudier. « On ne peut en rejeter le tort, disait M. di Rudini dans son discours de Milan, sur un homme ou sur un parti; ce fut l'effet du milieu plein d'espérances et d'illusions dans lequel nous avons vécu; ce fut l'effet de l'élan naturel d'une nation jeune, ambitieuse et impatiente d'agir. »

En effet, la crise financière de l'Italie n'est qu'une des manifestations de la crise générale qu'elle traverse, crise de croissance

et de formation due à sa récente origine, et que ses hautes aspirations aggravent encore.

Voyons d'abord comment elle se présente.

I. — EN QUOI CONSISTE LA CRISE FINANCIÈRE ITALIENNE.

Elle a plusieurs aspects ; celui qui frappe le plus est le désordre des finances publiques ; c'est là le point que mettait naturellement en relief le discours de Milan : il mérite attention.

Les dépenses de l'État ont augmenté depuis quelques années dans une formidable proportion. En 1885, elles étaient de 1.410 millions ; en 1889, elles s'élevaient à 1.735 millions. Pour y faire face, il a fallu s'endetter ; on l'a fait en dissimulant le plus possible, en absorbant le capital d'une série de caisses spécialement dotées (1), en faisant appel le moins possible aux emprunts loyaux qui auraient alarmé le pays, en l'éclairant. M. Crispi était un partisan très déterminé de cette politique d'autruche, qui consiste à ne pas voir ses maux pour les mieux supporter ; mais on sait que cette ruse n'a jamais sauvé personne ; elle a de plus l'inconvénient de laisser grossir le danger qu'on veut éviter et, si M. Crispi n'était pas tombé du pouvoir, il serait arrivé un moment où il aurait dû, lui aussi, prononcer son discours de Milan et déclarer au pays que la situation n'était plus tenable.

M. le marquis di Rudini avait, en arrivant au ministère, une occasion unique de faire cette déclaration. Il était important pour lui de dégager sa responsabilité des fautes commises avant lui, et il s'est empressé de parler. C'est un grand bonheur pour l'Italie, car si M. Crispi fût resté premier ministre, il aurait prolongé autant que possible l'ère de l'aveuglement volontaire ; au lieu de cela, les Italiens ont été mis de suite au courant de leur situation véritable et, la connaissant plus tôt, ils pourront plus tôt y porter remède, tout au moins, empêcher qu'elle ne s'aggrave.

(1) V. dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1891, l'article de M. Vilfredo Pareto sur l'Italie économique ; p. 935, 936, 937.

Ce qui rend cette situation particulièrement inquiétante pour l'Italie, c'est l'énormité de sa dette vis-à-vis de l'Étranger. D'après M. Vilfredo Pareto, elle paie en 1889, pour intérêts et amortissements de cette dette, 162 millions. La France, à elle seule, a plus de deux milliards et demi de la dette consolidée de l'Italie. Ainsi ce gouvernement prodigue, imprudent, règne sur un pays trop pauvre pour couvrir les emprunts qu'il émet.

Il n'y aurait là qu'un danger apparent si l'Italie était une de ces nations laborieuses et énergiques, qui augmentent chaque jour leurs ressources par l'activité du travail individuel. Nous avons vu, par exemple, les États-Unis chargés au lendemain de la guerre de Sécession d'une dette énorme. Aujourd'hui, il n'y paraît plus. Vingt années ont suffi pour combler le gouffre, mais vingt années de travail excessif, et dans les conditions favorables entre toutes qu'offre un pays neuf.

Tout au contraire, l'Italie n'a rien de ce qu'il faut pour réparer facilement les brèches que son gouvernement fait à sa fortune ; ni son agriculture, ni son industrie, ni son commerce ne sont en voie de prospérité ; elle n'est pas, comme l'Amérique, un pays de production intense.

Le sol de l'Italie se prêterait cependant à une production de ce genre. Tout le monde sait quelles sont les richesses naturelles de ces plaines du Piémont et de la Lombardie que Bonaparte promettait à ses soldats dépenaillés de 1796, pour échauffer leur courage et accroître leur désir de vaincre ; la Toscane, les Romagnes possèdent aussi des cantons extrêmement fertiles, et les richesses minérales des Alpes Apuanes sont considérables. Au sud, l'ancien royaume des Deux-Siciles offre également de précieuses ressources en céréales, en vignobles, en fruits. La Péninsule est donc bien loin d'être un pays déshérité par la nature.

On ne peut même pas dire que tous ses habitants se laissent aller aux douceurs du *far niente ;* il y a, au contraire, dans la classe ouvrière de certaines provinces, particulièrement au nord de l'Italie, des habitudes de travail et d'énergie fort remarquables. Nous le savons bien en France, où des ouvriers italiens viennent exécuter, à Marseille et dans tout le Sud-Est, une

grande partie des travaux pénibles de construction et de terrassement.

Ce qui manque surtout à la culture italienne, c'est le patronage des gens riches. Les métayers (*mezzajoli*) sont abandonnés à eux-mêmes sur leur *podere;* leur propriétaire se préoccupe peu, en général, d'introduire dans l'exploitation de ses domaines les méthodes nouvelles de travail, d'exécuter les améliorations; il prend sa part dans ce qui pousse et voilà tout. Peu de fermage; le paysan n'a pas l'argent nécessaire pour acheter un cheptel et louer des terres à son compte; il se place donc comme métayer et trouve dans la bienveillance peu effective de son patron, non un moyen d'arriver à la fortune, mais une assurance contre l'extrême misère (1). De là, une certaine stabilité sociale, une bonne harmonie générale entre propriétaires et tenanciers; assurément ce n'est pas un avantage à dédaigner, mais il résulte du peu de tension des rapports et ne fournit pas à l'intérêt personnel cet aiguillon puissant qui est une des grandes forces économiques.

La classe riche vivant dans les villes et s'intéressant peu aux choses de la culture, celle-ci manque de capitaux. Sur les pentes des Apennins et des collines qui les accompagnent, « la rapidité des cours d'eau oblige les cultivateurs à soutenir les champs par des murs ou des digues, à régler les eaux, à leur mettre des obstacles pour en diminuer la rapidité et à utiliser les terres emportées par elles » (2); pour cela il faut des avances de fonds que le petit propriétaire est souvent hors d'état de s'imposer, que le grand propriétaire se soucie peu de consentir à ses métayers. Dans ces conditions, des exploitations susceptibles de gros produits, si elles étaient entretenues par un homme riche et soigneux de ses intérêts, arrivent à donner des revenus insignifiants. De même, dans les pays vinicoles l'absence de chais suffisants, parfois le manque de fûts, empêchent qu'on tire parti des produits du sol. L'automne der-

(1) V. dans *les Ouvriers des Deux-Mondes*, la monographie du métayer de la banlieue de Florence, par M. U. Peruzzi, t. I, p. 253 et suivantes.

(2) U. Peruzzi, *loc. cit.*, p. 255.

nier, les vignerons des Pouilles ont dû, paraît-il, laisser pourrir sur l'arbre une partie de leur abondante récolte (1); ils ne savaient où la mettre : ils n'étaient pas outillés pour profiter de cette prospérité qui les écrasait.

Dans l'industrie, la situation est analogue. Elle est même pire, parce que si l'agriculture peut à la rigueur, et dans certaines conditions, donner des produits sans qu'on lui fasse des avances, l'industrie ne le peut pas du tout. Un agriculteur n'a parfois presque aucun fonds de roulement; un industriel en a toujours, quelque modeste que soit son industrie. D'autre part, l'absence de gisements houillers a été un obstacle à la création des grandes usines à vapeur; pour ces deux raisons, l'Italie a participé dans une très faible mesure au développement industriel qui a marqué le dix-neuvième siècle.

Le gouvernement a essayé, ces dernières années, de provoquer un mouvement dans ce sens; nous verrons plus loin par quels moyens; notons de suite son échec avéré : Dans les dix premiers mois de 1891, l'Italie a importé moitié moins de charbon et moitié moins de fer que dans les dix mois correspondant de 1890 (2); elle se refuse par conséquent à continuer l'effort artificiel que ses législateurs se flattaient d'encourager.

L'Italie conserve, il est vrai, certaines industries d'allure modeste dans lesquelles elle a peu de rivaux. Elle produit encore des meubles sculptés, des faïences artistiques, des mosaïques de Florence et de Rome, sans compter les imitations de l'antique, dont tout étranger vogageant dans la Péninsule a bien soin de garnir ses malles, pour fournir, une fois rentré chez lui, à ses amis et connaissances une preuve de son goût affiné et de la fidélité de ses affections. Un ouvrier italien excelle d'ordinaire dans ce genre de travail qui réclame de la patience et un certain instinct esthétique : à ce point de vue, il est supérieur à l'ouvrier français, à cent coudées au-dessus de l'ouvrier anglais ; mais il n'y a là matière qu'à d'assez faibles profits, et c'est ce qui nous occupe en ce moment.

(1) V. la Correspondance italienne du *Temps*, du 1er décembre 1891.

(2) V. le *Temps*, du 1er décembre 1891.

Reste le commerce. A première vue, il semblerait qu'un pays où tant de villes puissantes ont fondé jadis sur cette branche d'activité leur étonnante richesse, dût y exceller encore, mais il y a loin des républiques italiennes du moyen âge aux villes aujourd'hui bien mortes de Gênes, de Venise et de Florence. Au temps de leur éclat, ces villes ont su mettre à profit une situation exceptionnelle. Entre l'ouest de l'Europe encore simple, profondément rural, occupé à se constituer, et l'Orient dépositaire des traditions urbaines de civilisation; entre la féodalité qui s'établissait et les restes du Bas-Empire qui s'écroulait, elles surgirent tout à coup, intermédiaires naturels entre l'antiquité et le monde moderne, foyers de cette Renaissance qui marquait l'entrée en scène d'éléments nouveaux dans la société encore fruste de l'Occident. Leur prospérité dura tout le temps que dura l'éducation de cette société, à laquelle on peut dire qu'elles enseignèrent le commerce et les arts; elle déclina, dès que les élèves qu'elles avaient formées purent devenir leurs rivales; elle disparut lorsque les progrès de la navigation et, plus tard, les progrès des transports par terre vinrent élargir la sphère des transactions commerciales et déplacer le courant des échanges. En somme, ces villes furent les premières à profiter d'un de ces grands courants. Merveilleusement placées pour mettre en communication la jeune Europe et le vieil Orient, elles avaient en outre l'avantage d'avoir devant elles des mers étroites, bien proportionnées à l'état de la navigation à cette époque. L'Océan était trop vaste pour servir de route commerciale; au contraire, l'Adriatique, l'Archipel, la Méditerranée pouvaient être sillonnés en tous sens, et partout où on abordait, il y avait une occasion de trafic.

De cette situation privilégiée naquit la richesse des petites républiques italiennes du moyen âge. Elles se trouvaient en possession d'une sorte de monopole, et la richesse mobilière, fille du commerce, ne se trouvait que là. Quand les croisés voulaient passer en Terre Sainte, ce n'étaient pas seulement des nefs qu'ils venaient demander aux Vénitiens; pour s'équiper, il leur fallait de l'argent, et ils engageaient leurs terres aux riches

marchands d'Italie pour en avoir. Aujourd'hui, c'est dans les royaumes de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion que les Italiens viennent demander du crédit.

La crise que subit l'Italie ne se borne donc pas au mauvais état de ses finances publiques; elle est bien plus grave, car elle s'étend à la fortune des citoyens, aussi menacée que celle de l'État; elle est profonde, car elle a ses racines dans l'inertie des forces productrices.

Toutefois, elle doit son caractère actuel d'acuité à des circonstances particulières et toutes récentes. Il y a huit ans, l'Italie passait pour avoir de bonnes finances et sa situation économique n'était pourtant pas sensiblement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. On ne produisait pas davantage, mais on dépensait moins; on se sauvait par l'économie. C'était d'ailleurs absolument conforme au génie de la nation. Vivre de macaroni, de légumes et de fruits, boire de l'eau bien claire et flâner, suivant sa condition sociale, sous les plafonds merveilleusement décorés d'un palais ou bien en plein air, dans la rue, appuyé contre une colonne, c'est une conception de la vie, en somme, et elle a ses douceurs; mais si on veut maintenir l'équilibre, il faut bien se garder d'ajouter une olive ou un cornichon à son menu journalier. Comment en effet gagner cette olive ou ce cornichon, quand on ne fait rien?

II. — COMMENT LA CRISE S'EST DÉCLARÉE.

Oublieux de cette vérité élémentaire, les hommes d'État italiens ont été saisis tout à coup de la passion de *faire grand*, de la *mégalomanie,* ainsi que l'on a baptisé leur maladie. Depuis longtemps, l'unité de la Péninsule leur paraissait devoir ouvrir nécessairement une ère de prospérité matérielle ; très frappés des obstacles économiques qu'opposaient aux échanges les douanes intérieures et la diversité des règlements, ils pensaient qu'une fois ces obstacles abolis, l'Italie deviendrait riche aussitôt ; ils n'avaient pas réfléchi que ce progrès tout négatif ne produirait

rien par lui-même, qu'il était simplement une occasion favorable dont on pourrait tirer profit.

Cette première illusion leur a été fatale, mais il en est une autre qui les a poussés bien plus directement à la manie des grandeurs : non seulement ils croyaient pouvoir faire grand parce qu'ils étaient riches, mais ils croyaient devoir faire grand pour devenir riches.

Cette seconde illusion résultait pour eux d'un état d'esprit particulier, très curieux à analyser. Pour s'en rendre compte, il faut se reporter d'abord à une trentaine d'années en arrière, à l'époque où se préparait l'unité italienne.

A ce moment, le courant d'opinion qui se manifestait en faveur de l'unité prenait sa source dans ce sentiment que, pour profiter des avantages offerts par la vie moderne, pour se lancer dans la voie des entreprises industrielles et commerciales, il fallait nécessairement faire partie d'un grand État centralisé, que sans cela, on était isolé et impuissant. Sans doute ce courant d'opinion se grossissait de la passion antireligieuse pour attaquer le Saint-Siège, de la passion révolutionnaire pour renverser les Bourbons de Naples, mais son origine première et sa vraie force ne se trouvaient pas là. Garibaldi et ses bandes n'ont été qu'un moyen dans l'histoire de l'unité italienne; ils avaient pour complices toute la classe moyenne, les gens paisibles, marchands, artisans, paysans riches, étrangers à leurs haines religieuses ou politiques, mais aspirant sincèrement à l'unité. En 1864, un ferblantier de Pérouse disait à M. Taine, en se félicitant de la réunion au Piémont : « Aujourd'hui, tous les liards travaillent ! » (*Tutti i quattrini lavorano*) (1).

Et en effet, l'impulsion donnée aux grands travaux publics déterminait une certaine activité et justifiait le sentiment de ce ferblantier. Lorsque Rome tomba, en 1870, au pouvoir de Victor-Emmanuel, ce ferblantier et ses semblables eurent le sentiment de l'avènement de l'Italie à la vie moderne; ils crurent de bonne foi qu'ils étaient *dans le mouvement*.

(1) V. Taine, *Voyage en Italie*, t. II, p. 37.

C'était une illusion explicable. Autour d'eux, en France, en Espagne, en Allemagne, ils voyaient de grands États créer des chemins de fer, creuser des ports, établir des banques, et quand ils comparaient les faibles moyens dont disposaient leurs princes aux capitaux considérables mis en œuvre par d'autres souverains, ils se disaient que l'Italie avait besoin, elle aussi, d'être réunie sous la main d'un gouvernement unique et puissant.

Ce qu'ils ne voyaient pas, c'était la base solide sur laquelle reposait la prospérité de leurs voisins, de la France notamment; la lourde machine administrative et centralisatrice qu'ils admiraient leur cachait l'effort individuel créateur de la richesse, le paysan laborieux et avisé, le commerçant prudent, mais actif et tenace.

Au fond, ils jugeaient en patriarcaux, en gens de clans, habitués à considérer l'action collective et encadrée comme la seule puissante; ils n'avaient aucune idée des merveilles accomplies dans d'autres pays, en Angleterre ou en Amérique, par exemple, par la seule vertu de l'initiative privée. Dans ces conditions, l'unité italienne leur paraissait comme la première étape vers la richesse.

Une fois cette unité accomplie, ils se sont tout naturellement disposés à en profiter pour entreprendre de grands travaux, pour rebâtir leurs villes, pour construire leurs chemins de fer, et ils se sont lancés très vite dans la voie des grosses dépenses publiques, pensant que la prospérité générale en naîtrait fatalement, comme la plante de la graine.

On a vu alors se produire à Rome, à Naples et à Milan une fièvre de spéculation insensée. Tout le monde achetait des terrains, tout le monde bâtissait. Un cocher se présentait à son maître de la veille pour passer avec lui un marché de fournitures de matériaux (1), il s'était fait entrepreneur sans un sou vaillant; c'était d'ailleurs un homme sage, car, n'ayant rien au monde, il se trouvait assuré de ne pas compromettre sa situation par son imprudence; la plupart de ses collègues étaient dans le

(1) Cité par Vilfredo Pareto, *loc. cit.*, p. 911.

même cas. Dans un pays d'oisifs, personne ne risque son argent ; on le considère en effet comme un moyen de se dispenser du travail ; on ne risque que l'argent des autres. Un beau jour tout l'échafaudage de crédit artificiel sur lequel reposaient ces entreprises s'est effondré et on se demande aujourd'hui qui viendra jamais louer les maisons qu'on a bâties. En attendant, les ruines s'accumulent. Les actions de la Banque Tibérine, cotées 600 francs en mars 1887, tombent à 35 francs en mars 1891. Celles de l'*Esquilino* qui valaient 294 francs en mars 1887, ne se paient plus que 2 francs en mars 1891. Notez que, malgré les faillites nombreuses et la folie évidente de la spéculation, la municipalité de Rome l'encourage, en lui accordant des primes. L'action publique se flattait d'aiguillonner l'initiative privée ; vous voyez comme elle y a réussi.

Même manière d'agir pour les chemins de fer. « Les chemins de fer, disait-on, augmentent la productivité du pays ; donc ils ne représentent pas des dépenses effectives, mais des transformations de capitaux, car ils constituent pour l'État un nouveau patrimoine qui le dédommage de ce qu'il a déboursé. On s'est bercé de cette illusion. Les digues ont été rompues, tout frein a été vaincu, et toute prudence dépassée. » Tel est l'acte d'accusation dressé par M. di Rudini ; il est d'ailleurs parfaitement juste. La productivité de l'Italie a été peu augmentée par la construction de lignes décidées à tort et à travers, suivant des intérêts électoraux ; à supposer qu'elle l'eût été d'ailleurs, encore eût-il fallu pour la mettre à profit une nation de producteurs. Supposons des Indiens au milieu des plaines de la Beauce, ou de braves paysans dans la mieux outillée des manufactures : à quoi leur servirait la productivité d'une terre beauceronne ou d'une fabrique? Les Italiens sont un peu dans la même situation vis-à-vis de leurs chemins de fer, et cette situation s'accuse par les recettes auxquelles aboutit leur exploitation ; jamais leur revenu brut kilométrique n'a dépassé 21.500 francs, tandis qu'en France il atteint 34.400 francs, en Allemagne, 36.020 francs, en Angleterre, 57.427 francs ; encore, tandis que dans ces trois pays, les recettes augmentent constamment de 1886 à 1889, en

Italie elles diminuent pendant la même période, tant les constructions nouvelles sont peu justifiées.

Ce n'est pourtant pas là encore la source de dépenses la plus ruineuse pour l'État. Le budget de la guerre et celui de la marine ont imposé à la nation depuis quelques années des charges écrasantes. En 1881, on dépensait pour la guerre à peine 215 millions de francs, en 1889, on arrivait à 410 millions. En même temps, le chapitre de la marine passait de 46 à 162 millions. C'est fort cher en effet de jouer au grand État centralisé, de prendre rang dans les conseils de l'Europe, mais M. Crispi s'embarrassait peu de ce détail et poursuivait, sans y prendre garde, ses plans mégalomanes.

Pour comble de malheur, deux éléments nouveaux vinrent exagérer encore l'allure de cette course à la ruine; ce fut d'abord l'arrivée au pouvoir des *Transformistes*, ensuite, le socialisme d'État.

Les *Transformistes* italiens sont tout simplement des politiciens pratiques vendant leurs votes au plus offrant et dernier enchérisseur. Au lieu de s'attacher d'une manière étroite à la gauche ou à la droite, ils voyagent de l'une à l'autre suivant l'intérêt du moment; ils se transforment quand besoin est. M. Deprétis caractérise bien, dit-on, ce genre de convictions et excelle à en tirer parti chez les autres. Sa politique a trouvé là une force, mais les finances publiques en ont pâti. Avec de semblables gens, en effet, il faut avoir toujours une subvention prête. Celui-ci veut un chemin de fer; tel autre demande des routes, des ponts, un édifice public, des digues, des canaux, que sais-je encore! M. Depretis avait, paraît-il, l'art de beaucoup promettre et de peu tenir, mais ce peu qu'il tenait était encore infiniment supérieur à ce qu'il pouvait raisonnablement donner. De là un gaspillage énorme.

Enfin le socialisme d'État se mit, lui aussi, à conspirer contre les finances italiennes. On s'imagina que les pouvoirs publics avaient mission de provoquer le développement industriel de l'Italie; sur cette idée, on se hâta de fonder aux frais des contribuables les aciéries de Terni; Civita-Vecchia devait construire

des hauts fourneaux pour produire la fonte avec les minerais de l'île d'Elbe; tout cela était l'occasion de tripotages électoraux, de faveurs promises, d'emplois accordés, et les ministres trouvaient que le socialisme d'État avait du bon.

On ne s'en tint pas là. Après avoir donné à l'industrie des preuves de sollicitude éclairée, le gouvernement ne devait pas oublier que le commerce et la banque avaient droit également à sa protection et à son aide. En conséquence, M. Crispi se mit en devoir de sauver les établissements de crédit qui lui rendaient service, en faisant imprimer par la banque nationale du papier-monnaie qu'on leur distribuait (1). C'était risquer de ruiner le crédit italien d'une manière complète et d'en arriver promptement au régime des assignats. C'était par conséquent la dernière faute à faire; on la fit.

On fit même mieux encore. Pour étouffer les mauvais bruits qui commençaient à se répandre, M. Crispi déclara, par ses organes officieux, « que la baisse des valeurs de bourse n'était due qu'à de coupables manœuvres. Pour les déjouer, on défendit de crier les cours des titres à la Bourse de Rome, on emprisonna à Turin un agent de change dont les clients, paraît-il, vendaient beaucoup plus de titres qu'ils n'en achetaient. Enfin, quelques correspondants de journaux s'étant permis de ne pas voir en rose l'avenir économique de l'Italie, M. Crispi les fit expulser *manu militari* » (2).

Ainsi le gouffre se creusait tous les jours de plus en plus, sans que, dans la nation, aucun grand effort ne se produisît pour le combler. La vieille aristocratie perdait ses dernières ressources au changement de régime, sans chercher à s'en créer de nouvelles; la bourgeoisie courait aux places, ou se félicitait paisiblement de son triomphe de politique; quant à travailler, il ne semble pas que personne s'en préoccupât.

Lorsque la chute du ministère Crispi amena au pouvoir M. di Rudini, le mal était déjà ancien et profond. Il faut bien pourtant que les hommes d'État placés à la tête des affaires du pays

(1) Vilfredo Pareto, *loc. cit.*, p. 931 et 932.
(2) *Ibid.*

s'arrangent pour y porter remède et M. di Rudini a déjà annoncé qu'il allait faire des économies à outrance. Toutefois on peut se demander sur quoi il va en faire ; la chose n'est pas sans offrir de difficultés.

III. — LE ROLE DU GOUVERNEMENT ITALIEN.

A lire le discours de Milan, il semble qu'on veuille faire des économies d'une manière générale sur toutes choses ; le nouveau ministère déclare qu'il a reconstitué la *compagnie de la lésine* où « chacun doit se garder, comme du feu, de toute dépense superflue ou impertinente ». Mais ces déclarations générales sont peu efficaces ; j'aimerais mieux voir supprimer une seule source de dépenses.

Si les instructions de M. di Rudini sont suivies à la lettre, qu'arrivera-t-il? On lésinera sur chaque service ; on grattera misérablement quelques petites épargnes, au détriment de ce service et sans grand profit pour le Trésor, puis, au bout de quelque temps, chacun fatigué de cette gène inefficace, souhaitera le renversement du ministère et le retour aux affaires des généreux distributeurs de subventions.

Au lieu de rendre difficile par cette lésinerie universelle le fonctionnement des services qu'il s'est chargé d'assurer, le gouvernement ferait mieux, s'il le peut, d'en supprimer ou d'en diminuer largement quelques-uns. Quand on veut faire des retranchements dans sa maison, il vaut mieux renvoyer une partie de son personnel que de le mal nourrir.

Seulement, M. di Rudini et ses collègues se trouvent en face d'engagements pris par leurs prédécesseurs, de situations acquises ; ils ont les mains liées dans bien des cas.

Par exemple, en ce qui concerne les chapitres de la guerre et de la marine, si démesurément grossis depuis quelques années, ils ne peuvent guère opérer de suppressions. L'Italie a voulu jouer un rôle dans la diplomatie européenne ; elle fait partie, comme chacun sait, de la Triple Alliance ; à ce titre, elle est tenue

vis-à-vis de ses alliés d'entretenir une armée et une flotte qui fassent figure. C'est grand dommage pour elle, car cette armée et cette flotte mangent le plus clair de ses revenus, mais la *triplice* vient d'être renouvelée, et pour un long terme.

Rien à faire, par conséquent, de ce côté-là.

Les grands travaux publics entrepris follement sont déjà suspendus presque partout; à Rome, il y a chaque jour des réunions d'ouvriers sans travail qui créent une agitation fâcheuse; il n'est guère possible d'aller plus loin dans cette voie, d'opérer brusquement la dissolution des quelques chantiers encore ouverts (1); là encore le gouvernement est impuissant à réaliser les économies dont il a besoin.

En ce qui concerne les chemins de fer, il peut renvoyer aux calendes grecques l'établissement des nouvelles lignes promises; sans doute, il manquera bien à la parole donnée par les ministres précédents, aux engagements pris par les Chambres; mais comme ces engagements ne peuvent s'exécuter qu'aux frais du pays, le pays sera sage de ne pas exiger ce qu'on lui a promis. Quant aux lignes construites et que l'État exploite il faut bien continuer bon gré mal gré à les exploiter. Or, chaque année, cette exploitation amène de lourdes charges. Elle ne produit en effet que 2 0/0 d'intérêts en moyenne et les capitaux qu'on y emploie sont empruntés à un taux bien supérieur. « Nous avons fait, a dit M. di Rudini, comme l'agriculteur qui rend plus intensive la culture de ses champs, ou l'industriel qui agrandit ses usines avec des capitaux empruntés à six ou sept pour cent. Si l'emploi de ces capitaux ne donne qu'un ou deux pour cent d'intérêt, l'un aussi bien que l'autre courent à leur ruine certaine. »

Voilà encore un chapitre sur lequel il ne sera pas facile d'économiser.

(1) A la séance du 4 février dernier, M. Barzilaï a fait une interpellation au ministre de l'intérieur, sur la question des ouvriers sans travail (*disoccupati*) : « Vous voulez sacrifier les ouvriers qui meurent de faim, a-t-il dit à M. Bicotera, pour mettre votre budget en équilibre... Votre arithmétique les affame. » Cet incident donne une idée des difficultés auxquelles se heurte le ministère de M. di Rudini dans son entreprise de réformes financières.

En revanche, l'Italie pourrait renoncer d'une manière absolue à toutes les dépenses inspirées par le système *transformiste* et par le socialisme d'État.

On pourrait refuser aux politiciens jusqu'à nouvel ordre, jusqu'au rétablissement d'un état financier normal, toute subvention nouvelle ; on pourrait laisser à ses propres forces la marine marchande, à laquelle on a donné depuis quelque temps une vie artificielle à coups d'argent ; on pourrait aussi fermer les aciéries de Terni, couper court à tout projet de fonderie nationale à Civita-Vecchia, bref, faire rentrer l'État dans son rôle, qui consiste à régir les intérêts généraux, non à fabriquer de l'acier ou de la fonte.

Évidemment, c'est la première des réformes qui s'imposent. Quand on n'arrive pas à faire marcher ses propres affaires on ne se mêle pas des affaires des autres ; or, pour un gouvernement, l'industrie constitue les affaires des autres, des particuliers, non les siennes.

De même, et pour la même raison, il faut bien se garder de compromettre le crédit de l'Italie déjà si chancelant en voulant sauver des banques privées. Tout cela, le simple bon sens l'indique suffisamment.

Cela fait, il y aura place encore pour de nombreuses réformes de détail, non pas immédiates peut-être, mais faciles à opérer peu à peu, lorsque l'occasion s'en présentera. En se faisant une, l'Italie a pris modèle sur les États centralisés qui l'entourent. Elle a constitué une administration bureaucratique, et elle a chargé le pouvoir central d'une foule de services. Sans rien brusquer, sans bouleverser tout d'un coup un système encore mal affermi, elle devrait tendre à simplifier ses rouages, à rendre aux autorités locales tout ce qu'on peut, sans inconvénient pour l'unité, leur rendre d'autonomie ; cela est plus facile aux Italiens qu'à nous, parce que leur centralisation toute récente n'a pas étouffé chez eux tous les germes de vie locale, et ils trouveraient dans cette manière d'agir la source d'une grande diminution de dépenses.

Le régime administratif que nous subissons en France est extrêmement coûteux ; c'est un luxe que nous nous offrons, — luxe

bien mal entendu à mon avis, — mais enfin, nous le payons; les Italiens ne sont pas assez riches pour en supporter les frais.

Ce serait tant mieux pour eux si la crise qu'ils subissent en ce moment devait leur ouvrir les yeux sur les inconvénients du système qu'ils ont adopté; s'ils apprenaient, même au prix de quelques centaines de millions, qu'ils sont engagés dans une voie fausse.

Les nations ne deviennent pas riches grâce à leur gouvernement, mais grâce au travail de leurs membres. Tout ce qu'on peut demander au pouvoir, c'est qu'il ne contrarie pas, par des mesures maladroites, le jeu des éléments économiques; qu'il ne sacrifie pas à des combinaisons politiques l'avenir du pays; qu'il se renferme dans un rôle négatif pour ainsi dire, laissant aux individus et aux associations le soin de travailler à leur prospérité. C'est pour avoir voulu sortir de ce rôle que l'État italien se trouve aujourd'hui dans une si fâcheuse situation financière. Il y a longtemps que la France aurait passé par la même crise, si la nation laborieuse ne bouchait pas sans cesse les trous que creusent les gouvernants.

H. Saint-Romain.

LE PUBLIC

ET

MON ARTICLE SUR LE SOCIALISME.

Les lecteurs de la Revue apprendront peut-être avec intérêt que mon étude sur le Socialisme (1) a paru, — à des gens qui, pour diverses causes, ne sont pas des adeptes déclarés de la Science sociale, — toucher cependant clairement et sans conteste le fond de la question du Socialisme.

Les témoignages donnés, par le grand public, aux résultats de la science, ne sont pas indifférents pour la science : ils attestent à leur manière sa valeur et ses progrès : ils rendent hommage à sa force.

Parmi les témoignages auxquels je fais ici allusion, j'en citerai deux, qui me paraissent caractéristiques, dans l'état actuel du journalisme et des manifestations de l'opinion publique en France.

Le premier est celui de M. Francisque Sarcey, qui écrit dans la *France* du 23 janvier :

« Le hasard a mis sous mes yeux la dernière livraison de la *Science sociale* et j'y ai lu avec un vif plaisir un article sur une question à l'ordre du jour : le *Socialisme devant la science sociale*, par M. Edmond Demolins.

(1) Cette étude a été publiée dans la précédente livraison : janvier 1892.

« J'en ai été ravi parce qu'il m'a donné sur un problème très abstrait des notions nettes et précises, parce qu'il m'en a fait un exposé lumineux. Je n'avais, après tant d'articles que j'avais lus à la volée dans les journaux, que des notions confuses sur le Socialisme; je pourrais aujourd'hui en disserter comme les camarades.

« Il m'arrive assez souvent de prendre dans les revues spéciales des articles très savants, mais difficiles à comprendre pour d'autres que pour les initiés et de les reverser sur ce filtre de mon style. Ici, je n'aurais pas cette peine à prendre : M. Edmond Demolins est si clair et si aisé, qu'il me semblerait superflu de traduire ses idées en langage courant; il les a rendues accessibles à tout homme qui a l'habitude de lire. Il s'est mis à la portée de toutes les intelligences. »

Le second témoignage dont je veux parler a été donné par le *Figaro*.

Ce journal a ouvert récemment un concours sur la meilleure définition du Socialisme, et a reçu environ 600 réponses. Ayant eu connaissance de mon article, il m'a prié de classer ces différentes définitions et de présenter à son public le résultat du concours.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs, en reproduisant cet article, qui a paru dans le *Figaro* du 6 février et les quelques mots d'introduction qui ont été placés en tête par la Rédaction de ce journal.

DÉFINITION DU SOCIALISME.

Les réponses à notre question : « Qu'est-ce que le Socialisme? » nous sont arrivées si nombreuses, de tous les pays, même des plus lointains, que, pour faciliter la tâche du jury, désigné pour décerner le prix, il était nécessaire de faire un premier travail de lecture et de sélection. C'est un de nos publicistes les plus connus en matières sociales, M. Edmond Demolins, qui a

bien voulu se charger de cette œuvre préliminaire. Nous n'aurions pu confier cette tâche délicate à un esprit plus compétent que le directeur de la Revue *la Science sociale*, et le professeur si écouté des *Cours de Science sociale* donnés à la Société de Géographie. On sait que des bourses de voyage sont attribuées aux élèves les plus distingués de ces cours, afin de les former à l'observation méthodique des sociétés humaines.

Nous laissons M. Ed. Demolins s'expliquer lui-même sur le résultat de son examen des réponses envoyées.

Vous représentez-vous un malheureux, noyé au milieu d'environ 600 définitions du Socialisme et obligé de s'y reconnaître, de classer chacune d'elles, de mettre un peu d'ordre dans ce chaos! Il n'y a pas à dire, il faut que je m'en tire.

LA NOTE GAIE.

Voyons, procédons par élimination. Et pour nous donner du courage, pour en donner aussi à nos lecteurs, cueillons d'abord ce qui peut jeter une note gaie. Il y a de la gaieté même dans un pareil sujet. Cela se rencontre bien, car on m'a précisément recommandé d'être amusant!! On m'a dit cela avec ce léger sentiment de défiance qu'éprouve naturellement un journal qui se respecte vis-à-vis d'un Monsieur, qui, par profession, est réputé devoir être ennuyeux, — et auquel on fait cependant appel, parce qu'il est du bâtiment.

Parmi les concurrents, il y a d'abord les bons enfants, ceux qui prennent la chose en charge, qui veulent rire un peu, ou qui sont drôles sans le vouloir et sans le savoir :

Voici un commis-voyageur, pour qui les affaires sont les affaires. « Comme il y a cent francs, pour qui dira le mieux et que ce billet ferait très bien dans mon paysage, j'y vais de ma petite définition... Qui sait?

Et si, dans ce tournoi, je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

Suit une définition inclassable dans aucune langue, puis, en post-scriptum : « Excusez mon écriture et les fautes qui ont pu m'échapper, mais j'écris à la hâte, car on m'appelle à la table à côté, pour faire un quatrième à la moneille. » — On voit le tableau d'ici.

En voici un second, c'est une femme : « Je souhaite que ma définition vaille les autres : elle les vaut, c'est sûr! Car vous me citez assez gentiment, quand il n'y a pas de prime! Quand il y a une prime, ça rate toujours! » — Je suis obligé de déclarer que « ça a raté » encore cette fois.

Pour un autre, le Socialisme, c'est « Trente-six millions d'hommes à la même gamelle, après le même turbin; la France devenant un grand omnibus. » — La définition ne manque pas de couleur, mais elle n'est peut-être pas suffisamment classique.

Autre définition, celle-là d'un correspondant du *Figaro* : « Le cocher de Monsieur, qui lui abandonnerait facilement son siège, pour prendre sa place dans le coupé capitonné. » — Mille regrets de ne pouvoir vous décerner le prix.

La lettre d'un autre débute ainsi : « Je vise énergiquement au gain de la prime de cent francs... » — Continuez à viser... mais plus juste.

En voici un pour lequel le Socialisme est : « La bouteille à l'encre. Une pêche en eau trouble. Un coucou qui casse les œufs dans le nid des autres, pour y pondre les siens. »

Il en est un qui signe « un povre ouverrier » : « Cher Figaro, je ne me fais aucune illusion sur les cent balles que tu promets, car ma définition ne sera pas idéale, tant s'en faut. » — Avez-vous envie de la connaître? — « Le Socialisme est un tremplin qui, suivant l'adresse, l'audace et l'absence de scrupule, sert à exécuter un saut plus ou moins périlleux, en se laissant choir, suivant l'habileté de chacun, soit sur une chaise de délégué de Chambre syndicale, soit sur un siège de député, voire même dans un fauteuil de sénateur. »

Un ancien député débute ainsi : « Respectueux de mes juges, je ne veux pas tenter de les corrompre. » — Très flatté.

Autre définition toujours dans la même note : « L'art de se

faire dix mille livres de rente, en *posant* des lapins. » — Ou encore : « Le Socialisme c'est la curée du gigot social : les prolétaires l'ont empoigné par le manche ; les autres par le bon bout. Forcément les premiers montent, pendant que les seconds descendent ; gare au jour de la rencontre. »

Une solution indiquée en passant : « Que chaque homme riche épouse une fille pauvre et chaque femme riche un garçon sans argent. » — Ce n'est pas plus difficile que cela.

QUELQUES DÉFINITIONS FANTAISISTES.

Il n'y a pas que la note gaie ; il y en a pour tous les goûts.

Pour ceux qui affectionnent les jeux de mots : « Le Socialisme, c'est la *faim* du monde ! » Ou encore : « Le Socialisme qui devrait être l'agitation de la question sociale, n'est que l'agitation de la société. »

Un certain nombre de concurrents visent à l'effet : « Le Socialisme, c'est l'opportunisme du communisme. » — La devise des économistes est : « Laissez faire, laissez passer ; celle des Socialistes : « Laissez-nous faire et laissez-vous faire. » — « Le Socialisme, c'est l'argent des autres. » — « C'est l'égoïsme d'en bas, cherchant à étouffer l'égoïsme d'en haut. » — « C'est, pour l'espèce humaine, la recherche de la clef du Paradis perdu. » — « C'est le droit qu'ont les malheureux de ne pas crever de faim, dans un pays où tant de gens crèvent d'indigestion. »

Pour ceux qui aiment les apologues : « Deux philosophes, traversant un fleuve en barque, se prirent de querelle sur le Socialisme. Un moine, faisant la traversée, les écoutait. Quand ils eurent fini de parler, il leur dit : « Je suis ébloui par tant d'érudition, mais je n'ai pas compris un seul mot. » Le capucin c'est le peuple, avec sa robe de bure et sa corde. C'est l'humanité souffrante, qui écoute émerveillée, sans comprendre. Et ceux, qui, séduits par ce mirage, sont entrés dans le Socialisme, n'ont trouvé qu'un mythe. »

Autre salmis de définitions : « Le Socialisme moderne, c'est la

révolution de l'estomac, qui suit, depuis un siècle, la révolution de l'intelligence. » — « Le Socialisme est, au dix-neuvième siècle, ce que « la nature » fut au dix-huitième : le mot que tout le monde a dans la bouche et que personne ne comprend. » — « Pour les souverains, au trône branlant, c'est un dérivatif; pour les philosophes, c'est un problème insoluble; pour les malheureux, c'est une religion, un idéal; pour les politiciens, c'est une ligne de conduite. » — « Le Socialisme est le résultat de deux opérations bien différentes : Donner, d'un côté, ce que l'on ne possède pas; le prendre d'un autre côté. » — « Le Socialisme est la manifestation de l'impuissance où l'on est de s'asseoir au festin de la richesse par le seul effort individuel et l'espoir d'y parvenir par des efforts réunis. » — « Le Socialisme est, pour la société capitaliste, le quart d'heure de Rabelais. » — « Pour le politicien, c'est 9.000 francs de rente et une carte de circulation sur les chemins de fer. »

Définition envoyée par une femme, qui signe « Janica »; admirez surtout la parenthèse : « Le Socialisme est une secte politique, dont le but est l'amélioration du sort des basses classes de la société (les autres se trouvant fort bien comme elles sont), par le moyen, sinon de la vie commune, du moins des intérêts mis en commun. »

Une définition exotique envoyée par un Turc; en voici la traduction littérale : « L'un mange l'autre, regarde; de cela éclate le bouleversement. »

Une définition naturaliste : « Le Socialiste est un chimiste politique, qui emploie la sueur du peuple, dans la préparation de la pâte électorale. » — Toutes mes excuses.

Autre définition, dont, personnellement, je remercie l'auteur : « Le Socialisme est un parti, dont les chefs sont les charlatans de la science sociale. » — On est prié, en effet, de ne pas confondre.

Je n'en finirais pas : il y a encore les conservateurs tremblants, qui le prennent au tragique, et les bons révolutionnaires, qui exultent; il y a les poètes, qui ne laissent pas échapper l'occasion de risquer une définition en vers; il y a ceux qui disent : « Dix

lignes, ce n'est pas assez », et qui vous expédient un volume ; puis ceux qui disent : « Dix lignes, c'est beaucoup trop », et qui définissent en deux mots; il y a celui qui donne sa définition et qui s'écrie ensuite triomphalement : « Voilà, Figaro, envoie-moi le prix. » Il y a aussi celui qui évoque les morts, et qui nous adresse une lettre inédite de Lamennais sur le Socialisme, en nous informant que Lamennais ne concourt pas pour le prix. — Quel malheur que ce soit le seul !

COMMENT CHOISIR ?

Voilà le terrain un peu déblayé : il ne faut pas songer à choisir une définition parmi les diverses catégories dont je viens de donner des spécimens ; c'est le domaine de la pure fantaisie.

Néanmoins, je me trouve encore en face de plus de 400 définitions. Pour continuer à éliminer, il me faut un criterium qui me mette à l'abri, à la fois, de l'arbitraire et du soupçon ; il faut que j'élimine méthodiquement.

Or je remarque, que, parmi ces dernières définitions, beaucoup confondent, sous le nom de Socialisme, toute tentative quelconque pour améliorer le sort de l'humanité. En voici un spécimen : « Le Socialisme est une théorie, qui a pour but l'amélioration de la société et surtout de la classe ouvrière. Les lecteurs du *Figaro* sont tous Socialistes, lorsqu'ils envoient leur obole, pour secourir les malheureux. » — Toutes les définitions de ce genre ont dû être écartées comme étant trop compréhensives et par conséquent trop vagues.

D'autres définitions ont dû être rejetées pour la raison inverse, parce qu'elles sont trop restrictives ; elles n'énoncent qu'un des deux éléments de la question : elles formulent la doctrine, mais sont muettes sur les moyens d'application que propose le Socialisme. En voici un exemple : « Le Socialisme est la doctrine qui tend à subordonner complètement la vie individuelle à la vie collective. » — Fort bien, mais par quels moyens?

Après ces exécutions successives, lorsque je considère le pa-

quet de lettres qui reste encore sur mon bureau, je constate, avec une indicible satisfaction, que le tas a beaucoup diminué.

Mais la difficulté, pour être moins grosse, n'en est que plus délicate. Je cherche en vain un nouveau criterium, positif, tangible, palpable, accepté de tous, qui me permette d'éliminer encore, je n'en trouve plus. Je sens que je vais émettre un jugement personnel, je sens que mes études particulières, mon sentiment propre, qui repose, il est vrai, sur ces études, vont m'incliner dans tel sens plutôt que dans tel autre, et je me vois livré, comme une proie vivante, à la colère de tous les candidats évincés.

Je comprends alors que mon rôle doit se terminer là et qu'il me faut maintenant demander à des arbitres le jugement définitif.

Je me suis attaché à les choisir aux quatre coins de l'opinion politique et sociale ; ce sont : MM. Jules Simon, Paul Leroy-Beaulieu, Paul Lafargue et l'abbé Garnier, le conférencier populaire dont on parle beaucoup en ce moment. Je les remercie sincèrement de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à ma demande et du concours qu'ils ont bien voulu me prêter.

LE JUGEMENT.

M. Paul Leroy-Beaulieu, auquel je soumets d'abord le dossier, veut que la définition indique que le Socialisme est une théorie inapplicable, et son choix se porte finalement sur un texte, qui, sans être très explicite à cet égard, laisse néanmoins entendre la chose avec esprit.

Je me dis qu'une définition spirituelle n'est pas faite pour déplaire à M. Jules Simon, et je lui communique le dossier, le lendemain, non sans espoir de le voir se rallier au même texte. Lorsque celui-ci passe sous ses yeux, il sourit, en disant : « C'est l'œuvre d'un homme d'esprit. » Voilà qui est d'un bon augure, » me dis-je, et je me frottais les mains, moralement, pour ne pas avoir l'air d'influencer le vote, ce qui ne

doit jamais se faire, comme chacun le sait. Le dépouillement terminé, M. Jules Simon me déclare qu'il hésite beaucoup à se prononcer, et je le vois même sur le point d'y renoncer tout à fait. Je jette alors mes derniers scrupules à l'eau, car il me faut à tout prix une décision, et j'indique quelle est la définition choisie par M. Leroy-Beaulieu. « Elle est peut-être préférable, » me dit alors M. Jules Simon, après l'avoir relue, et, finalement, il s'y rallie, « quoiqu'elle laisse entrevoir l'opinion de l'auteur ».

Il n'était que temps, car l'heure de mon rendez-vous avec M. Lafargue allait sonner. Ce dernier m'avait écrit la veille : « Je serai à 3 heures, chez Firmin-Didot, aux bureaux de la *Science sociale*... Je vous prêterai volontiers mon concours, afin de connaître les idées que l'on se fait du Socialisme. »

Quand il eut pris connaissance des définitions que j'avais classées en tête, je le priais, avant de se prononcer, de parcourir également celles que j'avais jugé absolument insuffisantes et qui lui parurent, comme à moi, mériter une exclusion définitive. Aucune définition ne lui sembla tout à fait exacte. Voici cependant celle qu'il jugea être la moins défectueuse : « Le Socialisme n'est pas le système d'un réformateur quelconque ; c'est la doctrine de ceux qui croient que les sociétés actuelles sont à la veille d'une évolution économique fatale, qui substituera à la propriété individuelle des capitaux, la propriété collective aux mains des associations ouvrières. Le Socialisme présente donc le caractère d'une découverte historique. » Cette définition est signée Abel d'Avrecourt. Je dirai plus loin pourquoi M. Lafargue la préfère aux autres.

Enfin, M. l'abbé Garnier m'a déclaré qu'aucune définition ne le satisfaisait complètement. Sur ma demande, il en rédigea alors une que je reproduis textuellement :

« Le Socialisme est une erreur, d'après laquelle, l'homme étant fait pour la société (tandis qu'il est seulement fait pour vivre en société), l'État serait le principe et la règle des droits de l'individu. Frappé surtout des abus de l'égoïsme dans la propriété privée, — depuis que l'idée chrétienne a cessé de les corriger, et

de la situation précaire faite à la masse des travailleurs, depuis la disparition des institutions qui lui assuraient une part dans les biens de la fortune, — il tend à abolir la propriété privée, pour lui substituer la propriété collective, et, en attendant, attribue à l'État des droits plus ou moins exagérés, sur la fortune des particuliers.

« Il n'y a pas de Socialisme chrétien. Ces deux mots hurlent d'être accouplés, à moins qu'on n'entende par là une répartition plus équitable des biens de la fortune, ou le développement des associations de toute nature pour détruire l'individualisme. »

Notre enquête se trouve ainsi terminée, et nous aboutissons au résultat suivant :

Deux définitions seulement ont été désignées par les arbitres : l'une a obtenu un seul suffrage; l'autre en a rallié deux.

Dans ces conditions, mon rôle se borne à déclarer que celle-ci a obtenu le prix.

Voici cette définition :

« Le Socialisme est un ensemble d'aspirations et de théories, qui tendent à établir entre tous les hommes, par divers moyens de contrainte légale, la plus grande égalité possible de richesse ou de misère. »

Ce texte est signé « A. Bellaigue, ancien Président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation; administrateur des chemins de Fer du Midi ». La lettre porte ensuite la mention suivante : « Si par hasard, cette définition vous paraissait mériter la prime, vous voudriez bien attribuer cette somme à l'œuvre de la maison maternelle de Belleville. »

LA CONCLUSION A DÉGAGER.

Une conclusion très nette se dégage de ce concours; elle ressort d'ailleurs de la simple comparaison des deux définitions qui ont été distinguées par les arbitres : c'est qu'on ne s'entend même pas sur ce que le Socialisme prétend être.

La définition qui a obtenu le prix, traduit bien l'idée que se

font du Socialisme ses adversaires : ils le considèrent comme « un ensemble d'aspirations et de théories » conçues en dehors de toute observation, et ils sont, dès lors, portés à l'écarter par une raillerie dédaigneuse : « égalité de richesse... ou de misère. » Au fond, ils donnent à entendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, — ce qui laisse beau jeu aux Socialistes.

Toute autre est l'idée que se font les Socialistes eux-mêmes, ainsi que l'indique la seconde définition.

Pour les partisans du Socialisme intégral, il ne s'agit point « d'aspirations ou de théories », mais d'une évolution fatale, qui est même déjà commencée et qui entraîne les sociétés dans la voie de la propriété collective. Selon eux, le Socialisme est l'aboutissement naturel de l'état de choses actuel. Pour eux, la mise en commun des instruments de travail n'est que la généralisation et l'accentuation du mouvement qui, déjà, a créé spontanément les grandes entreprises collectives, comme les Compagnies de Chemins de fer, ou comme les grandes sociétés industrielles. Ils disent : la même force évolutionniste qui a fait passer du petit atelier au grand atelier pousse actuellement la société à l'atelier universel, englobant tous les ouvriers d'un même pays. Suivant eux, le Socialisme ne se dresserait donc pas, dans notre siècle, comme l'expression d'une théorie, d'un système, éclos dans le cerveau d'un homme, mais comme l'expression d'une loi sociale, déjà à moitié réalisée dans les faits et par la seule action de la force des choses.

C'est bien là ce qu'entend exprimer la définition qui a été distinguée par M. Lafargue : « Le Socialisme, dit-elle, *n'est pas le système d'un réformateur quelconque ;* c'est la doctrine de ceux qui croient que les sociétés actuelles sont à la veille d'une évolution économique *fatale.* » — Évolution fatale, vous entendez bien.

Si cette définition n'a pas été complètement acceptée par M. Lafargue, c'est précisément parce qu'elle n'est pas encore assez nette sur ce point. Sa définition à lui, telle qu'elle résulte de notre conversation serait celle-ci : « Le Socialisme a pour but de mettre la forme sociale *en harmonie avec les nouveaux phéno-*

mènes économiques, par la mise en commun des divers moyens de production et des divers moyens de jouissance. »

Ainsi, « les nouveaux phénomènes économiques, » c'est-à-dire l'état nouveau de la société appellerait le Socialisme, comme la cause appelle l'effet, — fatalement.

Du moment que le Socialisme ne se présente plus comme un système idéal enfanté par l'imagination d'un rêveur, mais comme une étape fatale de l'évolution des sociétés humaines, la question se trouve très simplifiée.

Elle se réduit à savoir s'il est vrai que l'évolution sociale actuelle conduise au Socialisme; ce n'est plus qu'une question de faits, dont il est possible de se rendre compte par l'analyse et l'observation sociales. Si ce genre d'investigation est en dehors du cadre de l'économie politique, qui se borne à l'étude de la richesse, il est essentiellement l'objet de la Science sociale, qui a pour but l'étude méthodique et comparée des sociétés humaines et de leur évolution, dans le passé et dans le présent.

Or l'observation méthodique et comparée des faits ne conduit pas à la conclusion que préconisent les Socialistes. Ceux-ci sont le jouet de simples apparences; leur conclusion repose sur des faits insuffisamment analysés. L'évolution sociale actuelle ne se fait pas dans le sens qu'ils croient.

Si M. Lafargue veut engager la discussion sur ce terrain, je serais heureux de lui offrir l'hospitalité de la Revue *la Science sociale*. Je n'y mets qu'une condition : c'est que tout argument qui ne reposera pas sur des faits rigoureusement observés sera impitoyablement exclu.

Edmond DEMOLINS.

Pour répondre au désir d'un certain nombre de nos lecteurs, qui veulent répandre autour d'eux l'article de M. Edmond Demolins sur le *Socialisme devant la Science sociale*, nous venons de publier cet article en brochure à la librairie Firmin-Didot (1).

(1) Cette brochure in-16 de 80 pages est vendue un franc; le prix est réduit, en faveur des abonnés de la Revue, à 65 centimes *franco*, et pour dix exemplaires à 5 fr.

LA FAMILLE OUVRIÈRE.

(*Cours de Méthode de Science Sociale.*

III.

LES PHASES DE L'EXISTENCE (1).

Nous venons d'observer et d'analyser jusqu'au moindre détail l'emploi que la Famille Ouvrière fait de ses ressources, de ses *Moyens d'Existence*, pour la satisfaction des besoins matériels de sa vie courante, pour son *Mode d'Existence*.

C'est ce double caractère que présentent ces besoins : 1° d'être des besoins *matériels;* et 2° d'être des besoins matériels *de la vie courante,* qui nous a permis de les distinguer des autres besoins qu'éprouve la Famille Ouvrière et de les ranger dans une classe spéciale ; en tant que besoins *matériels*, ils se différencient des besoins d'ordre moral (2), en tant que besoins matériels *de la vie courante*, ils se différencient d'autres besoins matériels qui ne sont pas de la vie courante.

Ainsi, parmi les besoins matériels de la Famille ouvrière. nous sommes conduits à distinguer deux grandes Classes : 1° ceux qui se présentent avec constance, périodicité, régularité ; ces besoins

(1) Voir la série des articles précédents, la *Science sociale*, t. XII, page 384.

(2) Il est pourvu aux besoins d'ordre moral d'une façon fondamentale par la Famille, ainsi que nous l'avons vu en étudiant l'Éducation : mais la Famille a encore besoin d'auxiliaires, et si elle manque à sa fonction par incapacité, par inaptitude, on voit alors se développer des organismes spéciaux que nous aurons occasion d'étudier.

sont le fait ordinaire de la vie, ils en constituent le mode normal, le *Mode d'Existence*, et 2° ceux qui se présentent avec irrégularité, par à coup : ces besoins sont le fait extraordinaire, anormal, de la vie, ils composent les *Phases de l'Existence*.

Mais entre les besoins matériels du *Mode d'Existence* et les besoins matériels des *Phases de l'Existence*, il n'y a pas la seule différence du prévu à l'imprévu, du régulier à l'irrégulier, de l'ordinaire à l'extraordinaire. Ce qui distingue essentiellement les besoins du *Mode d'Existence* de ceux des Phases d'Existence, c'est que, tandis que la Famille ouvrière est capable de pourvoir à la satisfaction des premiers, elle est généralement incapable de pourvoir à la satisfaction des seconds.

Que faut-il de prévoyance pour s'assurer le vivre et le couvert? une bien minime dose suffit, puisqu'au moment même où le besoin se fait sentir les plus modestes ressources le satisfont amplement; d'ailleurs la régularité, le prévu, le peu d'importance des besoins du Mode d'Existence les font à la taille des Familles ouvrières.

Ce qui rend les populations ouvrières incapables de pourvoir à ces autres besoins matériels, aux Phases de leur Existence, c'est que ces besoins sont tels qu'on ne peut y satisfaire qu'avec des ressources accumulées, ou que, si des ressources médiocres suffisent, les familles ouvrières n'en sentent pas assez l'importance pour y pourvoir à temps. Je m'explique par des exemples. — Un enfant vient au monde; sa naissance sera l'occasion de dépenses; il va falloir acheter des langes, payer la sage-femme ou le médecin, peut-être confier ce bébé à une nourrice, etc.; tout cela est facile à prévoir, c'est aussi facile à prévoir que la naissance de l'enfant! Les parents ne peuvent pourvoir à ces besoins avec les ressources du jour, ils se trouvent pris non à l'improviste mais au dépourvu; ils auraient dû épargner depuis longtemps. Ici c'est l'irrégularité et l'importance du besoin et non son imprévu qui en rend la satisfaction particulièrement pénible pour la famille ouvrière. — Cet enfant grandit, il faudrait l'envoyer à l'école, c'est là chose singulièrement aisée puisque l'école est gratuite, et cependant il arrive à l'âge d'homme sans savoir lire! La famille

n'a pas su y pourvoir, faute de sentir ce besoin comme immédiat; ici c'est l'importance du besoin qui lui a échappé. — Le père vient à mourir subitement, avec lui les ressources disparaissent; comment la famille va-t-elle se tirer d'affaire? Dans ce cas l'imprévu et l'importance du besoin, le manque de ressources, tout agit.

Ainsi donc, pour qu'un besoin matériel puisse se classer parmi les Phases de l'Existence, il ne suffit pas qu'il soit imprévu, irrégulier, ou rare, il faut encore qu'il soit difficile d'y pourvoir, parce qu'il exige soit des ressources accumulées, soit des capacités supérieures, soit l'une et l'autre de ces deux conditions. L'inaptitude générale des Familles ouvrières à la satisfaction de ces besoins en est la caractéristique la plus évidente.

Nous pouvons donc définir les Phases de l'Existence : *des besoins matériels qui se présentent sous une forme trop imprévue trop irrégulière ou trop importante pour qu'il y soit pourvu par les ressources ou les capacités des Familles ouvrières.*

Ces besoins constituent les Phases de la vie, elles n'en sont plus le Mode commun et ordinaire.

A ce titre les besoins matériels qui composent les Phases de l'Existence doivent non seulement se classer à part de ceux qui forment le Mode d'Existence, ils doivent encore se classer après. Les Phases de l'Existence se présentant comme des cas où le Mode d'Existence sort de ses conditions ordinaires, où les ressources de la Famille ouvrière, en avoir et en capacité, ne lui suffisent plus; ces Phases, dis-je, doivent donc se classer après le Mode d'Existence, puisqu'elles offrent une série de faits plus difficiles et plus compliqués, puisqu'elles appellent l'intervention d'organismes étrangers à la Famille ouvrière.

Les Phases de l'Existence définies et classées, analysons-les dans le détail.

Ce qui caractérise les Phases de l'Existence, avons-nous dit, ce n'est pas seulement leur irrégulière venue, c'est encore et surtout l'inaptitude constitutionnelle des Familles ouvrières à les surmonter. — L'observation démontre que les populations ouvrières

sont généralement incapables de se diriger et de se tirer d'affaire dans tout ce qui dépasse le train ordinaire de leur vie, dans tout ce qui les sort de leur Mode d'Existence, dans toutes les circonstances qui demandent une grande prévoyance et des ressources tant soit peu considérables. Aussi, lorsque les familles ouvrières traversent une de ces crises, une de ces « Phases », elles ont besoin de recourir à une intervention étrangère, capable de les diriger, de les aider, capable, en un mot, de les patronner.

Mais, et ceci est essentiel à noter, on remarque en même temps que, dans des circonstances, identiques, dans les mêmes Phases, différentes familles ouvrières n'éprouvent pas, avec la même intensité, le besoin d'être dirigées, d'être aidées. L'intervention de l'organisme étranger, du patronage, a pour mesure le degré même de capacité et de ressources de la famille ouvrière. Les populations ouvrières anglo-saxonnes, habituées à trouver en elles-mêmes leur principal point d'appui, sont plus capables de se tirer d'affaire dans les circonstances difficiles de la vie que les populations ouvrières de race latine habituées à compter sur la communauté; dans les circonstances identiques le besoin de l'intervention d'un organisme patronnant se fait plus sentir en France qu'en Angleterre. Dans le même pays, le genre de travail auquel s'adonnera la famille ouvrière aura aussi une réelle action pour augmenter ou diminuer sa capacité; les populations agricoles sont généralement plus aptes à surmonter les crises qui peuvent les assaillir que les populations industrielles; la Culture forme à la prévoyance et assure la stabilité; il n'en va pas de même de la Fabrication. Enfin, pour des familles adonnées au même genre de Travail, faisant partie du même atelier, la valeur morale, résultant de l'éducation, entre puissamment en ligne de compte. Il y a donc, pour chaque famille ouvrière en particulier, une question de plus ou de moins dans l'intensité du besoin qu'elle a d'être aidée et dirigée, d'être patronnée dans les Phases de son existence.

Il faut déterminer les circonstances précises où se manifeste pour une famille et pour une population ouvrière donnée, la nécessité d'une intervention étrangère, puis mesurer l'action et

l'étendue de cette intervention. Procéder de la sorte n'est pas faire une étude du Patronage ; on ne peut observer scientifiquement la constitution intime et le fonctionnement des différents organismes du Patronage qu'après s'être rendu compte des causes particulières qui les ont fait naître et se développer. L'analyse des Phases de l'Existence, en montrant les événements qui viennent, soit pour un bien, soit pour un mal, agiter la vie ordinaire de la Famille ouvrière, a précisément pour résultat de révéler les causes génératrices et les conditions organiques du Patronage.

Les Phases de l'Existence sont déterminées et classées dans le Tableau suivant :

LES PHASES DE L'EXISTENCE.

I. — Origines :

du Père,
de la Mère.

II. — Survenances Notables.

Naissances.	Alliances et Noces.
Instruction.	Institution de l'Héritier.
Solennités et Somptuosités.	Déplacements et Départs.
Établissements et Entreprises.	Adoptions, Donations, Héritages.

Autres Survenances Notables.

III. Perturbations.

Accidents et Maladies.	Dettes.
Retraites.	Inconduite.
Décès.	Condamnations.
Sinistres.	Service Public.
Chômages.	Calamités sociales.

Autres Perturbations.

Ainsi qu'on peut le voir dans ce tableau, les Phases de l'Existence se répartissent en trois groupes qui se classent ainsi :

I. Les Origines,
II. Les Survenances Notables,
III. Les Perturbations.

C'est là l'ordre naturel. Tout d'abord il faut connaître comment de leur naissance à leur mariage le père et la mère ont réussi à traverser les Phases de l'Existence chacun de son côté, c'est l'histoire des phases *antérieures à la constitution de la famille*. Cette histoire est du plus haut intérêt, elle est même indispensable pour se rendre compte des circonstances qui ont fait le père et la mère tels qu'ils sont. Il est clair que ces « Origines » englobent la connaissance sommaire de l'existence des parents même hors des Phases proprement dites ; ici comme partout ailleurs, l'étude du fait principal entraîne celle de tout ce qui s'y rattache.

Les événements postérieurs au mariage des parents, postérieurs *à la constitution de la famille*, objets principaux de cette étude, peuvent se ranger en deux grandes catégories sur lesquelles l'analyse opère avantageusement : les Survenances Notables et les Perturbations. La raison de cette distinction est que tandis que certaines de ces Phases, les Survenances Notables, sont *un développement* de l'existence de la famille, les autres, Perturbations, sont, au moins normalement, *un amoindrissement* de son existence. Le mécanisme du tableau est celui-ci :

Phases	— de Préparation (Origines) — de Développement (Survenances Notables) — d'Amoindrissement (Perturbations)	de l'Existence de la Famille.

I. — LES ORIGINES.

Les Origines du Père et de la Mère ne figurent dans ce tableau, ainsi que nous venons de le dire, qu'à titre de Phases *de préparation* à l'existence de la famille; appelées à ce titre, elles ne peuvent se borner aux phases proprement dites ; elles comprendront ainsi tout ce qui, dans l'existence des parents antérieure à leur mariage, peut être utile à l'étude de la famille observée.

Le classement de détail de ces faits est tout indiqué par le

mot « Origines ». On les classera dans l'ordre chronologique, qui est en même temps le plus simple et le plus révélateur. Néanmoins il est aisé de se diriger d'une façon encore plus certaine et plus méthodique dans cette revue de l'histoire préparatoire de la famille, il suffit d'appliquer sommairement au Père et à la Mère la nomenclature, on connaîtra ainsi : le Lieu, le Travail, la Propriété, la Famille, le Mode d'Existence, les Phases de l'Existence, etc., etc., originaires du Père et de la Mère. On ne risquera pas de cette façon de restreindre les Origines aux seules Phases antérieures.

Mais si les Origines de la Famille ont une si grande généralité, pourquoi les avoir placées au tableau des Phases plutôt qu'ailleurs? Pour une raison bien simple qui nous a souvent guidés dans notre classification, c'est qu'il faut classer les faits là où le besoin de les connaître se fait le plus communément et le plus vivement sentir. Or, on remarque que, lorsque la famille ouvrière traverse une crise, c'est dans son passé que la plupart du temps et par la plus simple des ressources elle va trouver les interventions et les secours dont elle a besoin. Au premier enfant qui lui vient, on voit la famille se retourner tout naturellement vers les personnes qui ont connu ses origines et qui par cette raison s'intéressent à sa continuité; elle fait appel soit aux grands-parents, soit à quelque oncle ou tante célibataire, sans charges, soit aux gens aisés qui ont patronné le père ou la mère dans leur jeunesse; elle tâche de se faire aider par eux de toutes manières : dons, soins payés, parrainage, protection spéciale de l'enfant, etc. On conçoit très bien qu'en face d'événements qui la surprennent non pas toujours par l'imprévu, mais par le défaut de ressources préparées par elle-même, la Famille ouvrière se mette en quête d'aides; où les cherchera-t-elle si ce n'est dans son passé? elle n'est pas en position d'escompter l'avenir : sans doute les parents pourront quelquefois s'adresser, tout d'abord, à leur patron actuel, mais ce n'est pas là le fait ordinaire, et on en voit facilement les causes; et puis même dans ce cas, si ce patron ne suffit pas ou ne rend pas, il faut bien que nos gens se retournent vers ceux qui ont connu leur passé.

C'est donc bien ici, en tête des Phases, que doit se placer l'étude des Origines: c'est bien là où cet ensemble de faits devient nécessaire à connaître.

Que si ces Origines, une fois analysées, donnent plus que ce qui regarde les ressources de la Famille dans ses Phases d'Existence, tant mieux pour l'observation générale, qui se trouvera aidée et éclairée d'autant. On aura pu, par exemple, remarquer au Mode même d'Existence, que la mère de famille savait parfaitement confectionner les vêtements de son mari et de ses enfants, ce qui n'entrait pas dans les coutumes du pays; les Origines vous diront la cause de ce talent; la mère, par exemple, aura été dans sa jeunesse servante chez un tailleur qui lui aura appris son métier.

II. — LES SURVENANCES NOTABLES.

Lorsqu'on connaît les Origines du Père et de la Mère, lorsqu'on sait quelle a été leur vie jusqu'à leur entrée en ménage, il faut rechercher par quelles Phases ce ménage a passé depuis sa formation, et quelle est sa force de résistance vis-à-vis des « événements » qui pourront survenir. Examinons tout d'abord ceux de ces événements qui se présentent le plus souvent sous un aspect heureux comme un développement normal de l'existence de la famille; nous les appellerons les *Survenances Notables.*

Les Survenances Notables sont :

Les Naissances,
L'Instruction,
Les Solennités et Somptuosités,
Les Établissements et Entreprises,
Les Alliances et Noces,
L'Institution de l'héritier,
Les Déplacements et Départs,
Les Adoptions, Donations, Héritages,
Les autres Survenances Notables.

Ces différents faits se définissent assez d'eux-mêmes pour qu'il soit inutile d'insister; cependant je désire indiquer, en deux mots, ce qui, dans l'un quelconque d'entre eux, constitue la crise, constitue la Phase devant laquelle la Famille se trouve, la plupart du temps, absolument incapable.

Il est évident qu'on ne consigne ces événements, ces faits, dans ce tableau, qu'au seul point de vue des nécessités qu'ils font peser sur la famille et du mode par lequel il y est pourvu. Tous ces faits, nous les avons déjà rencontrés ailleurs, ou nous les rencontrerons encore dans l'application des grandes divisions de la classification. Les Naissances ont déjà été observées au tableau de la Famille, lorsque nous nous sommes inquiétés des enfants, de leur Nombre, de leurs Rapports, etc.; l'Instruction sera analysée dans le détail aux Cultures Intellectuelles, les Solennités nous sont apparues aux Récréations, dans le Mode d'Existence; les Somptuosités ont été notées là où elles se sont faites : à la Propriété du Foyer, quand elles ont consisté à embellir la maison; au Mode d'Existence, quand elles ont eu pour objet de bons repas ou de beaux habits; les Alliances et Noces nous ont révélé leurs causes et leurs cérémonies, à la Famille, aux Récréations et à la Religion, etc. Tous les faits mentionnés aux Survenances Notables ont déjà été observés ou vont l'être encore, mais dans chacun des tableaux où ces faits sont étudiés, ils sont étudiés au point de vue spécial de ce tableau. Ainsi en va-t-il pour le tableau qui nous occupe. Prenons un exemple : l'Instruction; ce n'est pas ici que nous nous informerons de la constitution des études, des méthodes d'enseignement, de la formation du personnel enseignant, etc., toutes choses qui relèvent des Cultures Intellectuelles; ce qui nous intéresse maintenant, c'est de connaître les motifs qui ont décidé les parents à mettre leur enfant à l'école, la façon dont il est pourvu aux frais de cette affaire, en un mot *les causes qui ont déterminé cette Phase et les conditions par lesquelles elle a été résolue.* S'agit-il d'une Alliance, ce ne sont pas les qualités morales recherchées chez les époux qui nous importent ici, l'étude de la Famille nous a révélé leurs idées sur ce sujet; ce que nous voulons savoir, ce sont les

causes qui ont déterminé le mariage et les conditions matérielles dans lesquelles il s'est effectué; les parents avaient-ils pour but de réunir à leur domaine une terre voisine des leurs, et n'ont-ils poussé leur fils au mariage que dans ce but? ont-ils fourni une dot? pouvaient-ils la fournir? pourquoi l'ont-ils constituée en argent ou en biens? ont-ils été aidés?

Ces différentes Survenances Notables ont été classées entre elles suivant l'ordre chronologique, c'est-à-dire suivant l'ordre où elles se présentent ordinairement dans la vie de la Famille Ouvrière. Comme leur énumération n'est nullement limitative, on a eu soin de mettre à la fin : Autres Survenances Notables.

III. — LES PERTURBATIONS.

On a rangé sous le titre de Perturbations tous les événements qui se présentent sous un jour fâcheux pour la Famille Ouvrière, tous les faits qui naturellement provoquent une crise fâcheuse. Parmi ces faits, il peut s'en rencontrer, il est vrai, qui n'ont pas les conséquences pénibles que leur venue semble prédire; ainsi un accident, qui est, par nature, un événement fâcheux, peut quelquefois avoir d'heureuses suites; un enfant pauvre, par exemple, se casse la jambe en rendant un petit service à une personne riche : cette personne soigne l'enfant, s'y attache, l'élève et l'adopte, voilà un accident qui est devenu la source d'une heureuse fortune, c'est une chance : c'est un fait anormal, ce n'est pas l'effet de l'accident tout seul.

Les Perturbations sont :

Les Accidents et Maladies,	Les Dettes,
Les Retraites,	L'Inconduite,
Les Décès,	Les Condamnations,
Les Sinistres,	Le Service public,
Les Chômages,	Les Calamités sociales.

Les autres Perturbations.

Dans les quatre premières catégories (Accidents et Maladies. Retraites, Décès, Sinistres) on a réuni tous les événements de cause physique, et on les a classés selon leur ordre normal d'arrivée. Les Sinistres sont rejetés à la fin comme moins usuels; les Accidents, quoique paraissant moins fréquents que les maladies, passent cependant les premiers, parce que, ainsi placés, ils attirent l'attention sur la cause des Maladies, qui sont la plupart du temps le résultat d'Accidents; un refroidissement, un travail malsain, un contact infectieux, sont autant d'Accidents dont la Maladie est la suite.

Dans les sept catégories suivantes, sont rangées les Perturbations de cause humaine: le Chômage, les Dettes. l'Inconduite, les Condamnations sont d'ordre privé, tandis que le Service public et les Calamités sociales sont d'ordre public.

La remarque que nous avons faite au sujet des Survenances notables s'applique aussi bien aux Perturbations. Les faits que nous mentionnons ici ont été pour la plupart déjà observés, les Accidents et Maladies, à l'Hygiène; le Chômage, au régime du Travail; les Condamnations et le Service public seront encore étudiés à la Vie publique; mais il faut bien se rappeler le point de vue spécial auquel nous nous plaçons aux Phases de l'Existence. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas les soins spéciaux qu'un malade a reçus de sa famille ou de spécialistes, mais ce sont les causes qui ont déterminé telle maladie, la nature de la crise que cette maladie a provoquée dans la famille, et les moyens par lesquels on y a pourvu.

Il est évident que tout l'intérêt de l'observation des Phases de l'Existence consiste à pouvoir déterminer non seulement les Phases par lesquelles a passé une Famille ouvrière, mais encore et surtout l'action que ces événements ont eue sur la famille les capacités en intelligence et en ressources que cette famille et la population ouvrière, dont elle est un spécimen normal, ont su mettre en œuvre; et les différents organismes, qui ont dû prendre naissance pour suppléer à l'impuissance de la Famille.

Aussi, maintenant que nous avons déterminé et classé les différentes Phases par lesquelles peut passer une famille ouvrière,

nous compléterons cette étude en donnant un tableau d'analyse, qui, appliqué à une Phase quelconque, en fera ressortir tout ce qu'il est utile de connaître.

Voici les quatre questions qu'il faut se poser :

I. Quel est l'Événement?

dans ses Causes?
dans ses Conséquences?

II. Quelles sont les Aptitudes de la Famille

pour y pourvoir?

III. Quels sont Organismes étrangers à la Famille?

qui viennent l'aider?
Quelle est leur action?

IV. Quelles sont les Cérémonies?

qui accompagnent ces événements?

Avec les Phases de l'Existence nous avons terminé l'observation directe de la Famille ouvrière. Nous connaissons maintenant ses Moyens d'existence, qui lui sont fournis par le Lieu, le Travail, et la Propriété; son Organisation; son Mode d'Existence, et ses Phases d'Existence. — L'Études des Phases de l'Existence vient d'achever de nous révéler un fait que l'observation du Travail et de la Propriété nous avait déjà laissé entrevoir. Nous nous sommes rendu compte que. pour la conduite de sa vie, tout comme pour l'organisation de son travail et de sa propriété, la Famille ouvrière avait besoin d'être dirigée, d'être aidée, en un mot d'être patronnée. — Au-dessus de la Famille ouvrière, qui est l'organisme fondamental de la Société, nous voyons la nécessité absolue d'un autre organisme, doué de qualités éminentes, et ayant pour fonction de diriger et d'aider le premier dans sa tâche; cet organisme supérieur, c'est le Patronage, nous l'observerons dans notre prochain article.

(*A suivre.*) Robert Pinot.

ARISTOPHANE.

UNE COMÉDIE RÉACTIONNAIRE EN PLEINE DÉMOCRATIE.

« *Nascuntur poetæ.* » Ce mot, répété d'âge en âge, n'est, comme la plupart des proverbes, qu'une demi-vérité. Sans doute, une disposition naturelle de l'intelligence, une sensibilité innée, une imagination spontanée et non acquise, sont nécessaires à l'expression du beau, et, pour quiconque ne possède pas ces qualités individuelles, le Pégase de Boileau, en tout pays, sera évidemment rétif. Mais il est certain, d'autre part, que, si le milieu social ne se prête pas à l'éclosion du génie poétique, si l'éducation, cet élément vital de tout génie, fait complètement défaut, surtout si des *lecteurs riches et oisifs* manquent au poète, le poète n'existera pas ou demeurera à l'état rudimentaire, comme les bardes de la Gaule ou les scaldes de la Scandinavie.

Le milieu social n'est pas seulement la condition de la *naissance* et du développement des poètes. C'est encore lui qui donne à leur talent son *espèce*, sa direction et sa physionomie particulière. Insister là-dessus est inutile. De tout temps la littérature a été appelée le *miroir de la société*. Reste à entrer dans cette métaphore, et à la traduire, aussi exactement que possible, dans le langage de la Science sociale, en montrant tous les détails, toutes les petites causes inaperçues, toutes les influences locales qui se dissimulent sous ces mots. C'est ce que nous tâcherons de faire pour Aristophane.

I.

Aristophane, parmi tous les poètes comiques, a une physionomie tout à fait à part, qui le sépare nettement de ses confrères. Sa comédie n'est pas à proprement parler de la comédie, telle que nous l'entendons de nos jours, c'est-à-dire la peinture du cœur humain par ses côtés faibles et ridicules. Ses pièces n'ont guère d'intrigue. Aucune ne se termine par un mariage, ou du moins le mariage n'y arrive, comme dans *la Paix*, que sous la forme d'un incident accessoire. En attendant de faire ressortir d'autres différences, constatons immédiatement que les comédies d'Aristophane ne sont pas des *études de caractères*, mais des *satires en action.*

Pour les analyser, nous nous contenterons tout simplement de la vieille division classique : le *fond* et la *forme*. Elle convient admirablement à notre travail, et a sa raison d'être dans les résultats que nous obtiendrons.

Le *fond* du poète, son idée dominante, son mobile constant d'un bout à l'autre de son œuvre, c'est l'*esprit de tradition.*

La *forme,* c'est l'extravagance, la fantaisie, la grossièreté des mots et des choses.

Aristophane est donc un *réactionnaire* doublé d'un *bouffon.*

Mais il serait impossible d'aborder l'étude du poète sans répondre tout d'abord à une question : *Une telle comédie était-elle possible*?

Une satire en action, satire réactionnaire, satire brûlante et sanglante, assaisonnée de formes grossières et licencieuses, pleine de *personnalités* contre les gens au pouvoir, était-elle possible dans une démocratie comme Athènes, cette démocratie qui bannissait tous ses grands hommes par l'ostracisme lorsqu'elle ne leur faisait pas boire de la ciguë?

La question est intéressante, et mérite qu'on s'y arrête. Sous un régime où des philosophes comme Anaxagore, Prodicus, So-

crate, des hommes d'État comme Thémistocle, Aristide, des généraux comme Miltiade, Cimon, Phocion, encouraient tour à tour la disgrâce ou la colère du peuple, d'où vient que toutes les influences attaquées par Aristophane, démagogues, sophistes, littérateurs, et surtout le tout-puissant Cléon, n'ont pas eu la *force*, ni peut-être l'*idée*, de faire condamner à mort, à l'exil, ou du moins au silence, le poète audacieux qui les traînait et les flagellait tout vifs sur la scène

C'est dans le caractère intime de la société athénienne que nous chercherons la cause d'une *immunité* si étrange. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser en détail l'origine des démocraties ioniennes, si différentes des aristocraties doriennes. Nous prendrons Athènes telle qu'elle est, avec les grandes lignes de sa formation antérieure, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, et nous l'étudierons seulement au point de vue de son influence sur la poésie d'Aristophane.

Or, 1° *la démocratie athénienne est une démocratie religieuse.*

Il suffit d'ouvrir au hasard un ouvrage grec de l'époque classique, pour être frappé du caractère religieux que présente la société d'alors. Jamais il n'est question que d'oracles, de sacrifices, d'expiations, d'offrandes, de fêtes annuelles, de terrains et d'argent consacrés, de serments redoutables, d'initiations, etc. Le culte du foyer et des ancêtres, essentiel à toutes les races patriarcales, continue à régner sous la mythologie brillante qui s'y superpose. Les *mobiles religieux* tiennent une place immense dans les actions. Nicias, perdu en Sicile, pressé d'argent, s'empare d'un temple de Syracuse; il y trouve un riche trésor, et le laisse, parce qu'il est sacré (1). Il préfère envoyer demander de l'argent à Athènes, déjà presque épuisée. Si l'on chasse Anaxagore, c'est qu'il a osé prétendre que le soleil, — le divin Phœbus, — n'est qu'une masse de feu plus grande que le Péloponèse. Si Socrate boit la ciguë, c'est qu'il prêche en sourdine un Dieu nouveau. Alcibiade est rappelé de Sicile, juste au moment où sa présence va peut-être décider de la réussite de l'ex-

(1) Thucydide, l. VI.

pédition, pourquoi? parce que des statues d'Hermès ont été mutilées la veille du départ (1). Le même Nicias, déjà cité, ajourne son départ de Sicile à cause d'une éclipse de lune, et cause ainsi la ruine totale de l'armée (2). Vers la fin de la guerre, au moment où Sparte va triompher, la dernière flotte athénienne, par une chance inespérée, remporte une victoire navale aux îles Arginuses. Quel compliment va-t-on faire aux généraux vainqueurs? — On les condamne à mort, tout simplement, parce qu'une tempête les a empêchés *d'ensevelir* les cadavres (1)! Les exemples de même nature abondent. Constatons donc ce fait : le *respect superstitieux des choses saintes.*

Or, le théâtre est une chose sainte. La comédie a pris naissance aux *fêtes de Bacchus.* Que ces fêtes fussent rustiques, grossières, licencieuses, c'est possible; mais ce sont des *fêtes sacrées;* elles sont le préambule d'un sacrifice; le bouc immolé justifie tout. Des ivrognes barbouillés de lie ont le droit, *à ce moment-là*, d'insulter qui bon leur semble, de lancer des lazzi et des épigrammes contre n'importe qui. Ils sont *inviolables*, comme les esclaves romains dans les Saturnales. Le caractère rituel et traditionnel de la cérémonie fait descendre une amnistie momentanée sur des injures qui, à tout autre moment, seraient sévèrement punies.

Qu'on ne dise pas, — en voyant la façon cavalière dont Aristophane traite ses dieux, les propos et les rôles grotesques qu'il leur prête, le sans-gêne avec lequel il raille Hercule dans *les Oiseaux* et Bacchus dans *les Grenouilles*, — que la comédie ancienne d'Athènes a un caractère antireligieux. On se tromperait du tout au tout. Les *Mystères* du moyen âge ont des bouffonneries presque aussi fortes. Les anges, les saints, les personnages les plus sacrés y jouent des rôles souvent ridicules. Les mêmes générations ferventes et naïves qui construisent des cathédrales et se ligueront bientôt contre Calvin, applaudissent volontiers les gauloiseries mêlées au drame biblique. L'Église

(1) Thucydide, l. VI.
(2) *Ibid.*, l. VII.
(3) Xénophon, *Helléniques*, vers le commencement.

ne proteste pas, ou proteste tard. Pourquoi? parce que c'est *pour rire*. Mais que Luther paraisse, ou seulement qu'un moine théologien émette une proposition imprudente, l'Église s'armera aussitôt de toutes ses foudres. Pourquoi? parce que c'est *sérieux*.

Aristophane n'attaque donc pas la *foi païenne*. Les prêtres qui assistent, dans leurs stalles de marbre, à la représentation de ses comédies, sont les premiers à rire du pauvre Hercule vendant sa divinité pour un ragoût bien fumant (1), et la témérité des Oiseaux fondant entre terre et ciel une ville nouvelle pour détrôner les dieux et intercepter l'encens des hommes, ne leur inspire aucune crainte pour la sécurité du culte officiel. Mais gare à Eschyle si on le soupçonne seulement d'avoir révélé un mot des mystères d'Éleusis! Le poète tragique, banni d'Athènes malgré ses triomphes, ira mourir dans les plaines de Géla.

Donc la liberté théâtrale, à cause de ses origines, est un *privilège sacré*. En vertu de l'usage, elle est devenue également un *privilège politique*. Ici se place un second caractère de la démocratie athénienne.

2° *La démocratie athénienne a en horreur la tyrannie*, et, par suite de cette horreur, respecte superstitieusement les garanties politiques instituées par les lois.

On se rappelle la domination de Pisistrate. Cette domination, en elle-même, est un fait social dont il serait curieux d'examiner les causes. Nous nous contenterons, pour rester confiné dans notre sujet, d'en constater les conséquences.

Pisistrate, pour se maintenir, avait donné à son gouvernement une forme militaire et, tout comme Napoléon Ier, avait jeté Athènes dans des guerres. Inutile de faire remarquer combien ce système avait dû irriter l'aristocratie rurale d'Athènes, encore très puissante dans ce temps-là (2).

Hipparque et Hippias, non contents de suivre la politique de leur père, étaient entrés ouvertement dans la voie du *despotisme* proprement dit. C'étaient des tyrans qui *tyrannisaient*. L'histoire nous rapporte qu'ils confisquaient, tuaient, enlevaient et outra-

(1) Les *Oiseaux*.
(2) V. Duruy, *Histoire des Grecs*, Ier volume.

geaient tout ce qu'ils voulaient (1). Les intérêts compromis se coalisèrent. Déjà haïs des nobles ruraux, les tyrans s'aliénèrent le reste du peuple. Malgré leur *garde de mercenaires étrangers*, ils devaient succomber à la longue, ce qui arriva effectivement.

Le peuple d'Athènes, comme celui de Rome après les Tarquins, prit dès lors les *précautions* les plus minutieuses pour empêcher le retour de la tyrannie. La *division des pouvoirs* y fut poussée à l'extrême : sénat de 500 membres partagé en dix prytanies fonctionnant à tour de rôle; épistate, ou président du sénat, gardant le sceau de l'État et les clefs de la citadelle, mais *dont les fonctions durent un jour*, institution de cinq tribunaux différents pour les affaires de meurtre; affaiblissement graduel du pouvoir des archontes, création d'une foule de magistratures nouvelles, nomination des généraux à l'élection, formalités compliquées pour la tenue des assemblées et les poursuites judiciaires; *ostracisme*, ayant pour but d'éloigner les citoyens trop remarquables par cette seule raison qu'ils sont trop remarquables, etc., etc. Il est bon de noter qu'un mouvement dans ce sens, dirigé par l'aristocratie contre la royauté, s'était déjà produit dans la période qui suivit la mort de Codrus (archonte unique élu à vie, archontes décennaux, archontes annuels). A l'époque dont nous parlons, le mouvement, dirigé par la démocratie contre la tyrannie, est plus radical et plus fort (2).

Cette jalousie n'est pas particulière à Athènes. Toutes les républiques, oligarchiques ou démocratiques, prennent des précautions de ce genre. Rome nomme deux consuls, borne leur mandat à un an et défend de les réélire; elle défend au dictateur de *monter à cheval*, l'oblige par serment à rendre ses pouvoirs dans six mois, soumet le sénat aux censeurs, oppose les tribuns aux consuls, les comices par tribus aux comices par centuries, défend de passer en armes le Rubicon, et fait courir,

(1) Témoin la vengeance personnelle d'Harmodius et d'Aristogiton. (Thucydide, l. VI, p. 54 et s.).

(2) Pour contrôler ces divers détails, voir Duruy, chapitre sur Solon et Clisthènes, Ier volume.

derrière le char des triomphateurs, un esclave chargé de leur dire impunément des injures. Sparte fait surveiller ses *deux rois* par ses éphores, destitue Lysandre victorieux afin qu'il ne soit pas amiral trop longtemps de suite, et le remplace par Callicratidas qui est vaincu (1). Les Médicis, les Pitti, les Ruccelaï, à Florence, n'osent presque pas orner l'extérieur de leurs palais, et se font construire de grandes maisons toutes simples qu'ils ornent à l'intérieur avec un luxe inouï (2). Ils savent, et le *tyran* Savonarole le leur apprendra, qu'il n'est pas toujours bon de trop se mettre en vedette. Venise, qui a peur de ses doges, tend autour d'eux le filet invisible du Conseil des Dix. Sieyès, en 1799, invente une république formée d'un conseil d'État qui prépare les lois, d'un tribunat qui les discute sans les voter, d'un corps législatif qui les vote sans les discuter, de trois consuls qui les exécutent, et d'un sénat qui les conserve. Partout donc, dans les sociétés qui redoutent la domination d'un seul, l'intelligence humaine s'est ingéniée à ériger des *barrières artificielles* pour protéger la liberté. Nulle république, cependant, n'a poussé ce souci plus loin qu'Athènes. Tout citoyen qui s'élève trop est sûr de son fait. La Némésis, comme le remarque Hérodote, le punira de son bonheur. Miltiade, Cimon, Thémistocle, Aristide, Alcibiade, sont les victimes de cet *esprit de précaution* (3). Cet esprit finit par passer à l'état nerveux. Tout citoyen qui en veut à un autre l'accuse de tendre à la tyrannie : « Tout est pour nous tyrannie, conspiration, dit Hait-Cléon dans les *Guêpes*. Elle est maintenant aussi commune que le poisson salé... Achète-t-on des rougets, et ne veut-on pas de sardines? aussitôt le marchand d'à côté, qui vend des sardines, de s'écrier : « Voilà un homme dont la cuisine sent la tyrannie! » Athènes donne rarement un seul général à ses armées. Toute expédition importante est dirigée par plusieurs stratèges dont le pouvoir est égal. Alcibiade lui-même, au moment de sa plus grande faveur, est

(1) Xénophon, *Helléniques*, vers le début.

(2) Muntz, *Histoire de l'art sous la Renaissance*, passim.

(3) Aristote (*Politique*, III, 9) excuse l'ostracisme en disant qu'il ne faut pas de disproportion trop grande dans la cité.

obligé de partager le commandement de son armée avec deux collègues : Thrasylle et Thrasybule (1). — Cette peur des tyrans n'est pas d'ailleurs le fait d'un parti. Elle est générale. « Tout homme tombé dans l'ivresse, dit Platon, a une disposition à la tyrannie (2). » L'aristocrate Platon se rencontre dans la même haine avec le marchand de sardines. Ainsi donc, que la tyrannie soit détestable, c'est admis par tous, c'est un axiome.

Démosthènes, dans son discours contre Aristocrate, énumère diverses lois qui ont pour but de faire respecter autant que possible la *liberté individuelle*, lois plus ou moins analogues à l'*habeas corpus* des Anglais et à l'article septième de la Déclaration des droits de l'homme : « Nul homme ne peut être arrêté, accusé ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elles a prescrites. » Le discours entier est dirigé contre un *décret* (ψήφισμα) porté par Aristocrate et ainsi conçu : « Quiconque ôtera la vie à Charidème pourra être saisi partout. » Démosthènes, appuyé sur des textes formels, soutient que le *décret* est illégal parce qu'il est contraire à la *loi*, et que le meurtrier de Charidème ne pourrait être saisi qu'à Athènes et dans quelques cas seulement. Partout ailleurs, et en certains cas, il demeure *inviolable*. Le même Démosthènes, dans son discours contre Timocrate, cite une loi qui défend de saisir le débiteur lorsque d'autres citoyens répondent pour lui. Ce respect de la personne éclate partout. Chose curieuse, et qui montre le respect des peuples anciens, issus de sociétés patriarcales, pour les coutumes importantes qui ont depuis longtemps passé dans les mœurs : Démosthènes s'oppose à un *décret* du peuple (ψήφισμα) en invoquant la *loi* (νόμος)! Il cite les deux lois suivantes, qui seraient à elles seules tout un sujet de méditation : « Il est défendu de porter des lois contraires aux lois existantes (3) » — « Nul *décret* du sénat ou du peuple ne prévaudra sur l'autorité de la *loi* (4). » Quelle

(1) Xénophon, *Helléniques*; Cornélius Népos, *Alcibiade*.
(2) *République*, l. IX.
(3) *Contre Timocrate*. Nous abrégeons le texte de la loi, qui est beaucoup plus long.
(4) *Contre Aristocrate*.

différence y a-t-il donc entre le décret et la loi? — Interrogeons l'étymologie. Νόμος vient de νέμω, *faire paître, partager* un champ ou un pâturage, par extension, *régler, établir un usage, gouverner.* Il signifie très souvent *coutume.* — Ψήφισμα vient de ψηφίς, *petit caillou*, et, par suite, *bulletin de vote.* Quelle différence d'âges entre ces deux mots! La *loi*, c'est Athènes patriarcale, avec l'héritage moral des vieilles phratries ioniennes ; c'est l'esprit grave, religieux, conservateur; — le *décret*, c'est Athènes commerçante, bouleversée, turbulente, civilisée, avec toute l'instabilité due à son développement ultérieur. Le *décret* est *récent* de sa nature, fragile, éphémère ; il manque de prestige et de sainteté. Le peuple change aujourd'hui le décret d'hier (1). — La *loi* est vénérable et antique; une fois faite, on n'y touche plus; on l'éludera peut-être, mais on ne l'abolira pas. C'est elle qui apparaît à Socrate dans sa prison (2), et lui défend de s'évader, malgré son innocence. Elle est l'œuvre de la tradition, de la vieille *aristocratie royale*, du temps où les vieillards chefs de famille, présidés par un Thésée ou par un Dracon, organisaient lentement et sûrement les populations de l'Attique.

Ainsi donc, malgré l'instabilité introduite par le commerce, tout ce qui a le caractère d'une institution politique traditionnelle est sûr d'être respecté, surtout lorsque la peur des tyrans a fortifié ces garanties publiques de toutes les puissances de l'opinion. La comédie athénienne est précisément dans ce cas. Elle n'est pas seulement une institution *sacrée;* elle est une institution *politique,* une tribune, un droit du citoyen admis par la loi. Une sorte de *liberté d'association* pousse la foule vers ces gradins, où les acteurs vont fronder le gouvernement, en vertu d'une *liberté de déclamation* analogue à notre liberté de la presse. Pas d'imprimerie alors, pas de journaux, pas de brochures, de revues, d'affiches électorales. Comment feront ces citoyens oisifs,

(1) Les Mitvléniens, alliés d'Athènes, se sont révoltés. Le peuple, après un discours de Cléon, les condamne tous à mort et envoie une galère pour expédier le décret. Le lendemain, après un discours de Diodote, le même peuple rapporte sa condamnation, et envoie une seconde galère plus rapide afin d'expédier le contre-décret. (Thucydide, l. III).

(2) Platon, *Criton*, prosopopée des Lois.

passionnés, vivant en plein air sous un ciel tiède et bleu, pleins d'intelligence et de passions politiques, initiés par leur désœuvrement autant que par leur culture intellectuelle à toutes les affaires de l'État; comment feront-ils, disons-nous, pour *manifester* leurs opinions, comme nos publicistes, nos journalistes, nos orateurs de clubs les manifestent chez nous? — Ils ont le théâtre. La comédie quitte les sphères de l'art pur; elle se fait satire, pamphlet, arme de guerre. Cléon, Cléonyme, Hyperbolos, Socrate, Euripide y sont appelés par leurs noms, traités de canailles et de voleurs, comme nos grands hommes du jour dans une multitude de nos journaux : « Eh bien, réponds : nos avocats, qu'est-ce qu'ils sont? — De la crapule. — Rien de plus vrai ; et nos poètes tragiques? — De la crapule. — Bien dit; et nos démagogues? — De la crapule. — ... Et les spectateurs, que sont-ils pour la plupart? Regarde-les. — Je les regarde. — Eh bien, que vois-tu? — Je vois, par les dieux! qu'ils sont presque tous de la crapule (1). » En mille autres passages, la comédie attaque directement les mœurs et la vie privée de tel ou tel. C'est admis. Les personnes visées, qui auraient le droit de faire arrêter l'insulteur s'il leur parlait ainsi en particulier, sont impuissants, désarmés, lorsque l'insulte a lieu sur la scène, devant trente mille hommes. C'est l'*usage*, νόμος, qui le veut ainsi.

Deux choses prouvent encore ce caractère politique de la comédie : les conditions d'âge exigées des poètes, et la *parabase*. L'accès au théâtre est interdit aux poètes avant un âge déterminé. D'après M. Deschanel, on ne sait si c'était trente ou quarante ans. Il y a donc un âge pour le *droit de se moquer*, comme il y a un âge pour le *droit de voter*, un âge pour le droit d'être élu. Donc la loi s'occupe des comédies, mais seulement pour savoir si l'acte de naissance de l'auteur est en règle (2). Quant à la pièce, les magistrats n'ont pas le droit de s'en mêler. Il y a des formalités, mais pas de censure. — La *parabase*, d'autre part, est, comme on le sait, une espèce de discours en vers in-

(1) Les *Nuées*, dialogue entre le Juste et l'Injuste.

(2) Aristophane, pour éluder la loi, avait fait représenter ses *Dætaliens* avant l'âge, sous le nom de Cléonide et de Callistrate. V. la parabase des *Nuées*.

tercalé dans la pièce, « contraire, dit Schlegel, à l'essence de toute fiction dramatique, » et où le coryphée, parlant au nom de l'auteur, vient exposer des idées quelconques sur la politique du jour. C'est là que le poète explique sa pensée, se justifie des accusations lancées contre lui, et quitte parfois le ton badin pour le ton sérieux. Dans la parabase des *Nuées*, par exemple, Aristophane se glorifie ouvertement d'avoir fustigé dans ses pièces le démagogue Cléon, alors l'idole du bas peuple, et tout-puissant dans Athènes.

Résumons-nous, et concluons ce premier point : la comédie politique et satirique était possible à Athènes, parce que les *traditions sacrées* et les *institutions politiques* s'accordaient à l'investir d'une *immunité* particulière. Maintenant, voyons-la à l'œuvre.

II.

La comédie d'Aristophane, considérée dans les *idées* qu'elle exprime, est l'écho des plaintes de l'aristocratie contre la démocratie, de l'ancien régime contre le nouveau.

Il y a donc à Athènes un parti réactionnaire. Ce parti, quel est-il?

Platon, au IXe livre de sa *République*, distingue cinq espèces de gouvernement qui, d'après lui, se succèdent comme ci-dessous, chronologiquement et par ordre décroissant de mérite : 1° la *royauté* ou *aristocratie* (Platon confond toujours ces deux choses), 2° la *timocratie*, 3° l'*oligarchie*, 4° la *démocratie*, 5° la *tyrannie*.

Cette nomenclature, trop peu remarquée, est excessivement curieuse. Elle nous démontre deux choses : d'abord, que Platon, en interrogeant ses souvenirs, ne peut remonter à une *monarchie héréditaire absolue*. Le gouvernement *idéal et primitif*, à ses yeux, est celui de l'époque de Codrus ou de l'archontat unique, héréditaire, c'est-à-dire l'époque où les tribus de l'Attique, gouvernées par un seul homme, entretenaient néanmoins autour de lui un conseil de principaux chefs qui partageaient le pouvoir avec le roi. Thésée, Dracon, Codrus étaient donc des *patriarches*

conseillés, analogues à ceux que l'on trouve dans les sociétés qui ont évolué récemment de l'état pastoral à l'état agricole.

En second lieu, la nomenclature de Platon mentionne trois variétés distinctes dans le gouvernement *d'un petit nombre* et le philosophe explique en détail leurs différences. L'*aristocratie*, c'est le gouvernement d'un petit nombre d'*hommes bons* (ou d'hommes *capables*, selon le sens exact du mot ἄριστος); la *timocratie*, le gouvernement d'un petit nombre de *chefs militaires*, l'*oligarchie*, le gouvernement d'un petit nombre de *riches* (fondé sur le *cens*, nous dit Platon). L'auteur déclare formellement que ces trois variétés de gouvernement se sont succédé à Athènes avant l'avènement de la démocratie.

Dans le langage de la Science sociale, nous dirons donc :

Les tribus et phratries de l'Attique, groupes familiaux réunis, dit-on, par Thésée, furent gouvernées longtemps par des rois (βασιλεῖς) héréditaires, assistés d'un conseil d'eupatrides (1), patriarches *capables* et prudents (ἄριστοι); les progrès de la piraterie et du pillage (2), favorisés par la situation de la péninsule, amenèrent peut-être une *révolution* ou *évolution* qui remit le pouvoir à des chefs armés, mais toujours de race noble. C'est la timocratie. Le développement inouï du commerce, également favorisé par la position de l'Attique à l'extrémité Est de l'Hellade, hors de la route des invasions doriennes, ayant enrichi un bon nombre de roturiers (*paraliens* et *hyperacréens*, vaincus jadis par les *eupatrides*), la direction des affaires passa aux mains de la classe riche, comprenant encore beaucoup de nobles. C'est l'oligarchie (3). Enfin l'histoire nous apprend qu'à Athènes comme à Rome les exactions des créanciers et les abus de pouvoir révoltèrent les pauvres contre les riches; que le gouvernement glissa

(1) V., pour l'histoire de ces changements, Thucydide. l. II, 15. — Duruy, *Histoire des Grecs*, premiers chapitres.

(2) V. les articles de M. Champault, novembre et décembre 1891. — Thucydide affirme quelque part que la population du Pirée vit du butin maritime. Alcibiade parcourt les îles et les côtes d'Asie Mineure en rançonnant les alliés (Xénophon). Les courses navales des Athéniens ont une allure de piraterie souvent fort caractérisée.

(3) Comparez cette révolution avec celle de Servius à Rome. Remarquez aussi la différence de durée pour les deux réformes.

peu à peu dans la démocratie avec les réformes de Solon, de Clisthènes et de leurs successeurs, que des troubles s'ensuivirent, et que des *chefs électifs* (τύραννοι), élevés par la faveur du peuple, entrecoupèrent de courts despotismes une période assez courte de liberté effrénée qui va des guerres médiques à la conquête d'Alexandre.

Au cinquième siècle, le triomphe de la démocratie est complet. Les précautions prises par Solon (1) pour sauvegarder en partie l'influence de la classe noble ou aisée, ont été éludées par des institutions postérieures. Le rôle du sénat (recruté parmi les *pentacosiomédimnes* ou riches citoyens) est effacé par l'assemblée du peuple. La direction de la guerre et des affaires extérieures, enlevée aux archontes (*pentacosiomédimnes*) est confiée aux stratèges (élus par le peuple). Les six thesmothètes (*pentacosiomédimnes*) sont dépouillés de leurs fonctions judiciaires, qui passent au tribunal des héliastes (simples citoyens). Le polémarque (*archonte*), jadis généralissime des armées, n'est plus que le juge des contestations entre les étrangers et les citoyens (2). L'aréopage (recruté parmi les archontes sortants), qui connaissait des causes de meurtres, voit s'ériger en face de lui quatre autres tribunaux (3), également compétents dans ces mêmes causes de meurtre. Athènes, qu'on le remarque bien, n'abolit pas ses vieilles institutions, pas plus que Rome n'abolit la loi des douze Tables. Elles se contentent, l'une de mettre en jeu des rouages nouveaux à côté des anciens qui tournent à vide, l'autre d'éluder ses lois inviolables par l'interprétation subtile de ses préteurs; — alliance merveilleuse, mais très naturelle, de l'esprit de tradition, de conservation, de religion, avec l'esprit d'instabilité et de progrès, vivant côte à côte dans le même milieu social.

Il y a Athènes quatre classes de citoyens : les pentacosiomédimnes (très riches), les chevaliers (riches), les zeugites (petits propriétaires) et les thètes (prolétaires, ouvriers, matelots, politiciens oisifs). Cette dernière classe est de beaucoup la plus

(1) Solon était eupatride et descendant de Codrus.
(2) Fonction remplie à Rome par le *prætor peregrinus*, magistrat très subalterne.
(3) Énumérés par Démosthènes dans le discours contre Aristocrate.

nombreuse ; c'est elle qui règne et gouverne, fait et défait les généraux, exalte et condamne les grands hommes, poursuit la guerre à outrance, rançonne les alliés, épuise le trésor, et donne à Athènes cette surabondance de vie si belle et si poétique dans l'histoire, mais si désastreuse au point de vue de la moralité et du bonheur social. En revanche, on comprend qu'un parti nombreux, comprenant la majorité des trois autres classes, et formé, en partie d'anciens eupatrides, en partie de riches parvenus ayant plus ou moins confondu leur sort avec celui des eupatrides, murmure contre cet ordre de choses, et qu'un poète comique, grâce au privilège théâtral, se fasse l'interprète de leur mécontentement. Aristophane est le *leader* comique de ce parti, comme Platon en est le *leader* sérieux. Dans les comédies du premier, comme dans les dialogues du second, percent évidemment les griefs d'une *minorité d'élite*. Quels sont ces griefs ?

Il y a des griefs contre les *faits*, et des griefs contre les *idées*. Voyons les griefs contre les *faits*.

Le premier grief est : *La conduite intérieure de la démocratie athénienne*. Cette conduite est imprévoyante, turbulente, capricieuse, partiale, passionnée. Aristophane la raille sur tous les points.

Il raille d'abord les assemblées du peuple.

Dicéopolis, dans les *Acharniens*, vient d'arriver à l'agora. Il est seul encore, et exhale son mécontentement dans un monologue : « ... Aussi suis-je venu à l'assemblée bien préparé à huer, à interrompre, à injurier les orateurs, s'ils parlent de quelque autre chose que de la paix. » Pendant ce temps les archers scythes poursuivent le peuple souverain qui ne veut pas se rendre à l'assemblée : « On bavarde sur le marché ; on se sauve de-ci, de-là, pour éviter la corde rouge (1). Les prytanes mêmes n'arrivent pas ; ils viendront, mais en retard, et alors ils se presseront, se bousculeront pour siéger au premier rang. De la paix, ils ne s'occupent guère. O Athènes ! Athènes ! » Les citoyens arrivent,

(1) Les archers marquaient, au moyen d'une corde fraîchement peinte en rouge, les citoyens qui tardaient à se rassembler.

mais avec leurs provisions, et en voilà qui font leur petit dîner pendant la séance :

Une femme : Eh bien ! est-ce que les hommes ne boivent pas dans l'assemblée?

Praxagora : Voilà qu'ils boivent maintenant !

Une femme : Oui, par Diane ! et du vin pur. C'est pour cela que tous leurs décrets sentent l'ivresse et la folie... D'ailleurs ils s'injurient comme des gens qui ont trop bu, et l'on voit les archers amener de l'agora plus d'un ivrogne turbulent (1).

Le poète représente le bonhomme Peuple vendant sa volonté aux enchères, entre deux flatteurs :

Cléon : Tiens, Peuple ! régale-toi de ce plat : c'est ton salaire de juge. Avec moi tu le gagnes sans rien faire.

Le charcutier : Tiens, voici une petite boîte d'onguent, pour en frotter les plaies de tes jambes.

Cléon : Moi, je vais t'épiler tes cheveux blancs pour te rajeunir.

Le charcutier : Prends cette queue de lièvre, pour essuyer la chassie de tes yeux.

Cléon : Quand tu te moucheras, Peuple, essuie tes doigts à ma tête.

Le charcutier : Non ! à la mienne.

Cléon : Non, non, à la mienne. (*Au charcutier.*) Je te ferai nommer triérarque ; et je m'arrangerai pour qu'on te donne un vieux navire et des voiles pourries, qu'il te faudra sans cesse réparer à grands frais...... (*Menaçant*). Je te ferai inscrire sur la liste des riches (2) !

Ce dernier trait est typique. La démocratie athénienne, en effet, écrasait les citoyens riches d'impôts exceptionnels et fort onéreux, appelés *liturgies :* construction des navires, réparation de remparts, dépenses pour les représentations dramatiques et les chœurs de danse, et qui prenaient souvent un caractère vexa-

(1) L'*Assemblée des femmes.*
(2) Les *Chevaliers.*

toire, comme le démontre Isocrate dans son discours sur l'*Antidosis*.

Notez que, dans cette comédie des *Chevaliers*, ce sont les chevaliers, c'est-à-dire les *riches*, qui jouent le rôle *sympathique*, choix qui indique carrément les tendances politiques d'Aristophane.

Il raille encore la multiplicité des magistrats et la manière dont on les nomme. Toute la comédie des *Guêpes* n'est qu'un pamphlet violent contre le tribunal des *héliastes*, tribunal essentiellement démocratique, composé de six mille citoyens qui passaient leur vie à juger à tour de rôle, par commissions très nombreuses, moyennant le *triobole* quotidien. On se rappelle le Perrin Dandin de Racine. Cette figure n'a rien de français ; mais elle est très grecque. Qu'on se figure une ville toute peuplée de Perrins Dandins, avides de jugements et de salaires, jugeant à tort et à travers, sans connaissance du droit, les procès de l'Attique, des Cyclades, de l'Ionie, de l'Hellespont, et l'on aura une idée du pouvoir judiciaire à Athènes au cinquième siècle. *Aime-Cléon*, le Dandin d'Aristophane, décrit dans une scène curieuse, mais difficile à citer, les avantages du métier de juge. Le mot de Dandin :

Elle eût du buvetier emporté les serviettes

s'appliquait alors sur une vaste échelle; et cet autre trait :

Dis-nous, à qui veux-tu faire perdre la cause?

est aristophanesque au premier chef. Les héliastes avaient la fureur de condamner : « C'était le plus dur de nous tous (dit le chœur des juges vantant *Aime-Cléon*), seul il ne se laissait jamais fléchir. Le suppliait-on? il baissait la tête en disant : « Autant vouloir cuire une pierre. » On reconnaît l'aménité de Dandin parlant de la *question* :

Bon, cela fait toujours passer une heure ou deux.

Dans les *Nuées*, Strepsiade est entré pour s'instruire dans l'école de Socrate :

Un disciple de Socrate, *montrant une carte*. Voilà toute la surface de la terre. Regarde. Ici, c'est Athènes.

Strepsiade, *regardant la carte :* Athènes! tu te trompes! je ne vois pas siéger de juges!

Maintenant, cherchez dans Aristophane une seule raillerie à l'adresse de l'Aréopage, le grand tribunal aristocratique. Vous ne la trouverez pas.

Quelques passages font allusion au fameux scrutin de la *fève*, c'est-à-dire au tirage au sort par lequel on nommait les prytanes, ainsi que plusieurs magistrats de création populaire. Platon raille également cette coutume, et demande avec insistance si l'on a jamais pensé à tirer au sort ceux qui doivent être pilotes, architectes ou musiciens.

Un tel gouvernement favorise la domination des *parleurs*, et écarte les *autorités sociales*. Quiconque a une voix de stentor, de la véhémence, du *toupet*, et l'art de présenter les choses, est sûr de se hisser au pouvoir. On devine que cela ne fait pas le compte de l'élite riche et éclairée. Platon s'en plaint avec une extrême amertume dans un grand nombre de ses dialogues, notamment dans le *Gorgias*, dans le *Phèdre*, dans la *République*. L'expression οἱ πολλοί, « le vulgaire », revient dédaigneusement sous sa plume. Cette nécessité de persuader pour gouverner, de parler sur tout, de répondre à tout, de soutenir suivant les cas le pour et le contre, engendrera la sophistique :

Strepsiade, *s'adressant aux Nuées :* O déesses souveraines, je ne vous demande qu'une toute petite grâce; faites que je devance tous les Grecs de cent stades dans l'art de la parole!

Dans les *Chevaliers*, en plaçant le bonhomme Peuple entre Cléon et un charcutier, Aristophane donne clairement à entendre qu'une puissante voix et des torrents d'injures sont les moyens les plus efficaces de se faire écouter du public.

Xénophon (1) constate également, chez les jeunes Athéniens, cette ardeur à s'instruire dans toutes les finesses de la parole,

(1) *Mémorables.*

en vue seulement d'acquérir de l'influence sur l'assemblée. C'est pour ce motif, et non pour l'amour de la vertu, qu'Alcibiade et Critias se montrent assidus aux leçons de Socrate. La nécessité de bien parler a pu seule fournir à Démosthènes l'énergie nécessaire pour guérir sa mauvaise prononciation, et devenir le plus grand orateur d'Athènes. En un mot, de même que, de nos jours, dans l'éducation des jeunes gens, tout est arrangé pour leur faire affronter l'épreuve du baccalauréat, tout, à Athènes, était combiné pour les préparer, du plus loin possible, à l'épreuve décisive de la tribune.

On sent donc, dans toutes ces plaintes d'Aristophane, de Platon, de Xénophon, dans quelques traits mordants de Thucydide, *le ressentiment d'une minorité d'élite écartée systématiquement du pouvoir*. Et pourtant, c'est cette minorité, ce sont ces autorités sociales, ce sont les riches, désintéressés par leur richesse même, qui *devraient* gouverner : « A qui imposeras-tu la garde de l'État, si ce n'est à ceux qui, mieux instruits que tous les autres dans la science de gouverner, ont une vie bien préférable à la vie civile (1), et qui leur offre d'autres honneurs? » (Platon, *République*, VII.)

Le second grief est : *la Politique extérieure de la démocratie, c'est-à-dire la guerre du Péloponnèse.*

Les Athéniens riches et cultivés ont deux raisons de détester la guerre : la première, c'est qu'elle ruine leurs propriétés ; la seconde, c'est que les institutions aristocratiques des Lacédémoniens attirent précisément leurs sympathies du côté de Sparte.

Suivant Thucydide, comme suivant Aristophane, une disparité complète de goûts existait entre la campagne et la ville. Les Athéniens d'Athènes, et surtout la populace du Pirée, vivant du commerce et des tributs, profitant du *pillage maritime*, empochant les honoraires des innombrables fonctions publiques, ont tout intérêt à prolonger la lutte. Athènes est toute-puissante sur mer. Ses flottes, à chaque instant, contournent et ravagent le Péloponèse ; chaque jour les vaisseaux des îles, chargés d'argent

(1) En langage actuel : « ont assez de rentes pour se passer d'appointements ».

et de grains, entrent dans ses ports. Payés pour légiférer, payés pour juger, payés pour se battre, payés pour ramer, les prolétaires se trouvent au mieux. Ils ont dans leur camp quelques nobles ambitieux, comme Alcibiade, ainsi que les riches négociants, qui profitent du monopole maritime créé par la guerre en leur faveur. Pendant ce temps les Spartiates chevauchent à travers l'Attique, brûlant les moissons, arrachant les vignes, coupant les oliviers. Vous voyez d'ici la *mine* des propriétaires. L'armée athénienne, dites-vous, ne pourrait-elle sortir des murs et livrer bataille? — Non (1). Toutes les forces d'Athènes sont réservées à la mer; tout l'argent doit servir à la construction des galères et à la solde des rameurs. Platée, sa fidèle alliée, est assiégée à deux pas de là. Les malheureux Platéens résistent héroïquement *durant plusieurs années;* mais pas un hoplite athénien ne sort des murs pour les défendre (2). Toujours des flottes, rien que des flottes; c'est la démagogie qui le veut ainsi.

On comprend la rage des agriculteurs, et la colère éclatante avec laquelle Aristophane, dans ses comédies, se déchaîne contre cette guerre de malheur. Il s'attache, avec une verve endiablée, à en ridiculiser les fauteurs, surtout Cléon, et à exalter les délices de la paix. Ici, c'est un propriétaire, Dicéopolis, qui, ayant conclu une petite paix pour lui tout seul, voit l'abondance régner dans son domaine pendant que ses compatriotes vont se faire casser la tête, et fait de vastes ripailles tandis que les autres crèvent de faim (*Acharniens*). Là, ce sont les nations de la Grèce représentées par autant d'acteurs qui retirent la Paix d'une caverne obstruée et profonde où des scélérats l'ont jetée (*La Paix*). Ailleurs c'est Lysistrata (mot à mot *celle qui licencie l'armée*), qui détermine toutes les femmes de la Grèce à se mettre en grève, à s'emparer de l'Acropole, et à ne plus rentrer dans leurs foyers jusqu'à ce que leurs maris se soient mis d'accord entre eux (*Lysistrata*). Le poète s'efforce de réveiller tout ce qui

(1) Ou du moins très rarement. Les Athéniens livrent fort peu de batailles rangées, et presque toujours, dans ce cas, ils sont battus. (Thucydide, *passim*).
(2) Thucydide, l. III.

peut rester d'instincts campagnards dans la population : « Je perds la vue à pleurer mes bœufs! » s'écrie un pauvre laboureur dans les *Acharniens*. Trygée, le héros de la *Paix*, a un nom qui signifie *vigneron*. Cette comédie renferme des passages fort poétiques, mais d'un effet très calculé : « Quand la cigale chante sa douce mélodie, j'aime à voir si les vignes de Lemnos commencent à mûrir, car c'est le plant le plus précoce. Je regarde aussi grossir la figue et, lorsqu'elle est à point, je la mange en connaisseur, et je m'écrie : « O l'aimable saison! » Mais voici la morale : « Enfin j'engraisse à passer ainsi l'été bien plus qu'à regarder un maudit officier, avec ses trois aigrettes, et sa chlamyde d'un rouge éclatant... et qui (à la bataille) se sauve le premier, comme un grand coq jaune, en secouant son panache, tandis que je reste exposé au fort du combat... Voilà comment agissent à l'égard des campagnards ces gens de guerre! »

Seul entre tous les comiques, Aristophane a des accès de lyrisme en face de la nature. On sent, dans ces descriptions enchanteresses, non seulement le cri du propriétaire rural qui tient à revoir ses métairies, mais encore la finesse du politique, qui essaye de prendre la foule par un de ses faibles, en lui rappelant ces belles parties de plaisir dans la banlieue, ces joyeux pique-nique au pied de l'Hymette ou du Laurium, actuellement empêchés par la cavalerie lacédémonienne (1).

En revanche, Aristophane, qui parle toujours de la *campagne*, ne parle jamais de la *mer*.

Et puis, — c'est la seconde raison, — pourquoi faire la guerre à cette excellente Sparte? Voilà au moins un gouvernement régulier. Deux rois, cinq éphores, les vieillards vénérés, un sénat où l'on n'entre qu'à soixante ans (à Athènes, c'est à trente), un nombre très restreint de citoyens, pas de révolutions, de l'esprit de suite, de la sobriété, du sérieux. Athènes serait trop heureuse d'en avoir autant. Tel est le sentiment qui perce légè-

(1) Les Athéniens n'osent même plus faire leur procession à Éleusis. Ils font cette procession *par mer!* (Xénophon, *Helléniques*.) Alcibiade monte au comble de la gloire pour avoir osé y aller par terre.

rement dans Thucydide, se déclare franchement chez Platon, et éclate si vivement chez Xénophon que celui-ci, suspect de *laconisme*, est obligé de s'exiler à Sparte où Agésilas le reçoit à bras ouverts. Socrate, s'il faut en croire le *Criton*, louait fort les gouvernements aristocratiques de Lacédémone et de la Crète. Ce sentiment ne se confine pas à Athènes. Dans toutes les îles alliées, il existe un parti riche, peu nombreux, ami de l'ordre et des traditions, qui entretient des relations avec Sparte (1). L'île démocrate de Corcyre, qui a excité Athènes à la guerre, est ensanglantée peu après par la révolte des nobles, amis de Sparte, qui, après un court triomphe, sont massacrés par la populace, amie d'Athènes (2). De même à Thasos, Lesbos, Samos, Chio, etc. L'orateur Antiphon est banni, toujours pour *laconisme*. Après les désastres de Sicile, des députés du parti aristocratique partent des différentes îles, et vont supplier les Spartiates de les délivrer du joug athénien (3). A Athènes, profitant de l'éloignement de la flotte, les aristocrates se révoltent, réunissent une assemblée *hors de la ville*, remarque Thucydide, afin d'avoir la majorité, et instituent l'oligarchie des Quatre-Cents, qui, à peine installée, n'a rien de plus pressé que de faire des propositions de paix au roi Agis, campé à Décélie, d'où il ravage toute l'Attique (4). Mais la flotte tient bon, menace de quitter Samos et de cingler sur Athènes. L'oligarchie, tremblant devant un *pronunciamento*, finit par lâcher pied ; la démocratie ressaisit les rênes du pouvoir, et la guerre à outrance reprend aussitôt de plus belle.

Aristophane, lui aussi, est *laconiste*. Par une hardiesse qui nous étonne, il ose faire l'éloge de Sparte en plein théâtre et en pleine guerre :

DICÉOPOLIS *aux Acharniens* : Vous vociférez ! vous lancez des pierres ! vous ne voulez pas écouter mes raisons, quand je vous

(1) Thucydide, l. III, 82 et *passim*.
(2) *Ibid.*, l. III, 70 et s.
(3) *Ibid.*, l. VIII.
(4) *Ibid.*

offre de parler en faveur des Lacédémoniens, la tête sur le billot ; et pourtant je tiens à la vie !

CHOEUR FINAL de *Lysistrata :* Quitte encore une fois l'aimable sommet du Taygète, ô Muse laconienne... oh ! viens ! accours d'un pas léger, *chantons Sparte* qui se plaît aux divins chœurs et aux danses gracieuses... etc.

On n'est pas moins gêné. Que dirait-on d'un faiseur d'opéra contemporain qui ferait crier sur la scène : Chantons la Prusse !

Le gouvernement d'Athènes dégoûte les sages. Platon, pour fuir la réalité, invente sa *République* idéale, imaginée en partie d'après les lois de Lycurgue. Aristophane, plus badin, suppose deux Athéniens, Pisthétère et Évelpide, qui émigrent parmi les oiseaux et vont fonder dans les nuages la ville fantastique de Néphélococcygie. Les sycophantes, les démagogues, les politiciens d'Athènes essayent d'y obtenir le droit de cité, mais des gendarmes ailés, qui ont becs et ongles, les font dégringoler prestement (1). C'est la traduction imagée des secrets désirs de beaucoup ; c'est la *République* d'Aristophane.

Réactionnaire sur le chapitre des *faits,* Aristophane l'est encore sur celui des *idées.* Ici l'homme de parti se dessine trop violemment. Emporté par sa passion rétrograde et par son esprit de conservation à l'égard du passé, le poète repousse aveuglément tout ce qui, en philosophie, en éducation, en poésie, se présente avec le sceau de la *nouveauté.* « Aristophane était ainsi. Lui aussi eût parlé contre les chemins de fer à leur naissance (2). » De là sa double campagne contre Socrate et Euripide.

Aristophane ne se doute pas que Socrate a des sympathies politiques analogues aux siennes (3). Socrate est un *homme du peuple,* un *urbain ;* il n'aime pas la campagne (4), il fréquente les plus vulgaires sociétés, il use de locutions basses et tri-

(1) Les *Oiseaux.*

(2) M. Deschanel, *Études sur Aristophane.*

(3) Platon explique, dans le *Banquet,* cette contradiction entre les allures de Socrate et sa doctrine.

(4) Platon, *Phèdre,* vers le début.

viales (1); il va chez les sophistes, ergote avec eux, les interroge, les réfute, entre dans leurs subtilités. Au fond, Socrate est un peu sophiste lui-même (2). Or Aristophane voit les sophistes d'un très mauvais œil. Vive le bon vieux temps où les jeunes gens ne faisaient que de la gymnastique et des exercices militaires! Aujourd'hui les voilà qui vont disputer dans des écoles avec des hommes à barbes sales, qui ne croient ni aux dieux ni aux diables officiels. A priori, il y a là un péril social. Aristophane le dénonce brutalement et, apercevant Socrate dans l'officine d'un Gorgias, s'écrie sans plus approfondir : Haro sur Socrate!

Cette pièce des *Nuées*, l'une des plus belles et des plus regrettables d'Aristophane, a pour morceau capital le fameux plaidoyer entre le *Juste* et l'*Injuste*. L'intrigue est connue. Strepsiade, bon cultivateur, ayant eu la *sottise* (il le dit) d'épouser une femme de la ville (toujours le rural!) en a eu un fils dissipateur. Pour payer ses dettes sans bourse délier, son père l'envoie à l'école de Socrate, qui lui apprendra l'art de payer les créanciers avec des mots. La leçon se compose d'un petit drame. Le *Juste* (δίκαιος λόγος) livre un duel oratoire à l'*Injuste* (ἄδικος λόγος). Le *Juste*, c'est naturellement l'ancien régime, la vieille éducation, les bonnes mœurs; l'*Injuste*, ce sont les théories nouvelles, les finesses de rhéteur, la sophistique. Il va sans dire que le *Juste* est battu. Le fils de Strepsiade revient, parfaitement éduqué, administre une volée à son père, et lui démontre péremptoirement, après l'opération, qu'il avait parfaitement droit de le battre. La leçon de Socrate a porté ses fruits.

La pièce est méchante, mais très explicable. Aristophane a mal choisi sa victime; mais, étant donnée la société, étant donné l'esprit réactionnaire du poète, nous devions avoir les *Nuées*.

En sa qualité de *rural*, Aristophane proscrit le *luxe*, chose éminemment *urbaine*. Les bombances qu'il décrit sont toujours rustiques. Plusieurs passages des *Nuées* et de *Plutus* contiennent des traits satiriques contre les mœurs somptueuses et corrompues

(1) *Banquet*, discours d'Alcibiade; Xénophon, *Mémorables*.

(2) Notamment dans le *Gorgias* et le *Protagoras*, où Platon a certainement conservé les vraies idées de Socrate.

des riches urbains (1) Là-dessus encore nous pouvons contrôler Aristophane par Platon, qui prétend chasser de sa *République* idéale « les chasseurs, peintres, musiciens, poètes, rhapsodes, acteurs, danseurs, entrepreneurs, fabricants d'objets de toilette. gouverneurs, gouvernantes, nourrices, coiffeurs, barbiers, traiteurs, cuisiniers, etc. (2). » Voilà un philosophe rural qui ne badine pas dans ses réformes. Aristophane n'en demandait luimème pas tant.

Même campagne contre Euripide, c'est-à-dire contre la *poésie nouvelle*. Classique enragé, l'auteur des *Grenouilles* regrette la bonne poésie, celle d'autrefois, la poésie mâle et vibrante d'Eschyle, qui produisait des héros et des guerriers. Ses auditeurs « ne respiraient que lances, piques, casques aux blanches aigrettes, cuirasses et cuissards ; c'étaient des âmes doublées de sept cuirs de bœuf! » La poésie d'Euripide, douce, sentimentale, passionnée, semée de pensées fines et subtiles, énerve visiblement notre comique, et il ne se gêne pas pour dire ce qu'il en pense. Le pauvre Euripide en voit de toutes les couleurs. Ses vers sont parodiés en maint endroit. Son origine roturière, — autre trait significatif, — est bafouée cruellement. Deux comédies entières, les *Thesmophories* et les *Grenouilles*, sont dirigées spécialement contre lui, sans compter une scène fort spirituelle dans les *Acharniens*. Bacchus, voulant ressusciter un poète tragique, juge aux enfers entre Eschyle et Euripide. Naturellement c'est celui-là qui est choisi, mais après avoir eu le plaisir de servir de porte-voix à toutes les moqueries d'Aristophane. Ces moqueries font place parci par-là à des critiques assez sérieuses : « Tu as enseigné le bavardage, les subtilités ; les palestres ont été désertées ; les jeunes gens se sont livrés aux sophistes pour apprendre à débiter des sornettes ; et les marins ont osé discuter avec leurs chefs (3). »

(1) Beaucoup de riches urbains sont avec le parti populaire. De même dans toutes les démocraties. Mais ces riches sont surtout des commerçants, des parvenus.

(2) *République*, l. II. Platon, vivant hors de la vie pratique, demande beaucoup plus qu'Aristophane. Celui-ci semble même avoir voulu le railler indirectement dans son *Assemblée des Femmes*, mais le théâtre entier d'Aristophane ne renferme pas un seul trait direct contre Platon.

(3) Les *Grenouilles*.

On le voit, c'est toujours la *question sociale* qui préoccupe Aristophane. Seulement il ne voit pas que le pauvre Euripide n'en peut mais, et que lui-même n'est que le produit de la société athénienne, telle que l'ont faite ses antécédents, sa situation, sa richesse.

En un mot, toutes les comédies d'Aristophane, pour le fond, peuvent se résumer dans ce cri : « Ah ! le bon vieux temps! » Il dirait volontiers comme Tartarin : « Branquebalme, mon bon, je ne suis pas content de l'*état de choses;* nos gouvernants nous font *de tout!* »

III.

Voyons maintenant la *forme* d'Aristophane, c'est-à-dire l'enveloppe littéraire des idées que nous venons d'exposer. Sans nous égarer dans de longues études, qui d'ailleurs ont été faites cent fois, nous nous contenterons d'un mot : la *hardiesse*. Hardiesse dans la mise en scène, hardiesse dans les expressions et les situations, hardiesse dans le décousu des péripéties, dans les imaginations qui forment l'intrigue, hardiesses souvent brutales et cyniques, mais qui dénotent un esprit éminemment créateur.

Aristophane, quoique *classique*, n'a jamais appliqué le principe de Boileau :

> Chaque mot, chaque vers court à l'événement.

Ses scènes sont des tableaux séparés, à peine liés entre eux par un nœud invraisemblable. On peut en ajouter ou en retrancher comme on veut.

Aristophane met en scène des personnages qui sont des *guêpes*, des *nuées*, des *grenouilles*, des *oiseaux*. Les découvertes de l'érudition témoignent que d'autres poètes, tels que Cratinus et Eupolis, employaient ces mêmes procédés. Donc la cause n'en est pas dans le génie personnel du poète, mais dans celui de la société.

Aristophane est complètement *fantaisiste;* il l'est de gaieté de cœur. Il n'a jamais songé à peindre fidèlement les caractères, mais seulement à faire d'*énormes caricatures*. Il excelle surtout à

transformer des abstractions en personnages dramatiques; il prête un corps à ses principes et à ses idées, et les fait entrer violemment, sous forme concrète, dans le cerveau du spectateur.

Dans les *Guêpes*, comme nous l'avons vu plus haut, les deux principaux personnages sont *Aime-Cléon* et *Hait-Cléon*.

Les *nuées*, qui arrivent en dansant sur la scène, ont pour but de représenter la philosophie *nébuleuse* attribuée par le poète à Socrate.

Pour dire que les richesses sont mal réparties, ce qui n'est qu'une idée abstraite, il imagine que *Plutus*, guéri de sa cécité, distribue désormais les biens avec intelligence. De là les plus amusants changements à vue dans les fortunes du temps.

Pour montrer l'inconvénient qu'il y aurait à laisser gouverner les femmes, Aristophane représente toutes les Athéniennes, s'emparant des vêtements de leurs maris, envahissant l'agora, et faisant passer un décret qui les établit souveraines.

Il crée une ville dans les airs; il suspend Socrate dans un panier. Il invente des mots cocasses, des onomatopées inconnues pour traduire le langage des bêtes : *phlatophlatothrat*, *brékékoax*, *pappax*, *pappappax*, *epopoi*, *tio*, *tio*, *tio*, *tio*, *trioto*, *totobrix*, *torotorotorotorolililix*, etc. « Il fait battre les mots, comme les jeunes Athéniens de son temps faisaient battre les coqs et les cailles; il en a d'autres qui ne s'étaient jamais abordés, et qui éclatent de rire, en se rencontrant (1). » Certains de ces mots tiennent tout un vers.

Pour détourner les Athéniens de la guerre du Péloponèse, le poète représente un héraut arrivant de Sparte et apportant à Dicéopolis trois trêves dans trois flacons (2). Dicéopolis les flaire successivement tous les trois, jette les deux premiers, qui renferment des trêves de cinq et de dix ans, et respire avec délice le parfum d'ambroisie qui s'exhale du troisième, lequel contient une trêve de trente ans.

La scène la plus allégorique est celle où toutes les cités grecques, s'attelant à des câbles, hissent la Paix hors de son trou.

(1) Paul de Saint-Victor, les *Deux Masques* : IIe volume.

(2) Les *Acharniens*.

Le chœur des nations : Allons donc! allons, tous! Ah! ah! enfin, il y a de l'ensemble! Ne lâchons pas! redoublons d'efforts! Voilà qui est fait. Allons donc! allons, tous! Holà ho! holà ho! holà ho! holà ho! tous! »

Un autre jeu de scène fort amusant est celui qui se trouve vers la fin des *Acharniens*, où Dicéopolis, d'un côté, fait gaiement les préparatifs de son festin, pendant que le général Lamachos, de l'autre côté, s'apprête à partir pour la guerre :

Lamachos : Esclave, esclave, mon havre-sac!

Dicéopolis : Esclave, esclave, le panier?...

Lamachos : Apporte les plumes de mon casque.

Dicéopolis : Apporte les ramiers et les grives.....

Lamachos : Esclave, décroche ma lance et apporte-la.

Dicéopolis : Esclave, esclave, retire le boudin du feu et apporte-le...

Lamachos : Mon bouclier rond à tête de Gorgone!

Dicéopolis : Ma tarte ronde au fromage!...

Lamachos : ... Je tiendrai tête aux ennemis!

Dicéopolis : ... Je tiendrai tête aux buveurs!

Et tout le temps comme cela. On voit d'ici l'effet sur les spectateurs.

Enfin Aristophane, et c'est là ce qui fait sa mauvaise réputation, a des expressions dont la liberté dépasse toute limite. Son style brave hardiment l'honnêteté. Mais ici, remarquons bien une chose. Cette immoralité, en général, n'est nullement liée à l'action, comme elle pourrait l'être dans Plaute ou même dans Molière. Elle est absolument gratuite, superflue. Elle éclate çà et là dans un vers, dans deux vers, sans que le sujet l'amène. Ce sont des boutades, des allusions, des médisances entre parenthèses, de purs caprices, des fioritures de mauvais goût introduites dans le texte à propos de rien ou d'un rien. On pourrait, sans faire tort à Aristophane, en raturant seulement une cinquantaine de vers par pièce, rendre ses comédies parfaitement morales; ce qu'on ne peut faire, par exemple, pour l'*Amphitryon* ou le *Georges Dandin* de Molière.

Paul de Saint-Victor (1) a pittoresquement dépeint les contrastes littéraires du style d'Aristophane : « ... De l'élite qu'il enchantait, Aristophane se retourne vers la populace qui attend son tour. Il descend, du temple ou du portique, à l'échoppe. Il faisait sourire Platon tout à l'heure, maintenant il va faire pouffer les tripiers et les marchandes d'herbe (2). Il s'avilit *pour les divertir*... L'élan ébauché s'achève en gambade, la farce désarçonne le lyrisme qui s'envolait entre les ailes de Pégase, le vers exquis est éclaboussé par un mot fangeux, l'obscénité débauche la sublimité ; la trivialité marche sur le pied de l'élégance, qui passait svelte sur un vers en fleur, et la fait tomber dans un tas d'ordure. Une cohue de lazzi grossiers interrompt de nobles propos, et l'on croit voir le banquet de Platon, envahi par une troupe d'ivrognes qui souilleraient sa table et disperseraient ses convives. »

Cette gaieté folle, cette poésie hardie et exubérante, mais toujours éminemment artistique, a ses racines dans l'état social.

On a vu, dans le numéro de janvier 1891, une étude de M. J. Moustiers sur le type du *Méridional*. L'auteur de l'article, analysant le caractère du Provençal, y découvrait cette tendance à l'exagération, et cet amour des réunions bruyantes que nous retrouvons à Athènes.

C'est que l'Attique de Périclès, non point seulement par son climat, mais par ses institutions sociales, est une véritable Provence. De grandes affinités existent entre le caractère athénien et le caractère provençal.

L'Attique, pays rocailleux et sec, est un pays de faible culture. Trois plaines seulement, celles de Marathon, de Salamine et d'Éleusis, donnent du blé (3). Les denrées alimentaires arrivent surtout par mer. Vers la fin de la guerre du Péloponèse, dès l'instant où l'Eubée est au pouvoir de Sparte, Athènes est af-

(1) Les *Deux Masques*, IIe volume.

(2) Qui n'assistaient pas à la représentation. M. Paul de Saint-Victor est un peu distrait.

(3) V. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. I.

famée et perdue (1). Quant à la partie agricole de la population, elle a trois principaux moyens d'existence : la *cueillette* des raisins, la *cueillette* des olives, et l'élevage des abeilles qui n'est autre chose que la *cueillette* du miel. Tout le reste vit du commerce, du butin, des salaires payés par le trésor aux dépens des alliés. D'ailleurs, Athènes est de beaucoup *la plus grande ville de la Grèce* (2). La vie *urbaine* y est très intense, les *loisirs* y sont très nombreux. Ajoutez à cela la formation communautaire de la race, avec cette *horreur de l'isolement* qui caractérise les sociétés patriarcales; joignez-y la *richesse* qui, combinée avec les réunions nombreuses, engendre l'*art*, et vous aurez l'Athènes de Périclès, avec ses bavardages, sa frivolité, ses gymnases, ses portiques, ses jardins philosophiques et son grand théâtre de Bacchus.

M. Duruy, comme M. Daudet, est porté à chercher la cause de tout cela dans le *ciel bleu, le soleil*. Il parle avec émotion de ce génie athénien « ouvert et étendu comme cet horizon sans limite qui laisse le regard errer au loin sur la mer Égée, et délié comme cet air subtil et piquant qu'envoie la brise marine » (3).

Nous demanderons respectueusement à M. Duruy si le ciel de Sparte était moins bleu que celui d'Athènes, si la mer ne se découvrait pas tout autour du Péloponèse comme tout autour de l'Attique, et pourquoi l'air, dans la vallée de l'Eurotas, pourrait être moins subtil et moins piquant que sur les bords de l'Illissus. Pourtant, quelle différence entre le Spartiate grave, sobre, bref, taciturne, lent en politique, intrépide au combat, et l'Athénien léger, corrompu, bavard, expansif, hâtif dans ses mesures, sujet aux terreurs paniques (4)! La différence, évidemment, n'a pas sa cause dans le climat, mais dans la formation sociale. Sparte, camp militaire établi dans la Laconie, obligée de surveiller et d'intimider d'innombrables hilotes, recherche

(1) Xénophon, *Helléniques*.

(2) Thucydide: « La ville était immense, et on ne se connaissait pas mutuellement. » (L. VIII, 66.)

(3) *Histoire des Grecs*, chapitre sur Athènes, 7, I.

(4) Pour ces différences, V. Thucidide, l. I, 64; Bossuet, *Histoire universelle*, IIIe partie, ch. v.

par nécessité la *force*. Athènes, grand rendez-vous de commerce et d'élégance, sans inquiétude du côté des esclaves, qui sont moins nombreux que les hommes libres et assez humainement traités, recherchera le *plaisir* et l'*art*. Les *récréations*, simples et rustiques dans les pures communautés patriarcales (pastorales ou agricoles), exclusivement gymnastiques et militaires chez les Spartiates, deviendront à Athènes, sous l'influence de la vie urbaine et de la richesse, des divertissements *compliqués*, *luxueux*, *artistiques;* Athènes aura donc, comme la Provence, ses fêtes publiques, ses troubadours, ses farandoles. Seulement les circonstances différentes, et la splendeur d'Athènes, supérieure à celle des villes de Provence, rendront plus riches et plus brillantes les récréations de celle-là. Maintenant, mettez l'esclavage en plus et le christianisme en moins, et vous obtiendrez des divertissements *plus populaires,* parce que les loisirs des citoyens sont plus grands, des divertissements *moins moraux*, parce que la religion excuse les passions au lieu de les combattre.

Ainsi donc la comédie ancienne, récréation agricole dans son principe, née dans les réjouissances de la *cueillette,* atteindra, sous l'influence de la *grande ville*, des proportions démesurées. Ces mêmes lazzi qu'on se lançait en pleine campagne, au milieu des paniers de raisins ou des cuves juteuses, on se les lancera, plus ou moins dégrossis et versifiés, sur une scène magnifiquement ornée, sous des masques qui remplaceront la lie, parmi des chœurs de danse savamment exercés qui remplaceront les gambades folles autour des vignes. Trente mille hommes, qui ont passé la matinée, les uns à encaisser des factures envoyées par les négociants de Byzance ou de Milet, les autres à juger des procès pour un salaire, d'autres enfin à disputer subtilement avec Socrate et Prodicus sur la nature de l'éloquence ou les divisions de la vertu, n'ont évidemment rien de mieux à faire, pour passer leur après-midi, que de venir s'étager sur les gradins, et siffler un peu en effigie cette canaille de Cléon qu'ils applaudiront demain en chair et en os avec la même désinvolture. Cela fait toujours passer le temps. Ce

n'est pas le théâtre qui crée le public; c'est le public qui crée le théâtre. Or, ici, le public existe, tout disposé, tout formé. Rien d'étonnant si des poètes comiques *naissent* pour exploiter ses tendances, son désœuvrement, son dilettantisme.

Mais pourquoi un aristocrate comme Aristophane, un homme qui est assurément *bien élevé*, qui doit être grand propriétaire rural, à qui Platon donne une place dans son *Banquet*, qui a ses entrées chez Agathon, c'est-à-dire chez la fine fleur du *high-life* athénien, pourquoi, disons-nous, Aristophane ne brise-t-il pas avec les traditions licencieuses de la comédie, et n'épure-t-il pas le langage de ses acteurs, comme le doux Térence devait le faire à Rome, sous l'influence d'hommes de bonne compagnie, tels que Scipion et Lélius? Nous sommes forcés de le reconnaître; sauf dans *Plutus*, pièce écrite sous la tyrannie des Trente, le poète ne fait pas le moindre effort pour se corriger. Il a *besoin* d'être grossier et hardi. Le théâtre, nous l'avons vu, est une citadelle politique; on s'en empare, on s'y campe, on y dresse ses machines de guerre contre le camp ennemi. Il s'agit de frapper fort, de faire rire quand même. Ce n'est pas Aristophane qui s'exposera à voir, comme Térence, ses spectateurs vider les bancs pour aller voir des bateleurs qui passent dans la rue. Les bateleurs, s'il en faut, il les mettra dans sa pièce. Aristophane n'est pas un doux et timide homme de lettres aux gages d'un Scipion. C'est un homme de parti, un lutteur. Il s'agit de combattre une opinion, de ridiculiser, coûte que coûte, le gouvernement existant, d'injecter de force d'autres idées dans l'esprit tel quel du vulgaire. Le poète, qui connaît son monde, sait parfaitement quels plats lui servir. Il s'abaisse et s'avilit, mais par calcul. Si le sujet ne se prête pas au scandale, s'il vient d'écrire, par distraction, une trop longue tirade sans obscénité, vite il s'en aperçoit, et répare immédiatement cet oubli par quelque jeu de mots indécent qui n'avait nullement sa raison d'être, qui même gâte le passage, mais qui sûrement produira son effet de grosse hilarité. L'aristocratie, — que voulez-vous? — fait ce qu'elle peut. Battue sur l'agora, elle cherche des terrains de revanche. Forte de ses capacités, de ess richesses, de quelques petits prestiges et privilèges qui lui res-

tent, elle fait flèche de tout bois. C'est elle, grâce à l'argent et à l'éducation, qui fournit la plupart des esprits cultivés. Tous les écrivains du siècle de Périclès, sauf Eschine, Andocide, et quelques orateurs obscurs, ont des tendances aristocrates. La démocratie a le *nombre*, l'aristocratie a le *talent*. L'aristocratie emploiera donc le talent à raccrocher le nombre. Les *cultures intellectuelles*, dévouées à sa cause, profiteront donc du *mode d'existence* de la démocratie, notamment de l'institution du théâtre, pour *influencer* cette démocratie, et, en vertu d'une nécessité bien connue de tous les orateurs comme de tous les psychologues, ils iront chercher dans les instincts quels qu'ils soient de cette démocratie les moyens, moraux ou non, de *faire passer* leurs principes.

De tout temps, et en tout pays, les aristocraties, quoique peu nombreuses, ont exercé ainsi une influence marquée sur le menu peuple. A Rome, c'était la clientèle, les services judiciaires et pécuniaires rendus par les patriciens aux plébéiens. Aussi le Sénat romain se maintient-il à travers les siècles. En 1793, les Vendéens, malgré les déclamations du reste de la France contre les nobles, vont chercher leurs gentilshommes, propriétaires-résidants, et les mettent à leur tête. Aux États-Unis, c'est la *Chevalerie du Sud*, c'est-à-dire les riches planteurs de la Virginie, de la Géorgie et des Carolines, qui, imbus eux-mêmes des plus saines traditions et zélés défenseurs de l'ordre social, parviennent, quoique peu nombreux et entourés de nègres, à l'emporter dans les élections sur les populations agglomérées des États du Nord, en s'alliant aux émigrants irlandais et aux socialistes de New-York, quelquefois grâce à des moyens peu honnêtes. A Athènes même, après les désastres de Sicile, les partisans de l'oligarchie trouvent moyen de s'organiser, de dissimuler leur minorité, de déconcerter et d'intimider la masse du peuple, et d'établir, comme nous l'avons dit, l'aristocratie des Quatre-Cents. Dans tous ces exemples, c'est l'influence *morale* qui agit (1), mais en se pliant aux affections ou aux besoins de la multitude. Voyez, de nos jours, l'aristocratie française:

(1) Comme le démontre le récit de Thucydide, l. VIII, 64 et s.

en mainte circonstance, elle se fait *peuple*. Des *conservateurs* très distingués, appartenant parfois à la noblesse, descendent jusqu'à l'*argot* pour combattre la démocratie. Ils empruntent le langage des basses couches sociales, afin de faire plonger jusque-là leurs argumentations, aussi métaphoriques, aussi violentes, aussi exagérées que les argumentations dramatiques d'Aristophane. Qui sait (tout en observant qu'une comparaison de ce genre cloche toujours par quelque endroit) si M. Paul de Cassagnac n'aurait pas le droit d'être appelé, de nos jours, l'Aristophane du journalisme?

Aristophane connaît donc la foule. Il sait son faible et ses passions. Il sait la corde qu'il faut pincer dans l'âme populaire pour en tirer le son désiré, cette corde fût-elle vile et infâme. Or la vilenie et l'infamie, malheureusement, règnent dans les mœurs. Les poètes ont mille fois dépeint, dans une comparaison devenue banale, la mère prudente qui enduit de miel la coupe amère qu'elle veut faire boire à son enfant. Ainsi procède Aristophane. Lui aussi veut faire avaler au peuple athénien, ce grand enfant, la médecine amère des idées aristocratiques et rétrogrades; mais le miel dont il barbouille les bords de son gobelet n'est pas formé du parfum des fleurs, et ferait reculer de dégoût les délicates abeilles de l'Hymette.

Ajoutons que les femmes, suivant la coutume antique, n'assistaient pas aux représentations. Tous les acteurs, même dans les rôles féminins, étaient des hommes. Il ne faut pas oublier, toutes les fois qu'il s'agit de sociétés patriarcales, même plus ou moins déformées, que l'infériorité de la femme est une conséquence nécessaire de l'union de l'atelier et du foyer, comme on l'a constaté chez les Tartares, les Chinois, les Bédouins, les Slaves, et même, malgré le christianisme, dans plusieurs régions de l'Europe méridionale. A Athènes, comme à Rome, la femme est légalement esclave, ou quasi-esclave (1). La prétendue liberté des femmes spartiates n'est qu'une légende littéraire, absolument démentie par l'érudition et l'analyse des conditions spéciales où

(1) V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*.

se trouvaient les aristocraties militaires des peuples doriens.

Cet esclavage et cette réclusion des femmes dans le gynécée, et, par suite, leur exclusion du théâtre, explique en partie la hardiesse d'Aristophane.

La race, le commerce, la richesse, la vie urbaine et facile, les souvenirs de la tyrannie toujours vivants au sein d'une démocratie capricieuse, l'esprit de liberté, les scrupules religieux, les ressentiments inévitables d'une minorité opprimée et capable, la nécessité où elle se trouve de faire de la *propagande* comme elle peut, les habitudes et les récréations populaires, déterminées par la cueillette et le moule patriarcal, la corruption des mœurs engendrée par l'abondance et favorisée par le climat, se réunissent donc pour rendre compte des différents traits de la double face d'Aristophane, ce poète à peu près unique en son genre, grave d'un côté et grotesque de l'autre, tel que Platon nous le dépeint dans son *Banquet*, profond de pensée, grossier de parole, aristocrate populaire, prédicateur licencieux, homme d'État qui fait l'arlequin, fustigeant le présent pour la plus grande gloire du passé, et dressant une statue aux bonnes mœurs sur un piédestal de sottises.

Gabriel d'Azambuja.

SAINT BONIFACE

ET

LES MISSIONNAIRES DE LA GERMANIE

AU VIII[e] SIÈCLE (1).

VII.

SAINT BONIFACE PRÉDICATEUR. (*Suite.*)

III. — SA PART DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE SPÉCULATIVE ET DE LA CONSCIENCE POPULAIRE, AU MOYEN AGE.

Après les procédés et les circonstances de sa prédication, en voici les résultats. Ils ressortent des vertus chrétiennes, suscitées, raffermies, accrues par ses sermons.

Ceci, peut-on objecter, est un phénomène purement religieux. Les vertus chrétiennes sont des habitudes d'esprit et de volonté conseillées ou prescrites par l'Évangile, par l'Église, et inspirées par la grâce. Elles relèvent de la théologie, mais non de l'observation sociale.

De l'une et de l'autre. Voici comment. En soi, elles relèvent bien de la théologie. Celle-ci définit leur nature, les classe et assigne leurs causes efficientes. Mais, pour l'observateur, est-ce

(1) V. *la Science sociale*, t. IX, p. 26, 321, 449, t. X, p. 509; t. XI, p. 518; t. XII, p. 263.

que la pratique du christianisme dans un *hof* saxon n'est pas un fait social? Elle se constate tout aussi bien que le mode d'existence de cette famille. De plus, elle y amène certains effets dans le travail, les relations de voisinage, la vie entière. On se souvient comment, parmi les Gallo-Francs, le christianisme modifia les rapports réciproques des classes. Si donc l'origine, l'essence, les formes diverses de la grâce échappent, de soi, aux constatations directes, il n'en va pas de même de leurs effets.

Aussi l'observateur, sans envahir pour cela le domaine de la théologie, peut-il et doit-il étudier, selon sa méthode, l'influence sociale des vertus chrétiennes.

C'est à ce point de vue que nous allons constater l'action puissante exercée par Boniface, non seulement sur ses contemporains, mais encore sur les générations suivantes. L'écho de sa parole se répercute dans tout le moyen âge.

I. — LES RÉCITS SCRIPTURAIRES ET L'ÉVEIL DE LA RAISON SPÉCULATIVE CHEZ LES BARBARES.

Nous commençons par étudier les effets de la foi sur la société thuringienne et saxonne, parce que la foi apparaît, selon saint Paul, comme la racine et le fondement des vertus chrétiennes. Il est clair que, avant de pratiquer tel précepte de Jésus-Christ ou de l'Église, il faut croire à l'un et à l'autre. Le christianisme, s'établissant dans une société, y modifie donc en premier lieu l'état des esprits.

Tel était aussi, en Thuringe, le premier résultat assuré par la prédication de Boniface dans chacune des familles converties, puisque la conversion de leurs membres, surtout de leurs chefs, ne demeurait pas d'ordinaire un fait isolé, dans ces milieux stables et unis (1).

Tel est le résultat qu'il faut apprécier exactement. En quoi donc les croyances chrétiennes pouvaient-elles modifier l'état intellectuel d'un Thuringien ou d'un Saxon?

(1) V. *la Science sociale*, t. XII, p. 277-278.

Une première modification, déjà connue, est celle qu'ont opérée la controverse et l'apologétique de Boniface. Le barbare a constaté l'impuissance de ses dieux et la toute-puissance du Christ. Aucune superstition ne l'empêche donc plus de croire à la vérité de la religion chrétienne. Et il a fait son acte de foi explicite à l'égard de Jésus-Christ et de l'Église (1).

Va-t-il s'en tenir là? Non, assurément : il ignore les croyances particulières dont se compose le symbole. Il y croit en tant qu'il croit à ceux qui les lui enseignent. Sa foi aux articles dogmatiques est encore une foi *implicite*.

Là gît une redoutable difficulté, d'où il ne pourra se tirer que par une vraie formation intellectuelle.

Cette difficulté, Boniface l'avoue franchement, en plein sermon. « Nous avons entendu dire qu'il existe une patrie céleste; nous avons entendu dire qu'elle est habitée par les anges de Dieu; nous avons entendu dire que les âmes des justes, purifiées de toute souillure, y vivent en compagnie des anges; mais, tous ces charnels qui ne peuvent connaître l'invisible par expérience, doutent s'il existe vraiment des choses qu'ils ne voient pas. Lorsqu'ils entendent affirmer qu'il y a des Êtres supérieurs invisibles, ils se défient, parce qu'ils ne connaissent que ce bas-monde visible, au milieu duquel ils sont nés (2) ».

Ainsi la foi confuse du barbare à l'ensemble du *Credo* n'empêche pas son intelligence de répugner à la confession explicite des vérités supra-sensibles qui entrent dans les articles à croire.

Répugnance toute spontanée. N'allons pas la comparer à ce doute raffiné, savant, artificiel, du critique, persuadé par ses raisonnements qu'il est réservé aux esprits de son ordre une place d'honneur entre le pour et le contre. Boniface nous a noté la différence du sophiste au barbare. Il doute, celui-ci, faute de pouvoir « expérimenter l'invisible » ; simple incapacité d'abstraction, inévitable, instinctive dans les travaux d'une rude vie agricole. Le barbare, paysan primitif, isolé de tout mouvement intellectuel, n'a pas précisément, selon une hypothèse en-

(1) V. *la Science sociale*, t. XI, p. 437-442.
(2) *Sermo X*, 862, B, C.

core de mode, une raison à l'état « théologique ». Il est le positiviste au naturel.

Le missionnaire ne pourra donc lui enseigner explicitement sa religion que s'il relève son niveau intellectuel. Ainsi, l'enseignement du dogme aux Thuringiens et aux Saxons nécessite, comme *moyen* direct, un certain développement de leur raison.

Tout l'effort de Boniface va tendre alors simultanément à ouvrir l'esprit et à éclairer la foi des barbares. Mais, de quelle manière? Là gît une seconde difficulté, non moins épineuse que la première.

L'exposition abstraite du dogme serait un moyen très efficace de sa nature, mais absolument inapplicable en Germanie. Il faut uniquement tirer parti de la façon de penser habituelle aux néophytes. Boniface, se souvenant alors de leur mythologie, observera ceci : en matière de religion, la doctrine, vraie ou fausse, ne leur est accessible que personnifiée, dramatisée. Les esprits et la foi se développeront à l'aide d'histoires.

Ainsi va se résoudre sans peine la difficulté de concevoir l'invisible; car le dogme chrétien ne se prête pas moins aux récits familiers qu'aux thèses métaphysiques. Boniface vient-il de rappeler à ces purs imaginatifs leurs répugnances pour l'abstrait, qu'il ajoute : « Voilà pourquoi le Créateur même du visible et de l'invisible, le Fils unique du Père qui est aux cieux, est venu sur terre racheter le genre humain. Oui, ce Fils unique du Père céleste s'est fait homme afin de nous introduire dans les profondeurs de la foi (1) ». La nature de Dieu et de ses œuvres spirituelles va donc se manifester sensiblement aux barbares dans l'histoire de l'Homme-Dieu.

Le moyen efficace et opportun de leur développement intellectuel est donc trouvé. L'Ancien Testament annonce et prépare Jésus-Christ dans l'histoire du peuple hébreu; le Nouveau le décrit dans sa propre histoire. Ainsi, la Bible, commentée par les missionnaires, va développer simultanément la foi et la raison des Germains (2).

Toujours avec la Bible, ce développement marchera des actes

(1) *Sermo X*, 862, C.
(2) *Sermones II, IV; VIII*, 858, C, D, *X; XIV*.

les plus simples de la raison spéculative, à ses plus complexes. Marquons-en ici les étapes principales.

Voici d'abord le néophyte apprenant à concevoir les notions fondamentales du monde invisible : péché, rédemption, grâce, glorification, immortalité.

A cet effet, Boniface entoure d'abord le récit scripturaire d'une mise en scène pittoresque. Avant de raconter, dans les termes de l'Évangile selon saint Luc, la naissance du Sauveur, il fait le tableau du monde à cette époque. « Alors, s'étendit sur toute la terre une telle paix que l'empire en appartenait tout entier à une seule ville nommée Rome; dans cette ville, aussi bien que sur toute la terre, régnait un seul empereur et maître, nommé Auguste; lequel dressa, pour le monde entier, un édit prescrivant à tout homme de se rendre à son lieu d'origine, afin d'y payer à l'empereur sa taxe personnelle; à tout esclave fugitif de retourner, sous peine de mort, vers son maître, de peur que la paix édictée dans le monde ne fût troublée » (1). Impossible que l'imagination des barbares ne soit saisie à l'aspect de ce colossal maître du monde ; un premier effort intellectuel est obtenu : leur attention est gagnée.

Ils doivent aussi se trouver très émus. Ces pauvres gens dont, chaque année, les invasions venues du Nord et de l'Est, menacent les récoltes, ils savent le prix de la paix! Et leur paix si précaire, ils l'ont crue naguère le don merveilleux de Fro, presque l'égal de Woden. En ce temps-là, sans hésiter, ils eussent adoré Auguste, comme dieu ou fils d'un dieu. Maintenant, instruits par Boniface, ils se garderont de cette superstition. Ils adorent le Christ, maître des rois et des peuples; Auguste, le formidable empereur, leur apparaît comme une sentinelle qui, armée par Dieu, monte la garde auprès de la crèche. Tout cela, sans aucun doute, ils le sentent, plutôt qu'ils ne le perçoivent, éprouvant ce sentiment interrogateur qui excite l'esprit à réfléchir : l'admiration. C'est un second effort obtenu, et toujours par la méthode narrative.

(1) *Sermo II.*

L'effort aboutit enfin lorsque Boniface, continuant son discours, dégage du tableau de la paix romaine l'idée qu'il rendait sensible. « Tout cela s'est accompli par la Providence de Dieu, afin que la paix fût dans le monde pendant que naissait Celui qui prêcherait aux hommes la vraie paix, qui mettrait en paix tout ce qui habite le ciel et la terre, qui serait la paix unissant les ordres des anges et l'espèce humaine. C'est donc en cette époque si pacifique, au milieu de la sérénité joyeuse de toutes les nations, que, selon le récit évangélique, dans le peuple juif, à Béthléem la ville de David, Il est né... » (1). A ces derniers mots, l'idée cherchée et pressentie par le barbare lui devient claire : la gloire de Dieu et celle de l'homme, ce n'est pas d'écraser par la force, c'est de pacifier par la charité.

Ainsi en sera-t-il des autres idées chrétiennes. Boniface, saisissant l'attention, piquant la curiosité, dirigeant l'effort d'abstraction des barbares à l'aide d'images familières et puissantes et de récits clairement significatifs, fera entrer de plain-pied dans le monde de l'invisible, ces esprits incultes.

Voilà le premier pas décisif de leur raison. Le missionnaire visait avant tout au développement de leur foi ; mais ce développement, par la nature de son objet et de ses moyens, a nécessité des actes intellectuels, dépassant graduellement « ce bas-monde visible ». Les récits scripturaires, commentés et mis en scène par Boniface, ont tiré les barbares de leur positivisme inintelligent.

A ce premier pas en succède un autre. Le tableau de la paix universelle n'est qu'une scène particulière dans un sermon dogmatique intitulé : « *Sur l'origine de la condition humaine* ». Sujet vaste et complexe, embrassant les causes premières et les derniers effets de la Rédemption. Boniface y veut évidemment exposer la synthèse du dogme.

Du commencement à la fin, cet exposé peut se comparer à un drame. Tel que nous le lisons aujourd'hui, canevas austère, sans ornements, mais d'autant plus visible dans son tissu, il fait saillir

(1) *Sermo II*, loc. cit.

avec vigueur les péripéties de la Rédemption. Un premier tableau s'ouvre au Paradis terrestre. Personnages : Adam et Ève, dans leur innocence primitive. Le serpent intervient, la chute se consomme et la promesse du Rédempteur glisse comme un rayon d'espérance sur cette scène attristée. — Au second tableau, les âmes des justes prisonnières dans les limbes, le ciel fermé, le monde dans le péché. Mais, avec le mal, l'espérance a grandi. Elle rayonne cette fois, dans la maison virginale de Nazareth, toute illuminée de la visite de l'ange et de l'Incarnation du Verbe. Le Rédempteur est entré dans le monde. — Troisième tableau : Le monde sous la paix romaine. Au premier plan de ce paysage grandiose et rasséréné, la crèche, les bergers, le ciel de Bethléem rempli d'anges et de chants, prémices joyeuses de la paix chrétienne. Le Rédempteur commence de se manifester au monde. — Quatrième tableau : Tous les hommes, de toute nation et de tout rang, admis pour cette vie et pour l'éternité à ce que l'orateur appelle « la glorieuse noblesse et la grande liberté des enfants de Dieu » (1). C'est le couronnement final de la Rédemption.

Ce tableau ne parle pas qu'aux yeux. Les idées de justice, d'épreuve, de péché, de réparation, de grâce, de gloire éternelle, les idées chrétiennes vivent, se meuvent, se groupent, agissent l'une sur l'autre, avec Adam, Ève, le serpent, l'ange Gabriel, les chœurs célestes, les bergers, les enfants de Dieu, la Vierge Marie et surtout son Fils, le grand acteur de tout le drame. Ce sermon est pareil aux verrières si doctrinales, si synthétiques, des âges postérieurs : il déroule, en portraits et en scènes qui se relient sensiblement, une suite logique, un système puissant d'idées abstraites.

Sans effort pénible, rien que par sa docile attention, le barbare est sorti du naturalisme incohérent où divaguait naguère sa pensée. Il s'habitue à raisonner sur autre chose que ses intérêts et ses affaires. Les grands problèmes de son origine et de sa destinée se posent et se résolvent dans son esprit.

(1) *Sermo II*, 847, B.

Il s'habitue, disons-nous; car Boniface lui prêche habituellement les vérités dogmatiques sous cette forme narrative (1).

Est-ce à dire, toutefois, que cette habitude l'ait rendu penseur, philosophe, théologien? Il y aurait naïveté à le croire : il raisonne, c'est vrai, mais en paysan illettré, selon les conditions où le place sa vie, à l'aide d'un enseignement qui exige un minimum d'effort abstrait. Cette méthode l'habitue simplement aux actes rationnels sous leur forme la plus élémentaire.

Mais, sous cette humble forme, le résultat est fécond : il y a dans l'esprit des barbares un germe que les siècles vont développer. Suivons ce développement; cela nous éloignera de l'époque de Boniface, mais non de son influence.

II. — BONIFACE ET LES SCOLASTIQUES.

En somme, les barbares pensent et raisonnent, depuis que leur foi est éclairée, sur un mode tout à fait nouveau dans l'histoire de l'esprit humain.

Chose nouvelle, en effet, la foi et la raison se sont développées chez eux d'un même mouvement harmonique. En conséquence, ils n'ont pas subi ces ressouvenirs, ces retours d'incrédulité naturaliste qui, dans les premiers siècles chrétiens, tourmentaient tant d'esprits et les poussaient aux hérésies philosophiques. Les Thuringiens et les Saxons croient aussi spontanément qu'ils pensent : leur raison est née à l'état chrétien.

Ce résultat dépassera l'époque de Boniface. Constituer des Églises domestiques fidèles à conserver la tradition, aptes à seconder efficacement, d'âge en âge, l'autorité du prêtre, est une aptitude spéciale des familles stables (2). Là, dans une atmosphère de foi, s'éveille la raison des enfants. Et ainsi, par le choix de son terrain apostolique en Thuringe, le prédicateur aura fondé en Germanie l'état chrétien des intelligences.

Ce résultat n'est pas simplement local.

(1) *Sermones IV; V*, 854, C, D; *X*, *XI*, *XII*, 865. C, D; *XIV*.

(2) V. *la Science sociale*, t. XII, p. 280.

Au temps de Boniface et dans la suite du moyen âge, beaucoup de familles d'origine barbare, rentrant à divers titres dans le type général des familles stables, se fondent et se perpétuent en vertu de libres coutumes, dans la Grande-Bretagne, les Frises, les Gaules, sur les deux versants des Pyrénées, en Italie (1). Elles multiplient donc, dans toute l'Europe occidentale, à l'entour du clergé, les instruments sociaux de la tradition chrétienne. Elles doivent même, par la force des choses, réagir sur les familles instables qui les avoisinent, et les entraîner dans le courant traditionnel.

On peut ainsi considérer l'action locale de Boniface sur les intelligences, comme une force partielle, composant avec beaucoup d'autres, de même nature et semblablement dirigées et appliquées, une immense *résultante* qui opère sur tout l'Occident. Leur action totale communique à l'ensemble de la chrétienté des traditions de raison croyante et de foi raisonnable.

Cet état nouveau et général des esprits va évidemment influer sur la culture intellectuelle. Partout, dès son enfance, le lettré aura pris l'habitude de considérer toutes les choses naturelles sous l'horizon de la foi; sa science ne sera donc plus strictement philosophique, comme celle d'un Aristote, mais théologique. Et, par la même cause, cette théologie ne sera plus polémique, comme à l'âge des hérésies primitives. Laissée à son inspiration ordinaire, elle contemplera, elle exposera, dans la sérénité de sa raison croyante et da sa foi raisonnable, la synthèse doctrinale de la nature et de la grâce (2).

En somme, la tradition chrétienne des familles stables de l'Occident prédispose les esprits, durant le moyen âge, à faire converger tous leurs efforts vers la théologie spéculative. Et cette prédisposition est l'œuvre des missionnaires.

Ce n'est pas encore toute leur œuvre. Pour l'apprécier dans

(1) Le Play, *la Réforme sociale*, 18, IV ; 19, I, II ; 23, I. Pièces annexées, V.

(2) Pour le détail des faits sommairement rappelés dans tout ce paragraphe, on peut consulter : *Histoire littéraire de la France*, Discours préliminaires des tomes V à IX ; Hurter, *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, t. III, ch. XXV et XXXVI ; Cantu, *Histoire Universelle*, t. X, ch. XVIII.

toute sa puissance, il faut voir s'épanouir à sa plus belle époque la culture intellectuelle dont ils semaient les germes.

A ce propos, ouvrons une courte parenthèse. Sans sortir de notre sujet particulier, nous pourrons peut-être préciser certaines expressions très générales, familières aux historiens de la civilisation et aux apologistes de l'Église. Celle-ci, — disent-ils, — par ses moines, ses écoles, ses évêques, a « rallumé en Europe le flambeau des lettres », — « préparé la culture intellectuelle des temps modernes », — « civilisé les barbares ». C'est vrai ; mais, l'est-ce bien *sous tout rapport?* Si oui, les faits qu'il nous reste à constater vont en fournir une preuve directe. Si non, ils nous aideront dans cette tâche, jamais oiseuse ni téméraire, de montrer le vrai sous son juste point de vue.

Un premier fait, c'est que, au temps de Boniface, bien que la foi soit professée en Thuringe par plus de cent mille âmes, — autrement dit, par plusieurs milliers de familles, — la science ne brille guère qu'à Fulda et en cinq ou six monastères. Et là encore, c'est une science toute manuelle et pratique, du moins pour la masse des clercs. Seuls, quelques esprits plus curieux semblent chercher l'étude pour elle-même. Mais, docilement, ils s'initient aux lettres antiques et à l'imitation des Pères de l'Église : ce sont des écoliers sans grande influence.

Ainsi en est-il dans le reste de l'Occident. Partout, en de rares foyers, écoles monastiques ou épiscopales, la science rayonne d'un faible éclat. Çà et là, elle perce au milieu d'une épaisse nuit : la nuit intellectuelle du septième au onzième siècle.

Donc l'enseignement de Boniface en Thuringe, l'enseignement parallèle de tout le clergé en Occident, n'a pas produit la culture intellectuelle du moyen âge à la façon d'une cause efficiente *absolue*, suffisant par elle seule à réaliser un tel effet.

Certaines circonstances étaient nécessaires au déploiement de sa puissance.

A quoi tient, en effet, la fameuse nuit intellectuelle? — A la vie rurale. — Voyez, en Thuringe. Comment le paysan, derrière sa charrue, ou le seigneur, encore trop peu différent de ses paysans, auraient-ils le loisir et le goût de se livrer aux travaux de

l'esprit? Comment les manuscrits, les maîtres, les courants d'idées circuleraient-ils de l'un à l'autre de ces domaines, de ces villages, confinés dans leur vie locale? Ainsi, partout où la société est principalement, sinon exclusivement rurale, la nuit des esprits s'étend. Telles sont les circonstances défavorables au rayonnement de la lumière intellectuelle, suscitée dans les sociétés barbares par l'enseignement du dogme.

Mais, surviennent des circonstances contraires. Du onzième au treizième siècle, la richesse rurale aidant, — grâce surtout à la prospérité durable et croissante de nombreuses familles stables, — la fabrication et le commerce ont restauré ou fondé en Occident de nombreux centres urbains. Là, vivent des gens de loisir à l'esprit calculateur, aiguisé, inventif. Là, des ordres religieux d'un type nouveau, renoncent au travail manuel des anciens moines. Le Frère Prêcheur ou Mineur subsiste des offrandes du peuple et, toute l'année, il étudie, prêche, écrit, ou enseigne. Les anciennes écoles locales de l'Évêque ou de la Commune deviennent des Universités, corporations libres et cosmopolites de maîtres et d'étudiants, qui font circuler la lumière intellectuelle de Paris à Bologne, de Bologne à Toulouse, de Toulouse à Oxford. Avec l'expansion de la vie urbaine, l'enseignement dogmatique des missionnaires atteint son complet résultat.

Ceci nous montre dans quel sens il faut entendre les assertions historiques ou apologétiques visées plus haut. *Le ministère doctrinal de l'Église* ne provoque, de fait, une véritable culture des esprits qu'au milieu des *circonstances naturelles* où, d'ordinaire, se développe celle-ci.

Condition indispensable, mais n'ôtant rien à l'action prépondérante de la foi. Les circonstances de la vie urbaine demeurent des causes secondaires. Elles préparent le lieu et le personnel aptes à l'étude. C'est, au contraire, l'état d'esprit communiqué à la chrétienté par l'enseignement des missionnaires, — lui seul, — qui *spécifie* les tendances dominantes des nouveaux lettrés, qui caractérise les grandes œuvres des Universités et des docteurs.

De ceux-ci, aux moines obscurs qui catéchisaient leurs ancêtres,

une filiation existe, — peut-être méconnue jusqu'ici par beaucoup d'histoires littéraires. — En dépit de contrastes faciles à saisir, deux hommes, deux maîtres que nous choisissons chacun comme le type de son époque, se regardent aux deux extrémités de cette généalogie. L'ancêtre primitif, c'est le missionnaire, assis dans sa chaire rustique. La Bible en main, il fonde la tradition chrétienne dans les familles rurales barbares; le descendant, l'héritier, c'est, en pleine civilisation du treizième siècle, le théologien, dans sa chaire d'université. L'ancêtre, c'est Boniface; l'héritier, Thomas d'Aquin.

Précisément, cet héritier doit à cet ancêtre et à tous ceux de la même lignée, ce qu'il y eut de plus décisif dans la mise en œuvre de son génie.

Ceci n'est point un paradoxe, mais un fait très simple. C'est d'Aristote, n'est-ce pas, que, scientifiquement, procède saint Thomas d'Aquin? Il a reçu du philosophe son système et sa méthode philosophiques, c'est-à-dire, sa pensée sur la Nature; mais rien de plus. Tandis que l'Apôtre des Germains et ses émules en Occident ont transmis à la société qui éleva saint Thomas d'Aquin, une foi cherchant la lumière intellectuelle, une intelligence satisfaite de contempler la Nature sous l'horizon de la Foi. En prêchant le dogme aux Thuringiens, Boniface a donc, pour sa part, qui n'est pas la moindre, fondé en Occident, avec le concours des familles stables converties, l'*état d'esprit* qui a donné à la « Somme de théologie » son but et son plan: l'état d'esprit caractéristique de la culture intellectuelle au moyen âge.

Passons maintenant au second effet rationnel de sa prédication. Il n'est plus de l'ordre spéculatif, mais pratique, et se réfère à la connaissance du bien et du mal.

III. — LA CONSCIENCE BARBARE ET LA MORALE CHRÉTIENNE.

Pour mesurer ce que la conscience des barbares doit à l'enseignement moral des missionnaires, il faut, dans la mesure du possible, répondre à cette question : le Thuringien, le Saxon

avaient-ils, antérieurement à la prédication de Boniface, l'idée d'un genre de vie conforme à leur dignité d'hommes raisonnables?

Sous plusieurs rapports, on peut répondre oui. Les lois des deux races, rédactions exactes de coutumes anciennes, manifestent une idée très nette, et non sans grandeur, des droits de la propriété, de l'honneur conjugal, de la liberté personnelle, de la hiérarchie civile (1). Or, tous ces biens particuliers ont du prix pour ceux-là seulement qui estiment au-dessus de leurs fonctions animales leur dignité humaine. Si obscure que l'idée en soit dans leur raison raisonnante, elle est claire, à leurs yeux, dans les incidents de la vie quotidienne, visés par la loi. Il y a, dans leur raison pratique, un certain nombre de notions morales.

Correspondent-elles à tous les actes moraux exigibles de la nature humaine? sont-elles complètes?

Les barbares eux-mêmes vont répondre. Boniface, au cours de ses sermons, leur a déjà défini des devoirs multiples. Grand émoi, à toutes ces définitions. Un cri a frappé le missionnaire et il le cite, comme résumant l'impression de la foule : « Je ne sais pas discerner ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui est juste de ce qui est injuste. Je ne sais ni à quoi renoncer, ni quoi faire » (2). Ce cri révèle une sérieuse difficulté de ces âmes sincères (3), mais incultes. Difficulté tellement naturelle que le prédicateur n'hésite pas à la faire sienne pour mieux la résoudre, de même qu'il a fait siennes les difficultés des intelligences. « Nous avons, je le sens comme vous, à discerner le bien du mal, ce qui est pieux de ce qui est impie, ce qui est juste de ce qui est injuste. Nous avons à discerner les péchés capitaux et les préceptes capitaux de Dieu (4). » Il est clair, d'après ces déclarations, que beaucoup de notions morales font défaut à la conscience barbare.

(1) *Leges Angliorum et Werinorum*, *Leges Saxonum*, passim. Cf. *Epistola Bonifacii LXII*, 759, 760.
(2) *Sermo V*, 854, B.
(3) *Sermo XV*, 870, B.
(4) *Sermo VI*, 855, B.

Lesquelles? — Cela se détermine avec quelque certitude, étant données les influences de famille qui éveillent dès l'enfance et forment pour la vie ces consciences rudimentaires.

Tout conspire, dans les familles stables de race thuringienne ou saxonne, à fortifier l'influence de la coutume. C'est, nous l'avons déjà observé pour les Saxons en particulier, la coutume à l'état brut : nulle intelligence n'est assez cultivée, assez attententive aux nouveautés, pour la combattre ou la défendre (1). C'est la coutume indiscutée, indiscutable, toute-puissante.

Que commande-t-elle avec autant de force? — De respecter la propriété, la liberté, la vie, le foyer d'autrui. Elle n'éveille donc et ne conserve, par sa force propre, que les notions de moralité strictement relatives à la vie sociale. A défaut de témoignages historiques tout à fait directs, nous pouvons admettre cette conclusion comme logique et plausible. Et maintes fois, les historiens eux-mêmes ne la sous-entendent-ils pas? *Utilia et honesta*, dit Éginhard, pour résumer l'esprit des lois saxonnes. L'utilité sociale paraît bien être la règle suprême de l'honnête homme barbare.

Pour mieux comprendre ce genre d'honnêteté, nous pouvons observer, en Angleterre et dans les autres établissements de la race anglo-saxonne, comment se pratique une certaine morale d'utilité privée et publique. Elle donne la « respectabilité » à ses pratiquants; on pourrait l'appeler : la morale *coutumière*.

C'est une morale très relative. Tout ce qui ne dérange pas sensiblement l'ordre accoutumé s'y trouve permis. Il faut donc, pour en revenir au barbare, lui apprendre en premier lieu qu'un acte est bon ou mauvais, *en soi*, indépendamment de son utilité ou de sa nuisance envers autrui. Telle est la transformation des consciences, entreprise par Boniface. Et elle réussit, parce que le missionnaire emploie les bons moyens.

Des raisonnements? — Non pas; cela dépasserait la portée des barbares, en morale comme en dogme. Boniface répète à satiété, dès l'exorde, dans le corps et à la péroraison de ses discours :

(1) V. *la Science sociale*, t. XI, p. 432.

« Écoutez bien ; voici les commandements de Dieu ». A des gens incapables de discuter, il parle d'autorité (1).

D'autorité, il déclare ce qui est commandé ou défendu ; à l'aide d'une antithèse saisissante, poursuivie à satiété. A côté du vol, du brigandage, du parjure, du faux témoignage, crimes légaux, actes nuisibles que réprouve la coutume, le prédicateur condamne les péchés secrets qui ne font de tort à personne. Le barbare entend pour la première fois, qu'il y a faute réelle à nourrir dans son cœur la haine, l'orgueil, l'envie, la vanité, les désirs charnels. De même, à côté des vertus extérieures et immédiatement utiles, comme l'hospitalité, la justice dans les procès et les transactions, la fidélité à ses engagements, il apprend à estimer l'esprit de paix, de bienveillance, d'humilité, de chasteté (2). Puis, il conclut : « Les voilà, mes frères bien-aimés, ces œuvres de la foi que, sans exception, tous les chrétiens doivent accomplir... Et nous, humbles, infirmes, mais enhardis par notre amour et notre sollicitude pour vous, nous vous les avons énumérées, afin que personne n'apportât plus cette excuse : « Je ne sais pas discerner ce qui est bien de ce qui « est mal ; ce qui est juste de ce qui est injuste. Je ne sais ni à « quoi renoncer, ni quoi faire ». Maintenant, l'Écriture te le dit : « Écarte-toi du mal et fais le bien. Cherche la paix intérieure « et poursuis-la (3) ! »

Ainsi, par ses déclarations parallèles du devoir extérieur et du devoir intime, l'Église a créé, parmi les barbares, le type complet de l'honnête homme.

Elle l'a, de ce chef, armé contre le vice particulièrement reproché aux sociétés à morale coutumière : l'hypocrisie.

IV. — L'AUTORITÉ VISIBLE DE L'ÉGLISE ET LA CONSCIENCE POPULAIRE.

« Écarte-toi du mal et fais le bien, » cet impératif est aisé à dire ;

(1) *Sermones III*, 848, C ; *V*, 852, C ; *VI*, 855, 856 ; *VII*, 857, B, C ; *VIII*, 858, B, etc.
(2) *Sermones VI ; XIII*, 868, B, C ; *XV*.
(3) *Sermo V*, 854, B, C.

mais le néophyte ne l'acceptera pas si volontiers. « Pourquoi ceci est-il mal? Pourquoi cela est-il bien ? De quel droit viens-tu me l'affirmer. » Question assurément bien naturelle lorsque, sous le coup d'obligations nouvelles, pénibles, nombreuses, la bête païenne, gênée dans ses habitudes violentes et sensuelles, rugit en face d'une autorité qui commande avec force. La conscience du barbare ne sera tout à fait formée que si, après avoir connu les objets de ses obligations, elle reconnaît l'autorité qui les lui intime. Ce n'est donc plus assez que l'Église se manifeste à lui dans l'exercice de son pouvoir enseignant. Elle doit lui manifester les titres mêmes de ce pouvoir. En conséquence, Boniface cite, lorsqu'il proclame un devoir quelconque, la parole scripturaire, témoignant de l'ordre divin confié à l'Église : « Soyez secourables aux veuves et aux orphelins, parce que le Seigneur a dit : « Ce que vous avez fait pour ces petits, vous me l'avez fait à moi-même ». Soyez hospitaliers, parce que le Seigneur a prononcé qu'il dirait au jour du jugement : « Je venais en hôte et vous m'avez reçu » (1).

Ce qui fait le succès de ces preuves d'autorité, c'est avant tout la foi vive des néophytes. Mais, à coup sûr, rien ne lui est plus favorable, comme disposition naturelle, que leurs idées ordinaires sur l'autorité. Celle-ci, dans leurs familles stables, n'est pas la conclusion théorique d'un système sur le droit et le devoir. Elle s'incarne, elle est vivante dans celui qui commande au foyer, dans ses aides de tout rang. Ce milieu donne aux Saxons et aux Thuringiens le sens expérimental de l'autorité.

Donc aussi, ce mot : le Commandement de Dieu, éveille en eux un respect dont ils ont l'habitude.

Aussi, Boniface se complaît-il à développer devant ses néophytes les analogies entre le commandement paternel ou royal, et le commandement divin. Il leur répète fréquemment que Dieu, le Père céleste, regardant aux mérites et aux prières de son Fils unique, les a bien voulu adopter pour enfants, leur a donné droit à l'héritage céleste. Il rappelle surtout la condition de cette hérédité adoptive : obéir, avec foi et amour, aux com-

(1) *Sermo* V, 852, 854, etc.

mandements que le Père a promulgués par son Fils. Toute cette théologie de l'adoption divine est du pur saint Paul. Ce qui ne l'empêche pas d'exploiter admirablement ce sens de l'autorité, cette discipline affectueuse du foyer, que la famille stable inculque si bien à ses membres.

Boniface pourrait se contenter de ce résultat. La conscience des barbares est formée dans ses deux éléments essentiels : les notions particularisées du bien, la reconnaissance des obligations qu'elles définissent. Leur sens moral est, sinon développé dans sa perfection, du moins complet.

Boniface veut cependant davantage. Au delà des résultats prochains, l'organisateur des Églises germaniques prévoit l'avenir.

Car l'avenir n'est pas sans menaces, au foyer mêmes de ces stables familles, où il trouve de si précieux auxiliaires. En s'élevant aux pensées de l'ordre surnaturel, le barbare triomphait de sa lourdeur ordinaire d'esprit; mais, sa première ferveur tombée, n'était-il pas à craindre que la figure du Sauveur, évoquée resplendissante et pleine de vie par la parole du missionnaire, ne redevînt une image effacée? Alors, les préceptes évangéliques ne rendraient plus qu'un son amoindri. Il est donc nécessaire de rendre l'autorité des commandements divins aussi présente, aussi sensible que l'autorité du commandement paternel.

C'est tellement la manifestation nécessaire et efficace, que Boniface l'impose, dans une occasion solennelle, à tous les prêtres de sa juridiction. Il s'agit, au Concile de Leptines, de promulguer d'importants canons, sur plusieurs matières graves de morale domestique. Des mœurs abusives, depuis longtemps pratiquées, rendent singulièrement difficile l'obéissance à la loi. Le Légat de Germanie annexe alors aux Actes proprement dits du Concile un texte d' « Allocution au peuple », destiné à la lecture publique dans les églises (1). Il y inculque fortement, dans un préambule biblique, emprunté à Ézéchiel, que la parole di-

(1) *Acta concilii Liptinensis*, Allocutio Sacerdotum, etc., 818, A.

vine et le précepte de l'Église, c'est tout un. « Fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur mon peuple, — dit Jéhovah. — Tu écoutes ma parole de ma bouche; tu la leur transmettras, non comme tienne, mais comme mienne. » — Puis, se remettant lui-même en scène pour transmettre l'ordre divin, le prêtre ajoutera : « Vous voyez, très chers fils, le danger qui nous menace si nous nous taisons... Écoutez avec soin la voix de notre Dieu... Le voici qui parle très haut... Le voici, notre roi : il a daigné nous choisir comme ambassadeurs auprès de vous : le voici, arrivant derrière nous... Nous vous prions, nous vous supplions, par les entrailles de la sainte Mère Église, vous qui avez coutume de redouter les lois civiles, daignez écouter avec patience la loi de notre Dieu. C'est lui qui vous parle, par le ministère de notre bouche. » Sous l'influence de ces idées, le barbare s'habitue à recevoir la parole quotidienne de l'Église et de ses prêtres, comme la parole même de Dieu : la loi morale lui devient aussi familière et sensible que la loi civile.

Boniface varie d'ailleurs la forme de ces manifestations, ce qui empêche évidemment leur puissance de s'user. Ainsi, fait-il transcrire en lettres d'or, par le prêtre Eoban, habile copiste d'Angleterre, les Épîtres de « mon seigneur saint Pierre ». Ce choix est intentionnel. « Je veux, dit le missionnaire, — honorer et vénérer les Saintes Écritures, sous les yeux charnels de mes auditeurs, pendant que je leur prêche; je veux surtout avoir présentes les paroles de Celui qui m'a envoyé où je suis (1). » La scène se reconstitue aisément. Voici les Saxons émerveillés, se pressant autour du beau livre. Il repose sur l'autel, à côté du calice; ou bien, un diacre, face au peuple, le présente ouvert. Les néophytes ne savent pas lire; mais l'évêque, en qui ils croient et qui est l'œil de l'Église, lit pour eux. Du doigt, il leur montre où gît le précepte qu'il leur explique, où éclate la confirmation de son autorité. Ces signes au dessin large et gracieux, flamboyant sous leur regard ébloui; ce pontife envoyé par saint Pierre et par Celui dont saint Pierre est

(1) *S. Bonif. Epist*, *XIX*, 712, B, C.

le vicaire, donnent au barbare l'exacte vision de la Hiérarchie ecclésiastique. Il la voit, rattachant directement à la volonté de Jésus-Christ son pouvoir d'interpréter l'Écriture.

C'est un élément nouveau dans la vie sociale de l'Europe. A côté, au-dessus de l'autorité domestique et naturelle qui perpétue les coutumes, l'autorité ecclésiastique perpétue le sens moral dans ce qu'il comporte de plus relevé : la conviction intime de la présence impérative de Dieu.

Ce n'est donc plus, notons-le bien, ce sens moral tout extérieur, que développait, à l'aide des seules coutumes, l'autorité paternelle.

On pourrait croire, en effet, que le barbare, ébloui par les splendeurs du culte et rempli de crainte en face du prêtre, se contentait de pratiquer sous son regard les obligations dénoncées du haut de la chaire. Ce serait oublier une différence essentielle entre l'action des autorités humaines et celle de l'autorité ecclésiastique : différence qui ne pouvait échapper aux néophytes de Boniface.

L'autorité domestique, séparée chez eux de toute influence morale émanée de la religion (1), se bornait, entre les mains des parents, au maintien du bon ordre extérieur. Elle ne pouvait point agir directement sur les dispositions intimes des consciences.

L'autorité ecclésiastique, au contraire, leur disait avec Boniface : « Voici le Maître : il vient derrière vous, il parle par notre bouche ». Avec le commandement extériorisé de Dieu, l'Église transmettait la foi à sa présence cachée, mais immédiate, de législateur, témoin et juge suprême.

Elle imprimait de la sorte dans leur âme ce sentiment profond de la présence divine, qui donne à la conscience chrétienne sa pudeur exquise en face d'elle-même. « Ayons toujours et partout Dieu présent, — dit encore le missionnaire — si, devant les hommes nous craignons de mal faire, combien

(1) *La Science sociale*, t. XI, p. 434.

plus devant Dieu qui, dans la plus parfaite clarté, voit tout en nous : actes, paroles, pensées » (1). C'est ainsi que les manifestations extérieures de l'autorité ecclésiastique atteignent et transforment, chez les barbares, les dispositions intimes des volontés.

Cette transformation, premièrement individuelle, est elle-même le point de départ d'une transformation profonde de la moralité domestique.

Chez nos Germains, nous avons vu comment l'autorité paternelle pourvoyait surtout au mode d'existence matériel, à l'ordre extérieur, aux intérêts communs de la famille. Les barbares arrivaient ainsi à reconnaître aisément les causes prochaines de l'autorité. Mais, quand Boniface leur montre cette autorité, quelle qu'elle soit, entrant en participation du gouvernement divin, il leur fait découvrir avec admiration la cause première de tout pouvoir.

Si haute qu'elle apparaisse, cette vue n'est pas moins pratique. Et voici une des applications qu'en fait le prédicateur : « Vous qui, selon la chair, vivez en état de servitude, obéissez à vos maîtres comme vous l'ordonne l'Apôtre : non pas à l'œil et pour plaire aux hommes, mais avec bonne foi et simplicité de cœur. Et vous, les seigneurs, agissez selon le même principe à l'égard de vos serfs : gardez avec eux la justice et la miséricorde, vous souvenant qu'eux et vous, avez au ciel un même Seigneur » (2). Le commandement et l'obéissance profitent donc également à remonter jusqu'à Dieu : celle-ci devient plus loyale; celui-là plus équitable, l'un et l'autre plus consciencieux.

Il en résulte, dans chaque domaine, dans chaque famille de Thuringe où commande un chef vraiment chrétien, une union étroite, profonde, des vues et des vouloirs. Le père, le patron, apparaissant à tous comme un vicaire de Dieu, ne se borne plus à imposer une loi extérieure, une persuasion superficielle. Il participe, dans sa mission éducatrice ou patronale, à cette force de persuasion intime que le prêtre tient de Jésus-Christ et com-

(1) *Sermo VIII*, 859, D.
(2) *Sermo V*, 853, D.

munique aux familles où rayonne son action. Il est, dans une large mesure, formateur des consciences.

On peut apprécier sans peine quelle supériorité il a prise désormais sur l'homme insoucieux de ses enfants, qu'avait observé Tacite. Le relèvement moral de l'autorité paternelle trouvait un milieu éminemment favorable dans les familles stables de la Germanie; mais c'est la doctrine chrétienne du pouvoir qui l'a provoqué et mené à sa fin.

Dans les limites mêmes de l'action personnelle de Boniface, ce résultat est grand. Mais, pour l'apprécier dans toute son importance, il faut le comparer. Il faut imaginer, — par ce genre de calcul largement approximatif, déjà fait à propos de la culture intellectuelle, — que la même discipline morale se maintient au sein de familles stables, des milliers et des milliers de fois, sur toute l'étendue de l'Europe chrétienne.

On se rend compte alors d'un immense service rendu à la société du moyen âge, par l'Église. Celle-ci, en relevant l'autorité paternelle, armait victorieusement la chrétienté pour le moment d'une inévitable épreuve.

Cette épreuve, toute société qui développe sa civilisation vient un jour s'y heurter. Elle gît dans la richesse et dans la prospérité. Elle provoque cet amollissement, cette instabilité, ces désordres de l'esprit et des sens, qu'il est facile de relever aux plus beaux jours du moyen âge. Ce dont les prédicateurs, en particulier, ne se sont point fait faute (1).

Mais aussi, en face des marchands, des manieurs d'argent, des lettrés, des grands seigneurs et des princes aux visées ambitieuses, agents trop souvent de sa corruption, la société du moyen âge possède à chaque foyer chrétien et stable, surtout dans la vie calme et modeste des domaines ruraux, des agents spontanés de moralisation et de réforme. Serfs, paysans ou nobles, ces vrais chefs de famille, investis par l'Église d'une autorité morale plus complète et plus efficace, maintiennent pures,

(1) Lecoy de la Marche, *La chaire française au moyen âge*, III[e] partie, *passim*.

de toutes parts, les sources premières de la moralité privée et publique ; ils sont et ils forment la *conscience populaire*. Tel est le résultat d'ensemble où la prédication morale de Boniface apparaît comme un important facteur.

Ce résultat lui-même doit être vu dans un ensemble plus général encore : au même titre que sa conscience populaire, la chrétienté doit aux prédicateurs sa science spéculative. Ainsi, sur les ruines du monde antique, dans le chaos d'une époque de rénovation, à l'aurore des temps modernes, la Bible et la Hiérarchie de l'Église, inséparablement unies et se fortifiant à l'envi l'une par l'autre, ont formé la haute raison spéculative et le sens moral supérieur des premières sociétés de l'Europe chrétienne.

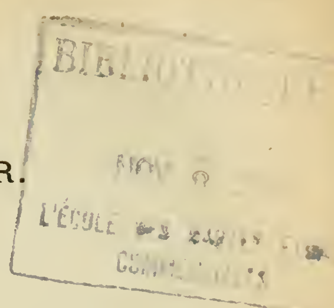
Fr. M.-B. SCHWALM.

(*A suivre.*)

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.



L'ÉDUCATION MORALE

ET L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Il m'est tombé sous la main, l'autre jour, deux ou trois brochures d'un aspect rébarbatif, de ces brochures qui portent la marque de l'Imprimerie Nationale, et prennent souvent le chemin des vieux papiers avant d'avoir été coupées. Les titres n'avaient rien de particulièrement engageant; cela s'appelait : *Législation et réglementation de l'Enseignement primaire, Tableau général de l'organisation de l'Enseignement primaire public et privé à ses divers degrés, Organisation pédagogique*, etc. Cependant, tout en causant avec un ami, sur le bureau duquel ces ouvrages se trouvaient, j'ai eu la curiosité d'y jeter les yeux; j'ai écarté du doigt quelques feuillets et, le hasard m'ayant fait rencontrer des trésors, j'ai poursuivi ma lecture. Je suis donc en mesure aujourd'hui d'affirmer que les *Mémoires et documents scolaires* publiés par *le Musée pédagogique* valent beaucoup mieux que leur réputation. Il y en a de fort curieux.

I. — L'ÉDUCATION MORALE DANS LES PROGRAMMES.

On est souvent porté à croire que l'éducation morale est négligée dans les écoles primaires publiques, qu'on se borne à y

développer l'intelligence ; il faut n'avoir jamais lu l'*Organisation pédagogique* pour garder de pareilles illusions. Les instituteurs ne sont pas chargés seulement de faire *savoir*, mais aussi de faire *vouloir ;* ils doivent pratiquer vis-à-vis de leurs élèves « l'art d'incliner la volonté libre vers le bien » (1). Il y a là-dessus une circulaire du 17 novembre 1883.

Ce haut enseignement moral n'est pas abandonné au hasard, comme vous pourriez le croire; au contraire, des programmes gradués suivant l'âge des élèves l'enferment dans des limites précises; comme le dit l'auteur du fascicule déjà cité, « la mission de l'instituteur est bien délimitée; elle consiste à fortifier, à enraciner dans l'âme de ses élèves, pour toute leur vie, en les faisant passer dans la pratique quotidienne, ces notions essentielles de moralité humaine, communes à toutes les doctrines et nécessaires à tous les hommes civilisés... L'instituteur doit faire faire aux enfants l'apprentissage effectif de la vie morale. »

On comprend les avantages de cet enseignement, dans un pays comme le nôtre, où les esprits sont divisés sur tant de points ; ces avantages n'ont pas échappé à la sagacité du *Musée pédagogique* : « Plus tard, devenus citoyens, ces enfants seront peut-être séparés par des opinions dogmatiques, mais du moins ils seront d'accord dans la pratique, pour placer le but de la vie aussi haut que possible, pour avoir la même horreur de tout ce qui est bas et vil, la même admiration de ce qui est noble et généreux, la même délicatesse dans l'appréciation du devoir, pour aspirer au perfectionnement moral, quelques efforts qu'il coûte, pour se sentir unis dans ce culte général du beau, du bien et du vrai, qui est aussi une forme, et non la moins pure, du sentiment religieux. »

Certes, voilà un noble but et une grande œuvre ; il est intéressant de suivre la progression d'un enseignement aboutissant à de si importants résultats; pour cela, il suffit de consulter les tableaux annexés aux programmes scolaires (2).

(1) Fascicule n° 108 des *Mémoires et documents scolaires* publiés par le *Musée pédagogique*, p. 28.

(2) *Ibid.*, p. 32 à 35.

De cinq à sept ans, dans la section enfantine, l'éducation morale se fait au moyen de « causeries très simples, mêlées à tous les exercices de la classe et de la récréation... ; de petites poésies expliquées et apprises par cœur ; d'historiettes morales racontées, de petits chants ». Aussitôt que l'on arrive au cours élémentaire, de sept à neuf ans, les « causeries très simples » sont remplacées par des « entretiens familiers » ; le ton se hausse ; le programme, très prolixe sur certains points, contient cette phrase laconique : « Enseignement par le cœur ». Il faut une certaine habileté pour se conformer à des instructions aussi générales et les détails dont on les fait suivre sont susceptibles d'interprétations diverses. Les instituteurs et institutrices sont chargés en effet de conduire des « exercices pratiques tendant à mettre la morale en action dans la classe même : 1° par l'observation individuelle des caractères ; 2° par l'application intelligente de la discipline scolaire comme moyen d'éducation ; 3° par l'appel incessant au sentiment et au jugement moral de l'enfant lui-même ; 4° par le redressement des notions grossières ; 5° par l'enseignement à tirer des faits observés par les enfants eux-mêmes.

Tout cela est fort bien et on ne peut qu'applaudir à l'esprit d'analyse dont témoigne la rédaction du programme. Des hommes graves ont remarqué que les enfants réellement bien élevés sont : 1° développés suivant leur caractère ; 2° pénétrés de la portée morale des châtiments qu'on leur inflige ; 3° formés à la saine appréciation des hommes et des choses ; 4° exempts de notions grossières, etc., etc. Ces hommes graves auraient pu allonger leur liste ; ils auraient pu aussi la raccourcir ; la difficulté est de l'appliquer, et cette difficulté va s'accroître avec l'âge des enfants.

En effet, nous n'avons vu encore que les tableaux concernant la section enfantine et le cours élémentaire. C'est bien autre chose quand on arrive au cours moyen de neuf à onze ans, et au cours supérieur de onze à treize ans.

Dans le premier, les maîtres doivent « coordonner les leçons et les lectures, de manière à n'omettre aucun point important du programme ci-dessous : L'enfant dans la famille. Devoirs envers

les parents et les grands-parents ; devoirs des frères et sœurs ; devoirs envers les serviteurs. — L'enfant dans l'école. — La Patrie. — Devoirs envers soi-même. — Devoirs envers les autres hommes. — Devoirs envers Dieu. »

Et pour les guider dans cet enseignement si compréhensif, ils n'ont que des indications vagues : l'existence de la conscience, de la loi morale et de l'obligation, l'idée du devoir et de la responsabilité, l'obéissance aux lois de Dieu telles que les révèlent la conscience et la raison.

Sans autre base précise, il leur faudra encore édifier, pour le cours supérieur, un corps de doctrine plus compliqué, un exposé de la *morale sociale*, disent les programmes. Sous ce titre, sont compris différents éléments de la vie sociale, famille, société, patrie, qu'il va falloir définir en indiquant les avantages qu'ils procurent et les charges qu'ils imposent. Ce n'est pas une mince besogne, surtout lorsqu'on descend dans des détails sur « l'esprit de famille », « la solidarité humaine », « la fidélité au drapeau », l'*obligation morale du vote libre, consciencieux*, *désintéressé et éclairé*, la liberté individuelle, la liberté de conscience, la liberté du travail, la liberté d'association, la souveraineté nationale, etc., etc. Je me demande vraiment comment un malheureux instituteur peut bien arriver, par l'heureuse influence de ses entretiens et la coordination intelligente de ses leçons, à faire pénétrer dans des cerveaux de onze à treize ans d'exactes notions sur tant de points divers ; comment il s'y prend pour trancher avec assurance des questions aussi délicates ; comment surtout il rattache des préceptes aussi étroits que l'obligation du vote aux principes élastiques qu'on lui fait invoquer.

Notez que les obstacles qu'il rencontre ne sont pas seulement théoriques. Supposez-le aussi habile que vous voudrez à édifier sur des bases fragiles un raisonnement serré; admettez que, par le charme de sa parole et l'heureuse succession de ses syllogismes, il parvienne à présenter son cours de morale sociale d'une manière à la fois convaincante et lucide ; mettez, si vous le voulez, à sa place M. Jules Simon commentant son

livre : *Dieu*, *Patrie*, *Liberté*, la question ne serait pas résolue. Il ne s'agit pas seulement ici de faire *savoir*, mais de faire *vouloir*, il faut incliner la volonté libre vers le bien, — rappelez-vous la circulaire de 1883, — et il ne suffit pas pour cela de dire aux élèves : Soyez fraternels avec vos camarades, respectueux envers vos parents et vos maîtres, studieux à l'école, enjoués à la récréation, enflammés de patriotisme à l'heure de la conscription, graves et éclairés le jour du vote ; il faut obtenir ces résultats, ce qui est tout différent. J'ai connu un maître de maison qui recommandait toujours à ses hôtes d'être gais ; on s'ennuyait à mourir chez lui. C'est que les choses ne se passent pas, dans la réalité de la vie, comme sur les planches du théâtre où tout le corps de ballet exprime des sentiments d'allégresse quand le prince s'écrie : « Que la fête commence ! »

Quittons donc les programmes et les sphères élevées dans lesquelles ils ont été conçus, pour descendre vers celles où ils s'appliquent.

II. — L'ÉDUCATION MORALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Ce n'est pas une pure fantaisie, encore moins un artifice de notre part, que ce coup d'œil jeté sur l'éducation morale dans la pratique des écoles primaires. Nous ne déplaçons pas la question, nous la plaçons sur son vrai terrain, et de l'aveu même des auteurs des instructions que nous avons passées en revue.

Voici en effet ce que je lis dans l'*Organisation pédagogique* à propos du rôle de l'instituteur dans l'enseignement moral (1) : « Que par son caractère, par sa conduite, par son langage, l'instituteur soit lui-même le plus persuasif des exemples. Dans cet ordre d'enseignement, ce qui ne vient pas du cœur ne va pas au cœur. Un maître qui récite des préceptes, qui parle du devoir sans conviction, sans chaleur, fait bien pis que perdre sa peine, il est en faute : un cours de morale régulier, mais

(1) P. 30.

froid, banal et sec, n'enseigne pas la morale parce qu'il ne la fait pas aimer. Le plus simple récit où l'enfant pourra surprendre un accent de gravité, un seul mot sincère, vaut mieux qu'une longue suite de leçons machinales. »

En un mot, l'enseignement moral vaudra d'après la valeur morale du maître. Ce n'est pas tout, il vaudra encore d'après la préparation des élèves qui le suivront, d'après leur aptitude à en profiter.

Pour nous rendre compte de la portée de cet enseignement, il nous faut donc voir ce que sont, dans leur ensemble, les instituteurs primaires et la masse de leurs élèves.

Les instituteurs primaires sont, dans la majorité des cas, des fils de cultivateurs que leurs succès à l'école primaire ont désignés à l'attention de leurs maîtres, et qui, grâce aux sacrifices que se sont imposés leurs parents, ont pu passer trois années à l'école normale primaire de leur département, au lieu de labourer la terre.

Ces écoles normales primaires départementales présentent, au point de vue de la formation morale de leurs élèves, d'assez profondes différences, suivant la valeur du milieu dans lequel elles se recrutent; elles ne sortent pas les futurs instituteurs de ce milieu d'origine. Dans les départements où la classe laborieuse des campagnes est fortement organisée, où la famille paysanne *élève* réellement ses rejetons, le niveau moral des écoles normales primaires se maintient assez haut; dans les autres, — et ils constituent malheureusement la grande majorité, — le milieu livre des jeunes gens dépourvus de toute conception élevée, et l'école normale se borne à en faire des grammairiens plus ou moins perfectionnés, très enflés de leur savoir, persuadés qu'ils ont parcouru le cycle des connaissances humaines, pleins de pitié pour les êtres dégradés qui font pousser du blé, en un mot d'insupportables cuistres.

Ces malheureux, — car il faut les plaindre, — entendent dire pendant trois ans par leurs professeurs qu'ils sont les initiateurs de la société moderne, les prêtres de l'Église laïque; leur rôle est monté aussi haut que possible; puis on les renvoie dans une

petite commune rurale avec 800 francs de traitement comme instituteurs adjoints.

Faut-il s'étonner que beaucoup soient mécontents et se considèrent comme des victimes? Le contraste entre la mission qu'on leur attribue et leur situation de fait nous frappe, mais il les frappe bien plus encore. Quand la réalité de la vie les saisit, au sortir de l'école normale; quand le *sacerdoce* dont on les a revêtus, leur apparaît non plus seulement avec sa dignité morale, mais avec ses difficultés matérielles, la plupart éprouvent une cruelle désillusion et gardent au cœur une rancune jalouse contre la société.

Les plus heureux sont quelques individus chez lesquels les déclamations de collège n'ont pas étouffé la voix du bon sens, et qui n'ont jamais vu dans leur carrière autre chose qu'un honnête gagne-pain, comportant, comme tous les métiers possibles, sa somme d'avantages et d'ennuis. Ceux-ci ne constituent pas peut-être les natures les plus vibrantes, les plus généreuses; mais, moins accessibles aux entraînements, ils sont naturellement en garde contre les exagérations. C'est le parti des sages, et ce serait le grand parti, si la formation reçue à l'école normale primaire ne venait pas le diminuer.

Ajoutez à cela quelques sujets d'élite acceptant courageusement et les devoirs de direction morale et les sacrifices que comporte l'étroitesse de leur vie matérielle, échappant, par une élévation d'âme particulière, au milieu qui les entoure; vous en trouverez peu d'ailleurs.

De ces trois catégories, fort inégales comme nombre, laquelle contiendra des hommes capables d'enseigner et de faire aimer les hautes vérités philosophiques et morales du programme?

La première n'y peut guère prétendre, car ses membres sont en révolte sourde ou déclarée contre la plupart d'entre elles. Non seulement ils les repoussent théoriquement, mais ils violent souvent sans remords, et au su de tout le monde, les prescriptions les plus générales de la morale. Je n'apprendrai rien aux gens qui ont habité la campagne en disant que, dans les communes rurales, l'instituteur-adjoint a très fréquemment la situation

de séducteur attitré; les phrases qu'il sait tourner, les billets qu'il est en mesure d'écrire, grâce à quelque exemplaire du *Secrétaire galant*, le rendent irrésistible auprès des jeunes villageoises et il en abuse. Sa vie physiquement inactive, l'excitation cérébrale qu'il a puisée dans l'agglomération juvénile de l'école normale, aiguisent d'ailleurs chez lui les appétits sensuels. De là, une grosse difficulté à expliquer aux petits frères de ses victimes certains chapitres des *Devoirs moraux*, comme l'indique le programme. Il ne peut guère non plus enseigner les Devoirs envers Dieu ou envers la société, lui qui se vante de ne pas connaître les premiers et de bouleverser les seconds.

Inutile d'insister, n'est-ce pas? Passons à la seconde catégorie. Là, nous ne rencontrons plus d'hostilité déclarée, et le maître chargé du cours de morale y consacrera exactement le temps voulu, enseignera selon le programme tout ce qu'on désirera. Il ne mettra pas d'âme, il est vrai, dans son enseignement; son éducation rentrera donc tout droit dans la variété visée plus haut; elle sera froide, banale et sèche, par conséquent sans fruits.

Reste la troisième catégorie, celle des maîtres dévoués et convaincus. Ceux-là du moins vont-ils pouvoir donner efficacement l'éducation morale?

Oui, si le milieu dans lequel se recrutent leurs élèves a déjà déposé en eux les germes de cette éducation; mais non, s'il conspire contre elle.

On a bien souvent cité l'exemple des Frères de la Doctrine chrétienne chargés, sous le second Empire, de la plupart des écoles primaires de la ville de Paris. « Nous avons fait des petits communards, disait un jour en soupirant l'un d'entre eux. » Pourtant ils enseignaient des vérités auxquelles ils croyaient fermement, mais le terrain sur lequel ils les semaient était trop mal préparé pour les faire fructifier. La graine ne levait pas.

Et pourtant, au lieu d'un programme vague, ils ont un corps d'enseignement dogmatique précis qui facilite beaucoup leur tâche; malgré cet avantage, malgré leur conviction qui est un autre avantage, et non des plus minces, ils échouent de leur

propre aveu, lorsque le poids de l'éducation morale retombe entièrement à leur charge.

Ainsi, quels que soient les maîtres et quel que soit l'enseignement moral reçu à l'école, il ne paraît pas suffire au but qu'il poursuit.

Voilà qui diminue singulièrement le rôle social de l'école et des instituteurs de la jeunesse. Si leur action n'est pas efficace *à elle seule*, c'est peut-être qu'elle est sous la dépendance d'autres éléments plus puissants. On peut d'ailleurs s'en assurer en observant et en comparant l'éducation morale dans différents milieux où l'école n'a ni la même allure pédagogique ni les mêmes effets sociaux.

III. — CE QUE PRODUIT L'ÉCOLE SUIVANT LES MILIEUX.

Il est bien entendu que je me borne à indiquer quelques exemples; je n'ai pas la prétention de faire une étude complète du phénomène; je veux simplement en montrer la marche.

Qu'il s'agisse d'éducation morale ou qu'il s'agisse d'instruction, l'école est loin d'avoir la même physionomie partout où elle a les mêmes programmes. Ainsi, en France, où l'uniformité devrait être complète entre toutes les écoles primaires, de Dunkerque à Marseille, à la ville et à la campagne, cette uniformité n'existe pas, du moins quant aux résultats.

Dans les grandes villes, l'élève qui a fréquenté l'école primaire pendant cinq ans, oublie souvent les notions variées qu'on a cherché à lui mettre en tête; mais, pour peu qu'il ait suivi sa classe convenablement, il saura lire, écrire, compter et fera tous les jours usage de ce petit bagage de connaissances.

Dans les milieux manufacturiers, même à la campagne, il en est ainsi également; on n'y trouve guère d'illettrés, sauf parmi les ouvriers les plus âgés, et ceux-ci expriment souvent le regret de leur ignorance.

Au contraire, dans les communes rurales purement agricoles et éloignées des grands centres, on rencontre à tout moment des jeunes gens de vingt ans incapables de lire un journal ou d'écrire

une lettre, après avoir fréquenté l'école assidûment et avec succès pendant toute leur jeunesse. Il en est qui arrivent même à ne plus savoir signer. Au moment de la conscription, lorsque le maire de leur commune les fait comparaître pour dresser la liste du tirage au sort, plusieurs se déclarent incapables de tracer les quelques lettres de leur nom dans la case réservée à la signature du conscrit; d'autres s'asseyent en secouant la tête devant la table de la mairie, saisissent vigoureusement la plume de leurs gros doigts et, avec un effort contenu, une sorte d'angoisse physique, lui font décrire lentement les courbes les plus irrégulières; après quoi, ils se lèvent avec la conscience d'avoir accompli un tour de force. Ils ont su écrire cependant! L'instituteur, secrétaire de la mairie, artisan de leurs succès passés et témoin de leurs efforts présents l'affirme; il leur fait des reproches, et eux de répondre : « Que voulez-vous? il y a six ans que je n'ai pas écrit! » Non seulement ils n'ont pas écrit, mais ils ont manié la bêche, conduit la charrue, soulevé des poids; leurs membres, aptes au rude effort physique, sont devenus incapables d'un travail délicat. A l'inverse, le jeune instituteur du même âge qu'eux, leur camarade autrefois sur les bancs de l'école primaire, ne sait plus atteler une paire de bœufs, ni labourer un champ; ses forces le trahiraient s'il lui fallait creuser un fossé; il a perdu l'aptitude au travail de la terre.

Suivant l'usage qu'on en fait plus tard, l'instruction reçue à l'école primaire est donc une réalité ou un leurre. En ville, dans les manufactures, elle se maintient et se développe, parce que les conditions de la vie urbaine et de la vie industrielle la réclament. Dans certaines campagnes arriérées, elle s'atrophie et disparaît, parce que les conditions de la vie conspirent contre elle, parce qu'au lieu d'y trouver un cadre, elle n'y rencontre guère que des obstacles.

Sortez de France et vous constaterez des faits plus probants encore; vous verrez clairement le lien étroit qui unit l'instruction primaire aux conditions de la vie. Un des exemples les plus caractéristiques est celui des États-Unis : là, l'instruction primaire reçoit un grand développement; les illettrés ne se trouvent que

parmi les immigrants de certaines contrées de l'Europe venus à l'âge d'homme en Amérique; on peut dire que l'ensemble des Américains de naissance est pourvu d'une dose de connaissances suffisante pour recevoir le certificat d'études primaires. C'est là un beau résultat pédagogique et de quoi faire pâmer d'aise un inspecteur d'Académie. Pourtant le corps enseignant est soumis à beaucoup moins d'épreuves que chez nous; on n'a pas le choix des instituteurs, car peu de gens veulent se consacrer là-bas à une fonction sans avenir; la plupart d'entre eux l'acceptent simplement comme métier transitoire, comme pis aller; ne leur parlez pas de sacerdoce, ils ne vous comprendraient pas. Ce n'est donc pas leur valeur pédagogique qui maintient à un niveau élevé les écoles américaines, c'est le milieu où se recrutent leurs élèves.

Ce milieu est en effet essentiellement progressif; la stabilité des professions n'y est pas en honneur; au contraire, chacun y a l'ambition de s'élever à une situation plus haute. Dès lors, personne ne néglige le bagage scolaire, parce qu'il est indispensable à l'exercice d'une foule de métiers, de tous ceux qui se compliquent. Un laboureur peut à la rigueur être illettré, mais il lui sera bien difficile d'être commerçant, impossible d'être banquier; or là-bas un laboureur devient souvent commerçant, ou banquier, ou toute autre chose. Ainsi s'explique comment, avec des instituteurs moins bien préparés au point de vue pédagogique, les Américains obtiennent un enseignement primaire d'un niveau supérieur au nôtre.

Comme l'instruction, et plus encore qu'elle, l'éducation morale se lie étroitement aux conditions de vie, aux influences de milieu. A côté des leçons prescrites par les programmes, il en est d'autres que l'école enseigne nécessairement sans qu'il soit besoin d'un texte précis pour les indiquer; ce sont celles qui ressortent de l'air ambiant et qui, pour n'être pas exprimées, n'en sont pas moins éloquentes.

Il est certain, par exemple, que l'école française apprend aux enfants le respect de la légalité, l'obéissance au gendarme; elle leur inspire l'idée de la toute-puissance administrative, l'amour

de la forme bureaucratique, tout cela sans effort et naturellement. L'élève envoyé obligatoirement dans une école où ses parents n'ont pas le droit de pénétrer, où l'instituteur, complètement indépendant vis-à-vis des familles, se courbe humblement devant un fonctionnaire académique aux jours d'inspection, cet élève comprend qu'au-dessus de son père, simple particulier, il y a un homme plus fort, qui est l'instituteur; qu'au-dessus de l'instituteur, il y a l'inspecteur; qu'au-dessus de tout cela, il y a, à Paris, le Gouvernement, le pouvoir central, la toute-puissance de l'État. Et dans sa tête de paysan, il se dit déjà que la grande sagesse de la vie doit être de tourner à son profit cette toute-puissance, d'en détenir une portion, quelque faible qu'elle soit. Les *gens en place* lui apparaissent comme des demi-dieux jouissant d'une autorité arbitraire et *sans contrôle*. A ce point de vue, les paysans français ont, dans beaucoup de pays, une idée du *self government* aussi obscure que celle d'un Turc. Quand ils viennent trouver le maire de leur commune pour réclamer une décharge d'impôts ou une exemption de service militaire, ils sont persuadés que ce malheureux petit fonctionnaire peut, à sa volonté, leur accorder ou leur refuser ce qu'ils demandent. L'influence de l'école fortifie celle du milieu pour exagérer l'idée de la domination irresponsable de nos bureaucrates.

A l'inverse, l'école américaine dont nous avons déjà parlé, inspire aux élèves l'idée de l'indépendance, l'habitude de compter sur soi, le désir de s'élever. Elle développe l'homme au lieu de développer le fonctionnaire. Elle apprend à devenir *quelqu'un*, et non à devenir *quelque chose*. L'honneur de ce résultat revient-il aux programmes américains? Non; car nos programmes français contiennent, eux aussi, d'excellents préceptes à cet égard, mais ils sont commentés par des fonctionnaires asservis à mille petites tyrannies et voués à la médiocrité de leur situation pour le reste de leurs jours. Leur passivité est trop apparente pour qu'ils enseignent efficacement la dignité de l'effort viril; leur horizon, trop borné, pour qu'ils ressentent cette hardiesse d'où naît l'indépendance.

Soit à l'école française, soit à l'école américaine, le phénomène

social est donc le même, et avec des programmes d'éducation morale peu différents, on obtient des résultats opposés, parce que l'école ne dévelope, en somme, chez les enfants que les germes déposés par le milieu.

Voilà une constatation que repoussent également chez nous beaucoup de gens d'opinions contraires. Ceux qui ont foi dans l'école congréganiste se figurent volontiers que l'école peut créer une société à son image. La vérité, c'est que la société crée l'école à son image ; elle en détermine le sens et la portée. On a bien dit aussi, après 1870, que nous avions été battus par l'école allemande. Il y a eu un moment où l'école semblait le centre de la vie sociale, et la question des écoles la question vitale. Cela s'explique bien d'ailleurs : avec notre formation française, nous sommes toujours portés à rejeter sur un organe administratif la responsabilité de nos souffrances ou de nos succès ; un État bien organisé nous paraît un avantage supérieur à celui de citoyens vigoureusement trempés ; la forme du groupement nous préoccupe davantage que la valeur des éléments qu'il groupe ; dans une société nous voyons des combinaisons et nous perdons de vue les hommes. Mais une société n'est pas une machine qui marche automatiquement. C'est une réunion d'hommes ; et ce sont les familles, ce sont les milieux sociaux, qui livrent les hommes. Le milieu est le premier facteur dont il faille tenir compte.

Sans quitter le terrain des écoles, on pourrait vérifier d'une manière assez curieuse comment elles sont plus ou moins efficaces suivant qu'elles s'adaptent plus ou moins exactement à ces milieux, à ces conditions de vie qui les dominent. Nous l'avons tenté en prenant deux exemples très opposés ; partout où se porte l'observation, le même caractère *auxiliaire* de l'école se retrouve, et c'est le plus grand service qu'on puisse lui rendre de mettre en évidence son rôle véritable. Les bonnes écoles sont celles qui répondent aux vrais besoins du milieu et qui mettent à profit les circonstances de ce milieu. Tout ce qui est conçu en dehors de ce point de vue devient œuvre vaine dans la pratique.

H. Saint-Romain.

ENCORE LE SOCIALISME.

LES TÉMOIGNAGES D'APPROBATION ET LA RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES.

J'ai deux motifs de revenir sur la question du Socialisme : je me fais d'abord un devoir de communiquer aux lecteurs de la Revue, qui soutiennent avec nous le bon combat de la Science sociale, quelques-unes des approbations qui me sont venues, nombreuses et de tous côtés ; je dois ensuite répondre à certaines critiques.

Auparavant, j'annoncerai un résultat intéressant de l'article que j'ai publié dans le *Figaro*, au sujet du concours pour une définition du Socialisme.

En terminant cet article, je proposais à M. Paul Lafargue de traiter contradictoirement la question du Socialisme dans la *Science sociale*.

En réponse à cette proposition, M. Lafargue m'a adressé la lettre suivante :

« Monsieur,

« Si je n'étais pas si occupé par la préparation des élections municipales du 1er mai en province, j'aurais accepté votre proposition. Mais si je ne puis prendre part à une discussion contradictoire écrite, je pourrai disposer d'une de mes soirées pour aller, dans votre Société, soutenir mes théories communistes.

« Votre article du *Figaro* était très intéressant, mais la défini-

tion choisie par les pontifes de l'Économie politique était misérable.

« Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

« Paul LAFARGUE. »

J'ai accepté la conférence par la lettre qui suit, dans laquelle je précise le terrain de la discussion.

« Monsieur,

« Je suis à votre disposition pour une conférence contradictoire sur le Socialisme.

« Mais comme il nous sera impossible de discuter à fond une question aussi vaste, dans l'espace d'une conférence, je vous propose de nous attacher surtout à déterminer exactement nos positions respectives.

« D'après vous, l'évolution sociale actuelle conduit, par la force des choses, au Communisme ; d'après nous, elle conduit à la solution inverse, au Particularisme.

« Comment aboutissez-vous à votre conclusion ? — Comment aboutissons-nous à la nôtre ? — Telle serait la question à élucider.

« Ce serait donc purement une question de méthode scientifique.

« Je serai heureux de me rencontrer avec vous sur ce terrain, où nous pouvons rester en dehors des préoccupations politiques.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Edmond DEMOLINS. »

Cette conférence contradictoire aura lieu dans l'hôtel de la *Société de géographie*, mais seulement après les élections municipales du 1er mai, M. Lafargue étant retenu en province jusqu'à cette époque.

I. — LES TÉMOIGNAGES D'APPROBATION.

Ils me sont arrivés en si grand nombre que j'en suis réduit à adresser à mes correspondants et à mes confrères de la Presse

un remerciement collectif. J'ai été profondément touché de ces marques d'adhésion et de sympathie et j'y vois la preuve de la puissance croissante qu'exerce sur les esprits les plus divers la méthode scientifique que nous suivons dans nos études.

Mais nous devons nous réjouir, en particulier, que cette approbation se manifeste à propos de la question du Socialisme, qui touche au problème fondamental des sociétés actuelles. Il n'existe plus aujourd'hui que deux grands terrains de ralliement : il faut grouper d'un côté les hommes qui veulent faire prédominer l'action privée sur l'action publique et, de l'autre, les hommes qui veulent faire prédominer l'action publique sur l'action privée.

Ce sont les représentants de deux mondes absolument différents et inconciliables, et toutes les questions, — toutes les questions sans exception, — au sujet desquelles on s'agite, auront une solution bien différente suivant que la société évoluera dans le premier sens ou dans le second.

Voilà pourquoi la question du Socialisme a une importance capitale, car c'est de sa solution que découle l'orientation sociale tout entière.

C'est là ce qui explique l'importance que nous attachons aux témoignages d'adhésion et de sympathie qui ont accueilli l'article sur le Socialisme.

Je me borne à en citer deux qui, par leur origine bien différente, témoignent à quel point la Science sociale constitue le meilleur terrain de concentration.

Le premier nous est adressé par un éminent religieux : « Je suis bien en retard pour vous féliciter de votre article sur le Socialisme. Mais, poussé sur tous les chemins de la France par les exigences de mon ministère, je ne fais jamais ce que je veux. Au moins vous connaissez mes sentiments de vieille date à l'égard de *la Science sociale*. Je fais lire autour de moi votre Revue, et on en est toujours satisfait. Je crois à votre œuvre plus que jamais dans l'incohérence des idées qui partagent de plus en plus notre France... »

Le second témoignage nous est envoyé par un des plus distingués rédacteurs du journal *le Temps :* « J'ai été vivement

frappé par la logique, la clarté, enfin la haute utilité de votre belle démonstration sur le Socialisme. Je serai heureux de faire connaître mon appréciation et d'en dire les raisons dans *le Temps*... »

Enfin, parmi les appréciations de la Presse, je tiens à en reproduire une, que l'auteur veut bien me communiquer en manuscrit, et qui doit paraître dans la *Revue économique* de Bordeaux. L'auteur, M. Marc Maurel, est le président de la Société d'Économie politique de Bordeaux et un de nos principaux armateurs.

Voici quelques passages de cet article, qui sont de nature à éclaircir encore la question du Socialisme.

« M. Edmond Demolins a été chargé, du vivant de Le Play, de défendre et de propager sa doctrine, et il s'acquitte de cette noble tâche avec une persévérance qu'aucun obstacle ne saurait arrêter.

« Il vient de traiter de main de maître, dans le numéro de *la Science sociale* de janvier 1892, la question du Socialisme contemporain. Nous conseillons vivement la lecture de ce travail hors de pair, car sans cette étude préliminaire, on ne se fera jamais une idée exacte de l'origine véritable du socialisme, ni des chances plus ou moins grandes qu'il a de s'implanter dans les pays civilisés.

« Le Socialisme, selon la formule expressive et très exacte de M. Demolins, est un produit de fabrication allemande; et M. Karl Marx a été le principal apôtre de cette doctrine tudesque, par la publication de son livre fameux sur le Capital.

« Qu'il nous soit permis, avant de pousser plus loin l'examen du beau travail de M. Demolins, de montrer la fissure par laquelle tout l'édifice péniblement élevé par le socialiste allemand devra un jour s'écrouler.

« D'après Karl Marx, « le travail seul est la mesure réelle à « l'aide de laquelle la valeur de toutes les marchandises peut « toujours s'estimer et se comparer. »

« Or cette assertion est fausse et ne s'accorde pas avec la réalité des faits; et pourtant, c'est sur cette base fragile que le

novateur allemand fait reposer tout son système, car il raisonne ainsi : « C'est donc uniquement l'ouvrier qui crée le capital. Dès « lors le capital, tel qu'il est constitué aujourd'hui, est le résultat « d'une spoliation; il faut donc replacer le capital entre les mains de son véritable propriétaire, c'est-à-dire entre les mains « de la collectivité des travailleurs, par conséquent entre les « mains de la Société ou de l'État, comme patron universel « chargé de diriger le travail et d'en répartir équitablement « les produits. »

« Il n'est pas vrai, comme nous venons de le dire, que l'ouvrier seul concourt à la création du capital, et s'il y participe dans une mesure indispensable, c'est en vertu d'un contrat aux termes duquel le service libre qu'il rend lui est plus ou moins payé selon son degré d'habileté et la quantité de travail consciencieux qu'il peut livrer en un temps déterminé; d'où il suit que le travail exécuté par l'ouvrier a reçu sa rémunération légitime : par conséquent le produit, une fois formé, reste la propriété incontestable de celui qui en a conçu le plan, et fourni la matière première.

« Il n'est donc pas exact que l'ouvrier ait un droit quelconque sur le capital qu'il a contribué à former; du reste le travail physique ne représente le plus souvent que la moindre part du produit fabriqué, car, en dehors de la matière première fournie par l'entrepreneur d'industrie, il y a l'intelligence directrice dont l'action est souvent prépondérante; il faut de plus que l'objet créé soit utile et recherché pour avoir de la valeur; et cette valeur, contrairement à l'assertion de Karl Marx, se détermine, non par le temps employé à la confection de cet objet, mais bien par la quantité d'autres objets utiles qu'on peut obtenir en échange.

« On voit ainsi que le raisonnement de Karl Marx est radicalement faux; si donc l'ouvrier n'a aucun droit légitime sur le capital produit dans la société, ni l'ouvrier ni l'État ne peuvent légitimement revendiquer un capital quel qu'il soit, tant qu'ils n'en ont pas au préalable remboursé la valeur au véritable propriétaire.

« Nous avons tenu à démontrer, dès le début de l'examen de l'Étude de M. Demolins, le peu de solidité du système imaginé par le socialiste allemand ; nous pourrons maintenant faire passer plus librement sous les yeux des lecteurs de la *Revue économique*, la curieuse filiation des idées socialistes révélée par le savant directeur de la *Science sociale*. »

L'auteur analyse ensuite mon étude, puis il poursuit :

« Il faut procéder par comparaison pour apprécier sainement les progrès accomplis. Il est incontestable que la situation de nos ouvriers, dans les villes et dans les campagnes, s'est beaucoup améliorée depuis cinquante ans, mais il faut reconnaître aussi que les idées de luxe et de plaisir ont fait plus de progrès que celles d'économie et d'esprit de conduite : d'où il est résulté un défaut d'équilibre matériel et moral. Le remède à ce mal ne se trouvera pas seulement dans une augmentation de bien-être matériel, mais encore et plutôt dans une appréciation plus saine des devoirs de famille et des devoirs sociaux de chacun de nous.

« Parmi bien des sujets d'affliction pour le philosophe, il est pourtant pour lui un fait consolant : c'est que les ouvriers consciencieux et économes améliorent peu à peu leur condition et finissent par devenir patrons à leur tour ; il nous a été affirmé que les deux tiers des patrons parisiens ont commencé par être ouvriers, et nous constatons que le même fait s'est produit dans notre ville.

« Si, d'autre part, nous jetons un coup d'œil sur ce qui se passe en Angleterre dans les associations ouvrières, nous voyons là des hommes dignes et fiers ne demandant jamais rien à l'État, se suffisant à eux-mêmes et se constituant des réserves capables de subvenir à leurs besoins imprévus ; et, dans une certaine mesure aux besoins exceptionnels et prévus de la vieillesse.

« La véritable solution de ce qu'on appelle improprement la question sociale est là, et non dans cette intervention abusive et enfantine de l'État, comme nous le voyons en Allemagne. Au lieu de dire à chaque citoyen comme en Angleterre : « C'est à toi de « travailler, de bien te conduire, de te constituer honorable-

« ment une famille, de l'élever et de te faire des réserves pour « tes besoins à venir » ; l'État, en Allemagne, dans ce pays considéré comme une vaste caserne, dit à chacun : « Je serai pré-« voyant pour toi et je ferai ton bonheur malgré toi : je te « force à me verser une petite part de ton salaire, et pour t'em-« pêcher de rien dissimuler, j'emploierai, pour constater tes dé-« clarations une foule de fonctionnaires entretenus à tes frais; « j'entretiendrai même près de toi, sans que tu les connaisses, « des hommes de confiance (en France nous dirions des espions), « chargés de te dénoncer au besoin ; et si, après avoir opéré ces « versements régulièrement jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, « tu vis encore, tu auras droit alors à une pension de soixante-« quinze centimes à un franc par jour! »

« Le lecteur sera tenté de croire à une mystification, et il est pourtant vrai que l'immense appareil de l'assurance obligatoire en Allemagne, n'aboutirait pas à un meilleur résultat : on n'est même pas sûr de l'obtenir. Se peut-il, après cela, qu'on ait songé en France à faire un tel emprunt à l'Allemagne! Avant de déposer le moindre projet de loi à ce sujet, on se souviendra, il faut l'espérer, du pitoyable résultat de l'essai d'assurances par l'État tenté chez nous par l'Empire : c'est à force d'emprunts aux ressources du budget qu'on maintient cette institution anormale dont nos financiers devraient exiger la prompte liquidation.

« Ne sait-on pas, d'ailleurs, que, sans fonctionnaires et sans aucune contrainte, un ouvrier, en France, peut obtenir avec nos Compagnies libres, un résultat bien supérieur à celui de l'Assurance par l'État en Allemagne? Il suffit pour cela d'un versement mensuel et régulier de quelques centimes ; et si le titulaire meurt prématurément, tout n'est pas perdu, comme en Allemagne, et le petit capital versé à la Compagnie libre profite aux héritiers de l'assuré décédé.

« On sera certainement convaincu par le travail si lucide de M. Edmond Demolins et par les réflexions qui précèdent, que le Socialisme contemporain est une vieillerie ressuscitée dont nous devons laisser le décevant monopole à l'Allemagne... »

II. — RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES.

J'ai dit que mon article ne m'a pas seulement valu des approbations, mais m'a aussi attiré quelques critiques, qu'il me faut maintenant examiner.

Le directeur de l'*Association catholique*, M. le marquis de la Tour du Pin m'écrit : « Je me fais un devoir d'ami de vous aviser d'un petit désaccord dans lequel j'ai le regret de me trouver avec vous au premier coup d'œil : il n'y a pas que le Socialisme d'État ; et il n'y a pas de socialistes catholiques en Allemagne ni ailleurs, mais des catholiques que d'autres taxent de Socialisme, comme votre serviteur. »

La critique de mon honorable correspondant provient de ce qu'on ne s'entend pas sur ce qu'on appelle le Socialisme. Le Socialisme est moins une doctrine fixe qu'une tendance ; ce n'est pas un point, mais une ligne, le long de laquelle on s'échelonne et dont les socialistes révolutionnaires forment seulement le point terminus. Dans le sens le plus général, le Socialisme comprend l'ensemble des personnes qui comptent plus sur l'action publique que sur l'action privée pour la solution des questions sociales.

Le Socialisme ainsi compris n'est point condamné par l'Église et il est manifeste que beaucoup de catholiques, en France et en Allemagne, inclinent plus ou moins dans le sens du Socialisme, c'est-à-dire dans le sens d'une action plus directe et plus intense des pouvoirs publics. Il y a donc des catholiques socialistes, je ne dis pas socialistes révolutionnaires, — quoique je ne voulusse pas en mettre ma main au feu, — mais socialistes sans épithète.

M. de la Tour du Pin me dit qu'il n'est pas socialiste. Je le prie de croire que je ne demande pas mieux et que nous serions très heureux de le compter comme allié dans le bon combat que nous livrons contre les envahissements de l'État.

Un des collaborateurs les plus distingués du *journal des Eco-*

nomistes, M. Rouxel, m'écrit : « Si vous parcourez de temps à autre le *Journal des Économistes*, vous avez dû remarquer que nous avons beaucoup d'idées communes, mais il y a cependant quelques dissidences entre nous. »

Après avoir énuméré les divers points de mon article qui ont son approbation, il formule deux objections, l'une tirée de l'exemple de Rome, l'autre de celui de la Chine.

J'ai dit, dans mon article, que, parmi les sociétés de l'antiquité, c'est dans la société romaine que la formation communautaire avait été la moins intense ; c'est là que la propriété individuelle a été la plus fortement constituée.

« Rome, m'objecte M. Rouxel, n'est-elle pas tombée en décadence quoique la propriété continuât d'être individuelle? L'État particulariste ne porte donc pas en soi la garantie infaillible de sa perpétuité. »

Je ne puis répondre qu'en deux mots : Rome n'a été un État à tendances particularistes qu'à ses débuts, et c'est ce qui a fait sa force ; mais elle a été submergée par les influences communautaires, à mesure qu'elle a fait la conquête du monde « barbare ». On a coutume de répéter que Rome imposait ses institutions aux peuples vaincus ; la vérité est que son régime politique n'était adapté qu'au simple gouvernement d'une ville. Elle en fut donc réduite à appliquer le droit barbare, le droit des *pérégrins*, dans lequel ses jurisconsultes s'efforcèrent seulement de mettre un peu d'ordre. Le droit romain devint ainsi un droit « barbare » mis en ordre par les jurisconsultes romains.

Or les « barbares », c'est-à-dire l'ensemble des peuples conquis par Rome, appartenaient à la formation communautaire ; leur entrée en masse dans le monde romain eut donc pour effet d'étouffer la formation quasi particulariste de Rome sous la formation communautaire des « Barbares ». Cette révolution sociale est manifestée dans l'histoire par un fait de premier ordre : la substitution de l'Empire à la République. Le gouvernement impérial fut un gouvernement à la Barbare, un gouvernement à la façon des peuples communautaires, chez lesquels l'action publique domine et étouffe l'action privée. Remarquez d'ailleurs

que l'Empire fut constitué et perpétuellement renouvelé par des proconsuls, c'est-à-dire par les sortes de satrapes au moyen desquels Rome gouvernait le monde barbare, à la façon communautaire, à la façon de tous les peuples de l'Orient.

Je dois me borner à cette simple indication sans preuve. Mais j'ai traité ce sujet à mon cours et il sera exposé en son temps, tout au long, dans la Revue.

La seconde objection de M. Rouxel est tirée de l'exemple de la Chine : « Je ne vois pas non plus, dit-il, comment votre système peut s'accorder avec certains pays, comme la Chine, par exemple, qui n'est pas communautaire et qui est pourtant stationnaire ».

Voilà ce que c'est, monsieur Rouxel, que de ne pas lire assez attentivement la *Science sociale!* Si vous voulez bien vous reporter à une longue lettre que j'ai publiée dans la livraison de novembre 1891, en réponse à un missionnaire en Chine, vous verrez que, — malgré certaines apparences qui ont trompé ce missionnaire lui-même, — la Chine est foncièrement et incontestablement communautaire.

« Ces objections, ajoute M. Rouxel, ne m'empêchent pas de tenir en haute estime votre article, en particulier, et votre Revue, qui est rédigée avec une rare science, une grande indépendance et un vrai libéralisme. »

M. Auguste Roussel a publié dans le journal *l'Univers* un article très bienveillant dont je le remercie. Mais il formule, lui aussi, une objection.

J'ai dit que les sociétés à formation communautaire sont manifestement les plus arriérées, les moins riches, les moins puissantes, et qu'elles sont distancées par les sociétés qui ont le plus développé la propriété individuelle et l'action personnelle.

« Nous supposons, dit M. Roussel, qu'en formulant cette loi historique, M. Demolins a mis hors de cause les communautés religieuses, pour lesquelles son observation manquerait de justesse. Mais il a eu le tort de ne pas le dire. Il suffisait pourtant d'un seul mot pour éviter l'équivoque. »

Dissipons donc l'équivoque.

Le cas des communautés religieuses, au point de vue signalé par M. Roussel, s'explique par la combinaison de deux facteurs.

Ce sont d'abord des communautés : on vit en commun et on vit des produits du travail commun. Ce premier facteur tend donc à manifester ses effets ordinaires : une propension plus faible au travail, par cette simple raison que tout homme mis dans la situation de compter sur le concours des autres, sur le concours de la communauté, est moins porté à faire d'efforts par lui-même..

Mais il y a un second facteur, qui vient modifier l'effet du premier et qui place ces communautés dans un cas particulier : c'est le sentiment religieux intense, l'esprit de renoncement et de sacrifice qui a poussé ces membres à embrasser volontairement la vie religieuse. Ce facteur agit en sens inverse de la communauté au point de vue de l'énergie au travail : il invite l'homme à vaincre sa répugnance pour l'effort pénible, à se faire violence, afin d'acquérir plus de mérites devant Dieu.

On comprend donc que les membres des communautés religieuses puissent ainsi échapper aux conséquences propres à la communauté. Mais s'ils y échappent, c'est seulement parce que les effets naturels de la communauté sont enrayés par l'action d'une autre cause agissant en sens inverse.

L'action propre à chacune de ces deux causes se constate d'ailleurs très distinctement, lorsque le zèle religieux vient à s'affaiblir. Alors, on voit apparaître le type du moine oisif et paresseux, contre lequel se sont élevés avec tant de force, à diverses époques, les pontifes romains; c'est alors que les grands réformateurs, comme saint Benoît, saint Maur, saint Bernard, etc., se mettent à l'œuvre pour ramener les religieux à la stricte observance. Ainsi, lorsque l'influence communautaire a perdu son contre-poids, elle agit selon sa loi naturelle, comme un ressort que la main a cessé de comprimer.

Pour abréger, je ne mentionnerai plus que les objections de M. Vaillant, le conseiller municipal socialiste de Paris, et celles de

M. Jules Guesde, un des principaux chefs du parti ouvrier. Chacun d'eux m'a écrit une longue lettre au sujet de mon article.

M. Vaillant me reproche d'abord d'accorder une influence prépondérante au Socialisme allemand. « Le Socialisme, m'écrit-il, n'est pas plus allemand qu'il n'est français. Son origine moderne est plutôt en France qu'en Allemagne, où il a pris par les travaux de Marx un caractère plus rigoureux et scientifique. Mais on ne dit pas que les sciences naturelles soient devenues anglaises, parce que l'adoption des théories de Darwin les ont transfigurées, renouvelées et agrandies. »

M. Vaillant ne m'a pas bien compris, ou m'a lu d'une façon trop superficielle. Il est vrai que le Socialisme « n'est pas plus allemand que français », je me suis même attaché à démontrer que tous les peuples à formation communautaire, depuis la plus haute antiquité, étaient naturellement portés vers cette solution, à des degrés divers.

Cela étant bien entendu, il restait à expliquer pourquoi le Socialisme a son centre *actuel*, — je dis actuel, — en Allemagne, pourquoi ce pays est, actuellement, en avance sur les autres au point de vue de la doctrine et de la propagande socialiste. M. Vaillant semble croire que c'est là une conséquence des travaux de Karl Marx. Mais quelles sont les causes qui ont produit cet écrivain et sa pléiade? Quelles sont en outre les circonstances qui ont prédisposé les Allemands à accueillir ces idées et à les propager dans le reste du monde? Tout cela n'est pas l'œuvre du hasard; le hasard n'existe pas.

Au fond, M. Vaillant est contrarié qu'on démontre que son parti est à la remorque des Allemands. A cela je ne puis rien. J'ajoute que je ne lui reproche pas de se rallier à des doctrines allemandes, mais à des doctrines erronées. Je suis disposé, quant à moi, à accepter toute vérité qui m'arrivera d'outre-Rhin : la marque d'origine m'importe peu.

La seconde objection de M. Vaillant lui est inspirée par des préoccupations aussi peu scientifiques. Il est chagrin qu'on lui dise que le Socialisme n'est qu'un retour vers le passé.

« Dire que l'état plus ou moins lointain de liberté et d'égalité

sociale que nous poursuivons et qu'avec vous j'appellerai communiste est un retour au passé serait aussi impropre que de dire que les connaissances scientifiques et la reconstitution esthétique consciente qu'elle permettent à l'homme moderne est le retour à la vision concrète et incomplète du sauvage. Dans la société communiste égalitaire, précédée des diverses formes de développement social dans l'histoire, il y aura la même différence qu'entre la science et l'ignorance... »

Malheureusement, M. Vaillant ne me dit pas en quoi le nouveau Socialisme s'appuie sur la science. Mais comme ma conférence avec M. Lafargue doit avoir précisément pour but d'examiner ce point, j'attends, non sans quelque curiosité, cette démonstration.

J'arrive, pour finir, aux objections de M. Jules Guesde.

Il me reproche d'abord de prêter aux socialistes une conception sociale qui n'est pas la leur. Ils n'auraient jamais rêvé une société « dans laquelle l'État réglementerait et organiserait, plus ou moins, le travail, la propriété, les salaires et se chargerait de faire le bonheur de tous et de chacun, en jouant le rôle de grand patron universel ». Tout au contraire, l'avènement du régime socialiste amènerait la suppression pure et simple de l'État.

A l'appui, M. Guesde me cite le passage suivant de l'Allemand Engels : « Les sociétés qui s'étaient mues jusqu'ici dans l'antagonisme des classes avaient besoin de l'État, c'est-à-dire d'une organisation de la classe exploitante, pour assurer leur condition d'exploitation et surtout pour maintenir par la force la classe exploitée dans les conditions de soumission, esclavage, servage, salariat, que réclamait le mode de production existant... Dès qu'il n'existe plus de classe à maintenir dans l'oppression, dès que la domination de classe, la lutte pour l'existence basée sur l'anarchie de la production, les conflits et les excès qui en découlent, sont balayées, il n'y a plus rien à réprimer, un État devient inutile. Le premier acte par lequel l'État se constituera réellement le représentant de toute la société, — la prise de possession des moyens de production au nom de la société, — sera

en même temps son dernier acte comme État. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction du *processus* de production. La société libre ne peut tolérer l'existence d'un État entre elle et ses membres. »

Mes lecteurs doivent apercevoir le sophisme : il consiste à jouer sur le mot « État ». Cela rappelle assez ce qui se passe dans certaines réunions publiques. On commence par déclarer solennellement qu'il n'y aura pas de président, — la présidence étant un organisme suranné contraire à l'égalité. — Cette déclaration faite et le principe étant sauf, on s'empresse de nommer un « délégué à l'ordre ». Et ce délégué exerce son office, le plus souvent, à la façon d'un président « à poigne », comme on en voit rarement dans les sociétés dites « bourgeoises ». Mais les badauds n'en restent pas moins convaincus qu'on a supprimé la présidence.

Je suis un peu mortifié, je l'avoue, de constater que M. Jules Guesde a cru devoir me traiter comme un simple badaud de réunions publiques.

Soyons sérieux, s'il vous plaît, monsieur Guesde!

Si le raisonnement d'Engels a du succès en Allemagne, je doute qu'il en ait beaucoup en France, où l'on aime la clarté. Comment! vous me dites : « Le premier acte par lequel l'État se constituera réellement le représentant de toute la société » est « la prise de possession des moyens de production au nom de la société ». C'est-à-dire que l'État devient le détenteur de tout ce que possèdent aujourd'hui les particuliers, depuis le sol jusqu'aux biens mobiliers et aux instruments de travail. Ce n'est certainement pas, pendant ce « premier acte », que le rôle de l'État, sa puissance, son ingérence seront diminués. Il n'est même pas possible de rêver une mainmise plus complète de l'État sur toutes choses. L'État serait tout; les citoyens ne seraient rien.

Mais au second acte, affirmez-vous, la scène change totalement : « Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction du *processus* de production. » Il me semble que voilà, pour l'État, une fameuse occupation! C'est vite dit « administration des choses », mais cela ne va pas tout seul, quand on entend par ces mots, qu'il s'agit de

régler, de surveiller, de diriger tout le travail national et d'en répartir les produits entre tous les citoyens, depuis le premier jusqu'au dernier. S'il faut aujourd'hui à l'État des milliers d'agents, il va lui en falloir des millions, simplement pour accomplir la nouvelle besogne que vous lui imposez. Donc, de ce seul chef, les attributions de l'État, ou si ce mot vous choque, des « délégués à l'ordre », vont se trouver prodigieusement accrues.

Mais vous semblez croire, que, par contre, le « gouvernement des personnes » va chômer, parce qu'il n'y aura plus de « classes à maintenir dans l'oppression ». Il est vrai qu'il n'y aura qu'une seule classe, mais il faudra la maintenir *dans le travail,* et l'y maintenir par force, car vous aurez, préalablement, tué en elle le mobile de l'intérêt personnel.

Ainsi, votre société nouvelle, si elle était réalisable, aboutirait au plus monstrueux développement de l'État qui ait jamais existé, — quel que soit d'ailleurs le nom qu'il vous plaise de donner à l'État. .

Enfin, pour terminer, M. Jules Guesde semble croire que je condamne le Socialisme parce que c'est un système social dont les manifestations remontent à la plus haute antiquité.

« Je me permettrai de vous donner un conseil, me dit-il : c'est d'étendre au suffrage universel du dix-neuvième siècle l'argument que vous tirez du collectivisme préhistorique contre le collectivisme de l'avenir, *sans tenir compte de la différence des milieux.* A l'époque non seulement sauvage, mais anthropophage de notre espèce, les chefs, en effet, étaient élus pour la chasse et pour la guerre. Et, pour être conséquent avec vous-même, il va vous falloir réclamer, au nom de la civilisation, la suppression du régime électif et son remplacement, qui sait! par l'héréditarisme des fonctions, comme dans l'anti-allemande Russie. »

Je passe sur la plaisanterie douteuse tirée du régime électif des anthropophages que M. Guesde, — je l'espère pour lui, — ne prend pas au sérieux et j'arrive à l'objection fondamentale. Mon contradicteur me reproche de « ne pas tenir compte de la différence des milieux », et, d'après lui, le milieu social actuel

serait encore plus favorable au collectivisme que le milieu social ancien.

Je tiens si bien compte de la différence des milieux, que je me suis précisément attaché à démontrer, d'une part, que les sociétés anciennes étaient dans des conditions naturelles favorables au développement du communisme, tandis les sociétés actuelles sont dans des conditions essentiellement défavorables. J'ai indiqué que cela tient à l'explosion que font en ce moment dans le monde les sociétés à formation particulariste, explosion qu'il est aussi impossible de nier que d'étouffer. Au fond, c'est contre cette situation, résultant de la force des choses, des conditions nouvelles du milieu social, que toutes les tentatives socialistes viendront échouer.

C'est donc bien sur la question de l'évolution sociale et de la direction qu'elle suit, qu'il importe surtout de faire la lumière dans les esprits. C'est le seul moyen de saper le Socialisme par la base et d'ouvrir les yeux à tous ceux qui sont susceptibles de voir.

M. Jules Guesde termine sa lettre par la formule suivante :

« Veuillez agréer, avec mes excuses pour la franchise de cette réponse, l'assurance de mes sentiments collectivistes. »

Je ne doute pas des sentiments collectivistes de M. Guesde. Mais, à mon tour je lui dis :

« Veuillez agréer, avec mes excuses pour la franchise de cette réplique, l'assurance de mes sentiments scientifiques. »

Et je le prie de ne pas douter davantage de mes sentiments.

Edmond Demolins.

LIBRE-ÉCHANGE OU PROTECTION

I.

LE LIBRE-ÉCHANGE.

I.

PAYS A PRODUCTION INDUSTRIELLE PRÉPONDÉRANTE.

Faut-il laisser aux échanges internationaux une entière liberté; est-il expédient d'en régler le cours au moyen de certaines mesures administratives ou fiscales? Telle est la grande question qui, depuis longtemps, s'offre aux réflexions des théoriciens, et jette les gouvernements dans les perplexités les plus grandes. Elle a été discutée cent fois, et jamais encore, dans aucun pays, on n'est parvenu à se mettre unanimement d'accord sur la solution qui convient. Les uns sont et restent radicalement *libre-échangistes;* ils prennent pour devise générale, absolue, le fameux : « Laissez faire, laissez passer », de Quesnay. D'autres sont au contraire des partisans déclarés d'une politique économique prohibitive. Ils veulent que le « travail national » soit mis à l'abri par une barrière de douanes contre les dangers de la concurrence. Quelques-uns, sans aller aussi loin dans aucun sens, s'en tiennent à la conception d'une « protection modérée », propre

à donner à tous une satisfaction moyenne, sans rien compromettre.

Un autre élément de confusion réside en ceci que les purs théoriciens, dont on a toujours le droit de se méfier en matière d'applications politiques, ne sont pas seuls à se partager dans le débat. Les praticiens eux-mêmes, les agriculteurs, les industriels, les commerçants, sont loin d'apporter dans les discussions le même avis, et de conclure dans le même sens. Cela tient à la diversité des circonstances, à la multiplicité et à la variété des intérêts particuliers mis en jeu par l'immense mouvement des échanges. Il est certain qu'au milieu de ce vaste conflit d'opinions et d'intérêts, il est malaisé d'y voir clair et de formuler des règles, assez précises et générales à la fois, pour s'appliquer juste à cette masse mouvante et agitée de faits variés, parfois même contradictoires, au moins en apparence.

Il faut dire aussi que, dans la plupart des cas, on discute en s'appuyant de part et d'autre sur une base fausse. En effet, on se borne en général à raisonner sur un élément qui semble précis et à la portée de tous : les chiffres des statistiques commerciales. Or ces statistiques, incomplètes et erronées sur beaucoup de points (1), sont, en outre, impossibles à comparer exactement entre elles, parce qu'elles ne sont établies ni par les mêmes procédés, ni sur les mêmes bases. Bien plus, les diverses périodes des comptes d'une même administration sont souvent différenciées à tel point qu'il est puéril d'en rapprocher les chiffres (2). Un second défaut des statistiques réside dans cette particularité qu'elles ne tiennent compte, en tout état de cause, que d'une certaine catégorie de faits : les échanges constatés; elles négligent une foule de circonstances qui échappent à leur vérification, et qui exercent cependant sur la production et la consommation

(1) Les erreurs proviennent de la fraude, de l'inexactitude du tableau qui sert de base à la fixation des valeurs, de la variation des prix, etc. Ainsi on a calculé que l'exportation des glaces de France, estimée un peu plus de 6 millions de francs, s'élève en réalité à 14 millions environ.

(2) Le *Tableau du commerce extérieur de la France* est dans ce cas pour diverses raisons. V. Rapp. de M. Dauphin sur le tarif de 1892, p. 8, et le préambule du *Tableau*.

une influence prépondérante. Est-il surprenant, après cela, que l'on discute tant sans parvenir à s'entendre? Chacun fait dire aux chiffres ce qui répond le mieux aux conceptions arbitraires de son propre esprit, et soutient, sans vouloir en démordre, une opinion en rapport avec ses préjugés ou ses intérêts immédiats. Et voilà comment on peut se jeter indéfiniment de gros chiffres à la tête, sans jamais réussir à s'entendre, ni à présenter d'ailleurs une solution communément acceptable de la question.

Est-il donc impossible d'y parvenir? Faut-il abandonner ce problème, comme insoluble, aux expériences hasardées de l'empirisme? Nous ne le croyons pas. Nous pensons au contraire que l'on peut formuler, d'une manière scientifique, et par conséquent rigoureuse, les caractères économiques de chaque pays, pour le faire entrer naturellement ensuite dans un type répondant à sa condition, et exigeant un régime douanier en rapport avec celle-ci.

On voit de suite, par cette seule indication, en quoi notre méthode diffère, profondément, de celle des économistes de toutes nuances qui dissertent d'habitude sur cette question. En règle, leurs systèmes sont conçus *a priori*. Les uns sont libre-échangistes par tempérament, par habitude d'esprit, par raisonnement philosophique, quelquefois par intérêt personnel; les autres sont protectionnistes à outrance par raison politique, pour complaire à des électeurs qui le sont eux-mêmes sous l'inspiration d'un intérêt étroit. Les uns et les autres conçoivent d'abord une théorie, puis cherchent à la justifier ensuite par des faits choisis, laborieusement amassés, bien souvent inexacts, toujours incomplets. Mais aucune des deux écoles n'arrive à formuler une doctrine complète, raisonnée, étayée sur des faits précis, capable en un mot de satisfaire l'esprit tout en répondant aux nécessités de la pratique, et en tenant exactement compte de l'intérêt général de chaque pays.

On comprend après cela comment la question a pu rester entière jusqu'à présent. En somme, la théorie de la politique douanière a été souvent cherchée, cependant elle reste à faire. Nous allons tenter de la formuler dans sa rigueur scientifique,

avec l'aide de la méthode d'observation que nous fournit la Science sociale.

Après un examen minutieux des faits, nous croyons pouvoir répartir tous les pays civilisés dans les quatre divisions du tableau suivant, qui servira de cadre à notre étude :

I. Type du Libre-Échange.

1re Variété. *Pays à production industrielle prépondérante.*
2e Variété. *Pays à production naturelle prépondérante.*

II. Type de la Protection.

1re Variété. *Pays en voie de développement industriel intense.*
2e Variété. *Pays à développement mixte.*

Nous étudierons séparément chacune de ces quatre variétés.

A l'heure actuelle, et pour des raisons bien déterminées, deux pays seulement ont réussi à se placer d'une façon absolue, quoique à des degrés inégaux, dans la première des variétés que nous venons de déterminer. Ce sont l'Angleterre et la Belgique. Le premier de ces pays constitue d'ailleurs le véritable type du genre, à cause de la situation économique particulièrement puissante qu'il a su prendre. Essayons de nous rendre compte du chemin qu'il a parcouru pour en arriver là.

I.

L'Angleterre n'a pas toujours appliqué, tant s'en faut, la fameuse maxime de Quesnay : « Laissez faire ; laissez passer. » Jusque vers le second quart de ce siècle, elle a pratiqué au contraire une politique économique inspirée par les idées les plus restrictives. Tout, chez elle, était étroitement protégé par des prohibitions nombreuses ou du moins par des droits élevés. Cela s'explique d'ailleurs par un concours naturel de circonstances qu'il est curieux d'analyser.

Il est à remarquer d'abord que l'industrie proprement dite est née tardivement dans ce pays. Vers 1330 une émigrant fla-

mand y importa la fabrication des draperies, qui resta jusqu'au dix-septième siècle la seule vraiment importante du pays. Encore n'avait-elle pu se développer, en présence de la concurrence des Pays-Bas, que grâce aux privilèges accordés par le souverain aux artisans immigrés et à ceux qui les imitaient. C'est encore par des encouragements de toute nature, et par l'établissement de mesures prohibitives contre les produits étrangers similaires, que l'on attira et développa dans la suite les industries accessoires du foulage et de la teinture. La protection est donc née chez les Anglais du besoin très précis d'appeler chez eux des industries élémentaires, propres à mettre en œuvre les productions naturelles du pays, la laine entre autres (1).

Le tissage et l'apprêt des draps progressèrent du reste assez lentement; cette fabrication ne prit vraiment son essor qu'au seizième siècle, lorsque les persécutions espagnoles chassèrent de leur patrie un bon nombre d'artisans flamands, qui passèrent en Angleterre pour la plupart. Malgré ses progrès, elle persista à réclamer une stricte protection douanière, qui lui fut en effet assurée par une longue série de mesures prohibitionnistes.

Jusque dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les autres industries restèrent singulièrement faibles dans leur production, et grossières dans leurs procédés. En 1770 encore, l'exportation des seuls articles de laine, fils et étoffes, représentait plus du tiers du total des sorties, proportion qui montre bien le peu de développement des autres branches de la production. Vers 1750, l'Angleterre importait encore plus de fer en barres qu'elle n'en fabriquait chez elle. L'industrie du coton existait si peu que les auteurs de la fin du siècle la mentionnent à peine (2). Du reste, les relations intérieures même étaient médiocrement développées; les routes restaient rares et sans entretien. Arthur Young, dans ses *Voyages* ne se lasse pas d'en signaler le déplorable état.

Il faut dire cependant que les nombreuses rivières qui sillonnent le pays rendaient des services à ce point de vue, mais on ne commença à les améliorer que dans la seconde moitié du dix-

(1) Toynbee, *The industrial Revolution*. p. 53.
(2) Elle occupait déjà cependant 10.000 ouvriers environ vers 1760.

septième siècle, et les premiers canaux ne furent creusés qu'au dix-huitième. Enfin, la grande industrie était à peine née à cette même époque. On ne rencontrait dans tout le Royaume-Uni que de rares manufactures réunissant chacune quelques dizaines d'ouvriers. En règle, la fabrication était ménagère, et rurale. Elle se faisait surtout au foyer des nombreux artisans épars dans les petites villes et principalement dans les campagnes. Dans ces conditions, avec une activité modérée et des débouchés restreints, l'Angleterre n'avait pas sur ses concurrents du dehors une supériorité et une avance suffisantes pour ne pas les craindre, et elle s'en tenait de la façon la plus stricte au système de la protection industrielle.

L'agriculture avait d'ailleurs des intérêts identiques. Le caractère tout rural de la société britannique faisant que la grande majorité des habitants produisait directement au moins une partie de sa propre consommation, les débouchés de la culture étaient fort limités. Elle craignait donc beaucoup que les céréales et les bestiaux étrangers ne vinssent lui disputer la place. Plus tard, lorsque l'industrie manufacturière et la population urbaine se développèrent simultanément, les propriétaires fonciers et les fermiers trouvèrent, dans ce fait, une occasion de profits inespérés, et ils s'efforcèrent de s'en réserver le bénéfice par de nouvelles mesures de protection. Nous avons montré dans un précédent article, avec tous les détails nécessaires, comment, vers le milieu du dix-huitième siècle, la grande propriété rurale avait réussi à s'assurer la possession d'une influence politique prépondérante (1). Elle en profita pour régler le système douanier au mieux de ses intérêts immédiats. Les autres industries, faibles et subordonnées, ne pouvaient rien contre cet état de choses, qui du reste ne les lésait guère par suite de leur caractère rural ; elles se bornaient à demander pour elles-mêmes une protection équivalente, qui ne leur était point refusée.

Ainsi, vers le début du dix-neuvième siècle encore, l'agriculture anglaise, monopolisée aux mains d'une classe riche et revêtue

(1) *La Science sociale*, 1891, t. I, p. 157.

d'une influence prépondérante, était abritée par des droits prohibitifs contre les productions alimentaires et contre les laines du continent. L'industrie, moins puissante au point de vue politique, était cependant protégée avec énergie contre la concurrence extérieure. Il était interdit d'exporter les laines fines, les machines, de laisser sortir les ouvriers capables de porter à l'étranger les procédés de la fabrication anglaise; la marine était mise à couvert par l'acte de navigation rendu par Cromwell (1). L'importation des produits de fabrication étrangère était ou totalement interdite, ou assujettie à des droits élevés atteignant près de douze cents articles différents. Cet état de choses ne tarda guère à se modifier. Voici comment.

II.

Après 1760, il se produisit, dans la société anglaise, un mouvement profond, qui, en moins de soixante années, modifia du tout au tout la position relative de l'agriculture et de la fabrication. L'industrie manufacturière, restée jusque-là à l'état presque embryonnaire dans quelques villes du sud et du centre, commence alors un mouvement rapide qui va s'accélérant d'année en année. « Après 1750, et coup sur coup, s'accomplissent six grandes découvertes qui sont destinées à transformer les conditions du travail. En 1769, Arkwright invente son « waterframe »; en 1770, Heargraves, sa « spinning jenny »; en 1776, Crompton, sa « mule »; en 1792, Kelly, sa « self acting mule » (2). Ces inventions trouvent un multiplicateur dans la machine à vapeur qui, brevetée par Watt en 1769, est appliquée en 1785 à l'industrie du coton, l'année même où Cartwright construit son « power-loom » (3).

(1) V. Clément, *Histoire du syst. protecteur*, p. 141; Bastiat, *Cobden et la ligue*, etc.

(2) Le *water-frame* est un métier à tisser perfectionné, les *jenny* et les *self acting mule* sont des métiers mécaniques à filer. Vers 1738 on avait inventé en Angleterre la navette volante, qui doubla l'effet des anciens métiers à main.

(3) E. Boutmy, *le Développement de la société politique en Angleterre*, p. 300, et Toynbee, *The industrial Revolution*, p. 46 et suiv.

La création de ces puissants outils, combinée avec l'absorption rapide du sol cultivable par la grande propriété, produisit en quelques années un développement colossal de la grande industrie et des centres urbains. A la fin du dix-septième siècle, suivant une estimation acceptée par un auteur sérieux, la population agglomérée dans les villes d'Angleterre ne dépassait guère 1.400.000 âmes, tandis que les habitants des campagnes se chiffraient par 4 millions. En 1770, Arthur Young estimait déjà que la population se partageait par moitié entre les campagnes et les villes. De nos jours, en 1881, la proportion est presque renversée; plus de 66 % de la population vit dans les cités, 33 % seulement dans les campagnes (1).

Ce ne sont pas seulement l'outillage des usines, et leur personnel, qui progressaient de la sorte. Les méthodes de travail faisaient simultanément de très grands pas en avant dans le sens de la rapidité, de l'efficacité et de la perfection des procédés. Ainsi la fabrication de la fonte au coke fut inaugurée vers 1740. En 1788, on appliqua les engins à vapeur à la fusion du fer. En 1738, l'invention de la navette volante avait beaucoup simplifié les opérations du tissage à la main; le tissage mécanique opéra soixante ans plus tard une complète révolution dans les industries textiles. Les industries chimiques, l'apprêt et la teinture des étoffes, la fabrication des faïences, poteries et porcelaines réalisèrent aussi d'énormes progrès de 1760 à 1815. Enfin, la division du travail, appliquée bientôt sur une grande échelle à presque toutes les branches de la production, leur imprima un élan gigantesque.

Pendant que l'industrie transformait ainsi son outillage, perfectionnait ses procédés et entassait les ouvriers dans les villes (2), on pouvait observer un développement parallèle de tous les éléments accessoires de la production. Les capitaux, d'abord, se sont multipliés dans une proportion en quelque sorte effrayante.

(1) Toynbée, p. 36.

(2) Liverpool avait, en 1685, 4.000 hab.; en 1760, 35.000; en 1881, 552.000. Manchester, aux mêmes dates, comptait 6.000, 40.000, et 400.000 âmes. Birmingham, 4.000, 40.000 et 400.000 hab., etc. (Toynbee, p. 3).

Des calculs approximatifs sérieusement faits indiquent pour plusieurs époques le chiffre au moins probable de la richesse publique dans le Royaume-Uni. Leur comparaison fournit le tableau que voici (1) :

1815.	Le total des capitaux est évalué à	fr.	54	milliards
1865.	— —	—	152	—
1875.	— —	—	212	—
1883.	— —	—	240	—

Les revenus évalués par le fisc pour l'établissement de la cédule D de l'*income tax* (impôt sur le revenu) ont suivi une progression analogue, ce qui vérifie l'hypothèse précédente (2) :

	1845	1865	1884
Revenu en francs	1.450.000.000	3.000.000.000	3.580.000.000
Nombre de contribuables.	148.009	365.000	447.000

Enfin, pour mesurer l'importance des mouvements actuels des capitaux dans ce pays colossalement riche, ajoutons qu'en juillet 1886 on estimait le total des dépôts en banque à 14 milliards 250 millions (3). Ce chiffre est conjectural à la vérité, parce qu'il comprend les dépôts faits dans les banques particulières, lesquelles ne sont tenues à aucune publicité. Mais on sait par les déclarations obligées des banques par actions qu'elles détenaient à elles seules 11 milliards 250 millions de francs (4). En 1889 enfin, le *clearing-house* de Londres (chambre de compensation du papier de banque) a vu s'effectuer un total d'échanges de 290 millions de liv. st., *sept milliards* 250 *millions de francs*. On saisit de suite l'énormité de la masse d'affaires indiquée par ces chiffres (5).

Les autres grands instruments économiques se sont développés en Angleterre avec une activité correspondante. En 1777, on

(1) D'après les documents anglais reproduits par le *Bulletin de Statist. du Ministère des finances*, t. III, XVII et XX.

(2) La cédule D atteint les profits industriels et commerciaux principalement.

(3) En 1750, il n'y avait pas plus de *douze* maisons de banques à Londres. (Burke, cité par Toynbee, p. 55.)

(4) On estime l'intérêt en banque à 3 1/2 % en Angleterre ; à 5 1/2 en France.

(5) Le clearing-house de Londres a été fondé en 1775.

creuse le premier grand canal navigable, le *Grand Trunk*, entre la Trent et la Mersey. En 1810, toute la région centrale était déjà sillonnée de voies d'eau artificielles. Aujourd'hui il n'est guère de centre un peu important des terres basses qui ne soit relié par eau aux principaux ports maritimes. La marine a progressé de la façon suivante : c'est en 1838 que la vapeur fut appliquée pratiquement à la navigation ; en 1840, l'Angleterre avait 771 bateaux à vapeur jaugeant 88.000 tonnes ; en 1860, elle possède 450 navires pour 280.000 tonnes ; en 1875, elle en a 4.170 pour près de 2 millions de tonnes, et enfin en 1889, 7.139 pour 4.767.000 tonnes (1). La marine à voiles a plutôt reculé devant le progrès formidable de la vapeur, mais elle tient encore sa place au soleil ; les statistiques anglaises nous fournissent à son sujet ces indications intéressantes :

1762	»	navires	560.000	tonnes (2).
1840	21.800	—	2.680.000	—
1869	24.200	—	4.765.000	—
1875	21.000	—	4.200.000	—
1889	14.600	—	3.041.000	—

Les routes, rares et détestables du temps d'A. Young, se multiplient et s'améliorent du tout au tout de 1790 à 1820. Puis le chemin de fer apparaît en 1829, et bientôt le réseau prend un développement considérable :

1842	Royaume-Uni	3.000	kil.
1860	—	17.000	—
1875	—	27.000	—
1889	—	32.000	—

De tels chiffres laissent déjà dans l'esprit une singulière impression de grandeur et de force. Elle devient plus profonde encore si l'on réfléchit que tous ces moyens d'action ont augmenté beaucoup, depuis leur création, non seulement en nombre, mais encore en puissance. La circulation des capitaux est plus aisée, plus rapide ; les canaux et les routes sont plus parfaits et mieux entretenus ; les bateaux à vapeur et à voiles sont plus grands

(1) *Statistical abstract for the United Kingdom.* Tonnes anglaises de 1.015 kil.
(2) D'après Burke, cité par Toynbee, p. 57.

et vont plus vite, surtout les premiers; la vitesse et la charge des trains de chemins de fer se sont également accrues dans des proportions énormes. Ajoutez à cela l'action efficace des services télégraphiques et postaux, et vous aurez enfin une idée d'ensemble des progrès extraordinaires réalisés dans le cours d'un siècle à peine par l'outillage général de la nation britannique. Encore ne suffit-il pas de considérer ces seuls éléments pour se rendre un compte exact des choses. Il en est d'autres qui ajoutent beaucoup à la valeur et à l'efficacité des premiers.

Il est certain notamment que la situation géographique de l'Angleterre et la richesse minérale de son sol ont largement contribué au développement de son activité. Placée, — surtout à partir du peuplement du Nouveau Monde par les Européens, — dans une position intermédiaire vis-à-vis des principales contrées du globe, isolée suffisamment pour être à l'abri des attaques de ses voisins, assez rapprochée cependant pour communiquer aisément et rapidement avec eux, munie d'excellents ports sur toutes ses côtes, elle était évidemment destinée à jouer un grand rôle commercial. Ses immenses dépôts de charbon de terre, ses minerais abondants, ses pâturages de plaine et de montagne, propres à l'élevage, les uns du mouton à laine fine, les autres du gros bétail, offraient en abondance à son activité les matières premières les plus importantes de l'industrie : le combustible, le fer, la laine, le cuir. Elle était donc sollicitée en quelque sorte vers le progrès industriel par des forces naturelles presque indéfinies. Mais ce n'est pas tout encore.

Il est bien évident que les qualités intrinsèques d'une race, lorsqu'elles sont éminentes, ont sur son développement économique une influence considérable. Or l'Anglo-Saxon est doué, par l'effet de sa formation particulière, d'un vif esprit d'initiative, et il apporte une énergie singulière à la gestion et à la défense de ses intérêts. L'ouvrier anglais, comme le patron, présente à cet égard des traits caractéristiques. Pendant que le second fait preuve couramment dans ses entreprises d'une hardiesse dans la conception, d'une activité dans l'exécution, d'une fermeté dans les vues, qui en font partout un concurrent très

redoutable, le premier se montre supérieur dans presque toutes les branches de la production. De l'aveu de nos fabricants eux-mêmes, le fileur et le tisseur de laine, de lin ou de coton (1), le puddleur de fer, le mécanicien, montrent en Angleterre une capacité de travail, une formation technique, une habileté de main plus grandes que la moyenne des ouvriers du continent. Cela tient à une formation plus prolongée, à l'exemption du service militaire, à un esprit différent, plus vigoureux, plus individuel, à un désir plus fréquent et plus énergique de s'élever dans la hiérarchie sociale, de devenir quelqu'un dans cette nation essentiellement organisée, malgré ses dehors aristocratiques, pour la sélection des individus d'élite dans toutes les classes.

De toutes ces causes, — progrès de l'outillage et des méthodes dans un pays d'ailleurs richement pourvu, et occupé par une race énergique et bien douée, — il est résulté, dans le Royaume-Uni, le développement d'une production industrielle exubérante. Essayons d'en mesurer l'étendue.

III.

Cette production, constamment croissante jusqu'à ces dernières années, est devenue depuis longtemps déjà colossale, surtout pour les articles de consommation courante, qui trouvent aisément une large clientèle quand on les offre à des prix modérés. Quelques chiffres vont nous permettre de calculer, approximativement la masse de produits annuellement jetés sur tous les marchés du monde par la fabrique britannique.

L'extraction des produits naturels et leur élaboration élémentaire, d'abord, a progressé dans une large mesure. Vers le milieu du dix-huitième siècle, la houille ne servait guère qu'au chauffage des habitations; les mines étaient rares et leur rendement modique; on n'exportait nulle part le charbon minéral. Mais à partir de 1750 le coke est appliqué à la fusion du minerai de fer; aussitôt les exploitations se multiplient et

(1) Il y a des sortes de fils en numéros fins dont l'Angleterre a le monopole grâce à l'habileté de ses ouvriers.

s'étendent. En 1758, le duc de Bridgewater fait creuser un canal de onze kilomètres pour relier ses mines de Worsley à Manchester (1), et, depuis, bien d'autres travaux du même genre ont été accomplis. Aussi, un siècle plus tard, l'extraction de la houille atteignait 90 millions de tonnes (de 1.000 kilos), en 1880, 133 millions de tonnes, en 1888, 154 millons de tonnes. En 1840, l'Angleterre exportait environ 1.450.000 tonnes de houille; en 1870, les sorties vont à 10 millions 1/2 de tonnes, et à 24 millions 1/2 en 1888.

La fabrication du fer, a fait, toutes proportions gardées, des progrès aussi grands. Vers 1737, on évaluait à un peu plus de 15.000 tonnes de 1.000 kil. le rendement des hauts fourneaux anglais. En 1869, leur production était estimée au chiffre de 4.950.000 tonnes; à un peu plus de 7 millions de tonnes en 1880, enfin à 7.250.000 tonnes en 1888. Ces chiffres s'appliquent à la fonte obtenue de minerais anglais exclusivement. L'Angleterre a importé, en outre, du fer en barres dans les proportions suivantes :

1840.	Tonnes de 1.000 kil	17.000
1869.	—	61.500
1880.	—	110.000
1888.	—	100.500

Après 1888, l'importation du fer en barres diminue, mais les Anglais importent en grande quantité du minerai de fer.

1875.	Tonnes de 1.000 kil	415.000
1880.	—	2.385.000
1889.	—	3.650.000

Les importations de fer et d'acier à demi ouvré ont augmenté parallèlement, et sont passées de 660 kilos en 1840, à 23.400 kil. en 1889.

Ces derniers faits nous montrent déjà que les matières premières fournies à l'industrie anglaise par son propre sol ne lui suffisent pas. C'est le cas pour la laine comme pour le fer. L'Angleterre, qui, au dix-septième siècle, n'avait guère qu'une

(1) Toynbee, p. 52.

industrie exportatrice, celle des lainages, et qui produisait elle-même des laines fines, importait cependant déjà des toisons espagnoles. En 1840, l'Espagne aurait peut-être eu de la peine à suffire aux besoins des fabriques britanniques; aujourd'hui elle en serait assurément incapable. Voici en effet les chiffres des importations de laines de toute provenance depuis 1840 :

1840	21.600.000	kilos.
1849	28.800.000	—
1870	76.500.000	—
1880	101.000.000	—
1888	135.000.000	—

Pour le coton, que l'Angleterre ne produit à aucun degré, les chiffres deviennent formidables. En 1760, on évaluait approximativement la production totale du pays à 15 ou 20 millions de francs. Depuis l'invention des métiers à vapeur la fabrication a fait quelques progrès, on en peut juger par le mouvement des importations de coton brut destiné à la consommation intérieure :

1840	248.000.000	kilos.
1849	295.000.000	—
1870	495.000.000	—
1880	630.000.000	—
1888	655.000.000	—

En fait, l'Angleterre met en œuvre, à elle seule, presque autant de coton que le reste de l'Europe, soit plus de 3 millions 1/2 de balles par an, à 180 kilos la balle, sur 8 millions de balles.

Le nombre des usines qui mettent en œuvre cette masse énorme de matières premières va également en croissant d'année en année, ainsi que celui de leurs engins mécaniques et de leur population ouvrière. Les fabriques assujetties aux lois de police des manufactures (factories and workshops acts), c'est-à-dire toutes les industries fonctionnant sous le régime du grand atelier, sont recensées annuellement depuis 1870. Voici le résultat de ce travail :

	USINES.	BROCHES.	METIERS.	OUVRIERS.
	—	—	—	—
1870	6.807	41.000.000	610.000	907.000
1885	7.465	47.800.000	773.000	1.034.000

Il est impossible d'établir une statistique satisfaisante de la production de ces manufactures, à la fois nombreuses, puissamment outillées, et servies par un personnel ouvrier de premier ordre, mais nous pouvons nous en faire une idée approximative au moyen des chiffres fournis par la douane pour ce qui concerne l'exportation des produits britanniques. Sans présenter un degré complet de certitude, ces chiffres sont cependant acceptables à titre d'indication relative. En voici quelques-uns.

Au dix-huitième siècle, l'Angleterre exportait pour environ six à sept millions de francs de cotonnades (en 1764). En 1840, elle vendait au dehors 53 millions de kilos de fils de coton, valant 180 à 200 millions de francs; en 1870, l'exportation de ce produit allait à 83 millions de kilos, et à 114 millions en 1888. Les tissus de cotons sortis en 1840 mesuraient 722 millions de mètres; en 1870, le métrage allait à 2 milliards 985 millions, et à 4.604 millions en 1888. L'industrie des lainages, qui écoulait au dehors, vers 1770, pour 110 ou 115 millions de francs de produits, a exporté, en 1840, 1.710.000 kilos de fils, en 1870 plus de 15 millions, et en 1888 plus de 19 millions de kilos valant à eux seuls plus que tous les lainages vendus en 1770, et cela malgré la baisse énorme des prix. En outre, il est sorti aux mêmes époques, en tissus de laine : 62 millions de mètres en 1840, puis 266 millions de mètres en 1870, enfin 256 millions en 1888, — on observe ici une diminution légère qui s'est un peu aggravée encore en 1889 (1).

L'industrie linière a vu diminuer aussi ses exportations d'une manière sensible, mais elles sont encore considérables; en voici le tableau :

	FILÉS.	TISSUS.
1840........................	7.500.000 kil.	81.000.000 mèt.
1870........................	15.000.000 —	206.000.000 —
1888........................	6.500.000 —	161.000.000 —

En revanche, la production des fils et tissus de jute a pris depuis quelques années un développement prodigieux. En 1840,

(1) 253 millions de mètres.

ce textile était inconnu : en 1870, l'Angleterrre exportait 5 millions 1/2 de kilos de fils de jute, près de 12 millions en 1888, et plus de 15 millions en 1889. Quant aux tissus, en 1870, il en sortait 46 millions de mètres, 210 millions en 1889, et 242 millions en 1889. Les soieries, dont on exportait moins de 600.000 mètres en 1840, passent à 3.500.000 mètres en 1870, et à 7.560.000 en 1888. Les ouvrages en fer et en acier ont suivi la progression suivante :

1840	268.000	tonnes anglaises	de 1.015 kilos.
1870	2.825.000	—	—
1888	3.966.000	—	—

Enfin, pour terminer cette longue énumération, voici le tableau de l'ensemble des exportations anglaises, déduction faite des produits étrangers réexportés, pour les années (1) :

1700..........	7.000.000 liv. s.	Environ	200.000.000 fr.
1760..........	14.500.000 —		400.000.000
1840..........	51.000.000 —		1.290.000.000
1850..........	71.000.000 —		1.780.000.000
1870..........	244.000.000 —		6.100.000.000
1888..........	298.000.000 —		7.450.000.000

Tel a été le résultat de la révolution industrielle qui s'est accomplie en Angleterre, de 1780 à 1860. Elle est devenue le plus grand pays exportateur du monde, et sa situation a, dès lors, changé du tout au tout. On s'expliquera mieux maintenant la transformation complète qui s'est opérée dans son système douanier de 1820 à 1846.

IV.

Nous avons vu à quel degré les Anglais étaient protectionnistes au siècle dernier. Lorsqu'en 1786, le ministère britannique s'avisa de conclure avec la France un traité établi sur la base d'un tarif modéré, il se heurta à une formidable op-

(1) Les chiffres cités résultent de la déclaration faite en douane par les exportateurs. Dans bien des cas, ceux-ci ont intérêt à fournir un chiffre faible.

position, et suscita les plaintes les plus vives aussi bien chez les fabricants que chez les agriculteurs. Pourtant, la révolution économique dont nous venons de résumer l'histoire était commencée déjà, et l'Angleterre commençait à chercher de nouveaux débouchés. Les longues guerres de la République et de l'Empire, pendant lesquelles on fit des prohibitions commerciales une arme contre elle, lui fit sentir très vivement ce besoin impérieux. Aussi les idées ne tardèrent-elles pas à se modifier. Dès le début du dix-neuvième siècle on conçut chez nos voisins les traits principaux d'une politique économique bien différente de l'ancienne.

Ainsi s'explique le revirement qui se produisit dans l'opinion anglaise après 1815. Il amena, par une progression graduelle, un changement complet de conduite dans la classe industrielle. Une pétition présentée au Parlement en 1820 marque le début du mouvement; elle fut bientôt suivie de nombreuses manifestations en faveur d'un régime moins étroit, et les pouvoirs publics se sentirent presque aussitôt obligés de suivre l'opinion.

En 1823, fut supprimé le privilège de la marine britannique, établi par l'acte de navigation de 1660 (1). Il est vrai qu'à l'abri de cet acte fameux, la marine anglaise était devenue la première du monde. La prohibition des soieries étrangères tomba en 1824.

L'exportation des laines est permise en 1825; celle des machines, admise partiellement la même année, devient tout à fait libre en 1803. L'émigration des ouvriers spécialistes cesse également, en 1825, d'être qualifiée comme une sorte de crime de lèse-nation. Huskisson proposa même une refonte complète du tarif douanier, dans le sens de la substitution de droits protecteurs modérés aux droits prohibitifs existants. Mais les Chambres, effrayées par la crise intense de 1826, refusèrent d'aller jusque-là. C'est en 1842 seulement, et par l'initiative éclairée de Robert Peel, que les exagérations du tarif anglais

(1) Cet acte ne fut rappelé totalement qu'en 1849.

furent bien mises en lumière. A la suite d'une enquête parlementaire d'où résulta cette constatation, que sur 1152 articles du tarif, 16 seulement fournissaient un revenu sérieux (1), et que la plupart des droits étaient surtout gênants pour l'industrie, une refonte fut résolue. Elle se poursuivit de 1842 à 1846, non sans résistances, et produisit ce résultat que les prohibitions disparurent du tarif, pendant que les droits sur les matières premières étaient supprimés, et les droits sur les produits manufacturés réduits à 12, 15 ou 20 % de la valeur.

Dès lors l'industrie britannique se trouva placée sous un régime très voisin du libre-échange. Seule, la propriété foncière, maîtresse des Chambres, avait réussi à maintenir ses privilèges économiques, source abusive de gros profits, qui ne suffisaient pourtant pas pour la mettre à l'abri des crises. Tant que l'industrie était restée disséminée en petits ateliers ruraux, ce régime n'avait guère suscité d'opposition. Mais quand, à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, elle passa au régime du grand atelier urbain, les choses changèrent de face. L'agglomération des ouvriers dans les villes renchérit pour eux le prix de la vie; l'exagération des tarifs établis à l'entrée des denrées agricoles maintint la cherté; il fallut mettre les salaires en harmonie avec ces besoins artificiellement exagérés. De là une augmentation notable des prix de revient de l'industrie (2). Celle-ci ne tarda guère à s'en plaindre et à réclamer l'abaissement ou même la suppression des droits sur la viande et le pain. Elle insista surtout, quand elle se vit exposée directement aux difficultés de la concurrence par les réformes de Peel. De là cette formidable agitation suscitée à partir de 1838 par les Cobden, les Bright, les Thompson et quelques autres contre les « lois céréales ». Elle aboutit, en 1846, à la fameuse réforme qui enleva à la grande propriété foncière les privilèges séculaires dont elle jouissait, et porta le premier coup à son influence politique presque exclusive (3).

(1) 94 % du produit des douanes.

(2) On cite notamment celle de 1819.

(3) Toynbee, *The industrial Revolution*, p. 101.

Ce fut pour l'agriculture britannique une épreuve assez rude ; mais, grâce aux progrès réalisés antérieurement pour répondre aux demandes des marchés urbains subitement agrandis (1), grâce surtout à la forte organisation et à la puissance financière de la classe rurale, la crise ne fut que passagère. Il ne fallut rien moins que des circonstances aussi exceptionnelles pour prévenir la ruine de la propriété et du fermage, livrés du jour au lendemain à tous les hasards de la concurrence continentale.

Depuis 1846, la réforme s'est encore étendue et complétée. L'ancien tarif a complètement disparu, faisant place à un régime douanier extrêmement simple, dont sont exclus tous les articles de consommation courante et obligée. Seuls, quelques produits que l'on peut appeler de luxe, parce que leur importation n'est pas indispensable (2), sont restés imposés d'une taxe fiscale qui n'a en rien le caractère protecteur. C'est un impôt de consommation et rien de plus.

Il est bien remarquable que l'évolution économique de nos voisins d'outre-Manche n'a point été, comme ailleurs, le résultat de l'initiative propre et exclusive des pouvoirs publics. Ce fut seulement la suite administrative d'une autre évolution, capitale celle-là, qui, dans l'espace d'un siècle environ, avait transformé de fond en comble la société anglaise. Ainsi, et la chose est beaucoup plus naturelle à tous égards, la transformation graduelle des intérêts privés avait préparé et amené, dans le cas qui nous occupe, la modification de la politique du pouvoir central. C'est là un fait caractéristique ; il répond bien à l'ensemble de la situation que nous venons d'exposer. Dans ce pays, où la vie privée est si fortement organisée, les intérêts s'affirment d'abord avec énergie et précision ; les pouvoirs publics s'attachent alors à les favoriser par les moyens spéciaux dont ils disposent. Leur responsabilité en est atténuée, et, en même temps, ils sont

(1) Boutmy, *op. cit.*, p. 305. Les progrès réalisés au point de vue de l'amélioration du bétail par le célèbre Bakewell et ses émules datent de la fin du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième.

(2) Le tabac, le thé, le café, la chicorée, les vins, les spiritueux, les fruits frais, donnant ensemble environ 500 millions de francs au Trésor anglais.

certains d'agir dans le sens le plus propre à satisfaire l'opinion. Cette manière de faire est bien préférable à celle de certains gouvernements, qui prennent en toutes choses une initiative prématurée, et s'exposent par là aux erreurs les plus graves pour le public, les plus compromettantes pour leur propre prestige.

La situation qui a conduit l'Angleterre au libre-échange est donc à la fois simple et claire : l'immense développement de la production industrielle a nécessité l'ouverture de débouchés nouveaux, car cette production dépassait de beaucoup la capacité d'absorption du marché intérieur. Or, quand on produit, c'est pour vendre, et quand on manque de clients près de soi, il faut bien les aller chercher au loin. C'est précisément là ce que font les Anglais, et nous allons voir comment ils s'y sont pris pour étendre leur clientèle en proportion des progrès de leur fabrication.

V.

L'Angleterre éprouve à un tel degré, et depuis fort longtemps déjà, le besoin de débouchés extérieurs, qu'il lui est arrivé à plusieurs reprises de subordonner des intérêts politiques importants à cette nécessité économique. Ainsi, dès 1713, nous la voyons abandonner ses alliés et signer avec la France une paix qui lui rapporte surtout des avantages commerciaux. Dans la suite, et pendant presque tout le cours du dix-huitième siècle, elle fut en conflit avec l'Espagne et avec la France à la suite de difficultés survenues au sujet de leur rivalité coloniale. L'Angleterre voulait que l'on ouvrît à ses produits les pays de l'Amérique du Sud, alors aux mains des Espagnols. Elle entendait aussi se réserver le riche marché de l'Inde. Plus tard, en 1803, elle n'hésita guère à rallumer une guerre pénible, plutôt que de laisser fermer l'occident de l'Europe à son commerce. Enfin, elle s'est fait ouvrir par la force l'accès des principaux ports de la Chine et du Japon.

Cette politique, suivie sans relâche et sans faiblesse depuis

plus de deux siècles, a valu aux Anglais des avantages immenses. Elle leur a permis surtout de constituer un marché colonial de 250 à 300 millions d'hommes, grâce auquel la production des principales industries britanniques a pu prendre le développement que l'on sait.

Mais, si la force est à l'occasion un moyen commode pour s'imposer quelque part comme fournisseur, on ne peut cependant l'employer toujours et partout. L'Angleterre a eu recours aussi, dans bien des cas, à la négociation pacifique, aux *traités de commerce*. Elle en a signé beaucoup, notamment avec le Portugal (traité de Methuen de 1703), et avec la France (traités de 1786 et de 1860), nous ne citons que les plus célèbres, ceux qui ont donné les résultats les plus apparents. Voyons quelle en était la portée.

En fait, en négociant ces traités de commerce, l'Angleterre demandait que les pays avec lesquels elle entrait en rapport admissent ses produits à traverser leurs frontières, moyennant un faible droit de douane. Ainsi, Methuen obtint du Portugal, au début du siècle dernier, que les draps anglais, jusque-là prohibés, pourraient entrer dans le royaume en acquittant une taxe égale à 15 % de leur valeur. Nous savons qu'à cette époque les lainages étaient le principal article d'exportation de l'Angleterre. Le traité d'Éden, de 1786, ouvrait la France à presque tous les produits anglais, en réduisant le tarif à 10, 15 ou 20 % *ad valorem*, et en supprimant les prohibitions. Celui de 1860 fixait les droits entre 15 et 30 % avec réduction prévue pour les années suivantes.

Évidemment ces accords étaient fort avantageux pour l'Angleterre, d'abord en faisant disparaître les prohibitions absolues, qui réduisaient le commerce britannique au dangereux et immoral expédient de la contrebande (1). Ensuite, outillés comme ils l'étaient, supérieurs par tant de côtés à la plupart de leurs concurrents, les industriels britanniques pouvaient lutter avec facilité contre la production étrangère, même en payant

(1) Les Anglais étaient devenus les plus hardis contrebandiers du monde. Ils tenaient souvent en échec les marines de guerre, même celle de leur propre pays.

des droits de 10 à 30 %. Il ne faut pas oublier du reste que les droits inscrits sur le papier sont loin de représenter le véritable taux de perception. L'imperfection des moyens de contrôle de la douane facilite la pratique des fausses déclarations de valeur, si bien que l'impôt perçu ne représente réellement qu'une portion du tarif : les deux tiers, la moitié, parfois le tiers. Dans ces conditions la lutte était aisée, et les traités équivalaient bien, pour les Anglais, à l'ouverture de débouchés nouveaux.

Mais, en concluant des traités de commerce avec l'Angleterre, les États intéressés n'avaient pas pour but unique de lui procurer des avantages à leurs dépens. Ils prétendaient sans doute obtenir d'elle, à leur profit, des concessions correspondantes. Que pouvait-elle donc leur offrir?

L'Angleterre accordait réciproquement à ses co-contractants l'ouverture de son propre marché, pour tout ou partie de leurs produits. La concession est-elle donc équivalente? Nullement, et la raison de la différence est simple. Lorsqu'il s'agit d'articles que l'Angleterre ne produit pas, comme c'est le cas pour un certain nombre de produits des pays méridionaux, elle a tout intérêt à les appeler chez elle, soit pour les consommer à bon compte, soit pour les entreposer et les revendre. Tels sont les vins, cafés, cacaos, thés, épices, et en général les matières premières, comme la laine, le coton, le jute, les minerais, etc. En ce qui concerne les denrées alimentaires, leur consommation est telle dans ce pays de grandes villes que la production locale ne parvient pas à y suffire, malgré sa force et sa perfection. Les Anglais sont, par suite, obligés d'acheter au dehors du blé, des farines, de la viande, du beurre, du fromage, des œufs, des volailles, des conserves, etc. Taxer ces articles, ce serait préparer le renchérissement du prix de la vie, hausser le taux de la main-d'œuvre, et compromettre la situation de l'industrie. Celle-ci est aujourd'hui trop nettement prépondérante pour l'admettre.

Quant aux produits de l'industrie, il en est peu qui puissent prétendre à entrer dans la consommation anglaise en concurrence avec leurs similaires d'origine locale. Certaines fabrications ont bien réussi à s'imposer en quelque sorte au marché britan-

nique, mais il faut voir dans quelles conditions. L'industrie du sucre raffiné, par exemple, n'existe plus guère en Angleterre, la concurrence continentale a réussi à la tuer, voici à quel prix. Les gouvernements de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, de Belgique ont consenti à payer, sous diverses formes, aux exportateurs de sucre indigène, des primes élevées, leur permettant de vendre à très bon marché au dehors le produit exporté. De cette façon, le consommateur anglais peut acheter à très bas prix le sucre que les habitants des pays indiqués paient le double et au delà (1).

Voici maintenant un exemple en sens contraire : certains pays accordent à leur marine des primes à la navigation, afin d'encourager le commerce de mer. Les armateurs vont alors acheter des navires en Angleterre, au grand profit des constructeurs de ce pays. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le contribuable qui paie malgré lui les frais occasionnés par cette intervention directe de l'État.

On peut donc dire, en somme, que, sauf en des occasions exceptionnelles, l'ouverture du marché anglais aux produits fabriqués étrangers est médiocrement dangereuse pour l'industrie nationale. Il est bien difficile déjà de rivaliser avec nos voisins sur les marchés étrangers (2), à plus forte raison sont-ils garantis chez eux contre la production de leurs concurrents. Ils peuvent donc, sans beaucoup de crainte, leur offrir une liberté d'échanges réciproques qui leur coûte peu, et leur ouvre à eux-mêmes de nouveaux champs d'entreprise.

On pourrait peut-être répondre à ce qui précède par un argument spécieux, en objectant que l'Angleterre achète au dehors une quantité considérable d'articles naturels ou fabriqués. Nous avons déjà montré d'ailleurs quelles quantités énormes de laines, de coton, de minerais, de fer brut elle intro-

(1) L'Angleterre a fait les plus grands efforts pour arriver à une entente internationale dans le but d'obtenir la suppression des primes sucrières (sugar bounties).

(2) De 1885 à 1891, sur treize commandes de matériel de chemins de fer mises en adjudication en Égypte, les Anglais en ont obtenu dix, les Belges trois. Les soumissionnaires appartenant aux autres pays ont toujours établi des prix bien supérieurs. (*Board of Trade journal*, février 1892.)

duit chez elle annuellement. Nous aurions pu citer encore le lin, le chanvre, le jute, les chiffons, l'alfa, le bois, etc. Mais ce sont là autant de matières premières nécessaires à l'alimentation de sa colossale industrie, et dont une très grosse partie reprend ensuite le chemin de l'étranger sous la forme d'objets manufacturés, laissant dans le pays un profit considérable. Une autre portion des principaux articles de cette nature est simplement entreposée dans les docks anglais, pour être vendue ensuite aux fabricants du dehors. L'Angleterre est devenue de la sorte le grand marché d'approvisionnement pour l'Europe des principales matières premières. Voici à ce sujet quelques chiffres intéressants :

EXPORTATION DE :		COTON BRUT.	LAINE BRUTE.	JUTE.	CAFÉ.	THÉ.
1840	Kilos	17.000.000	450.000	»	5.600.000	1.035.000
1849	—	44.000.000	5.500.000	»	15.600.000	2.180.000
1870	—	108.000.000	41.500.000	21.000.000	66.000.000	13.500.000
1888	—	124.000.000	154.000.000	103.000.000	41.565.000	17.500.000

Quant aux articles manufacturés, l'Angleterre en importe en effet une grande quantité, dont elle consomme seulement une partie. Le reste est encore destiné à la réexportation, et contribue à alimenter l'immense commerce de ce pays si prodigieusement actif. C'est ainsi qu'en 1889 l'Angleterre a réexporté notamment 27 millions de yards de tissus étrangers, près de 19 millions de kilos de cuirs, 40 millions de kilos de métaux ouvrés, 4 millions de kilos d'huile de palme, 1.900.000 kilos d'huile d'olive, 154 millions de kilos de riz décortiqué, 26 millions de pièces de fourrures et peaux de chèvre, 1.800.000 gallons de spiritueux, 55 millions de kilos de sucre, plus de 3 millions de kilos de tabac, 1.335.000 gallons de vins. Tout cela représente de grosses sommes et de larges bénéfices. Voici du reste les chiffres fournis par la douane comme représentant la valeur des produits étrangers et coloniaux réexportés. Nous les donnons à titre d'indication approximative :

1855	Francs	525.000.000
1869	—	1.135.000.000
1880	—	1.575.000.000
1889	—	1.665.000.000

En définitive, ce que l'Angleterre retient surtout pour sa consommation intérieure, ce sont les denrées alimentaires, les spiritueux, les vins, le thé, le café, qu'elle ne produit qu'en quantité insuffisante ou pas du tout. Elle garde en outre des marchandises de luxe, appelées par la mode. Mais le gros des articles courants est revendu au dehors, et se confond avec l'immense mouvement commercial que la marine britannique convoie vers tous les points du globe, non sans bénéfices, car ce métier d'intermédiaire rapporte beaucoup, quand on sait le bien conduire, et quand on a, comme les Anglais, des comptoirs de vente partout où il se rencontre un groupe humain capable d'acheter.

En définitive, le régime du libre-échange appliqué d'une façon plus ou moins complète a produit ce double résultat : 1° de fournir à la fabrication britannique un large champ d'extension au dehors et par suite de surexciter son industrie ; 2° d'augmenter sa puissance commerciale en en faisant l'entrepôt central du monde entier. On conçoit après cela que les Anglais soient des partisans convaincus de la liberté commerciale ; ils sont outillés pour pratiquer le libre-échange, et ils en profitent largement. Mais les pays avec lesquels ils contractent ne sont pas tous dans le même cas. Pour beaucoup d'entre eux, le libre-échange a eu pour effet de troubler leur situation, en compromettant certaines branches de leur industrie, trop faibles pour résister à une telle concurrence. De là, cette réaction très vive et très étendue à laquelle nous assistons depuis plusieurs années. Il est intéressant d'en examiner le sens et la portée.

VI.

Cette réaction, qui pousse la plupart des peuples vers la protection, présente un caractère fort grave, en ce sens qu'elle menace de fermer successivement tous les principaux débouchés du commerce anglais. Cette fermeture ne saurait d'ailleurs être absolue, car l'industrie britannique a su se créer des spécialités que personne ne peut fournir à sa place, et dont il est malaisé de se

passer; nous citerons à titre d'exemples les filés fins de lin et de coton, le papier d'alfa, les toiles fines de lin, etc. Cependant les mesures douanières prises par presque tous les pays d'Europe ne sont certes pas pour favoriser les intérêts anglais. Ainsi, l'Allemagne est revenue au système protecteur en 1879; le tarif élevé adopté à cette époque fut encore aggravé en 1881, 1884, 1885 et en 1887. L'Autriche, très libre-échangiste de 1860 à 1877, a revisé partiellement ses droits de douane en 1877, et, en 1882, elle a établi un tarif frappant 357 articles au lieu de 68 et surtaxant beaucoup de ces articles dans la proportion de 50 % ; en 1887 cette surcharge a été portée à 100, 150 et 200 % sur les produits agricoles, à 100 et 150 % sur les produits industriels. La Suisse, qui de 1851 à 1884 s'était contentée d'un tarif purement fiscal, éleva d'abord à cette dernière date, et, en 1887, elle a voté des droits nettement protecteurs. En Russie, on aggrave les taxes presque chaque année depuis 1882, et une loi de 1891 a mis en vigueur un tarif prohibitif. L'Espagne a fait de même depuis 1870, tant dans un but fiscal que pour soutenir sa production. En 1891 encore, elle a surchargé des taxes déjà lourdes. L'Italie, libre-échangiste de 1863 à 1878, est devenue protectionniste depuis; en 1878, en 1887, en 1890, elle a remanié ses droits qui dépassent souvent 50 % de la valeur des produits importés. Enfin la France, après de longues tergiversations, vient d'entrer à son tour dans la même voie en 1892. Déjà elle avait, par des lois spéciales, protégé les principaux produits agricoles depuis 1885.

L'augmentation des tarifs douaniers a coïncidé en outre avec une extension notable de l'industrie manufacturière dans tous les pays d'Europe (1). Le travail du fer, de la laine, du coton, de la soie, du jute, s'y est développé pour diverses raisons, au point de réduire dans une mesure sensible, la protection aidant, la

(1) Le progrès est très marqué surtout pour l'Allemagne (ouvrages en métaux, filature et tissage, ameublement, etc.); la Russie (métallurgie, tissus de coton et de soie, etc.); l'Autriche (industries textiles); l'Italie (métallurgie, industries textiles). On a calculé approximativement que l'Europe, moins l'Angleterre, mettait en œuvre chaque année 450 millions de kilos de coton brut en 1876-77, et 770 millions en 1889-90.

demande des produits britanniques. Les statistiques de la douane anglaise, prises pour ce que valent de tels chiffres, c'est-à-dire comme indication approximative, semblent bien confirmer le fait que nous venons d'indiquer. En effet, de 1862 à 1872, l'exportation est en progrès régulier. Elle atteint en cette dernière année le chiffre maximum de 256 millions de L. (6 milliards 400 millions de francs), dont 195 millions de L. (4 milliards 900 millions de francs) pour les pays étrangers, le surplus pour les possessions britanniques. Dans les années suivantes, ces chiffres s'abaissent brusquement à la suite de la lourde crise de 1873 :

		ÉTRANGER.		COLONIES.		TOTAL.
1873	liv. st.	188.000.000	liv. st.	66.000.000	liv. st.	254.000.000
1875	—	152.000.000	—	71.000.000	—	223.000.000
1778	—	126.000.000	—	66.000.000	—	192.000.000

De 1879 à 1883 les chiffres se relèvent un peu sans retrouver leur ancien niveau :

1879	liv. st.	130.000.000	liv. st.	61.000.000	liv. st.	191.000.000
1883	—	156.000.000	—	83.000.000	—	239.000.000

Ce fait provient de la reprise naturelle des affaires qui a suivi la crise de 1873, mais la hausse n'a pas persisté longtemps. A partir de 1882 les effets du système protectionniste se font sentir, et en 1884 la baisse reparaît :

		ÉTRANGER.		COLONIES.		TOTAL.
1884	liv. st.	152.000.000	liv. st.	80.000.000	liv. st.	233.000.000
1886	—	136.000.000	—	75.000.000	—	212.000.000

Enfin, depuis 1887, il y a de nouveaux progrès; l'année 1889 surtout accuse un chiffre d'affaires voisin du maximum de 1872 :

1889	liv. st.	165.000.000	liv. st.	82.000.000	liv. st.	248.000.000

Cette augmentation peut résulter de trois causes différentes : 1° l'augmentation marquée des échanges avec les colonies; 2° la reprise générale des affaires, ralenties pendant les années précédentes; 3° l'accumulation des expéditions vers les pays qui annonçaient les prochains relèvements de tarifs.

Il est remarquable en outre que les chiffres des exportations

coloniales ne suivent pas une marche parallèle à celle des chiffres du commerce avec les pays étrangers. Les deux termes ne sont pas complètement indépendants l'un de l'autre; car, d'une part, les grandes crises commerciales les affectent tous les deux, et, d'autre part, nous allons voir que les principales colonies anglaises ont développé, elles aussi, leur activité industrielle. Mais évidemment une cause spéciale a pesé sur les échanges avec les pays étrangers. Ainsi, l'année 1882, qui a vu le maximum des exportations coloniales (85 millions L.), n'est pas du tout dans le même cas pour le commerce avec l'étranger (154 millions L.). Du reste, nous allons voir le fait se vérifier autrement. Voici le chiffre des exportations pour les principaux pays d'Europe à diverses époques :

	1869	1875	1880	1885	1889
	mlns. st.	mlns. st.	mlns. st.	mlns. st.	mlns. st.
Russie......	5.4	8	7.9	4.2	4.2
Autriche ...	1.3	0.9	0.6	0.8	1
Allemagne..	22.8	23.3	16.9	16.4	18.3
Hollande....	10.7	13.1	9.2	8.8	9.7
Belgique....	4	5.8	5.8	7.8	7.1
France......	11.5	15.5	15.6	14.9	14.5
Portugal....	1.8	2.7	2.2	1.9	2.7
Espagne....	3.4	7.1	6.2	5.8	8.1
Italie.......	6.1	6.7	5.4	6.6	7.1
Turquie....	6.9	5.9	6.7	6.1	6.1

Ce tableau montre assez clairement la dépression du mouvement commercial vers la plupart des pays cités, entre 1869 et 1889, et accuse pour presque tous et pour cette dernière année la reprise dont nous avons déjà parlé. Il indique donc bien l'intérêt qui pousse les Anglais à réclamer la liberté des échanges et à proposer des traités de commerce, car si l'année 1889 a été fructueuse pour eux, ils n'ont cependant pas retrouvé, tant s'en faut, leur ancien chiffre d'affaires avec les grands États européens.

Les colonies anglaises elles-mêmes ont suivi plus ou moins une politique analogue à celle des États d'Europe, et développé une industrie concurrente de celle de la métropole. On sait que la plupart d'entre elles sont munies d'un gouvernement local autonome qui leur permet de s'organiser au mieux de leurs inté-

rêts, même lorsque ceux-ci sont contraires aux vues propres du Royaume-Uni. Elles en ont profité pour établir des douanes destinées surtout d'abord à alimenter leur budget, devenues depuis, dans plus d'un cas, un instrument de protection aussi bien contre les produits anglais, que contre les fabrications étrangères. Ainsi l'Inde, qui n'est pas cependant une colonie à parlement, a taxé pendant plusieurs années les cotonnades de Manchester, dans le but très précis d'encourager la fondation de manufactures dans la péninsule. Le droit n'était que de 3 1/2 % ; il suffisait cependant pour atteindre le but cherché, aussi les Anglais n'ont-ils rien épargné pour en obtenir la suppression, mesure qui a causé la ruine de plusieurs filatures et tisages nouvellement installés.

Malgré cela, le progrès industriel ne s'est pas arrêté dans ce riche pays de l'Inde, dont la population secoue, dans une certaine mesure, son apathie communautaire sous la pression énergique de ses maîtres anglo-saxons. On assure que l'Inde produira bientôt assez de charbon de terre pour se suffire à elle-même. Ses chemins de fer, commencés vers 1853, atteignaient en 1891 une longueur de 17.000 milles (27.000 kilom.). Elle travaille déjà sur une grande échelle les matières premières que son sol produit en abondance : en une seule année on a vu se créer dix-sept nouvelles filatures de coton. On peut en dire autant, à des degrés divers, du Canada et des pays australiens. Par suite, il est possible de prévoir un moment où ces diverses colonies réussiront à approvisionner leur propre marché, et même à faire à leur métropole une sérieuse concurrence sur les marchés étrangers. Du reste, le fait de cette concurrence n'est pas seulement à prévoir, il existe : l'Inde exporte en Chine et au Japon des fils et tissus de coton dans une proportion considérable. Dès 1877, elle envoyait dans ces pays 7 millions de livres (un peu plus de 3 millions de kilos) de ces articles ; en 1887 les sorties allaient à 113 millions de livres (51 millions de kilos); en même temps la vente des articles métropolitains baissait dans une proportion équivalente. Or n'oublions pas que ces pays sont le grand, le principal débouché des cotonnades anglaises ; l'Eu-

rope ne prend en effet que 7 à 8 % de l'exportation des tissus, tandis qu'elle absorbe plus de la moitié des filés sortis des ports britanniques.

Du reste, si ces faits menacent la situation économique de la métropole considérée en elle-même, ils n'affaiblissent pas la race, car partout, dans l'Inde comme au Canada, à Bombay comme à Sidney, ce sont les Anglais qui, par un déplacement constant de leur activité, de leurs capitaux, de leurs méthodes, organisent des centres nouveaux de fabrication, sous la poussée des phénomènes et des besoins nouveaux. Par suite, il est possible que la vieille Angleterre voie un jour sa condition générale se modifier, et qu'une fois encore elle change sa maxime économique, afin de s'accommoder aux circonstances. Mais elle n'en est point encore là ; elle est toujours, et pour longtemps sans doute, en état de lutter contre cette concurrence qui s'étend et se gonfle comme une marée montante. Le progrès même des nouveaux centres anglo-saxons, combiné avec la fermeture plus ou moins stricte des grands marchés européens, l'oblige à faire des efforts plus ardents que jamais, soit pour distancer ses concurrents, soit pour obtenir l'abaissement des barrières qu'on lui oppose, c'est-à-dire pour faire triompher d'une manière aussi complète que possible le principe général du libre-échange, qui seul répond à l'étendue de sa production.

Voilà donc, bien déterminé, bien précis, le type du pays libre-échangiste. Il l'est, non par l'effet d'une théorie sentimentale vaine et creuse, d'un système artificiel combiné à priori, mais bien par l'action puissante et logique d'une longue suite de circonstances naturelles, qui poussent la production britannique à la plus large extension possible. La politique économique de l'Angleterre lui a réussi et reste immuable parce qu'elle est guidée par des faits précis, par des besoins qui s'imposent incontestablement. Prendre l'Angleterre comme modèle sans avoir ses ressources naturelles, son organisation sociale supérieurement conçue pour l'action, son avance économique et technique, et vouloir rivaliser avec elle, c'est marcher au com-

bat avec des armes inégales, c'est s'exposer à une concurrence impossible à soutenir. Il est du reste des pays qui, sans avoir cette prétention, se rendent compte de leur immense infériorité au point de vue industriel, et demandent leurs ressources principales à d'autres branches de la production. Ceux-ci n'ont pas les mêmes raisons pour craindre le libre-échange, ils peuvent le pratiquer sans danger, voire même avec profit, et constituent la seconde variété du type libre-échangiste. Nous l'étudierons dans un prochain article.

Léon Poinsard.

(*A suivre.*)

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

X.

L'ANCIENNE RACE ÉGYPTIENNE DANS LES TEMPS MODERNES (1).

En tombant sous le joug des Romains, l'Égypte se trouva rayée du nombre des nations. La vieille société qui, depuis les premiers âges du monde, avait créé sur les bords du Nil la civilisation originale que nous avons étudiée, fut détruite alors et abolie, par la disparition de l'un de ses éléments constitutifs. Une fois le trône pharaonique renversé sans espoir de relèvement, la mission du *grand patron universel* nécessaire à l'existence de cette société, ne pouvait plus être remplie.

Je ne veux pas parler ici de la charge exercée par le roi d'Égypte comme ingénieur et chef unique des travaux du Nil; cet

(1) Voir les précédents articles, t. IX, p. 212, 549; t. X, p. 160, 338; t. XI, p. 80, 352; t. XII, p. 69, 225; t. XIII, p. 57.

Sources : Diodore de Sicile, *Histoire universelle;* traduction de l'abbé Terrasson. — Hérodote, *Histoires.* — Champollion-Figeac, *Égypte Ancienne* (Paris, Firmin-Didot, 1876). — E. Revillout, *Revue égyptologique*, 1881 (Paris, Ernest Leroux). — E. Amelineau, *Voyage d'un moine égyptien dans le Désert* (Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, sixième année). — Léon Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam* (Paris, Firmin-Didot, 1885). — *Le Koran,* traduction Kasimirski (Paris, Charpentier, 1844). — J. Marcel, de l'Institut d'Egypte, *Égypte depuis la conquête des Arabes* (Paris, Firmin-Didot, 1877). — E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X et XII (Paris, Hachette).

emploi trouva presque toujours un titulaire, soit sous l'Empire, soit depuis sa chute jusqu'à nos jours. La vallée arrosée est un champ trop fertile pour être longtemps négligé par ses possesseurs. Mais l'autre partie de la mission pharaonique, la partie vraiment *sociale*, et non *technique* a toujours été abandonnée depuis que l'Égypte a perdu son autonomie nationale. Le lecteur, qui connaît le jeu de ses antiques institutions, verra facilement où s'est brisé le lien de la société égyptienne : au lieu du « Roi bienfaisant et nourricier » qui rassemblait les récoltes dues à la juste inondation, pour les reverser ensuite sur la population des villes royales, sur celle des temples et des nécropoles, sur les villages des cultivateurs, et subvenir à tous les besoins, la race égyptienne avait à sa tête un collecteur âpre et fiscal, exportant « les grains du Midi et du Nord », sans rien importer en retour, et abandonnant la population imprévoyante aux entreprises de négociants et d'usuriers venus de tous les coins du monde.

Ainsi la forme sociale et la civilisation propres à l'antique Égypte ont disparu, faisant place, sur le même territoire, à des formes nouvelles et successives dont l'examen approfondi se trouverait en dehors de notre cadre.

Cependant, sur les trois éléments sociaux qui ont constitué l'Égypte ancienne : le *Pharaon* ou le groupe Pharaonique, les *Confréries religieuses*, et les *Cultivateurs*, le premier a seul disparu dès l'époque de la conquête romaine ; les deux autres ont longtemps survécu ou subsistent encore, plus ou moins modifiés par les événements dont la vallée du Nil a été le théâtre. Notre étude ne serait pas complète si nous ne nous efforcions de retrouver ces débris d'un corps jadis si puissant, de jalonner les empreintes qu'une formation si ancienne, si longue, si particulière, a laissées, sans nul doute, à travers l'histoire de la région qui fut soumise à son influence.

Nous allons donc rechercher ce que sont devenues, depuis le temps du Bas-Empire et jusqu'à nos jours, les anciennes *Confréries des Déserts*, dont le rôle fut si marqué dans la société de l'Égypte ancienne, et les *Cultivateurs corréables* voués aux travaux du Nil.

I. — LES CONFRÉRIES RELIGIEUSES.

Un fait d'une très haute importance, à ne le considérer même qu'au point de vue historique, se produisit en Égypte peu de temps après la conquête romaine : ce fut la prédication du Christianisme. Saint Marc l'Évangéliste, disciple de saint Pierre, fut envoyé en l'an 60 à Alexandrie ; et sous le règne de Domitien (81 à 96) la foi chrétienne se répandit dans tout le pays.

Quoique le siège apostolique et le véritable centre du Christianisme aient été, dès les premiers temps, transférés à Rome ; quoique la Palestine, berceau de la foi chrétienne, fût aux mains des Juifs, ses implacables ennemis, bien plus disposés à discréditer et à écraser, s'il leur eût été possible, les disciples de Jésus-Christ, qu'à laisser s'étendre leur propagande, il est à remarquer combien la Religion rencontra moins d'obstacles à son expansion dans les contrées peuplées par les races venues des Déserts que dans les parties du monde romain occupées par d'autres races. Tandis que la Grèce, l'Italie, les Gaules, ne comptaient encore que des rudiments de chrétienté dans leurs grandes villes, et que les campagnes y vivaient plongées dans l'idolâtrie, des églises florissantes se fondaient dans tous les centres de population en Syrie, dans le Sud de l'Asie Mineure, dans les oasis syro-arabes et dans toute la région égyptienne. L'Orient fut, sous ce rapport, en avance d'un siècle au moins sur l'Occident.

Les races occidentales ou européennes, formées ou profondément modifiées par l'habitation en *sols variés*, par exemple les Pélasges, ont vu, dès les temps les plus reculés, leurs communautés familiales se réduire en nombre, et aussi en importance comme facteurs sociaux. Or, rien ne peut, pour la conservation de l'esprit de tradition et des traditions elles-mêmes, remplacer les communautés étendues quant au nombre de leurs membres, et persistantes, quant à la durée. Les principes de religion et de morale, qui avaient servi de règle aux premiers ancêtres de l'humanité, ne pouvaient se transmettre intacts à toutes ces petites sociétés

morcelées par des travaux et des conditions d'existence différents : le cours de la tradition fut chez elles troublé et corrompu. *L'appropriation du pécule et de la terre*, qui devint pour ainsi dire la base de la société chez les nations pélasgiques, poussa ces nations dans une voie où la valeur de l'individu révélée par le travail, l'intelligence et la force guerrière, entre en ligne de compte à côté de la hiérarchie basée sur les liens du sang : le culte des héros, le polythéisme anthropomorphique se greffa naturellement sur les traditions voilées et rompues de la religion primitive.

Au contraire, chez les races orientales issues des Déserts, la nécessité de la vie patriarcale conserva toute l'autorité aux vieillards, aux représentants de l'esprit traditionnel, gardiens vénérés des coutumes et des croyances transmises par les ancêtres. Les communautés essaimantes, conduites elles-mêmes par des anciens, emportaient avec elles dans des pays nouveaux le précieux dépôt de la sagesse antique ; elles le conservaient pieusement, autant qu'il leur était possible, à l'abri de toute altération. Par le fait même de la nécessité imposée par le Lieu, là où les familles furent obligées de se restreindre en nombre, comme dans la région des sables, l'existence des Confréries religieuses s'imposa inévitablement pour l'exercice de l'art nourricier : nous l'avons montré en ce qui concerne la race des Pasteurs Chameliers (1). Ces Confréries furent l'organe principal de conservation de la religion primitive dans les Déserts ; elles y maintinrent, d'une manière puissante, les règles de la morale naturelle et la croyance au Dieu unique. Entendu dans ce sens le mot fameux : « Le désert est monothéïste », est l'expression d'une vérité claire et scientifiquement établie. Mais pourquoi vouloir, au contraire, déduire le « monothéisme du Désert » de considérations littéraires sur les effets de la solitude, sur l'aspect d'un horizon immense et uniforme? Cela me semble tout simplement, malgré les plus beaux effets de style, une vague et creuse imagination.

Une religion monothéiste et une morale générale incontestée

(1) V. dans la Revue, *l'Égypte ancienne*, t. IX, p. 558, 559.

règnent donc dans les Déserts, maintenues par la tradition. Ce fonds premier des croyances humaines se trouve renfermé dans le Décalogue mosaïque comme le contenu dans le contenant. La religion des Hébreux n'a point pourtant envahi les Déserts : c'est qu'en outre de la religion propre aux Déserts elle contient des prescriptions spéciales destinées à concentrer le peuple Israélite à l'écart des Gentils. La révélation mosaïque a eu pour effet d'isoler la postérité de Jacob (1).

L'Évangile, — cela est dit expressément, — n'a pas pour but de supprimer ou de détruire la loi ancienne, mais de la parfaire, et de l'étendre à tous les hommes. Le Christianisme est plus vaste que la loi de Moïse; cependant il la contient, et contient par là même la religion primitive conservée traditionnellement dans les Déserts, cette religion dont les Patriarches furent les disciples, dont Melchisédech était prêtre. Mais, de plus, l'Évangile fait tomber les barrières qui séparent les Juifs des Gentils.

Lorsque la Loi nouvelle fut prêchée, les confréries religieuses des Déserts ne purent s'empêcher de reconnaître le fonds commun de leurs doctrines qui s'y trouve renfermé, de mettre à profit le zèle charitable avec lequel les chrétiens ouvraient à tous le sens jalousement renfermé jusque-là des Écritures si réputées d'Israël. Un épisode emprunté aux Actes des Apôtres fera saisir, mieux que toutes les théories générales, l'affinité qui existait au point de vue religieux entre les chrétiens et toutes les races issues des Déserts.

C'était vers l'an 40 après Jésus-Christ. Une reine *Candace*, fille ou petite-fille de celle qui avait résisté à l'empereur Auguste, régnait alors sur l'Éthiopie, ou du moins sur cette région de la Nubie où s'était réveillée, au moment de la conquête romaine, la vieille solidarité des confrères d'Ammon (2). Candace avait, comme ministre, comme intendant de ses trésors, un eunuque ou serviteur de confiance, homme versé dans la connaissance des traditions antiques. L'Eunuque fit le même

(1) Voir l'article précédent, t. XIII, p. 78, 79.
(2) V. *Ibid.*, p. 76.

voyage qu'avait entrepris la reine de Saba du temps de Salomon : il se rendit à Jérusalem « pour adorer », dit l'Écriture : c'est-à-dire pour présenter son hommage religieux au Dieu unique dans l'un de ses temples les plus vénérés. En revenant de Palestine dans son pays, commodément assis sur un char, ainsi qu'il convenait à un riche et puissant personnage, il croisa, dans la solitude, sur le chemin de Gaza, l'apôtre Philippe qui marchait à pied. L'Éthiopien rapportait de son pèlerinage un livre précieux, une copie des versets prophétiques d'Isaïe, d'après la version grecque (1). — « Croyez-vous, lui dit Philippe, comprendre ce que vous lisez? — Comment le pourrais-je? répondit le trésorier de Candace, si quelqu'un ne veut me l'expliquer! » Personne des docteurs juifs, en effet, n'eût voulu entrer en conférence avec ce Gentil au sujet des Écritures. Philippe monta près de lui sur le char, et commençant en cet endroit le développement des Écritures, lui fit reconnaître l'avènement du Messie, cette bonne nouvelle attendue dans les Déserts en vertu des anciennes traditions qui avaient déjà conduit les Mages à Bethléem.

Au bout de peu de temps, ils rencontrèrent une fosse pleine d'eau. L'Eunuque était déjà saisi par l'accord de ses propres croyances avec le livre qu'il rapportait et avec les explications de l'Apôtre : « Voilà de l'eau, s'écria-t-il, qui m'empêchera d'être baptisé? » Après avoir obtenu de son néophyte l'affirmation précise de sa foi en Jésus-Christ, Philippe descendit avec lui du char; ils entrèrent dans l'eau, et l'Éthiopien fut baptisé (2). La conversion si prompte et si simple d'un homme versé dans les lettres, habitué à la réflexion par l'exercice du pouvoir et le poids des responsabilités, met en évidence le fonds commun traditionnel de la religion primitive, conservé dans les Déserts, et le rapprochement que la prédication, la glose ouverte des chrétiens, devait facilement opérer entre les Confréries et l'Évangile.

En Égypte, les collèges des Prêtres d'Ammon, de Phtath,

(1) *Commentaire du docteur d'Allioli*, t. IX, p. 55, note 21.
(2) Actes des Apôtres, ch. VIII, v. 26 à 39.

de Sérapis, luttant avec peine depuis longtemps contre l'invasion du paganisme gréco-romain, comprirent de suite l'avantage que leur apportait le grand mouvement des esprits suscité par le zèle apostolique. Au surplus, la situation des Confréries religieuses en Égypte avait fortement décliné depuis les premières entreprises des Ptolémées à l'encontre des temples. Elles avaient vu d'abord leur part des terres d'Égypte confisquée pour être répartie entre les colons grecs et le domaine royal, et les revenus qu'elles en tiraient remplacés par une subvention de l'État, un budget des cultes, qui les avait placées dans la dépendance étroite du pouvoir. Sous l'administration romaine, le rôle supérieur joué par l'astronomie et la science des Prêtres avait pris fin : les fonctionnaires du Préfet impérial se chargeaient entièrement de ce service, remplaçant les membres des confréries à tous les degrés de la hiérarchie, sauf au plus bas, celui des Topogrammates et Komogrammates, pour lequel le concours des ptérophores de la dernière classe était indispensable (1). Le préteur romain avait également pris la place des tribunaux traditionnels siégeant dans les temples. D'autre part, la concurrence du négoce individuel et des fabriques grecques ou juives d'Alexandrie enlevait aux Prêtres une importante ressource, et le commerce funéraire lui-même était en baisse, comme en témoignent la décadence des constructions des nécropoles à cette époque et la négligence apportée alors à l'ensevelissement et à l'embaumement des corps.

Mais en revanche, dégagés de la plupart de leurs préoccupations temporelles, remués et aiguillonnés par le voisinage des écoles philosophiques les plus diverses, les collèges de Prêtres durent s'appliquer, eux aussi, avec plus d'ardeur, au perfectionnement de leurs doctrines, les concentrer et les rendre plus nettes; en abandonnant les rites usuels et vulgaires (2) nés des préoccupations agricoles, ils durent laisser voir à tous le vieux fond monothéiste caché sous leurs mystérieuses for-

(1) V. l'article précédent, t. XIII, p. 60.

(2) Au temps d'Hadrien, l'apparition d'un nouvel Apis suscita des querelles entre les prêtres : *on ne savait où le placer.* (Champollion-Figeac, p. 170.)

mules, et révélé déjà par les plus antiques monuments (1). - La prédication chrétienne fut considérée par les prêtres égyptiens comme un renfort inespéré, comme une aide puissante dans leur lutte contre le paganisme gréco-romain. Une alliance tacite, une communauté d'efforts peut-être inconsciente, mais réelle, s'établit entre les temples de Sérapis et l'Église chrétienne.

Parmi les païens et les sceptiques, les esprits clairvoyants ont été frappés de cette bonne intelligence inavouée, qui reliait dans la pratique les disciples de l'Évangile aux demeurants des antiques confréries d'Ammon. Voyageant en Égypte, l'empereur Hadrien s'arrêta longtemps à Alexandrie, centre des continuels tumultes politiques, des écoles de philosophie et des arts. Il écrit de cette ville à son ami le consul Servianus : « J'ai bien étudié cette Égypte que vous m'aviez vantée, je l'ai trouvée légère, inconstante, empressée à toute espèce de bruit. *Ceux qui adorent Sérapis sont chrétiens;* ceux qui se disent les évêques du Christ sont aussi des dévôts de Sérapis. Il n'y a pas de chef de synagogue juive, de prêtre de chrétiens, de devin, d'aruspice (2), de baigneur, qui n'adore Sérapis. On croit même que, lorsque le patriarche vient en Égypte, il adore Sérapis, d'autres disent le Christ... *Ils ont tous le même Dieu*, les chrétiens, les Juifs et les autres peuples d'Égypte » (3).

Telle était l'appréciation d'un esprit délicat et distingué, d'un philosophe épicurien, sur les rapports existant à cette époque entre les hôtes du Sérapéum et les chrétiens. Tout en se jouant dans la gaie familiarité d'une lettre intime, Hadrien déclare avoir bien étudié ce dont il parle; et en effet, il a saisi le trait dominant de la situation : les Juifs et les Égyptiens, — races sorties des Déserts, — reconnaissent avec les chrétiens le Dieu unique, dont les traditions corrompues et divergentes des races Pélasgiques n'ont pu conserver la notion.

Si les Israélites, enfermés dans leur loi de crainte et de sé-

(1) V. dans la Revue, *l'Égypte ancienne*, t. XI, p. 101.
(2) V. Diodore de Sicile, l. I, sect. 2, XXIV.
(3) Champollion-Figeac, p. 471.

paration, demeuraient repliés sur eux-mêmes, il n'en était pas ainsi des chrétiens, Gentils pour la plupart et animés du plus ardent désir de convertir leurs frères. La supériorité de la morale évangélique, sur les préceptes de Phta-Hotep, la synthèse si belle et si complète des dognes chrétiens, la force probante des arguments *traditionnels* invoqués comme motifs de créance, déterminèrent promptement un grand nombre de véritables Égyptiens à faire un pas décisif. La conversion générale avança plus vite que partout ailleurs dans la vallée du Nil, spécialement dans la haute Égypte où le paganisme avait fort peu pénétré. Le culte d'Isis reflua vers l'Éthiopie, conservant comme poste frontière les temples d'Ombos et de Philœ, auprès de la première cataracte. A partir de Nerva et Trajan, on ne rencontre plus guère les inscriptions et les restaurations des empereurs que dans ces temples placés à l'extrémité de la vallée, auxquels demeurèrent attachés quelques prêtres. Bientôt ces prêtres eurent pour seule ressource les pauvres cadeaux envoyés par de petits rois nubiens. Ainsi, sous Théodose, Terermen, roi de Nubie, envoie dix talents et des charges d'orge « pour les prophètes, les prêtres et les enfants des prêtresses d'Égypte et les femmes des prêtres ». Grâce à cette libéralité et à celles de Liter, fille d'un général éthiopien, on fit ce jour-là une grande fête et un banquet inaccoutumé, dans le temple presque désert et dans le chétif bourg de Philœ (1).

Pendant ce temps et surtout à partir du règne de Dèce le persécuteur (250 après J.-C.) (2), l'Égypte, et en particulier la Thébaïde, voyaient leurs nécropoles se remplir de moines chrétiens, vivant, comme leurs anciens habitants, de fabrications diverses, entre autres de celle des corbeilles et des nattes (3). Mais si la religion avait changé dans les villes des morts, la forme sociale ancienne y avait persisté. Les immenses monas-

(1) V. E. Revillout, *Revue égyptologique,* 1887, p. 57 et suiv.

(2) Champollion-Figeac, p. 473.

(3) V. Amelineau pour le travail manuel des moines, *Voyage d'un moine égyptien dans le Désert*, p. 6 et 7.

tères, les moines gyrovagues et les solitaires étaient reliés entre eux dans une vaste association religieuse, comme autrefois les collèges Ammoniens, comme aujourd'hui les *Khouans* des Déserts. De temps à autre la Thébaïde monacale, formée en « corporations puissantes » sous la main des évêques (1), se levait tout entière et se portait contre les païens et les Juifs de la basse Égypte; comme autrefois le petit peuple des nécropoles s'était levé contre les Assyriens à la voix du prêtre Sethos (2); comme l'Éthiopie s'était portée à la délivrance de l'Égypte sous la conduite d'Ahmès (3) ou de Pianki-Meïamoun (4). A partir de Théodose, les évêques, ariens, nestoriens ou catholiques, demeurèrent investis de ce droit de justice si longtemps exercé par les prêtres d'Ammon; le nilomètre fut établi dans une église (5). Ainsi se reformait en partie, au profit de l'Église chrétienne, l'antique puissance des collèges de Prêtres égyptiens.

La voie commerciale qui avait entretenu si longtemps la richesse des caravaniers Ammoniens s'était cependant détournée, et les routes vers le monde occidental par Palmyre ou Damas avaient hérité de la splendeur de l'Éthiopie. Quand vint la chute de la grande Rome, succombant sous l'effort des Barbares, quand cette immense agglomération urbaine se fondit, le blé d'Égypte qu'elle consommait par son marché payant et par les libéralités impériales resta en grande partie disponible. Il s'écoula alors vers les oasis et les postes de commerce, gîtes d'étape des caravanes de l'Orient. La population de ces divers centres s'augmenta et s'enrichit comme jadis l'avaient fait les stations nubiennes aux temps pharaoniques. On vit, par là même, s'étendre et prospérer les confréries religieuses occupant les Déserts d'Arabie.

Ces confréries se trouvaient en rapport et en relations continuelles avec les négociants juifs, ainsi qu'avec les établissements chrétiens d'Égypte, coulés, nous l'avons vu, dans un

(1) Champollion-Figeac, p. 477.
(2) Voir *la Science sociale*, « l'Égypte ancienne », t. XI, p. 111.
(3) *Ibid.*, t. XI, p. 269.
(4) *Ibid.*, t. XI, p. 277.
(5) Champollion-Figeac, p. 476.

moule semblable au leur, et ramifiés au loin vers la Syrie et ses oasis, qu'occupaient de nombreux monastères.

En face de ces corporations puissantes, appuyés sur des peuples nombreux et s'inspirant toutes d'une idée religieuse, l'ancienne domination romaine, qui, pendant plusieurs siècles, avait bridé et contenu les Déserts, n'était plus représentée que par le Bas-Empire de Byzance.

Ces conjonctures se prêtaient admirablement à la réalisation d'un plan grandiose : réunir en un seul faisceau par le lien d'une foi commune toute ces confréries diverses, et pousser avec ensemble leurs innombrables adhérents à la conquête militaire et commerciale de l'univers. La base de cette foi commune était évidemment à prendre sur la tradition si soigneusement conservée chez les races formées dans les Steppes pauvres : la connaissance du Dieu unique, parfait, infini.

Un homme de génie apparut à l'heure voulue, — comme il en survient toujours un à ces heures-là, — pour donner un corps à l'idée; un *mahdi* ou Prophète, comme les confréries en fournissent à chaque moment de crise, se présenta pour tenter la revanche du Désert, et mener « les gens des Oasis », unis et fortifiés, à l'assaut du monde gréco-romain en décadence.

Ce fut naturellement du sein de la race chamelière que s'éleva le promoteur du grand mouvement arabe. Mahomet appartenait par sa naissance au groupe des chameliers Koreïchites, qui prétendait descendre d'Ismaël. Ce groupe était en possession de la très antique station de la Mecque, où, d'après leur tradition, Abraham venant d'Ur en Chaldée et traversant l'Arabie pour se rendre en Palestine, séjourna longtemps avec sa famille et ses troupeaux. La Mecque est comprise dans la région des Pasteurs chameliers : les méharis qu'on y élève en grand nombre sont excellents et de race fine. Assise « dans une vallée étroite, aride et sablonneuse », dépourvue d'arbres, entourée de coteaux dénudés, la ville sainte des musulmans ne constitue pas à proprement parler une oasis, mais bien une place de commerce, choisie à cause de la rencontre de plusieurs grandes voies que suivent obligatoirement les cara-

vanes. En ce point, la grande ligne qui vient du fond du golfe Persique et traverse le centre de l'Arabie en suivant les points d'eau, — la route par laquelle émigrait Abraham, — se bifurque pour gagner, soit le rivage de la mer Rouge (Djeddah), puis Kosséir et l'Égypte; soit Médine, Damas et la Syrie. Pour répondre aux besoins des caravanes, les confréries primitives des Déserts, créatrices de ces voies commerciales, avaient exécuté les travaux de captation et d'adduction qui fournissent encore à la Mecque l'eau douce et intarissable du puits de Zemzem. La destination commerciale de la ville se traduit encore par la manière dont elle est construite : les maisons sont élevées, les rues larges; et, « contrairement aux usages musulmans », toutes les fenêtres ouvrent sur la voie publique (1).

Mahomet, d'abord chamelier et simple membre du groupe Koreïchite, épousa la « fille aînée » de cette association (2) et devint conducteur de caravanes. Mis en rapport, au cours de ses voyages, avec les Pasteurs cavaliers sémites, les Juifs et les corporations chrétiennes d'Égypte ou de Syrie, il conçut le projet grandiose dont nous avons parlé, et reconnut les fondements nécessaires de l'union qu'il méditait. Retrouver chez les Arabes, les Israélites et les chrétiens tout ce qui pouvait cadrer avec les traditions religieuses primitives des Déserts; vénérer tous les prophètes et les personnages en honneur dans chacune des religions monothéistes (3) ; régler la morale et la société d'une manière conforme aux coutumes des pasteurs caravaniers; élaguer, au contraire, tout élément qui ne pouvait se fondre

(1) J'emprunte tous ces détails à M. Léon Roches, l'un des rares Européens qui ont pu séjourner à la Mecque. (*Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. II, p. 110 à 120).

(2) Mahomet eut de son mariage un fils mort avant lui, et dont il prit le nom (*aboul-Quassem*) pour conserver la position et les droits de fils de la fille aînée ». Son beau-père, lors du mariage de sa fille, cessa de s'appeler Abd-Allah pour prendre le surnom d'Abou-Beker ou *Père de la Fille;* il était lui-même fils de la précédente fille aînée, et c'est en cette qualité qu'il succéda au Prophète. Il est probable qu'Omar remplaça Abou-Beker en vertu de la même coutume, au détriment d'Aly, gendre de Mahomet. Puis l'ordre de succession emprunté aux Pasteurs cavaliers qui formaient la grande majorité des croyants, et inscrit au Khoran pour cette raison, prit le dessus, même dans le groupe familial des Khalifes, dont les premiers seulement portent dans l'histoire le nom de *Khalifes légitimes*.

(3) V. *Koran*, ch. II et III, etc.

dans l'ensemble, tel que l'esprit purement national chez les Juifs (1), la divinité du Christ et la mansuétude évangélique chez les chrétiens (2) : tel fut le plan de sa vaste compilation, à laquelle il donna le nom de *Koran*, ou Livre par excellence.

Par le sabre et par l'éloquence, le Prophète chercha à faire accepter sa doctrine dans le plus grand nombre possible de *Zaouïas*, et parvint à former un noyau important de fidèles. Chassé par ses parents Koreïchites, qu'entachait une tendance idolâtrique dérivée de leurs rapports avec les noirs ou mulâtres de l'Yémen, Mahomet revint chez eux en vainqueur. Il célébra leur conversion, fruit de sa victoire, par un court chapitre du Koran, le cent sixième. Je ne résiste pas au plaisir d'en citer deux versets, qui nous livrent l'idée entière, le fond de la pensée du « Père des croyants » : — « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : à l'union des Koreïchites ; *à leur union, pour envoyer des caravanes pendant l'hiver et l'été* (3). »

Pendant que le travail de fusion d'où devait sortir l'Islam s'accomplissait en Arabie, quelle était la situation de l'Égypte? Nous en sommes arrivés à l'époque des hérésies et du schisme, des disputes théologiques raffinées et violentes tout à la fois. La cour de Byzance et la classe dominante du Bas-Empire, composées de légistes civils ou fiscaux rompus à toutes les subtilités et à toutes les casuistiques, mais d'un caractère mesquin et vénal, prenaient ardemment parti pour ou contre les opinions émises par différents docteurs. La condamnation d'un livre, l'élection d'un patriarche, devenaient, suivant les cas, ou une passionnante affaire d'État, ou simplement une bonne affaire rémunératrice. Il en était de même dans le delta du Nil, occupé par les Grecs, et parmi le personnel administratif importé en Égypte. Tout ce monde adhérait promptement et chaleureusement à l'opinion religieuse qui soutenait le Pouvoir ; et le Pouvoir, mû par l'avidité ou par le caprice arbitraire, changeait souvent d'opinion.

(1) V. *Koran*, ch. IV, 184, etc.
(2) V. *ibid.*, ch. II, 110, 173, 175, etc.
(3) V. *ibid.*, ch. 106 (p. 158).

La masse des Égyptiens de race devenus chrétiens, tracassée et pressurée par l'administration byzantine, se lança un beau jour dans l'opposition, se cantonna dans la secte jacobite et y resta fermement attachée. De là, recrudescence de vexations et persécutions de toute sorte, mises en œuvres contre leurs frères par les chrétiens Melchites ou Grecs. La situation devient intolérable pour les opposants (1).

Malgré l'oppression qu'elles subissaient, les confréries Coptes ou Jacobites possédaient encore des richesses considérables, dues au travail de leurs moines et à leurs relations commerciales avec les associations religieuses de Syrie et d'Arabie. Elles crurent pouvoir échapper à la tyrannie impériale en demandant le secours des confréries musulmanes du Désert. Une forte subvention fut payée aux armées de l'Islam par Makaukas, noble Jacobite qui avait été préfet d'Égypte, et par le patriarche Benjamin. Le général du Khalife, Amrou, fut reçu à Memphis, non en ennemi, mais en libérateur (2).

Hélas! les Coptes égyptiens n'avaient fait que changer de maîtres. Un traité fut bien conclu, qui laissait à la communauté jacobite le libre exercice de sa religion et la jouissance de ses droits, moyennant une redevance modérée. Mais le déluge islamique passa sur la terre d'Égypte. Bientôt Alexandrie tomba au pouvoir des Arabes; les comptoirs grecs et juifs, ruinés, laissèrent libre carrière aux confréries commerçantes musulmanes, et la conquête de tout le nord de l'Afrique amena l'établissement de celles-ci sur toutes les routes de caravanes sillonnant les Déserts africains. Aujourd'hui, si nous voulons reconnaître les héritiers de la puissance qui appartint si longtemps aux prêtres égyptiens, il ne faut point tourner nos regards vers la pauvre Église jacobite, humiliée, misérable, courbée sous le joug des Turcs. Les Coptes sont bien les réels descendants des classes sacerdotales, au moins de la dernière, de celle des Ptérophores dont ils remplissent encore les fonctions. Mais le splendide apanage des collèges de prêtres, la juridiction générale et le patronage avantageux des

(1) J. Marcel, *Égypte*, p. 11 et 12.
(2) *Ibid.*, p. 14.

voies commerciales du Désert, a définitivement échappé à leurs mains débiles; il été recueilli par d'autres corporations plus étendues, unies entre elles par un culte créé tout exprès pour rallier les gens du Désert et des oasis et satisfaire aux nécessités sociales qu'ils subissent; ce sont elles qui reproduisent tous les grands traits des primitives Confréries des steppes pauvres. Jetons les yeux sur la vaste association des *Senoussi* (1), dont les *Khouans* innombrables, répandus de Mogador à Bassora, de Tombouctou et de la Mecque jusqu'à Tripoli, se relient à un centre commun établi près de l'antique oracle d'Ammon. C'est là que nous trouverons les véritables successeurs des collèges de prêtres égyptiens.

Tous les ans, le grand pèlerinage de la Mecque voit se reproduire un spectacle bien propre à faire mesurer la puissance des Ordres religieux musulmans et à rappeler l'origine des antiques Confréries créées, dans le principe, par les Chameliers du Grand Désert (2). Les caravanes de pèlerins arrivées d'Égypte et de Syrie, précédées chacune de leur Mahmal ou chameau orné, rejoignent, au pied du mont Aârafat, l'un des lieux saints du pèlerinage, les autres caravanes composées des Bédouins d'Arabie et des musulmans indiens. Tous les pèlerins sont revêtus du *irham*, ou vêtement sacré, composé de deux pièces de toile blanche, et tel que le portaient les prêtres d'Ammon (3). Au lieu du rendez-vous, d'immenses réservoirs reçoivent les eaux qu'amènent des aqueducs de construction immémoriale, dépendant des canalisations qui conduisent à la Mecque. Au signal donné par un coup de canon, les tentes qui couvrent la plaine sont levées, et vingt mille chameaux chargés et montés, escortés de la multitude des *Hadj*, ou voyageurs, s'échelonnent sur les talus de la colline.

Au sommet, le prédicateur de la fête apparaît. Il prêche monté sur une chamelle blanche, écouté, dans un religieux silence, par une foule de soixante mille hommes, la plupart *Khouans* des Confréries religieuses du Désert.

(1). V. Reclus, t. X, p. 516; t. XI, p. 2, 14, 37.
(2) V. pour tous les détails, *Trente-deux ans à travers l'Islam,* t. II, ch. XX.
(3) V. *Ibid.*, t. II, ch. XII, et *Hérodote,* l. II, 37, 81.

II. — LE CULTIVATEUR CORVÉABLE.

La classe des *Ropaït*, pépinière des dynasties pharaoniques, ayant disparu, et la dernière des dynasties royales, celle des Lagides, ayant succombé devant les aigles romaines, après avoir elle-même ruiné la puissance des prêtres, il ne restait plus en Égypte, comme élément national d'où pût sortir un gouvernement, que la masse du peuple agricole. Nous avons insisté plusieurs fois, au cours de cette étude, sur l'état d'infériorité sociale dans lequel le cultivateur égyptien, voué dès l'origine à l'imprévoyance, a été maintenu par les conditions mêmes de son travail, c'est-à-dire par le régime prolongé du chantier, de *la corvée*, et par l'impossibilité de se créer une propriété indépendante sur les terrains soumis à l'inondation. Or, la prévoyance et l'accession à la propriété sont justement les deux indispensables moyens qui permettent aux individus de s'élever dans la hiérarchie sociale, de former une classe dirigeante.

Il devait donc arriver, et il arriva en effet, qu'à partir de la chute des Lagides, une série de dominations étrangères vint se superposer à la masse agricole égyptienne, et remédier à son incapacité, en lui imposant le pouvoir dirigeant dont elle ne saurait se passer. L'Égypte a vécu depuis lors jusqu'à nos jours sous des « gouvernements étrangers ».

Les conditions particulières auxquelles la culture est soumise dans la vallée du Nil ont placé le fellah égyptien sous un régime spécial *vis-à-vis du Gouvernement*. Dans l'antiquité, la communauté médique, le pirate grec fixé au sol, l'habitant des cités pélasgiques, le colon romain, n'attendaient pas des pouvoirs publics la fertilisation des champs ensemencés par chaque famille; ils ne demandaient à l'État que la défense du territoire cultivé, les voies de communication utiles, les justes lois réglant les rapports des sujets entre eux; ils n'espéraient une bonne récolte que de leur travail, et des forces naturelles gouvernées par

la Providence. De même, aux temps actuels, l'émigrant isolé qui retourne le sol de la prairie américaine est indifférent, quant au résultat de son labeur, aux agitations politiques : il ne lui faut qu'un peu de pluie. Le paysan européen subit de la part de l'État les charges accablantes de l'impôt toujours plus avide et d'un militarisme épuisant : mais il ne s'en rapporte pas au Gouvernement pour fumer ses champs, pour leur procurer la rosée printanière qui fait verdir les sillons.

En Égypte, au contraire, les moyens de fertiliser la terre, de faire croître la récolte, sont entre les mains du Pouvoir public, gérant et distributeur de l'inondation. A part quelques années fort rares dans la longue série des siècles, années calamiteuses où le fleuve, réduit par une sécheresse anormale dans la région de ses sources, ne peut atteindre le niveau nécessaire, le phénomène naturel de la crue est dispensé régulièrement par la Providence. La grosse et importante affaire pour le peuple agricole d'Égypte, celle d'où dépend son pain quotidien, est d'avoir au-dessus de lui un pouvoir public soigneux de tout aménager pour profiter de l'inondation fécondante, d'entretenir l'immense canalisation dérivée du Nil, et d'opérer une équitable distribution des eaux. Lorsque le Gouvernement est capable de remplir cette tâche, le fellah peut subir quelques exactions, quelques avanies; mais il vit, et se contente de son sort. Dans le cas contraire, tout ce peuple de cultivateurs, hors d'état de faire lui-même ce qu'aurait dû faire son Gouvernement, n'a qu'à souffrir en silence et à décroître.

Pour se rendre compte des vicissitudes par lesquelles a passé le fellah égyptien, il suffit d'observer les qualités ou les défauts, en un mot la manière d'être des Gouvernements étrangers que les circonstances extérieures lui ont imposés. Jamais, jusqu'à présent, la fertile vallée du Nil n'a manqué de trouver preneur.

L'Égypte fut une des premières conquêtes des Khalifes musulmans. A peine sorti des Déserts, encore campé plutôt qu'établi en Syrie, Omar, le second successeur de Mahomet, permit à l'un de ses plus entreprenants lieutenants de répondre aux avances de l'Église jacobite. Le camp des Arabes, en face de Memphis,

devint la ville du Caire et le centre du gouvernement; le général vainqueur, *Amrou-Ebn-el-Aas*, resta comme gouverneur en possession de sa conquête. Sa lettre au Khalife, que j'ai déjà citée (1), témoigne de son enthousiasme pour la riche province tombée en son pouvoir; elle montre aussi qu'*Amrou* comprenait parfaitement les conditions d'une bonne administration égyptienne. A cela rien d'étonnant. Nous sommes en l'an 20 de l'Hégire (2), au temps des *Khalifes légitimes,* au temps où se conservait encore le premier groupe familial chamelier qui fonda l'Islamisme. Amrou, par ses principes d'administration, paraît bien appartenir à cette race antique de laquelle étaient sortis les Pharaons. Il restaura immédiatement les nomes d'Égypte, mettant à la tête de chacun un administrateur égyptien. Il rendit aux tribunaux locaux le droit de justice. Il restaura les nilomètres d'Éléphantine, d'Hermontis et de Memphis, abandonnés par les exacteurs romains et byzantins, et les établit de nouveau comme bases de la *redevance en nature* que devaient payer les terres arrosées (3). Une prospérité remarquable en Égypte fut le fruit de cette sage administration : la vallée du Nil put largement remplir son rôle de nourricière des Déserts. Une famine étant venue désoler le territoire de Médine, Amrou réunit à la hâte les blés que procuraient à son trésor les redevances des fellahs; le convoi de chameaux de somme qui transporta ces grains en Arabie par la voie de l'isthme était si considérable, disent les auteurs arabes, qu'au moment où le premier chameau de la file entrait à Médine, le dernier était encore aux bords du Nil. Enfin, pour faciliter davantage l'écoulement des blés égyptiens vers les déserts de l'Est, un canal fut creusé du Nil à la mer Rouge (4).

Après le khalifat agité d'Othman, le pouvoir suprême dans le monde musulman fort recueilli par la dynastie des Ommyades (Ben-Oummia, *fils de la mère*), qui sont appelés aussi *Pharaons* (5)

(1) V. dans la *Science sociale*, « l'Égypte ancienne », t. X, p. 178.
(2) 640 ap. J.-C.
(3) Marcel, *Égypte moderne*, p. 19, 20.
(4) *Ibid.*, p. 21.
(5) *Ibid.*, p. 26.

par plusieurs auteurs arabes. Le premier de ces Khalifes, *Moavie* ou *Moaouyah*, préféré à Aly, fils d'Abou-Taïed, gendre de Mahomet, et appuyé par la veuve du Prophète, était parent de celui-ci du côté paternel *et du côté maternel* (1). Mais l'extension même de l'Islam bien au delà des limites de la région des Pasteurs chameliers devait rapidement faire abandonner à la nouvelle dynastie les coutumes anciennes de la race. Moavie, fixé à Koufah dans la plaine de l'Euphrate, subit l'influence des traditions conservées dans les Déserts de Syrie et de Chaldée, d'où étaient venues en Égypte les invasions de Pasteurs cavaliers. Il fit d'avance prêter serment par les Émirs à son fils Yézid, et introduisit dans sa maison l'hérédité par les mâles. L'abandon du vieux droit maternel n'était qu'un symptôme de la transformation subie par le noyau dirigeant de l'Islamisme : tout le système gouvernemental, administratif, se modifia parallèlement sous Yezid et ses successeurs. L'Égypte, pays où le Pouvoir public agit si puissamment par ses qualités ou ses défauts sur la prospérité générale, souffrit la première de cet abandon des pratiques auxquelles elle avait dû sa grandeur. On reconnut bien encore que la vallée du Nil devait former une province unique, on lui donna des gouverneurs spéciaux. Mais ces nouveaux préfets participèrent de l'inhabileté gouvernementale propre à la généralité des Pasteurs non chameliers, de l'instabilité des pouvoirs inhérente aux institutions publiques greffées sur les vastes communautés des Cavaliers. Les exactions, les impôts nouveaux *payables en monnaie* (2), la négligence administrative des Hyksos, des Assyriens et des Perses, reparurent, avec les changements continuels des hauts fonctionnaires placés à la tête de la province.

Ce fut pis encore sous la dynastie des Abbassides, où khalifes de *Bagdad*. La politique de défiance et d'arbitraire, habituelle aux cours orientales, multiplia les mutations parmi les gouverneurs ou princes d'Égypte (Emir-Meshr) : je relève ces changements ruineux aux nombre de six dans les sept années 137 à 144, de l'hégire; au nombre de vingt-trois pendant les vingt trois ans que

(1) Marcel, *op. cit.*, p. 19, note 2.
(2) *Ibid.*, p. 35, 36, 37.

dura le règne de l'illustre Haroun-al-Raschid (1), etc. « Chaque gouverneur s'occupait, non de ce qui pouvait être utile au pays, mais de ce qui pouvait être profitable à lui-même, et ne cherchait qu'à acquérir, pendant sa courte jouissance, des richesses qui pussent le dédommager d'une révocation... L'ouvrier mouleur de briques, le fellah vendeur de légumes, le conducteur de chameaux, le fossoyeur, toutes les professions, même celle de mendiant, étaient forcées à payer une taxe : la misère devint extrême, et le bas peuple était réduit manger jusqu'à des chiens et des cadavres humains » (2).

Le désordre et la mauvaise gestion gouvernementale de l'Égypte atteignirent encore un plus haut degré, lors de la décadence des Khalifes Abbassides, et sous la domination de la dynastie africaine fatymite (3). On vit alors les gouverneurs d'Égypte changer trente-cinq fois en douze ans, et les travaux du Nil tellement négligés que, pendant vingt-trois années (444 à 467 de l'hégire), l'inondation ne put fertiliser les champs. La famine devint affreuse ; les habitants se mangeaient les uns les autres ; le khalife El-Mostanser lui-même fut réduit à la misère noire (4).

Nous n'entrerons pas dans le détail des maux qui vinrent assaillir l'Égypte sous la domination des Mamelouks Turcomans et Circassiens, au temps des croisades ; ce serait présenter une seconde fois le même tableau (5). La situation devait s'aggraver de nouveau.

Sortis des steppes du Turkestan, établis vers 1300 en Phrygie et grandissant à mesure que le primitif établissement de l'Islam se désorganisait, les Turcs Ottomans établirent solidement leur domination sur l'Asie Mineure tout entière, et mirent fin au Bas-Empire. Le tour de l'Égypte était venu de connaître ces nouveaux

(1) Marcel, *Egypte moderne*, fig. 42 à 47.

(2) *Ibid.*, p. 43, 44. J'emprunte à Marcel, de l'Institut d'Égypte, ce résumé des plaintes émises par les auteurs coptes de l'époque ; on y remarquera l'énumération des métiers, où figurent ceux des antiques villes sacerdotales, : le *Caravanier* et le *Choachyte*.

(3) Marcel, *Égypte moderne*, p. 109.

(4) *Ibid.*, p. 107 à 116.

(5) *Ibid.*, p. 191.

conquérants, moins préparés encore que ses précédents maîtres à gouverner et à administrer la vallée du Nil : les Turcs, en effet, malgré leur entrée datant de deux siècles dans les pays méridionaux de l'Asie, n'avaient pas complètement perdu le trait particulier de leur origine ; ils étaient, ce qu'ils sont encore, des Pasteurs formés dans les steppes *à caravanes intermittentes* (1). Chez eux, plus que chez les Arabes, le Pouvoir public ne s'occupe que de l'exploitation du vaincu ; il semble que son but soit rempli, lorsque la race conquérante est fortement assise dans le pays soumis, occupe les positions militaires et vit uniquement du tribut.

Le sultan Sélim Ier, « monarque des deux continents, souverain des deux mers », après plusieurs combats, mit le siège devant le le Caire et l'emporta d'assaut. Le dernier prince des Mamelouks Circassiens, Touân-Bey, arrêté dans sa fuite par des Arabes rôdeurs, fut amené en sa présence.

Sélim avait été instruit par sa renommée de l'incomparable fertilité propre aux terres de l'Égypte, et des gros revenus qu'on en pouvait tirer. Mais il ne savait comment s'y prendre pour profiter de ces avantages. Lorsque le prince vaincu lui fut livré, le Turc comprit que la Providence lui mettait entre les mains un moyen d'informations qui pouvait lui être fort utile. Son prisonnier, débarrassé de ses chaînes, fut introduit dans le palais et reçu d'abord presque comme un conseiller. De longues conférences secrètes, qui durèrent dix pleines journées, eurent lieu entre l'ancien maître de la vallée du Nil et le nouveau possesseur. Mais, hélas ! il ne s'agissait, pour celui-ci, que d'apprendre l'art de *plumer la poule*, et les moyens politiques de s'assurer une paisible domination. Après avoir tiré du dernier sultan d'Égypte les renseignements qui lui semblaient utiles, Sélim donna froidement l'ordre de pendre son interlocuteur (2) : c'était la première conclusion qu'il avait tirée de ses entretiens avec Toumân-Bey. Le descendant des khalifes Abbassides, qui se trouvait alors

(1) Dans la *Science sociale*, « l'Égypte ancienne » t. XIII, p. 75. V. aussi : *Les révolutions sociales produites par les modifications des Transports*, t. X, p. 474 et suiv.

(2) Marcel, *Égypte moderne*, p. 190, 191.

au Caire, fut forcé de renoncer à toute prétention temporelle, moyennant quoi la situation d'Iman ou chef religieux lui fut maintenue.

Puis on s'occupa dé l'organisation gouvernementale. Le plan conçu par Sélim montre bien quelles étaient ses vues. Une garnison de six mille cavaliers et de six mille fantassins fut répartie entre la ville du Caire et les principales places, et chargée à la fois de la défense du pays, de la police et de la perception des impôts; elle était divisée en six corps, dont les commandants formaient le « Divan », ou conseil supérieur de l'Égypte. Quant à l'administration proprement dite, si compliquée et si impérieusement nécessaire dans ce pays, les Turcs la divisèrent territorialement en douze « Sandjaks », ou *Bannières*, à la tête desquels furent placés autant de Sandjaks-Begs, choisis par le Divan parmi les anciens Mamelouks, qui avaient fait leur soumission. Ainsi, d'une part, organisation militaire de l'armée conquérante en vue de prélever le tribut, et, d'autre part, abandon des charges administratives aux mains des anciens chefs de la population soumise. Un Pacha, nommé par le Divan de Constantinople, et auquel *il fut interdit de sortir de la citadelle du Caire*, servait de lien entre la cour du Grand-Seigneur et le pays conquis; il était chargé de commander l'armée d'occupation, de manière à assurer la rentrée de l'impôt et à briser toute résistance, mais surveillé par les membres du Divan turc du Caire, et sans avoir à se mêler des affaires locales. A la différence des khalifes, qui administraient réellement l'Égypte, — quoique d'une façon instable et insuffisante, — par leurs gouverneurs si souvent révoqués, les Turcs semblaient dire : « Nous ne sommes pas venus ici pour niveler vos digues et curer vos canaux, nous ne mettrons pas nos mains dans la boue du Nil; arrangez-vous comme vous voudrez, mais payez le tribut. » Les Pachas turcs ne manquaient pas d'intelligence; n'ayant pas à appliquer leurs facultés aux travaux qui auraient pu être utiles au peuple cultivateur, et, par là même, augmenter, avec la prospérité publique, le rendement de l'impôt, ils tournaient toutes les ressources de leur esprit vers la recherche de nouveaux moyens d'extorsion; ils inventaient chaque jour

quelqu'un de ces modes arbitraires de spoliation (1) connus sous le nom d'*avanie* (1).

Ce vice est inhérent à l'administration des communautés fermées, amenées en un pays nouveau par la conquête, et qui se superposent à la population vaincue pour la pressurer avec l'arbitraire propre aux Pasteurs purs.

Infligée directement soit aux Begs administrateurs des Sandjaks, soit aux feudataires institués par la Porte et responsables du tribut, l'*avanie* retombait, en dernière analyse, sur le cultivateur, sur le fellah. Ce système de taxes arbitraires et de confiscation s'opposait à tout développement du commerce et de l'industrie, qui lui auraient offert trop de prise. L'avanie coupait donc aux cultivateurs corvéables égyptiens la retraite sur les manufactures qui les avaient aidés à vivre sous la domination romaine.

Ainsi traité « de Turc à More » pendant deux cent cinquante ans, le peuple agricole de l'Égypte vit ses rangs s'éclaircir, au point que le nombre total des habitants, soit des villes, soit des campagnes, était tombé au-dessous de trois millions d'âmes (2), lorsque Bonaparte vint débarquer à Alexandrie. La race des ouvriers du Nil décroissait, parce que ses dominateurs s'écartaient de plus en plus des fonctions patronales qu'elle-même ne peut remplir, et dont l'exercice est cependant requis impérieusement par les conditions du lieu. Écrasés sous un lourd tribut, maltraités, faméliques, les survivants se maintiennent pourtant encore dans la possession annuelle de leurs champs amoindris.

Cependant ils ont à redouter un assaut plus terrible, celui d'une domination nouvelle s'exerçant, d'une manière toute différente de celles que nous avons vues jusqu'ici, sur ce qui reste encore de cette race antique multipliée jadis par le patronage des Pharaons.

L'expédition française établit, à la fin du siècle dernier, un premier contact entre l'Égypte et les Occidentaux modernes. Par la suite, lorsque Méhémet-Ali, d'abord simple chef d'un corps d'Albanais, s'éleva jusqu'à la dignité de vice-roi et fit reconnaître

(1) V. Marcel, *Égypte moderne*, p. 199, 200, etc., 239 à 249.
(2) V. Reclus, t. X, p. 514. (2.504.000 habitants en 1800.)

son indépendance sous la suzeraineté de la Porte, le concours des Européens lui parut nécessaire pour sortir de l'ornière ottomane et augmenter le produit de son domaine.

C'était précisément l'époque où commença la grande expansion européenne, dont le développement journalier s'opère sous nos yeux.

Les négociants et les ingénieurs des nations chrétiennes furent appelés, attirés, sur les bords du Nil. Enfin le percement du canal de Suez, en ouvrant une voie maritime nouvelle au commerce universel, donna aux puissances l'occasion de prendre des garanties pour la sûreté de la navigation à travers le territoire égyptien. La révolte d'Araby fournit à l'Angleterre le prétexte vivement désiré pour mettre la main sur l'Égypte. En même temps, la situation financière du vice-roi, obérée par des emprunts successifs et par une gestion à la turque, plaçait le royaume khédivial sous la dépendance de créanciers étrangers. Actuellement, l'Égypte est bien nominalement soumise à l'autorité du Khédive, mais elle est militairement occupée et financièrement administrée par les Occidentaux.

« Ce sont les Européens, non les Turcs, qui sont les véritables maîtres, par l'intelligence, par la force et l'argent (1). »

Déjà l'immense domaine du souverain, la Deïra, qui embrasse la plus grande partie des terres fertiles du Delta nilotique, est tombé aux mains d'une société d'actionnaires. Cette royale propriété est régie, naturellement, en vue des dividendes à distribuer. L'élevage des animaux de race a fait convertir en prairies, du reste excellentes, une forte proportion des terres; le surplus est retiré autant que possible à la culture du blé, pour porter des récoltes industrielles; le coton, le sésame, l'indigo, y prospèrent, grâce aux machines élévatoires à vapeur qui multiplient l'intensité de l'irrigation estivale (2).

Ce n'est pas seulement dans la grande propriété de la Deïra que toutes ces améliorations se produisent : la multiplication des canaux *sefi*, plus profonds que le niveau du fleuve pendant la

(1) Reclus, t. X, p. 513.
(2) *Ibid.*, p. 522.

période des « maigres », a permis aux cultures industrielles de s'établir un peu partout, spécialement dans la basse Égypte, où les Occidentaux sont d'abord parvenus. La Compagnie de Suez, les grands personnages et surtout les princes de la famille du Khédive possèdent des terres immenses, réparties en fermes soignées que dirigent des Européens, et munies d'usines agricoles dont les « obélisques fumants » contrastent avec les ruines ensablées des monuments pharaoniques. Entre Assiout et Bedrachein (entre Syène et Memphis), presque toute la terre est sol khédivial, et tend à se soumettre à cette culture perfectionnée (1). Dans la haute Égypte et le Fayoum, la culture de la canne à sucre se développe et amène aussi le régime de usines. Le cotonnier, introduit par le Français Jumel, a pris une place importante même dans les champs des fellahs : sa fibre et son huile figurent pour une somme énorme dans le relevé des exportations égyptiennes (2).

Il y a donc en Égypte, par le fait du contact avec les Occidentaux, une révolution dans la culture et dans le rendement du pays, provoquée par l'apport des capitaux et des méthodes perfectionnées. Le Turc indolent, censé propriétaire du sol, ne profite point de cette plus-value, et les comptes qui lui sont remis se soldent généralement par une très faible somme inscrite à son actif, quand ils ne présentent pas un déficit (3). L'intermédiaire européen, ingénieur, administrateur, fermier ou industriel, réalise de beaux bénéfices; et, parmi les fellahs eux-mêmes, les rares sujets doués de quelque entente et d'un peu d'ardeur au travail voient leur position s'améliorer. Avec les progrès réalisés depuis le commencement du siècle, l'étendue arrosable s'est accrue en Égypte et la population a plus que doublé (4).

La vallée du Nil traverse une période de transition, de transformation; les vieilles habitudes tiennent encore debout en

(1) Reclus, t. X, p. 519, 609.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 520.
(4) *Ibid.*, p. 609, 620. Recensement de 1882 : 6.553.000 habitants.

face des perfectionnements et de l'activité apportés par une race nouvelle : « Tandis que le mode antique de culture est resté le même, et que les paysans, réglant leur travail sur la crue du Nil, labourent, sèment et moissonnent toujours à la même époque, se servent des mêmes instruments, récoltent les mêmes céréales, mangent le même pain, l'agriculture moderne puise directement l'eau dans le fleuve par des machines à vapeur, cultive les plantes exotiques des Indes ou du Nouveau Monde, emploie charrues perfectionnées, moissonneuses, batteuses, machines à égrener... Les chemins de fer passent auprès des masures de boue; des ponts en acier de la construction la plus hardie traversent les canaux et les bras du Nil, tandis qu'ailleurs le fellah doit les franchir à la nage, enroulant sa tunique en forme de turban autour de sa tête, ou bien encore assis sur une natte en feuilles de palmier que soutiennent des cruches ou des calebasses enveloppées d'un filet; ou sur un train de bottes d'herbes qu'il dirige en faisant une voile de sa chemise » (1).

Cette ère de transformation prendra fin; il nous appartient de chercher quel pourra être son résultat final. Suivons d'abord, dans les faits, comme nous en avons pris le soin jusqu'ici, la marche envahissante des Occidentaux en Égypte, les infiltrations successives de l'esprit propre aux sociétés de l'Occident, qui a battu en brèche et démoli déjà pièce à pièce une partie des antiques institutions égyptiennes.

La première manifestation de l'influence européenne a porté sur le vieux contrat de colonage reliant le cultivateur à l'État : notre conception de la propriété individuelle et indépendante, de l'impôt acquitté en argent et non en nature, s'est imposée aux deux parties, au gouvernement et au cultivateur. Le gouvernement khédivial s'en est arrangé, moyennant la combinaison suivante : tout fellah qui peut payer d'avance six années de tribut, se voit, à l'avenir, déchargé d'une moitié de l'impôt annuel, et devient *propriétaire,* c'est-à-dire qu'il peut vendre

(1) Reclus, t. X, p. 526.

son terrain. En revanche, le paysan qui n'est pas en mesure d'acquitter la taxe est expulsé de sa terre, qui fait retour au domaine khédivial. Ces évictions, naturellement fort nombreuses, et auxquelles l'impôt *en nature* perçu par les Pharaons et par *Amrou* n'aurait pas donné lieu, ont amené l'accroissement rapide du domaine gouvernemental, cédé aux princes ou aux compagnies. C'est surtout la terre expropriée par le fait de *l'impôt en argent* qui bénéficie des canaux *sefi*, coûteux à creuser et à entretenir; c'est elle qui reçoit les améliorations nouvelles et les riches cultures en honneur dans les exploitations dirigées par les Européens.

Les immigrants d'Europe sont déjà près de cent mille en Égypte (1), mais, dans ce personnel varié autant que nombreux, il y a une classification à établir. Jusqu'ici le simple ouvrier agricole ne vient pas d'Europe s'établir sur les bords du Nil; la main-d'œuvre locale, avec ses prix de 57 à 68 centimes par journée (2), lui oppose une concurrence qu'il ne peut affronter. L'immigration se porte vers les professions plus lucratives; elle se divise et se classe dans ces professions, suivant la formation sociale propre aux pays d'où elle provient. Le Français, l'Autrichien, l'Italien, se confinent dans les positions qui n'engagent pas une grande responsabilité, et ménagent l'espoir du retour : aux plus instruits, les places d'ingénieurs du gouvernement et des grandes compagnies, les postes diplomatiques, la rédaction des journaux et les fonctions dans les finances (3); aux moins capables, les boutiques franques d'Alexandrie et des grandes villes, et les emplois salariés d'agents, de comptables, de chefs d'atelier ou de chantier. L'Anglais, au contraire, sauvegarde sa propre initiative et en assume les risques; il apporte son capital et l'engage; il se crée ainsi, soit dans les ports au moyen du grand commerce d'exportation et d'importation, soit au cœur du pays par des entreprises personnelles de travaux et de culture, des intérêts individuels et permanents qui sont liés au territoire

(1) Reclus, t. X, p. 467, 513.
(2) *Ibid.*, p. 519, note; 609.
(3) *Ibid.*, p. 467.

et que l'on ne pourra évincer. C'est l'Anglais qui se met directement en rapport avec le fellah des campagnes, et s'empare, bon gré mal gré, de la direction de son travail, parce qu'il lui assure une productivité plus grande. Le paysan égyptien ressent une terreur secrète à la vue de cet insulaire « au regard froid, à la bouche sévère » (1), qui se présente le bâton d'une main et l'argent de l'autre. L'ancien colon de l'État sent d'instinct le dépossesseur futur dans cet homme qui ne consent point à ce que l'on travaille seulement dans la mesure nécessaire pour vivre, mais dont la devise est : Vivre pour travailler.

Après le grand changement apporté à la situation du fellah par la conversion de sa redevance en des taxes en argent, une autre modification encore plus radicale se prépare et va s'accomplir sur la terre de Ménès : *l'abolition de la corvée.*

Déjà c'est chose faite législativement ; le 29 janvier dernier, le nouveau Khédive, Abbas, recevait à ce sujet les félicitations et les compliments du corps diplomatique étranger (2). Je ne pense pas, pour ma part, que cette mesure, inscrite sur les papiers plus ou moins constitutionnels, se traduise immédiatement dans la pratique ; mais le mouvement est lancé, il aboutira un jour ou l'autre : car le Turc n'étant plus, en Égypte, qu'un maître nominal, les Européens, qui sont les maîtres réels, réclament tous la réforme parce qu'elle satisfait leurs intérêts. Les commerçants pourraient augmenter, avec la masse des salaires remis aux imprévoyants, le chiffre de leurs affaires ; les ingénieurs et les employés verraient diminuer leur travail et leur tracas, en rejetant tout le détail sur des entrepreneurs : les journalistes et les politiques croient ainsi donner satisfaction aux grands Principes qu'ils exploitent ; enfin, l'Anglais, qui dirige et qui compte, ne veut plus de cette main-d'œuvre non rétribuée, mais nonchalante ; de ce travail lentement accompli avec la pelle et le « couffin », auquel on doit substituer l'énergie des moyens perfectionnés, pour épargner ce temps qui est de l'argent et qu'on peut employer à gagner plus.

(1) Reclus, t. X, p. 467.

(2) V. les dépêches Havas des 24, 25 et 30 janvier 1892.

Seul, le fellah protesterait, si ses plaintes avaient chance d'être écoutées. Le paysan des bords du Nil, tel que nous le connaissons par sa vieille histoire, peut bien donner son temps et son travail; il ne pourra pas payer. Or il faudra payer pour faire exécuter à l'entreprise les travaux immenses qui se représentent chaque année. Une éviction de plus en plus rapide enlèvera tout droit sur la terre arrosée à cette race antique de cultivateurs corvéables; ses champs tomberont entre les mains de la race nouvelle, qui n'est point issue des Déserts, qui saura se patronner elle-même, et faire rendre son maximum au territoire le plus fertile du monde, sans recourir à l'aide ni à la contrainte de l'État.

Ainsi nous pouvons prévoir, du chef de l'abolition de la corvée, une extension rapide des intérêts anglais reposant sur le sol égyptien. On parle souvent de l'évacuation de l'Égypte par l'armée anglaise, on somme le gouvernement britannique de retirer ses troupes; bientôt on n'osera plus le lui demander : la masse des intérêts nationaux que ce gouvernement aura à couvrir dans la vallée du Nil lui fournira les éléments d'une réponse victorieuse, et l'annexion suivra son cours. Le fellah passera de la domination des Turcs sous la domination des Anglais. Au fond, il ne perdra pas au change. Nous avons vu la population de l'Égypte décroître en aisance et en nombre sous le régime de *l'avanie,* et se relever rapidement au contact de l'activité européenne. Tandis que le Peau-Rouge chasseur a disparu de la prairie américaine devant le colon venu d'Europe, le cultivateur égyptien, rompu au travail, est susceptible d'occuper une place et de continuer à vivre, à remplir son territoire, malgré la présence des immigrants anglais.

Cependant la disparition de *l'impôt en nature* et de la *corvée* marque une véritable révolution dans les conditions d'existence du fellah, telles que nous les avons observées jusqu'ici. Incapable de diriger lui-même le grand phénomène naturel auquel le territoire qu'il ensemence doit sa fertilité, le paysan des bords du Nil ne peut être comparé aux communautés agricoles des Indes, qui cultivent et récoltent en paix, par leurs propres

moyens, sous le sceptre de l'impératrice Victoria, sans que l'administration britannique ait à se préoccuper le moins du monde de leurs procédés de culture ni de la direction de leur travail. La domination anglaise, en Égypte, ne pourrait se borner aux fonctions politiques, judiciaires et douanières que remplissent dans l'Hindoustan les commissaires impériaux; il faudra *diriger le travail*, conduire l'exploitation agricole de la vallée du Nil.

Si l'émigration anglaise s'effectue normalement vers ce pays plein de promesses, elle y amènera sans nul doute des éléments issus des familles dirigeantes et riches, éléments capables de remplir le rôle des *Ropaït*, nobles cousins du Pharaon, et de pourvoir, dans tous ses détails, à la « juste inondation », à la bonne distribution des eaux de crue et des irrigations estivales. Mais ces immigrants supérieurs ne se contenteront point d'une situation de délégué pharaonique à telle ou telle portion du territoire arrosable; venus si loin pour se créer, suivant le vœu de leur formation sociale profondément particulariste, *une situation indépendante*, ils revendiqueront une propriété pleine et libre. Les propriétaires anglais sont de taille à créer, ce qui ne s'est pas encore vu en Égypte : un *self-government* du Nil, non pas régi par la toute-puissance de l'État, mais seulement aidé, si besoin est, par une administration au service des intéressés. Ces propriétaires paieront l'impôt en argent; ils subviendront par le produit de leurs terres aux frais des travaux, exécutés sous le régime du salaire et non de la corvée.

Mais sous ce nouvel ordre de choses que deviendra le fellah? car c'est là le point qui spécialement nous intéresse. S'il ne disparaît pas comme le sauvage américain, s'il ne peut vivre suivant son mode antique, comme l'Hindou, verra-t-on l'Égypte transformée en une nouvelle Irlande, et l'ancien métayer de Ménès se cramponnant à la terre nilotique, comme le tenancier irlandais au sol possédé jadis par les clans de ses aïeux? Non, car jamais le fellah, pris en masse, n'a possédé un héritage, un champ fixe, borné, reconnaissable.

Sorti des couches infimes de la société hiérarchisée des chameliers, et non de ces clans celtiques dont les membres étaient

libres, et au fond égaux en droits, le cultivateur égyptien n'a jamais eu l'idée de jouir, *animo domini*, de cette terre détaillée chaque année à chacun par les employés du cadastre. Lié à une digue et à un canal, il reçoit de l'État non une terre, mais l'ordre de cultiver cette terre, moyennant son salaire en nature. Pour lui, les étrangers qui se succèdent en dominateurs dans la vallée sont les remplaçants du Pharaon, et, comme tels, les maîtres du sol. Tout cela est le contre-pied des idées celtiques, telles qu'on les rencontre chez nos Bretons ou chez les Irlandais.

Le mouvement très rapide d'éviction qui sera créé par l'abolition de la corvée aura pour résultat de précipiter le bouleversement déjà commencé. M. Reclus écrivait en 1884 : *Il s'est constitué une nouvelle classe, celle du prolétariat agricole, la tourbe des malheureux qui n'ont plus leur part de terre, et qui sont obligés de louer leurs bras pour vivre à n'importe quelles conditions.* Cette situation deviendra générale pour les fellahs; au lieu de leur ancien régime de métayage ou servage, qui amenait bien des misères, mais du moins leur assurait le pain de chaque jour, ils verront s'établir le régime du salariat; ils seront, directement et pour leur compte, ouvriers employés dans les exploitations agricoles, ou bien ouvriers de terrassement, en concurrence peut-être avec les coolies indiens ou chinois. A son contact avec la société la plus avancée de l'Occident, le fils des colons de Ménès aura gagné l'indépendance, don funeste aux imprévoyants; il aura perdu la sécurité de sa pauvre existence. Vainement on lui offrira de se hausser par le travail et l'épargne jusqu'à l'activité et à la liberté européennes; il restera forcément à l'étage le plus bas; car ni l'énergie spontanée au travail, ni l'économie n'ont eu chez lui l'occasion de se développer. Offrant ses bras sur le marché général de la main-d'œuvre, ballotté des périodes de gros salaires immédiatement dépensés à celles des chômages, de la vie trop facile au dénûment, le fellah regrettera peut-être l'antique servitude et l'antique stabilité, comme lui filles du Désert.

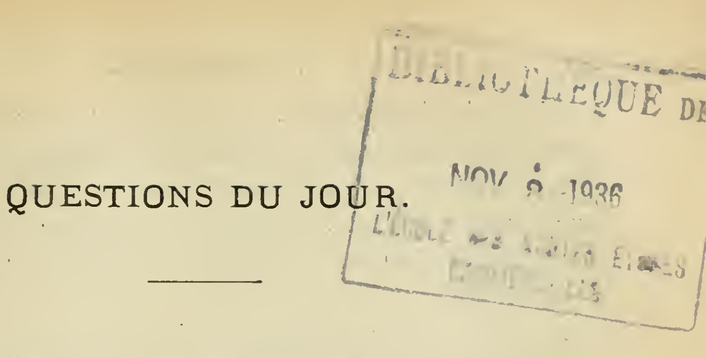
Les invasions primitives venues des steppes pauvres, celles des Perses, des Pélasges grecs, la conquête romaine, la domina-

tion des Khalifes et l'occupation turque se sont succédé pendant la suite des siècles sur la terre d'Égypte sans remuer la couche sociale profonde, sans changer dans ses grandes lignes la base de l'édifice, la situation du cultivateur-corvéable. Aujourd'hui, la grande oasis nilotique tombe aux mains de la société particulariste par excellence; à l'État patron universel, à l'État possesseur du sol, se substitueront des patrons privés, des propriétaires indépendants. — Les confréries musulmanes seront alors confinées dans les déserts; leur existence est un phénomène propre aux steppes pauvres, et leur influence disparaît du sol égyptien avec la domination des sociétés issues du Désert.

Bientôt il ne restera plus en Égypte aucun vestige *social* de l'ancienne civilisation égyptienne; seules, les indestructibles Pyramides, — des tombeaux qui ne se rouvriront pas, — attesteront devant l'histoire la grandeur des Pharaons disparus.

Je me suis efforcé de montrer, dans ce travail, combien l'observation méthodique des sociétés, la classification et la comparaison des faits sociaux, offrent de ressources pour l'étude de l'histoire. Si l'on peut, à l'aide d'une connaissance mieux raisonnée et plus approfondie des lois sociales, résoudre une foule de problèmes contemporains touchant à la politique et à l'économie, se rendre compte de la marche des événements, de leurs causes déterminantes et de leurs résultats futurs, on peut aussi, par le même moyen, pénétrer dans la vie intime et réelle des sociétés disparues, en connaître et en voir jouer les ressorts. Il y a là une veine inexplorée, probablement féconde en découvertes historiques; et aussi une manière nouvelle de rendre plus complète, par suite plus intéressante, l'étude de l'antiquité. Comme je l'ai dit en commençant, je souhaite vivement de voir l'enseignement classique de l'histoire ancienne, dans les études supérieures et même secondaires, faire une large place à ce procédé, envisager ce point de vue réel des choses, au grand bénéfice des élèves, qui y trouveraient, avec un attrait nouveau, une précieuse formation du jugement. A. de Préville.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.



QUESTIONS DU JOUR.

UNIVERSITÉS FRANÇAISES.

I. — LE MOUVEMENT EN FAVEUR DES UNIVERSITÉS.

Le Sénat a été saisi dernièrement d'un projet de loi ayant pour objet la formation des Universités. Il s'agit, non pas de créer de toutes pièces de nouveaux centres d'enseignement supérieur, mais simplement de grouper ensemble les diverses branches de cet enseignement, partout où cela est possible, c'est-à-dire partout où les Facultés de lettres, de sciences, de droit et de médecine se trouvent déjà organisées. Établir un lien entre elles, les faire sortir de leur isolement, tel est le but que se propose le Gouvernement, auteur du projet.

Tout d'abord, on est tenté de se dire qu'il n'y aura pas grand'-chose de changé le jour où l'on appellera *Université* la réunion de quatre Facultés dans une même ville; les grands noms ne font pas les grandes œuvres et l'initiative de l'État aboutit bien souvent à de pompeuses et vaines manifestations. L'État enseignant est tout particulièrement coutumier du fait; aussi est-ce avec un pointe de scepticisme, — je l'avoue sincèrement, — que j'ai accueilli l'idée de cette transformation.

Avec la même sincérité, je dois reconnaître que mon opinion s'est modifiée à mesure que j'étais mieux au courant de la question. Depuis quelques années, il s'est accompli dans l'esprit des maîtres de l'enseignement une évolution notable, qui prépare la création des Universités françaises; c'est une première

condition de vie pour elles. En second lieu, cette création aurait pour effet de préparer l'autonomie des groupes enseignants; elle leur permettrait, par conséquent, de se rapprocher peu à peu de leur situation normale. L'initiative de l'État se trouve parfaitement justifiée, du moment qu'elle doit aboutir à un résultat aussi libéral.

La seule lecture du projet de loi révèle d'ailleurs la nouvelle orientation de l'esprit public en matière d'enseignement supérieur.

Il se résume, dans ses grandes lignes, en deux points principaux : 1° la personnalité civile accordée aux Universités avec toutes ses conséquences : faculté de recevoir des dons, budget spécial, etc... 2° une certaine liberté dans l'établissement des programmes et dans l'organisation des cours.

C'est donc un coup de barre sérieux dans le sens de l'indépendance; nous voilà bien loin de l'idée napoléonienne, mère de l'Université de France.

Déjà, en 1885, M. Goblet avait fait signer au Président de la République un décret reconnaissant aux diverses Facultés de France la personnalité civile et permettant l'extension de l'enseignement par l'adjonction de cours libres. Cette mesure, prise à la suite d'une sérieuse enquête auprès des Facultés, répondait aux vœux exprimés par elles; elle y répondait du moins en partie, car l'idée de la constitution des Universités date de cette enquête, et on peut dire que le décret de 1885 n'a été qu'un acte préparatoire au projet de loi d'aujourd'hui.

Des hommes appartenant au haut personnel enseignant n'ont cessé, depuis lors, de demander cette réforme. Tandis qu'à Montpellier, à Lyon (1), on saisissait avidement toutes les occasions de rappeler le rôle passé ou de prédire le rôle futur des Universités, la direction de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique agissait dans le même sens. M. Liard, son chef actuel, vient de publier, sous forme de volume, le plaidoyer le plus complet et le plus convaincu en faveur des

(1) On se souvient du banquet de Palavas, lors du sixième centenaire de l'*Université* de Montpellier. A Lyon, il existe une société des *Amis de l'Université*.

Universités (1). Avant lui, M. Albert Dumont avait été l'un des plus ardents promoteurs de leur création (2). Enfin elles comptent parmi leurs partisans des maîtres connus et des écrivains de marque, MM. Gréard et Lavisse, Taine, Jules Simon, Wallon et une foule d'autres. On peut dire sans exagération que leur cause est gagnée auprès de l'élite intellectuelle de la nation.

Longtemps auparavant, il s'était produit une réaction contre l'organisation établie par le premier Empire et conservée depuis faute de mieux. Deux ministres du Gouvernement de Juillet, MM. Guizot et Cousin, avaient songé à former des Universités régionales, et quelques réformes de détail étaient venues donner un peu d'activité à ces organes sans vie des Facultés disséminées sur notre territoire. « Conformément à tout ce que j'avais dit et répété dans mes ouvrages, écrivait M. Cousin (3), je me proposais de substituer peu à peu aux Facultés isolées, éparpillées et languissantes sur une multitude de points, un système de grands centres scientifiques, où toutes les Facultés fussent réunies, selon la pratique du monde entier. Oui, je ne le cache pas, si j'admire profondément l'unité de la France, je ne crois pas que cette précieuse unité fût en péril parce qu'il y aurait de la vie ailleurs qu'à Paris... J'ai voulu faire une sorte d'Université bretonne à Rennes, etc... »

Le mouvement que nous voyons aboutir aujourd'hui en faveur des Universités a donc une origine ancienne et respectable. Tous les esprits sérieux, préoccupés de l'avenir de notre enseignement supérieur, ont cherché, depuis près d'un siècle, à les sortir de la situation où elles se trouvaient, pour les replacer dans leur cadre naturel. La constitution des Universités n'est donc pas une fantaisie gouvernementale; elle vient combler un vide.

C'est que la conception napoléonienne était tout au rebours de la conception vraie de l'enseignement supérieur; pour s'en

(1) *Universités et Facultés;* Armand Colin, éditeur.

(2) *Notes et discours d'Albert Dumont,* membre de l'Institut, directeur de l'Enseignement supérieur; Armand Colin, éditeur.

(3) *Huit mois au Ministère de l'Instruction publique. Revue des Deux-Mondes,* t. XXV, p. 388 (1er février 1841).

rendre compte, il faut se reporter à l'époque où elle s'incarna dans la constitution des Facultés.

Au lendemain de la Révolution, les anciennes Universités avaient disparu sans laisser après elles de grands regrets. Pendant tout le dix-huitième siècle, le mouvement intellectuel avait eu lieu en dehors d'elles; les hommes qui arrivaient au pouvoir purent donc les balayer aisément. Sur leurs ruines, la Convention avait rêvé d'élever une institution nouvelle; comme beaucoup d'autres projets, celui-là ne fut jamais exécuté et, lorsque Bonaparte se trouva maître de la France, l'enseignement supérieur n'était pas encore relevé de sa chute.

Bonaparte ne se préoccupait pas autrement des destinées de la haute culture intellectuelle; il lui fallait des auxiliaires spéciaux pour l'aider dans l'administration de la France; il les demanda à des écoles spéciales chargées de fabriquer des militaires, des ingénieurs, des jurisconsultes, des médecins; l'organisation des Facultés fut inspiré par cette unique préoccupation de *faire des gradés*. Quant aux anciens centres d'activité intellectuelle qui avaient jadis jeté un si vif éclat sur notre pays, il se garda bien de rien créer qui y ressemblât. Au fond de sa pensée, cela n'était bon qu'à faire des *idéologues*, mot qui, dans sa bouche, équivalait à une condamnation et qui, dans son jugement, confondait ensemble les savants et les beaux parleurs, les esprits cultivés et les philosophes de cabinet.

Aussi, loin de réunir par un lien quelconque les diverses branches de l'enseignement supérieur, il créa des Facultés isolées, disséminées un peu partout, chargées de développer des programmes arrêtés d'avance, et peuplées de professeurs qui n'étaient, à proprement parler, qu'un corps de fonctionnaires dépendant étroitement du grand maître de l'Université.

Depuis lors et jusqu'aux décrets de 1885, on peut dire que l'enseignement supérieur n'a subi aucune modification importante; il nous a donné, bon an mal an, une récolte d'apprentis fonctionnaires et d'apprentis praticiens du droit et de la médecine; il a rempli, somme toute, le but que son organisateur lui avait assigné, mais il n'a pas comblé la lacune qu'avaient laissée

derrière elle les anciennes Universités tombées en décadence sous l'Ancien Régime et supprimées par la Révolution. A vrai dire, il n'y a plus en France d'enseignement supérieur, normalement organisé et bien vivant, depuis près de deux siècles. Cela n'empêche pas que nous ayons eu des philosophes de marque, des historiens d'un grand mérite, des mathématiciens éminents, — je n'ai aucune envie de calomnier mon pays, — mais ils ont dû se former en dehors de ce cadre large et fécond qu'offrent par exemple les Universités allemandes ou anglaises. Notre système ne les a pas étouffés, mais il n'a pas favorisé leur éducation scientifique. Ils l'ont reconnu eux-mêmes, d'ailleurs. Ni M. Guizot, ni M. Cousin, ni aucun des hommes dont je citais les noms tout à l'heure, n'ont désiré la création des Universités par sympathie pour les institutions anciennes, mais bien parce qu'ils les sentaient utiles à la haute culture intellectuelle, à l'épanouissement de la science. Ce qu'ils ont vu, ce que nous voyons aujourd'hui, c'est que l'enseignement supérieur manque chez nous de deux conditions nécessaires à son essor, l'indépendance et la concentration scientifique; l'indépendance, qui permet la marche libre dans la recherche de la vérité; la concentration scientifique, c'est-à-dire le rapprochement des diverses branches de savoir qui crée une atmosphère favorable à l'éclosion des idées générales.

Ce ne sont pas là de vains mots; ils expriment une réalité facile à constater; jetons un coup d'œil sur les jeunes gens qui sortent de nos écoles d'enseignement supérieur, elle nous apparaîtra clairement.

II. — NI SPÉCIALISTES, NI SAVANTS.

A dater du jour où l'enseignement supérieur eut pour but essentiel de former une pépinière de fonctionnaires et de praticiens, la préoccupation des examens pour l'obtention des diplômes, dut primer tout le reste chez les étudiants. C'est donc la

mémoire qui a été développée chez eux, au détriment des autres aptitudes et encore une mémoire spéciale, une mémoire universelle et prompte, mais temporaire, non pas une mémoire fidèle. Saisir vite une explication, la retenir un certain temps pêle-mêle avec beaucoup d'autres, telles sont les qualités qu'exige la réussite des examens chargés de matières diverses.

Ces qualités ne sont pas à dédaigner, loin de là; mais si elles contribuent à rendre un homme brillant, elles ne peuvent avoir de résultats sérieux que lorsqu'elles s'allient à une dose proportionnée de réflexion.

Apprendre ne sert à rien, si on ne doit pas réfléchir à ce qu'on a appris. Se mettre des faits et des raisonnements dans la tête, c'est s'approvisionner d'éléments pour la réflexion, ou bien ce n'est qu'un exercice de perroquet et de cuistre.

Eh bien, le grand vice de notre enseignement supérieur, c'est de ne pas provoquer la réflexion, c'est d'exagérer l'approvisionnement, sans en montrer l'usage, c'est d'étouffer chez beaucoup d'individus la faculté de penser par la faculté d'apprendre.

Non seulement on empêche ainsi la formation des hommes de science, mais on nuit également à celle des grands spécialistes. Il n'y a ni savants sérieux, ni spécialistes éminents sans l'œuvre personnelle de la réflexion.

Voyons comment se forment les spécialistes.

On peut en distinguer deux types; les premiers qui se révèlent dans l'exercice même d'un métier; les seconds qui demandent à une école professionnelle la somme de connaissances nécessaire à l'exercice de leur spécialité.

Chez les premiers, tout est œuvre personnelle. Simples ouvriers souvent, ils appliquent leur esprit à la découverte de procédés perfectionnés, observent avec soin un tout petit fait et deviennent des inventeurs. C'est un type très commun en Amérique et répandu dans tous les milieux industriels du monde entier, ces sortes de spécialistes s'élèvent de la pratique routinière du métier à sa pratique intelligente et progressive, puis, de là, à la connaissance des lois scientifiques qui le régissent et à la

découverte de procédés nouveaux d'application. Ils s'instruisent au fur et à mesure que leur réflexion leur fait sentir le besoin impérieux de telle ou telle connaissance; ils n'apprennent que sur l'exigence de leur propre pensée; leur savoir est peu étendu en dehors de leur spécialité, mais il est le fruit de leur réflexion personnelle, de leur initiative propre; par là, ils touchent à la science.

La seconde variété de spécialistes demande aux écoles professionnelles un ensemble de connaissances tendant à un même objet. Ici, l'œuvre est moins personnelle; l'effort exigé de l'élève est diminué de celui que fait le professeur pour lui mettre dans la tête les notions requises; aussi l'élève peut-il apprendre davantage dans le même temps. En revanche, il sait moins bien, moins complètement que l'ouvrier du type précédent. Toutefois l'école professionnelle ne lui mettant entre les mains qu'un instrument de travail et non un grade, une situation à faire et non une situation toute faite, il n'en profitera que dans la mesure de l'œuvre personnelle qu'il accomplira pour mettre en usage les connaissances spéciales accumulées dans son cerveau; c'est seulement à ce prix qu'il sera classé comme spécialiste.

Les jeunes gens qui sortent de nos écoles d'enseignement supérieur n'appartiennent à aucune de ces deux variétés. Ils ont en général des connaissances trop variées pour se classer parmi les spécialistes. Un licencié en droit, par exemple, n'aurait pas besoin, pour exercer la profession d'avocat, de se fatiguer à étudier la procédure de l'interdit *utrubi* ou le développement du droit prétorien à Rome. On peut être excellent avoué, parfait notaire, huissier diligent, et même avocat de mur mitoyen sans cela.

De même, on peut être bon professeur de septième sans avoir affronté avec succès l'épreuve de la licence ès lettres, bon professeur d'arithmétique et de géométrie élémentaire sans s'être jamais adonné au calcul intégral.

On peut aussi, au sortir de l'École de droit, avoir des idées géniales sur l'histoire du droit romain, ou sur les origines de notre droit civil, et ne pas être capable d'introduire la moindre

petite cause; on peut connaître à merveille ses auteurs, écrire élégamment la langue de Cicéron, et fabriquer des hexamètres corrects sans avoir le don de l'enseignement; on peut calculer la révolution des astres et se trouver fort embarrassé d'apprendre les quatre règles à un gamin de huit ans.

Voilà au moins trois branches d'enseignement supérieur qui ne forment pas des spécialistes; les programmes qui les régissent exigent du candidat aux grades universitaires à la fois plus et moins qu'il ne faut pour faire des spécialistes, plus comme étendue de connaissances, moins comme pratique.

On pourrait en dire autant de plusieurs institutions qui se rattachent par leur nature à l'enseignement supérieur. L'École polytechnique, par exemple, nous livre des jeunes gens beaucoup plus instruits que des spécialistes, mais aussi beaucoup moins rompus à l'exercice et à la direction des métiers usuels.

Ce contraste entre le but assigné par leur fondateur aux Facultés, d'une part, et la méthode qu'on y suit, d'autre part, peut s'expliquer, je crois, historiquement. Lorsque Napoléon jeta les bases de l'enseignement supérieur, il voulut, nous l'avons déjà dit, créer des fabriques de spécialistes, mais il dut s'en remettre, pour l'organisation et la direction des Facultés, à des hommes formés à l'école du dix-huitième siècle, empreints par conséquent de l'esprit encyclopédiste, bourrés d'*idées générales* et rompus aux *méthodes déductives*. Ni Fontanes, grand maître de l'université, ni Portalis, ni Treilhard, ni Cambacérès, ni aucun des rédacteurs de nos Codes n'étaient de purs spécialistes; ils se seraient crus déshonorés s'ils avaient jamais motivé une seule de leurs appréciations par une raison de métier; ils allaient au contraire chercher dans un raisonnement abstrait, dans une théorie générale quelconque, la justification des mesures qu'ils prenaient. De pareils hommes étaient incapables d'instituer un enseignement professionnel véritable; ils se bornèrent à tronquer, selon le vœu de leur impérial maître, les méthodes dont ils avaient la tradition; ils essayèrent de faire des spécialistes avec des procédés de philosophes.

De là le résultat hybride que nous avons sous les yeux et dont chacun de nous se ressent plus ou moins.

Si les Facultés ne devaient pas former le spécialiste, elles étaient également incapables de former l'homme de science.

Rien de moins scientifique, en effet, rien de plus faux que les idées abstraites et les principes généraux maniés par des hommes confinés dans une section étroite des connaissances humaines, sans avoir jamais jeté les yeux au delà des frontières de leur domaine restreint. Un jurisconsulte, la tête farcie de textes, s'imagine, un beau jour, que certains de ces textes ont été inspirés au *législateur* par une pensée commune; il dégage cette pensée avec habileté, souvent au moyen d'artifices d'exégèse et de tortures cruelles infligées au bon sens, et le voilà convaincu qu'il a posé un *principe de législation*. Le plus curieux, c'est que tous les textes qu'il a commentés sont généralement le fruit d'une évolution législative correspondant à une évolution sociale. Non seulement ils ne sont pas sortis tout armés du cerveau d'un *législateur,* mais des générations de magistrats, de légistes, de princes, les ont successivement transformés. Pour bien comprendre leur origine, il faut connaître à fond l'histoire de la société française, de la société gallo-romaine, de la société romaine, des usages celtiques et des coutumes franques, sans parler des influences normandes en Normandie et des influences provençales en Provence, sans parler d'une foule d'usages locaux qui ont prévalu pour diverses raisons dans nos Codes. Tenter d'expliquer par un raisonnement de tête une œuvre aussi complexe, c'est tout simplement sortir de la réalité. Ce n'est en aucune manière former les jurisconsultes aux idées générales, c'est les en détourner.

Les idées générales, les vraies, celles qui répondent aux faits et non à des billevesées, sont l'apanage du savant *éclairé*, de l'homme *qui observe* et *qui compare*, qui applique ses aptitudes de *réflexion* à ce travail. Je ne crois pas qu'elles puissent être apprises *par cœur dans des manuels*, ni justement exprimées par celui qui les a seulement reçues d'un autre : ce sont des vues

personnelles, en ce sens qu'elles ne sont saisies et bien comprises que par une réflexion profonde et délicate tout à la fois. On les sent plus complètement qu'on ne saurait les exposer.

Tout au rebours, les innombrables *principes* dont on encombre chez nous l'enseignement du droit, par exemple, ont la rigueur d'une formule mathématique ; seulement ils sont étroits, et la réalité des faits les fait éclater de temps en temps. Dans ce cas, le jurisconsulte ne se trouble pas : il déclare que le législateur a *posé un autre principe,* et il le commente imperturbablement. Il y a comme cela un certain nombre de principes qui vont rejoindre dans le panier aux vieilleries « les trois unités » des anciens dramaturges, « l'horreur du vide » des anciens philosophes, etc.

Notre fin de siècle sceptique a démoli beaucoup de ces formules usées, c'est un grand service qu'elle nous a rendu ; notre esprit est devenu plus libre, moins facile à contenter, moins docilement niais, et, devant toutes les ruines amoncelées, le besoin de vérité, qui est le tourment et l'honneur des esprits élevés, s'est aiguisé. Cette évolution générale de l'esprit français s'est fait particulièrement sentir dans le domaine de l'enseignement supérieur ; nous nous sommes rendu compte que si un praticien, un avoué, un notaire ou un avocat, avaient le droit de dire à leur client en présence d'une disposition de la loi : « C'est comme cela et je n'y puis rien changer », un jurisconsulte devait ajouter : « Voilà pourquoi c'est comme cela ; » mais que, pour donner cette explication, il lui fallait regarder *par-dessus son code* et savoir autre chose que des textes numérotés. Il est clair que Montesquieu n'est pas un simple casier à articles de loi.

Au fond, c'est là ce qui a provoqué la réforme de l'enseignement supérieur aujourd'hui en discussion, nous avons besoin de former des hommes *vraiment* éclairés ; nous comprenons que le rapprochement des diverses branches du savoir humain provoque les comparaisons fécondes qui produisent ces hommes ; et l'état d'éparpillement de nos Facultés, — *disjecta membra scientiæ*, — membres épars d'un grand tout, s'est révélé comme le premier obstacle à vaincre.

L'exemple des pays étrangers était là d'ailleurs pour dénon-

cer l'obstacle, et tandis, que partout en Europe, les Universités concentraient les différentes parties de la science, en France, nous persistions à les disperser dans des Facultés isolées au détriment de nos futurs savants.

Et comme notre méthode d'enseignement supérieur était aussi peu favorable à l'apprentissage des spécialités qu'à la formation des savants, elle a été attaquée de deux côtés à la fois.

Il existe, en effet, aujourd'hui un très fort courant de l'opinion vers les spécialités. Une foule de métiers se compliquent sous l'influence des nouvelles applications de la science et réclament de ceux qui les exercent et les dirigent des connaissances particulières. Il serait absurde d'exiger de tous ces gens-là une haute culture littéraire, scientifique et philosophique; ils ont autre chose à faire; il faut qu'ils s'adonnent tout jeunes aux professions lucratives que nécessite l'état de leurs ressources. Nos écoles secondaires se trouvent ainsi encombrées d'une foule de jeunes gens auxquels le grec et le latin sont un bagage inutile; de là est né l'enseignement secondaire baptisé du nom d'enseignement moderne.

Mais ces jeunes gens peuvent avoir besoin, pour leur spécialité, de connaître des matières comprises dans les programmes de l'enseignement supérieur et s'irritent à bon droit des procédés longs et déductifs par lesquels on les enseigne.

D'autre part, l'élite qui recherche la haute culture intellectuelle ne trouve pas son compte dans des Facultés de lettres et de sciences, qui ne sont que des fabriques de professeurs, dans des Écoles de droit, qui restent à peu près étrangères aux études de législation.

Sous la pression de ce second mouvement, les cadres de nos Facultés ont commencé à s'élargir un peu par l'introduction des *privatim docentes* autorisée dans le décret 1885; les programmes ont conquis également une certaine liberté d'allures; mais ces premiers succès ne font qu'enhardir les partisans des hautes études et l'opinion réclame aujourd'hui la création d'Universités remplissant en France un rôle analogue à celui que jouent les Universités étrangères dans les autres contrées de l'Europe.

Au Sénat, ce projet a été traité de rêve par beaucoup d'orateurs; on l'a combattu, à gauche, au nom des *principes de la Révolution française;* on l'a tenu en suspicion, à droite, parce qu'il était proposé par le gouvernement; des sénateurs fort compétents en matière d'enseignement ont soutenu que le décret de 1885 avait fait tout ce qu'il était utile de faire. Il nous faut examiner ces objections.

III. — POUVONS-NOUS AVOIR DES UNIVERSITÉS?

On a dit, en premier lieu, que la création des Universités était contraire à l'esprit de la Révolution française. Peut-être cette raison paraîtra-t-elle un peu fantaisiste à plusieurs de mes lecteurs, mais elle a trop d'influence sur beaucoup de gens pour qu'on néglige d'y répondre.

C'est M. Challemel-Lacour qui a poussé le plus vigoureusement ce cri d'alarme. D'après lui, la loi proposée » vient se heurter et se brise contre ces grands principes de notre droit public, elle est en contradiction avec des faits, avec des traditions consacrées chez nous depuis un siècle. Ce principe, c'est que, depuis la Révolution, l'enseignement à tous ses degrés est, en France, un grand service public; c'est que l'État, qui en fait les frais, en garde la surveillance et la direction; cette fonction dévolue à l'État constitue pour lui non seulement un droit, mais un devoir essentiel (1). »

Je n'éprouve aucun embarras à déclarer que cette atteinte portée aux prétendus droits et aux prétendus devoirs de l'État enseignant est précisément ce qui me donne espoir dans l'efficacité du projet de loi.

S'il est contraire à l'esprit de la Révolution qu'une grande institution puisse vivre en France sans dépendre étroitement et complètement de l'État, cela, en tout cas, est parfaitement con-

(1) *Journal officiel.* Séance du Sénat du 10 mars 1892.

forme à l'esprit scientifique, parfaitement conforme aussi à l'esprit de libre initiative, qui ne me paraît pas avoir donné dans notre dix-neuvième siècle de si mauvais résultats. Les nations les plus modernes par leur esprit et leurs tendances, celles que l'on peut le moins accuser de rester attachées à des institutions surannées, conservent précieusement la liberté de leurs corps savants, ou bien même créent de nos jours des Universités complètement indépendantes par leurs ressources et par leurs programmes. En Amérique, *Harvard, Yale* voient s'élever de jeunes rivales comme la *John Hopkins University* et l'*Université catholique de Washington*, sans que le gouvernement songe à mettre en tutelle aucun de ces établissements. En Angleterre, la liberté est la même. En Allemagne, l'administration matérielle et la surveillance sont entre les mains d'un *curateur* représentant du Pouvoir, mais le corps enseignant reste absolument maître de ses programmes et se recrute lui-même.

L'État enseignant n'est donc pas, au dix-neuvième siècle, le dernier mot du progrès, puisque, de l'aveu des fonctionnaires les plus en renom de notre Université nationale, l'enseignement supérieur est chez nous, — dans le seul pays où l'État l'ait complètement dans la main, — moins bien organisé que partout ailleurs.

Une objection plus sérieuse consiste à dire que notre habitude de la tutelle nous rend incapables de susciter un haut enseignement en dehors du cadre administratif dans lequel nous nous mouvons.

S'il n'y avait pas de moyen terme entre deux extrêmes, je crois bien que nous courrions grand risque de voir notre enseignement supérieur très compromis par l'application radicale et immédiate d'un système de liberté absolue, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le projet de loi nous traite en valétudinaires; il nous mesure la liberté à toutes petites doses, il ne brise pas la cage, il se contente d'en écarter deux barreaux pour que l'oiseau puisse tenter quelques sorties au dehors, pour qu'il essaie ses ailes.

En effet, voyez ce que dit le projet de loi dans son article 4 : « Chaque Université est administrée, sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique, par le Recteur de l'Académie ». Voilà de quoi rassurer pleinement ceux qui redoutent les dangers de la liberté et de l'indépendance.

En revanche, cela peut effrayer ceux qui ne voient dans le projet de loi qu'une manœuvre habile de l'État pour fortifier son enseignement officiel, et, par là, son action sur le pays. La droite du Sénat paraît avoir été dominée par cette préoccupation, car aucun de ses membres n'a pris la question à cœur; seuls, quelques interrupteurs ont lancé des critiques de détail pour marquer leur méfiance. Cette méfiance envahit aussi d'autres esprits : Dans un article publié par le *Figaro*, le 22 mars dernier, M. Raoul Frary, partisan de la complète autonomie des Universités, se console de l'échec possible du projet de loi en raison de la situation prépondérante qu'il laisse à l'État. « C'est toujours l'État enseignant, » dit-il. Sans doute, et personne plus que nous ne le regrette, mais au moins est-ce l'État enseignant qui entr'ouvre la porte à la liberté. Ne vaut-il pas mieux essayer de passer par cet entrebaillement que de bouder sous prétexte qu'on n'a pas pratiqué un plus large passage?

Telles qu'elles sont proposées, les conditions nouvelles seraient suffisantes pour permettre une évolution graduelle des Universités vers la situation indépendante que réclame l'intérêt des hautes études.

Remarquez, en effet, que la personnalité civile accordée à une Université permet la fondation des chaires par les particuliers, l'établissement des cours libres, l'organisation des conférences et des exercices pratiques, le tout en dehors des programmes, et en dehors de l'État.

On dit aussi que ce sont là des libertés inutiles, que personne ne fondera des chaires par amour de la science, que les Français ont trop l'habitude de se reposer sur l'État du soin de l'enseignement supérieur pour sentir le besoin d'y contribuer de leurs propres ressources.

Sans doute, il y a peu de Français disposés à consentir au pro-

fit de nos Universités les sacrifices que font journellement pour les leurs les Anglais et les Américains, mais ce serait nous calomnier que de méconnaître la possibilité de ces fondations.

Ce qui nous manque, ce sont les occasions de générosité plus que la générosité elle-même ; il faut qu'une institution ait une existence propre et qu'elle rende des services pour provoquer les donations; or, nous avons peu d'institutions de ce genre, mais celles qui existent reçoivent des libéralités souvent importantes.

L'Académie française en est un exemple connu. Sans parler de Chantilly qui serait un beau cadeau même en Amérique, elle jouit de revenus importants et distribue chaque année une série de récompenses qui va toujours s'allongeant. L'*École libre des sciences politiques* fondée par l'initiative privée, administrée sans aucune ingérence de l'État, recevait dernièrement un million de la duchesse de Galliera; les Universités catholiques, bien que créées à la fois sur plusieurs points du territoire, ont été dans certaines villes, à Lille et à Lyon tout particulièrement, l'objet de donations considérables.

En dehors des libéralités proprement dites, on peut prévoir également des fondations répondant à un besoin particulier. Déjà la personnalité civile reconnue aux Facultés par le décret de 1885 a permis l'établissement, à Lyon, d'un cours de chimie industrielle auquel les fabricants de soieries se trouvaient intéressés pour l'avenir de leurs ateliers. Dans plusieurs villes, des cours libres se sont créés spontanément ; on ne peut pas nier que l'initiative privée ne commence à se manifester sur ce domaine exclusivement réservé jadis à l'État enseignant.

Aidé par la création des Universités qui élargirait considérablement le cadre, ce mouvement peut fort bien aboutir, après une période plus ou moins longue, à un nouveau progrès, dans l'indépendance. Le jour où une Université régionale comprendrait un grand nombre de cours libres, le jour où son budget serait alimenté principalement par les fondations particulières et accessoirement par la subvention gouvernementale, son caractère se trouverait profondément modifié. Au lieu d'une colonie de fonctionnaires, elle deviendrait un véritable corps scienti-

fique; au lieu d'avoir pour but la collation des grades officiels et l'ouverture des carrières de l'État, elle viserait à la haute culture intellectuelle, elle viserait à former des hommes éclairés, des hommes supérieurs. Elle serait rendue à sa fonction normale. Ce jour-là, elle ne supporterait plus volontiers le joug administratif : elle serait de force à se passer de toute protection, et le pouvoir central ne conserverait sur elle ses prérogatives qu'à la condition de les exercer avec la plus grande circonspection. En fait, elle serait indépendante et elle le deviendrait en droit; si un ministre imprudent cherchait à lui imposer sa volonté, elle ferait sa petite révolution.

En attendant, elle serait maîtresse, dès à présent, d'enseigner toute branche des connaissances humaines qu'il lui paraîtrait opportun de mettre en lumière. Grâce à cette féconde liberté, elle pourrait se tenir au courant de la science. Aucun progrès ne s'accomplirait sans avoir en elle son écho. Elle vivrait de la même vie que le monde savant.

J'arrive à une des objections les plus graves qu'on ait soulevées contre la fondation des Universités. Elle a été présentée au Sénat avec beaucoup de talent par M. de Rozière, ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique, et elle a pris corps dans un contre-projet soumis aujourd'hui à l'examen de la commission. Voici le point de départ de cette objection :

D'après M. de Rozière et d'après les auteurs du contre-projet, le régime institué par le décret de 1885 répondrait bien à tous les vœux du monde savant; il suffirait donc de donner force de loi à ce décret, d'en assurer ainsi l'exécution contre le caprice d'un ministre, et toutes les réformes de l'enseignement supérieur pourraient se préparer et se poursuivre sans créer d'organisme nouveau, sans éveiller les susceptibilités des villes qui ne possèdent qu'une ou deux *Facultés* et qui ne peuvent pas aspirer par conséquent à voir une *Université* s'établir chez elles.

Il est vrai que des Facultés reconnues personnes civiles peuvent, tout aussi bien qu'une Université, recevoir des dotations, créer des cours libres, suivre le mouvement intellectuel dans leur

spécialité avec la souplesse nécessaire; mais il y a tout un ordre de connaissances qui leur échappe : elles sont incapables de saisir les rapports qui les unissent entre elles; du moins elles sont en mauvaise situation pour apporter dans ce haut enseignement l'impartialité qu'il exige. Un professeur de Droit français, quelque talent que vous lui supposiez, quelque élévation de pensée que vous lui accordiez, a grand'peine à se dégager de la domination de nos textes, pour étudier les législations étrangères et leur raison d'être sans aucun parti pris. S'il enseigne l'économie politique, c'est dans les lois beaucoup plus que dans les faits qu'il ira chercher la raison des choses; ses habitudes d'esprit l'exigent ainsi. Pourtant, peut-on demander à une Faculté de Droit de choisir ses professeurs parmi des hommes qui n'aient pas conquis leurs diplômes, qui ne soient pas docteurs de cette Faculté? Les Universités, au contraire exerceront un plus libre choix et le projet de la commission leur donne toute latitude à cet égard : « Le conseil de l'*Université*, y est-il dit, peut autoriser à faire des cours libres toute personne qui justifie d'études spéciales sur les matières devant faire l'objet de son enseignement (art. 11) (1).

Les Facultés sont, par leur origine, des institutions chargées de faire des praticiens et de délivrer des diplômes officiels, des diplômes permettant l'exercice d'une profession spéciale; c'est le service qu'on attend d'elles. Une Université peut faire enseigner n'importe quoi; son domaine est sans bornes; elle peut traiter *de omni re scibili*. Par suite, elle peut délivrer, si elle le juge convenable, des diplômes purement académiques, sans valeur pratique, témoignant de la culture de l'esprit et non de l'aptitude à un métier. Les Universités françaises, si elles se créent et si elles se développent, en viendront certainement là. Le projet de loi ne leur en reconnaît pas encore le droit, mais l'exposé des motifs prévoit déjà ce résultat et le ministre de l'Instruction publique a déclaré lui-même que « la nécessité de conférer des grades d'État constituait *une gêne* à la liberté scientifique ».

(1) V. le Rapport de M. Bardoux, p. 66.

Or M. de Rozière a cité ces paroles du ministre pour y signaler un danger; il craint que les Universités donnent des diplômes de complaisance le jour où l'État ne sera plus là pour y ajouter la valeur pratique qu'ils possèdent aujourd'hui. La réponse est simple : si une Université a cette faiblesse, elle sera bientôt avertie de sa faute par la défaveur où tombera son enseignement et elle se montrera plus sévère ; voilà tout.

Mais le soi-disant danger indiqué par M. de Rozière montre bien clairement ce que les Facultés gagneraient à être groupées en Universités : elles gagneraient précisément cette liberté d'allures, cette largeur de programmes et cette indépendance plus complète que nous réclamons pour elles et qu'il redoute.

Reste à savoir si nous avons, en France, une clientèle pour cet enseignement supérieur véritable, pour cette haute culture intellectuelle dégagée de toute utilité pratique immédiate. On répète que notre jeunesse française est pressée de se spécialiser, qu'elle a besoin de se créer des moyens d'existence au sortir du collège, et que ces circonstances s'opposent à la poursuite d'études désintéressées.

Je répondrai à cela que j'ai vu, dans le pays du monde où l'esprit pratique est poussé le plus loin, des Universités fort prospères. Aux États-Unis, beaucoup plus qu'en France, les jeunes gens sont préoccupés de se faire une situation; même parmi ceux qui appartiennent à des familles riches, le désir de se suffire à soi-même de bonne heure est très général; cependant il y a des élèves pour les Universités. Plusieurs n'arrivent à suivre les cours qu'en se créant par un travail supplémentaire les ressources qui leur manquent, en concourant pour l'obtention des bourses, en donnant des leçons; les sacrifices qu'ils s'imposent pour arriver à la haute culture de l'esprit sont la meilleure preuve de l'importance qu'ils lui reconnaissent.

Chez nous, le nombre de gens qui ont le goût de cette haute culture est certainement plus grand, mais nous sommes fort mal outillés pour la donner aux jeunes hommes qui en sont susceptibles. Nos Facultés n'offrent guère d'attraits à ceux qui ne

veulent être ni avocats, ni médecins, ni professeurs de sciences ou de lettres. Encore l'estime où l'on tient les hautes études se manifeste-t-elle par la coutume où sont beaucoup de familles d'envoyer leurs enfants à l'École de Droit *pour faire quelque chose, après le collège ;* malheureusement, l'École de Droit ne répond pas à ce désir. Des Universités pourraient y répondre le jour où, sous l'impulsion de l'initiative privée, elles donneraient à l'élite intellectuelle de la nation l'aliment qui lui est nécessaire.

C'est pourquoi je souhaite bon succès au projet de loi actuellement en discussion. Ce serait une illusion puérile de s'imaginer que les Universités françaises pourront du jour au lendemain tenir la place occupée dans d'autres pays par les institutions similaires, mais ce serait fermer la porte à un progrès possible que de s'opposer à leur création.

Au surplus, l'intérêt de la science n'est pas seul en jeu dans cette question. Après cent ans de déchirements et de malentendus, il semble qu'un désir sincère de rapprochement se manifeste dans les sphères élevées de la société française. Tandis que les passions populaires se déchaînent avec plus d'ardeur que jamais dans les milieux inférieurs, un groupement nouveau tend à se former parmi les hommes les plus éclairés, les moins encombrés de préjugés. On se dit qu'il serait temps de chercher à se comprendre, au lieu de chercher à se combattre ; on sent le besoin d'une ère nouvelle où chacun sera plus préoccupé de poursuivre son idéal que de gêner son voisin dans la poursuite du sien ; on aspire même à un idéal commun de liberté ; tout ce qui peut contribuer à fortifier ces tendances doit être considéré comme une œuvre de bien public. Si la France n'est pas condamnée à disparaître, c'est cet esprit nouveau qui assurera son avenir. Or il est certain que des Universités vivantes et agissantes, intéressant l'élite de la jeunesse à leur œuvre, seraient un merveilleux terrain d'entente et de rapprochement. Ne serviraient-elles qu'à cela, il faudrait les désirer.

Paul de Rousiers.

LA VALLÉE D'OSSAU,

ÉTUDE SUR LA POPULATION ORIGINAIRE ET LA PRÉTENDUE FAMILLE-SOUCHE DES PYRÉNÉES.

I.

LES CONDITIONS DU LIEU.

Dans les premiers jours de novembre, certaines rues de Pau offrent à l'étranger un spectacle qui l'intéresse et l'intrigue tout à la fois. De nombreux troupeaux traversent la ville. Au milieu des brebis entassées et grouillantes marche gravement un petit âne chargé d'un mince bagage. A l'arrière-garde chemine le pasteur. Mais c'est à peine si, de temps à autre, sa voix s'élève pour stimuler un traînard. Son compagnon, un chien à long poil et de couleur fauve, suffit à lui seul à gouverner la horde.

Pendant une semaine, l'exode va se continuer, se dirigeant vers le nord.

La première fois que, nouveau venu dans ce pays, j'interrogeai à ce sujet, on me répondit : « Ce sont les troupeaux de la *Vallée d'Ossau* qui vont hiverner dans les plaines du Béarn et de la Gascogne. » Et, comme je ne me déclarais pas satisfait, l'interlocuteur étendit le bras vers les Pyrénées, et, me montrant dans la continuité de la grande chaîne une sorte de brèche dominée royalement à une distance de treize lieues par la double corne du pic du Midi, il ajouta :

« Voilà la vallée d'Ossau. »

Si peu qu'on ait lu sur l'histoire du Béarn, il est impossible de ne pas retenir le nom au passage. Il y est, en effet, parlé plus d'une fois de grands démêlés que les gens de la plaine eurent avec les montagnards ossalois, gens peu commodes, ainsi que des singulières franchises dont ceux-ci jouissaient sous la monarchie béarnaise. Et, dans ce coin de terre, vous assure-t-on, se sont conservés les échantillons les plus curieux d'une organisation pastorale vieille de dix siècles.

Plus tard, une occasion facile à faire naître me mit en face d'un de ces montagnards. C'était au mois d'avril. Le troupeau repassait, augmenté de quelques agneaux et reprenait la route du midi. On me dit que les animaux séjourneraient très peu dans la vallée; que, dans quelques semaines, ils graviraient la haute montagne, à la recherche des herbes touffues, jusqu'à ce que, chassés par l'approche de l'automne, bêtes et gens descendent de nouveau dans la plaine : et ainsi de suite, d'année en année.

Un quart d'heure de conversation m'en apprit encore long, en me faisant entrevoir dans l'existence de ces pasteurs une série de phénomènes sociaux très caractéristiques : *organisation du travail en commun*, *transmission intégrale du domaine, émigration des cadets*...

Évidemment, j'étais en présence d'un type fort intéressant et dont l'analyse méthodique promettait de riches et d'utiles découvertes.

On a déjà étudié les populations pyrénéennes. Toutefois, dans l'état actuel de la science, deux problèmes au moins demeurent encore à résoudre.

En écrivant, en 1856, sa célèbre monographie des Mélouga, Le Play présentait la famille du Lavedan comme le type parfait de la *famille-souche,* ayant pour caractère la conservation du foyer assurée par l'héritier associé. Mais comment ne pas faire de différence entre la famille-souche telle qu'il l'avait observée dans le nord de l'Europe, projetant au loin ces vigoureux essaims de colons qui, à eux seuls, expliquent la supériorité des races anglo-saxonnes, et ces familles du Midi, stables à la vé-

rité, mais évidemment dénuées de la même aptitude colonisatrice?

Il y avait là une lacune, un chaînon de moins dans la série des classifications sociales. Peut-être, en y regardant de plus près, l'observation fournirait-elle quelques éléments nouveaux propres à fixer d'une manière plus précise le caractère et le rang de ces groupes importants.

D'autre part, l'étude de nos familles montagnardes, en nous livrant le secret de leur organisation intérieure, nous permettrait de remonter aux véritables caractères sociaux des *populations qui ont fait le fond de l'Espagne et de la région pyrénéenne française*. Il est évident que les montagnes auront ici rempli le même rôle conservateur que partout ailleurs. C'est la montagne qui, de tout temps, a servi d'asile aux habitants de la plaine pourchassés par les invasions; et, si la montagne a dû les transformer plus ou moins, il devra suffire d'appliquer les règles de l'analyse pour retrouver les vestiges de la formation originaire.

Voilà de quoi piquer suffisamment la curiosité. Donc en route pour Ossau.

I.

Rien de plus facile, d'ailleurs. Depuis douze ans, le chemin de fer s'est frayé un passage jusqu'au cœur de la montagne. Les voyageurs qui vont demander aux Eaux-Bonnes, ou aux Eaux-Chaudes, le rétablissement de leur santé connaissent bien cette route magnifique qui remonte toute la vallée basse jusqu'à Laruns.

Figurez-vous une succession étagée de quatre bassins à peu près circulaires, séparés par des étranglements où la route, le chemin de fer et le Gave trouvent tout juste à passer ensemble. Dans la plaine, large au plus d'un kilomètre, les champs de maïs, de luzerne ou de trèfle incarnat forment un échiquier aux mille cases changeantes. Sur les premiers plans des pentes, abandonnant le fond de la vallée à la culture, les petits villages se sont groupés autour d'humbles clochers blancs. Au-dessus, monte la paroi de calcaire çà et là déchirée par les torrents,

A Laruns, la voie ferrée s'arrête; la vallée y subit, en effet, une brusque transformation. Au delà, ce n'est plus qu'une gorge resserrée, écrasée entre de menaçantes hauteurs, et qui s'élève, par la fantastique brèche du *Hourat,* jusqu'aux Eaux-Chaudes et Gabas, pour aboutir, à travers d'immenses sapinières, au pied du pic du Midi. Du côté de l'Est, un vallon latéral s'embranche, à Laruns, sur le cours du Gave d'Ossau.

Éclairez ce tableau d'un beau soleil d'été, ou faites glisser sur les dernières neiges cette lumière pourpre qui annonce le déclin du jour, et vous aurez l'impression de quelque chose de grandiose, de tranquille et de reposant.

P. Bineteau del.

CARTE DE LA VALLÉE D'OSSAU.

Remarquez qu'en décrivant j'ai la prétention de faire non pas de la littérature mais de la science sociale. Quand nous verrons le pasteur ossa-

lois obstinément attaché à son pays, ne renonçant jamais à l'espoir d'y finir ses jours, nous comprendrons comment son âme s'est tout naturellement imprégnée de cette poésie communicative des montagnes, pourquoi il les a aimées, pourquoi il veut y mourir.

Au reste, à peine avez-vous mis le pied dans la vallée que vous reconnaissez facilement quel lien étroit unit l'Ossalois à sa montagne. C'est à elle que se rapportent toutes ses préoccupations. Les herbes seront-elles abondantes cette année ? La neige a-t-elle dégradé les pâturages? Est-il vrai que les gens de Laruns ont empiété sur la montagne d'Aste-Béon?... Le vêtement dont il est couvert, le fromage de brebis qu'il vous offre, tout provient de là. La montagne est la grande nourricière. Nulle part les influences du lieu ne sont plus apparentes.

Ceci nous ramène à en achever la description.

La vallée d'Ossau, longue de 35 kilomètres, est comprise entre 2° 35′ 24″ et 2° 50′ 28″ de longitude ouest, et entre 42° 48′ 52″ et 43° 10′ 28″ de latitude nord du méridien de Paris. Elle communique avec l'Espagne par trois passages élevés, praticables à peu près en tous temps pour les hommes et les mulets : le col d'*Arrius* (2.254 mètres), le col d'*Anéou* ou de Pourtalet (1.795 mètres), et le col *des Moines* (2.204 mètres).

On a souvent comparé la configuration des Pyrénées à une feuille de fougère dont la tige serait formée par l'arête principale, les rameaux par les chaînes transversales et les folioles par les petits contreforts.

Notre vallée d'Ossau court du nord au sud entre deux de ces rameaux perpendiculaires à la grande chaîne, mais dépourvus de folioles secondaires. A ce point de vue, le lieu s'écarte de la donnée générale. A part le vallon escarpé du Valentin et des Eaux-Bonnes et, beaucoup plus haut, la gorge du torrent de Brousset, tributaire du Gave d'Ossau, on n'y rencontre aucune vallée transversale. Pas de croupes rebondies et chargées de champs cultivés, comme dans le bassin d'Argelès. D'un bout à l'autre, les murailles se dressent presque verticalement à 2,000 mètres, laissant percer la roche grise au travers des buis. De

droite et de gauche descendent des torrents qui, vers la fin du printemps, deviennent subitement emportés et dévastateurs.

Presque tous les cours d'eau de la vallée, au moins dans leur partie supérieure, coulent très encaissés dans un lit de roche vive et ne peuvent être utilisés que pour actionner une dizaine de scieries mécaniques. De ces cours d'eau, trois seulement descendent de la crête frontière; les autres sont d'assez faibles tributaires. Seul, le Gave d'Ossau, après les avoir tous recueillis et après avoir arrosé la vallée basse, quitte la montagne à l'entrée du bassin d'Arudy et, par un coude à angle droit, très fréquent chez les fleuves sous-pyrénéens, tourne brusquement à l'ouest vers le Gave de Pau, l'Adour et l'Océan.

Les lacs sont peu nombreux dans cette région; car, en dehors du lac d'Artouste (50 hectares), on ne peut donner ce nom à quelques réservoirs de montagne parsemés à une hauteur moyenne de 1.500 mètres. Lacs et torrents produisent d'excellentes truites, mais en quantité trop peu considérable pour fournir à une exploitation régulière. Les stations thermales des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes y trouvent seulement une ressource accidentelle pendant la saison d'été.

La composition géologique de la vallée d'Ossau paraît assez homogène. Précédées d'atterrissements de cailloux confusément roulés et entassés par les anciens glaciers, ses parois sont constituées par d'énormes bancs de calcaire gris entremêlé de schiste. Sur plusieurs points, à Louvie-Juzon, Arudy, Louvie-Soubiron, Laruns, la masse de marbre compacte et secondaire enferme d'importantes couches de marbre blanc grenu, d'une riche contexture, qui affleure la terre et qu'on exploite avec succès.

Aux environs des Eaux-Chaudes, on voit apparaître le granit, d'abord recouvert, sans transition, de marbre coquillier. Puis, en montant toujours plus haut, la roche primitive se dégage, pour former avec le porphyre l'élément principal du pic d'Ossau et de son massif. Il est évident que ces montagnes doivent être riches en métaux. Quelques localités seulement ont été explorées; mais l'industrie ne s'est encore emparée que de deux mines :

une de cuivre à Bielle, près de Bilhères, et l'autre de sulfure de zinc, à Anglas, dont il sera question plus loin.

Le phénomène le plus sensible pour l'observateur dans cette vaste région de forme triangulaire comprise entre l'Adour, les Pyrénées et l'Océan Atlantique est *l'extrême variabilité du climat.* Deux grandes influences, l'Océan et la montagne, agissent de concert pour produire une instabilité atmosphérique particulièrement nuisible à l'agriculture. A des hivers relativement doux succèdent des printemps humides et froids, pendant lesquels une énorme quantité d'eau se dépose en neige sur les sommets. Il est rare qu'au mois d'avril ou de mai, de fortes gelées, dues à quelque retour de vent du nord, ne viennent compromettre et parfois détruire les espérances qu'une végétation trop rapide avait fait concevoir.

Dans ces conditions, la culture des céréales et surtout de la vigne est des plus précaires. D'après l'auteur d'une statistique publiée en 1815, sur dix récoltes on en compterait seulement six bonnes pour le grain et deux pour le vin (1).

Cette incertitude a fait de tout temps le désespoir de l'agriculteur béarnais; aussi le voit-on appliqué à chercher un produit approprié aux conditions spéciales de son climat. Jadis le millet constituait l'unique ressource du paysan. Vers le commencement du dix-huitième siècle, la culture du *milhoc* (maïs ou blé de Turquie) s'introduisit dans la province et finit, malgré certains inconvénients, par y devenir prépondérante. Aujourd'hui encore, le maïs entre pour la plus grande proportion dans l'alimentation habituelle des hommes et des animaux.

Ses avantages sur le froment sont indiscutables. « Échappant, par l'époque de ses semailles, à l'influence des gelées du printemps, si fréquentes sous notre ciel, supportant mieux que tout autre et sans trop d'inconvénients les chaleurs de l'été, elle (cette plante) résiste en même temps à la grêle, est peu sujette à la verse, ne souffre pas de la présence des plantes parasites et récompense largement le cultivateur des quelques soins qu'elle

(1) *Observations* sur la statistique dressée en l'an XIII par Serviez, préfet des Basses-Pyrénées: Pau, Tonnet, 1815.

exige. Tandis que son grain sert à l'alimentation de l'homme et à l'engraissement des animaux domestiques, ses inflorescences sont consommées en fourrages verts, ses feuilles réservées pour suppléer en hiver au défaut des foins; l'enveloppe des épis est employée pour la confection des paillasses et la fabrication du papier, sa rafle dénudée l'est comme combustible, et sa tige enfin se trouve utilisée comme engrais, après désorganisation à l'air libre, ou par l'industrie pour la fabrication du sucre que son tissu renferme en grandes proportions à l'époque de la floraison (1). »

Les conditions climatologiques observées dans le reste du Béarn se retrouvent en Ossau, avec une nuance d'exagération due au contact immédiat de la montagne, en ce sens que les variations, les sautes de température, y sont plus brusques et plus accentuées. Rien n'égale la rapidité avec laquelle se forment et se dissipent les orages. Trop souvent, au mois de juin ou de septembre, le ciel est envahi de nuages, et la nuée se déverse en torrents, avant que l'habitant de la vallée, averti par le premier coup de tonnerre, ait eu le temps de grimper aux prairies supérieures pour mettre à l'abri son précieux fourrage.

Abritée à l'est et à l'ouest, la vallée s'offre, au contraire, comme un entonnoir au brûlant *sirocco* ou vent du sud et à l'humide vent du nord. Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer, dans ce coin de terre qui mesure 60.000 hectares, les températures extrêmes. Tandis que dans les gorges obscures des Eaux-Bonnes (748 m.), des Eaux-Chaudes (675 m.), et de Gabas (1.125 m.) l'hiver est long et rigoureux et que la neige y conserve, pendant neuf à dix semaines, une épaisseur d'un mètre; dans d'autres localités, comme Bilhères (577 m.), Aàs (720 m.), Bagès (654 m.), bien exposées au soleil du midi, la neige séjourne à peine quinze jours.

Dans la vallée, la production du maïs est environ le triple de celle du froment. De faibles quantités d'orge et d'avoine, le lin, la pomme de terre, les haricots, que l'on appuie aux tiges du maïs, sont les principaux produits agricoles. Inutile de dire que

(1) *Statistique des Basses-Pyrénées*, par de Picamilh ; Pau, 1856.

la culture de la vigne est impossible. Mais les céréales et autres végétaux servant à la nourriture et au vêtement de l'homme n'occupent qu'une faible portion du sol disponible : 3.800 hectares sur 60.000. Ce sont les terrains d'alluvion de la vallée inférieure, encaissée comme nous l'avons dit plus haut. De l'espace restant, 14.500 hectares représentent des forêts et 32.500 *des pâturages.*

Il serait impossible d'assigner à l'herbe et à la forêt des limites bien distinctes; on peut seulement constater que, dans cette région des Pyrénées, la zone où poussent les grandes espèces végétales s'arrête à 2.400 mètres. Dans le bas, quelques bouquets de chênes clairsemés; peu ou point de châtaigniers; un peu plus haut, les hêtres et les tilleuls, auxquels succèdent les sapins et les pins. Rien n'est beau, dans leur austère mélancolie, comme les sapinières des gorges de Gabas et de Bius, dont les masses toujours noires semblent escalader le ciel.

Il y a environ deux siècles que, sous le ministère du cardinal de Richelieu, on commença à en extraire des bois pour les constructions de la marine. Cette exploitation se régularisa au siècle suivant, et c'est à son occasion que l'on jeta, à travers la brèche du Hourat, la vieille et audacieuse route des Eaux-Chaudes.

Plus haut, c'est la région du rhododendron et de la flore alpine. Quant à l'herbe, son royaume est partout, dans les clairières, sur les pentes et au fond des ravins. D'en bas, vous apercevez déjà quelques prairies accrochées aux flancs de la montagne. Mais c'est en haut, dans les cols ou *ports*, qui dépriment momentanément les crêtes, ou sur les plateaux ondulés qui les couronnent, que le voyageur, au milieu d'espaces où il enfonce jusqu'à mi-jambe dans une herbe épaisse et grasse, peut contempler les trésors que la montagne tient en réserve. Et, comparant la faible superficie de la plaine cultivée à cet océan herbeux, il se rend compte, avant tout effort d'analyse, que tout le travail des populations doit converger à ces magnifiques pâturages.

En effet, sur ces steppes verdoyantes règne une vie intense. De nombreux troupeaux les parcourent : vaches, brebis, juments,

réparties suivant une proportion qui est loin d'être indifférente et dont nous expliquerons plus loin le motif.

Les 16.000 Ossalois ne pourraient évidemment nourrir la quantité considérable de bétail qu'ils entretiennent sur les 8.200 hectares de la vallée inférieure, s'ils ne pouvaient y ajouter les immenses réserves de la montagne (1).

Les troupeaux qui y trouvent la subsistance y sont aussi exposés à des ennemis redoutables : loups, ours, chats sauvages. Sur les sommets, de nombreuses troupes d'izards, et, dans les halliers, les renards et les sangliers, complètent la faune de cette région.

II.

Telle que nous venons de la décrire, avec son orientation rigoureuse du nord au sud, avec ses gorges étroites et desséchées, son ouverture au nord, ses passages difficiles vers l'Espagne, la vallée d'Ossau se présente comme un cul-de-sac très enfermé et très défendu. Évidemment les moyens d'existence devront y être très définis, le travail très homogène, le groupe de population très protégé contre toute influence étrangère.

Ces traits généraux nous sont livrés par une observation assez superficielle. Le lecteur familiarisé avec la science sociale attend sans doute que nous procédions avec une rigueur plus scientifique. C'est ce que nous allons essayer de faire dans cette monographie.

Pour observer dans toute sa pureté le type ossalois, le choix d'une commune n'est pas indifférent. De précieuses indications m'avaient été fournies à ce sujet. Je savais que les localités de la rive gauche du Gave, visitées par le chemin de fer et la route nationale, offraient, — Laruns notamment, — un fâcheux mélange de paysans et d'ouvriers, peu favorable au maintien de la tradition.

Sur la rive droite, au contraire, l'éloignement des grandes

(1) Bestiaux de la vallée d'Ossau : race chevaline, 2.000; race bovine, 9.722; race ovine, 38.309.

voies de communication a maintenu les villages dans un état relativement complet de conservation sociale et morale.

Cette considération fixa mon choix sur une petite commune du Haut Ossau, *Aste-Béon*, située à 4 kilomètres du chef-lieu de canton, Laruns.

J'étais sûr de trouver là, dans une population exclusivement pastorale, le parfait exemplaire de la démocratie montagnarde. Sans être proverbiale comme en Écosse, l'hospitalité se pratique largement en Ossau. Grâce à elle, j'ai pu, durant plusieurs semaines de l'été de 1890, entrer en rapports avec une honnête famille de paysans qu'on m'avait signalée comme présentant un excellent terrain d'observation. Ceux qui ont pratiqué la monographie savent quel intérêt puissant se dégage pour l'observateur de ce contact avec la vie intime du travailleur. Je traduirai le même sentiment en disant que mes relations avec la famille L... m'ont laissé un souvenir plein de cordialité et en même temps de respect pour la condition, dignement et laborieusement portée, du pasteur.

Aste-Béon se compose de deux petits bourgs distants de 1.500 mètres l'un de l'autre, sur la rive droite du gave d'Ossau, au pied de hautes falaises calcaires entremêlées de couches de schiste argileux. Le Gave coule très près de la montagne.

Le village d'Aste (481 mètres d'altitude), est assis sur un plateau triangulaire élevé de 25 mètres environ au-dessus de la rivière, dont le sépare un relai de terrain d'une centaine de mètres de largeur, livré à la culture.

Béon est bâti en aval, sur une étroite berge surplombant le Gave d'une dizaine de mètres.

Immédiatement au-dessus des deux villages, la montagne s'élance tout droit à une élévation moyenne de 1.100 mètres. Aux trois quarts de cette hauteur se creusent trois cols ou *ports*, auxquels on accède par d'étroits sentiers en lacets et où s'étalent de gras pâturages : le *port de Béon* au nord, le *port d'Aste* au milieu, et, au sud, la gorge d'*Ourdou* et d'*Audès*. C'est là que les propriétaires d'Aste et de Béon ont leurs prairies particulières, au delà desquelles s'ouvrent les pâtures communales.

Au-dessus d'Aste et plus au midi se dresse un pic, le pic d'*Auzu* (1.487 m.). Après une bande horizontale de rochers et de prairies commence la forêt, qui s'étage jusqu'au sommet.

Le tout forme donc une haute barrière couronnée par quatre sommets. Dans les dépressions qui les séparent s'abritent les pâturages, et le versant intérieur de la dernière sommité du côté du midi est garni de forêts.

Par cette disposition, Aste-Béon, exposé à l'ouest dans toute son étendue, se trouve complètement protégé contre les vents d'est et partiellement contre ceux du nord et du midi.

Bordé par le Gave, le territoire de la commune est arrosé par trois torrents : *las Bernaus,* descendant du port de Béon, le *Bernet,* venant du port d'Aste et servant de limite aux deux sections, le *Lamai,* dont le cours modifié à diverses reprises, notamment en 1875, charrie tumultueusement des blocs contre lesquels tout travail de défense demeure impuissant. Le Gave déborde tous les ans, laissant sur les terres envahies d'abondants galets : dans son voisinage immédiat la culture est impossible.

On voit combien le travail est rendu difficile par les conditions du lieu. La rareté des terres labourables, leur pauvreté relative, la limitation des céréales cultivables, ajoutent à cette difficulté et contribuent à faire de la population une *population pauvre.*

Le maïs et l'orge y forment le fond de la culture; quelque froment, en quantité insuffisante; le sarrasin y est inconnu. Le lin et le chanvre, jadis en honneur dans la localité, n'y sont presque plus cultivés : on trouve plus économique de les faire venir d'ailleurs (1).

Les potagers contiennent presque tous les légumes, sauf les légumes fins (asperges, artichauts.) Même les fruits y sont peu abondants.

En revanche, l'herbe, le trèfle incarnat, la luzerne et d'autres plantes fourragères d'excellente qualité croissent abondamment dans le voisinage des villages.

(1) Quantités annuelles : froment, 352 hectolitres; orge, 400 h.; maïs, 975 hectolitres; foin, 6.426 quintaux métriques.

La disproportion que nous constations, pour toute la vallée, entre la surface de sol cultivé et les espaces herbeux se manifeste ici d'une manière saisissante. Les terrains sur lesquels la commune d'Aste-Béon peut exercer un droit de propriété, soit à titre indivis, soit à titre exclusif, forment un total de 5.700 hectares. Or, tandis que les pâturages figurent dans ce chiffre pour 5.000 *hectares*, les bois n'en représentent que 300 et les terres labourables, 76.

Ce fait entraîne, au point de vue du travail, des conséquences faciles à prévoir. Les dix-neuf vingtièmes de la propriété consistant en sols intransformables, situés sur des pentes abruptes et ne produisant que de l'herbe, *le travail de l'habitant sera nécessairement et, avant tout, pastoral.*

Il nous faut voir comment ce travail est organisé

Fernand Butel.

(*A suivre.*)

LIBRE-ÉCHANGE OU PROTECTION

II.

LE LIBRE-ÉCHANGE.

II.

PAYS A PRODUCTION NATURELLE PRÉPONDÉRANTE.

Notre précédent article (1) a montré comment la nation anglaise est devenue *libre-échangiste*, par raison pratique et par nécessité : sa production industrielle dépassant de beaucoup les besoins de son propre marché, il faut qu'elle trouve des consommateurs au dehors. Elle désire donc que tous les pays du monde ouvrent largement leurs frontières à ses produits, et, en échange, elle leur offre d'accueillir les leurs, dont elle a besoin ou dont elle craint peu la concurrence pour sa vigoureuse industrie. Cette politique économique est simple, naturelle, logique, bien appropriée aux circonstances : on s'explique la faveur qu'elle rencontre chez nos voisins. Un pays organisé de même, c'est-à-dire outillé pour *une production industrielle prépondérante*, sera également libre-échangiste, non pour l'amour d'un principe, mais par nécessité pure, et cela, tant qu'il réussira

(1) *La Science sociale*, mars 1892.

à maintenir sa production dans un état tel que son principal, son véritable marché soit placé hors de ses propres frontières. Nous croyons avoir démontré cet ordre de phénomènes d'une manière complète.

Mais voici maintenant une autre variété de pays libre-échangistes. Une observation attentive nous les fait découvrir à l'antipode des précédents, tout à l'extrémité de l'échelle de la production industrielle. Ce sont, en effet, des pays qui fournissent essentiellement des produits naturels, végétaux, animaux ou minéraux, et fort peu de produits fabriqués par la grande industrie. Leur intérêt le plus précis les conduit, eux aussi, à s'ouvrir au commerce étranger. Nous allons voir en détail pourquoi, et dans quelles conditions.

I.

L'exemple le plus complet de cette variété économique, au moins pour l'Europe, c'est la Turquie. Étudions d'abord, parmi les circonstances qui forment l'ensemble de sa situation, celles qui tiennent au milieu géographique.

La Turquie est un vaste et beau pays. Placé sur les confins de deux mondes différents, elle participe de leurs avantages réciproques. Les vilayets d'Europe se classent au rang des terres tempérées. L'Yémen, la Mésopotamie offrent les caractères des climats chauds. Il résulte de ce fait que l'Empire ottoman peut produire directement certaines des matières premières les plus importantes : la laine, les poils et le cuir dans ses pâturages de la Macédoine et de la Caucasie, la soie en Asie Mineure, le coton dans les vallées chaudes et arrosées de presque toutes ses provinces, le bois sur les montagnes de l'Albanie, du Liban, de l'Arménie.

Parmi les minéraux exploitables on doit citer principalement : le cuivre, le plomb, l'argent, le mercure, le soufre, le pétrole. La houille est abondante sur divers points, le fer aussi. Il y a donc dans ce pays tous les éléments essentiels au développement de

la grande industrie, en ce qui concerne du moins les productions naturelles.

De plus, la Turquie est merveilleusement située au point de vue des relations commerciales. Elle est placée à cheval sur l'une des grandes routes du monde. Le canal de Suez borne sa frontière; Constantinople est une station du chemin obligé qui relie la Russie du Sud et l'Asie moyenne à l'Occident de l'Europe; par le golfe Persique, elle est un des riverains principaux de l'Océan Pacifique. Ainsi, la Turquie, ouverte sur trois mers, peut communiquer directement avec toutes les contrées du globe. Il est peu de pays au monde placés aussi favorablement sous ce rapport.

Tel est le cadre; il est tracé à souhait pour le développement large et puissant d'une race. Voyons ce que valent les populations qui l'occupent, et ce qu'elles sont capables de faire pour en tirer parti.

II.

Le développement de la grande industrie n'est pas une œuvre à la portée de toutes les races. Pour la réaliser, il faut réunir, en outre des avantages naturels que nous venons de reconnaître à la Turquie, deux conditions nécessaires, savoir :

1° *Un personnel de patrons capables et d'ouvriers actifs.* Chacun sait quelle somme de connaissances, d'énergie, d'application exige la conduite d'un grand atelier et quelles sont l'intensité, la complication, la rapidité du travail dans une usine à moteur mécanique. On ne possède pas, sans conditions préalables, la capacité de direction ou la force de travail indispensables à la grande industrie.

2° *Des capitaux abondants.* Les usines modernes exigent pour leur création et leur fonctionnement des sommes considérables, immédiatement disponibles, et ne coûtant qu'un faible intérêt. Faute de ce moyen d'action élémentaire, toute entreprise industrielle est paralysée.

Or ces éléments essentiels manquent à la Turquie d'une façon presque complète. Voici pourquoi.

Ce n'est pas que la population fasse défaut dans l'Empire ottoman. Sans y être très dense, elle s'élève cependant à un chiffre respectable : 25 à 28 millions d'âmes. Si l'on tient compte des espaces désertiques, on verra que le pays est, en règle, assez garni pour assurer son exploitation, à supposer que les habitants voulussent bien s'en donner la peine. Le malheur est que les Ottomans sont, en immense majorité, aussi impropres que possible à l'organisation d'un régime de travail intense.

La population de l'Empire ottoman comprend deux éléments principaux : 1° la classe dirigeante d'origine turque. Établie dans le pays à la suite d'une conquête violente, cette classe s'est emparée d'un grand nombre de biens-fonds dont elle vit. 2° La population soumise, mélange inextricable de Slaves, de Bulgares, d'Albanais, de Grecs, d'Arabes, d'Arméniens, de Syriens. Tous ces groupes ethniques se distinguent surtout par la langue, et aussi par quelques traits de mœurs qui diffèrent à raison de la diversité des milieux et des travaux. Mais, d'autre part, ils se ressemblent par une origine commune : tous sortent de la formation communautaire ; quelques-uns l'ont conservée, d'une façon plus ou moins complète ; les autres subissent du moins son influence d'une manière encore très nette.

Cette première constatation est importante en ce sens qu'elle nous indique immédiatement la cause générale de la faiblesse industrielle de la Turquie. Avec une population attachée au type communautaire, *il est impossible d'organiser largement le régime du grand atelier,* parce que cette formation sociale ne développe ni les qualités nécessaires au chef d'usine, ni celles qui font le bon ouvrier de fabrique. En effet, le premier doit être instruit, actif, désireux de prospérer, de s'enrichir ; le second doit être appliqué au travail, capable d'un effort rude et soutenu, or les Ottomans sont, en général, incapables de développer l'effort nécessaire pour acquérir l'instruction théorique et technique indispensable à l'industriel, ou pour fournir la longue et pénible journée de l'ouvrier. Ils ne sont presque jamais poussés dans ce sens par l'ambition de parvenir ; et, quand, par hasard, cette ambition leur vient, c'est par les fonctions publiques qu'ils

lui donnent satisfaction : mais ici on réussit par l'intrigue plus que par le travail. Ils ne sont pas davantage aiguillonnés, sauf exception, par le besoin matériel urgent, parce que la douceur du climat, la richesse du sol, l'abondance des productions spontanées, leur permettent de vivre de peu, et de se procurer au moyen d'un faible travail les éléments médiocrement variés de leur frugale existence. Aussi a-t-on pu dire que, pour les Orientaux, « tout l'horizon des désirs se borne à la satisfaction facile des exigences les plus élémentaires, aux consolations spirituelles de la mosquée, aux raffinements d'une vie passée à l'ombre, au bord de l'eau, entre une tasse de café noir et un narghilé » (1). On ne concevrait guère, après cela, l'indolente Turquie entrant en concurrence avec cette Angleterre si ardente au travail et si âpre au gain, que nous avons décrite dans notre précédente étude.

De fait, les Ottomans se montrent presque tous d'une incurie qui passe toutes les bornes. Ils ne savent pas même tirer bon parti des avantages naturels de leur beau pays. Un négociant de Salonique disait, en 1886, au consul anglais : « En Macédoine, la plupart des agriculteurs sont des beys turcs, presque tous sans instruction et sans notion des progrès de notre époque. Ils ont bien entendu dire qu'il existe des machines et des outils propres à économiser la main-d'œuvre, mais ils n'ont pas la plus petite idée de leur construction et de leur usage. Quelques-uns des plus riches d'entre eux ont acheté des charrues d'Europe, mais on n'a pas tardé à les laisser de côté pour revenir aux instruments primitifs, usités dans le pays depuis des milliers d'années (2). » Cet exemple est démonstratif : évidemment il n'y a pas là de classe supérieure apte à prendre en main la direction industrielle du pays. Comment fournirait-elle, en nombre suffisant, des patrons capables d'assurer le développement en grand de la fabrication, puisque les grands propriétaires ne savent même pas tirer parti de la terre merveilleusement fertile qu'ils ont en leur pouvoir?

La classe inférieure est, du reste, dans le même cas, à part de

(1) Vte E. de Vogüé, *Syrie, Palestine, Mont Athos*, p. 73.
(2) *Consular Reports*, 1886.

rares exceptions. Elle fournit des paysans routiniers et lents, des artisans patients, habiles, consciencieux, mais invinciblement attachés à leurs procédés traditionnels et à l'outillage de leurs ancêtres. Ces gens ont sans doute leurs qualités personnelles, ils n'offrent presque à aucun degré celles qui font le bon ouvrier d'usine. Comparer, par exemple, un tisseur de Manchester et un tisserand d'Alep, c'est mettre en présence deux forces tellement inégales au point de vue de la puissance de production, que le parallèle ne se soutient pas.

En résumé, l'observation des faits montre que le régime social du milieu répugne essentiellement à la formation de la grande industrie. En effet, « l'esprit communautaire est essentiellement l'esprit de famille ; il ne s'accommode bien que du travail dans la famille... Or la grande industrie implique, par essence, la destruction de cet état de choses. Elle arrache les gens à la famille ; elle les confond dans un atelier étranger. C'est un groupement différent et inusité. De plus, elle plie les gens à des méthodes progressives tout aussi inusitées, c'est une autre violence aux mœurs, à laquelle un communautaire résiste de toutes ses forces... Il aime les choses faciles à établir et à maintenir, à prendre et à laisser. Ce n'est pas du tout le cas de la grande industrie » (1).

La formation communautaire présente encore ce caractère que l'individu ne sort guère de l'horizon de la vie privée. La famille suffit à sa conception de l'autorité, si bien qu'il n'a aucune idée d'exercer une influence quelconque sur la formation des pouvoirs publics. Du reste si sa réflexion est appelée par hasard sur un tel sujet, il le voit sous une perspective particulière. Habitué à porter le joug traditionnel de l'autorité paternelle, il ne comprend le gouvernement que taillé sur un modèle analogue. Par suite, dans tous les pays qu'habite une race de ce type, le gouvernement est autoritaire, absolu, despotique. Et plus on se rapproche de la forme communautaire proprement dite, moins le gouvernement est organisé. Quand on s'éloigne de la forme

(1) *La Science sociale*, t. IX, p. 344.

primitive, le principe subsiste, mais le régime se perfectionne et se matérialise sous la forme d'une bureaucratie savamment compliquée. En Turquie, on n'en est pas à ce point. L'organisme gouvernemental y est informe, grossier, inefficace, mais en même temps arbitraire et coûteux. La direction n'est ni éclairée dans ses vues, ni suivie dans ses desseins. Les fonctionnaires sont ignorants, avides et paresseux. La législation reste obscure, indécise, confuse. La justice est sommaire et vénale.

Cet état de choses constitue naturellement un second et grave obstacle au développement de l'activité individuelle. En somme, l'Ottoman vit au jour le jour, sans se préocuper de grand' chose, sinon de se garer de l'arbitraire du pouvoir, et de l'âpre avidité de ses agents.

Il en est résulté des conséquences bien curieuses et bien caractéristiques, au point de vue de la mise en valeur de ces belles contrées, si favorisées des dons de Dieu. Ainsi la propriété a pris en Turquie un aspect particulier. La terre est aujourd'hui partagée principalement en deux grandes catégories : 1° les terres domaniales, relevant de la couronne et louées à des paysans contre redevance; 2° les biens consacrés ou *vakoufs*. L'origine de ceux-ci vient précisément de l'insécurité permanente qui règne dans ce pays, où l'homme fait faillite à la nature. « Afin de jouir en paix de leur propriété territoriale, les familles musulmanes ont, en très grand nombre, cédé leurs droits de possesseurs aux mosquées; ils ne sont plus que de simples usufruitiers, mais ils ont ainsi l'avantage de n'avoir pas à payer d'impôts, puisque leur terre est devenue sainte, et leurs descendants pourront jouir des revenus du domaine jusqu'à extinction de la famille. Ces terres, que l'on désigne sous le nom de *vakoufs*, constituent peut-être le tiers de la superficie du territoire. Elles n'ont qu'une faible valeur pour les usufruitiers, routiniers fatalistes qui se sont débarrassés de leurs titres de propriété, précisément à cause de leur manque d'initiative (1) ».

A côté de ces deux catégories de biens, la propriété privée

(1) Reclus, *Géographie*, I, p. 232.

ne tient qu'une place restreinte. Elle existe surtout dans les villes et dans leur voisinage.

On comprend de suite comment, dans une société aussi stagnante, la formation des capitaux est paralysée comme le reste. Ces propriétaires indolents et arriérés, ces pauvres paysans, n'ont guère d'argent à leur disposition. Les capitalistes du pays sont les Grecs, les Arméniens et les Juifs, qui montrent une aptitude à peu près équivalente pour le commerce. Mais ces gens se gardent bien de risquer leurs richesses dans l'industrie, et cela pour deux raisons. D'abord, parce que leur sens pratique et leur connaissance du milieu leur dit que l'organisation d'une fabrique est extrêmement difficile et chanceuse en un pareil milieu. Ensuite, parce qu'il leur paraît imprudent de montrer aux agents du fisc et aux pachas des témoignages aussi précis de leur prospérité. Ils dissimulent une partie de leur fortune et emploient le reste dans une foule d'opérations où l'usure joue un grand rôle.

Il résulte de tout cela que l'argent circule peu en Turquie. Lorsque le gouvernement ottoman a voulu augmenter ses ressources par l'emprunt, c'est aux bourses faciles des Occidentaux qu'il s'est adressé, — pour leur malheur. Les banques dignes de ce nom ont été créées par des Anglais, des Français, des Italiens, ou des Allemands, et à l'usage de leurs compatriotes. Ainsi la Banque impériale ottomane dépend directement des capitalistes étrangers; à côté d'elle, les succursales des grandes maisons de Londres, Paris, Vienne et Berlin font les affaires courantes et les font à haut prix. L'intérêt dépasse ordinairement 8 % et atteint souvent 10 et 12 (1).

Nous avions donc raison de dire que certains éléments essentiels de l'industrie manquent à la Turquie. Elle a des richesses naturelles considérables, mais elles sont en général mal aménagées et les Ottomans sont rarement capables de les utiliser par la fabrication en grand atelier.

(1) *Consular Reports*, année 1887.

De même, ce pays si admirablement situé au point de vue maritime est exploité par les pavillons étrangers. Sa navigation n'atteint pas 100.000 tonnes, dont 8 à 10.000 à vapeur; et ses ports sont constamment remplis de navires anglais, français, autrichiens, allemands, grecs, qui bénéficient du transport des produits de son sol, ou des articles étrangers dont il a besoin.

Cependant il ne faudrait pas croire que la grande industrie fasse absolument défaut en Turquie. Sans être beaucoup développée, elle existe, et il est bien intéressant de se rendre compte des conditions particulières qui l'ont fait naître et l'alimentent, en dépit des influences contraires que nous venons d'énumérer.

III.

D'abord, la grande industrie existe sur quelques points du fait même d'entrepreneurs indigènes. Mais les usines de ces industriels ne ressemblent guère à ce que nous voyons d'habitude en Occident. Les grands fabricants ottomans sont presque toujours des propriétaires qui ont assez d'initiative pour mettre en valeur les productions naturelles de leurs domaines. Tel était ce pacha turc observé par Le Play aux environs de Sofia de Bulgarie (1). Possesseur de gisements de minerai de fer et de forêts, il avait, pour augmenter ses revenus, installé une fonderie au bois et produisait du fer brut, vendu ensuite aux petits artisans de la région. Beaucoup de mines sont exploitées de même en Russie, et dans les domaines non pourvus de gisements minéraux on fait souvent du sucre de betteraves, de l'eau-de-vie de grains, de l'huile de lin, du bois de sciage, etc. Il se forme ainsi de grands ateliers, chose qui semble, à première vue, contradictoire avec ce que nous venons d'exposer. Mais, en réalité, c'est une simple exception qui confirme la règle.

En effet, on observe d'abord que ces usines sont essentiellement

(1) *Ouvriers européens*, II, ch. III.

rurales : elles forment seulement un *accessoire* de la culture, dans le but de faire donner au domaine un meilleur revenu. L'élaboration des produits fournis par le sol reste aussi simple que possible dans ses procédés, et la production étant limitée par les ressources du domaine, ne peut se développer indéfiniment comme celle d'une usine indépendante, qui prend partout ses matières premières, ses capitaux et ses ouvriers. L'extension de ce type industriel est donc limitée.

Il faut remarquer en outre que les produits de telles usines sont obtenus à bon compte, parce que la condition des ouvriers qu'elles emploient est particulière. Dans la plupart des cas, le propriétaire les a attirés chez lui par des avantages en nature : maisons, concessions de terre, droits d'usage sur les pâtis, les eaux et les bois, toutes choses qui coûtent peu au patron. Il ajoute à cela un faible salaire, et obtient ainsi une main-d'œuvre médiocrement habile et active, mais à très bon marché. « Si les riches seigneurs turcs soutiennent la concurrence des fers étrangers, c'est à raison des bas prix des bois et de la main-d'œuvre, et à raison d'une organisation industrielle qui identifie, à beaucoup d'égards, les intérêts des patrons et des ouvriers (1). » Ceci nous explique immédiatement comment les usines orientales de ce type sont en état de lutter avantageusement contre la concurrence de l'Occident.

Enfin, notons encore que leur travail se limite à la fabrication de produits élémentaires : la farine, l'alcool, le sucre brut, l'huile, le fer brut, etc. Ces produits sont eux-mêmes la matière première d'industries plus avancées et plus rapprochées du consommateur : la boulangerie, la rectification, la raffinerie, la savonnerie et la fabrication des couleurs, les nombreuses industries métallurgiques, etc. Ils trouvent par suite facilement des débouchés, et ils les trouvent d'autant plus larges que leur prix de revient, et par conséquent leur prix de vente, sont extrêmement modiques.

Il y a donc un intérêt direct à leur ménager un large marché

(1) *Ouvriers européens*, II, p. 232.

extérieur. En résumé, la grande industrie d'Orient, limitée dans son personnel, dans sa production, dans ses débouchés intérieurs, n'a aucun intérêt à la protection, et s'accommode fort bien du libre-échange, qui lui ouvre des pays dont elle n'a que peu à craindre (1).

Mais une grande industrie organisée ainsi ne répond pas à tous les besoins. Aussi les circonstances modernes ont-elles amené la création d'entreprises d'une autre nature.

Il est aujourd'hui bien difficile, sinon imposible, à un pays, doté d'un civilisation quelconque, de se soustraire à l'influence des grands faits économiques de notre époque. Il ne peut guère se passer du télégraphe, de la poste, du gaz, des chemins de fer, et des autres grands travaux publics analogues. La Turquie, État européen en définitive, en contact permanent avec les pays les plus avancés à ce point de vue, n'a pas échappé à cette influence si puissante. Elle a aujourd'hui des chemins de fer, des lignes électriques, des ports modernes outillés, des usines à gaz, des ponts métalliques. Ceci paraît contredire encore ce que nous avons avancé tout à l'heure. Il n'en est rien cependant.

En effet, si la Turquie a réussi à se munir d'un outillage moderne, — bien modeste d'ailleurs, — c'est exclusivement aux étrangers qu'elle le doit; ce sont leurs ingénieurs qui, dans la plupart des cas, ont accompli cette tâche avec des capitaux empruntés à l'épargne occidentale. Ainsi les chemins de fer de la Turquie d'Europe ont été construits par un *consortium* de banquiers qui a son siège à Paris, sous la présidence du baron Hirsch. Ceux de l'Asie Mineure sortent de mains britanniques. « Des compagnies anglaises ont obtenu et construit trois lignes de chemins de fer partant de Smyrne, faisant éventail et rayonnant dans l'Asie Mineure. C'est aussi une compagnie anglaise qui posède le chemin de fer d'Adana à Tarse et à Mersine. Dans le courant du mois de mai (1890), un nouveau groupe anglais a obtenu la concession d'une ligne principale entre Saint-Jean d'Acre et Damas, avec trois embranchements, dont un

(1) Cf. *la Science sociale*, t. X, p. 344, etc.

seul obligatoire, de Césarée à Hama, sur la frontière du Haouran. La concession aura une durée de quatre-ving-dix-neuf ans (1). » En février 1892, un financier belge, agissant au nom d'une compagnie franco-belge, a obtenu la concession d'une ligne à établir entre Koniah et Panderma (Asie Mineure).

De même, le port de Smyrne, le seul de la côte asiatique qui soit à peu près organisé selon des besoins de la navigation moderne, est l'œuvre d'une société française. Il en est ainsi encore pour l'usine à gaz de Beyrouth. Une commission d'études composée d'ingénieurs français a été appelée en Mésopotamie, il y a quelques années, pour étudier de régime des deux fleuves historiques qui vivifient la contrée, et pour préparer un projet de réorganisation du système de canaux qui avait fait autrefois reculer les limites du désert. Et il en est de même partout, ou à peu près, là où un grand effort d'interêt commun a été accompli dans ces trente à quarante dernières années.

Les étrangers ont également introduit en Turquie la grande industrie proprement dite, lorsqu'ils avaient intérêt à transformer sur place les produits du pays, ou à fabriquer en quelque sorte à pied-d'œuvre des articles spéciaux. « C'est aux étrangers, dit É. Reclus, que l'on doit les faubourgs d'usines qui s'élèvent à l'ouest de Constantinople et aux abords de Scutari » (2). Les rares mines exploitées le sont surtout par des Européens ; c'est ainsi qu'une compagnie anglaise exploite une mine de plomb argentifère en Asie Mineure depuis quelques années. Des Anglais et des Allemands ont pratiqué des sondages sur divers points dans l'espoir de trouver du pétrole. Tout cela, du reste, ne représente pas quelque chose de bien considérable, et encore, pour obtenir ce faible résultat, il a fallu tout importer du dehors : les capitaux, les machines, le personnel dirigeant, et souvent même les ouvriers.

Le haut négoce échappe, tout comme la grande industrie, aux mains des Ottomans. Ils ne pratiquent guère que le petit trafic de bazar, le détail, le colportage. Comme le dit très bien

(1) *La vie politique à l'étranger*, 1890, p. 295.
(2) É. Reclus, *Géographie*, t. I, p. 155.

un auteur : « Le commerce s'est développé en Turquie depuis quelques années, mais cela grâce aux Hellènes, aux Arméniens et aux Francs de toute nation (1). » Après cela, on voit combien peu d'éléments de richesse, de progrès économique, restent aux mains de la population indigène ; la presque totalité des grosses affaires et des grands profits passent entre celles des nombreux étrangers qui viennent exploiter le pays de leur mieux, pour aller ensuite jouir dans leur propre patrie des bénéfices réalisés en terre ottomane.

IV.

Ainsi, les faits sont précis et la situation claire. L'Empire ottoman, par suite de la formation spéciale des races qui l'habitent, est impropre à développer par lui-même la grande industrie. Les productions naturelles, végétales, animales, minérales, sont donc et de beaucoup prépondérantes dans ce pays. Ce sont presque les seules, à part quelques objets de curiosité et de luxe, qui s'offrent au commerce d'exportation. La culture surtout, malgré son caractère arriéré, est la véritable industrie nationale, et grâce aux qualités propres du sol et du climat, elle donne beaucoup avec des méthodes surannées. Elle produirait bien davantage avec une race plus active ; mais, à l'heure actuelle, non seulement les terres qui sont cultivées le sont mal, mais encore on laisse sur bien des points le désert entamer les champs et beaucoup de terres fertiles sont en friche (2).

La Turquie d'Europe, aujourd'hui bien réduite par les événements de 1856 et de 1878, se compose essentiellement de deux grandes provinces : la Macédoine et l'Albanie. On cultive dans la première les céréales, la vigne, le tabac, le coton, les arbres fruitiers et le riz. Les montagnes sont couvertes de superbes forêts. L'Albanie, où les hauteurs dominent, est moins riche en grains, tabac et vigne, mais elle a du bois en abondance. On

(1) Reclus, *Géographie*, I, 234.
(2) *Consular reports*, 1887, Turkey.

élève dans ces provinces des moutons et un peu de gros bétail, le tout fort mal entretenu, et les montagnes renferment des filons métalliques abondants, mais inexploités pour la plupart, faute de routes et de sécurité.

En Asie Mineure, pays très favorable à l'agriculture, les céréales, les fruits, la vigne, le mûrier, les graines oléagineuses, le tabac, le coton donnent beaucoup. Le ver à soie y vit en plein air, mais il est si mal soigné que les éleveurs de Brousse achètent leur graine en France. Le mouton, la chèvre, le bœuf, le cheval y sont d'un bon rapport. On y exploite quelques mines de plomb argentifère.

L'Arabie du sud possède une zone tropicale maritime et arrosée, qui fournit des produits riches célèbres en Europe, comme le café et le tabac de l'Yémen. Les steppes de l'intérieur nourrissent une race de chevaux qui compte parmi les plus célèbres du monde; mais elle est à l'heure actuelle en pleine décadence, faute de soins réguliers.

La Mésopotamie, dont la fertilité est proverbiale, fut l'un des greniers du monde antique. Aujourd'hui le marécage et le sable en ont recouvert la plus grande partie, et de pauvres villages de paysans et de pêcheurs ont remplacé les puissantes cités assyriennes. Mais il suffirait de quelques efforts et d'un peu d'argent pour rendre à cette terre bénie sa productivité extraordinaire d'autrefois. On a bien eu l'idée de préparer une telle entreprise, mais en Orient l'action suit rarement le projet.

Malgré l'incurie des possesseurs du sol, tous ces éléments de richesse donnent une somme de produits bien supérieure aux besoins des habitants, il en résulte un mouvement d'exportation très considérable et varié. Ainsi on estime que la Turquie fournit annuellement 23 à 24 millions de kilos d'une laine de bonne qualité, dont la moitié environ est exportée, et va pour la plus grande partie en Angleterre (1). Le poil de chèvre, dit mohair, est également expédié dans ce pays, qui l'emploie ou le revend. Les Ottomans exportent encore des raisins secs, en grande quan-

(1) *Bull. de la Soc. de géog. commerciale de Paris*, 1888, p. 252.

tité, des céréales, des fruits secs et frais, du café, de l'opium, des plantes tinctoriales et médicinales. Voici du reste le tableau approximatif de son exportation. Les chiffres doivent être inférieurs à la réalité, car les produits paient à la sortie un léger droit de 1 %, qui suffit pour pousser les exportateurs à réduire leurs déclarations :

En 1889 :	Raisins secs	201	millions de piastres (1).
—	Céréales	134	—
—	Laines et mohair	116	—
—	Soie brute	113	—
—	Fruits	96	—
—	Cafés	95	—
—	Opium	80	—
—	Plantes tinctoriales	54	—
—	Noix de galle	54	—
—	Peaux brutes	44	—
—	Huile d'olive	40	—
—	Coton en laine	36	—
—	Minerais	29	—
—	Produits chimiques	24	—
—	Tapis	20	—
—	Vins	15	—
—	Graines diverses	15	—
—	Sésame	14	—
—	Savons	8	—
—	Divers	13	—

On voit quelle place infime les produits fabriqués tiennent dans cette longue liste, dont le total approche de quatorze cent millions de piastres, soit 300 millions de francs.

A l'importation, la proportion est, comme on doit s'y attendre, complètement renversée. La Turquie importe presque exclusivement des objets fabriqués : sucre raffiné, fils et tissus de coton, de laine, de chanvre, de lin, de soie, vêtements confectionnés, cuirs ouvrés, outils, spiritueux, poteries et porcelaines, machines, etc. Un fait caractéristique, le fez, cette coiffure nationale des Ottomans, leur est fourni en grande quantité par les fabriques étrangères. En 1889-90, on en a importé pour plus de 22 millions de piastres,

(1) La piastre vaut 0 fr. 227 au pair.

valeur déclarée, et cette valeur est inférieure de 25 ou 30 % à la réalité. Le total des importations a été, en 1888-89, de près de 2 milliards de piastres selon des déclarations en douane. Mais, pour approcher de la vérité, il faut ajouter à ce chiffre au moins 25 %, soit au total 2 milliards 500 millions de piastres, 570 millions de francs. Sur cette somme, les produits naturels ne représentent pas plus de 550 millions de piastres, soit 125 à 130 millions de francs. Ces produits naturels sont d'ailleurs surtout des objets de consommation directe : farines, bétail, riz, café, pétrole, charbon de terre, et non pas des matières premières; la Turquie reçoit, à ce dernier titre, quelques filés de coton, du fer en barres, des cuirs, du bois d'œuvre. Enfin la Turquie réexporte fort peu de chose.

Telle est la situation industrielle et commerciale de la Turquie. Voyons maintenant quelle politique économique convient le mieux à cet état de choses.

V.

Il ressort de ce qui précède que la Turquie éprouve deux besoins équivalents : 1° écouler au dehors l'excédent de sa production naturelle, excédent susceptible d'une grande extension; 2° appeler chez elle les produits ouvrés des pays industriels, produits qu'elle est incapable de fabriquer par elle-même. Cette double nécessité la conduit donc, d'une part, à faciliter l'introduction chez elle des articles d'Occident, et de l'autre à demander aux autres pays la réciprocité pour les produits de son agriculture, de son élevage, de ses mines. C'est dire qu'elle doit incliner naturellement vers le libre-échange, système favorable à tous ses intérêts généraux.

On pourrait nous faire ici cependant une objection, en disant : Si la grande industrie n'existe pas en Orient, cela ne veut pas dire que les pays ottomans sont privés de toute espèce d'industrie. La petite fabrication : ménagère, accessoire, ou en petit atelier d'artisan, a pourvu longtemps aux besoins des populations,

même en Occident. Elle pourrait donc continuer ce rôle en Turquie, et répandre l'aisance dans une classe nombreuse de petites gens. La Turquie n'a-t-elle donc aucun intérêt à protéger cette catégorie de ses ressortissants, en leur évitant, par des tarifs de douane, la concurrence ruineuse des industries mécaniques d'Europe?

L'objection paraît grave au premier abord; elle n'est pourtant que spécieuse, et cela pour deux raisons. La première réside en ceci, que la petite fabrication ne subit pas d'une manière obligatoire et intense la concurrence de la fabrication mécanique. En effet, rappelons qu'elle consiste essentiellement en diverses variétés, ayant toutes leurs moyens particuliers de défense.

Dans la fabrication *ménagère,* la famille confectionne à son propre foyer, au moyen des matières qu'elle recueille, et par le travail de ses membres, les objets élémentaires dont elle a besoin. Dans ces conditions, la concurrence du dehors agit malaisément sur cette production d'une nature toute spéciale. La famille productrice n'y renonce pour adopter le produit étranger que si elle y voit un avantage évident, et, par suite, le changement représente pour elle, en tout état de cause, un gain et non pas une perte. Or, c'est le cas des nombreuses populations encore nomades qui parcourent les steppes de l'Asie Mineure, de l'Arabie et de la Tripolitaine.

D'autre part, en Orient, la petite industrie est souvent encore *accessoire,* c'est-à-dire que les familles cherchent une petite ressource supplémentaire dans la vente des objets fabriqués par leurs membres, en plus des besoins du groupe familial. Mais ce type de fabrication est également peu sensible à la concurrence du dehors, par suite de son organisation et de sa faible portée. « La fabrication accessoire, dit à ce sujet M. Demolins dans son *Cours*, est faite avec des excédents de matière première, qui surpassent la consommation ménagère. Par suite, elle offre communément une chance de bénéfices sans risque de grande perte... Les faibles déboursés qu'elle exige lui permettent de supporter d'énormes différences sur le marché; ses produits peuvent donc être vendus à des prix très bas, puisque la main-d'œuvre, qui fait presque toute

leur valeur, reste fort peu onéreuse, étant fournie par la famille, en quelque sorte à temps perdu (1) ». Comment, dans ces conditions, la production de la grande industrie pourrait-elle nuire très sérieusement à cette fabrication rudimentaire? Comme elle ne présente d'ailleurs qu'une faible partie des ressources de la famille ouvrière, sa disparition même n'est pas pour faire naître des crises comparables, à un degré quelconque, avec celles qui sévissent sur nos populations de prolétaires attachées au grand atelier.

Enfin, les artisans eux-mêmes, qui se vouent principalement à l'exercice d'un métier, sont mis dans une large mesure à l'abri de ces mêmes crises par leur organisation. Celle-ci est très caractéristique et mérite d'être rappelée : En Orient, dit encore M. Demolins, « chaque famille devient un atelier, où l'on exerce tour à tour ou simultanément les fabrications les plus diverses... Ce cumul des travaux est tellement accentué, *qu'il subsiste même chez l'artisan qui travaille pour la clientèle*. En Orient, un ouvrier n'exerce presque jamais un métier unique. Celui qui paraît se spécialiser le plus, pratique toute une série de travaux plus ou moins analogues les uns aux autres, qui ailleurs constituent autant d'états distincts. Un menuisier, par exemple, comme celui de Tanger, décrit dans les *Ouvriers européens* (2), est tout à la fois charpentier, charron, ébéniste, et à l'occasion tourneur, marqueteur, tapissier. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini (3) ».

Cette citation montre que la pratique du cumul protège non seulement l'industrie purement ménagère, mais encore celle de l'artisan qui fait de la fabrication son travail principal. Lorsqu'un fait quelconque, chômage, concurrence locale ou extérieure, vient à suspendre pour l'ouvrier d'Orient l'un de ses métiers, il passe à un autre. Sur trois ou quatre professions, il est bien rare que toutes restent à la fois sans demandes. Du reste, même en cas de suspension générale du travail, l'artisan ottoman garde bien

(1) *La Science sociale*, IX, 322.
(2) T. II, c. IX.
(3) *La Science sociale*, t. VIII, p. 313.

souvent encore une ressource notable, car, dans la plupart des cas, c'est un demi-rural. Il vit dans le faubourg d'une ville, ou dans un village, et y possède un petit terrain où il fait du jardinage. Il cumule ainsi les travaux de la culture avec ceux de la fabrication, ce qui lui permet de vivre à bon marché et de baisser ses prix au minimum. Il a, comme on dit, plusieurs cordes à son arc, ce qui le garantit presque toujours contre le chômage complet, et en même temps, au moins dans une certaine mesure, contre la concurrence de la grande industrie étrangère.

Tout ce que nous venons d'exposer est si vrai, que, grâce à ses avantages spéciaux, la fabrication en petit atelier réussit à vivre encore, même en Occident, à l'ombre funeste de la grande industrie. Dans presque tous nos centres manufacturiers, le métier à la main bat plus d'une fois concurremment avec le métier conduit par la vapeur. En Turquie, les artisans d'Alep trouvent avantage d'acheter des filés de coton aux fabricants de Manchester, mais du moins ils réussissent à maintenir en activité leurs métiers à tisser, malgré la rude concurrence des cotonnades anglaises; et cet exemple n'est pas le seul. On voit par toutes ces indications, que, étant donnée l'incapacité radicale des Orientaux à développer la grande industrie, ils n'ont aucun intérêt à la protéger, et que la petite industrie, ménagère, accessoire ou principale, se défend assez bien elle-même, par le fait de ses avantages propres, et indépendamment de tout secours artificiel.

Observons encore que beaucoup d'objets introduits sur les marchés turcs par la fabrication d'Occident, et adoptés par la population, ne pourraient être fournis par les artisans indigènes, qui ne sont point munis de l'outillage nécessaire et ignorent les procédés d'exécution. Loin de chercher à repousser par des tarifs ces articles que le pays ne peut donner, il y a un intérêt général à les laisser entrer. Le public peut se les procurer, à bon compte, et le trésor en tire un revenu fiscal en leur faisant payer un léger droit d'entrée.

On ne peut nier cependant que quelques produits d'Europe font, en Turquie, une concurrence ruineuse aux similaires indigènes. Il est en effet impossible que l'influence de l'immense pro-

grès industriel réalisé par les nations d'Occident ne se fasse sentir à aucun degré dans un pays qui les avoisine. Cette concurrence réduit dans une mesure appréciable les moyens d'existence d'un certain nombre d'artisans, en empiétant sur tel ou tel de leurs métiers ordinaires. Ce fait peut leur imposer, à un moment donné des chômages et par suite une souffrance. Serait-il expédient de les en garantir par la protection. Non certes, et c'est ici que nous voyons apparaître la seconde des raisons qui s'opposent à l'établissement d'un régime protecteur dans l'Empire ottoman. Ce régime serait en tout état de cause, on peut l'affirmer, fort peu efficace, et, sans atteindre le but cherché, il pourrait amener des conséquences d'une portée incalculable, cela, pour des motifs très précis.

D'abord les personnes intéressées à la restriction sont une très petite minorité, placée en face d'une immense majorité de gens intéressés à la liberté du commerce. Ensuite, dans un pays comme la Turquie, où les pouvoirs publics sont mal organisés et peu vigilants, la protection ne manquerait pas d'amener un développement extrême de la contrebande, qui éluderait sur une vaste échelle les prescriptions de la loi (1). Enfin, la protection pousserait à l'immigration des industries étrangères en Turquie, ce qui déplacerait seulement la concurrence en la rendant beaucoup plus dangereuse, nous verrons bientôt pourquoi. Dans ces conditions, mieux vaut s'en tenir à la liberté.

Observons du reste que les souffrances résultant de la chute de quelques petites industries locales trouvent un adoucissement notable dans ce fait, qu'en Turquie, la terre disponible et fertile ne manque pas, ce qui permet aux artisans de trouver sans beaucoup de peine, un nouveau moyen d'existence, par ce qu'on pourrait appeler la colonisation à l'intérieur. Si ce mouvement amoindrit un peu les villes au profit des campagnes, la perte est évidemment minime.

Ainsi, la Turquie, — et avec elle tous les pays qui présentent des caractères analogues, — est, par nature, un État libre-échan-

(1) Est-il besoin de rappeler quelle est, en Orient, la puissance du pourboire (bakchich)?

giste. Si elle veut établir chez elle un tarif de douane, ce tarif doit être nettement et exclusivement fiscal, et non pas économique, sinon il agira artificiellement, et dans un sens fâcheux, sur la condition générale du pays. La Turquie l'a du reste compris ainsi, car elle se borne à percevoir, pour alimenter son trésor, 8 % *ad valorem* sur les produits importés de l'étranger, et 1 % sur les articles exportés du territoire ottoman. C'est là un impôt de consommation, ou d'excise, et non pas une barrière protectrice. La raison d'être naturelle de cette manière d'agir nous paraît bien démontrée par les faits réunis dans cette étude.

Nous allons vérifier la chose par un exemple contraire, pris parmi les voisins de la Turquie.

VI.

Beaucoup de pays sont, au même titre que la Turquie et pour des causes analogues, dépourvus de l'aptitude industrielle, au moins en ce qui concerne l'établissement du grand atelier. Quelques-uns ne s'en rendent pas compte, et veulent à toute force développer chez eux une grande industrie nationale, au moyen de la protection douanière. Nous allons voir, par l'exemple de la Russie, les effets d'une telle politique.

La Russie et la Turquie, ces deux voisins inconciliables, ont des points de ressemblance beaucoup plus nombreux qu'on ne serait tenté de le croire tout d'abord. En effet, la Russie possède, elle aussi, les éléments matériels d'un riche développement industriel. Elle a du fer en abondance dans l'Oural, l'Ukraine et la Pologne; du cuivre dans le Caucase et l'Oural; du charbon en Pologne, dans le bassin du Donetz, dans le district de Moscou et dans l'Oural (1). Le nord et le centre produisent le lin et le chanvre, le sud la betterave, et plus loin encore, le coton et la soie. Le bois n'est pas rare dans le nord et

(1) En 1888, 330 mines en activité ayant donné plus de 5 millions de tonnes.

dans l'est. La Transcaucasie donne du pétrole en abondance. Voilà bien les matières premières essentielles de la fabrication. Mais, nous l'avons déjà remarqué, cela ne suffit pas; il faut encore que la race maîtresse de ces richesses sache les mettre en œuvre. Que vaut le peuple russe à ce point de vue?

Ce ne sont pas les bras qui manquent à la Russie. Les provinces d'Europe comptent à elles seules de 90 à 95 millions d'habitants. Cette énorme population est essentiellement rurale. Selon M. Courière, qui a publié récemment le récit d'un intéressant voyage, on peut croire que 86 % de la nation russe vit dans les campagnes, et surtout du travail agricole. Un document officiel évalue à 5 millions d'âmes seulement la population industrielle, dont un million au plus pour la grande industrie (1). En 1889, 12 villes seulement dépassaient 100.000 âmes; c'est peu pour un aussi grand peuple.

Mais, du reste, le nombre n'est qu'un élément de la question; il faut savoir en outre quelles sont les aptitudes de la race. Or les Russes sont encore à cet égard les cousins germains des Ottomans; ils ont conservé, comme eux, avec quelques variantes, la formation communautaire. Il suffit de rappeler l'institution, aujourd'hui si connue, du *mir*, pour préciser le fait. La classe inférieure presque tout entière est encadrée dans ce type social, dont nous avons montré l'infériorité au point de vue industriel. Aussi tous les observateurs sont-ils d'accord pour constater la faible aptitude du paysan russe pour le travail intense du grand atelier. Son indolence, sa lenteur, son indifférence sont devenues proverbiales : « Pourquoi dors-tu, moujik, dit une chanson populaire où l'on reproche au paysan de sommeiller tout le jour sur son poêle, pourquoi dors-tu, tandis que la misère vient s'asseoir à ta porte (2) ». Un voyageur français, qui a parcouru la Russie dans tous les sens pendant bien des années, disait récemment : « L'ouvrier russe n'est pas développé comme l'ouvrier français ou anglais. C'est, la plupart du temps, un

(1) *Recueil statist. militaire*, cité par Tikhomirow, *La Russie politique et sociale*, 1886.

(2) A. Leroy-Beaulieu, *l'Empire des Tsars et les Russes*, I, 138.

paysan qui, pour un certain nombre de mois ou d'années, a quitté son village, où il laisse femme et enfants, et vient gagner de l'argent dans une fabrique où il travaille sous la direction de contre-maîtres presque tous étrangers... Les fabricants ne font rien pour améliorer le sort de leurs ouvriers (1). » Un autre observateur disait récemment dans le même sens : « Les étrangers qui ont fait travailler en Russie ont généralement remarqué qu'ainsi que les hommes du Midi, le Russe était plus capable d'un vigoureux effort que d'un travail long et soutenu (2) ».

La classe supérieure a pu, sous l'influence des Varègues scandinaves et des Allemands immigrés, se soustraire à l'influence immédiate de la Communauté. Elle a érigé ses domaines en majorats maintenus par la transmission intégrale, et formé une classe de nobles (*pomechtchik* en Russie, *slacic* en Pologne), qui a les apparences d'une aristocratie territoriale aisée et influente. Mais elle n'en a, en effet, que les apparences. Si la vieille noblesse russe a cessé de vivre sous le régime de la communauté, elle en a conservé profondément la marque sociale, la tradition essentielle. Le pomechtchik méprise le travail, son orgueil le place bien au-dessus des soins vulgaires de la gestion d'une affaire quelconque. Aussi, dans toute la Russie, la grande majorité des domaines seigneuriaux est-elle mal exploitée faute de surveillance, de savoir et de capitaux (c'est un Russe, instruit et patriote, qui le constate avec une courageuse précision)! Les cultures sont conduites par les procédés les plus élémentaires. On ne fait point de fourrages artificiels, aussi la moindre sécheresse fait vendre tout le bétail à vil prix, à moins qu'on ne le laisse périr. Les forêts restent vierges, ou bien sont fauchées au hasard des besoins. En Pologne, la situation est analogue, sinon pire. On assure que les domaines nobles sont grevés d'hypothèques pour les trois quarts de leur valeur; chaque année voit un bon nombre de ventes forcées. Le gouvernement a institué, pour atténuer le mal, une banque

(1) C. Courière, *Voyage en Russie*, publié par la *Revue française de l'étranger*, 1888.

(2) Tikhomirow, *La Russie*, p. 226.

de crédit foncier, mais on lui préfère le Juif, moins exigeant sur les formes, et plus discret. Et l'on marche ainsi pas à pas vers la ruine, sans songer à faire le moindre effort pour l'éviter.

A côté de cette aristocratie sans avenir, le gouvernement a formé, pour son usage, une noblesse spéciale de fonctionnaires, le *tchinn*, qu'il recrute un peu partout, selon les circonstances. Le *tchinovnik* vit et meurt dans l'horizon étroit d'une fonction, qu'il exerce sans autre but que de recevoir régulièrement un maigre salaire, sans autre ambition que de l'accroître par un avancement aussi prompt que possible, pour l'obtention duquel l'intrigue et la recommandation sont les moyens les plus sûrs. Ce n'est donc pas à la noblesse bureaucratique, plus qu'à l'aristocratie terrienne, qu'il faut demander des sujets pour la direction du travail industriel.

La classe moyenne, la bourgeoisie nationale, est rare en Russie. Quelques individus d'élite réussissent çà et là à sortir de la classe inférieure, en s'enrichissant par le négoce, seule occupation qui convienne bien à des communautaires, comme les Slaves, en dehors de la culture et du pâturage, parce qu'elle n'exige guère d'efforts considérables. Aussi constate-t-on généralement leur aptitude remarquable à ce point de vue. « Le Russe est, dit-on, doué d'une grande aptitude pour le commerce; il ne redoute ni le Juif, ni l'Allemand (1) ». Mais cette bourgeoisie absorbée par le commerce se décide rarement à faire valoir ses capitaux dans la grande industrie, qui exige des capacités et des efforts incomparablement plus larges.

Telle est, dans sa généralité, la formation de la nation russe. Elle a pour caractéristique principale un défaut marqué d'activité et d'initiative dans toutes les classes. Cette société tout orientale, avec une façade politique à l'européenne, est donc peu propre à l'action énergique et suivie. On s'en aperçoit de suite, quand on considère l'action immense, disproportionnée, qu'exercent les pouvoirs publics. Le gouvernement russe est revêtu d'une autorité absolue, et servi par une armée de fonc-

(1) C. Courière, *op. cit.*

tionnaires; il plane au-dessus d'une nation divisée en classes aussi distinctes que des races étrangères, et aussi incapables les unes que les autres d'exercer une action publique sérieuse. Aussi se considère-t-il comme le grand et essentiel moteur de la vie nationale. Il fait ses efforts pour tout prévoir, et pour tout régler : les arts, l'enseignement, la grande industrie, l'action extérieure, émanent de l'État. Le Trésor avance de l'argent aux propriétaires, il en prête aussi aux paysans, et il n'en a pas assez pour lui-même. Il construit les chemins de fer, subventionne les lignes de bateaux, les usines nouvelles, les entreprises de toute nature. Et quel est le résultat de ce régime artificiel, coûteux et lourd? C'est que les Russes, loin de se débrouiller et de s'enhardir, se montrent plus apathiques que jamais, et comptent principalement sur l'appui de l'État et sur le secours des tarifs protecteurs pour maintenir leurs affaires. Ils vont si loin dans ce sens, qu'on les voit fréquemment réclamer des douanes intérieures, spécialement contre la Finlande et la Pologne, afin d'éviter toute concurrence, c'est-à-dire tout effort. Un journal connu par ses tendances aveuglément patriotiques, la *Gazette de Moscou*, allant plus loin encore, émettait récemment cette idée caractéristique : Céder à l'Allemagne une moitié de la Pologne, occupée déjà par des industriels allemands, afin de pouvoir protéger contre eux, par des tarifs prohibitifs, l'industrie vraiment russe. On ne peut avouer plus ingénument sa propre infériorité. Il est bien évident que la grande industrie, qui exige tant d'initiative, tant d'énergie, tant d'efforts soutenus, ne peut se développer spontanément dans un tel milieu social.

VII.

Le gouvernement russe, si agissant, a voulu, malgré tout, posséder une grande industrie nationale, et comme elle ne se montrait guère disposée à naître de l'initiative privée, il est intervenu pour la créer de toutes pièces. Il est arrivé à faire quelque chose,

mais ce n'est pas sans peine, ni sans inconvénients, nous allons nous en rendre compte.

La Russie a eu de tout temps son industrie propre, appartenant aux variétés les plus simples. La fabrication ménagère est encore très développée, le moujik fabrique lui-même un bon nombre de ses pauvres ustensiles. De plus, pendant les journées inactives d'un hiver prolongé, il confectionne souvent de menus objets qu'il vend à des marchands ambulants, et que ceux-ci accumulent aux foires d'été. Un bon nombre d'artisans travaillent aussi pour ces foires ou pour les magasins des grandes villes, sous la direction demi-industrielle, demi-commerciale, d'un patron collectif qui retient d'avance leurs produits (1); ils alimentent en outre leur voisinage immédiat. Enfin, le grand atelier apparaît exceptionnellement, et surtout sous la forme d'une usine attachée à quelque grand domaine pour l'élaboration élémentaire de ses produits : sucrerie, distillerie, moulin, fonderie.

Nous savons combien ces types industriels sont adaptés à la formation communautaire; leur immense développement en Russie, indiqué par le nombre et l'importance des foires, qui sont devenues dans ce pays une sorte d'institution nationale, n'a donc rien qui puisse étonner. Mais nous avons vu aussi que la petite industrie ne peut remplacer complètement la grande, qui trouve toujours le moyen de se faire une place dans la consommation. Le cas se produisant en Russie comme ailleurs, les articles fabriqués d'Occident y trouvèrent d'abord un assez large débouché, sans parvenir, du reste, à détrôner la petite fabrication locale, dont les avantages nous sont connus.

Mais les Russes crurent alors indispensable d'avoir chez eux une grande industrie nationale, capable de fournir sur place aux besoins nouveaux de la consommation, et naturellement on réclama avant tout le concours de l'État. Il intervint en effet, d'abord par des subventions, des primes, des commandes de matériel; il obligea même les associations privées sur lesquelles il avait prise, comme les chemins de fer, à se fournir dans les

(1) V. *la Science sociale*, t. IX, p. 338.

usines russes (1). Il créa lui-même des fabriques, spécialement des établissements métallurgiques. Enfin, à partir de 1882, un tarif protecteur, aggravé depuis, presque chaque année, et devenu prohibitionniste pour un certain nombre d'articles, fut établi au profit de la grande industrie naissante. Voyons quel a été le résultat de tant et de si coûteux efforts. Et d'abord, ont-ils atteint leur but principal et déterminé la formation ample et large d'une grande industrie nationale présentant des chances d'avenir? Les faits répondent immédiatement qu'il n'en est rien.

Sans doute, un certain nombre d'entrepreneurs russes, alléchés par les promesses du gouvernement, ont monté des fabriques, généralement garnies de matériel étranger et agencées par des ingénieurs et des contre-maîtres du dehors. Ainsi, l'Angleterre fournit les 3/4 de l'outillage des fabriques de cotonnades. et le tiers de celui des fabriques de lainages, le surplus vient d'Allemagne. La Suisse fournit les machines pour le travail de la soie (2). Mais, desservies par le personnel mal préparé que nous connaissons, ces usines marchent médiocrement. « L'industrie russe produit chèrement et mauvais, » dit un auteur local (3). Elle n'a guère réussi jusqu'à présent qu'à fournir des articles communs, à l'usage des petites bourses, par suite sa prospérité dépend de celle de la classe agricole, qui représente 95 % de la population (4). Les articles de luxe viennent encore du dehors, au moins pour la plupart, et beaucoup de ces articles viennent d'Autriche et d'Allemagne, pendant que les produits d'usage courant sont achetés en Angleterre et en Belgique, quelquefois en France (5).

Cette infériorité de la grande industrie russe apparaît clairement à tous ceux qui parcourent le pays, sans exception. Le gouvernement lui-même n'a pu réussir à organiser supérieurement

(1) Tikhomirow, *op. cit.*, p. 236.
(2) *Consular Reports*, 1887.
(3) Tikhomirow, *op. cit.*, p. 223.
(4) La mauvaise récolte de 1890 a fait baisser de 30 % le mouvement d'affaires de la foire de Nijni-Novgorod. En 1891, le déficit s'est encore accru.
(5) *Bull. de la Soc. de géogr. commerciale*, 1887-88, p. 452.

ses arsenaux. Un voyageur français, passant à Sébastopol, voit trois cuirassés en construction dans l'arsenal, et visite les chantiers et les ateliers. « Ce que nous avons vu, dit-il, nous a montré que la Russie avait un outillage encore trop incomplet et des ouvriers trop peu habiles pour justifier le système protectionniste qu'elle a adopté... Tout ce que nous voyons d'important a dû être usiné ailleurs, car les deux ou trois marteaux-pilons sont peu puissants, les machines-outils sont arriérées et déjà un peu ferraille (1). » L'industrie privée n'est pas mieux outillée. Ainsi, l'extraction du pétrole, qui a fait de Bakou un des centres les plus actifs de la Russie, est extrêmement mal organisée. Beaucoup de liquide est perdu par suite de l'insuffisance des aménagements. Les gaz qui s'échappent des puits en abondance s'évaporent dans l'atmosphère sans être jamais utilisés. En Amérique, au contraire, rien n'est perdu, liquide et gaz, tout est recueilli et employé (2). On pourrait citer bien des exemples du même genre. Les chemins de fer eux-mêmes, ces instruments économiques de première nécessité, sont rares et médiocres. C'est à peine si la Russie en possède 30.000 kilom. pour un territoire neuf fois grand comme la France. Encore les voies ferrées sont-elles souvent en mauvais état ; on les entretient avec parcimonie, et l'exploitation est peu régulière. Un voyageur constate 2 heures de retard sur un trajet total de 24 heures (3). Les grands travaux d'art sont en général commandés à l'étranger. Ainsi, le fameux pont de Rybinsk, sur le Volga, qui donne passage au chemin de fer d'Orenbourg, avec une longueur de 1.483 mètres a été construit par une maison de Paris, et toute la superstructure en fer a été fournie par des usines belges (4). En 1890-1891, la société russe de navigation sur le Pacifique a fait construire quatre bateaux : deux en Suède, un en Angleterre, un en France. Enfin la fabrication des machines agricoles, si importante dans

(1) L. Cochard, *Paris, Boukhara, Samarcande*, 1 vol., 1890.

(2) Gulbenkian, *La Transcaucasie;* V. aussi Cochard, *op. cit.* et de Rousiers, *La Vie américaine*.

(3) Cochard, *op. cit.* Il s'agit spécialement ici des lignes de la Russie septentrionale.

(4) *Rapports consul. belges*, 1891.

ce pays d'immense production, est restée très inférieure. « Aux expositions de Kharkof en 1887 et de Samara en 1889, disait un journal russe, le *Nouveau Temps*, on a reconnu que les machines agricoles russes n'étaient guère que des contrefaçons de machines étrangères, bien moins parfaites et au moins aussi chères que les modèles ». Un voyageur français, M. Courière, confirme ainsi le fait : « Aux concours agricoles, les machines agricoles sont exposées par des maisons étrangères, ou, si elles ont été fabriquées en Russie, ce sont des imitations ». Il y avait cependant là une belle source de profits pour l'industrie nationale, elle n'a pas su s'en emparer.

Si l'outillage est médiocre, les capitaux sont rares chez cette nation pauvre. Nous le savons par expérience en France, où le gouvernement russe s'adresse quand il a besoin d'argent, cas trop fréquent chez lui depuis un certain nombre d'années. A Batoum, grande place de commerce sur la mer Noire, en 1886, l'argent coûtait 12 à 18 %, souvent même 24 % l'an (1). Sans être aussi cher à Pétersbourg et à Moscou, il n'y abonde guère, la preuve en est dans ce fait que la circulation de ce pays, qui possède des mines d'or et d'argent, se fait surtout en papier déprécié du quart ou du tiers. Il en résulte un grand avantage pour le commerce étranger; il gagne en effet sur ses achats la différence entre l'or qu'il se procure au pair, et le papier russe qu'il obtient à 20 ou 30 % au dessous-du cours nominal. Il en résulte qu'une mesure de blé, par exemple, cotée 100 en roubles papier, ne coûte à l'acheteur anglais que 70 ou 75 en or. L'avantage est énorme.

Ainsi, malgré tous ses efforts, le gouvernement russe, contrarié par tous les obstacles que nous venons de signaler, n'a pas fait réaliser à l'industrie nationale les progrès qu'il rêvait, et, d'ici à bien longtemps, il ne peut espérer obtenir mieux, parce que les causes contraires sont fortes et nombreuses. Il a même échoué à ce point de vue si complètement, que son dernier tarif, celui de 1891, contient l'aveu de sa déception. En effet, ce

(1) *Consular reports*, 1886.

tarif, d'un aspect fort rébarbatif, taxe impitoyablement les produits de luxe, que l'industrie locale ne produit guère. Il ménage au contraire les produits communs : fils et tissus de laine et de coton, poteries, verreries, poissons, conserves, machines agricoles, locomobiles, etc. (1), que les fabriques russes peuvent fournir. C'est le contraire qu'on devrait faire pour rester dans la politique protectionniste. Le commerce étranger, et principalement le commerce anglais, saura profiter de cette réaction, qui montre comment la Russie se trouve ramenée, au moins partiellement et par la force des choses, à la logique de sa situation.

C'est qu'en effet, en voulant forcer ses aptitudes, la Russie s'expose à un danger grave; elle le sent et essaye de le conjurer par des moyens aussi dangereux que le mal lui-même. Essayons de nous rendre compte de cela.

VIII.

En essayant de fermer ses frontières aux fabrications étrangères, la Russie a appelé chez elle les fabricants eux-mêmes. Plutôt que d'abandonner cette clientèle importante, beaucoup d'entre eux sont venus s'établir au milieu d'elle. « En rencontrant des difficultés pour l'importation de leurs marchandises en Russie (par l'effet des tarifs protectionnistes), les fabricants allemands jugèrent plus commode de transporter des succursales de leurs fabriques par delà notre frontière. Ainsi s'élevèrent, tout le long de cette frontière, des colonies de fabriques allemandes avec des capitaux, des gérants et des ouvriers allemands. Ces avant-postes de la nation et de l'industrie allemandes forment quelquefois des villes entières (2). » Les principales fonderies de la Pologne sont aux mains de compagnies allemandes ou françaises. Dans le district charbonnier de Sosnowitz, sur 262 mines en activité, 161 étaient entre des mains étrangères en 1890. La plupart des manufactures de Lodz, le Manchester polonais, ap-

(1) *Board of Trade Journal*, janvier 1892.
(2) Tikhomirow, *La Russie*, p. 240.

partiennent à des Allemands. « Lodz est une ville si allemande, que, quand un de ses journaux allemands (il n'en existe pas d'autres) ouvrait ses colonnes à la langue nationale, les Polonais célébraient cette tolérance comme une victoire (1) ».

Voilà qui paraît déjà significatif. Mais si les faits de cette nature étaient localisés en Pologne, le mal au moins serait restreint. Malheureusement il est général. Un Français voyageant en Russie l'année dernière écrivait : « Le propriétaire du *Nouveau Temps*, à Saint-Pétersbourg, me faisait remarquer judicieusement que presque toutes les industries proprement dites étaient entre les mains d'Allemands ou d'Anglais (2) ». A Pétersbourg, dit M. Courière, « on voit dans le monde des affaires des Russes, des Anglais, des Français, *et surtout* des Allemands et des Israélites... Le petit commerce lui-même compte un grand nombre d'étrangers. « A Moscou on rencontre également un bon nombre d'étrangers dirigeant les principaux établissements. A Kief, se trouvent beaucoup de maisons allemandes qui inondent le pays de leurs voyageurs (3). Une société allemande a acheté, en 1886, dans les environs de cette ville une forêt de 72.000 hectares, moyennant six millions (83 fr. 33 l'hect.), dont la moitié payable à terme, avec faculté de couper à blanc ; elle a amené dans ce but 260 ouvriers allemands, avec les machines nécessaires (4). En 1891, des Français ont créé à Rostow sur le Don une société métallurgique ; d'autres ont entrepris la construction d'un môle à Eupatoria (Crimée) (5). Dans le Caucase, où les filons métalliques abondent, on ne trouvait, en 1886, que deux usines, dont une au gouvernement russe, et l'autre à une compagnie allemande. Celle-ci avait construit en montagne un chemin de fer d'accès, de 31 kilom., coûtant 2 millions (6). A Bakou, le centre pétrolifère de la Transcaucasie, les usines les plus importantes et les mieux outillées sont aux mains des étrangers, la plupart des autres sont exploitées par

(1) *Économiste français*, 1891, I, 679.
(2) Tikhomirow, *op. cit.*, p. 240.
(3) V. Ricey, *Revue française*, mai 1891.
(4) *Consular Reports*, 1886.
(5) *Ibid.*
(6) Boulangier, *Voyage à Merv ;* Hachette.

des Arméniens. Les bateaux-citernes et les wagons spéciaux pour le transport en vrac de l'huile minérale sont à peu près monopolisés par une maison suédoise (Nobel) et une allemande (Rothschild).

Voilà les faits, ils sont précis et clairs. Les pays organisés comme la Russie, qui prétendent se mettre à l'abri derrière un tarif exagéré pour développer chez eux la grande industrie, ne réussissent guère *qu'à y attirer des étrangers nombreux et entreprenants*.

Cette situation présente un triple danger.

En premier lieu, l'établissement de lourds droits de douane sur des articles courants a pour effet de taxer fortement les classes les moins aisées au profit de quelques fabricants russes, et aussi du Trésor, puisque les fabricants ne sont pas en état de suffire aux besoins de la consommation, si bien que l'importation étrangère continue, malgré les taxes. Le gouvernement russe a compris cela, car, dans son tarif de 1891, il a dégrevé les produits communs d'une manière sensible. Il avait du reste tout intérêt d'agir ainsi, car l'exagération du tarif développait la fraude dans une mesure inquiétante, grâce à la connivence intéressée de l'administration douanière.

En second lieu, parmi ces étrangers, les uns s'en vont après fortune faite, exportant constamment les capitaux du pays, qui reste pauvre et peu actif. Les autres, et ce sont les plus dangereux, s'installent dans le pays, et y constituent à la longue une classe supérieure éclairée, active, puissante et riche, ayant sur le travail national une action capitale, arrivant à la propriété du sol, capable enfin de dominer la race indigène, d'exercer par suite sur la nationalité une action décisive. Il y a donc là tous les éléments d'une véritable conquête pacifique du pays, et celles-ci sont bien plus fortes et définitives que les conquêtes militaires.

La Russie, qui a déjà subi l'influence profonde des deux races étrangères, les Scandinaves et les Allemands (2), a senti le dan-

(1) Boulangier, *Voyage à Mero*, et Cochard, *op. cit.*

(2) Cette influence n'a pas duré, parce qu'elle s'est exercée sur les pouvoirs publics, principalement. Le mouvement actuel, qui atteint la vie privée, est bien plus dangereux.

ger, et voici qu'elle s'efforce de le conjurer. Par quel moyen? En persécutant ces étrangers qu'elle-même a appelés sur son propre domaine. Un oukase du 14 mars 1887 a interdit aux étrangers d'acquérir ou même d'affermer des terres en Pologne. En 1891, les conseils de l'Empire ont eu à discuter un projet ayant pour but de restreindre l'établissement des étrangers en Russie. Il s'agissait de leur interdire les campagnes, et de les cantonner dans les villes, seulement à titre de locataires. De telles mesures mettraient la Russie en quelque sorte au ban de l'Europe, et l'exposeraient à toutes les représailles. On a fait la guerre à la Chine pour moins que cela!

Enfin, déjà les pays voisins se ferment à l'importation des produits naturels russes, qui représentent la presque totalité de son commerce de sortie. Depuis 1886, l'Allemagne fait payer aux céréales des droits exorbitants : 1.050 marks par wagon de froment, 500 marks par wagon de seigle, 400 marks par wagon d'avoine. L'Autriche et la France sont moins exagérées, mais elles se protègent fortement aussi. La Russie, qui exporte surtout des céréales, devrait voir dans ce fait l'indication de sa politique économique rationnelle. Par des traités de commerce, elle pourrait certainement obtenir des États industriels, qui ont besoin de son marché, des concessions en faveur de ses productions naturelles. Il y aurait, dans cet échange, une double source de profit pour les populations et pour le trésor, et un danger infiniment moindre pour la nationalité russe. Voilà bien, croyons-nous, la solution indiquée par les faits. Les tarifs prohibitifs ne seraient plus, dans ce cas, qu'une base de négociation calculée pour obliger les États protectionnistes à transiger avec l'intérêt russe, ce qui devient une combinaison admissible. Agir autrement, c'est, pour la Russie, s'exposer aux risques les plus graves; cela est indiqué indiscutablement par les faits.

Il nous reste à étudier maintenant les pays pour lesquels la protection est un avantage, et non plus un danger. Ce sera l'objet d'un prochain article.

(*A suivre.*) Léon Poinsard.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

I.

NATURE DE LA SOCIÉTÉ HOMÉRIQUE (1).
(*Suite.*)

VI. — LE TYPE ACHÉEN DÉRIVE DU TRAVAIL PRINCIPAL DE LA RACE : LA PIRATERIE.

L'*Iliade* et l'*Odyssée*, disions-nous au cours de notre premier article (2), nous mèneront par une triple voie à la reconstitution de l'état social dont elles procèdent :

1° *Par l'étude des groupements :* nous sommes arrivés ainsi à constater que les Achéens, sans cohésion politique, sont librement réunis devant Troie par une communauté d'intérêts qui a sa source dans la piraterie ;

2° *Par la détermination directe du travail plus ou moins complexe de la race :* dans cet ordre d'idées, nous avons vu que ce travail, à peu près étranger à la culture et au commerce, est la conquête violente de la richesse mobilière, c'est-à-dire le pillage ; nous avons pris les héros de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* en flagrant délit de piraterie, et le tableau nous a paru saisissant ;

(1) Voir *la Science sociale*, t. XII, p. 409 et 518.

(2) Voir *la Science sociale*, t. XII, p. 419, où cette triple source est indiquée sous une forme un peu différente.

3° *Par l'analyse des traits caractéristiques du type national :* c'est à ce point de notre tâche que nous sommes parvenus; nous allons donc passer en revue les aptitudes et les qualités principales de l'Achéen.

Le type d'une race est toujours fonction de son travail; si donc nos premières constatations sont exactes, les traits dominants de la physionomie achéenne ont été nécessairement modelés et déterminés d'une façon spéciale et caractéristique par la pratique du pillage.

Un pillard de profession attache évidemment le plus grand prix à la richesse mobilière, pour laquelle il affronte la mort à journée faite; en second lieu, sa vie d'aventures et de coups de main le conduit à ne rien abandonner au hasard, et à s'entourer de toutes les précautions possibles; enfin les besoins de la défense et surtout de l'attaque l'obligent à mettre dans toute leur valeur *ses moyens de travail*, les armes et la guerre : il se caractérisera donc à la fois par une avidité immodérée, par une prudence cauteleuse, par des qualités guerrières développées.

Nous examinerons successivement ce que sont nos Achéens. au point de vue de la formation guerrière, de l'âpreté au gain, et de l'astuce.

Nous recueillerons ensuite avec soin les indices qui nous permettront de constater si ces qualités sont anciennes dans la race, et quels caractères spéciaux elles ont pu présenter dans les périodes antérieures de son évolution.

I.

Que les hommes d'Homère possèdent à un haut degré les qualités guerrières, c'est là, nous semble-t-il, une affirmation admise d'avance :

1° Ils possèdent d'abord *la vaillance, le mépris du danger* et *l'amour de la gloire.*

« Sois brave, afin que l'on parle bien de toi parmi les hommes futurs... Sois le premier parmi les vaillants, pour ne pas désho-

norer la race dè tes pères » (1). C'est la recommandation des vieillards à leurs fils au sortir de l'adolescence.

A leur école, les jeunes apprennent que « le combat est la gloire des hommes » (2), et que bientôt les années rendront inutiles les meilleurs courages :

« O ami! dit Sarpédon à Glaucos, si, après cette guerre, nous ne devions ni vieillir ni mourir, je ne combattrais pas au premier rang, je ne te lancerais pas dans la glorieuse bataille. En avant, en avant, puisque la mort nous saisira un jour (3)! »

Achille a des traits sublimes d'héroïsme : « Thétis, ma mère, m'a dit que deux destinées m'étaient offertes : si je reste devant Troie, je ne connaîtrai pas le retour, mais ma gloire sera immortelle; si je retourne vers la patrie, je perdrai toute gloire, mais je vivrai très vieux (4). » Le siège de Troie c'est donc pour lui la mort avec la gloire : il le sait, et il est venu; il le sait, et il restera!

Au moment où, pour venger Patrocle, il reprend les armes et s'élance vers la mêlée, Xanthos, le coursier divin à qui Hèrè donne la parole, lui annonce que son dernier jour approche :

« Je le sais, lui répond le fils de Pélée, ma destinée est de mourir ici loin de mon père et de ma mère... Et avec un grand cri, il pousse ses chevaux au premier rang (5). »

La veille, il a dit à Thétis : « Ma mère... hélas! une douleur éternelle va remplir ton âme à cause de ma mort : ton fils ne reviendra plus dans tes demeures; car je ne puis supporter la vie tant qu'Hector n'aura pas rendu l'âme, percé de ma lance. — Thétis s'écrie, fondant en larmes : Mon enfant, tu vas donc bientôt périr, puisque tu parles ainsi, le destin doit te frapper aussitôt après Hector! — Achille aux pieds rapides lui répond dans un grand gémissement : Que je meure donc bientôt,... ne me retiens plus; ta tendresse ne me persuaderait pas... — Et

(1) *Od.*, I, 302; III, 200; *Il.*, VI, 206; XI, 783.
(2) *Il.*, IV, 225; XII, 326, et ailleurs.
(3) *Il.*, XII, 322, sq.
(4) *Il.*, IX, 410, sq.
(5) *Il.*, XIX, 421, sq.

la divine Thétis : Bien mon fils! il en doit être ainsi. Il est beau de venger la ruine cruelle de ses compagnons (1)! » Cette mère vaillante n'a pas une parole pour lui rappeler les richesses de Pélée, ou les longs jours de bonheur qu'il pourrait couler dans la patrie, et, malgré la douleur qui la torture, elle lui apportera elle-même les armes qu'il doit revêtir pour aller à la mort!

Au séjour des ombres, la figure la plus pathétique qui passe devant Ulysse est encore celle d'Achille, assombrie par l'irréparable angoisse de la mort (2), mais s'épanouissant à la nouvelle des exploits de Néoptolème : « Il s'éloigne plein de fierté à travers la prairie d'asphodèles, et joyeux d'avoir appris que son fils est un brave (3). »

Dans la bataille, le rôle principal des chefs est de payer de leur personne et ils s'en acquittent sans peur et sans reproche. C'est merveille de voir, pendant des chants entiers, les grands coups qu'ils donnent; leur place est toujours au premier rang (4); souvent ils s'élancent en avant pour braver l'ennemi (5), et les combats singuliers, suspendant l'action générale, passionnent les deux armées (6). Les exploits les plus invraisemblables ne sont pas rares : un héros comme Ajax, Ménélas ou Ulysse, soutient à lui seul l'effort d'une armée tout entière (7); l'époux de Pénélope s'attaque à plus de cent adversaires jeunes et vigoureux (8). Diomède se rue l'arme au poing sur les dieux eux-mêmes et frappe l'indomptable Arès (9). Aucune prouesse n'étonne leur courage. Aussi l'importance des héros est telle que les dieux combattant avec les Achéens leur sont évidemment, dans tout le cours de l'*Iliade*, d'un moins grand secours qu'Achille.

2° De pareils exploits demandent non seulement un cœur intrépide, mais *une vigueur physique à toute épreuve.*

(1) *Il.*, XVIII, 89., sq.
(2) *Od.*, XI, 488.
(3) *Od.*, XI, 528.
(4) *Il.*, IV, 458; III, 14; V, 134, 981.
(5) *Il.*, IV, 372, 495; VII, 136.
(6) *Il.*, VII, 64, sq.; XXII, 225, sq.
(7) *Il.*, XI, 400. sq.; XVII, 238, sq. Cf *Il.*, IX, 116; XX, 29; IX, 550.
(8) *Od.*, XXII, pass.
(9) *Il.*, V, 846, sq. Cf *Il.*, V, 885; V, 455; V, 185.

Aussi l'anax n'est pas moins robuste que vaillant; la force musculaire parait même être, d'après le langage, ce qui, dans les chefs, impressionne le plus la foule; les titres aristocratiques sont encore inconnus à l'époque achéenne; nous rencontrons cependant une appellation honorifique tout à fait significative; Homère ne dit pas avec les modernes : Sa Majesté Diomède, ou avec les Romains : Son Éternité Iphiclos; mais il écrit volontiers, quand le mètre le lui permet : la *force* Iphicléenne, la *force* de Diomède, la *force sacrée* d'Alcinoos, etc. (1).

Tous les exercices qui tendent à développer le corps et l'habileté au maniement des armes ont une importance de premier ordre. Nous sommes déjà dans le milieu où les Jeux Olympiques seront la principale manifestation de la vie nationale, et serviront de point de départ à l'ère commune de toute la Grèce. Pour honorer la mémoire de Patrocle, Achille n'a rien de mieux à faire que d'organiser sur son tombeau des jeux solennels : courses de chevaux, lutte et pugilat, courses à pied, jet de disque, tir à l'arc et au javelot, etc. (2). Et ce sont les principaux chefs de l'armée, les basileis les plus illustres qui y prennent part, les deux Ajax, Ménélas, Diomède, Ulysse, Agamemnon; des vaincus, comme Eumèle ou le fils de Tydée, en pleurent de rage, et les dieux se passionnent comme les héros à ces pacifiques tournois (3). « C'est qu'il n'y a pas de plus grande gloire pour l'homme que les œuvres de ses pieds et de ses mains! » (4).

Tous les héros brillent par leurs qualités physiques. Voyez Achille : un de ses titres à l'admiration, c'est d'être le guerrier aux pieds légers, le plus rapide des Achéens; quand, pour pleurer Patrocle, il se couche dans la poussière, il couvre de son corps un grand espace (5); seul il peut tenir en main, sa lance lourde, solide, immense (6); et le poète croit ajouter quelque chose à sa gloire en nous apprenant que trois serviteurs peuvent à peine

(1) *Il.*, IV, 386; V, 781. *Od.*, VII, sq., etc.
(2) *Il.*, XXIII. Les jeux remplissent ce chant presque entier.
(3) *Il.*, XXIII, en différents passages.
(4) *Od.*, VIII, 147.
(5) *Il.*, XVIII, 25.
(6) *Il.*, XVI, 143.

soulever la lourde barre qui ferme la porte de son campement; mais le héros la manœuvre sans effort (1).

C'est aussi grand'merveille d'entendre le bon Homère parler des quartiers de roche que ses guerriers se lancent à la tête; « deux ou trois hommes des plus forts de nos jours ne pourraient les soulever pour les mettre sur un chariot » (2). Ce n'est pas à des chefs vulgaires qu'il attribue de tels exploits : Diomède (3), Ajax (4), Hector (5), en sont seuls capables. Et l'amour-propre national serait froissé, cela est évident, si la pierre de l'Achéen Ajax n'était pas beaucoup plus grosse que celle du Troyen Hector.

Pour être un héros présentable, il faut avoir des muscles tout à fait exceptionnels; mais quand il s'agit d'être dieu, c'est bien autre chose. Les dieux achéens sont parfois des colosses dont nous n'avons pas idée. Athènè monte dans le char de Diomède, et l'essieu de frêne, construit pour porter deux guerriers, « gémit grandement sous le poids » (6); la fille de Zeus n'a rien de commun avec les divinités plus ou moins aériennes de certaines mythologies. Ailleurs, de sa puissante main, elle saisit une pierre noire, anguleuse, énorme, une vraie roche homérique, et la lance à la tête d'Arès (7); les forces du dieu sont rompues sous le choc. Voilà qui n'est pas mal pour une déesse, car le dieu de la guerre est un adversaire considérable; quand il tombe, son corps couvre sept plèthres (8); et, vaincu par la douleur, il pousse un cri aussi fort que neuf ou dix mille guerriers se ruant dans la mêlée (9).

Poseidôn est construit sur le même modèle; il s'élance du plus haut sommet de Samothrace; « les montagnes et les forêts tremblent sous ses pieds immortels. Il fait trois pas, et au quatrième

(1) *Il.*, XXIV, 454.
(2) *Il.*, XII, 445.
(3) *Il.*, V, 303.
(4) *Il.*, XII, 381; VII, 270.
(5) *Il.*, XII, 445.
(6) *Il.*, V, 838.
(7) *Il.*, XXI, 403, 29.
(8) *Il.*, XXI, 407. Cela paraît représenter trois hectares environ!
(9) *Il.*, V, 861.

il atteint le terme de sa course, Aigai, où dans les gouffres de la mer, sont ses illustres demeures » (1).

Mais tout cela n'est rien auprès de Zeus, qui représente, en sa qualité de maître des dieux, l'idéal de la force. Ici les inventions naïves font place au sublime : « Il dit et fronce ses noirs sourcils : la chevelure ambroisienne s'agite sur la tête immortelle du Roi, et le vaste Olympe en est ébranlé » (2).

La montagne immense tremblant jusque dans ses profondeurs sous l'ébranlement d'un geste à peine perceptible du dieu, n'y a-t-il pas là une expression magnifique de ce qu'on pourrait appeler la toute-puissance physique?

3° *Les armes et le cheval*, ces auxiliaires indispensables du guerrier, jouissent aussi d'une estime qui n'est pas moins caractéristique. Dans les vers du poète, les armes sont souvent illustres ou sacrées (3); les plus belles sont les présents des dieux ou l'œuvre du divin boiteux Héphaistos (4); et c'est à leur ornementation que l'art, encore dans l'enfance, consacre ses premiers efforts (5).

L'importance du cheval est plus considérable encore. Dans le

(1) *Il.*, XIII, 10, sq.

(2) *Il.*, I, 528. Souvent trop idéalistes, les modernes inclinent à voir dans ce passage célèbre une sorte d'acquiescement de la matière inanimée à un acte de volonté pure de la divinité suprême. Cette interprétation nous paraît contraire à la lettre du texte. aux données homériques en général, et au type de Zeus en particulier. (Voir plus loin, IV.)

(3) *Il.*, XIX, 10; XVII, 464, etc.

(4) *Il.*, XVIII, 83; XVIII, *in fine*, etc.

(5) L'Atride ordonna aux Argiens de s'armer; et lui-même se couvrit de l'airain éclatant. Et d'abord, il entoura ses jambes de belles cnémides retenues par des agrafes d'argent. Ensuite, il ceignit sa poitrine d'une cuirasse que lui avait autrefois donnée Kinyrès, son hôte... Et cette cuirasse avait dix cannelures en émail noir, douze en or, vingt en étain. Et trois dragons azurés s'enroulaient jusqu'au col, semblable aux Iris que le Cronion fixa dans la nuée pour être un signe aux vivants. Et il suspendit à ses épaules l'épée où étincelaient des clous d'or dans la gaîne d'argent soutenue par des courroies d'or. Il s'abrita tout entier sous un beau bouclier aux dix cercles d'airain et aux vingt bosses d'étain blanc, au milieu desquelles il y en avait une d'émail noir où s'enroulaient la Gorgône à l'aspect effrayant et aux regards horribles; auprès, était la Crainte et la Terreur. Et ce bouclier était suspendu à une courroie d'argent où s'enroulait un dragon azuré, dont le col se terminait en trois têtes. Et il mit un casque chevelu orné de quatre cônes et d'aigrettes de crin qui s'agitaient terriblement. Et il prit deux lances solides aux pointes d'airain qui brillaient jusqu'au ciel. Et Athenaie et Héré éveillèrent un grand bruit pour honorer le roi de la riche Mycènes (*Il.*, XI, 17, sq.). Au point de vue documentaire, ce passage est évidemment bien supérieur à la célèbre description du bouclier d'Achille.

dénombrement fameux connu sous le nom de Catalogue des Vaisseaux, le poète, avec orgueil, nous fait admirer les cités populeuses de l'Achaïe, tous les peuples réunis devant Troie, les rudes héros et les puissants basileis qui sont à leur tête. Quand il est arrivé à la dernière peuplade et au dernier chef, nous croyons sa tâche terminée. Cependant il invoque de nouveau la Muse et il s'écrie : « Parmi tous ceux qui se serraient autour des Atrides, ô Muse, dis-moi qui possédait les meilleurs coursiers! Elles l'emportaient sur tous les coursiers, les juments du Phérétiade Eumèle, rapides comme des oiseaux, toutes deux du même poil, du même âge, de la même taille. Apollon à l'arc d'argent avait nourri ces deux cavales à Péreia, et elles portaient la terreur d'Arès » (1). Mais il y a, loin de la bataille, d'autres chevaux bien supérieurs encore, ceux du Péléide qui, auprès des chars dételés, broient le lotos et le sélinos des marais (2). Ceux-là sont immortels (3) et Poseidôn lui-même les a offerts à Pélée (4); ils volent avec les vents; Hèrè leur donne la parole; et, quand ils pleurent la mort de Patrocle, Zeus est saisi de compassion en voyant leur douleur : « Ah! malheureux! pourquoi vous avons-nous donnés à l'anax Pélée qui est mortel, vous qui ne connaîtrez ni la vieillesse, ni la mort! » (5).

D'ailleurs toutes les races célèbres de chevaux sont des présents de l'Olympe (6). Le maître des régions inférieures, le sombre Aidès est fameux par son attelage (7); Zeus, le souverain dominateur, daigne enseigner lui-même à ceux qu'il chérit tout ce qui regarde la conduite des coursiers (8); et, fait bien remarquable, Poseidôn, le dieu de la mer, est, à l'époque homérique, d'une façon toute spéciale, le protecteur du cheval (9). Ainsi les trois grands dieux de l'Olympe nous apparaissent en relation avec l'animal

(1) *Il.*, II, 762.
(2) *Il.*, II, 770.
(3) *Il.*, XVI, 149, 380.
(4) *Il.*, XXIII, 277.
(5) *Il.*, XVII, 440.
(6) *Il.*, XXIII, 346; V, 265.
(7) *Il.*, XI, 445; XVI, 625.
(8) *Il.*, XXIII, 306.
(9) *Il.*, XXIII, 307, 584, sq.; etc.

qui est évidemment déjà la plus noble conquête de l'Achéen (1).

Les aspirations guerrières ont donc profondément pénétré la race achéenne ; et Ulysse est bien l'interprète de son époque, lorsqu'il s'écrie : « C'est Zeus qui nous a donné de vivre dans la rude bataille, de la jeunesse à la vieillesse, jusqu'au dernier (2) ! »

II.

L'amour du butin n'a pas marqué la race d'une empreinte moins caractéristique que la vie de combats.

Il a développé *un besoin de lucre*, une *estime immodérée de la richesse* qui ne constituent pas l'aspect le moins remarquable du type achéen.

1° Nous n'imaginons pas, nous autres braves gens du dix-neuvième siècle, ce que vaut une dizaine de moutons aux yeux des basileis achéens, et des plus considérables, s'il vous plaît.

Les grands chefs, réunis dans les ténèbres, délibèrent en face des Troyens qu'ils aperçoivent là-bas campés dans la plaine : l'écuyer de Gérène, Nestor, prend la parole ; la proposition qu'il va faire, remarquons-le bien ne s'adresse pas à d'obcurs soldats, mais aux membres de la Boulè, auxquels se sont joints seulement Mérionès et l'illustre Antilochos appelés à délibérer aussi.

« O amis ! quelqu'un d'entre nous, sûr de son courage, veut-il aller au milieu des Troyens magnanimes? peut-être se saisirait-il d'un ennemi sorti du camp, peut-être entendrait-il les Troyens délibérer entre eux. » L'aventure est périlleuse, cela est clair; ceux à qui Nestor la propose sont fameux par leur vaillance; c'est la gloire qu'il va faire briller à leurs yeux, sans doute, mais pas toute seule ! « Celui-là, ajoute l'habile agorète, aurait une

(1) Les héros tiennent à honneur d'être des dompteurs de chevaux. Nestor s'appelle l'Écuyer Gérénien ; le père d'Achille est le vieux Cavalier Péleus, etc. (*Il.*, II 23 ; II, 433 ; XI, 772 ; XI, 450 ; XXIII, 288 ; etc.). Le soin du cheval de guerre n'est pas laissé aux serviteurs : le chef, son épouse, ou ses fils le nourrissent à la crèche polie, ou le mettent sous le joug. (*Il.*, XXIV, 277 ; VIII, 185 ; V, 720.) Les courses de chevaux sont fréquentes. (*Il.*, XXII, 22 ; IX, 124; XXII, 162 ; XXIII, 262 sq., etc.)

(2) *Il.*, XIV, 85.

grande gloire sous le ciel, et en même temps il recevrait une forte récompense; les basileis qui commandent aux nefs lui donneraient chacun une brebis noire allaitant un agneau, et ce don serait sans égal (1). »

Nous croyons que cette fois le vieux Pylien déraisonne et que sa proposition va soulever une clameur générale; offrir aux plus braves de payer leur valeur, et aux plus riches de la payer de quelques brebis, le sage Nestor n'y pense pas!

Diomède, le vaillant fils de Tydée, le roi des villes les plus opulentes après Mycènes (2), y pense fort bien, lui! Il se lève, beaucoup demandent à le suivre; et, en fin de compte, c'est le divin Ulysse qui l'accompagne (3).

Supposera-t-on qu'il s'agit là d'un « troupeau d'honneur », et que Diomède n'attache aucune importance à la valeur matérielle de l'offre? Voyons comment Achille, le bouillant, le noble Achille, eût apprécié la question.

Nous savons déjà, car il l'a déclaré catégoriquement, que s'il est venu devant Troie c'est pour sa part de butin (4)! Au moment où il va se jeter sur Agamemnon l'épée à la main, Athènè descend de l'Olympe et lui dit : « Arrête, laisse ton épée, et l'injure que tu reçois te sera payée par trois fois autant de présents splendides. » Achille trouve que tout va bien ainsi, et que l'espoir de ce beau dédommagement sauve l'honneur. « Déesse, il faut t'obéir, bien que je sois très irrité dans mon cœur »; et il repousse sa grande épée dans la gaine (5).

Voilà, ce me semble, qui explique bien Nestor et Diomède.

Continuons à étudier Achille. Au moment où Hector commence à incendier les nefs, où tous les chefs achéens sont hors de combat, le Péléide se décide à laisser Patrocle courir sus aux Troyens. Mais il lui recommande de ne pas les défaire trop complètement : « Va, écarte le feu de nos barques et que l'espoir du

(1) *Il.*, X, 194, sq.
(2) *Il.*, II, 459.
(3) *Il.* X, 218, sq.
(4) *Il.*, I, 161.
(5) *Il.*, I, 206.

retour ne nous soit pas ravi. Cependant, garde bien mes paroles dans ton esprit : n'agis pas de façon que les Danaens soient dispensés de m'honorer et de me dédommager (1). Il faut qu'il me rendent la belle fille qu'ils m'ont prise, et qu'ils y ajoutent des présents magnifiques. Reviens donc dès que tu auras chassé les Troyens des nefs (2) ».

N'est-il pas curieux de voir Achille marchander à Patrocle le droit à la gloire pour assurer ses petits profits personnels?

Auparavant, en face du désastre qui menace l'expédition entière, la Boulé s'est décidée à tout essayer pour ramener au combat le héros qui vaut à lui seul une armée. Quels moyens songe-t-elle à employer? « Délibérons, dit le sage Nestor, et voyons comment nous l'apaiserons par de douces paroles et *de pacifiques présents*. Et le roi des hommes, Agamemnon, lui répond :... Oui, je veux maintenant apaiser Achille, et lui offrir *des présents infinis* ». Ce n'est donc pas une satisfaction morale ni une réparation d'honneur qu'on va proposer au Péléide : il s'agit d'*acheter son concours*... en y mettant le prix. C'est bien là le seul procédé qui ait chance de succès : on n'en étudie pas d'autre. Suit une brillante énumération des présents qu'Agamemnon entend lui offrir : il a grand soin de faire ressortir, à chaque objet, quelle en est la valeur et quels profits superbes on en peut tirer. Au reste, Ulysse, Ajax et Phénix se chargent sans hésitation d'aller faire les offres; Achille les reçoit avec les plus grands égards; ils insistent tour à tour, et le vieux Phénix, le second père d'Achille, auquel il est dévoué corps et âme, est plus pressant que les autres; son argumentation très curieuse se résume à ceci :

« Jadis les Étoliens, assiégés dans Calydon par les Courètes, ont supplié le divin Méléagre de sauver leur ville, et ils lui faisaient les offres les plus séduisantes; mais, lui, inflexible dans sa colère, avait tout dédaigné. Enfin, au dernier moment, les pleurs de son épouse, qui allait tomber aux mains de l'ennemi, l'ont

(1) C'est τιμή que nous entendons traduire par ce sens matériel : le mot, dans Homère, désigne surtout le butin attribué hors part à chaque chef, par conséquent un *honneur très profitable;* nous y reviendrons plus loin.

(2) *Il.*, XVI, 80, seq.

décidé à prendre les armes; Calydon a été sauvée par son bras; mais les Étoliens, à qui il avait d'abord refusé son concours, ne lui devaient plus rien. Et il perdit ainsi le fruit de sa victoire. Toi, mon fils, ne l'imite pas : il te serait moins avantageux de ne nous secourir qu'après l'incendie des nefs. Viens maintenant *à cause de nos présents :* les Achéens te combleront de *timai* comme un dieu; mais si tu attends pour combattre que les circonstances t'y obligent, tu perdras ces présents; et, vainqueur, ta part sera moins forte ».

Achille n'a pas songé un instant à se formaliser de ces offres des grands chefs; il n'a rien à répondre aux raisons du vieux Phénix; reconnaissant de son insistance, il le prie même de rester sous sa tente. Évidemment Achille céderait, si, dans son cœur, la haine pour l'Atride laissait parler la froide raison (1)!

La preuve, il nous la donne lui-même au moment où il rend au vieux Priam les restes d'Hector. Il avait juré de laisser en pâture aux chiens et aux vautours le cadavre du meurtrier de Patrocle, et il va manquer à cette promesse solennelle! Il pourrait s'excuser sur un ordre catégorique qu'il a reçu de Zeus (2); mais il a mieux que cela : « Ne t'irrite pas contre moi, Patrocle, si tu apprends chez Aidès que j'ai rendu le corps du divin Hector. *C'est que son père m'a fait des présents honorables*, et je t'en réserve, comme il est juste, une part égale (3) ».

Même chez les morts, Patrocle sait bien qu'on ne peut pas refuser une occasion de s'enrichir. D'ailleurs, de quoi se plaindrait-il, puisqu'il aura sa moitié?

Les traits que nous venons de choisir entre bien d'autres ont ceci de commun : c'est que l'amour du lucre y tient la place qui, dans le guerrier moderne, est occupée par le sentiment de l'honneur.

2° Nous ne nous étonnerons pas maintenant de trouver, dans la vie courante, l'estime immodérée de la richesse, conséquence de l'âpreté au gain.

(1) *Il.*, IX.
(2) *Il.*, XXIV, 103, sq.
(3) *Il.*, XXIV, 592.

Iphidamas Anténoride vient de tomber sous la lance d'Agamemnon ; c'est un tout jeune époux qu'attendaient de longs jours de bonheur, et le poète s'attendrit à ce coup de la mort : « Ainsi, en combattant pour son peuple, l'infortuné s'endormit du sommeil d'airain, loin de sa demeure nuptiale et de la jeune femme dont il avait à peine entrevu la beauté ; et cependant, pour l'épouser, il avait beaucoup donné : il avait donné cent bœufs et devait livrer encore mille chèvres ou brebis (1) ». Le dernier trait, si naïvement révélateur dans son désir évident de faire couler nos larmes, ne vaut-il pas tout un poème?

En maint endroit de l'*Odyssée*, la grande préoccupation de Pénélope et de Télémaque, c'est de voir les Prétendants dévorer du matin au soir dans le palais les bœufs et les grasses brebis. C'est la ruine en perspective ! Si l'on désire le retour d'Ulysse, c'est surtout parce que, seul, il serait capable de chasser les envahisseurs et de couper court à leur gaspillage. Cela est clair en vingt passages pour tout lecteur attentif, et Télémaque lui-même l'a déclaré en pleine agora :

« Ithakésiens, j'ai à vous parler du double malheur qui a fondu sur moi ; d'un côté j'ai perdu mon père irréprochable ; d'autre part (*et c'est un mal pire qui détruira bientôt ma maison et dévorera tous mes biens*), de nombreux Prétendants assiègent ma mère contre sa volonté... Ils envahissent tous les jours notre demeure, tuant mes bœufs, mes brebis et mes chèvres grasses, et ils en font des repas magnifiques ; ils boivent mon vin noir effrontément, et ils dévorent tout. Il n'y a point chez nous d'homme tel que serait Ulysse, capable de repousser cette ruine de ma demeure, et je ne puis rien, moi qui suis encore inhabile et sans force guerrière. Ils commettent des actions intolérables et ma maison périt honteusement ! » Et Télémaque fond en larmes, et le peuple est saisi de compassion.

« Si tu veux mettre un terme au pillage de ta maison, lui répond Antinoos, renvoie ta mère chez Icarios, son père ; les Prétendants l'y suivront ! — Non, répondit-il, celle qui m'a enfanté

(1) *Il.*, XI,, 241, seq.

et nourri ne sortira pas contre son gré de ma demeure. » Voilà au moins un beau et noble sentiment! Attendons la suite : « Si je renvoyais ma mère, comment pourrais-je payer à Icarios la grosse indemnité que je lui devrais (1)? »

Le fils d'Ulysse n'a guère plus de vingt ans, mais il sait déjà son code, comme un vieux Normand!

Pour terminer, deux traits d'autant plus curieux qu'ils mettent en lumière l'épouse modèle que la Grèce admire.

Dans une scène que nous avons déjà indiquée, Ulysse, qui tient à rester inconnu de Pénélope et à la préparer aux émotions du retour, veut lui prouver que son mari est vivant et toujours digne de son amour. « Ulysse, lui dit-il, aurait pu revenir depuis longtemps, mais il lui a semblé plus utile d'amasser de grandes richesses, en parcourant beaucoup de terres... Et il a réuni de si grandes quantités d'airain, d'or et de fer difficile à travailler, qu'il en pourrait nourrir jusqu'à sa dixième génération (2). » Une Française qui n'aurait pas revu son mari depuis vingt ans, et qui, depuis vingt ans, aurait lutté et souffert pour lui, serait blessée au cœur. Mais Pénélope, la vaillante épouse du pirate, trouve que son mari ne pouvait mieux faire : « Les dieux veuillent, ô Étranger, que tu aies dit la vérité! (3) ».

Dans un autre circonstance, Pénélope se met en scène d'une façon tout à fait imprévue pour nous. Après s'être parée pour descendre au milieu des Prétendants, elle leur tient ce langage : «... Une douleur cruelle possède mon cœur et mon âme; les prétendants jadis ne se conduisaient point comme vous. Ceux qui veulent rechercher une femme vertueuse, la fille d'un homme opulent, amènent dans sa demeure des bœufs et de grasses brebis,

(1) Voir l'agora du ch. II de l'*Odyssée*, dont c'est en somme tout le sujet.

(2) *Od.*, XIX. 282.

(3) Ulysse dit ailleurs à Alcinoos, le roi des Phéaciens : « Quand même vous me demanderiez de rester parmi vous une année entière, je céderais sans peine à votre désir, si vous m'offriez de splendides présents. Il me serait bien plus profitable de rentrer dans ma patrie les mains plus pleines : j'en serais plus honorable et plus cher à tous les hommes que je verrai à mon retour à Ithaque! » (*Od.*, XI, 355, sq.) Ainsi la gloire qu'Ulysse s'est acquise devant Troie, les services immenses qu'il y a rendus à la cause commune, ne lui vaudront pas la considération et les sympathies que lui assurerait une augmentation de ses richesses!

et apportent des présents magnifiques. » — Elle dit ; et le patient et divin Ulysse, toujours déguisé en mendiant, « se réjouit de la voir attirer ainsi leurs présents, et charmer leurs cœurs par de douces paroles, tandis que son esprit est occupé d'autres pensées (1). » Cette fois, c'est l'époux français qui ne rirait pas du tout, ou qui rirait jaune !

III.

La ruse et la duplicité passent depuis tant de siècles pour être des *vertus grecques* que le lecteur ne s'étonnera pas de les voir déjà florissantes à l'époque achéenne.

Envisagée au point de vue moral, l'*Iliade* paraît destinée à honorer la valeur guerrière ; l'*Odyssée* a plutôt pour but de mettre en relief ce trait non moins caractéristique du type : la prudence cauteleuse et l'astuce, allant en cas de besoin jusqu'à la perfidie.

« O Muse, redis-moi l'homme aux nombreux détours »... C'est par cette périphrase que l'*Odyssée* (2) nous annonce son héros. Ulysse n'est pas nommé, et la Grèce a compris.

Mais n'y a t-il pas là un terme malsonnant pour le début d'un poème épique, et le chantre d'Ionie a-t-il été cette fois bien inspiré ?

Notre héros, lui, ne comprendrait rien à de pareil scrupules. Voici comment il se présente aux Phéaciens :

« Je suis Ulysse, fils de Laerte, connu des hommes par mes ruses de toute sorte, et ma renommée est allée jusqu'au ciel (3) ! »

Ne pouvant résumer ici tout ce qui est relatif à la ruse dans le personnage d'Ulysse, car il nous faudrait passer en revue presque toute l'*Odyssée* et des portions considérables de l'*Iliade*, nous nous bornerons à indiquer les artifices et les précautions dont il s'entoure pour reconquérir sa maison et son épouse. La situation de notre héros, dans ces circonstances, est assurément

(1) *Od.*, XVIII, 274, sq.
(2) *Od.*, I, 1.
(3) *Od.*, IX, 19.

critique, mais comme sa conduite est différente de ce qu'imaginerait un poète ou un romancier français!

Les Phéaciens ont laissé le fils de Laerte endormi sur le rivage d'Ithaque. Quand il s'éveille, il se trouve en face d'un jeune pasteur de brebis, avec lequel il joue aussitôt la confiance, car ses richesses, étalées à côté de lui sur le sable, sont à la merci du nouveau venu; il trouve nécessaire de paraître lui conter son histoire; « mais il n'oublie pas son esprit rusé », et le récit qu'il lui sert est faux de toutes pièces (1).

Heureusement la feinte est inutile, car le berger n'est autre qu'Athènè. sa protectrice dévouée, qui, dès ce moment, lui promet le massacre des Prétendants installés dans sa demeure (2).

Sur son conseil, il s'en va trouver le porcher Eumée. La fidélité à toute épreuve de ce vieux serviteur lui a été affirmée par la déesse (3); Eumée pleure devant lui le maître si bon qu'il regrette plus que son père et sa mère (4). Il se montre plein de respect et de vénération pour Pénélope (5); quand Télémaque revient de Pylos, il court au-devant de son jeune maître, baise sa tête, ses yeux, ses mains, et verse des larmes comme un père plein de tendresse (6).

Ce serviteur si aimant est bien plus qu'un ami. Cependant Ulysse se cache de lui avec le plus grand soin; par contre, il s'insinue dans sa confiance, et, sans rien livrer, en tire une foule d'indications précieuses.

Il s'est trouvé tout à coup en face du fils unique qu'il a laissé tout enfant à son départ, et qu'il n'a pas revu depuis vingt ans; il ne se trahit pas un instant, il traite ce fils comme un inconnu et ne cherche qu'à s'assurer de ses sentiments (7). Un ordre formel d'Athènè peut seul le décider à lui dire : Je suis ton père (8)!

(1) *Od.*, XIII, 321, sq.
(2) *Od.*, XIII, 392, sq.
(3) *Od.*, XIII, 405.
(4) *Od.*, XIV, 138, sq.
(5) *Od.*, XV, 374, sq.
(6) *Od.*, XVI, 12, sq.
(7) *Od.*, XVI, 42, sq.
(8) *Od.*, XVI, 159, sq.

Et ce qu'il lui recommande tout d'abord, c'est le silence : « Retiens ceci dans ton esprit : *si tu es de mon sang,* que nul ne sache qu'Ulysse est revenu, ni Laerte, ni le porcher, ni aucun des serviteurs, ni Pénélope elle-même (1) ». Nous pourrions croire que ces précautions ont pour but de surprendre les Prétendants; mais non, il est sûr de venir à bout d'eux; Athènè le lui a promis. Son but est surtout de savoir, pour plus tard, quels serviteurs sont encore dignes de sa confiance. Évidemment, c'est une affaire capitale pour un Achéen qui se respecte, de ne pas se laisser tromper et de supprimer les gens qui le *roulent!* (2).

Bientôt après, Télémaque revoit sa mère, il joue son rôle en digne fils de l'homme plein de ruses; il a la force de se taire, malgré les larmes et les angoisses de Pénélope (3).

Enfin, voilà Ulysse dans son palais, en face de ses ennemis! Pendant deux jours, caché sous les haillons d'un mendiant, insensible aux coups et aux sarcasmes dont on l'accable, il souffre, il se tait, il dissimule, il étudie, il observe (4). Pénélope, la tendre épouse, apparaît dans la salle, il reste impassible (5); Euryclée, sa nourrice, le reconnaît : « Si tu parles, même aux miens, je ne t'épargnerai pas; tu mourras avec les autres! » lui dit Ulysse (6). Le soir, quand les Prétendants ont enfin quitté le palais : « Retire-toi, dit-il à Télémaque; pour moi, je resterai afin d'éprouver les servantes et ta mère (7).

Les servantes, la chose nous paraît peu importante surtout en un pareil moment. Quant à son épouse, que veut-il donc apprendre? Athènè, le divin porcher, et Télémaque ne lui ont-ils pas affirmé de cent manières sa fidélité? N'en a-t-il pas été lui-même, il y a peu d'instants, le témoin et l'admirateur? Mais un bon

(1) *Od.,* XVI, 299, sq.

(2) Nous n'exagérons rien : voici le texte : « Si tu es de mon sang, que nul ne sache qu'Ulysse est revenu : ... il faut que, toi et moi, nous connaissions la pensée des femmes et que nous éprouvions les hommes de la maison, afin de savoir qui nous honore dans son cœur et qui nous méprise. » (*Od.,* XVI, 299, sq.).

(3) *Od.,* XVII, 96, sq.

(4) *Od.,* XVII et suivants, *passim.*

(5) *Od.,* XVIII, 206, sq.

(6) *Od.,* XIX, 482, sq.

(7) *Od.,* XIX, 44.

Achéen ne se rassasie jamais de voir par lui-même et de revoir ce qu'il a déjà vu; Ulysse reste des heures en tête à tête avec la femme qui souffre pour lui depuis si longtemps, et, froidement, il enregistre ses sentiments, tout en la préparant à son retour (1). Vingt fois nous voudrions, nous autres modernes, le voir se jeter éperdu dans ses bras, en criant : « Je suis Ulysse ! » Mais, lui, domine son émotion; il ne dit pas un mot qui ne soit voulu et réfléchi.

Cette prudence calculée, cette présence d'esprit qui ne laisse rien au hasard, cette habileté cauteleuse qui observe sans se livrer, cette dissimulation toujours maîtresse d'elle-même, cette intelligence qui étouffe le cœur, et non pas dans un simple épisode, mais à travers des chants entiers, tout cela nous paraît irritant, contraire à la nature, et en même temps fastidieux et monotone. Nous n'hésitons pas à dire ici que « le bon Homère sommeille »; et l'intérêt ne se ranime à nos yeux que dans la scène où les cent Prétendants tombent sous les coups d'Ulysse. Mais ce qui nous fatigue ou nous répugne est justement ce que la Grèce ne se lasse pas d'admirer, ce qui la passionne! Nous n'en pouvons pas douter en voyant le poète, qui connaît son milieu, prolonger la situation pendant des milliers de vers.

Après le massacre, l'époux vainqueur veut enfin se faire reconnaître; c'est alors au tour de Pénélope de se méfier, de prendre ses sûretés, d'exiger des preuves (2). Et quand ses doutes tombent devant l'heureuse évidence, elle pleure, elle se jette à son cou, elle baise sa tête en lui disant :

« Ne t'irrite pas contre moi, Ulysse, toi le plus prudent des hommes... Mon âme, dans ma chère poitrine, tremblait qu'un étranger ne me surprît; car beaucoup méditent des ruses mauvaises... Ah! tu as persuadé mon cœur, bien qu'il fût plein de méfiance! — Elle parla ainsi, et Ulysse pleurait en serrant dans ses bras sa chère femme *si prudente* (3) ».

La fidélité de l'épouse est presque oubliée, c'est à sa présence d'esprit que va l'effusion de l'époux : combien, au reste, elle est

(1) *Od.*, majeure partie du ch. XIX.
(2) *Od.*, première moitié du ch. XXIII.
(3) *Od.*, XXIII, 206, sq.

digne de l'homme célèbre par ses ruses, cette femme qui, depuis des années, manœuvre au milieu des Prétendants installés en maîtres sous son toit, entretient leurs rivalités, décourage quand elle le peut leurs instances obsédantes, paraît prête à céder lorsque la violence est imminente ou la vie de son fils menacée, et lutte contre toute espérance pour attendre encore un retour auquel elle ne croit plus!

N'est-ce pas un tableau tout à fait caractéristique, que l'habileté patiente de Pénélope, répondant à la prudence cauteleuse d'Ulysse et à l'inexpérience, déjà sûre d'elle-même, du jeune Télémaque?

C'est là, en somme, la principale donnée morale de l'*Odyssée*, ce poème que chante et redit toute une race!

Incontestablement, la ruse n'est pas moins admirée ici que la vaillance; et, dans son enthousiasme pour Ulysse, la Grèce entière lui dit avec Athènè, la déesse amie du pillage : « O fourbe, menteur, subtil, insatiable de ruses, qui te surpasserait en adresse, si ce n'est peut-être un dieu? Nous connaissons tous deux l'astuce profitable; comme moi, tu l'emportes sur tous par la prudence de la décision et l'habileté dans les paroles... Oh! jamais, je ne permettrais que tu sois malheureux, parce que tu as en partage la souplesse, la présence d'esprit et l'astuce (1)! »

Vaillant, avide et *rusé,* non seulement sur les champs de bataille, mais jusque dans les détails de la vie privée, notre Achéen est-il assez bien façonné par le pillage?

IV.

Mais ici, il y a lieu à une question :

Les conditions sociales que nous venons de vérifier sont-elles anciennes dans la race, ou bien datent-elles d'une époque relativement récente? Serait-il possible, à l'aide de nos poèmes, d'entrevoir ce qu'ont pu être les Achéens dans le stade antérieur de leur évolution?

(1) *Od.,* XII, 332, sq.

Nous venons d'interroger les hommes d'Homère, et ils nous ont dit les aspirations et les aptitudes de leur époque. Interrogeons maintenant les dieux; et peut-être les dieux, « qui vivent toujours », nous renseigneront-ils sur le passé dont ils ont dû être les témoins.

Quelques remarques préalables nous semblent nécessaires.

La première, c'est que les mythes sont toujours et partout le reflet ou plutôt le produit direct du milieu; ils sont en relation étroite avec le travail, comme la constitution de la famille, le régime de la propriété et les autres institutions sociales; c'est en ce sens que, dans toutes les religions purement humaines, l'homme fait ses dieux à son image et à sa ressemblance. Sans doute les mythes ne sont pas nés de toutes pièces sur le sol et dans le milieu où nous les rencontrons, et ils se rattachent aux croyances antérieures de la race; mais en cela ils ont subi une marche et des modifications sensiblement parallèles à celles des autres institutions sociales, lesquelles, à chaque période de la vie d'une race, sont la résultante des institutions antérieures et du travail actuel.

Remarquons, en second lieu, que si l'évolution des mythes est parallèle à celle des sociétés, elle s'opère cependant d'une façon plus lente. Protégés tout à la fois par le respect religieux et par les allures historiques de leurs légendes, *les dieux retardent*. Ils se modifient moins vite que les hommes. L'histoire de toutes les mythologies est là pour nous l'apprendre, et ce ne sont pas seulement les mythes qui persistent, mais aussi les symboles, les rites et les représentations figurées; en un mot, *dans une société qui se transforme, la mythologie représente un stade antérieur de la formation sociale.*

Dans certains cas, *elle nous fait remonter aux origines elles-mêmes.* Les mythes, première expression de l'enthousiasme, forme populaire d'une épopée que toute une race a chantée, sans qu'elle ait été fixée par aucun poète, ont consacré la mémoire des grands hommes, qui, aux époques primitives, ont présidé à une période décisive de l'évolution nationale.

Dans le cas particulier de la mythologie achéenne, les dieux

sont évidemment calqués de très près sur l'humanité. Ce sont des hommes immortels et doués de facultés plus actives qui habitent l'Olympe, mais ce sont des hommes en chair et en os, soumis à tous les besoins, à toutes les passions de la terre.

Les dieux achéens ont d'ailleurs, d'une façon très spéciale, le caractère de dieux nationaux et les allures de chefs fondateurs des premiers clans helléniques, et nous nous rendons très bien compte de l'évolution qui a dû les placer sur l'Olympe quand nous voyons les héros de notre poète déjà si supérieurs à l'humanité dans ses vers, et qu'au-dessus d'eux et pour ainsi dire sur les flancs de l'Olympe, les demi-dieux, Thésée, Persée, Hercule, héros plus anciens, nous apparaissent ayant encore certains traits historiques et déjà presque entièrement divinisés.

Si donc, au point de vue moral, les types divins diffèrent des types humains, c'est bien l'histoire du passé que nous pourrons lire dans leurs traits.

En étudiant parallèlement l'Olympe et les héros achéens, nous arrivons rapidement à formuler les remarques suivantes :

1° La duplicité déloyale est de mise dans l'Olympe, tandis que sur terre on y regarde à deux fois avant de dépasser l'astuce simple. En face de l'homme fertile en ruses, mettons le grand Zeus au regard profond ; le voici tout entier au point de vue qui nous occupe, dans ce simple épisode :

Presque au début de l'*Iliade*, Zeus a promis à Thétis d'honorer Achille par une défaite de l'armée achéenne ; la promesse l'embarrasse, car il faudrait tout d'abord décider Agamemnon à offrir la bataille aux Troyens ; et, privés du concours d'Achille, les Achéens ne se décideront pas facilement à sortir du camp ; tandis que les dieux et les guerriers dorment paisiblement, Zeus passe une nuit blanche à résoudre ce difficile problème. « Enfin ce dessein lui paraît le meilleur, d'envoyer un Songe menteur à Agamemnon. »

Le Songe menteur part aussitôt, et, suivant de point en point les

(1) Voir plus loin.

instructions de Zeus, il promet la victoire à l'Atride pour le jour même, s'il engage la bataille... Le tour est joué, Agamemnon est indignement trompé, et le soir les Achéens sont taillés en pièces (1). Ce n'est pas pour rien que Zeus est le fils de l'astucieux Cronos (2), et la comparaison est évidemment toute en faveur du fils de Laerte.

2° Les héros sont gens d'honneur : ils ont le respect du serment; Ulysse a toutes les raisons du monde de douter de la bonne foi de Circé, mais quand l'enchanteresse s'est liée par un grand serment, lui, toujours si cauteleux, dépose toute méfiance (3). Au contraire, l'aimable Hèrè se parjure avec une désinvolture tout Olympienne (4), et Herméias, le dieu des choses profitables, ne s'est pas fait scrupule d'enseigner à Autolykos l'art des faux serments (5).

Quand nos héros sont seuls en lice, ils nous font penser aux courtoisies chevaleresques de notre moyen âge; le combat singulier d'Hector et de Ménélas est tout à fait dans cette note (6). Mais si les dieux interviennent, la félonie apparaît avec eux dans la lutte.

Au chant IVe, Achéens et Troyens sont sur le point de conclure la paix; les premiers serments ont été échangés; mais cela ne fait l'affaire ni de Hèrè ni de Pallas, qui ont juré la ruine de Troie. Il faut à tout prix rompre l'armistice; Hèrè indique sans hésiter à Zeus le procédé à employer :

« Ordonne à Athènè de descendre au milieu des armées. Qu'elle pousse les Troyens à outrager les premiers les fiers Achéens, malgré l'alliance jurée !

« Et le Père des hommes et des dieux dit à Athènè ces paroles ailées : Va très promptement au milieu des Troyens et des Achéens, et pousse les Troyens à outrager les premiers les fiers Achéens, malgré l'alliance jurée. » Il dit, et encourage Athènè

(1) *Il.*, II, *init.*
(2) *Il.*, II, 319; IV, 59.
(3) *Od.*, X, 334, sq.
(4) *Il.*, XV, 34, sq.
(5) *Od.*, XIX, 395.
(6) *Il.*, VII, 64, sq.

déjà pleine de ce désir. Elle se précipite des sommets de l'Olympe, et se mêlant aux Troyens sous les traits du brave Laodocos Anténoride, elle s'approche de Pandaros, et lui conseille une véritable félonie : tous les détails sont à remarquer :

« Te laisseras-tu persuader par moi, brave fils de Lycaon, et oserais-tu lancer une flèche rapide à Ménélas? Certes tu serais comblé de gloire et d'honneurs par tous les Troyens et surtout par l'anax Alexandros. Et il te ferait de riches présents, s'il voyait le brave Ménélas dompté par ta flèche et montant sur le bûcher funéraire. Courage! Tire contre le noble Ménélas, *en promettant une belle hécatombe à l'illustre archer Apollon Lycien,* quand tu seras de retour dans la citadelle de Zéleia la sainte. Athènè parla ainsi, et elle persuada l'insensé. Et il tira de l'étui son arc luisant... et, l'ayant bandé, il le posa à terre, et ses braves compagnons le couvrirent de leurs boucliers, de peur que les Achéens vinssent à se ruer avant que Ménélas ne fût frappé.

« Et Pandaros ouvrit le carquois et en tira une flèche neuve, ailée, source d'amères douleurs. Et il promit à l'illustre archer Apollon Lycien une belle hécatombe d'agneaux premiers-nés, quand il serait de retour dans la citadelle de Zéleia la sainte. Et il saisit à la fois la flèche et le nerf de bœuf, et les ayant attirés, le nerf toucha sa mamelle, et la pointe d'airain toucha l'arc, et le nerf vibra avec force, et la flèche aiguë s'élança, impatiente de voler à travers la foule. Mais les dieux heureux ne t'oublièrent pas, Ménélas! *Et la terrible fille de Zeus se tint la première devant toi pour détourner la flèche amère...*, et sa flèche effleura seulement la peau du héros » (1).

L'astucieuse déesse joue, dans une circonstance capitale, dans ce qu'on peut appeler le point culminant du poème, un rôle plus odieux encore, et qui, pour nous modernes, diminue Achille lui-même; comme c'est la gloire de ce dernier que le poète a surtout en vue, il faut admettre qu'à ses yeux la chose n'a rien que d'honorable :

Achille et Hector sont en présence pour la lutte suprême; cha-

(1) *Il.*, IV, 64, sq.

cun d'eux a entre les mains un javelot, la seule arme qui permette de frapper son adversaire à distance. Achille lance le sien ; l'illustre Hector le voit et l'évite; l'arme à la pointe d'airain passe au-dessus de lui et s'enfonce dans la terre. Pallas Athènè l'arrache, *et la rend à Achille sans qu'Hector s'en aperçoive*. A son tour, le fils de Priam lance son javelot qui rebondit sur le bouclier du Péléide : il se précipite sur Achille l'épée à la main, mais le héros achéen brandit le javelot que lui a rendu Pallas. Hector tombe blessé à mort, avant d'être arrivé à son ennemi (1).

Assurément Achille, le héros national, et sa protectrice, seraient chez nous, honteusement disqualifiés (2) !

3° Sur terre, les relations des chefs achéens entre eux et des chefs avec leurs hommes, nous l'avons vu, se règlent en grande partie par des palabres ; l'autorité est faible, et l'on *parlemente* beaucoup. L'Olympe, au contraire, est dominé par la force brutale.

Les agoras qui se tiennent là-haut sont brèves, et les dieux ne perdent pas leur temps en interminables discours. C'est par la puissance physique, par la vigueur de ses muscles, avec des menaces de portefaix, que Zeus impose son souverain pouvoir. L'autorité morale, les lumières de la raison, il s'agit bien de cela, vraiment !

« Ecoutez-moi tous, dieux et déesses, afin que je vous dise ce que j'ai résolu dans mon cœur. Que nul Dieu, mâle ou femelle, ne résiste à mon ordre : obéissez tous afin que j'achève promptement mon œuvre.

« Si j'apprends que quelqu'un des dieux est allé secourir soit les Troyens, soit les Danaens, celui-là, je le châtierai honteusement ; je le saisirai, je le jetterai au loin dans le plus creux des gouffres de la terre, au fond du noir Tartare qui a des portes de fer et un seuil d'airain, au-dessous de la demeure d'Aidès, autant que la terre est au-dessous du ciel. Il saura que je suis le plus fort de tous les dieux !

(1) *Il.*, XXII, 273, sq. Remarquons le mot ἔγχος qui se retrouve aux vers 273 298, 326, 367, et rend toute autre interprétation impossible.

(2) Comparez la conduite d'Apollon dans la mort de Patrocle : le rôle joué par le dieu ne vaut guère mieux que celui d'Athènè dans l'épisode ci-dessus. (*Il.*, XVI, 788 sq.)

« Debout, dieux! faites l'expérience de ma force! suspendez une chaîne d'or au faîte du ciel, et vous tous, Dieux et Déesses, attachez-vous à cette chaîne. Vous n'entraînerez jamais du ciel sur la terre Zeus, le maître suprême. Et moi si je le voulais, je vous enlèverais tous, et la terre et la mer, et j'attacherais cette chaîne au faîte de l'Olympe, et tout y resterait suspendu, tant je suis au-dessus des dieux et des hommes (1)! »

« Outre! Quels doubles muscles! » comme on dirait à Tarascon (2).

Sur terre, la coupable Hélène a retrouvé l'amour de son mari et ses prérogatives d'épouse et de reine. Mais dans l'Olympe, Zeus a des procédés domestiques moins débonnaires. Hèrè vient de lui jouer un mauvais tour, elle s'est assez sérieusement moquée de son auguste époux : « Ah! rusée infâme, si je t'accablais de coups! As-tu donc oublié le jour où je t'ai suspendue en l'air avec une enclume à chaque pied, les mains liées d'une solide chaîne d'or (3)? « C'est épouvantable! Justement effrayée, Hèrè s'en tire par un faux serment.

4° Dans cet état social où la force règne à peu près en souveraine, l'arbitraire va loin, la morale est basée sur l'utile, la violence prime le droit, et la cruauté se développe à côté de la félonie. La société préachéenne a connu toutes ces hontes, et l'époque homérique en garde des traces indéniables.

Ainsi Zeus décide, suivant son bon plaisir ou le caprice des dieux, à qui il donnera la victoire; pas une fois, la valeur morale des deux causes en présence n'entre en ligne de compte (4).

Tout le peuple d'Ithaque laisse opprimer, sans sourciller, par une poignée de jeunes gens, l'épouse et l'enfant du basileus plein de bonté, qui, pour tous, était doux comme un père. Pénélope et Télémaque n'ont qu'un tort, celui d'être faibles, et cela suffit pour qu'on les laisse à la merci du plus fort (5)!

(1) *Il.*, VIII, 6, sq. Voyez aussi VIII, 450.

(2) On nous pardonnera cette réminiscence de l'œuvre charmante de Daudet si finement analysée ici par M. Moustier.

(3) *Il.*, XV, 14, sq.

(4) Voir dans *l'Iliade* les différents conseils des dieux.

(5) *Od.*, passim. Cela ressort de tout le poème et notamment de l'agora du ch. II.

Enfin, sur les champs de bataille, on insulte aux mourants d'une façon féroce (1) : l'on regrette de ne pouvoir dévorer leurs chairs pantelantes (2). Et pour honorer Patrocle, le noble Achille luimême égorge froidement douze prisonniers sur son tombeau (3).

Il y a là, même dans les mœurs homériques, des traits qui s'accordent mal avec certains côtés généreux de nos héros, et ne peuvent s'expliquer que par des restes d'un état social antérieur plus violent, dont les dieux nous donnent la clef.

Les traits du type divin, c'est-à-dire, du type préhomérique, sont plus nettement encore dérivés du pillage que les traits propres aux contemporains du poète. Le pillage est donc, sans aucun doute, un fait ancien dans la race achéenne.

Une dernière remarque : bien que nous ayons poussé plus loin, et dans divers sens, l'analyse dont on vient de lire les principaux résultats, elle ne nous a révélé aucune autre qualité maîtresse qui modifie d'une façon appréciable la physionomie de la race. Nous sommes donc bien en face de toutes les caractéristiques du type.

Avant de quitter cette étude, il importe de comparer brièvement les deux époques déterminées et d'indiquer en même temps quelques conclusions :

1° Les traits communs à ces deux époques, et ceux par lesquels elles se différencient, s'expliquent également bien par la pratique du pillage, mais avec des conditions de milieu un peu différentes.

2° La période préhomérique est surtout caractérisée par un état violent, qui paraît indiquer une situation en dehors du droit des gens; la période homérique représente au contraire un état social régulier.

3° Dans la première, il semble que l'Achéen ne doit de comptes

(1) *Il.*, XXII, 330, 391, 371, 395; XVII, 125.

(2) *Il.*, IV, 34; XXII, 347.

(3) *Il.*, XVIII, 334; XXIII, 175. Il semble, d'après le texte, qu'Homère reproduise ici une donnée traditionnelle qu'il ne peut omettre; mais l'acte barbare de son héros n'est plus dans les mœurs, et il le blâme : « *Ayant décidé dans son cœur une œuvre mauvaise,* Achille massacra douze vaillants Troyens... »

à personne, et n'a d'autres maîtres que son épée; aussi la duplicité déloyale, la félonie, la violence sont presque des vertus à ses yeux; dans la seconde, il a dû compter, avec des sociétés régulièrement constituées; la duplicité a fait place à l'astuce cauteleuse, la félonie a plus ou moins disparu devant le respect de la parole jurée et devant la courtoisie dans la bataille; la force brutale a pris l'habitude de parlementer avec des forces rivales.

4° Nous serions tentés d'affirmer que, dans la première période, nos Achéens ont été de véritables brigands, et qu'ils ne sont plus, dans la seconde, qu'une aristocratie de pirates.

5° Malgré la différence de ces deux états sociaux, nous sentons fort bien que le second est simplement une évolution, et comme un endiguement et une régularisation du premier.

Quoi qu'il faille penser de ces aperçus, nous pouvons au moins considérer comme bien démontré que la race mise en scène par le poète est façonnée tout entière et pétrie jusqu'aux moëlles par la pratique du pillage.

Cependant les anactes d'Homère ne sont pas, cela est évident, des pillards ou des pirates quelconques.

Ils opèrent avec des forces considérables et contre une ville puissante.

Ils opèrent au loin et pendant de longues années, sans trop craindre de voir leur autorité compromise par leur absence.

L'état social sur lequel ils s'appuient leur permet donc action puissante au dehors et sécurité suffisante au dedans; par conséquent, il est stable et florissant.

Quelles sont les origines de cet état social?

C'est ce que nous avons maintenant à déterminer.

(*A suivre.*) Ph. CHAMPAULT.

(1) Si cependant quelqu'un de nos lecteurs conservait des doutes, nous le prierions de nous faire crédit pour quelque temps encore; dans un des articles suivants, nous montrerons que la propriété et la famille ont été, non moins que l'individu, façonnés par le pillage.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

A NOS LECTEURS.

Nous prenons aujourd'hui une initiative, qui, nous n'en doutons pas, sera accueillie avec satisfaction par nos lecteurs, car elle répond aux désirs qui nous sont exprimés depuis longtemps par un grand nombre d'entre eux.

Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas cédé à ces sollicitations, mais nous croyons que le moment est venu d'y faire droit, en donnant à notre œuvre tout le développement qu'elle comporte.

Depuis six ans, nous avons travaillé sans autre préoccupation que celle de faire avancer la science, d'en préciser les formules et les classifications, d'étendre en un mot le cercle de nos connaissances scientifiques. C'était une œuvre considérable, car l'illustre savant, qui a été le premier créateur de la science sociale, Le Play, laissait beaucoup à faire après lui. Le cadre et la méthode qu'il avait adoptés n'étaient pas assez rigoureux, ses formules, ses classifications, ses conclusions étaient incomplètes, plusieurs même étaient erronées sur des points essentiels.

Quelques-uns des progrès que nous avons réalisés sont connus de nos lecteurs; mais la plupart n'ont encore été exposés qu'aux auditeurs des Cours de science sociale; ils feront l'objet de plusieurs séries d'études nouvelles dans la Revue.

La Revue restera donc un organe purement scientifique, destiné à compléter et à préciser de plus en plus nos connaissances sociales, car le propre de la science, c'est de se développer sans cesse.

Mais la science, en nous permettant de nous rendre compte exactement des choses, nous met, par le fait même, en mesure de porter un jugement autorisé sur les diverses questions qui préoccupent actuellement l'opinion. Il est désirable d'appliquer les conclusions qui se dégagent de la science sociale, à ces questions que l'on traite le plus souvent par le sentiment, ou par la passion.

De là, est venue l'idée de consacrer une partie de la Revue à l'application courante de la science sociale et à sa diffusion.

Cette partie sera nettement distincte de celle qui est consacrée à l'étude scientifique : elle s'en distinguera par l'impression sur deux colonnes et par une pagination spéciale.

Grâce à l'impression sur deux colonnes nous pourrons faire tenir le double de matière dans le même espace et consacrer ainsi plus de place aux faits du mois qui intéressent la science sociale.

Grâce à la pagination spéciale, cette partie se distinguera et se séparera de la partie fondamentale qui constitue un vaste traité de la science; elle formera, à part, une sorte de chronique du mouvement social, une série documentaire chronologique.

Mais, par cette innovation, nous n'avons pas seulement le désir de donner à la Revue plus de variété ; nous voulons nous en servir pour vulgariser et propager les conclusions de la science dans un nouveau public aussi étendu que possible.

Pour ce nouveau public, cette partie sera tirée à part et formera une publication spéciale. Elle sera répandue par le moyen d'une Société, destinée à réunir les esprits qui visent plus à ce qui est court et à ce qui est actuel, qu'à la science pour elle-même. Elle groupera ses lecteurs autour d'une idée précise, elle les associera dans un but commun afin de les faire concourir ensemble à l'œuvre sociale pratique la plus urgente de ce temps.

Le but de cette Société est tout indiqué, en présence des conclusions de la science sociale rapprochée des faits actuels.

Ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue que nous avons besoin de démontrer que la conclusion générale la plus impérieuse de la science sociale, c'est la supériorité des Sociétés à initiative privée développée sur les Sociétés à initiative privée restreinte, ou, pour employer une détermination scientifique, la supériorité des Sociétés à formation particulariste sur les Sociétés à formation communautaire.

Or, il existe actuellement, non seulement en France, mais dans le monde, tout un groupe d'écoles, qui a, au contraire, la prétention de chercher la solution des questions sociales dans l'établissement du socialisme communautaire.

Le socialisme est manifestement l'erreur la plus fondamentale et le danger le plus menaçant de notre époque.

La nouvelle Société a donc spécialement pour but de combattre cette erreur et de repousser ce danger. Son titre suffit à préciser son but : *L'Alliance antisocialiste, Association pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale.*

Cette Société se place ainsi au point d'aboutissement commun de la science sociale et de la question sociale.

La Circulaire que nous encartons en tête de la présente livraison fait connaître le But de la Société, ses Moyens d'action, enfin, les Conditions d'admission. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Il est bien entendu que, dans la création de cette propagande sociale, nous restons, comme par le passé, sur le terrain des études, sur le terrain des connaissances exactes ; que nous poursuivons une action intellectuelle et que nous n'entendons nous mêler à aucune agitation politique de parti. Ainsi que le dit la Circulaire : Il convient d'attacher « moins d'importance à des classifications politiques secondaires, comme celle de monarchiste et de républicain, qui séparent souvent des esprits faits pour s'entendre et confondent au contraire des esprits divisés sur des points essentiels ». Les adhésions d'hommes éminents, qui nous sont arrivées de points si divers, pour constituer le premier noyau de la Société, prouvent que nous avons dit et pensé juste.

Avons-nous besoin d'ajouter que s'il est un concours sur lequel nous comptons d'avance et complètement, c'est celui des lecteurs de cette Revue ? Nous ne leur demandons pas seulement de nous envoyer leur adhésion, nous leur demandons en outre de recruter des membres dans leur entourage et de se faire les propagateurs d'une Association, dont ils doivent, plus que personne, comprendre toute l'importance.

Enfin, nous les prions de se mettre en communication avec nous, afin que nous puissions combiner nos efforts en vue du but commun.

La Direction.

QUESTIONS DU JOUR.

A PROPOS DE PHOQUES.

JONATHAN ET JOHN BULL.

Il existe, dans la région circumpolaire boréale, de paisibles amphibies qui rendent les plus signalés services aux habitants de cette froide contrée. Leur chair les nourrit, leur peau est employée à les vêtir; leur graisse les éclaire; leur huile, dont ils se frictionnent tout le corps, les garantit contre les rigueurs de la température. Ces amphibies, phoques ou morses, représentent, aux yeux des populations du pôle, l'incarnation matérielle de la Providence.

Pendant de longs siècles leur rôle bienfaisant ne s'est pas étendu au delà des rivages glacés qu'ils occupent. Vivant à l'extrémité de la terre habitable, ils étaient ignorés du monde civilisé ; mais, aujourd'hui, de hardis navigateurs ont exploré l'Océan Glacial, des commerçants les ont suivis, et la pêche du phoque est devenue l'objet d'une exploitation lucrative.

C'est principalement dans les eaux de la mer de Behring qu'elle s'exerce. Les marins canadiens et les marins américains s'y adonnent chaque année avec une ardeur croissante qui fait craindre un épuisement rapide; de là, de nombreuses contestations entre eux, et finalement un incident diplomatique entre l'Angleterre, maîtresse du Canada, et les États-Unis.

Cet incident a très vite tourné à l'aigre et il devait en être ainsi, car ni John Bull ni Jonathan ne sont gens bien accommodants. Quand l'Angleterre s'est trouvée, l'an dernier, en contestation avec le Portugal pour les territoires africains du bassin du Chiré, avec nous pour les pêcheries de Terre-Neuve; quand les États-Unis ont eu maille à partir avec l'Italie pour le lynchage de la Nouvelle-Orléans, avec le Chili pour l'affaire des marins du *Baltimore*, on a pu voir que l'entente n'était facile à établir ni avec l'un ni avec l'autre de ces rejetons de la race anglo-saxonne. Un désaccord entre eux deux ne peut donc pas manquer d'être assez vif; de plus, il offre un intérêt particulier en raison de la situation de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, et aussi en raison de la sourde inimitié qui a toujours existé entre l'ancienne métropole des colonies américaines et les États-Unis indépendants. Ce sont là deux points sur lesquels il est utile d'être renseigné pour comprendre la portée du débat dont lord Salisbury et M. Blaine viennent de remettre la solution aux mains d'une commission arbitrale.

I. — L'ALASKA, LE CANADA ET LA DOCTRINE DE MONROË.

Les États-Unis sont tellement étendus qu'on s'explique assez malaisément chez eux le besoin d'acquisitions nouvelles de territoires. On se l'expliquait moins encore qu'aujourd'hui en 1867, peu d'années après la conquête du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie, alors que l'immense versant occidental du Mississipi n'était pas encore ouvert à la colonisation. Ce fut pourtant à cette époque que le Gouvernement fédéral paya à l'empereur de Russie une somme de sept millions de dollars, pour prix de la cession de l'Amérique russe, aujourd'hui l'Alaska. Tout à l'extrémité du continent nord-américain, les États-Unis plaçaient ce poste avancé, comme pour annoncer fièrement que ce continent devait être, un jour ou l'autre, englobé dans leur puissante république. Au fond, il n'est pas un Yankee dont ce rêve ne caresse agréablement le patriotisme.

Ce désir de domination universelle sur l'Amérique s'était affirmé longtemps auparavant par la doctrine de Monroë, élevée depuis à la hauteur d'un principe de droit public, mais qui fut, au moment où elle naquit, la constatation pure et simple de la grande ambition et de la réelle puissance des États-Unis.

On se souvient des faits qui amenèrent sa proclamation explicite : les colonies espagnoles venaient de se révolter contre leur métropole ; les États-Unis, favorables à ce mouvement d'indépendance, déclarèrent qu'ils s'opposeraient par la force à toute entreprise destinée à rétablir l'autorité de l'Espagne et le message du président Monroë (2 décembre 1823), dans lequel cette intention était fermement exposée, a toujours été considéré par les Américains comme ayant posé le principe suprême de leur politique extérieure.

A plusieurs reprises, ils se sont appuyés sur la doctrine de Monroë pour écarter de leur continent toute influence étrangère. Tantôt ils l'ont interprété vis-à-vis des gouvernements d'Europe comme un principe de non-intervention, par exemple à l'époque de notre expédition française du Mexique ; tantôt ils y ont vu la consécration d'un prétendu droit primordial attribuant l'Amérique aux Américains et justifiant, par conséquent, toutes les annexions possibles des États-Unis ; au fond, c'est une formule élastique, dont le vrai sens consiste à dire : « Nous sommes assez forts pour mettre à la porte du Nouveau Continent les puissances européennes et nous comptons bien le leur prouver. »

Tel est le sentiment national, et il est assez chatouilleux pour s'effaroucher lorsqu'une influence étrangère vient s'affirmer sur le territoire américain, même dans l'ordre des intérêts privés. Les syndicats de capitalistes anglais qui, depuis quelques années, se rendent maîtres d'un certain nombre de grandes affaires industrielles, sont généralement vus d'un mauvais œil. Cependant ils rendent service aux Américains, en leur permettant de réaliser par une vente fructueuse le bénéfice de leurs opérations, et dégager leurs capitaux d'une affaire entrée dans sa période normale pour les aventurer dans ces entreprises nouvelles à gros risques et à gros profits où excelle l'esprit yankee. Malgré cela, la main-

mise de John Bull sur une partie de la richesse des États-Unis blesse l'amour-propre de frère Jonathan. Si parfois l'Américain paraît accepter chez lui un intrus, c'est qu'il a confiance que cet intrus partira de lui-même, qu'il abandonnera forcément son entreprise, et que, dès lors, il est inutile de s'y opposer. Jonathan ne brûle pas sa poudre aux moineaux. Il paraît que tel a été le cas, en particulier, pour l'affaire de Panama. Lorsque M. de Lesseps organisa le percement de l'isthme américain, on s'émut beaucoup à New-York de voir un Européen venir créer au Nouveau Monde, avec l'appui de son gouvernement, une voie commerciale importante. Il y avait là une sorte de menace, une atteinte au principe de « l'Amérique aux Américains » ; la question fut sérieusement agitée alors, m'a-t-on assuré, de s'opposer aux débuts mêmes de l'entreprise, et ce fut, après mûr examen, en raison des difficultés particulières que l'on prévoyait, que l'on résolut de laisser les Européens aux prises avec des obstacles qui auraient raison de leur inexpérience. On comptait sur la longueur des travaux, l'insalubrité du climat, la cherté de la main-d'œuvre, le choix défectueux de l'emplacement du canal; on comptait surtout sur les frais énormes d'une affaire menée administrativement et soutenue par des actionnaires désireux de tirer des revenus immédiats des capitaux qu'ils lui confiaient, bien qu'elle ne pût donner de bénéfices que dans un délai fort éloigné. Bref, on abandonna tout projet d'opposition directe, non pas pour laisser le champ libre aux influences européennes, mais parce que cette opposition, étant inutile, eût constitué une perte de temps (*waste of time*). Or le temps est la seule chose dont les Américains soient économes.

Au sud des États-Unis, le désir d'hégémonie des Yankees ne rencontre pas d'aliments. Le Mexique appartient géographiquement à une autre contrée. Les limites qui le séparent actuellement de la grande république sont des limites naturelles. L'Américain se contente d'y importer ses produits, d'y construire des chemins de fer; il cherche même à le rattacher à son pays par des liens économiques, à monopoliser ce marché pour ses produits; mais il poursuit ce but tout aussi bien dans la République

Argentine, ou au Chili, qu'il ne peut guère songer à s'annexer. Quand M. Blaine lança l'idée du congrès pan-américain, son désir non dissimulé était de former entre tous les États du Nouveau Monde une vaste ligue douanière, une sorte de *zolverein* gigantesque, une association dans laquelle les profits auraient été pour les États-Unis et les charges pour les autres; c'était une idée commerciale, mais ce n'était pas une idée politique. De ce côté-là, les États-Unis ont atteint, pour ainsi dire, leur maximum d'extension.

Non seulement ils se trouvent là en face de pays séparés d'eux par des barrières naturelles, mais ils ne peuvent pas songer à s'assimiler les races qui les peuplent. Ces races appartiennent en effet à des types trop différents; leur formation sociale les rend tout à fait rebelles à cet esprit d'initiative et d'indépendance extrêmes qui caractérisent l'Américain. A supposer qu'elles fussent politiquement absorbées par les États-Unis, elles compromettraient gravement leur unité nationale, déjà mise en danger sur certains points par l'afflux des émigrants irlandais, italiens, hongrois, chinois, et par la présence de l'élément nègre. Elles deviendraient une cause de retard pour ce pays qui ne marche toujours de l'avant que parce que chacun de ses habitants est animé d'un désir personnel de progrès (1).

Il n'en est pas ainsi au nord des États-Unis. Là, pas de bornes naturelles sauf dans la région des Grands Lacs; encore la forme tourmentée de leurs rivages rapproche-t-elle constamment la terre canadienne de la terre américaine. Partout ailleurs on passerait sans s'en apercevoir de l'une à l'autre, si la douane ne se trouvait là pour forcer l'attention. Du Lac des Bois jusqu'en face de Vancouver, la frontière idéale court parallèlement aux degrés de latitude; elle ne répond à aucune réalité visible.

De plus, les races qui ont peuplé le Canada tiennent de près à la race américaine par leurs origines. Chez les Anglo-Canadiens ces origines sont les mêmes; chez les Franco-Canadiens, il y a certaines analogies sociales et, malgré les contrastes frap-

(1) Tout ceci n'est dit que pour le temps actuel; car, dans l'avenir, il peut arriver que les voisins des États-Unis viennent à eux par annexions successives.

pants qu'offrent entre elles les *paroisses* canadiennes et les campagnes américaines, il se fait du Canada aux États-Unis un mouvement important d'émigration au grand profit des deux pays.

Les manufactures du Massachusetts en particulier reçoivent un contingent notable de leur population ouvrière de la province franco-canadienne de Québec. Les fils *d'habitants* viennent chercher là ce qu'il ne trouveraient pas dans leur contrée toute agricole, un emploi lucratif et temporaire leur permettant de constituer une épargne et d'acquérir, une fois revenus dans leur patrie, la terre sur laquelle ils s'établissent à leur tour comme *habitants;* c'est grâce à ce mécanisme que la race franco-canadienne envahit de proche en proche toute la province de Québec, poussant toujours plus loin ses *habitants* et ses paroisses. Sans lui, il ne serait pas possible aux familles canadiennes, extraordinairement nombreuses, comme on sait, de faire de chacun de leurs fils, un propriétaire indépendant, fondant un foyer semblable à celui qui l'a vu naître. L'Amérique industrielle, entreprenante et agitée, rend donc un service de premier ordre à ces tranquilles paysans canadiens. Elle est en rapports constants avec eux, malgré les frontières; l'annexion, sinon l'assimilation ne soulèverait pas de difficultés de ce côté-là. Il existe même chez les Franco-Canadiens un sentiment bien naturel d'antipathie pour la domination anglaise, et, par suite, un état d'esprit favorable à l'indépendance qu'assurerait la réunion aux États-Unis. Quand les Franco-Canadiens croient avoir à se plaindre du gouvernement de la Reine, ils ne manquent pas d'agiter comme un épouvantail le drapeau étoilé de l'oncle Sam. Les occasions sont assez rares d'ailleurs, car la Reine les conduit d'une main très débonnaire, sans attacher beaucoup d'importance à leurs manifestations en faveur de la France ou des États-Unis. A certains jours de fête, bien des maisons se pavoisent de drapeaux aux trois couleurs françaises, quelques-unes mêmes de drapeaux fleurdelysés, et le policeman ne s'en inquiète aucunement. Cette sage manière d'agir a beaucoup prolongé, sans aucun doute, la puissance anglaise en Amérique; il serait imprudent d'affirmer

qu'elle l'y assure à tout jamais. On sent très bien que le loyalisme canadien n'a pas jeté de racines bien profondes dans les cœurs français.

D'autre part, la question de l'annexion du Canada trouve aux États-Unis des partisans très convaincus. Aucun Yankee n'en repousse l'éventualité d'ailleurs ; seuls, quelques-uns jugent avec assez de raison que leur pays n'a pas besoin en ce moment d'un agrandissement de territoire : « *We don't want that bother* », « Nous n'avons pas besoin de cet embarras », me disait un jour un de ces sages ; mais, à côté d'eux il existe un groupe d'impatients, et ce groupe est important. Il y a dix-huit mois, le *Puck*, journal satirique démocrate, publiait une grande gravure allégorique et multicolore où l'on voyait l'oncle Sam, dans son costume traditionnel, serrant la main à une jeune femme qui, pour éviter toute confusion, portait en grandes lettres le nom de *Canada* sur sa robe étoilée. Un dais aux couleurs américaines s'étendait au-dessus de leurs têtes et, au-dessous d'eux, un grand *meeting* de phoques manifestait ses sentiments unionistes : « En avant pour l'Union ; elle sauve notre peau (1) ! » tel était leur mot d'ordre, et il répondait bien à la situation, car rien ne mettait plus leur peau en danger que le différend anglo-américain des pêcheries de Behring, alors dans sa période la plus aigüe.

Il est aisé de comprendre, après ce que nous venons de dire, que le sentiment national américain se soit excité au plus haut point sur cette question des pêcheries de Behring. En apparence, il s'agissait d'une simple affaire de juridiction intéressant uniquement les pêcheurs de phoques, anglais et américains ; au fond, le gouvernement des États-Unis était bien aise de montrer les dents à l'Angleterre et de faire revivre à son profit toutes les vieilles rancunes de Jonathan contre John Bull ; à l'approche des élections présidentielles, c'était une attitude habile pour le parti au pouvoir, et il ne l'a pas négligée. De là ces dépêches violentes de M. Wharton à Lord Salisbury et cette manière cavalière d'af-

(1) V. Le *Puck* du 1er octobre 1890.

firmer ses prétendus droits. Manœuvres électorales que tout cela! Il fallait pouvoir représenter M. Harrison comme le gardien farouche des prérogatives américaines, montrer qu'il n'avait pas peur de l'Angleterre, que le vieil esprit d'indépendance auquel les États-Unis doivent la vie l'anime au plus haut degré. Il fallait, en un mot, lui composer une auréole pour aider sa victoire.

Remarquez au surplus que le jeu n'avait rien de dangereux. On savait fort bien par avance que, ni d'un côté ni de l'autre, personne ne désirait faire la guerre pour les phoques de la mer de Behring; un arbitrage, sur lequel on a fini par tomber d'accord, règlera paisiblement la question de juridiction, mais les partisans de Harrison pourront, dans les meetings, exalter sa bravoure et le comparer à Washington, père de la patrie. Bien exploitée, cette petite plaisanterie peut produire un certain effet.

Ce qui est vraiment curieux dans tout cela, c'est de constater combien on se fait bien venir des Yankees en taquinant les Anglais. Le gouvernement de Harrison s'est montré extrêmement intransigeant ces temps derniers, vis-à-vis du Chili, vis-à-vis de l'Italie; il a eu également avec la Chine quelques difficultés qu'il a traitées avec le sans-gêne habituel de la diplomatie américaine. Tout cela ne lui fera pas une grande réclame. Au contraire, l'attitude de bravache qu'il a prise vis-à-vis de la Grande-Bretagne lui crée un succès. D'où vient cela? Comment ces deux pays, si rapprochés l'un de l'autre par leurs origines, si semblables sur tant de points, sont-il séparés par une sorte d'animosité héréditaire?

II. — UNE FAMILLE DIVISÉE : JONATHAN ET JOHN BULL.

On pourrait résumer d'un mot les causes qui ont donné naissance à ce sentiment : Jonathan et John Bull se ressemblent trop pour s'entendre. Voilà le fond de leur querelle. Le trait commun qui les distingue très nettement des autres peuples, c'est un amour de l'indépendance, bien marqué déjà chez l'Anglais, extrêmement surexcité chez l'Américain; or, qui dit indépendance dit,

par là même, impatience de tout joug, de toute gène inutile, de toutes les contraintes de la vie commune. Les Yankees vont leur chemin sans guère s'inquiéter de qui les suit ou de qui les précède; ils bousculent impitoyablement les obstacles qui se dressent sur leur route et s'animent d'une sainte colère contre quiconque essaie de les entraver. Ce n'est pas qu'ils considèrent la lutte pour la vie comme une lutte fratricide; on les voit souvent, au contraire, tendre généreusement la main à l'homme qui fait effort pour arriver; mais ils s'irritent contre celui qui comprime leur essor. Se développer, produire, tel est leur manière d'être, leur seconde nature; il leur semble qu'on commet un attentat sacrilège en apportant quelque retard à ce développement, à cette production.

Les Anglais poursuivent le même but, mais avec moins d'ardeur et d'une manière un peu différente. Resserrés depuis longtemps dans une île étroite, ils n'ont devant eux qu'un horizon limité. Cela était vrai surtout autrefois, lorsque les progrès de la navigation n'avaient pas encore ouvert à l'expansion anglo-saxonne les terres des antipodes; mais cela a été vrai longtemps et le caractère national s'en ressent. L'Anglais n'a pas l'ouverture et la mobilité de l'Américain; il est plus jaloux du succès d'autrui, parce que, chez lui, il n'y a pas eu toujours place pour tout le monde et que la haute situation de l'un entraînait la situation dépendante des autres; il est plus tenace aussi, parce que les bonnes occasions sont rares et qu'il faut s'accrocher à elles. L'optimisme confiant de l'Américain tourne souvent en ridicule la prudence méfiante de l'Anglais, mais ce qui est sagesse aux États-Unis serait souvent témérité à Londres; affaire de milieu.

Ainsi donc, d'un côté comme de l'autre, désir d'indépendance fondé sur l'habitude de l'effort personnel; chez les Américains, ce désir est accru, exaspéré, pour ainsi dire, par les conditions exceptionnelles dans lesquelles ils se trouvent placés; chez les Anglais, il est tempéré par des habitudes prudentes et soutenu par une âpreté que ne connaissent pas les Yankees.

On sait de quelle manière cette âpreté se manifesta à la fin du siècle dernier. Les colonies anglaises de l'Amérique sentirent la

main de la métropole s'appesantir sur elles; on les considérait comme des États dépendants destinés à augmenter les profits de de la mère patrie; on leur déniait ce droit au libre développement dont elles devaient faire un si remarquable usage. Pour les Anglais, ces colonies étaient une belle occasion qu'ils s'efforçaient de ne pas lâcher; pour les Américains, l'occasion était plus belle encore, et comme ces Américains étaient des fils d'Anglais et d'Anglais particulièrement résolus, particulièrement amoureux de leur indépendance, ce furent eux qui triomphèrent.

Toutefois, ils n'arrivèrent à ce résultat qu'au prix d'efforts considérables. La lutte fut longue, pénible; elle nécessita de grands sacrifices. Partout, elle a laissé de profonds souvenirs. Aujourd'hui encore, un Américain ne parle pas sans émotion de ces temps héroïques et les souvenirs glorieux qu'ils lui rappellent, lui soufflent au cœur la haine de l'Anglais, son ancien oppresseur.

Entre l'Américain et l'Anglais, il y a le même genre de rapports qu'entre un fils, ayant secoué le joug d'une autorité paternelle trop rigoureuse, et son père. Même après qu'une réconciliation a eu lieu, il reste toujours dans l'esprit du fils un sentiment de crainte méfiante; il redoute l'apparence même d'un conseil; il est ombrageux. Le père, au contraire, peut avoir pardonné et ne conserver aucune amertume contre son fils; mais d'ordinaire il ne le prend pas au sérieux, il le considère toujours comme un collégien. C'est précisément là l'attitude irritante de l'Anglais vis-à-vis des Yankees; il voit en eux une branche de sa famille qui a mal tourné pour avoir manqué de docilité; il relève chez eux toutes sortes de vices d'éducation, de manques de savoir-vivre, et il les ridiculise volontiers. Tout ce que l'Anglais donne ainsi en dédain, l'Américain le rend en ressentiment.

Mais ce qui entretient plus encore l'esprit malveillant qui anime les deux branches de la race l'une contre l'autre, c'est leur perpétuelle rencontre, leur rivalité. Il y a beaucoup d'Anglais aux États-Unis; il y a, de plus, des rapports commerciaux très nombreux entre l'Angleterre et l'Amérique; de là une

comparaison constante où les antipathies s'aiguisent. J'ai noté quelques-uns des contrastes que révèle cette comparaison ; ce sont autant de thèmes pour les critiques réciproques; à ce point de vue, il est intéressant de les rapporter ici.

L'Anglais a un très profond sentiment des distances. Dans sa famille, le père tient volontiers ses enfants un peu à l'écart; une fois au collège, il admet parfaitement que leurs maîtres les fustigent; il y a, pour lui, de père à fils, de professeur à élève, une différence de situation qui justifie cette manière d'agir. De même, il n'est aucunement choqué, s'il appartient à la classe moyenne, de céder le pas au Lord ou au *squire* de son voisinage, quand il a l'honneur de dîner à la même table que lui; le pasteur âgé jouissant d'un bénéfice à la nomination d'un jeune seigneur garde sa distance, lui aussi, sans embarras ni fausse honte. Cela lui paraît tout naturel qu'il y ait des grands premiers rôles et une série d'autres rôles inférieurs à divers degrés dans l'organisation d'une société. Et il prend, à son tour, vis-à-vis de ses subordonnés, de ses domestiques, par exemple, une attitude froide et fière. Par la même raison, il est formaliste (*formal*), il tient à l'étiquette dont les grandes installations seigneuriales lui donnent l'exemple ; il tient aux formes traditionnelles aussi, et l'on sait quel déploiement de costumes bizarres se fait encore à Londres dans certaines cérémonies publiques. En dehors de ces circonstances solennelles, le respect des anciens usages se manifeste encore tous les jours par mille détails : c'est ainsi que le président de la Chambre des Communes continue à s'asseoir sur son sac de laine, que les gardiens de la Tour de Londres conservent éternellement la même forme de justaucorps qu'au temps des Stuarts, que les juges et les avocats portent perruque. A Melbourne, aux antipodes, c'est seulement depuis cette année que les gens de loi peuvent se présenter à la barre avec ou sans perruque; mais, dans la mère patrie, on ne songe pas encore à prendre une pareille liberté.

Autant l'Anglais est *distant* et *formal*, autant l'Américain véritable l'est peu. Sauf à Boston, à Philadelphie, et dans un

certain monde de New-York où l'on se pique de noblesse, et où le « chic » anglais sévit avec fureur, la partie agissante de la nation, — et c'est la nation presque entière, — reste absolument étrangère à ces sentiments. Dans l'Ouest, la moindre trace en paraîtrait odieuse et ridicule. Là, pas de rangs sociaux se manifestant par des indices convenus; vous abordez le grand industriel et l'ouvrier, le grand propriétaire et son valet de ferme avec les mêmes formules de politesse simplifiée. Ne vous avisez pas de donner un ordre brusque et impératif à un domestique; s'il est blanc, il le prendrait fort mal; s'il est nègre, il vous éclaterait de rire au nez. C'est qu'ici les situations ne sont pas assises; elles se modifient à tout moment avec une rapidité et une intensité dont nous n'avons aucune idée en Europe. L'ouvrier bien armé pour la lutte a tant d'occasions de succès; le patron, de son côté, a tant d'occasions de chutes au milieu des entreprises pleines de risques où il se lance, qu'il en résulte un perpétuel mouvement de va-et-vient du haut en bas de la société.

Un Anglais riche tombant dans ce milieu avec ses habitudes de raideur, choque très vivement ceux auxquels il a affaire; il lui faut venir jeune en Amérique pour y être facilement accepté. Alors, il ne représente plus aux yeux du Yankee l'oppresseur britannique; c'est, au contraire, un aide apportant le concours de son énergie, de son intelligence, de sa vigueur corporelle et morale à la grande œuvre commune, la mise en valeur des innombrables richesses que la terre américaine tient en réserve. Alors il entre dans le monde nouveau et se retrouve, dix ans après, tout différent de son frère resté dans la Cité de Londres, ou héritier de la terre paternelle. Il a plus d'ouverture d'esprit, moins de lourdeur, moins de calme aussi. Il considère ses anciens compatriotes comme des gens en retraite, attardés à de vieilles formes; il se crée entre lui et eux une sorte de malentendu; lui, ne se rendant plus compte des nécessités sociales que comporte l'agglomération d'un peuple nombreux dans un pays riche, oubliant les influences du passé auxquelles il a échappé; eux, imaginant difficilement que le

désordre des institutions publiques américaines, la liberté outrée et la confusion apparente des rangs sociaux puissent recouvrir une prospérité réelle et durable.

Le malentendu s'augmente encore par la perte des préjugés nationaux, si profondément ancrés dans l'esprit anglais, et dont l'Américain fait litière. Tout d'abord celui-ci ne considère plus les Anglais comme le premier peuple de la terre ; car c'est à ses compatriotes qu'il applique cette qualification. Il n'a pas non plus cette manière naïve et prudhommesque de juger les choses et les hommes par leur caractère officiel, leur ancienneté ou leur éclat ; habitué aux changements brusques, aux éclosions précoces et aux développements rapides, il est capable d'avoir pleine confiance dans une chose qui commence, dans un homme qui débute, longtemps avant l'heure du succès ; par là, il échappe plus facilement au convenu. Il cherche davantage la raison des choses et la valeur personnelle des hommes parce qu'il les dégage plus de leurs accessoires. Je trouve dans un article de la *North-american Review* une appréciation qui indique assez bien cette différence d'état d'esprit entre un Américain et un Anglais. Il s'agit de l'Église anglicane et l'auteur de l'article, l'honorable C.-K. Tuckerman, débute ainsi : « L'Église établie d'Angleterre est une merveilleuse institution ; non pas tant par ce qu'elle fait pour le salut des âmes que par cette raison qu'elle est l'Église *établie*. Tout ce qui est établi et soutenu par le gouvernement est un puissant aimant qui attire et retient fortement la volonté de fer des Anglais conservateurs. Le pourquoi est une question qu'on ne soulève jamais ; le fait est accepté par les adhérents de l'Église, quand bien même celle-ci devrait passer avant la religion elle-même. J'ai entendu un vieux conservateur, impatienté des arguments d'un dissident contre la doctrine anglicane, mettre fin à la discussion en frappant du poing sur la table et s'écrier : Monsieur, peu importe que les doctrines de l'Église d'Angleterre soient saines ou non ; elles sont *établies*, et cela me suffit (1). » Ce côté du caractère anglais nous frappe peu en

(1) *North-american Review*, septembre 1891, p. 304.

France, parce que nous sommes, bien plus encore que nos voisins d'outre-Manche, accessibles aux jugements tout faits, aux préjugés, à la tyrannie de l'opinion dominante, mais il étonne les Américains et on voit qu'ils ne se gênent pas pour le railler.

Si l'Anglais devenu Américain ne comprend plus les manières d'être et les manières de juger de ses anciens compatriotes; s'il est rebelle au moindre semblant d'influence de leur part, on peut bien penser que les Américains d'origine irlandaise ne sont pas en reste quand il s'agit d'affirmer leur indépendance en face du gouvernement de la Reine Victoria. Un peu d'insolence à son égard n'est pas pour leur déplaire, et le Secrétaire d'État qui rédigeait les dépêches publiées dernièrement dans le *Livre Bleu* pensait sans doute à ses commettants irlandais, quand il haussait le ton pour défendre les droits des pêcheurs de phoques. On sent la jouissance intime d'un ancien fermier évincé, aujourd'hui ouvrier bien payé d'une manufacture de Philadelphie, en lisant dans son journal ces documents diplomatiques. Quel commentaire il en doit tirer, et quelle revanche savoureuse pour lui, quand il pense que c'est lui, citoyen américain, qui, par la plume de son délégué, fait la leçon à un *landlord* anglais, à Lord Salisbury, le représentant du parti tory dans lequel s'incarnent les vieilles haines d'Anglais à Irlandais! Peu lui importe qu'il s'agisse de phoques ou d'autre chose, bien entendu; le piquant de l'affaire n'est pas là ; il est dans ce « juste retour des choses d'ici-bas » qu'attend toujours l'opprimé et qu'il voit si rarement. Aujourd'hui, le différend anglo-américain est soumis à des arbitres et près d'être tranché ; il n'intéresse plus que quelques marins et quelques habitants de l'Alaska. Au contraire, pendant la longue période où les deux cabinets en lutte se sont bornés à affirmer des prétentions contraires, la question, sans faire un pas vers sa solution, offrait un attrait marqué aux Américains. Elle fournissait l'occasion d'une inoffensive forfanterie qui flattait l'amour-propre national.

Paul de Rousiers.

« LA VIE AMERICAINE »

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'ouvrage de notre ami et collaborateur, M. Paul de Rousiers, « *La Vie américaine* », vient d'obtenir de l'Académie française un des prix de la fondation Marcellin Guérin.

Cette Revue ne peut faire l'éloge d'un ouvrage qui a été composé par un de ses collaborateurs, dont une partie a paru ici même, et qui est une application de la méthode scientifique qui préside à tous ses travaux. Il nous sera du moins permis de constater les éloges unanimes que les critiques de toute la Presse ont adressés à l'auteur et à la méthode qu'il a suivie.

« *La Vie américaine*, dit *le Rappel,* est la publication la plus complète et la plus approfondie qui ait encore paru sur les États-Unis. L'auteur a su coordonner les innombrables documents patiemment amassés en un corps d'observations dont l'exactitude et la profondeur n'ont point été dépassées depuis Tocqueville. C'est une des publications qui font le plus d'honneur à la maison Firmin-Didot, et la réputation de l'auteur est, dès aujourd'hui, solidement établie ».

Citons le jugement de M. Émile Faguet, dans la *Revue Bleue :*

« M. de Rousiers n'est ni satirique ni optimiste ; il est observateur, il est attentif, et c'est lui qui, de tous les Hérodote des États-Unis d'Amérique, me semble le plus précis, le plus informé, le plus véritable. Il a vécu de cette « vie américaine » qu'il nous dépeint et nous explique dans son détail. On sent qu'il y a dans ce livre des observations faites avec un grand sang-froid, dirigées et gouvernées par un esprit très lucide, très impartial et très maître de lui ; par un homme, — notez aussi ce point, — qui ne connaît pas que son sujet, et qui a derrière son observa-

tion du moment une forte et riche réserve de connaissances générales, de notions sur les différents peuples de l'Univers. On lira tout ce livre avec une curiosité sans cesse éveillée et continuellement satisfaite. »

D'après un autre journal : « C'est cette méthode absolument originale qui donne à ce volume tant d'intérêt et de valeur. »

Je note au hasard dans divers comptes rendus les expressions suivantes : « L'auteur a la rétine extraordinairement sensible. » (*Journal des Débats.*) — « C'est un ouvrage hors ligne. » (*Le Figaro.*) — « L'auteur a vécu et profondément pénétré la vie américaine. » (*La Justice.*) — « M. de Rousiers est complètement maître de son sujet. » (*L'Autorité.*) — « C'est un véritable panorama de la vie américaine. » (*La France.*) — « C'est incontestablement la publication la plus réussie et la plus suggestive qui ait encore paru sur les États-Unis. » (*Salut public.*) — « L'intérêt de cet ouvrage est énorme. C'est un chef-d'œuvre de documentation dont on parlera longtemps encore; c'est un livre qui fera autorité. » (*L'Art et l'Idée.*) — « C'est un de ces ouvrages qui restent, il n'a rien d'éphémère. » (*L'Art.*) — « Rien n'a échappé à l'habile investigation du voyageur. » (*La Paix*). — « Ce splendide ouvrage dénote un sens d'observation très développé. Tous les renseignements sont groupés méthodiquement. C'est un livre qu'il ne faut pas se contenter d'admirer; il faut le lire. » (*Revue britannique.*)

Nous devons nous borner à signaler l'étude très développée publiée sur la *Vie américaine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, par M. Chevrillon, qui a su si bien mettre en relief les qualités de l'auteur et la valeur de l'ouvrage.

Enfin, on nous permettra de terminer cette rapide revue par le jugement que nous a exprimé M. Taine : « On n'a rien écrit de plus remarquable sur les États-Unis depuis vingt ans. »

Nous adressons à notre ami nos plus vives et nos plus cordiales félicitations au nom de tous les collaborateurs de la Revue, et nous sommes assurés que nos lecteurs s'associeront à ce sentiment.

LIBRE-ÉCHANGE OU PROTECTION

III.

LA PROTECTION.

I.

PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INTENSE.

Notre premier article (1) a montré comment l'Angleterre est devenue le type du pays libre-échangiste, par suite du développement exubérant de sa production industrielle : production qui a d'ailleurs pour caractère particulier et très notable de fournir avant tout des articles de consommation courante.

Dans notre second article (2), nous avons établi encore comment la Turquie, pour des raisons toutes différentes, mais non moins fortes, est acquise naturellement à une politique économique analogue, et pourquoi la Russie, qui essaie en vain par des moyens artificiels de constituer chez elle une grande industrie vraiment nationale, est, elle aussi, poussée par l'ensemble des circonstances à s'orienter dans le même sens.

(1) *La Science sociale*, mars 1892, tome XIII, p. 226.
(2) *Ibid.*, avril 1892, tome XIII, p. 327.

Nous allons étudier ici une nouvelle variété, opposée aux deux premières et qui se caractérise par la pratique intense de la protection douanière.

Cette situation est, comme les précédentes, le résultat logique d'un enchaînement régulier des circonstances, non d'une fantaisie arbitraire. En voici la démonstration établie par les faits. Elle va nous permettre en même temps de vérifier, par *a contrario,* les conclusions principales de nos deux premiers articles; ce sera la meilleure preuve de leur caractère rigoureusement scientifique.

I.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord ont une histoire économique opposée trait pour trait à celle de l'Angleterre. Libre-échangistes d'abord, ils sont devenus assez récemment protectionnistes à outrance.

Il faut voir les raisons de cette évolution.

En Angleterre, l'industrie est restée faible jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, en présence de la concurrence continentale qu'elle redoutait beaucoup. La culture se trouva d'autre part, au siècle dernier, entièrement monopolisée par une classe restreinte de grands propriétaires très influents, qui craignaient au moins autant que les fabricants l'invasion des produits étrangers. Ils s'entendaient donc aisément pour demander au gouvernement des mesures de protection, au besoin pour les lui imposer.

Aux États-Unis, la situation était alors bien différente (1). Les colons anglo-saxons, ayant pu évincer leurs concurrents hollandais, français, espagnols, formaient des groupes à formation et à tendances presque exclusivement rurales. Établis sur une terre pour ainsi dire illimitée, ils se dispersaient dans la campagne, constituant à leur choix des domaines isolés, dont ils vivaient directement. Ils avaient été accoutumés de longue main à ce

(1) On trouvera des détails intéressants sur ce point dans le *Census* de 1880, ap. les deux volumes relatifs à l'histoire des principales cités de l'Union.

mode d'existence par l'organisation de la propriété rurale en Angleterre, antérieurement au dix-huitième siècle. Dans ces conditions, la fabrication restait médiocrement active. Chaque famille demandait à son domaine la plupart des éléments d'une vie simple et frugale; un bon nombre des objets et des outils indispensables étaient faits sur place par les membres de la famille. Pour le surplus, quelques artisans, groupés dans les bourgs ou petites villes de marché, y suffisaient. On demandait en outre à l'ancienne métropole, à l'Angleterre, quelques articles spéciaux, comme le papier, le thé, les étoffes fines, la quincaillerie. On lui expédiait certains produits naturels indigènes, fournis surtout par les plantations du Sud, comme le coton, le riz, le tabac. Ces produits s'échangeaient aussi de région à région, entre le Nord et le Sud américains.

Les villes alors étaient donc surtout des marchés ruraux, et non pas des centres industriels : à tel point que l'industrie en était souvent proscrite par les règlements locaux, parce qu'on l'accusait d'enlever des bras à la culture et de corrompre les mœurs en entassant les ouvriers dans les agglomérations urbaines. Tel était l'esprit d'honnêteté étroite des Puritains, immigrés en Amérique pour pratiquer en liberté leur religion sévère et leurs mœurs rigides.

La situation se maintint en cet état presque jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Sans doute, elle ne fut pas sans subir certaines modifications importantes. La transformation économique des États de l'Europe occidentale fit sentir ses effets jusqu'au delà de l'Atlantique. Quelques rares manufactures se fondèrent même, çà et là; mais elles étaient faibles, produisaient chèrement, et ne pouvaient rivaliser avec celles d'Europe que dans des conditions locales particulièrement favorables. La société yankee restait nettement rurale, importatrice d'articles manufacturés, et exportatrice de produits naturels, de produits agricoles surtout.

Du reste l'accroissement rapide de la population, par l'effet d'une immigration considérable, augmentait vite et simultanément la production naturelle et les besoins industriels du pays.

Les recensements décennaux (*Censuses*), faits périodiquement depuis 1790, sont très sujets à caution; pris cependant comme indication approximative, ils montrent que de 1790 à 1850 la population était passée de 3 ou 4 millions à plus de 23 millions. Aussi les États-Unis devenaient-ils pour l'Europe un débouché important, et en même temps une source précieuse de matières premières. L'Amérique du Nord se trouvait par là dans une situation économique fort analogue à celle de la Turquie actuelle. Elle avait besoin doublement des pays du vieux continent : pour y placer l'excédent de ses produits naturels; pour en tirer les articles fabriqués qu'elle était hors d'état de fournir. Cela est bien mis en lumière par les chiffres suivants fournis par un auteur estimé (1) : ils représentent, en dollars, la moyenne annuelle des exportations des États-Unis pendant la période 1802-1812 :

Produits naturels.	Agricoles.......	27.875.000	34.403.000
	Forestiers.......	4.404.000	
	Maritimes......	2.124.000	
Produits industriels.................			2.096.000

Encore faut-il remarquer que l'on fait figurer au compte des produits industriels des articles à demi élaborés, comme le cuir, véritable matière première pour l'industrie d'Europe. L'importation présente une disposition absolument contraire. Les articles manufacturés dominent; les produits naturels sont en quantité minime. Cette situation existait encore en 1850. On a calculé qu'à cette époque, les deux tiers de la population étaient appliqués aux travaux agricoles ; le troisième tiers se partageait entre le commerce, l'industrie et les professions libérales (2).

Dans ces conditions, avec un sol riche et abondant, des débouchés assurés, une existence peu luxueuse, les Américains se trouvaient fort bien du libre-échange, qui leur fournissait à bas prix les fabrications indispensables, et facilitait le placement de leurs bois, de leur blé, de leur coton, de leur tabac, de leur riz, de leurs cuirs. Les États du Sud surtout prospéraient largement, avec leurs vastes plantations desservies par le travail esclave. Le

(1) Seybert, *Annales statist. des États-Unis,* 1820.
(2) *VII*e *Census des États-Unis* (1850).

Nord en tirait moins de profit, parce que ses productions étaient moins variées, moins riches et moins demandées. Pourtant, il eut sa part de bénéfices tant que le sol vierge fournit pour un faible travail et sans fumure de larges moissons. Et c'est ainsi que les Yankees restèrent longtemps libre-échangistes, au point de se séparer, violemment et à tous risques, de la Métropole, lorsque celle-ci prétendit leur imposer à son profit des monopoles et des restrictions douanières. Cette prétention allait directement à l'encontre de leurs intérêts les plus clairs : ils refusèrent de l'admettre et prirent les armes pour la cause de la liberté commerciale.

Moins d'un siècle plus tard, les États-Unis étaient de nouveau en armes, mais cette fois une moitié des États soutenait contre l'autre la cause de la protection. A quels motifs faut-il attribuer cette complète réaction? Les raisons en sont multiples.

II.

La première provient d'un double fait. D'abord, les terres des États du Nord-Est s'étaient remplies peu à peu, au fur et à mesure que grossissait le flot de l'émigration. Ce flot commençait même à déborder sur les terres vierges du centre, du *Far West,* et refoulait les Indiens au delà du Mississipi. Parmi les États de l'Ouest, deux seulement, l'Ohio et l'Indiana, figurent au *Census* de 1800, le premier avec 45.000 âmes, le second avec 6.000 : en 1850, l'Ohio comptait près de 2 millions d'habitants, et l'Indiana près d'un million. L'Illinois et le Michigan n'ont pas 200.000 âmes à eux deux en 1830 : en 1850, le premier renferme 850.000 habitants, et le second 400.000. Le Wisconsin, recensé pour la première fois en 1840, avait plus de 300.000 habitants dix ans après. L'Iowa, qui est dans le même cas, accuse une population de 192.000 âmes en 1850. Le Minnesota enfin se présente avec 6.000 âmes à cette dernière date. Le Kansas et le Nebraska ne furent recensés qu'en 1860. Ainsi, une notable partie de l'Ouest se trouve dès lors mis en valeur, et fait aux vieux

États de l'Est une concurrence activée encore par le chemin de fer, qui commence à joindre sa puissante action à celle des cours d'eau pour le transport au loin des produits du sol.

Cette concurrence se trouvait devenir d'autant plus redoutable pour les États de l'Est, que, dans ceux-ci, une exploitation déjà ancienne avait épuisé la fertilité spontanée du sol. Il eût fallu, pour y continuer la culture, se livrer à des travaux plus compliqués et employer des engrais; mais dans ces conditions onéreuses, la lutte était impossible à soutenir avec les concurrents de l'Ouest; mieux valait abandonner ce sol devenu moins généreux, pour aller écrémer les terres neuves côte à côte avec les nouveaux arrivants.

L'Est se trouvait par là menacé d'abandon, si nulle autre branche de travail n'était offerte à l'activité de ses habitants. On ne pouvait d'ailleurs songer dans l'Est à compenser l'inégalité naturelle, résultat des circonstances, par une *protection douanière* dirigée contre les nouveaux États, car la constitution fédérale avait pris soin d'interdire par un amendement formel les douanes intérieures. Fallait-il donc abandonner la partie pour aller vers l'Est à la recherche de terres nouvelles?

Beaucoup l'ont fait. Mais on ne saurait quitter en masse une vaste contrée, qui présente des avantages très considérables en dehors même de la culture. Voyant que chez eux la terre ne donnait plus de profit (*farming does not pay*), les gens de l'Est délaissèrent leurs fermes, de sorte qu'aujourd'hui on n'y fait plus guère de culture, si ce n'est le maraîchage, ni d'élevage, si ce n'est en vue de la production du lait pour l'alimentation des villes (1). Mais, en même temps, ils cherchèrent un moyen nouveau de vivre et de gagner de l'argent. Ce moyen, ils le trouvèrent dans l'industrie : dès que la culture a cessé d'être fructueuse dans l'Est, dit un observateur, les Américains ont cherché d'autres occasions de profit. « Ceux qui voulaient continuer à travailler la terre sont allés en prendre là où elle promettait d'être plus avantageuse, les autres se sont acheminés vers les manufactures (2) ».

(1) P. de Rousiers, *la Vie américaine*, Paris, Firmin-Didot, p. 293.
(2) *Ibid.*, p. 294.

Mais pour créer l'industrie dans un pays quelconque, il ne suffit pas de le désirer, ni même de le vouloir. Nous avons déjà constaté cela. Il faut encore que toute une série de conditions favorables s'unissent pour concourir à la formation des entreprises, et pour en assurer le succès. Voyons donc comment les choses se présentaient à ce point de vue.

III.

Au premier coup d'œil, on voit que les moyens d'action ne manquaient pas dans les États de l'Est pour créer et développer la grande industrie. En effet, de vastes débouchés étaient constitués par cette population de plus de 30 millions d'âmes présentant déjà, même dans les États de l'Ouest, des agglomérations urbaines importantes (1). Le mouvement d'expansion s'accentuait avec vitesse dans le Far West et sur la côte du Pacifique. Le Sud agricole et riche offrait une clientèle de premier ordre. Du reste, les cultivateurs de blé et de maïs de l'Ouest n'étaient pas non plus des clients à dédaigner, car leur condition n'était plus celle des premiers puritains des siècles précédents. Ceux-ci avaient fait de leurs domaines des fermes à l'européenne, organisées pour fournir à l'exploitant les principaux éléments de son entretien. Le *farmer* ou le *ranchman* moderne, empressé à satisfaire aux besoins de l'exportation, s'attache à produire soit du blé, soit de la viande, selon le cas, et rien autre chose. C'est un véritable industriel, fabriquant un article déterminé qu'il met en entier dans le commerce. Il achète ensuite tout ce dont il a besoin : aliments, vêtements, outils, machines. Il n'est pas rare de voir figurer sur la table d'un cultivateur du Dakota ou de l'Oklahoma du lait condensé fabriqué dans l'Est, du lard salé et du bœuf mis en boîte à Chicago. Il est donc obligé de recourir à la fabrication d'une façon constante, et représente pour l'industrie un client assidu.

(1) En 1855, Chicago comptait plus de 60.000 âmes.

Avoir une clientèle, c'est sans doute une condition première et essentielle de la naissance de la grande industrie. Mais cela ne suffit pas, nous l'avons bien vu par l'exemple de la Russie. Il faut encore posséder les éléments matériels capables d'alimenter la clientèle. Ces éléments existaient-ils aux États-Unis? Oui certes, et avec une merveilleuse abondance.

En premier lieu, les produits agricoles susceptibles d'une élaboration industrielle s'offraient en quantités presque indéfinies : le blé et l'avoine, qui ont suscité les minoteries immenses de Saint-Louis, de Saint-Paul, de Minneapolis; le maïs, qui pousse dans l'Ouest des tiges de 4 à 5 mètres de haut, et donne des rendements considérables : on l'applique à l'engraissement du bétail, élevé dans les *ranches*, tué, débité ou conservé dans les « villes de viande », comme Chicago; on en distille en outre une partie; l'orge, employée par de nombreuses brasseries; la pomme de terre, aliment des fabriques de fécule, d'amidon, d'alcool; les fruits, récoltés en grande abondance dans le Sud et sur la côte du Pacifique, transformés en liqueurs, sirops, conserves, ou même expédiés en Europe à l'état frais ou sec, comme les pommes à cidre et le raisin. La vigne est cultivée aujourd'hui sur une grande échelle dans les États du Pacifique et aussi dans ceux du Sud; elle fournit en grande quantité des vins de tous choix et des raisins de table frais ou secs. Le bois abonde sur beaucoup de points en essences variées.

Les produits de culture les plus riches, les plus industriels en quelque sorte, sont surtout fournis par les États du Sud. C'est là que l'on cultive sur une grande échelle le coton, que les Américains ont salué du titre royal (1); il donne, en outre de sa fibre textile, une graine oléagineuse dont le produit sert à falsifier l'huile d'olive et le saindoux; le riz, auquel on peut demander de l'amidon et de l'alcool; le tabac; la canne à sucre, et le sorgho qui en tient lieu dans les États moyens. La betterave leur fait actuellement concurrence dans le Nord et l'Ouest. Les arachides réussissent fort bien et alimentent huileries et savonneries.

(1) *King Cotton*, le roi Coton.

En outre de ces productions végétales si abondantes et si variées, les Américains du Nord possèdent un cheptel immense, qui leur donne en abondance, et en plus de la force motrice et de la viande, les peaux, les laines, les suifs, les crins, cornes et poils, les os, toutes matières indispensables à l'industrie.

En troisième lieu, le sol de l'Amérique fournit dans des proportions également prodigieuses les minéraux les plus variés. Le charbon vient naturellement en première ligne : sans lui la grande industrie ne peut s'organiser qu'exceptionnellement. Or, on évalue la superficie des terrains carbonifères *connus* à plus de 500.000 kilomètres carrés : la France n'est pas beaucoup plus grande. Les couches sont nombreuses et épaisses, surtout dans l'Est, mais le Sud en possède aussi beaucoup. La couche exploitée à Pittsburgh, dit un géologue français, couvre avec une régularité remarquable, et avec une puissance variant de 1 mètre à 3 mètres, une surface de 365 kilomètres sur 160; beaucoup d'autres sont à peine entamées, comme celle du Cumberland, ou inexploitées, comme celles du Colorado et du Nouveau-Mexique.

Les Yankees, déjà si favorisés sous ce rapport, ont en outre trouvé dans leur sol des réserves énormes de pétrole. L'huile minérale accompagne généralement la houille; sur quelques points, elle affleurait autrefois à la surface, si bien que les Indiens en connaissaient l'existence. Ce n'est pourtant qu'en 1859 que l'on fora les premiers puits. En 1889, la production s'élevait à 50 millions d'hectolitres, pompés par environ 60.000 puits (on remarque, il est vrai, que les sources vont en baissant). Mais ce n'est pas tout encore : les dépôts de pétrole émettent un gaz combustible, que l'on capte également par des puits et que l'on distribue au moyen d'une canalisation pour l'éclairage des villes, le chauffage des habitations et même des chaudières à vapeur ou des fourneaux de forge (1). Ce gaz naturel tend aussi à diminuer.

Ce sont là, en résumé, d'énormes sources de force. On les

(1) Depuis 1874.

utilise pour le travail des métaux, et surtout du fer. Les États-Unis qui, en 1860, ne connaissaient guère la fonte et l'affinage du fer, sont aujourd'hui le principal producteur de ce métal. On a calculé qu'en 1890 huit pays avaient donné à eux seuls 95 % du fer usiné dans le monde entier. En voici la liste par ordre d'importance :

États-Unis,	9.300.000	tonnes.
Allemagne,	8.096.000	—
Grande-Bretagne,	8.000.000	—
Luxembourg,	3.300.000	—
France,	1.963.000	—
Autriche,	922.000	—
Suède,	820.000	—
Belgique,	780.000	—

Il est bon de noter qu'aux États-Unis, comme en Angleterre, le charbon et le minerai de fer se trouvent souvent à proximité l'un de l'autre.

Les autres métaux ne donnent pas lieu à une production aussi colossale, mais elle n'en est pas moins fort importante. On estime que les État-Unis fournissent à peu près 1/3 de l'or extrait dans le monde entier, plus du tiers du mercure, 1/3 à moitié de l'argent, 2/5 du cuivre, 1/4 du plomb, 1/6 du zinc. Ce n'est pas peu de chose. On a calculé que le Colorado avait produit en une seule année (1884) des métaux pour une valeur de (1) :

Plomb.	Cuivre.	Or.	Argent.
315.000 fr.	1.510.000 fr.	21.250.000 fr.	80.000.000 fr.

Et il s'agit là d'un seul État de l'Ouest. Aussi a-t-on pu dire à juste titre : « Or, argent, mercure, cuivre, fer, plomb, zinc, charbon, huiles minérales, pour chacun de ces trésors l'Union américaine tient l'un des premiers rangs dans le monde. On y rencontre aussi le manganèse, le nickel, le cobalt. L'étain seulement est rare (2) ».

(1) Moreau, *Aux États-Unis ;* Paris, 1888.
(2) Reclus, *Géographie*, p. 725.

Nous voyons par là que les matières premières s'offraient en abondance à l'industrie. En était-il de même des capitaux?

Non, au premier abord, pour diverses raisons. L'Est, porté vers l'industrie, n'avait pas été enrichi par son agriculture, d'ailleurs déclinante; l'Ouest avait besoin d'argent pour mettre en exploitation ses terres vierges, il ne pouvait donc en fournir; le Sud agricole était beaucoup plus riche, mais se montrait fort mal disposé : d'ailleurs, il fut, dès le début, presque ruiné par la guerre civile et la suppression brusque et gratuite de l'esclavage. Mais ce que les bourses indigènes ne pouvaient donner, les capitalistes étrangers s'empressèrent de l'apporter dès qu'ils furent en état de se rendre compte des entreprises à tenter et des profits à réaliser. Les capitaux anglais surtout ont joué un rôle considérable dans le développement industriel des États-Unis. Aujourd'hui encore, ils se placent en quantité dans les affaires américaines (1), bien que les Yankees aient su depuis trente ans profiter pleinement de l'occasion pour s'enrichir eux-mêmes. C'est qu'il y a tant à faire dans ce riche pays, que malgré l'activité de ses habitants il reste encore de la place pour les gens du dehors. Aussi les capitaux sont-ils aujourd'hui fort abondants, et s'offrent-ils à un intérêt modéré de 4 à 5 % dans l'Est. Dans l'Ouest, les risques sont plus grands, les conditions plus difficiles, aussi l'intérêt s'élève et va jusqu'à 7, 8 et 10 % (2).

On pourrait ici nous arrêter pour nous présenter une objection, et dire : « Cette invasion des capitaux étrangers, et aussi des entrepreneurs du dehors, vous nous l'avez signalée précédemment comme un péril grave pour la Turquie, et surtout pour la Russie. Les États-Unis sont donc dans le même cas, et leur prospérité si vantée n'est alors qu'un danger pour leur indépendance. » Il n'en est rien, parce qu'aux États-Unis nous nous trouvons en présence d'une race assez vigoureuse pour résister à l'action extérieure la plus forte, et même pour absorber les éléments étrangers introduits dans son sein, ou pour

(1) *Consular Reports*, 1891.

(2) Claudio Jannet, *Les États-Unis contemporains*, et *Consular Reports*, 1891.

les rejeter s'ils sont inassimilables. C'est ce que nous allons montrer avec détail.

IV.

La population des États-Unis était évaluée en 1790 à trois millions et demi d'habitants. Le *Census* de 1890 indique le chiffre de 62 millions 1/2, mais il a été si mal établi par des agents inexpérimentés et sans zèle que son inexactitude est certaine. On pense que la nation américaine atteint actuellement 67 à 68 millions d'âmes. Cette population était autrefois rurale en grande majorité; aujourd'hui les villes l'emportent sur les campagnes. En 1790, on ne trouvait dans le pays que 6 villes de plus de 8.000 âmes, aucune n'en comptait plus de 100.000. En 1890, 443 villes au moins ont plus de 8.000 habitants; 20 en ont plus de 100.000. Dans l'Est, 80 à 90 pour cent environ de la population vit dans des centres de 3.000 âmes et plus (1). Dans le Sud et l'Ouest, la proportion est beaucoup moins forte, mais les cités n'y manquent pas.

Cette population a donc grandi avec une rapidité tout à la fois vertigineuse et continue. On calcule que si le mouvement persiste dans cette proportion, les États-Unis auront en 1900 environ 89 millions d'habitants; en 1920, ce nombre montera à 159 millions; à 381 millions, en 1950; et à 1206 millions en 1990. Ces chiffres ne se réaliseront probablement pas, parce que bien des accidents peuvent survenir pour entraver la progression. Mais ils indiquent d'une façon saisissante la rapide croissance de ce peuple à peine digne du nom de nation il y a moins d'un siècle, aujourd'hui colossal. Cette croissance n'est évidemment pas le résultat des seules causes ordinaires. Il a fallu pour la produire un élément plus actif, c'est l'immigration.

L'afflux des étrangers venant en Amérique soit pour y chercher fortune, avec esprit de retour, soit surtout pour s'y établir à

(1) É. Reclus, *Géographie*.

demeure, est allé lui-même en augmentant. En 1820 les États-Unis recevaient, en y comprenant les simples visiteurs, 8.400 étrangers. Dans la suite les chiffres annuels ne cessèrent de grossir, jusqu'au maximum de 669.000 immigrants (1), atteint en 1881. Depuis, le nombre a baissé; il a été en 1891 de 455.000 individus. De 1856 à 1890, il est arrivé dans le pays 11 à 12 millions d'immigrants, d'après la statistique établie par le service douanier. Ce chiffre est probablement un minimum.

Cette immigration considérable ne vient pas d'un pays unique. Elle est composée d'éléments divers et de valeur inégale. Il convient de les démêler pour les apprécier séparément. La nation américaine se compose dans l'ensemble de trois couches sociales bien distinctes :

1° Les Anglo-Saxons et assimilés, qui ont formé sous l'influence du milieu une variété yankee, avec des caractères spéciaux bien tranchés.

2° Les immigrants définitifs : Anglais, Scandinaves, Allemands du Nord et du Sud, Irlandais, Polonais.

3° Les immigrants temporaires : Français, Italiens, Hongrois, Chinois (2).

Ces divers éléments sont de valeur bien différente. En les classant par ordre d'importance décroissante, nous voyons que le troisième groupe est formé par des individus originaires surtout du sud de l'Europe, et par des Chinois, tous gens à formation communautaire, attachés à leur famille et à leur lieu d'origine, peu ambitieux. Ils viennent chercher en Amérique l'occasion d'amasser, par des travaux simples et subordonnés, un petit pécule qui leur permettra de vivre chez eux, presque à ne rien faire, but suprême de leurs désirs. Dans ce dessein, ils travaillent au rabais, vivent de pommes de terre et s'entassent en des bouges; puis, après quelques années de ce régime, ils reprennent le paquebot. L'ouvrier yankee les déteste, parce qu'ils lui font concurrence et abaissent le taux des salaires; mais il hait surtout le Chinois, parce que celui-ci présente par excellence le type

(1) Simples voyageurs non compris, *U. S. statistical Abstract*, 1890.
(2) Cf. P. de Rousiers, *op. cit.*, p. 340.

du genre. Le Coolie est à la fois si adroit, si travailleur et si sobre, qu'il peut vivre et épargner avec un salaire considéré comme dérisoire par l'Américain. Aussi l'invasion jaune produisait-elle dans la société américaine une véritable révolution. L'ouvrier blanc, réduit à la misère, ne pouvait plus songer à sortir de sa condition, à s'élever. Le petit propriétaire, l'artisan, étaient ruinés par la concurrence du gros capitaliste qui disposait, grâce aux *Celestials*, d'une main-d'œuvre abondante à bon marché. Par suite, les individus *munis de fortunes acquises* étaient seuls en état de profiter de la situation; ils augmentaient rapidement leurs capitaux et tendaient à former en peu d'années une aristocratie financière restreinte et toute-puissante, dominant de haut une masse misérable de prolétaires et de fermiers. C'eût été l'avortement de la société yankee, l'arrêt de son développement, sa corruption à brève échéance. On comprend dès lors la colère de la majorité des Américains contre Jack Chinaman, qui, à la façon d'un termite, minait le sol sous leurs pieds. Aussi ont-ils mis bon ordre à cela.

Parmi les immigrants définitifs du second groupe, il faut distinguer avec soin les Irlandais, les Polonais et les Allemands du Sud. Ceux-ci sont encore des communautaires, désorganisés et chassés de leur pays par la misère. Ils s'établissent surtout dans les villes manufacturières de l'Est, et peuplent les usines, où ils introduisent un élément de valeur secondaire, peu actif et souvent turbulent. Ils fournissent encore beaucoup d'instituteurs, d'avocats, de journalistes, de politiciens.

Les Allemands du Nord et les Scandinaves apportent en général aux États-Unis une formation rurale ancienne et forte, et des mœurs particularistes qui les rapprochent beaucoup des Anglo-Saxons. Aussi sont-ils les plus propres à recruter la race dominante. Mais ils arrivent à l'état de petites gens, dénués de ressources. Pour débuter dans les fermes de l'Ouest, ils sont obligés d'emprunter à 8 ou 10 %, puis d'exploiter le sol à outrance pour se libérer. Quand ils réussissent, ils s'élèvent à la grande propriété, et leurs enfants sont de vrais Américains; mais eux gardent toujours l'empreinte de leur origine; ils n'acquièrent presque jamais l'audace

entreprenante du Yankee. Ils sont néanmoins énergiques, travailleurs, stables, et se fondent d'autant plus vite dans la race locale, qu'ils réussissent mieux (1). Quant à ceux qui échouent dans la culture, ils vont demander à l'industrie les moyens nécessaires pour recommencer l'épreuve avec plus de succès, car la culture, métier de leur jeunesse, reste l'objet de leur prédilection, sauf exception, bien entendu.

Nous arrivons maintenant aux Yankees d'origine, ou américanisés. La base de leur formation, c'est la forte organisation de la race anglo-saxonne, que les lecteurs de la *Science sociale* connaissent bien. Mais cette organisation a été modifiée et accentuée dans un sens particulier par le milieu nouveau où elle a dû se développer. Voici en raccourci les étapes de l'évolution qui a fait sortir le Yankee de la souche anglo-saxonne.

Lorsque les Anglais se sont installés en Amérique, ils ont trouvé là une situation qui n'allait pas toute seule. Le pays leur offrait sans doute des terres fertiles à profusion. Mais il leur fallait organiser de toutes pièces, en pleine forêt, des établissements agricoles complets, et cela en présence des tribus indigènes qui voyaient des ennemis dans ces intrus. Loin d'arrêter les colons, ces difficultés graves entretinrent et développèrent chez eux l'énergie et l'esprit d'entreprise. De même, habitués à vivre en Europe sur des domaines isolés, et non pas groupés en agglomérations villageoises ou urbaines, ils n'hésitèrent pas à se répandre au loin vers l'Ouest, pour fonder des établissements bien plus isolés encore que ceux de la mère patrie. L'esprit d'indépendance individuelle s'accentua ainsi chez eux en même temps que l'esprit d'entreprise.

Plus tard, lorsqu'il s'agit d'organiser l'industrie en Amérique, ces deux tendances si énergiques de la race jouèrent un rôle capital. Par elles, les Yankees se trouvèrent en mesure de développer précisément les qualités les plus propres à leur assurer le succès dans les âpres compétitions de la concurrence. Ils y apportèrent en premier lieu une initiative développée, soutenue

(1) V. P. de Rousiers, p. 135, et mon article, ap. la *Science sociale*, t. IX, p. 426. *les Allemands hors de chez eux*.

par une énergie à toute épreuve, et poussée souvent jusqu'à l'esprit d'aventure. Ils se trouvèrent en outre jetés en avant avec une force extrême par leur essentiel désir de s'assurer l'indépendance personnelle, en s'élevant de leur propre action à la fortune par les affaires.

L'esprit d'initiative des Yankees est bien démontré par les résultats qu'ils ont obtenus ; du reste, il est devenu proverbial. Les vrais Américains sont bons à tout faire, et prêts à tout entreprendre pour gagner, avec l'indépendance, de l'argent. « Le Yankee, dit un voyageur, lance plusieurs entreprises à la fois, les suit rarement jusqu'au bout et les abandonne au plus offrant, fussent-elles excellentes, aussitôt qu'elles l'ont suffisamment payé. Il en essaye souvent dix mauvaises avant d'en rencontrer une bonne, qui lui rapporte alors des bénéfices considérables (1). »

« Tous les métiers sont temporaires *aux États-Unis*, dit un autre observateur ; on les considère comme une série d'échelons pour arriver à la fortune et on s'y accroche momentanément, jusqu'à ce qu'on puisse saisir l'échelon supérieur. A ce point de vue, la division du travail rend aux Américains un immense service : elle les met à même de trouver de l'emploi dans différentes branches, sans se soumettre à un long apprentissage (2). »

L'énergie des Yankees est également passée en proverbe. Les voyageurs un peu soucieux de bien rendre la physionomie du pays abondent en observations de cet ordre, tant ils sont frappés par l'intensité du phénomène. Nous citerons seulement celui-ci, à titre d'exemple. En 1871, un incendie détruisit de fond en comble Chicago, bâtie en bois. Un courtier afficha dès le lendemain un écriteau portant cette inscription : « Le soussigné a tout perdu, excepté sa femme, ses enfants et son énergie. Son cabinet d'affaires est transféré sous le hangar en face. » Cinq ans plus tard tout était réparé, et ce Yankee pur sang avait remplacé par une bonne maison de pierre son chalet de bois (3).

De là vient cette activité affairée que l'on observe partout en

(1) Moreau, *les États-Unis*, 1888.
(2) P. de Rousiers, p. 88.
(3) Baron de Mandat-Grancey, *En visite chez l'oncle Sam*, 1885, p. 241.

Amérique. Les Yankees sont toujours pressés, parce qu'ils sont sans cesse en affaires. Cette hâte se ressent dans tous les détails de leur vie courante : moyens de locomotion et de communication, repas, hôtels, tout est organisé pour faire vite, car ici plus encore qu'en Angleterre, le temps, c'est de l'argent (1).

Le goût développé de l'indépendance individuelle chez les Amécains n'est pas moins démontré par les faits. Chacun veut devenir son maître, en se plaçant à la tête d'une affaire bien à soi. Toute situation subordonnée est considérée dès lors comme un moyen transitoire d'arriver à la position enviée. M. de Rousiers l'indique avec beaucoup de précision : « Nulle part la situation de tenancier n'est considérée aux États-Unis autrement que comme une situation passagère ; tout le monde aspire à l'indépendance et tout le monde en essaye. Quelques-uns retombent périodiquement dans une position subordonnée, mais la plupart réussissent une fois ou l'autre... Tandis que les longs engagements sont considérés chez nous comme un titre d'honneur, on rougirait là-bas de rester si longtemps au même degré de l'échelle sociale » (2).

Cette tendance se trahit également dans tous les détails de l'existence journalière. Ainsi, le goût si vif des Yankees, — comme aussi des Anglais, — pour le *home* isolé, personnel, leur éloignement pour notre système de maisons divisées en cases à la façon d'une ruche, leur attitude parfaitement sans gène lorsqu'ils sont hors de chez eux, la facilité avec laquelle ils s'installent en plein désert pour fonder une exploitation ou une affaire quelconque, tout cela résulte de leur formation. Il est remarquable d'ailleurs que le Yankee éprouve ce besoin d'indépendance à tel point, qu'il le suppose toujours a priori chez les autres, et qu'il est toujours prêt à aider autour de lui ceux qui veulent s'élever. Cela est sensible surtout dans les rapports entre patrons et ouvriers : « Les devoirs du patronage, tels que les Américains les comprennent, consistent surtout à améliorer les ouvriers (*to improve them*), à les rendre plus capables (3) ».

(1) V. P. de Rousiers, *passim*.
(2) *Ibid.*, p. 138.
(3) *Ibid.*, p. 224.

Ainsi, dans cette race si remarquable, chacun tend constamment à s'élever au-dessus de sa condition présente. Elle est maintenue sans cesse dans une sorte d'ébullition, qui favorise le développement des capacités, l'expansion des énergies, l'application de tous les moyens individuels, et le progrès général de la race. On a constaté qu'à Worcester (Massachusets), en 1840, sur trente fabricants, vingt-huit avaient commencé leur carrière comme journaliers. En 1878, sur cent soixante-seize patrons, cent soixante et un avaient débuté de même (1). Cela donne immédiatement la mesure de cette société, et fait toucher du doigt la source même de sa force.

Il est bon de remarquer en outre que si l'Américain cherche à s'élever, ce n'est pas avec l'intention d'assurer par le travail de sa jeunesse un repos oisif à son âge mûr. Le Yankee reste en pleine activité jusqu'au dernier moment. « L'Américain, dit M. de Rousiers, ne se repose jamais, à de rares exceptions près. » S'il désire la richesse, ce n'est pas pour jouir paisiblement dans sa vieillesse du labeur de ses jeunes années, mais pour tenter des entreprises plus considérables avec les gros capitaux qu'il aura amassés. L'argent pour lui n'est pas tant un élément de jouissance qu'un instrument de travail, un levier; ce n'est pas un but, mais un moyen (2). » Dans ce pays, on ne rencontre guère le type du rentier nanti de valeurs de tout repos, dont il mange paisiblement le revenu. Là, tout capitaliste laisse ses fonds dans les affaires courantes, et en surveille de très près l'emploi (3). Par suite, toutes les énergies, développées de bonne heure, restent tendues jusqu'à la fin, produisant sans cesse et longtemps. En d'autres termes, il y a là très peu de *non-valeurs*.

Un tel régime ne peut manquer de surprendre beaucoup de gens, habitués à voir chez nous les pères gagner péniblement une fortune, que les enfants mangent dans l'oisiveté bien souvent dès la première génération, au grand détriment de leur propre intérêt et de la prospérité générale. C'est qu'aux États-Unis les

(1) Jannet, *op. cit.*
(2) *La Vie américaine*, p. 5.
(3) *Ibid.*, p. 398, V. aussi Mandat-Grancey, *op. cit.*, p. 113.

chefs de famille, formés par les influences que nous venons d'indiquer, ont grand soin d'inculquer de bonne heure à leurs rejetons cette idée essentielle que le travail est une institution à la fois honorable et nécessaire. En d'autres termes, l'éducation est organisée dans un sens conforme aux traditions et aux besoins du milieu. C'est encore là un fait mis en lumière par tous ceux qui ont visité et décrit l'Amérique. Dès le début, observe M. de Rousiers, l'éducation américaine s'attache à rendre les enfants débrouillards, à les accoutumer à une initiative toujours en éveil (1). La grande préoccupation du père yankee est de préparer ses fils à gagner leur vie de bonne heure, le plus tôt possible. « Il est une liberté qu'on enlève soigneusement au jeune Américain, c'est celle de ne rien faire. Si on développe en lui le sentiment de la responsabilité, c'est qu'il faut en effet le préparer à être complètement responsable de ses moyens d'existence dès que son âge le lui permettra. A seize ou dix-sept ans, à vingt ans au plus tard, ses camarades le montreront du doigt s'il est encore obligé de recourir à la bourse paternelle pour subvenir à ses besoins. L'opinion publique est sévère sur ce point (2) ».

Cette tendance fait naturellement des Yankees des hommes précoces, et c'est là pour eux une avance précieuse sur les races qui le sont moins, qui n'ont pas le même talent pour former la jeunesse, qui parfois même se méfient de son ardeur. On l'a observé avec beaucoup de raison. « Une nation où un homme de trente ans peut donner toute sa mesure sans que les préjugés paralysent son courage, ou lui imposent une limite qu'il lui est défendu de dépasser, une telle nation a déjà de ce fait une avance marquée sur toutes celles où l'âge et l'expérience sont des brevets de capacité (3). »

Cette précocité dans l'action, qui distingue la nation américaine, est aussi favorisée par cette circonstance notable, que ses jeunes hommes ne sont pas astreints à la lourde prestation du service militaire. C'est pour eux un avantage énorme. Ils peuvent

(1) *La Vie américaine*, p. 407.
(2) *Ibid.*, p. 411.
(3) Max Leclerc, *Choses d'Amérique*, p. 88.

poursuivre sans trouble et sans perte de temps, depuis le début jusqu'à la fin, leur carrière d'hommes d'affaires. Ils ne traversent pas cette période d'attente qui, en Europe, paralyse tant de jeunes gens entre la seizième et la vingt et unième année. Ils ne risquent pas d'oublier leur instruction technique, durant trois ou quatre ans d'un labeur militaire exclusif, absorbant. Ils les complètent au contraire. Tout cela est important et se traduit par des avantages économiques considérables.

Il faut dire encore qu'un fait important vient prêter à l'éducation, sous ce point de vue, un appui décisif. Les enfants américains ne sont jamais autorisés à compter d'avance sur une fortune faite. Deux raisons agissent simultanément pour amener ce résultat. La première vient de ce fait que le père restant en général toute sa vie dans les affaires, et spéculant sans se préoccuper beaucoup du sort ultérieur de ses enfants, peut, d'un jour à l'autre, perdre tout son bien par l'effet d'une spéculation hasardée. « Le père yankee, dit M. Leclerc, ne travaille pas, aux États-Unis, pour ses enfants... Il a travaillé pour augmenter sa propre puissance, pour rehausser son propre prestige. Le pays est immense, les occasions multiples et sans cesse renaissantes ; que ses fils suivent son exemple ; qu'il fassent fortune à leur tour et pour leur compte (1). »

La seconde raison provient de ce fait qu'aux États-Unis le père de famille conserve intacte la liberté de tester. S'il meurt intestat, sa succession est partagée également entre ses héritiers directs. Mais s'il lui plaît de prendre telle disposition qui prive l'un ou plusieurs d'entre eux de tout patrimoine, il peut le faire. Ses enfants ne sont donc jamais sûrs de rien, et tout, par suite, les pousse à travailler, à se préparer, à tout risque, une situation personnelle. Par là, on ne voit guère en Amérique de ces oisifs qui font sottement état de mépriser le travail, et qui, par leur insuffisance, leur oisiveté, leur corruption morale, leur affaiblissement physique, préparent l'avortement de la classe sociale à laquelle ils appartiennent, et deviennent une cause de décadence pour leur race.

(1) *Choses d'Amérique*, p. 98.

Nous voyons après cela que la race yankee est en définitive le résultat d'une sélection naturelle, opérée par l'influence du milieu. Les éléments vigoureux sont seuls conservés, les autres sont rejetés ou se retirent d'eux-mêmes. C'est ce qui fait que, malgré l'immigration exubérante dont nous indiquions tout à l'heure l'étendue, cette race reste elle-même, absorbe et domine toutes celles qui entrent dans son orbite.

« L'Américain conduit la conquête de l'Ouest, il ouvre les territoires; il est pionnier; il construit les chemins de fer; il prépare les voies. L'Allemand du Nord et le Scandinave assurent la conquête; ils s'installent là où l'Américain n'a souvent fait que passer, fondent des foyers stables et s'attachent irrévocablement à leur seconde patrie. Au bout de vingt ans, il n'y a plus que des Américains. » Et nous venons de voir ce qu'il faut entendre par là.

Ainsi, en nous résumant, nous constatons que les États-Unis possèdent en abondance les matières premières nécessaires pour assurer le développement normal de la grande industrie. De plus, le pays est occupé par une race supérieurement organisée pour la lutte économique. L'industrie ne pouvait donc manquer d'y naître et de prospérer. Pourtant elle rencontrait encore, vers le milieu de ce siècle, un obstacle qui pouvait la paralyser pour longtemps. Voici pourquoi.

V.

Nous avons vu comment les habitants des États du Nord-Est, appauvris par la diminution de la fertilité des terres, se trouvaient poussés vers les entreprises industrielles par tout un ensemble de conditions favorables. Mais les Américains se heurtaient immédiatement, en se dirigeant de ce côté, à la concurrence organisée de longue main, expérimentée, outillée, toute-puissante, de l'Europe occidentale. Et cette concurrence était particulièrement difficile à vaincre pour une raison capitale, que je vais dire.

(1) P. de Rousiers, p. 136.

La consommation locale, aux États-Unis, ne demandait guère au commerce, vers le milieu de ce siècle, que des articles communs. En effet, la population des campagnes, composée surtout de *settlers*, de colons, de cultivateurs, avait besoin avant tout de vêtements et d'instruments de travail, d'ustensiles de ménage, de bois de construction, de produits courants : savon, bougie, articles alimentaires. Celle des villes, formée en majorité de gens d'affaires peu recherchés dans leurs goûts, préoccupés surtout d'agir vite, n'était pas beaucoup plus exigeante (1). La fabrication devait donc s'attacher avant tout à fournir les objets répondant aux besoins de la vie de tous les jours; les produits de luxe ne trouvaient encore qu'un marché restreint.

Mais nous avons vu précisément, dans notre premier article, que l'Angleterre avait pris l'avance à ce point de vue dès le début du siècle, et qu'elle était organisée d'une façon formidable en vue de satisfaire à cette nature de besoins. Était-il possible aux Yankees de se mettre, du jour au lendemain, en état de lutter à armes égales contre cette triomphante concurrence? Évidemment non, et cela pour diverses raisons : les Américains ne disposaient que de capitaux restreints, d'un personnel dirigeant et ouvrier très capable et très énergique sans doute, mais *inexpérimenté*, d'un matériel *insuffisant*, enfin la main-d'œuvre était chez eux sensiblement *plus chère* qu'en Europe. Ce dernier fait provient surtout de ce que l'abondance des terres libres et la fréquence des occasions de se tirer d'affaire sollicitent incessamment l'initiative des hommes de valeur, si bien qu'il ne reste guère aux manufacturiers que les éléments de rebut. Et plus l'industrie se développe, plus cette pénurie se fait sentir et accentue la hausse des salaires. C'est ainsi qu'en 1890, à Norfolk, les ouvriers formés gagnaient de 10 fr. 50 à 30 francs par jour, et les simples manœuvres de 5 fr. 25 à 8 francs. Les femmes obtenaient de 4 francs à 10 fr. 50, et de 2 fr. 60 à 4 francs selon leur habileté (2).

L'élévation des salaires amène naturellement l'augmentation du prix de revient, surtout pour les articles soignés. De là cette

(1) V. P. de Rousiers, p. 296.
(2) *Consular Reports*, 1891.

tendance des fabricants américains à développer le travail mécanique, et leurs merveilleuses aptitudes en matière d'inventions. Les machines ingénieuses qu'ils ont imaginées leur permettent d'employer surtout des manœuvres, infiniment moins coûteux que des ouvriers habiles, mais cependant encore plus exigeants, en moyenne, que les bons ouvriers d'Europe. Ils arrivent ainsi à fabriquer en masse des objets à bon marché, et livrent pour 10 à 12 francs par exemple, une paire de chaussures qu'un cordonnier de profession vendrait 60 francs; mais ces articles sont d'une qualité inférieure (1).

Dans ces conditions, il est bien évident que les Yankees ne pouvaient entrer, avec quelques chances de succès, directement en lutte contre les Anglais. « Si les Américains, dit M. de Rousiers, avaient attendu le moment où leur industrie aurait pu naître normalement, il leur aurait fallu attendre la fin de leur prospérité agricole (2). » Mais nous savons que ce ne sont pas là gens à attendre du temps la solution des difficultés. Il leur fallait donc trouver un moyen artificiel de compenser leur infériorité, afin d'agir de suite.

Plus tard, lorsque le développement de l'industrie eut amené l'extension de la richesse, les habitudes de luxe s'étendirent, et avec elles la demande des articles d'ornement et d'art. Mais la formation spéciale de la race ne l'avait nullement préparée à la production des œuvres de goût. Chacun sait en effet combien le public américain est ignorant des choses de l'art; il ne les estime guère que pour leur prix, et les fait souvent servir à des usages inattendus. Tel ce tableau de Bouguereau, payé 75.000 fr. et accroché à titre de réclame aux murs d'un cabaret (3).

Ce défaut de préparation artistique mettait évidemment encore les États-Unis dans une position d'infériorité, surtout en face de la France. Cependant on voulait lutter aussi sur ce terrain; mais là aussi il fallait absolument, pour réussir, mettre un obstacle à

(1) P. de Rousiers, *passim.*; *Consular Reports*, 1891.
(2) *La Vie américaine*, p. 351.
(3) Dans le *bar* de la Hoffmann-House, à New-York. V. P. de Rousiers, *op. cit.* Les faits de ce genre sont extrêmement nombreux.

la concurrence du dehors. Et cet obstacle devait être proportionné au prix élevé des articles de cette catégorie. — « Nos articles, disait récemment un de nos consuls, ont l'immense avantage de convenir à une classe de personnes qui peuvent *acquitter les droits*. S'ils étaient communs, ordinaires, à bas prix, sans nul doute la taxe les écarterait, et c'est ce qui doit arriver aux industries rivales de la nôtre, qui ne visent qu'à produire à très bon marché. Le moindre droit constitue pour ces articles une barrière difficile à franchir, tandis qu'il ne se traduit pour notre production que par une faible surcharge (1). »

Ainsi, pour les articles chers comme pour les produits communs, on arrivait à cette conclusion forcée, logique, que la protection douanière était nécessaire pour assurer la naissance et le développement de l'industrie. Et c'est ainsi, par ce concours compliqué de circonstances, que les États du Nord-Est furent amenés à demander l'établissement d'un tarif protecteur. Ils réussirent à le faire voter en 1861; son premier résultat fut d'amener dans l'intérieur du pays une des plus formidables guerres civiles que l'histoire ait enregistrées.

Voici comment.

Les États du Sud, dont la riche agriculture était très rémunératrice, et dont l'organisation, basée sur l'esclavage noir, différait sensiblement de celle du Nord, les États du Sud entendaient conserver leur situation agricole, et aussi leurs préférences pour la politique libre-échangiste, qui est la politique naturelle des pays à production naturelle prépondérante. Il résultait donc de cet état de choses une totale divergence d'intérêts entre les deux régions; et, comme il s'agissait en définitive de l'avenir même de chacune d'elles, on comprend l'acharnement et l'énergie avec lesquelles chacune soutint ses vues et ses prétentions. La lutte fut d'autant plus vive que la question de l'esclavage se greffait sur celle de la protection, et doublait en quelque sorte l'animosité des partis. Trois années de combats, des flots de sang répandus, des sommes énormes dépensées, des contrées entières dévastées,

(1) *Bull. consulaire français*, 1891, I, 314.

tel fut le bilan de cette lutte acharnée. Le triomphe définitif du Nord eut pour effet immédiat une aggravation sensible du tarif de 1861 (bill Morrill de 1866). Avant 1861 les droits ne dépassaient pas en moyenne 18 %, le tarif était seulement fiscal; après 1866 le taux moyen atteignait déjà 50 %. Les États-Unis se trouvaient ainsi engagés à fond dans la politique de protection. Depuis, ils ne l'ont plus quittée; ils l'ont même accentuée, jusqu'à faire de la prohibition à peu près absolue la basse pratique du tarif douanier par les fameux bills de Mac-Kinley, votés en 1890.

Ces dernières lois, qui ont fait tant de bruit dans le monde, se résument de la façon suivante. La première, le *Tariff bill*, taxe plus ou moins lourdement un ensemble de plus de quatre mille articles. Les objets de consommation courante notamment sont grevés d'un droit qui rend leur introduction à peu près impossible. Ainsi, les vêtements confectionnés de laine pour femmes et enfants paient : 1° quatre fois et demie le droit sur la laine fine en suint, car on suppose qu'il faut employer 4 livres 1/2 de laine pour obtenir une livre de tissu achevé; comme la laine paie 11 cents par livre, ce premier droit se chiffre par 49 cents 1/2 ou environ 3 francs par livre de 453 grammes de vêtements; 2° on ajoute à cela un second droit de 60 % *ad valorem*.

Cette première barrière ne paraissant pas suffisante, on l'a renforcée au moyen des dispositions d'une seconde loi dite *Bill administratif*, qui prescrit un certain nombre de mesures propres à prévenir la fraude, surtout à entraver le mouvement des importations. Voici quelques exemples des obligations qu'il impose au commerce étranger. D'abord, les consuls américains établis dans le pays importateur exigent qu'un échantillon de chacun des genres compris dans une expédition leur soit présenté. Il doit être, lorsque ce sont des étoffes, coupé et collé au dos d'une feuille spéciale portant le numéro de la pièce sur laquelle l'échantillon a été prélevé, le numéro de la caisse dans laquelle cette pièce est renfermée et une infinité d'autres détails. La facture doit être établie en triple expédition, et visée par le consul. En outre, les importateurs sont obligés d'annexer à leurs propres factures celles des fabricants. Si un industriel est lui-même exportateur, on

exige la justification de ses prix de revient, quelquefois même de ses prix de façons et de ses bénéfices. Lorsqu'une de ces prescriptions draconiennes est négligée, l'importateur s'expose à voir ses colis tout au moins refusés, souvent même confisqués, et il est, en outre, à la moindre apparence de fraude, frappé d'amendes énormes.

On voit de suite combien il est aisé aux officiers de la douane de ralentir ou même d'arrêter le commerce d'importation par l'application rigoureuse de pareils règlements. Mais pour être plus certain encore de demeurer maître absolu du sort du commerce étranger, le gouvernement américain s'est fait attribuer le droit de juger arbitrairement toutes les contestations relatives à l'application des *bills*. Les arbitres chargés de prononcer en cas de litige entre la douane et les importateurs sont aujourd'hui choisis exclusivement par la douane parmi ses propres fonctionnaires. En cas de condamnation suivie d'appel, l'affaire peut durer trois années en moyenne, par suite de la surcharge des rôles des cours et spécialement de la cour fédérale. Cela ne répond guère aux besoins du commerce, et il est bien évident que l'on a voulu se ménager un moyen sûr de le paralyser.

Telle est la politique douanière des États-Unis depuis trente ans. Essayons maintenant de nous rendre compte des résultats qu'elle a donnés.

VI.

Nous avons constaté que, jusqu'en 1861, la grande industrie n'a guère existé aux États-Unis. Le premier tarif protecteur fit naître des entreprises, et la guerre de Sécession les développa, en arrêtant l'importation européenne par l'effet de la lutte maritime entre la marine fédérale et les corsaires du Sud. En 1865, le rétablissement de la paix amena la reprise du commerce international, et il en résulta une crise grave pour l'industrie américaine, encore à ses débuts, et de plus affectée par les suites inévi-

tables de la guerre. On y pourvut par le tarif aggravé de 1866. Depuis lors le mouvement ne s'est plus arrêté, et la grande industrie s'est improvisée en quelques années sur un pied particulier. L'extrême cherté de la *main-d'œuvre expérimentée* (*skilled labour*) a amené la disparition de l'artisan, du petit entrepreneur, dont les produits sont hors de prix, et le grand atelier, fabriquant en masse et à la machine est resté maître absolu de la place (1). Les établissements se sont rapidement multipliés; aujourd'hui ils tendent moins à s'accroître en nombre qu'à se condenser en usines colossales qui produisent plus économiquement et disposent de moyens d'actions plus étendus, plus complets. D'autre part, l'industrie, d'abord concentrée dans les États du Nord-Est, tend maintenant à s'étendre en surface, pour profiter à la fois des sources de force et des approvisionnements de matières premières que l'on rencontre sur un grand nombre de points dans toutes les parties de l'Union. Elle gagne ainsi les États autrefois purement agricoles du Sud et de l'Ouest. La fabrication se rapproche aussi par là de la clientèle énorme que lui fournit la population constamment grandissante des parties les plus éloignées du pays. C'est ainsi que les États du Sud, presque sans fabriques, il y a vingt ans, fournissaient en 1880 cinq millions 1/2 de tonnes de charbon, 400.000 tonnes de fonte de fer, et en 1890, 17 millions 1/2 de tonnes de charbon, 2 millions de tonnes de fer, le reste à l'avenant. Cela ne les empêche pas de produire environ les trois quarts du coton utilisé dans le monde, sans compter le sucre, le tabac, le riz et le reste. L'Ouest ne marche pas moins vite. Saint-Louis, Saint-Paul, Chicago, Minneapolis, Duluth, bien d'autres villes encore, construites là où l'Indien était maître encore, il y a cinquante ans, comptent aujourd'hui les fabriques par milliers. On trouvait à Chicago, en 1881, 2.000 établissements industriels importants; en 1889 il en existait 3.119, avec un capital estimé 670 millions de francs, contre 370 millions en 1881. Le nombre des ouvriers s'élevait à 88.000 en 1881, et à 151.000 en 1889 (2).

Cette même ville de Chicago avait, en 1860, une population de

(1) *Bulletin consul. français, mars* 1891, p. 315.
(2) Voir P. de Rousiers, p. 296.

112.000 âmes, et faisait des affaires pour une somme évaluée à environ 500 millions de francs. En 1889, le nombre des habitants arrivait à 1.100.000 âmes, et le chiffre des affaires à près de 6 milliards de francs (1).

Il s'est donc produit aux États-Unis, depuis trente ans, un élan extraordinaire, colossal, de l'esprit d'entreprise industrielle. On en trouve une preuve curieuse dans le mouvement des brevets délivrés aux inventeurs par le *Patent office* de Washington. En 1840, pour environ 730 demandes, le bureau a délivré 473 brevets. En 1860, le nombre des demandes s'élève à 7.650, celui des brevets à près de 4.800. En 1890, pour 41.000 demandes, on délivre 26.300 brevets. Ces chiffres ont par eux-mêmes une singulière éloquence.

Dans une société lancée sur une telle pente et animée d'un mouvement aussi rapide, les crises locales et générales ne sont pas rares, et cela est bien dans l'ordre naturel des choses. Les faillites notamment sont fréquentes. En 1880, on en compte 6.658 avec un passif de 98 millions de dollars ; en 1890, on en compte plus de 10.900 avec un passif de 190 millions de dollars. Mais ce sont là des accidents dont on ne s'émeut guère chez les Yankees, on sait que la spéculation, même régulière, ne va pas sans risques, et la loi elle-même se garde d'entraver les affaires par une rigueur trop grande ; elle est très favorable au débiteur. Du reste les mœurs se chargent de prévenir ce que la loi ne réprime pas, et c'est encore la meilleure des sauvegardes. « La grande majorité des hommes d'affaires ont, en effet, le vif désir de fonder des maisons sérieuses qui puissent grandir avec le pays » (2).

Des crises générales, dues à l'excès de la spéculation, à la surproduction, aux faits imprévus troublant les marchés d'Europe, surviennent aussi de temps en temps (3). C'est le résultat inévitable d'un mouvement économique intense ; celui-ci s'en trouve ralenti de temps en temps, mais il ne tarde guère à se ranimer,

(1) *Bull. consul. franç.*, p. 298. Chiffres compilés par la presse locale d'après les indications fournies par les négociants, les courtiers, etc.

(2) *Bull. consul. français*, mars 1891, p. 321.

(3) On cite entre autres celles de 1873 à 1878, et de 1882 à 1886.

et dès que la situation est liquidée, il reprend son activité progressive.

Quelques chiffres, choisis parmi les plus probables, vont nous donner du reste une idée précise de l'intensité de ce mouvement.

En 1831, les États-Unis n'avaient que 27 kilomètres de chemins de fer; en 1851, ils en possèdent 50.000, et 263.000 en 1891. En une seule année (1887), on a construit près de 21.000 kilomètres de voies ferrées. La marine n'a pas fait les mêmes progrès; elle était soumise directement à la concurrence de ses rivales d'Europe, qui lui ont fait beaucoup de tort. En 1810, elle avait déjà 1.424.000 tonnes à voiles, et 4.500.000 en 1860; en 1891, elle n'a que 2.600.000 tonnes à voiles, auxquelles il faut ajouter 1.860.000 tonnes à vapeur (867.000 en 1860). En 1858, la part du pavillon américain dans le mouvement des ports allait à 73 %; en 1890, cette proportion tombe à moins de 9 %. Dans les eaux intérieures même, les étrangers absorbent près de 87 % du trafic (1). Aussi les Américains songent-ils à protéger leur marine en lui attribuant des primes. Un projet de loi a été déposé dans ce but en 1891.

Les capitaux employés dans les affaires sont aujourd'hui énormes. Les banques de New-York (*associated banks*) avaient en dépôt en 1890 environ 2 milliards de dollars (2). Il est vrai que cette place est la plus importante de toutes. Cependant les fonds ne manquent pas non plus dans les autres villes, car le clearing-house de Chicago a vu s'opérer en 1889 pour 17 millions de dollars de compensations. L'ensemble des clearing-houses américains a fait en 1890 pour 59 milliards de dollars d'affaires, plus de 300 milliards de francs. Les capitaux s'avancent moyennant un intérêt très variable, selon les circonstances et les affaires; il va de 4 à 7 ou 8 % (3).

L'outillage des usines américaines est remarquable. Profitant de ce qui était acquis déjà en Europe, ils y ont ajouté les perfection-

(1) Reclus, *Géographie*.
(2) *Consular Rep.*, 1891.
(3) *Bull. consul. français*, mars 1891, p. 320.

nements les plus variés et les plus ingénieux, afin d'économiser le temps et la main-d'œuvre. Aussi la production a-t-elle pris des proportions immenses. Voici quelques chiffres significatifs : nous les réunissons en tableau pour abréger :

	1880	1890
Extraction de la houille. (Tonnes) (1)..	70.000.000	130.000.000
— du pétrole. (Barils) (2).....	22.382.000	21.486.000
Production de la fonte. (Tonnes)......	3.835.000	9.580.000
— de l'acier. (Tonnes)........	1.145.000	4.466.000
	1885	
— du cuivre. (Livres) (3).....	171.000.000	300.000.000

Les Américains emploient dans leurs usines la presque totalité de cette masse énorme de matières minérales; ils n'exportent guère que du pétrole et du cuivre. Ils fabriquent aujourd'hui une quantité d'articles, notamment des machines et mécaniques, dont ils exportent déjà une partie. Leurs machines agricoles surtout sont bien connues, ainsi que leurs ingénieux outils à coudre, à découper, à percer, etc., etc.

En 1790, dit É. Reclus, fut établie la première filature de coton. A l'heure actuelle cette industrie produit à peu près le tiers de la quantité fournie par l'Angleterre ; et trois fois plus que la France ou l'Allemagne. Un consul anglais écrivait récemment à ce sujet : « Sous l'influence des droits nouveaux et surélevés établis dans l'intérêt de la fabrication américaine, une activité nouvelle s'est manifestée dans l'industrie de la filature du coton et de la laine, et dans celle du tissage. Partout, spécialement dans les États du Sud, de nouveaux établissements se sont fondés avec une surprenante activité, et les établissements anciens ont travaillé à pleine marche...

« La fabrication des lainages a reçu une vive impulsion, depuis que le nouveau tarif a arrêté dans une grande mesure l'importation des articles communs. Toutes les fabriques anciennes ont travaillé sur ordres fermes; de nouvelles usines sont mises en

(1) Tonnes de 1.015 kilogrammes.
(2) De 42 gallons de 4 litres. En 1888, 28.250.000 barils ; en 1871, 5.558.000.
(3) Livres de 453 grammes

construction par des capitalistes européens et anglais, dans l'intention de fabriquer des articles de qualité fine (1). »

L'industrie des soieries a pris aussi beaucoup d'extension. En 1881, l'importation de soie brute allait à 2.790.000 livres (de 453 gr.), et en 1890 à 7.300.000 livres. Un voyageur français disait à ce propos, il y a quelques années : « On est obligé de reconnaître la naissance de certaines industries qui leur étaient inconnues naguère, et qui, depuis quelques années, prennent une extension considérable. La fabrication des rubans, des velours et tissus de soie, entre autres, a pris une telle importance que l'on pressent le moment où les États-Unis cesseront d'être un débouché pour cette branche de notre commerce (2). »

La fabrication du sucre de betterave a fait aussi de grands progrès. En 1887, on ne trouvait aux États-Unis qu'une seule sucrerie de ce type, produisant 700.000 livres de sucre. Dès 1888, la production s'éleva à 3.600.000 livres. On l'estime à 19 millions de livres en 1891 pour les seuls États de Californie, de Nebraska et d'Utah.

Cette production colossale a naturellement exercé une action profonde sur le commerce extérieur des États-Unis. Les importations de produits manufacturés se sont réduites, et les exportations ont pris déjà une notable importance, bien que l'Amérique ne soit pas encore un grand pays exportateur de fabrications, par suite des difficultés temporaires qui alourdissent ses prix de revient. Mais on peut prévoir dès à présent ce que l'avenir lui réserve à ce point de vue. A l'heure actuelle les Yankees ont réussi du moins à s'établir fortement sur leur marché intérieur, et à faire de sérieux progrès sur ceux du dehors. C'est là un résultat considérable et certain, obtenu avec l'aide nécessaire de la protection douanière. Maintenant, une double question se pose : les États-Unis sont-ils fondés à persévérer dans la politique protectionniste, à l'accentuer même comme ils l'ont fait récemment ? devraient-ils, au contraire, l'abandonner comme un instrument qui a fait son œuvre, pour revenir au libre-échange ?

(1) *Consular Reports*, 1891.
(2) Moreau, *op. cit.*

VII.

Il est hors de doute que les États-Unis ont encore besoin de la protection commerciale, car les causes d'infériorité qui en ont motivé l'établissement sont loin d'avoir disparu. La concurrence est toujours ardente et efficace, principalement celle de l'Angleterre. Les difficultés intérieures résultant de la rareté de la main-d'œuvre, de sa formation souvent inférieure, subsisteront longtemps encore. Par suite, le retour au système du libre-échange deviendrait, dans ce pays, selon toute probabilité, la cause immédiate d'un cataclysme industriel sans précédent dans l'histoire économique des peuples, parce que l'industrie, spécialement l'industrie de l'Est, serait incapable, dans l'état actuel des choses, de lutter contre la production européenne. Cela est plus vrai aujourd'hui que jamais, car la fermeture des principaux marchés du vieux continent oblige les fabricants anglais, allemands, français même, à chercher au loin de nouveaux débouchés, et à consentir des réductions de prix.

Cette supériorité de la concurrence étrangère est telle, que les Américains ont dû, pour se défendre, aller jusqu'à la protection intense. Nous ne voulons pas parler ici des bills prohibitifs de 1890, dont nous nous occuperons spécialement tout à l'heure, mais seulement du tarif antérieur, sensiblement moins restrictif.

Il est important de remarquer toutefois que ce procédé ne va pas sans inconvénients. C'est, en somme, un moyen d'action artificiel, et les moyens de cette sorte ne s'accommodent jamais avec une complète exactitude à la diversité des circonstances. Les inconvénients sont d'autant plus graves que l'on accentue davantage le caractère artificiel des choses. C'est ainsi que la protection douanière peut amener une hausse sensible sur le prix des objets de consommation, au profit soit des fabricants protégés, soit du trésor public qui perçoit des droits élevés. L'action publique se trouve, de la sorte, employée à fournir à une minorité d'indus-

triels des bénéfices exagérés. En outre, la protection peut encore favoriser la spéculation en écartant la concurrence du dehors; la restriction du nombre des concurrents facilite en effet les coalitions de producteurs, et leur permet de peser sur les cours au détriment du consommateur, quelquefois aussi du fabricant lui-même. Enfin une barrière trop haute risque de paralyser le progrès industriel en dispensant les entrepreneurs de tout effort nouveau.

Aux États-Unis, ces divers inconvénients sont moins sensibles qu'ailleurs parce qu'ils sont atténués par l'activité extraordinaire de la race. Cette activité entretient à l'intérieur une concurrence acharnée qui nivelle les prix et soutient le mouvement progressif de la fabrication. Quant aux coalitions, il semble que la protection les a en effet favorisées. Sous les noms variés de *trusts*, de *rings*, de *pools*, de *corners*, des groupes de capitalistes se forment et réunissent des capitaux énormes pour spéculer sur telle ou telle branche de la production. Il faut dire aussi que l'esprit d'entreprise et l'audace des Yankees permettent aux plus habiles d'entre eux d'édifier des fortunes colossales, qui deviennent aisément la base de ces spéculations géantes, dont nous citerons un seul exemple, pris entre beaucoup d'autres. En 1886 et 1887, un *trust* s'organisa pour grouper toutes les grandes huileries du Texas et pour dominer les autres. Puis il fit baisser au détriment du producteur le prix de la graine de coton de 2/7, tandis que le prix de l'huile montait de moitié. Les combinaisons ayant pour but l'accaparement des chemins de fer sont les plus connues; mais il en est bien d'autres...

Ce sont là, évidemment, des abus graves, que la protection contribue peut-être à faciliter. Il en résulte des inconvénients, des injustices, des souffrances même, au détriment d'un certain nombre d'individus. Mais il n'en est pas moins certain qu'à tout prendre l'ensemble de la nation accroît d'année en année ses forces économiques, sa prospérité matérielle, sa puissance intérieure, son influence extérieure. La classe supérieure, incessamment recrutée par les éléments les meilleurs des autres couches sociales, se maintient et s'étend, encadrant au fur et à mesure le

flot de l'immigration, et lui imprimant d'une manière certaine, indélébile, le cachet de la nationalité américaine. La classe inférieure participe largement à ce mouvement progressif; mille occasions sont offertes aux ouvriers de gagner largement leur vie, de se préparer une occasion de se tirer d'affaire et de s'élever à une situation indépendante. Ils en profitent du reste : on s'en aperçoit à l'accroissement des recettes des caisses d'épargne (savings-banks) :

	Nombre des déposants.	Dépôts (en dollars).
1884-85.................	3.071.000	1.095.000.000
1889-90.................	4.258.000	1.524.000.000

Ces chiffres n'indiquent pas un pays placé dans une situation misérable. Du reste, on peut élever contre la protection des objections plus fondées, au moins en apparence. En effet, il subsiste dans le Sud et dans l'Ouest des intérêts nettement contraires. Dans ces régions, les agriculteurs préféreraient le libre-échange, dans l'espoir d'obtenir les articles fabriqués à meilleur compte, et de trouver par réciprocité un plus large marché pour leurs produits. En outre, beaucoup de grands fabricants de ces mêmes États du Sud et de l'Ouest ne craignent guère la concurrence extérieure : tels sont les minotiers, les fabricants de machines agricoles et de matériel de chemins de fer, couverts par l'abondance et le bon marché des matières premières, ou par la distance (1). Mais, dans la réalité des choses, il paraît bien que si la protection ne sert pas directement ces États du Sud et de l'Ouest, elle ne leur nuit pas sensiblement, même lorsqu'elle est intense, pourvu cependant qu'elle n'arrive pas jusqu'à la prohibition. La concurrence intérieure prévient la hausse des prix; à l'étranger, on ne peut supprimer la demande du coton, du tabac, du riz, ni même, dans certains pays, celle du blé et de la viande. Ceux qui repoussent ces dernières denrées le font eux-mêmes dans un but de protection, et ne sont nullement disposés à transiger aux dépens de leur agriculture. Dans ces conditions, les États agri-

(1) P. de Rousiers, p. 353.

coles gagneraient peu à la suppression du tarif, et la ruine de l'Est, qui en serait la suite inévitable, leur porterait au contraire un coup fatal, en appauvrissant la source principale de leur crédit.

Du reste, il est manifeste que les Américains comprennent bien les choses de cette façon. Le bill Mac-Kinley, soumis en 1891 à la nouvelle Chambre, a été remis à l'étude d'une commission qui propose, non pas de détruire le tarif, mais seulement de le modérer. Les tissus de laine, par exemple, paieraient, d'après le projet de cette commission, de 25 à 45 % de leur valeur, au lieu de 80 à 100 %. Ce n'est certes pas là du libre-échange, et il ressort bien en effet de la masse d'indications réunies dans cet article, que les États-Unis sont organisés, *en ce moment*, pour supporter, sans trop de gêne et d'injustice, une protection énergique.

Mais était-il utile d'aller au delà comme on l'a fait en 1890? Non certes, car la protection exagérée jusqu'à la prohibition est presque toujours nuisible. C'est l'excès fâcheux d'un moyen artificiel qui peut être utile dans les conditions et la mesure indiquées par les besoins du moment, et qui devient dangereux quand on en abuse. En fait, les bills Mac-Kinley sont d'application trop récente pour que l'on puisse en démêler nettement les effets; cependant on voit surgir sur beaucoup de points des symptômes fâcheux. D'abord, la tarification de 1890 est manifestement surchargée pour beaucoup d'articles qu'il est inutile de protéger. On a calculé que la moitié des produits spécifiés ne donnent ensemble que 15 % du produit total perçu, tout en occasionnant des frais élevés. D'autre part, on dénonce de divers côtés une hausse sensible des prix (1), due sans doute à ceci, que les fabricants et commerçants profitent, au moins au début, de la restriction trop absolue de la concurrence extérieure pour augmenter leurs profits.

En outre, l'exagération du tarif est un encouragement irrésistible à la fraude, et celle-ci est singulièrement facilitée par la corruption des douaniers, suite de l'organisation défectueuse de

(1) P. de Rousiers, p. 368; *Consular Reports*, 1891, n° 986, p. 5.

la vie publique aux États-Unis. Elle s'exerce sans aucun doute sur une large échelle, au détriment de la moralité publique, et en faussant le système économique aux dépens des plus honnêtes (1).

Enfin, l'excès de la protection présente un autre danger. Elle permet de supposer un énorme développement des profits chez les entrepreneurs, et dès lors les ouvriers prétendent obtenir leur part de cet excédent artificiel par la hausse correspondante des salaires (2). De là des grèves, des colères et des haines réciproques, qui pourraient bien compenser largement les avantages obtenus par quelques-uns au détriment de l'intérêt général.

Tout cela était aisé à prévoir : aucun intérêt évident, urgent, ne demandait de telles mesures. D'où vient donc que les bills Mac-Kinley ont été votés par le Congrès, approuvés par le président Harrison, et mis en application? C'est qu'ils étaient avant tout *une machine politique*. Les politiciens américains sont divisés en deux partis qui se disputent le pouvoir : les Républicains, appuyés sur les industriels de l'Est, les Démocrates, soutenus par les régions agricoles, dont ils sont censés épouser les intérêts. Pour les Républicains, augmenter le taux de la protection, c'était donner un gage à leurs principaux électeurs, et accroître en même temps les recettes du Trésor, c'est-à-dire les ressources du parti. Pour les Démocrates, demander la réduction du tarif, c'est prendre en mains l'intérêt opposé des électeurs du Sud et de l'Ouest. Ces derniers ont du reste réussi, en 1891, à obtenir la majorité dans la Chambre basse renouvelée, et ils luttent actuellement pour porter un des leurs à la présidence de l'Union.

Il résulte de ceci une cause grave d'incertitude pour l'industrie américaine, car si les Démocrates l'emportent complètement, les bills Mac-Kinley seront sûrement modifiés. Dans une occasion récente, M. Cleveland, le candidat présidentiel démocrate, s'écriait en parlant à ses partisans : « Ces mots : *Réforme douanière*, sont écrits en caractères éclatants sur notre bannière. C'est le Shiboleth de la vraie démocratie et le témoignage de

(1) V. à ce sujet une anecdocte caractéristique racontée par M. de Mandat Grancey, *op. cit.*, p. 32.

(2) P. de Rousiers, p. 368.

sa fidélité vis-à-vis la cause populaire ». Dans ces conditions une fâcheuse défiance ne peut manquer de peser sur le monde des affaires, au grand profit de la spéculation pure, peut-être, mais certainement au détriment des transactions régulières. Cependant nous avons constaté déjà que si la prohibition est exposée à disparaître, une protection accentuée subsistera, les États-Unis paraissant avoir à y gagner encore.

Il nous reste un point à indiquer sommairement : il est très grave dans la question. Les Yankees, capables aujourd'hui de se suffire à la rigueur, voudraient se ménager en outre un marché extérieur. Mais ils rencontrent là, sans pouvoir se protéger contre elle, la concurrence victorieuse de l'Europe. Ils ont tenté de grands efforts pour l'écarter par une ingénieuse extension de leur système économique, obtenue au moyen de la conclusion de traités de commerce appropriés. Tel était le but de cette fameuse conférence pan-américaine qui a groupé à Washington, en 1890, les représentants des États des trois Amériques. On a fait, sans y réussir, tout le possible pour les séduire; ils se sont dérobés, comprenant les dangers du projet qu'on offrait à leur signature. Depuis, des tentatives variées ont été faites pour obtenir des traités séparés avec les pays de l'Amérique du Sud. Ils ont presque tous refusé une seconde fois. Les pays d'Europe sont aussi en négociation avec les États-Unis sur le même sujet, mais avec leur législation douanière actuelle, ceux-ci ont trop peu à offrir pour obtenir des concessions capables de satisfaire leurs intérêts agricoles, et de créer un marché extérieur à leurs produits manufacturés. En fait, les États-Unis ne pourront devenir un pays exportateur que le jour où, déjà maîtres de leur marché intérieur et complètement occupés par une population dense, ils auront la main-d'œuvre à bon marché et pourront produire à de meilleurs prix. Leur concurrence alors deviendra excessivement redoutable pour la vieille Europe.

Dans un prochain article, nous étudierons la seconde variété du type protectionniste, celle des États à développement mixte.

Léon Poinsard.

UN PRODUIT SOCIAL SPÉCIFIQUE DU XIX[e] SIÈCLE.

MONSIEUR PRUDHOMME.

I.

LA GENÈSE DU TYPE.

On ne se doute pas, bien souvent, de tout ce qu'il y a de sérieux sous des choses légères en apparence. Ces petits « mots de la fin », par exemple, qui pullulent dans les journaux et où reviennent sans cesse Calino, Guibollard, le baron Rapinaud, M. Prudhomme, finissent par accumuler à la longue un fond précieux d'observation et par dessiner de véritables types, dont les grands maîtres de la littérature seraient, à bon droit, jaloux. Le personnage de M. Prudhomme, entre tous, doit intéresser la science sociale. Ce type, en effet, est moins général qu'historique : il constitue un des traits particuliers de *notre siècle*. Sa célébrité ne date que de la publication des ouvrages d'Henri Monnier, et la vogue immense qui salua cette création suffit à en démontrer le caractère éminemment contemporain. M. Prudhomme, à l'inverse de beaucoup de types comiques, n'est ni de tous les temps, ni de tous les lieux. Sa présence est récente dans le monde ; ou du moins les défauts d'esprit qu'il suppose, solennité, vanité, incapacité, ne se sont jamais trouvés réunis et modifiés de manière à produire, avant 1789, la physionomie spéciale qui nous occupe.

Prudhomme, c'est essentiellement le bourgeois du dix-neuvième siècle, le bourgeois parvenu en masse, au comble de ses rêves, à la supériorité sociale, le tiers état soudainement débarrassé des ordres privilégiés, se campant à leur place et s'efforçant gauchement de remplir leur rôle : c'est l'ancienne classe moyenne, *brusquement* élevée à une situation pour laquelle elle n'est pas prête, et mise, sans transition, en présence d'une tâche haute et compliquée, qu'elle est impuissante à remplir.

Qu'était-ce que l'ancien régime? — C'était, entre autres définitions, une société systématiquement réglementée, où tout le monde avait sa place marquée d'avance. La tradition, la régularité, la routine même, présidaient à l'*établissement* de chacun. Chacun, ou peut s'en faut, savait dès l'enfance à quoi s'en tenir sur sa carrière. Le noble comptait sur son domaine, s'il était l'aîné; sur sa charge, son brevet d'officier, son bénéfice, s'il était cadet. On était magistrat, notaire, bailli, élu, de père en fils. Les corporations, de gré ou de force, encadraient la masse ouvrière (au détriment du progrès sans doute), et empêchaient la population des campagnes d'affluer vers les villes. Ce n'était que par exception qu'on passait d'une classe dans l'autre. Quelques ministres éminents choisis dans le peuple, quelques traitants enrichis, quelques intendants habiles, attestaient seuls le mouvement latent qui portait les classes inférieures vers les sommets de la société.

Avant son heure toutefois, la bourgeoisie sent déjà ses forces, ou tout au moins croit les sentir. Elle a, en quelque sorte, le pressentiment de son triomphe futur et caresse en idée, longtemps avant la Révolution, la perspective d'un état social où elle sera grande et accomplira des merveilles. Si l'on veut se rendre compte de ce fait intime de l'histoire, on peut consulter un auteur, qu'on n'attendait guère en cette affaire, mais qui est typique à cause de sa banalité même; il n'a rien inventé, il n'est qu'un témoin naïf : c'est Berquin, c'est « l'Ami des Enfants ». Il a été l'un des éducateurs de ce siècle, « dans les bonnes familles ». Toute la morale de Berquin, tout le mérite de son actualité se résument ainsi : Des enfants, petits bour-

geois, se rencontrent avec d'autres enfants, petits nobles, qui leur sont très inférieurs, sont mal élevés, insupportables, orgueilleux, incapables, malfaisants. — Les petits bourgeois remettent les autres à leur place et vont ensuite s'expliquer devant le père des petits nobles, qui, subitement éclairé par ces nouveaux sages de douze ans, déclare ingénument qu'il a bien mal réussi dans l'éducation de ses enfants et qu'il est heureux de les voir redressés par la raison et la vertu bourgeoises.

Voilà, au dix-huitième siècle, les petits Prudhommes en herbe, le type à l'*état naissant*. Voilà la disposition, le courant d'esprit qui explique le succès de l'*Émile* de Rousseau, du *Figaro* de Beaumarchais, et bien d'autres choses encore. Cette évolution mentale, en rapport avec l'évolution des conditions matérielles, s'opère pendant toute la durée du dix-huitième siècle et nous prépare *lentement* à l'apparition du type complet.

I.

Mais, à partir de 1789, le spectacle change; sous l'influence de causes que nous n'avons pas à analyser ici, l'évolution commencée s'accélère prodigieusement. Les abus sont supprimés *en bloc* : droits féodaux, biens du clergé, titres, honneurs, privilèges, parlements, provinces, bailliages, prévôtés, royauté même, tout s'engouffre simultanément dans l'insatiable abîme de la réforme. Toute l'organisation de l'ancienne France est systématiquement démolie. La classe dirigeante, clergé et noblesse, après avoir aidé le mouvement dans une certaine mesure, essaie de l'enrayer, mais trop tard. On se débarrasse de son contrôle, et le tiers état reste seul maître, seul tout-puissant, sur le formidable abatis du passé où il s'agit maintenant de reconstruire l'avenir.

Laissons de côté les conséquences politiques de cette révolution, et attachons-nous aux conséquences sociales.

Le premier résultat des réformes, des troubles, de l'émigration, des proscriptions, des spoliations, et des nouvelles institutions, c'est, comme nous l'avons dit, la brusque élévation de la bourgeoisie au rôle de classe dirigeante.

Les nouveaux venus seront *inexpérimentés,* car leur formation première ne les préparait nullement à cette direction ; ils seront *vaniteux*, car l'accession aux fonctions publiques, le plaisir du pouvoir et de la représentation, chose simple et naturelle pour les ci-devant nobles, exerce une influence enivrante sur le bourgeois ; ils seront *solennels,* guindés, tranchants, et prendront des poses d'oracle, afin de compenser par l'importance extérieure la capacité qu'ils n'ont pas, et de faire bien sentir à leurs égaux d'hier qu'ils sont désormais les maîtres.

On objectera qu'il y a eu des *bourgeois* dans tous les temps, et que maintes sociétés ont possédé une classe moyenne qui a plus ou moins réussi, *peu à peu,* à se hisser aux hautes positions sociales. Les plébéiens de Rome en sont un exemple. Pourquoi donc considérer comme la propriété exclusive du dix-neuvième siècle un type commun à tous les lieux et à tous les temps?

Un coup d'œil sur les faits réfute l'objection. Il est facile, en effet, de noter les différences radicales qui séparent le *bourgeois arrivé* des autres siècles et le Prudhomme de notre époque.

Première différence : Les bourgeois *arrivaient* jadis, mais successivement et en petit nombre : c'était l'infiltration et non l'inondation. Nulle part, dans l'histoire romaine, on ne voit les plébéiens trouver devant eux le creux, le vide, le gouffre qu'ont su faire en quelques mois la guillotine, la déportation et l'émigration combinées. Des révolutions comme celle de 1789 ne se rencontrent pas tous les jours.

Seconde différence : L'élévation des bourgeois, anciennement, quand même elle réussissait à se multiplier, à s'accélérer, ne détruisait pas en principe les classes supérieures de la société, qui, de bon ou de mauvais gré, ouvraient leur sein à ces exceptions éminentes.

La conséquence, c'est que le bourgeois arrivé *cessait bien vite d'être bourgeois*. Son plus vif désir était de rompre au plus tôt toute attache avec ses origines et d'imiter trait pour trait cette noblesse dont il était jadis si jaloux. Tel est le sujet du *Bourgeois Gentilhomme*, et le bourgeois gentilhomme est un caractère de tous les temps. M. Jourdain n'est pas présomptueux. Au con-

traire, il est *humble* et docile dans son genre. Il n'a qu'une idée et une idée fixe : faire ce que font les *personnes de qualité*. « Est-ce que les gens de qualité apprennent aussi la musique? — Oui, Monsieur. — Je l'apprendrai donc. » Lucien, dans un de ses Dialogues, nous montre un pauvre diable d'Athénien nommé Simon qui, subitement enrichi, se fait voiturer en char et prend le nom de Simonide, comme qui dirait « M. de Simon ».

Tel n'est pas le type de M. Prudhomme, ou plutôt M. Jourdain et M. Prudhomme présentent le même fond d'inexpérience, de solennité, de vanité, mais ce fond, universel comme la nature humaine, est revêtu chez M. Prudhomme d'une forme absolument spéciale, due aux circonstances parmi lesquelles le personnage est éclos.

La Révolution, avons-nous dit, a eu pour effet, non point d'introduire successivement quelques individualités éminentes de la classe moyenne dans la classe supérieure, mais de supprimer violemment la classe supérieure pour y substituer la classe moyenne.

Par suite, le bourgeois de 1789 et des périodes suivantes se trouve dans une situation toute différente de celle de M. Jourdain. Plus de nobles à imiter; plus de musique, de danse, d'escrime, d'habit brodé à essayer, de révérences à apprendre. Il ne s'agit pas de s'assimiler, mais de remplacer. On flattait M. Jourdain en l'appelant « mon gentilhomme ». On flattera M. Prudhomme (dans sa première phase) en l'appelant « citoyen ». On le voit, dès le point de départ, l'état d'esprit du second n'est plus du tout celui du premier.

Rappelons-nous cependant que les *qualités* foncières du bourgeois arrivé, ou, si l'on aime mieux, le fonds psychologique de l'individu, persiste toujours.

L'*inexpérience* est toujours là : elle se traduira par les banalités, les lieux communs, les déclamations creuses de nos assemblées, l'impuissance à réprimer les désordres, les constitutions abstraites fabriquées en l'air, les lois grandioses et inexécutables, la désorganisation, les assignats et la banqueroute. La bourgeoisie est si peu capable par elle-même, qu'elle

éprouve, dès l'origine, le besoin d'aller recruter des autorités sociales parmi les transfuges des ordres privilégiés. Ses deux principaux chefs, La Fayette et Mirabeau, sont des nobles.

La *solennité* n'est pas perdue. Elle n'aura plus pour but avoué de faire respecter un supérieur par un inférieur; tous les hommes sont égaux. M. Jourdain n'appellera plus fièrement : « Premier laquais! second laquais! » mais on se bardera d'écharpes tricolores : on commandera gravement, impérativement, au nom des principes, de la nation, de la loi, de la liberté; on prendra des poses de tribuns et de proconsuls. Si le pauvre peuple resté en bas s'étonne de ce changement d'attitude chez ses courtisans de la veille, ceux-ci, ne pouvant plus s'appuyer sur la distinction officielle des classes, se retrancheront royalement derrière le principe de la Déclaration des droits de l'homme, qui affirme que « les distinctions ne peuvent être fondées que sur l'utilité publique. » Or, M. Prudhomme est utile; *ergo*... « Je l'ai toujours dit, les hommes sont égaux! s'écrie le Joseph Prudhomme d'Henri Monnier, il n'y a de véritable distinction que la différence qui peut exister entre eux! »

Enfin la *vanité* est à son poste. Seulement ce n'est plus la vanité toute pure, celle qui fait dire à M. Jourdain : « Suivez-moi, que j'aille un peu montrer mon habit dans la ville. » M. Jourdain n'a pas à agir, à réformer, à constituer; il a le droit de perdre son temps à des choses que M. Prudhomme trouverait futiles. Celui-ci, au contraire, en présence de la table rase faite dès le premier jour dans l'administration, sent qu'il y a de l'ouvrage sur le chantier, et il s'y met bruyamment. Sa vanité devient *présomptueuse*. Il croit fermement qu'une délibération, un article de loi, une proclamation au pays, au département, à la commune, vont changer la face de l'univers. Tout allait mal du temps des nobles, parce que la bourgeoisie n'était pas là; mais, maintenant que M. Prudhomme « tient la queue de la poêle », vous allez voir comme cela va marcher!

Ce dernier trait, à vrai dire, est le trait saillant de son

caractère. C'est la note essentielle et dominante, qui se retrouve, non seulement au moment de la Révolution, mais pendant toute la durée du dix-neuvième siècle ; car M. Prudhomme n'a pas cessé, depuis lors, de tenir en main le gouvernail social, et de nous piloter successivement vers douze ou quinze *idéaux* merveilleux qui n'ont été que des mirages.

Beaucoup d'écrivains ont remarqué, — sans jamais l'expliquer complètement, que nous sachions, — l'étrange rapidité avec laquelle semble évoluer le genre humain depuis la Révolution française. Jamais on n'a noté et distingué tant d'*époques*, de *phases*, de *courants d'esprits* que depuis environ cent ans. Les âges de l'humanité, qui duraient autrefois des siècles, semblent de nos jours, à les en croire, compter seulement des années. L'idée de progrès nous domine. Le temps n'est plus où les grandes dames léguaient à leurs filles leurs robes de brocart brodées d'or. Aujourd'hui les modes durent une saison pour les toilettes, huit ou dix ans pour les idées.

Depuis la Révolution qui, en théorie, devait *donner satisfaction* à toutes les aspirations du genre humain, les *aspirations* n'ont cessé de se succéder avec une une rapidité vertigineuse, et les déclarations solennelles n'ont cessé de pleuvoir des lèvres de M. Prudhomme, toujours content de lui-même et de sa dernière œuvre, sur toutes les questions politiques, intellectuelles, morales qui ont tour à tour préoccupé les esprits. Jetons ici un simple coup d'œil sur les débuts de cette inépuisable carrière.

En 1789, M. Prudhomme est révolutionnaire ; mais ce rôle ne lui va pas. La Révolution n'aurait pas été sanglante si lui seul s'en était mêlé ; peut-être aussi eût-elle été retardée notablement.

Une fois victorieux M. Prudhomme devient essentiellement *conservateur*, surtout quand il s'agit de conserver la bourgeoisie, et de sauvegarder les positions conquises sur les anciennes classes dirigeantes contre les malappris du menu peuple qui voudraient s'en emparer à leur tour. Alors, il parlera volontiers d'autorité, de respect de la loi, de grands principes

sociaux. Il adore le fait accompli qui l'a porté au pouvoir, mais il se défie considérablement des autres « faits accomplis » qui pourraient se produire dans la suite. « Tout mouvement prématuré, dira plus tard M. Guizot, avec une pointe de prudhommesque, est un mouvement rétrograde; en fait de révolution, d'émancipation, *tout ce qui ne réussit pas, nuit* (1). » Sans doute, *par principe*, il continuera à se pencher vers le peuple dont il est sorti, mais il se penchera dans une attitude digne et protectrice : « Bons villageois! hommes primitifs qui avez gardé, malgré les révolutions, le respect des supériorités sociales, c'est parmi vous que je veux couler mes jours (2) ».

Eh bien, M. Prudhomme ne coulera pas ses jours parmi les villageois. L'instabilité familiale s'y oppose, et, d'ailleurs, il a trop à faire pour cela. Son concours est indispensable au salut de la société. « Électeurs, suivez nos conseils, ou la France périt (3)! » Il reconnaît sans difficulté, après la première ivresse, « que les tentatives de réorganisation *n'ont pas abouti* » : et il les recommence de plus belle. Mouche du coche social, il transporte son activité sur toutes les branches de la pensée humaine. Il sera politicien, économiste, littérateur, philosophe, et partout il croira ouvrir des horizons inconnus. Aussi, quelle besogne! que Mme Prudhomme ne vienne pas le déranger dans ces moments-là. « Va! laisse-moi, lui dit-il, car je suis écrasé, écrasé, écrasé (4)! » Naturellement, après d'aussi vigoureux coups de collier, il se croit digne des plus hautes récompenses : « J'ose, Monsieur le Ministre, écrit-il, me croire digne de l'étoile de l'honneur. L'occasion seule m'a toujours manqué pour me distinguer. Sans cela, je n'eusse pas manqué de le faire (5)... » Si le ministre méconnaît ses mérites, au moins aura-t-il la consolation de les voir apprécier par *Madame son épouse* et par un petit cercle d'admirateurs.

(1) Discours du 20 septembre 1831.
(2) H. Monnier, *Grandeur et décadence de Joseph Prudhomme.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

Il écoute avec attendrissement le témoignage que lui en rend la digne M[me] Prudhomme : « Toute la vie vous vous êtes sacrifié au bonheur des autres.... comme disait votre perruquier (1). »

Du reste, les modifications du type se dessineront davantage à mesure que nous placerons en regard les secousses politiques et sociales qui les ont produites. Le Prudhomme girondin n'est pas le Prudhomme orléaniste; Prudhomme député a d'autres idées fixes que Prudhomme poète ou professeur; mais un air de famille indéniable règne sur toutes ces physionomies. La Fayette, Vergniaud, Guizot, Gambetta, tout comme Hugo et Cousin, sans compter les congénères étrangers, tels que les philosophes allemands, Hégel, Schopenhauer, les patriotes italiens, Cavour, Mazzini, ont à peu près la même coupe de visage. Leurs admirateurs diront que cet air de famille est précisément un air d'apôtre, que cette ressemblance est celle du génie, du dévouement à l'humanité, du sacrifice au bonheur des autres... Oui, comme dirait leur perruquier.

II.

Nous avons dit que le développement du type prudhommesque résulte de la brusque et totale substitution de la bourgeoisie, comme classe dirigeante, au clergé et à la noblesse. Examinons maintenant les détails de cette substitution.

Cet avènement de la bourgeoisie, considéré vers la fin du dix-huitième siècle, peut se décomposer en trois faits principaux, qui sont à la fois, remarquons-le bien, des effets et des causes, et que nous considérons seulement à ce dernier point de vue : *le progrès de la Centralisation* combiné avec l'exclusion de la noblesse, *l'institution de la Garde nationale*, et la *Confiscation des biens* du clergé.

(1) *Grandeur et décadence de Joseph Prudhomme.*

La *Centralisation* ne date pas d'hier. Contenue en germe dans les aspirations de Hugues Capet, elle pousse, comme on le sait, ses premières racines sous Philippe-Auguste, ses premières branches avec Philippe le Bel, s'élargit progressivement avec Louis XI et Richelieu, et finit, sous Louis XV, après l'extirpation à peu près complète des libertés communales, par couvrir de son ombre la France entière. Cette centralisation, depuis deux siècles, a entraîné d'étranges abus. Est-ce contre ces abus que se fait la Révolution? Pas le moins du monde. La Révolution est dirigée, dans son principe, contre les privilèges féodaux, c'est-à-dire contre les vestiges d'un état social hostile et antérieur à la centralisation, mais corrompu depuis longtemps par l'influence de la cour. La Révolution, il est vrai, renverse aussi la Monarchie, mais elle ne renverse pas le rôle de la monarchie. Au contraire, la domination du pouvoir central, malgré les velléités fédératives de 1790, malgré l'anarchie spontanée des départements, si bien décrite par M. Taine, tend à devenir de plus en plus rigoureuse. Somme toute, le bras de l'État s'allonge, et le despotisme n'a fait que changer de nom. C'est ce que prouveront amplement les trois représentants successifs de ce gouvernement central : Robespierre, Barras, Bonaparte.

Ce qui déplaisait à la bourgeoisie, dans l'ancien régime, ce n'était pas la multitude des fonctions publiques, c'était de voir beaucoup de ces fonctions exclusivement réservées à la noblesse, c'est-à-dire à une classe de citoyens dont les privilèges, ne correspondant plus à des services, étaient devenus odieux. Ce qui déplaisait aux Prudhommes du temps, c'était de voir des individus peu capables, souvent vicieux, parfois ignorants, qui ne s'étaient donné que « la peine de naître », c'était, dis-je, de voir ces gens, seuls reçus à la cour, seuls honorés de certains égards, seuls admis au droit de chasser, de pêcher, de porter l'épée, seuls pourvus des titres de gouverneurs, d'abbés, de chanoines, etc., prendre le pas sur eux en toute circonstance, et humilier d'autant plus leur vanité que la situation pécuniaire des deux classes (haute bourgeoisie et noblesse) se trouvait désormais égalisée par la décadence de la fortune territoriale, les

progrès d'un luxe ruineux et le développement inouï de la richesse mobilière.

Combien de fois Mme Prudhomme, bourgeoise à grosse dot, et reine des salons... à *la ville*, n'avait-elle pas été obligée de faire arrêter ses quatre chevaux pour laisser passer quelque petite marquise dont le carrosse n'en avait que deux, et qui l'appelait dédaigneusement « Mademoiselle »!

Le programme du tiers état, en 1789, était donc bien simple : conserver toutes les fonctions, sauf celles qui tenaient directement à la cour, en créer d'autres au besoin, et admetttre tous les citoyens à les remplir, programme légitime à ce dernier point de vue, mais que les passions, déchaînées par la logique des choses, transformèrent en celui-ci : expulsion de tous les *ci-devant* et leur remplacement par des *patriotes*. Le but, comme dans toutes les réactions humaines, était dépassé; et M. Prudhomme, emporté par l'élan qu'il avait imprimé lui-même, ne s'en plaignit pas tout d'abord.

En effet, il y trouvait immédiatement son compte.

La France avait trente-trois provinces, toutes pourvues de gouverneurs nobles. On supprime les provinces et l'on découpe à leur place quatre-vingt-trois départements subdivisés en districts, tous administrés par des *procureurs-syndics* roturiers. La bourgeoisie, on le voit, ne perd pas au change. Les Parlements, c'est-à-dire la noblesse de robe, sont abolis. Aux juges *héréditaires* succèdent des juges *électifs*, présentant certaines garanties de fortune personnelle et de probité. Le mouvement se propage jusque dans l'armée, que l'émigration vient de priver bien à propos d'une bonne partie de ses officiers, et où les grades seront désormais conférés par un système plus ou moins complexe de choix électif et de confirmation royale. En homme prévoyant, M. Prudhomme se garde bien d'établir le suffrage purement universel. Il distinguera entre les *citoyens passifs* et les *citoyens actifs*. Seront seuls admis au vote les citoyens domiciliés, honorables, payant une contribution équivalente à trois journées de travail. Les domestiques ne votent pas. Seront seuls éligibles aux diverses fonctions les citoyens possédant un revenu minimum

fixé par la constitution, revenu modeste, mais appréciable. La canaille est donc écartée... en théorie.

La carrière des fonctions n'est pas bornée là. Sur l'administration officielle vient se greffer une administration parasite et de contrebande : les clubs, les comités, les sections, et Dieu sait s'il y avait des *sections* dans ce temps-là ! Chaque jour, l'épicier qui se sent des aptitudes oratoires peut venir impunément débiter, devant quinze ou vingt voisins émerveillés, ses théories personnelles sur les peuples, les tyrans, la liberté, le contrat social, et autres sujets à la mode. Une perturbation notable en résulte dans le mode d'existence des classes moyennes. Changement d'habitudes, partant changement d'esprit. Le dimanche entier, c'est-à-dire le jour consacré au culte et aux divertissements ; une partie de la semaine, c'est-à-dire du temps destiné au travail, vont se dépenser dans la politique, les opérations électorales, les mesures d'ordre ou de désordre, de police ou de persécution, dans le vote d'ordres du jour, d'adresses à l'Assemblée, dans les abstractions philosophiques ou les déclamations révolutionnaires. Le métier de citoyen se superpose au métier usuel et empiète démesurément sur celui-ci. De là une fièvre insolite, qui joue un rôle puissant dans la *formation* du type prudhommesque, et qui s'affaiblira du reste avec les événements. De retour dans sa boutique, l'épicier, tout en cassant son sucre, méditera sur les fondements théoriques de la démocratie, et, pour peu que *les affaires n'aillent pas* (ce qui arrive précisément), pour peu que des crises commerciales, inévitables dans le bouleversement général, viennent se joindre aux harangues des politiciens, pour peu que la perspective d'être élu *quelque chose* ait des charmes pour lui et vienne donner le coup de fouet à son zèle de vertueux citoyen, il se croira forcément destiné à renouveler la face du monde.

L'institution de la *Garde nationale* vient accentuer cet état d'esprit. La chose en elle-même, qui ne le sait, est essentiellement prudhommesque. Beaucoup de gens sérieux, aujourd'hui, ne peuvent se rappeler sans rire les grands bonnets à poil de 1848, et la solennité naïve de ces *capitaines* élus qui s'efforçaient

de trancher du vieux grognard, comme Tartarin, avec sa fameuse moue, tranchait du Nemrod. L'armée, avant 1789, était un corps peu important, somme toute. Le régime des vastes masses d'hommes mises sous les armes ne déployait pas encore sa splendeur. La majeure partie des officiers étaient nobles, et, quoique les roturiers pussent arriver aux grades, un instinct naturel, puisé dans la famille, les écartait de cet état. La noblesse seule avait des traditions militaires; seuls, les enfants des nobles recevaient une éducation adaptée au métier des armes.

Jugez donc de l'effet produit, en 1789, non seulement par l'admission des bourgeois au grade d'officier, mais encore par l'organisation d'une immense armée supplémentaire, en dehors des cadres réguliers, armée subdivisée en petits corps locaux identifiés chacun à leur commune, avec des officiers élus et improvisés, portant épaulettes, pompons, panaches, etc. Les bourgeois, petits propriétaires, boutiquiers, fermiers aisés, à l'exclusion des nobles dont on se méfie, sont partout élus pour occuper les hauts grades. Fier de se voir harnaché patriotiquement, tout ce petit monde se prend bien vite au sérieux. Le service n'est pas lourd : pas de déplacements, pas d'exercices ennuyeux, une discipline relâchée. Si le chef vous déplaît, vous le déposez et vous en élisez un autre. Il n'en faut pas tant, on le conçoit bien, pour donner un relief tout nouveau à la vanité présomptueuse et à la banale solennité du pacifique bourgeois, brusquement érigé en défenseur de la patrie. Il est vrai que ces défenseurs ne s'exposent guère. Dans toutes les revues, parades, manifestations publiques, la garde nationale est à son poste. En cas d'émeute, plus l'ombre d'un fusil. Chaque garde national, redevenu citoyen privé, trouve plus pratique de garder son domicile et sa famille que d'aller batailler dans la rue pour les beaux yeux de l'ordre social. La force publique se fond à vue d'œil entre les mains des municipalités impuissantes. Si elle se montre, c'est toujours comme les carabiniers italiens... quand tout est fini.

M. Taine nous a décrit, dans les *Origines de la France contemporaine*, quelques-unes de ces interventions. Pendant que la populace brûle le château, égorge le propriétaire, détruit ses

parchemins, boit son vin et pille ses meubles, la garde nationale, lentement réunie, se dirige vertueusement, mais à pas comptés, vers le théâtre du désordre, et arrive enfin en grande pompe, juste à temps pour dire aux vainqueurs ivres-morts : « Citoyens, respectez les propriétés, et retirez-vous, au nom de la loi! »

Le soir de ces journées-là, Prudhomme se sent le sauveur de la patrie, et la scène suivante, qui se passe sous Louis-Philippe, aurait pu fort bien, avec d'autres nuances dans le ton, se passer vers 1791 ou 1792 :

Mme Prudhomme (*parlant à Antony, rapin*). — Vous vous êtes permis...

Antony. — De faire voter avec reconnaissance par mes camarades d'atelier, vos anciens sujets, un sabre de reconnaissance!

Prudhomme. — Pour moi! un sabre!

Antony. — Oui, Monsieur, pour vous! monument de notre admiration et de notre respect. Et, tenez, voici la députation qui vient de Paris pour vous l'apporter. (*Entrent des rapins.*) Entrez, Messieurs, et permettez-moi d'être votre organe. Ex-capitaine Prudhomme, pour honorer vos services, les citoyens qui ont eu le bonheur de vous connaître dans votre carrière militaire, vous décernent ce sabre de reconnaissance et d'amour!

Tous. — Vive M. Prudhomme!

Jaquin (*à part*). — Ça lui servira pour couper ses choux...

Prudhomme. — Madame Prudhomme! le citoyen remplace ici l'homme privé! Messieurs, ce sabre... est le plus beau jour de ma vie. Je rentre dans la capitale, et, si vous me rappelez à la tête de votre phalange, Messieurs, je jure de défendre, de soutenir nos institutions..., et au besoin de les combattre!

Tous. — Vive M. Prudhomme (1)!

Pendant que la classe moyenne voit ainsi s'ouvrir devant elle la carrière des fonctions publiques, pendant qu'elle se pavane sous l'uniforme de garde national, une troisième circonstance concourt à l'élever au pinacle : l'*accession facile à la richesse* par la vente à bas prix des biens du clergé.

(1) *Grandeur et décadence de Joseph Prudhomme.*

Cette vente, pour le nouveau gouvernement, n'était pas une petite affaire. Offrir ces biens à leur valeur était chose manifestement impossible, car personne, dans la crainte d'une contre-révolution, n'en eût acheté. Force fut donc de laisser toutes ces immenses propriétés, auxquelles il faut joindre les biens confisqués des émigrés, à des prix véritablement dérisoires.

Les petits bourgeois économes, les paysans qui jadis, tout en criant famine, cachaient soigneusement et augmentaient chaque jour leur petit magot (1), firent de splendides affaires. Une vaste révolution eut lieu dans les fortunes comme elle avait lieu dans la politique. L'ancienne classe riche, presque tout entière, était littéralement ruinée. Ceux-mêmes des grands propriétaires qui, moins suspects ou plus courageux, n'avaient point quitté la France, n'étaient guère plus cossus que les émigrés. L'analogie curieuse qui existait entre les simples fermages et les anciens droits féodaux, faisait que le paysan, délivré des droits féodaux, se croyait, par là même, débarrassé des fermages. Pour se venger d'avoir trop payé hier, il ne payait rien aujourd'hui.

Ainsi donc, la richesse, par un brusque reflux, se retire des familles qui l'absorbaient et va inonder d'une pluie d'or la classe immédiatement inférieure. Notez que la *haute bourgeoisie*, celle qui se confondait plus ou moins avec la noblesse de robe, est généralement emportée, éliminée par le mouvement qu'elle a contribué à faire naître. Règle générale : tout riche est suspect. La métamorphose est donc à peu près complète. L'habileté avec laquelle certains émigrés ont pu faire passer leur fortune mobilière hors de France, la fidélité de certains fermiers, métayers ou serviteurs qui n'avaient acheté les propriétés de leurs maîtres que pour les leur rendre, les indemnités distribuées plus tard par la Restauration, seront les seuls palliatifs de cette ruine universelle.

En attendant, M. Prudhomme, acquéreur d'un lambeau de monastère, s'installe gravement dans son petit manoir, plante, sème, récolte, imprime un certain essor à l'exploitation, que les bons moines laissaient un peu dormir, et profite de la hausse des

(1) M. Taine a démontré qu'ils étaient nombreux. V. le t. IV des *Origines de la France contemporaine*.

blés pour vendre avantageusement ses produits. Il sait que ses antécédents démocratiques et son panache de garde national lui garantissent une sécurité relative. Tant que dure la Terreur, il feint plus ou moins le terrorisme. Il redevient homme d'ordre après Thermidor, pose pour l'homme distingué dès qu'il n'y a plus de péril à l'être, vote d'enthousiasme pour l'Empire parce qu'il met fin à l'anarchie, s'en détache lorsqu'il ne représente plus que la conscription à outrance, et, en 1814, ne fait aucune difficulté d'accepter la Restauration, lorsqu'il a acquis la certitude que les possesseurs de biens nationaux ne seront pas inquiétés.

III.

Le mécanisme de cette substitution établi, on comprendra mieux les deux faits suivants, qui complètent ce que nous avons dit plus haut du caractère prudhommesque en général, et qui se rattachent, l'un à la forme extérieure de ce caractère, l'autre à son fond intime : ce en quoi ils sont de valeur très différente, comme on le verra.

Le premier, le moins grave, c'est *l'affaiblissement de la politesse*.

Prudhomme est solennel ; il n'est pas poli. Il se crée, si l'on veut, une politesse *sui generis,* où la fantaisie s'allie harmonieusement au mauvais goût. On n'a pas de peine à l'expliquer. Toute la politesse de l'ancien régime, cet édifice frêle, délicat, surchargé d'enjolivures comme ces meubles Louis XV à colonnes torses et ces panneaux contournés tout plaqués de petits amours ; cette urbanité fine, compliquée, spirituelle, née des loisirs d'une vieille aristocratie de cour, tantôt raidie par l'étiquette, tantôt étincelante de galanteries ; le règne des sonnets, des sixains, des madrigaux, des compliments mythologiques ; le code des saluts cadencés et des révérences graduées selon la qualité des personnes, — tout cela doit nécessairement s'effondrer dans le naufrage universel des institutions de l'ancienne France.

Au premier moment même, on se jettera au pôle opposé. On

s'appellera citoyenne et citoyen; on se tutoiera; on fera la chasse aux particules; les formes obséquieuses feront place à une brutalité affectée; l'épithète de sans-culottes deviendra un titre d'honneur.

Mais ce n'est là qu'une crise, et M. Prudhomme en gémit tout bas. L'ouragan passé, on respire. Le respect, les jolies phrases, les conventions reviennent à la mode. Le règne des *muscadins*. fils de familles bourgeoises, marque le moment le plus ardent de la réaction. Seulement, il ne faut pas songer à une restauration intégrale du passé. Plus moyen de rapprendre à fond les usages. La noblesse a tout emporté. M. Jourdain, au moins, avait un professeur de philosophie qui lui enseignait à tourner des compliments pour sa marquise. En 1795, rien de tout cela. D'abord, il n'y a plus de marquises; ensuite, les professeurs de philosophie sont trop occupés à bâtir des constitutions idéales d'après les lois de l'esprit humain, pour s'abaisser jusqu'aux petitesses du savoir-vivre.

La politesse, d'aristocrate qu'elle était, devient bourgeoise, comme tout le reste. L'étiquette de la cour est oubliée; on solennise l'étiquette de la boutique. Des locutions de ferme s'accoupleront, grâce à quelques réminiscences, à des élégances de château. Où la noblesse était raffinée, on restera simple par habitude; où la noblesse était simple, on raffinera par prétention. Un marquis disait de sa femme : « La marquise ». M. Prudhomme dira de la sienne : « Madame mon épouse ». Les enfants, — et ceci est un progrès, — seront plus familièrement et plus intimement traités par leurs parents; mais en revanche ils les tutoieront. Sans doute, sous la Restauration, le retour des émigrés corrigera quelque chose de ces usages. Les plus riches familles de la bourgeoisie, en contact avec la noblesse, chercheront de nouveau à s'y modeler, comme M. Jourdain. Cette influence, se continuant dans la suite et jusqu'à nos jours, aidée çà et là par les *mésalliances* et par l'éducation des jeunes filles bourgeoises dans les couvents, relèvera à ce point de vue le niveau d'un certain nombre de familles. Malgré tout, en 1814, vingt-cinq ans auront passé; le pli sera pris; l'ancienne aristocratie aura perdu

son prestige avec sa puissance, et le caractère prudhommesque imprimé à la politesse du dix-neuvième siècle subsistera dans la majorité des maisons bourgeoises.

Un autre fait à dégager de la genèse exposée plus haut, fait plus important et fait qui intéresse plus la grande histoire, c'est que le type prudhommesque *n'est attaché, en soi, à aucune opinion politique particulière.*

Le bourgeois arrivé, avons-nous dit, est conservateur sous n'importe quel régime. Sans traditions, sans ancêtres, sans point d'honneur, rien ne le porte à soutenir ce qui tombe ou à repousser ce qui vient. Le sentiment de la fidélité, vivace chez la noblesse et chez ceux des paysans qui subissent l'influence des nobles, fait place, chez notre bourgeois, au sentiment de la *conservation*. Il a pu, *avant d'arriver*, être révolutionnaire; mais le succès laisse toujours remonter à la surface de ses préoccupations les intérêts de la famille, de la propriété, de l'ordre social.

Pourquoi les Girondins, qui apparaissent déjà bien marqués de la note prudhommesque, turbulents et hardis à la gauche de la Législative, sont-ils des hommes graves et modérés à la droite de la Convention? — Parce qu'ils ont *réussi*, tout simplement; parce qu'il faut ménager une situation acquise; parce que de minorité ils sont devenus majorité; parce que ce premier tête-à-tête avec la réalité refroidit instantanément leur enthousiasme et les fait s'interroger avec terreur sur l'issue de leurs beaux rêves. L'exemple des législateurs montre aisément ce qui se passe dans la nation elle-même. Déjà, après les bouleversements de 1789, ceux qui dansaient sur les ruines de la Bastille n'ont plus d'autre désir que d'arranger leur « chez eux » d'une façon confortable et tranquille. Telle est la direction que semble prendre la France en 1790.

Par malheur, trop de démolitions ont été faites, trop de secousses ont été imprimées à la société, trop de vide est à remplir; Prudhomme s'est occupé de beaucoup trop d'affaires pour qu'il n'en résulte pas des désastres. Le désordre, le malaise, l'incapacité produiront leurs fruits; et le despotisme jacobin, enserrant

toute une population intimidée dans les mailles d'une administration improvisée, mais audacieuse, imposera un silence momentané à ces bourgeoises aspirations. Comme l'a très bien démontré M. Taine, la France, en 1793, était loin de marcher avec Robespierre ; elle se méfiait même des Girondins, hommes de lettres ou avocats, déclassés intrigants de la haute bourgeoisie, et ne les soutenait que faute de mieux.

Le Girondin, néanmoins, est une première variété du type Prudhomme. La culture classique donne un cachet spécial à sa solennité. Son incapacité et sa présomption sont notoires. La Gironde rêve monts et merveilles ; elle n'accouche pas même d'une souris. Les Jacobins, eux, ne sont pas Prudhommes, ou plutôt, s'ils le sont ou font semblant de l'être dans leurs théories, leurs procédés sont terriblement pratiques. Leurs mesures, tout atroces qu'elles peuvent être, sont marquées au coin de l'énergie et de la présence d'esprit. Le bon sens populaire, quoique dévoyé, est avec eux. Du reste, ce ne sont pas des types normaux, mais de monstrueuses anomalies sociales. Ils parlent comme des idéologues, mais ils *se débrouillent* comme des bandits.

Aussi voyez le contraste. Les Girondins ont pour eux le nombre, l'instruction, tous les corps élus de France, les gardes nationales, l'adhésion officielle des départements ; des adresses pompeuses arrivent de tout côté en leur faveur ; ils font à la tribune des discours éloquents, harmonieux, avec force allusion aux Brutus, Catons, Tarquins, Fabricius et Cincinnatus de l'ancienne Rome (qu'ils connaissaient fort mal). Ils font les gros yeux à Robespierre, s'indignent superbement contre Marat. « J'ai dans cette assemblée des ennemis, dit celui-ci. — Tous nous le sommes, tous ! » ripostent solennellement les Girondins qui, par cette bruyante manifestation, croient apparemment sauver la patrie. Ils veulent se défendre, c'est vrai (1) ; mais leurs mesures ne sont que des demi-mesures, rapportées aussitôt que décrétées, et dépourvues de toute sanction efficace. Ils croient à la *légalité*, en plein mois de mai 1793. Ils ripostent aux menaces par des

(1) Guadet : « Jusques à quand, citoyens, dormirez-vous ainsi sur le bord de l'abîme ?... » M. Prudhomme invite aux précautions avec des tournures cicéroniennes.

abstractions. « Non ! s'écrie Louvet, la liberté, pure comme la vertu, repousse tous ceux qui la servent par des motifs indignes d'elle ! » Vous voyez d'ici l'effet que peuvent produire, sur un Danton, un Saint-Just, un Marat, ces considérations philosophiques. Les Girondins, eux, croient en produire beaucoup. Fiers, comme des parvenus étrennant leur salon neuf, d'arpenter magistralement et à leur aise ces salles somptueuses des Tuileries où trônaient jadis les rois, ils rentrent le soir dans leurs foyers, moitié exaltés, moitié bonasses. Roland va lire Plutarque avec son *épouse*, qui peut-être rumine déjà sa belle phrase prudhommesque : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Condorcet prend des notes sur les dix âges de l'humanité et les progrès de l'esprit humain. Vergniaud arrondit d'avance ses périodes. Pendant ce temps, le faubourg Saint-Antoine s'organise ; la Convention est assiégée ; nos législateurs indignés sortent processionnellement, invoquant le respect de la loi. Mais Henriot, sans respect pour « la liberté et la vertu, son inséparable compagne », leur déclare à sa façon que « ça ne prend pas ». — « Canonniers, à vos pièces ! » Alors M. Prudhomme, absolument désillusionné, rentre à toutes jambes dans la salle des séances pour voter, à la minute, la proscription de ses chefs.

M. Prudhomme a vaincu les rois, mais la canaille renverse M. Prudhomme.

Telle est la première leçon de choses infligée à l'inexpérience, à la solennité et à la présomption de la bourgeoisie.

(*A suivre.*) Gabriel d'Azambuja.

LA VALLÉE D'OSSAU,

ÉTUDE SUR LA POPULATION ORIGINAIRE ET LA PRÉTENDUE FAMILLE-SOUCHE DES PYRÉNÉES.

II.

LE TRAVAIL.

L'étude des conditions *du Lieu* nous a nécessairement indiqué la nature du travail du paysan ossalois. Les pâturages étant aux terres labourables dans la proportion de 65 à 1, le travail prédominant, presque exclusif, ne peut être que *l'art pastoral*.

Cette donnée rationnelle est-elle confirmée par le fait? C'est ce qu'il va nous être facile de constater.

I. — LES TRAVAUX DE SIMPLE RÉCOLTE.

Il faut tout d'abord observer que la majeure partie des pâturages de la commune sont situés à une grande altitude, quelques-uns à 1.000 mètres au-dessus du village. Certains quartiers en sont distants de 12 ou 15 kilomètres. Voilà des circonstances qui, *a priori*, rendent très difficiles la surveillance et l'exploitation du troupeau; qui les rendraient même impossibles si chacun des propriétaires était obligé de pourvoir seul à ses propres intérêts.

De plus, l'accès des hautes montagnes s'ouvrant et se fermant à des époques périodiques, suivant la disparition ou le retour des neiges, il faudra que *les pâturages soient dépouillés en même temps.*

Nous en arrivons à cette conclusion que *le travail en montagne devra nécessairement revêtir une forme de communauté.*

Ici, comme dans toute région montagneuse, les pâturages sont donc, à jour fixe, permis ou interdits à tous les habitants de la commune.

C'est là que nous allons suivre nos pasteurs.

Il ne faudrait pas croire toutefois que cette invasion périodique de la montagne s'opère confusément et suivant le gré de chaque intéressé.

La « cohue » des nomades ne s'explique que dans les pays de plaine, là où la prairie s'allonge en espaces indéfinis. En montagne, la limitation des ressources du sol et du temps propice au pacage impose des règles et une police fort étroites que la coutume a consacrées. Leurs prescriptions varient principalement avec l'espèce des animaux. Chacune des trois grandes catégories, — bêtes à cornes, — chevaux, — bêtes à laine, a ses habitudes, son mode de vivre différents. Il faut donc les étudier séparément, afin de bien dégager leur importance respective dans l'économie pastorale.

Vaches. — Nous sommes au 24 juin, fête de la *Saint-Jean.* Il y a grande agitation dans le village. C'est aujourd'hui que les vaches partent pour la haute montagne.

Les jours précédents, on a procédé à la visite des animaux. Les bestiaux faibles ou malades qui souffriraient du trajet ont été présentés au maire et à deux conseillers municipaux, pour être autorisés, s'il y a lieu, à pacager dans certains quartiers des communaux voisins du village.

Le reste forme *un seul troupeau,* qui va passer cinq semaines sur les hauts plateaux de Peyrelu (2.200 m.), situés à la limite extrême de la frontière d'Espagne. Cette année, le troupeau se compose de 450 bêtes à cornes, dont 10 appartiennent à notre

hôte L... Chaque animal porte à l'oreille, faite avec un emporte-pièce, une petite entaille qui est la marque de son propriétaire.

La manière dont est organisée la surveillance du troupeau mérite attention. La garde en est confiée à six pâtres communs, désignés chaque année par le sort parmi les habitants d'Aste-Béon, de façon qu'au bout de plusieurs années tous les propriétaires aient satisfait à cette corvée.

Véritable corvée, en effet, et dont un habitant ne peut s'exonérer qu'en fournissant un remplaçant. C'est ce qui est arrivé à L... l'année dernière. Pour remplir ces fonctions de gardien, il faut être âgé de quinze ans au moins et de soixante-cinq ans au plus.

Deux taureaux accompagnent le troupeau à la montagne. Ils sont la propriété de la commune, qui les confie pendant l'hiver à un nourrisseur moyennant la somme de 150 francs.

Le 1er août, les vaches descendent des hauts pâturages et sont conduites immédiatement au-dessus des villages, aux *ports* communaux d'Aste et de Béon, dont l'herbe a eu le temps de repousser, et où elles resteront jusqu'à la Toussaint. Le 1er novembre, elles reprendront définitivement le chemin de l'étable, d'où elles ne sortiront plus jusqu'au 1er mai.

La nourriture des vaches à l'étable coûte cher. L... évalue à 15.000 kilos, valant 900 francs, le fourrage sec consommé par les siennes dans leurs différentes stations au village. Beaucoup de propriétaires de la commune, ne récoltant pas de fourrage en quantité suffisante, seraient obligés de se défaire de leurs bestiaux s'ils n'avaient la possibilité de les envoyer, l'hiver, pacager dans les plaines du *Pont-Long*.

Ce nom désigne de vastes landes, situées au nord de Pau, à 30 kilomètres environ de la Vallée d'Ossau. Propriété de la Vallée depuis un temps immémorial, ces landes sont administrées aujourd'hui par un *Syndicat*, dont nous verrons plus loin l'importance. L'herbe y est de qualité inférieure et les bestiaux ne sont pas sans en souffrir; mais nécessité fait loi, et la jouissance gratuite de ces pâturages constitue une ressource précieuse pour les montagnards les moins favorisés.

Cette ressource est d'ailleurs temporaire et accessoire. Quelques vaches commencent à venir au Pont-Long du 10 octobre au 20 novembre. Le plus fort contingent descend ensuite vers le 25 mars pour y demeurer jusqu'aux premiers jours de juin. Chaque propriétaire y fait garder ses animaux comme il l'entend; toutefois la commune de Laruns y envoie quatre pâtres communs. De son côté, le Syndicat du Haut-Ossau, à qui appartient le pâturage, entretient à demeure deux gardes pour la surveillance générale. Bergers et bétail reçoivent l'hospitalité dans les maisons et métairies des environs, où on les héberge gratuitement en retour de la fumure.

Le 1er mai, les vaches restées dans la vallée sortent de l'étable et sont conduites aux communaux où, le 1er juin, viendront les rejoindre celles que l'on ramène des plaines du Pont-Long.

Le 24 juin, toutes ensemble repartiront, ainsi que nous l'avons dit, pour la montagne.

Juments. — Différent est le régime des juments. C'est pendant un mois seulement, du 15 juillet au 15 août, et dans un quartier particulier, la montagne de Bius, dont jouit Aste-Béon conjointement avec trois autres communes de la vallée, que les juments vont pacager. Le propriétaire de chaque animal se charge de sa conduite. Arrivées à Bius, les juments sont lâchées et laissées en complète liberté avec le poulain. Le 15 août, le maître reviendra chercher ses bêtes. Aucun étalon n'accompagne le troupeau : la reproduction se fait soit chez des propriétaires de Laruns, soit au Dépôt de l'État de Louvie-Juzon.

La race ossaloise est résistante mais peu fine et ne fournit aucune recrue à la remonte de l'armée. Les produits qui, à dix-huit mois, valent 140 francs en moyenne, sont exclusivement réservés au travail.

Les paysans d'Aste-Béon comptent principalement sur l'élève du mulet, qui, vendu à neuf mois, donne un prix plus rémunérateur (de 3 à 400 francs) et dont le placement est assuré, grâce au voisinage de l'Espagne.

Bêtes a laine. — Nous voici en présence de l'élément le

plus nombreux et le plus important des troupeaux ossalois. La famille L... possède 10 vaches contre 160 brebis et chèvres, et cette proportion est la même pour les autres familles d'Aste-Béon. Cette commune envoie à la haute montagne 450 bêtes à cornes contre 4.000 brebis.

Le fait de cette prépondérance de la bête à laine est significatif; il est aisé d'en donner les raisons. Les montagnes de cette région sont particulièrement abruptes : la brebis fréquente des pics où la vache ne peut ou n'ose se risquer. De plus, à côté d'excellents pâturages, les montagnes d'Ossau renferment des steppes extrêmement ingrates, dont l'herbe ne peut guère être utilisée que par la brebis et que cette dernière ne se décide parfois à brouter qu'à force de distributions de sel. Il faut ajouter que, l'hiver, la présence à l'étable de nombreuses bêtes à cornes serait un embarras pour le propriétaire qui ne récolte dans ses prairies de la vallée qu'une médiocre quantité de fourrage. Ce peu de fourrage, ses vaches le consomment pendant la mauvaise saison, tandis que les brebis, plus sobres, plus dures à la fatigue, peuvent s'en aller, au loin, chercher leur nourriture dans les plaines.

Voilà qui explique aussi pourquoi les brebis ne partent pour la haute montagne qu'un certain temps aprés les vaches et n'en redescendent qu'après elles. Suivons-les dans leurs pérégrinations successives.

Au lieu d'être, comme les vaches, réunies sous la surveillance de pâtres communs, les brebis demeurent sous la garde de leur propriétaire. Je dis avec intention : propriétaire; le gouvernement de ce troupeau est, en effet, une charge du maître, presque une fonction familiale; aussi ne verrez-vous jamais un mercenaire la remplir.

60 ou 80 têtes composent ordinairement le troupeau. Ce chiffre est parfois dépassé. L... envoie tous les ans à la montagne 160 brebis sous la conduite d'un frère cadet.

Le 15 juillet, de toutes les maisons du village s'ébranlent les rustiques caravanes. Chacune d'elles est escortée de deux chiens : l'un grand et fort, surnommé *chien pasteur*, exclusivement chargé de défendre le troupeau contre les fauves; l'autre, le *chien do-*

mestique, vulgairement *labri*, de petite taille, à l'apparence de renard, très intelligent mais très sauvage, et dont le rôle est de ramener les brebis égarées et de faire, au moindre signe du maître, la police dans les rangs. Le pasteur suit, avec son léger bagage, parmi lequel figurent les ustensiles servant à la confection du fromage.

On arrive ainsi, après plusieurs heures de marche, à la montagne de Bius ou à celle de Peyrelu. Quelques jours avant la date fixée pour l'ouverture ou *dévête* des hautes montagnes, trois membres du syndicat du Haut-Ossau, désignés sous le nom d'*Estimateurs des herbes,* se sont rendus sur les pâturages pour en vérifier l'état. S'ils constatent que l'on a introduit du bétail sur le pâturage, ils dressent procès-verbal contre le garde commun. Aucun troupeau ne peut pénétrer avant l'accomplissement de cette formalité. Ne faut-il pas maintenir l'égalité la plus rigoureuse? Aussi voyez les troupeaux, contenus par les chiens, se pressant tous à l'entrée et, au signal donné, franchissant *à la fois* la limite, chacun se rendant au *cujala* qui lui est destiné.

Le *cujala* est l'atelier du pasteur. Ce mot désigne essentiellement l'enceinte où se réunissent plusieurs troupeaux, enceinte déterminée seulement par quelque pli de terrain ou des abornements naturels que les animaux connaissent parfaitement. Cette enceinte est habituellement occupée par six ou sept pasteurs. Tous les emplacements ne se valant pas, il y aurait bien des contestations si le sort n'intervenait, comme nous le verrons plus loin, pour répartir les cujalas entre les bergers.

A l'intérieur du cujala commun à plusieurs pasteurs, chacun possède sa petite enceinte particulière ou *moulhéré,* où ses brebis viennent docilement et sans confusion se faire traire matin et soir. Dans les jours de grande chaleur, on excite l'appétit des animaux au moyen d'une portion de sel déposée sur une pierre du voisinage.

Au centre du cujala s'élève la cabane des bergers. En pierres sèches, couverte, suivant les endroits, de *lavasses* ou larges dalles de schiste, de mottes de gazon ou même de bâches en toile cirée, la cabane est occupée dans ses deux tiers par le *palhat* ou lit de

camp formé d'une forte épaisseur de branchages. Le soir venu, le pasteur, pour s'endormir, étend sur cette couche ses grandes capes de laine.

Plusieurs fois dans la saison, la famille monte, à dos de cheval ou de mulet, les provisions, lard, pain, qui forment la nourriture du berger. C'est, pour le chef de famille, une occasion de jeter un coup d'œil sur l'état du troupeau.

De leur observatoire élevé nos hommes surveillent leurs brebis, lancent les chiens à la poursuite des chèvres trop vagabondes, pendant que les longues journées d'été s'écoulent dans différents travaux : les uns fabriquent des sabots, d'autres tricotent ces *goalhars* ou guêtres de laine sans pied en usage dans la vallée. La majeure partie du temps est prise par la traite et par la fabrication du fromage, à laquelle il nous faut consacrer quelques détails.

Supposons un grand troupeau de 160 brebis, comme celui de L... Dans la bonne saison, le lait recueilli en une journée produira un pain de fromage de 7 à 8 kilogrammes. La brebis donne environ par jour un demi-litre de lait, très épais, très chargé de caséum. La chèvre en fournit peut-être le triple, mais beaucoup plus clair et qui ne peut entrer dans la fabrication du fromage que comme appoint. Aussi les chèvres ne figurent-elles dans le troupeau qu'en très petite proportion : L... en possède 10.

Si la production journalière du lait était insuffisante pour commencer de suite l'élaboration, on le conserverait au frais, par exemple dans une source.

Cette fabrication exige deux ateliers très distincts, l'un où l'on fait cailler le lait et où on moule le fromage, l'autre où on le sale.

Le premier est tout simplement la cabane du pasteur. Au pied du lit, un âtre sans cheminée ; en haut du mur, un trou ménagé pour l'issue de la fumée : voilà toute l'installation. Le lait, versé dans un chaudron en cuivre et chauffé de manière à revenir à la température de la traite, est ensuite décomposé sous l'influence d'un ferment animal que l'on nomme *présure*. Une heure suffit pour amener la séparation du *caséum* et du *petit-lait*. L'opéra-

teur prend cette masse de caséum et, pendant assez longtemps, il la pêtrit, la malaxe en la transperçant de petites flèches de bois, afin de favoriser l'écoulement du lait. Quand le fromage est solidifié, il est introduit dans un moule cylindrique et, de nouveau, pressuré jusqu'à ce que la masse soit entièrement coagulée. Puis on le sèche au feu et on le porte au saloir ou *saladé*.

Dans le saloir, qu'il faut humide et frais, le fromage est placé sur des tablettes, retourné de côté tous les jours et chaque fois saupoudré d'une couche de sel. L'opération se prolonge pendant trois ou quatre mois environ. C'est au saloir que les fromages acquièrent cet arome âcre et fort, recherché des amateurs.

Comme la plupart des propriétaires d'Aste-Béon, L..... possède son saloir dans ses prairies particulières du *Port*. En l'absense de saloir sur la montagne de Peyrelu, c'est à Gabas, dans un établissement commun, que se fait l'opération de la salaison pour les fromages fabriqués pendant le pâturage d'été. Comme rémunération de son travail, l'employé prélève sur les produits de chaque troupeau, le dixième, et non le moins bon, des fromages.

En faisant chauffer le petit-lait, résidu du fromage, on obtient une matière grasse appelée *greulh*, qui constitue l'un des régals des familles montagnardes.

Cette industrie fromagère, bien que susceptible de beaucoup d'améliorations, est loin d'être une quantité négligeable dans le budget de nos Ossalois. L..... fabrique chaque année, dans les diverses stations de pâturages, environ 690 kilos de fromage. Il en consomme 40 kilos et en vend 650 au dehors, ce qui représente un gain de 487 fr. 50.

Mais la saison tire à sa fin. Le premier septembre, les cujalas se vident; on roule les bâches, le matériel est chargé sur le dos de l'âne et les troupeaux commencent à descendre. On les conduit au *Port* et sur les autres pâturages communaux où ils resteront jusqu'à la Toussaint. Pendant le même temps, on en fera séjourner une partie sur les prairies particulières, qu'ils fumeront méthodiquement, grâce à des parcs mobiles ou *clédas* dans lesquels chaque troupeau passe une nuit ou deux.

Arrive l'hiver. Nous voici en présence de la nécessité qui déjà

nous est apparue pour les vaches. La rareté des fourrages récoltés dans la vallée empêche les propriétaires de brebis de garder à l'étable toutes leurs bêtes à laine. Les voilà donc obligés d'en envoyer une partie à l'extérieur.

L... garde 60 brebis au village pendant l'hiver; les 100 autres vont hiverner, avec le frère cadet, dans quelque plaine du Béarn. Cette année, Simon L... passera cinq mois à Monein, à 20 kilomètres d'Oloron, deux mois et demi chez un propriétaire, deux mois et demi chez un autre. Le pasteur sera logé et nourri, le troupeau abrité; en compensation de l'herbe consommée, le propriétaire bénéficiera du fumier et recevra de plus 24 fromages, douze anciens et douze nouveaux. Simon L... trouvera d'ailleurs au marché de Monein l'écoulement de ses fromages et de son lait, qu'il vendra 20 centimes le litre. De même pour les agneaux : si la chance le favorise, ils lui rapporteront chacun de 8 à 9 francs.

Ces conditions sont bonnes. Il n'en est pas toujours ainsi : en certaines localités, les montagnards ne peuvent obtenir l'autorisation de faire pacager qu'au prix de grosses indemnités, qui peuvent s'élever jusqu'à 1.500 francs.

Pendant ce temps, les brebis demeurées dans la vallée, ne pouvant plus vivre sur les communaux envahis par la neige, descendent toutes. Elles vont trouver leur nourriture dans les prairies qui avoisinent immédiatement le village, et dont elles consommeront l'herbe jusqu'à Noël.

De Noël à la fin de mars, on les fait sortir tous les jours, mais il faut les nourrir principalement avec le fourrage. En avril, l'herbe commençant à pousser, elles sortent plus fréquemment de l'étable. Enfin, le 1er mai, reviennent les troupeaux qui ont hiverné dans la plaine. On les introduit avec les autres dans les pâturages communaux jusqu'au 15 juillet, date du départ pour la haute montagne.

Comme toutes les familles de la région, L... élève deux porcs. Cet animal fournit, en effet, un notable contingent à l'alimentation journalière, et l'élevage en est assez rémunérateur : sa

nourriture, consistant en son, maïs, pommes de terre, farine, petit-lait, représente environ 115 francs; son produit, 150. Bon an, mal an, L... vend au dehors 2 vaches, 2 veaux, 10 brebis, 60 agneaux et 1 poulain, en tout, 75 animaux donnant un prix de 1.060 francs.

Quand les vaches ne sont pas en montagne, c'est-à-dire pendant dix mois de l'année, le lait s'utilise en partie pour la nourriture de la famille (750 litres), en partie pour la confection du beurre, dont L... vend 100 kilos, d'une valeur moyenne de 200 francs.

Ajoutez à ces bénéfices les produits de la basse-cour. L'année dernière, les vingt poules de L... lui ont donné 266 douzaines d'œufs, dont il a consommé la moitié et vendu l'autre, moyennant 100 francs.

Après le croît et le fromage, la plus importante ressource du pasteur est la laine des brebis, que l'on tond vers la Saint-Jean au village ou à la montagne. La laine brune se conserve pour les besoins du ménage; la blanche est généralement vendue en suint à des marchands des environs, à raison de 1 franc le kilo. L... se fait de ce chef un produit de 200 francs; il en garde 20 kilos qui suffisent à la confection des vêtements dont nous parlerons dans un instant.

II. — LA CULTURE.

En embrassant d'un coup d'œil tout ce qui précède, nous voyons le *travail très divisé;* les *ateliers dispersés;* une partie du personnel condamné à la *vie nomade* pendant plus de la moitié de l'année.

Il en résulte que *les mêmes individus ne peuvent à la fois s'occuper du troupeau et de la culture.*

Mais, d'autre part, l'exploitation du troupeau ne peut utilement être faite que par les hommes. Qui donc cultivera les champs?

— Les femmes. En Ossau, c'est le fait général. La femme

cultive le jardin, fait la majeure partie des travaux ordinaires de la culture. L'homme n'interviendra guère que pour la récolte du foin et les labours.

Foin. — La récolte du foin nécessite deux coupes : la première en juillet, et le *regain* en septembre. L'homme fauche, la femme fane, retourne et charge la récolte. Un bon faucheur peut abattre ses deux arpents en un jour (1). L..., qui possède trois hectares et demi de prairies, s'y emploie, avec un ouvrier, pendant 54 journées pour ses prairies supérieures et 46 journées pour ses prairies du bas. Deux jours suffisent ordinairement pour sécher. Ajoutez, pour l'épandage du fumier sur les prairies, 7 journées à trois personnes : vous arrivez pour toute l'année à un total de 121 journées consacrées à la récolte de l'herbe.

Quand le foin est bien sec, on l'entasse dans des charrettes si l'on est en plaine. Sur les pentes, on l'enferme dans de grandes pièces de toile qui peuvent contenir la valeur d'un mètre cube. Ces ballots sont ensuite chargés sur un traîneau ou *trasse* formé d'un assemblage carré de solides pièces de bois ayant à peu près un mètre de côté. La trasse, qui peut supporter environ 250 kilos, est amenée par un cheval, à travers les sentiers rocailleux, jusqu'aux granges où l'on entasse le foin pour l'hiver.

Céréales. — Suivant l'usage de la vallée, l'assolement des champs de L... est triennal, dans l'ordre suivant : froment, orge et maïs. La prépondérance appartient, comme nous l'avons expliqué plus haut, à cette dernière céréale, dont notre hôte retire 20 hectolitres contre 10 d'orge et 10 de blé.

Si la culture du maïs présente de précieux avantages, en retour, et ceci est à noter, elle exige de l'agriculteur beaucoup de soins et d'efforts.

Au mois de mars commencent les labours. Lorsque la charrue a préparé la terre, on fait passer un petit appareil à trois socs nommé *mercadé,* qui trace les étroits sillons perpendiculaires, à

(1) Dans la vallée d'Ossau, l'*arpent* vaut 10 ares 55 centiares.

l'intersection desquels le semeur dépose trois grains de maïs. Au bout de trois semaines, la plante est levée; quand elle a 10 centimètres, il faut herser entre les sillons avec la petite charrue ou *arasclot;* puis bêcher à la main pour ameublir la terre autour des pieds. Quinze jours après, passe l'*arazérot,* dont le soc arrondi rechausse le pied du maïs. L'opération est renouvelée à la bêche. Dès que l'épi commence à se former, on coupe la cime. Puis vient l'effeuillage, dont la dépouille est consommée par les vaches à l'étable comme *brespé,* littéralement comme goûter au milieu du jour. Enfin, dans les derniers jours d'octobre, on récolte, en détachant l'épi à la main. La tige de maïs, fauchée et séchée, servira de litière et d'engrais.

Immédiatement après l'enlèvement du maïs, on procède à l'emblavure du froment, dont le labour exige à peu près le même nombre de journées que celui du maïs. La récolte en est un peu plus longue, puisque le blé se coupe à la faux et demeure à sécher sur place. Ce n'est qu'au bout de deux jours qu'on le rentre au village.

Le battage en grange est inconnu : la plupart des propriétaires font dépiquer le grain par leurs juments. L... possède une batteuse mécanique qui lui permet de desservir toute sa récolte d'orge et de blé en deux jours. La machine exigeant les bras de dix hommes, ce sont les voisins qui prêtent gratuitement leur concours, à charge de revanche.

Pour toutes les opérations relatives à la culture des céréales, L... compte 115 journées de travail, dont 96 sont fournies par les membres de la famille. Voici comment, d'ordinaire, se départit la charge du labour : un homme conduit le cheval qui traîne le coutre; la femme tient le manche de la charrue et le père de famille est à la tête des vaches. Il ne faudrait pas de cette attribution des rôles conclure trop vite, comme le font certains étrangers, que, dans la vallée d'Ossau, la besogne la plus dure est le lot de la femme, tandis que le mari, *lou meste,* se prélasse en amateur. En réalité, le travail le plus difficile est ici de conduire les vaches, que leurs habitudes d'indépendance en montagne rendent très indisciplinées.

Quand le grain est rentré, on en serre une partie dans des coffres ou *arcs* qui meublent les chambres d'habitation de la famille. Les plus beaux épis sont réunis en grappe et suspendus au plafond pour servir à la semence future.

Les céréales que L... récolte sur sa terre suffisent amplement aux besoins de la famille. C'est à son moulin, l'un des neuf de la commune, ce dont il n'est pas peu fier, que le grain est converti en farine.

Cultures et récoltes accessoires. — Sous ce titre, nous faisons rentrer la culture du potager, réservée à la mère de famille et à la jeune servante, et qui occupe 42 journées ; la cueillette de la fougère et des feuilles, destinées à la litière des animaux dans cette région où la paille est rare, et dont la famille récolte 4.000 kilos ; enfin l'affouage dans les forêts communes, dont nous verrons plus loin la réglementation : 6 stères de gros bois et 20 stères de broussailles reviennent ainsi annuellement à la famille L... Il lui faut 8 journées pour les descendre au village. Une fois coupé, le bois est amené jusqu'au chemin frayé par des glissières ou schlittes et, de là, traîné jusqu'au village par un cheval.

A tous ces travaux la famille a seule suffi, sauf 80 journées de mercenaires relatives à la récolte et au battage des céréales. Et, quand nous parlons de journées, il n'est pas inutile de faire observer qu'il s'agit ici de journées de 8 heures en hiver et de 12 heures en été. Voilà qui ferait bondir un socialiste. Mais en comparant son sort à celui du travailleur de la ville, courbé sur l'établi dans un atelier étroit et malsain, le paysan ossalois préfère ses rudes labeurs, endurés en plein air, en face des cimes grandioses et au milieu des senteurs vivifiantes de la montagne ; et l'on s'explique pourquoi, lui, pasteur, il tient en si médiocre estime « l'ouvrier ».

Industries accessoires. — *Laine*. Nous avons vu que L... se conservait environ 20 kilos de laine de ses brebis pour la fabri-

cation des vêtements : cette opération est essentiellement domestique.

Sans parler des tricots façonnés par les bergers, la laine est utilisée en tissus de trois types : le *cordelhat*, la *pesse* et les *pelhots*. Filée au fuseau et tissée au métier dans la maison par la mère et la servante, l'étoffe est foulée à Bielle ou à Laruns. Il n'est pas jusqu'à la teinture qui ne se pratique au logis, au moyen d'une décoction d'écorce d'aulne. Ces opérations et la couture des vêtements demandent 48 journées.

Il en est de même de la toile de lin ou de chanvre qui est élaborée par les soins des femmes depuis le filage jusqu'à la confection de l'habillement. Total, 16 journées.

La quantité de draps de laine ainsi fabriqués dans la famille peut être évaluée à 30 mètres, celle des toiles à 70 mètres, et leur valeur totale à 80 francs. Il faut ajouter pour environ 100 francs de vêtements confectionnés avec des étoffes achetées au dehors.

Sabots. C'est dans la famille également que se fabriquent les sabots ou *esclops*, au moyen de l'échole ou instrument à deux lames recourbées.

Fromages. Je ne reviens sur la confection des fromages de brebis que pour en faire ressortir le caractère domestique.

Le lait de vache n'est utilisé que pour la nourriture des veaux et la fabrication du beurre. En 1873, sur les indications d'un garde général des forêts, M. Calvet, une *fruitière* fut établie à Bielle, d'après le principe de *l'association pastorale*. L'établissement était dirigé par deux administrateurs et la partie technique par un fruitier venu du Jura.

Cette entreprise, ayant peu réussi, se transforma, en 1877, en une entreprise individuelle; on fit aux pasteurs des conditions fort avantageuses. Et cependant cette institution des fruitières, qui a décuplé le revenu de certaines régions des Alpes suisses et du Jura a misérablement échoué en Ossau. Aujourd'hui la fruitière de Bielle est fermée. Il y avait cependant avantage pour le paysan ne disposant par jour que de petites quantités de lait de vache à le vendre sans interrup-

tion et à prix fait pendant six mois de l'année, tandis qu'il lui fallait attendre quatre ou cinq jours à la maison pour n'arriver à faire qu'un peu de beurre médiocre.

L'échec de ces utiles tentatives est dû sans doute, en grande partie, à la routine légendaire du pasteur; l'explication serait toutefois insuffisante si l'on ne tenait compte de la différence très notable qui sépare les pasteurs de vaches des plateaux de l'Europe centrale et l'Ossalois, essentiellement pasteur de brebis, dont le troupeau de vaches très réduit fournirait difficilement à une production suffisante.

Nous avons vu la famille suffire à la plus grande partie des travaux agricoles. De temps en temps, pour la récolte du foin et des céréales, il faut recourir aux services de mercenaires. Comme tous les habitants d'Aste-Béon, L... emploie de préférence des femmes, dont le salaire ne dépasse pas 50 centimes et qu'il nourrit. L'homme coûte généralement le double. Les travaux ordinaires sont faits par une jeune servante payée de 120 à 130 francs par an. Quelquefois le maître fournit des vêtements et des chaussures, mais la valeur de ces objets est déduite du salaire en argent.

Ces ouvriers agricoles sont d'ailleurs les seuls qui soient établis à demeure dans la commune. Quelques hommes de Laruns viennent, sous la direction d'un entrepreneur, exploiter une ardoisière communale qui fournit à prix réduit l'ardoise aux habitants Aucun autre établissement industriel.

L'Ossalois est essentiellement et avant tout pasteur. La Compagnie qui exploite, sur la route des Eaux-Bonnes à Cauterets, la riche mine de sulfure de zinc d'Anglas, tout en employant des hommes de la vallée, les qualifie de médiocres ouvriers mineurs et recrute plus du quart de son personnel en Espagne et dans le département de l'Ariège.

En résumé, le pâturage, l'art pastoral, domine et absorbe tout le travail. C'est, l'été, sur la montagne, l'exploitation du troupeau; dans la vallée, la récolte des fourrages; l'hiver, le

grand souci est le soin des bêtes à l'étable et l'hivernage en plaine.

Et, dans ce périodique retour des mêmes occupations, se révèle un caractère fondamental que nous ne faisons qu'indiquer aujourd'hui et que vont bientôt confirmer des traits non moins significatifs : *l'organisation du travail en communauté*, dans la garde du troupeau, dans la jouissance des pâturages, dans l'exploitation collective des bois...

Rien d'étonnant à cela : c'est une vérité banale que le travail dont il s'agit favorise le maintien de la communauté.

Et cependant il est évident que l'art pastoral n'est pas ici celui de la grande steppe. Malgré sa prédominance, il est insuffisant pour occuper tous les membres de la famille. S'il y a communauté, c'est une communauté restreinte, réduite. Nous touchons à la limite où le travail emprunte à la formation communautaire tout ce qu'il est possible de lui emprunter dans un territoire nécessairement limité.

Cette limite, il nous faut la préciser davantage, car de sa détermination jaillira la lumière sur un point particulièrement important de la science sociale : *l'évolution dernière des sociétés à formation communautaire.*

Comment ces sociétés pyrénéennes, arrivées à l'extrême frontière de la constitution patriarcale, ont-elles échappé au péril habituel d'échouer dans la famille instable? Par quels éléments se rapprochent-elles de la famille-souche pour qu'à première vue l'observateur soit tenté de s'y méprendre?

En d'autres termes, comment la montagne a-t-elle transformé le régime de la communauté et l'a-t-elle soustrait aux influences déformatrices des pays de plaine?

La réponse à ces questions nous apparaîtra clairement quand nous aurons analysé l'organisation de la propriété en Ossau.

(*A suivre.*) Fernand BUTEL.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LA THÉORIE ANARCHISTE

D'APRÈS LE PRINCE KROPOTKINE.

L'Anarchisme, ce frère du Socialisme, fait en ce moment explosion de toutes les façons. Après la propagande par le fait, nous avons la propagande par le livre, avec le prince Kropotkine et Élisée Reclus (1). Après la pratique, la théorie; tout y est. — Nous pouvons donc nous former une opinion, sur la nouvelle société de l'avenir qu'on nous propose... d'une manière si engageante.

I.

Comme les Socialistes, les Anarchistes sont d'accord, — et la chose est naturelle, — pour faire le procès à la société actuelle! Mais ils ne s'entendent pas sur le remède à appliquer.

M. Kropotkine dit aux Socialistes : « Assez de ces formules ambiguës telles que le « droit au travail », ou « à chacun le produit intégral de son travail ». Ce que nous proclamons, c'est le droit à l'aisance pour tous. »

Et il consacre un chapitre entier à réfuter le Socialisme :

(1) *La Conquête du pain*, par Pierre Kropotkine, préface par Élisée Reclus. Tresse et Stock.

« Ce système, dit-il, nous semble absolument irréalisable (sur ce point nous ne le contredisons pas)... Il se réduit à peu près à ceci : Tout le monde travaille. La journée de travail est réglée par l'État, auquel appartiennent la terre, les usines, les voies de communication, etc. Chaque journée de travail est échangée contre un *bon de travail,* qui porte, disons, ces mots : *Huit heures de travail.* Avec ce *bon,* l'ouvrier peut se procurer, dans les magasins de l'État ou des diverses corporations toutes sortes de marchandises. Au lieu de dire quatre sous de savon, on dirait cinq minutes de savon.

« Ainsi, les Collectivistes commencent par proclamer un principe révolutionnaire, — l'abolition de la propriété privée, — et ils le nient sitôt proclamé, en maintenant une organisation de la production et de la consommation qui est née de la propriété privée... Eh bien, pour nous, il est évident que la société ne peut pas s'organiser sur deux principes absolument opposés. Et la nation, ou la commune, qui se donnerait une pareille organisation serait forcée, ou bien de revenir à la propriété privée, ou bien de se transformer immédiatement en société communautaire. »

Examinons donc la solution rêvée par les anarchistes, solution qui a la prétention alléchante d'assurer : « l'aisance pour tous ».

Pour que l'aisance devienne une réalité, dit M. Kropotkine, il faut que cet immense capital, — cités, maisons, champs labourés, usines, voies de communication, éducation, — cesse d'être considéré comme une propriété privée dont l'accapareur dispose à sa guise. Il faut que ce riche outillage de production devienne propriété commune, afin que l'esprit collectif en retire le plus grand avantage pour tous. Il faut l'expropriation. L'aisance pour tous comme but; l'expropriation comme moyen.

Vous allez me demander en quoi cela diffère du Socialisme; le voici : l'expropriation étant accomplie, les Anarchistes entendent que l'homme ne recevra pas *suivant son travail,* mais *suivant ses besoins,* et que tout restera en commun, non seulement le travail, mais encore les produits du travail.

Je cite textuellement : « Comment vouloir estimer la part qui revient à chacun des richesses que nous contribuons tous à accumuler? (Ainsi, pas de bons de travail.) La possession commune des instruments de travail amènera nécessairement la jouissance en commun des fruits du labeur commun... Il faut placer les besoins de l'individu au-dessus des services qu'il a rendus, ou qu'il rendra un jour à la société... Notre Communisme n'est ni celui des phalanstériens, ni celui des théoriciens autoritaires allemands (ceci est à l'adresse des Socialistes). C'est le Communisme anarchiste, le Communisme sans gouvernement, — celui des hommes libres. »

Il n'y aura donc pas de gouvernement dans l'entreprise « Kropotkine and Co ». et c'est précisément ce qui a fait donner aux partisans de ce système social le nom d'Anarchistes.

Mais comment ce rêve se réalisera-t-il? Comment les Anarchistes comptent-ils procéder?

Rien n'est plus simple. D'abord, la révolution anarchiste ne ressemblera à aucune des révolutions qui ont été faites jusqu'ici, ce sera un spectacle absolument nouveau. Elle s'en distinguera non seulement par son but, mais aussi par ses procédés.

Qu'avons-nous vu, par exemple, en 1793, en 1848, en 1871? Nous avons vu le peuple rentrer dans l'ombre aussitôt après sa victoire et, à sa place, apparaître un gouvernement, composé « d'hommes plus ou moins honnêtes », qui se charge de tout organiser. Naturellement, ce gouvernement se préoccupe surtout des questions politiques : de la réorganisation du pouvoir, de l'épuration de l'administration, de la séparation de l'Église et de l'État, des libertés civiques, et ainsi de suite.

Pendant ce temps, la misère allait croissant, le peuple commençait à se lasser. « Elle va bien votre révolution, soufflait le réactionnaire aux oreilles du travailleur ; jamais vous n'avez été aussi misérable ! » Et, le cœur serré, à bout de patience, le révolutionnaire en arrivait à se dire : « Perdue encore une fois, la Révolution ! » Il rentrait dans son taudis et il laissait faire. Et c'en était fait encore une fois de la révolution.

Vous pensez bien que les anarchistes ne sont pas hommes à recommencer ces bêtises-là ! Ils procéderont tout à l'inverse. Tout gouvernement étant jugé un rouage inutile, ils ne perdront pas de temps à en constituer un. Ils ne s'occuperont que d'une chose : assurer à chacun du pain, plus que du pain, l'aisance.

Voici comment ; c'est d'une simplicité élémentaire : « Il faudra, selon nous, pour agir pratiquement (on va voir comme cela est pratique), que le peuple prenne immédiatement possession de toutes les denrées, les inventorie et fasse en sorte que, sans rien gaspiller (on voit la chose d'ici), tous profitent des ressources accumulées pour traverser la période de crise. » Et l'auteur entre dans des détails précis, tant il a vécu son rêve : « Des citoyens, des citoyennes de bonne volonté, s'appliqueront sur-le-champ à inventorier (il tient à cet inventaire) ce qui se trouvera dans chaque magasin, dans chaque grenier d'abondance. En deux fois vingt-quatre heures, on aura déjà tiré à des millions d'exemplaires des tableaux exacts de toutes les denrées, des endroits où elles se trouvent emmagasinées, des moyens de distribution. Dans chaque pâté de maisons, dans chaque rue et dans chaque quartier, se seront organisés des groupes de volontaires, — les volontaires des denrées, — qui sauront s'entendre et se tenir au courant de leurs travaux. Que le peuple ait seulement les coudées franches, et en huit jours le service des denrées se fera avec une régularité admirable. »

Est-ce nous qui rêvons, ou est-ce l'auteur? On est véritablement désarmé devant une confiance, à la fois si naïve et si robuste, dans la vertu ordonnatrice du désordre.

Et ce rêveur éveillé poursuit son rêve. Il suppose qu'une grande ville, Paris par exemple, se révolte et, se constitue sous le régime anarchiste. Comment va-t-on s'y prendre pour vivre, pour obtenir cette séduisante aisance promise? C'est également très simple, mais il faut encore citer, car on croirait que nous voulons tourner en ridicule cette conception très catégoriquement émise.

Dans les révolutions précédentes, qu'offrait-on aux cultivateurs des campagnes pour les engager à apporter leurs denrées à la

ville? — « Des assignats! Des chiffons de papier dont la valeur tombait tous les jours. » Aussi les denrées restaient-elles à la campagne et les citadins mouraient de faim. Dans le régime anarchiste, il n'en sera pas de même : « Ce qu'il faut offrir au paysan, ce n'est pas du papier, mais la marchandise dont il a besoin immédiatement. Que la ville expédie aux villages, non des commissaires ceints d'écharpes rouges. ou multicolores, signifiant au paysan le décret de porter ses denrées à tel endroit; mais qu'elle les fasse visiter par des amis, des frères (nous sommes en pleine idylle... à la dynamite) disant : « Apportez-nous vos produits, — et prenez dans nos magasins toutes les choses manufacturées qui vous plairont. » Alors les denrées afflueront de toutes parts. Le paysan gardera ce qu'il lui faut pour vivre, mais il enverra le reste aux travailleurs des villes, dans lesquels, — pour la première fois dans le cours de l'histoire, — il verra des frères et non des exploiteurs. »

Il s'agit donc tout bonnement de nous ramener au système des échanges en nature qui existait aux origines de l'humanité et que pratiquent encore aujourd'hui les peuples sauvages, lesquels n'en sont pas plus heureux pour cela. Mais enfin, arrivons au point essentiel. Comment produira-t-on les divers objets que l'on devra consommer soi-même, ou échanger? Comment les produira-t-on, puisque chacun aura *droit* aux produits, *non pas en proportion de son travail, mais en proportion de ses besoins*, puisque chacun aura le droit de prendre dans la masse commune tout ce qu'il estime être nécessaire pour lui assurer l'aisance? J'avoue qu'il est très malaisé d'apercevoir, au premier coup d'œil, comment on se pliera au travail, quand on n'y sera plus obligé par l'intérêt personnel, par le besoin plus ou moins urgent?

Cette difficulté pourtant n'embarrasse pas le prince Kropotkine; il se contente de répondre que, dans la société anarchiste, *on saura* rendre le travail agréable. L'usine sera rendue aussi saine et aussi agréable qu'un laboratoire scientifique. « Ce sera un vrai plaisir d'y travailler. » Il en sera de même pour les mines : « La mine de l'avenir sera bien aérée, avec une tempéra-

ture aussi parfaitement réglée que celle d'une chambre de travail, sans chevaux condamnés à mourir sous terre; la traction se faisant par un câble automoteur mis en mouvement à la gueule du puits; les ventilateurs seront toujours en marche et il n'y aura jamais d'explosions. » Et l'auteur poursuit ainsi pendant des pages entières.

Cependant la réalité le ressaisit un instant, le doute l'envahit. Si la perspective d'un travail si agréable venait cependant à ne pas séduire tous les esprits! Si la paresse, qui est si profondément enracinée au fond de la nature humaine, venait à l'emporter malgré tout!

M. Kropotkine résout cette difficulté sans la moindre hésitation : « Si vous êtes absolument incapable de produire quoi que ce soit d'utile, ou si vous vous refusez à le faire, eh bien, vivez comme un isolé, ou comme les malades. Et, si cela ne vous plaît pas, allez chercher ailleurs d'autres conditions. »

Il me semble que nous avons entendu récemment formuler une pareille solution. N'est-ce pas l'Empereur d'Allemagne qui a dit, dans un de ses derniers discours, que tous les mécontents n'avaient qu'à sortir de l'Empire? Cette coïncidence étonnera seulement certains esprits, ceux qui ne voient pas que tous les systèmes qui compriment l'initiative privée aboutissent fatalement à l'autoritarisme.

Mais M. Kropotkine se trompe s'il croit que tous ces mécontents s'en iront paisiblement comme il leur en donne le conseil. Ils se retourneront à leur tour contre la société nouvelle qu'ils traiteront vraisemblablement de société bourgeoise, de société capitaliste, et ils feront une nouvelle révolution destinée encore une fois à assurer à l'humanité ce bonheur toujours promis et jamais obtenu.

II.

Nous ne croyons pas qu'il soit utile d'insister davantage sur le caractère utopiste de la théorie anarchiste. Ce qui est plus inté-

ressant, au point de vue scientifique, c'est d'indiquer les causes qui ont donné naissance à un pareil système. Nous allons les exposer brièvement.

Pour en saisir la genèse, il faut d'abord se rappeler que c'est en Russie que le Nihilisme, ou Anarchisme, a pris naissance. Ce sont deux Russes, Bakounine et le prince Kropotkine, qui en ont formulé la théorie et s'en sont faits les propagateurs.

Les Russes sont des Asiatiques renforcés, des Asiatiques venus directement de l'Asie centrale, et restés toujours, par leur situation géographique, en contact avec ce grand foyer de la vie pastorale. Mais ce n'est pas tout, une partie considérable de la Russie elle-même, les immenses plaines du Midi et de l'Est sont encore aujourd'hui à l'état de steppes herbues : Cosaques, Kirghis, Turkmènes, Bachkirs, etc., les parcourent encore en pasteurs nomades.

Or, par une série de circonstances connues, sous l'impulsion de Pierre le Grand et de ses successeurs, l'asiatique Russie a été violemment poussée dans le sens des populations de l'Occident; on a fait à cette bâtisse orientale une façade à l'occidentale; on a entrepris de faire pénétrer dans ces têtes de Cosaques nos idées, nos mœurs, nos habitudes, notre régime politique. C'est ainsi que ces Orientaux ont été brusquement et violemment mis en contact avec les civilisations de l'Occident.

Ce contact a produit un effet que l'on pouvait prévoir : les Russes ont eu conscience de leur infériorité; ils ont eu le sentiment de l'avenir, eux qui jusque-là avaient toujours eu les yeux tournés vers le passé; ils ont eu le sentiment de la marche en avant, eux qui jusque-là avaient toujours été immobiles, enfoncés dans la tradition séculaire et dans la routine invétérée. Ils ont eu conscience du remuement intime qui pousse les sociétés de l'Occident vers l'émancipation des individus, vers la diminution de l'autoritarisme, vers la protestation contre les abus de l'État, toutes choses si différentes de ce qu'ils voient en Orient, où l'individu est complètement subordonné à la communauté de famille, à la communauté de tribu, à la communauté de l'État; où l'autoritarisme triomphe du haut en bas de l'échelle sociale :

autorité du patriarche, autorité du chef de Mir, autorité trois fois sainte du Tsar.

Et, naturellement, les Russes se sont dit : « Puisque la lumière brille à l'Occident; puisque l'Occident sort si énergiquement de l'autoritarisme; c'est vers l'émancipation absolue des individus qu'il faut marcher. Et ils ont marché vers cet idéal, mais en Cosaques, tête baissée, sans rien voir autre chose et sans rien entendre autre chose, avec l'ardeur de néophytes prêts à se faire tuer pour une cause sainte. C'est ainsi, qu'allant d'un seul bond aux extrêmes, ils ont inscrit sur leur drapeau : « Plus d'État, l'anarchie. »

Ouvrez maintenant le volume du prince Kropotkine et lisez : « En prenant l'anarchie pour idéal d'organisation politique, nous ne faisons que formuler une tendance prononcée de l'humanité. Chaque fois que la marche du développement des sociétés *européennes* l'a permis, elles secouaient le joug de l'autorité et ébauchaient un système basé sur les principes de la liberté individuelle. Et nous voyons, dans l'histoire, que les périodes durant lesquelles les gouvernements furent ébranlés, à la suite de révoltes partielles ou générales, ont été des époques de progrès soudain sur le terrain économique et intellectuel... L'humanité s'essaye à se délivrer de toute espèce de gouvernement et à satisfaire ses besoins d'organisation par la libre entente entre individus et groupes poursuivant le même but. L'indépendance de chaque minime unité territoriale devient un besoin pressant; le commun accord remplace la loi, et, par-dessus les frontières, règle les intérêts particuliers, en vue d'un but général. Nous pouvons déjà entrevoir un monde où l'individu, cessant d'être lié par des lois, n'aura que des habitudes sociables. »

Et l'auteur continue, pendant un chapitre entier, à célébrer les merveilles de l'Occident, les étapes par lesquelles l'Occident, — toujours l'Occident, — a secoué peu à peu le joug de l'autorité. Et il ne tient pas compte des phénomènes contraires, car il voit tout cela avec les yeux d'un Russe et par comparaison avec son Orient ultra-autoritaire.

Ainsi les anarchistes invoquent les tendances de l'Occident vers l'initiative individuelle. Sauf les exagérations du néophytisme

oriental, ils voient donc juste; ils voient infiniment plus juste que les Socialistes collectivistes, qui nient cette évolution.

Mais voici le point précis où la doctrine anarchiste tourne sur elle-même, brûlant ce qu'elle vient d'adorer et adorant ce qu'elle vient de brûler; voici le point, où, après avoir célébré, avec un enthousiasme juvénile, l'Occident en quête d'émancipation, elle cherche quelque part une solution et se retourne brusquement vers l'Orient, à son insu peut-être, comme par un invincible entraînement d'éducation; et que trouve-t-elle? Inévitablement, le Communisme, c'est-à-dire le type social le plus diamétralement opposé à l'émancipation de l'individu! Cette solution, elle l'adopte, par un phénomène de contradiction que rien ne peut justifier, mais qui va pourtant s'expliquer tout à l'heure.

Le Communisme anarchiste, toutefois, diffère du Communisme socialiste sur un point essentiel. Tandis que le Socialisme d'État, tel qu'il a été formulé par Karl Marx, cherche à assurer le bonheur de tous, au moyen d'une *vaste* communauté, réglant et répartissant les produits du travail; la doctrine anarchiste veut aboutir à une multitude de *petites* communautés se constituant spontanément et fonctionnant sans aucun rapport de dépendance avec les communautés voisines.

Cette solution différente est très facile à expliquer : elle provient de la différence des deux milieux où le Socialisme et l'Anarchisme ont leur principal foyer.

Le foyer du Socialisme est dans l'Allemagne autoritaire et centralisée, à grands pouvoirs publics qui gouvernent et administrent la société du haut en bas avec le concours d'une armée de fonctionnaires. Le Socialisme n'est, en somme, que la généralisation et l'exagération de ce type de société; c'est la mainmise plus complète de l'État sur toutes choses.

Le foyer de l'Anarchisme est, au contraire, au sein de ces populations à demi pastorales à demi sédentaires, qui sont restées groupées, non pas en une immense communauté d'État, mais en une multitude de *très petites* communautés indépendantes les unes des autres, qui se gouvernent et s'administrent elles-mêmes, et sur lesquelles l'autorité du Tsar plane seulement comme celle

d'un dieu tutélaire. Le gouvernement russe a peu d'action sur celles de ces communautés qui sont restées nomades et qui se déplacent sans cesse à la suite de leurs troupeaux. La paix n'est maintenue à l'intérieur de ces groupes isolés que par l'autorité toute-puissante du patriarche, qui y exerce le pouvoir le plus absolu, comprimant énergiquement toute initiative individuelle. De même, les populations agricoles et sédentaires de la Russie centrale et occidentale sont groupées en *petites communautés* de village, ou Mir, et s'administrent à peu près elles-mêmes, presque en dehors de toute ingérence des pouvoirs publics.

En réalité, la toute-puissance de la monarchie russe s'exerce surtout sur son immense armée de fonctionnaires, pour la défense nationale, la sûreté et l'impôt, et sur la population urbaine; la population des campagnes et celle des steppes échappent en grande partie à son action et sont demeurées sous le régime des petites communautés.

Tel est le milieu dans lequel l'Anarchisme est allé chercher la solution qu'il propose sérieusement aux peuples de l'Occident. Il leur propose de venir se replacer tranquillement dans ce régime communautaire, qui est la négation la plus complète de l'initiative individuelle. La contradiction éclate dans les termes mêmes : on ne peut vivre en communauté qu'en abdiquant une partie de son action personnelle et de sa volonté. On ne peut prendre aucune décision importante à soi seul; on est responsable de ses moindres actes devant la communauté et devant son chef absolu, le patriarche. Il suffit de quelques années d'un pareil régime pour atrophier complètement l'esprit le plus indépendant et la volonté la plus énergique.

Comment expliquer que la conclusion des Anarchistes soit si différente de leurs prémisses? Comment, après avoir célébré avec tant d'enthousiasme le besoin croissant d'émancipation individuelle en Occident, cherchent-ils ensuite une solution dans la communauté orientale? Cela semble inexplicable, et cependant rien n'est plus conforme à la nature humaine.

Cette manière inconséquente de raisonner n'est pas seulement particulière aux Anarchistes, elle s'observe, plus ou moins, chez

tous les hommes. On se rend assez facilement compte des faits, on constate, par exemple, que l'Occident est supérieur à l'Orient, qu'en Occident certaines races l'emportent sur les autres, qu'elles se répandent au dehors pendant que d'autres se replient sur elles-mêmes : il faudrait être aveugle pour ne pas voir ces faits gros comme des montagnes; et l'homme, quoiqu'il soit très myope, est rarement aveugle à ce point.

Mais voici où l'on devient complètement aveugle : c'est quand il s'agit d'indiquer et surtout d'appliquer le moyen de faire parvenir les retardataires. Alors, toute notre éducation nous remonte au cerveau, avec son cortège d'habitudes prises, qui ont servi à notre premier développement, d'idées toutes faites sucées avec le lait, avec la pression de notre entourage, qui pense comme nous; notre corps lui-même a pour ainsi dire pris l'empreinte de l'état social dans lequel nous vivons depuis si longtemps. Nous sommes faits à cela et, tout naturellement, nous avons la naïveté de croire que tout cela est excellent, précisément parce que nous y sommes faits. Les abus eux-mêmes, nous finissons par les aimer, car nous nous sommes accommodés avec eux; souvent même, nous avons su en tirer parti, nous les exploitons à notre profit, nous en vivons. Ce qu'il y avait de meilleur pour une partie de l'ancienne société française, c'étaient précisément les abus; pour beaucoup même il n'y avait que cela de bon.

N'est-ce pas la même chose aujourd'hui? Est-ce que les abus, abus de la centralisation, de la bureaucratie, du fonctionnarisme, ne sont pas ce qu'il y a de meilleur pour un grand nombre d'entre nous? Que deviendrions-nous sans eux? Que ferions-nous de nos fils? Oui, qu'en ferions-nous, puisque nous les formons à être des fonctionnaires et que nous ne les formons guère à autre chose?

Lersqu'on est dans une pareille situation, on peut bien reconnaître la prédominance croissante des peuples à initiative privée développée, parce que cela est patent, parce que cela est clair comme le soleil. Nous sommes susceptibles de voir cela, tout comme les Anarchistes le voient. Mais pas plus qu'eux nous ne sommes susceptibles d'aller droit au remède, au seul remède lo-

gique, qui consiste à essayer de nous mettre tout bêtement au régime qui donne à ces peuples la supériorité que nous constatons.

A ce point décisif et pratique du raisonnement, nous sommes repris, étrangement repris, par le charme pénétrant des abus dont nous vivons, tout comme l'Anarchiste est repris par le charme pénétrant de la communauté : abus et communauté qui dispensent de tout effort ! Alors, plutôt que de regarder résolument vers l'avenir, nous regardons complaisamment vers le passé, chacun avec sa lunette : les uns disant : « La solution est dans un retour vers la vieille France ; » les autres : « La solution est dans un retour vers les principes de 89. » Pour beaucoup de vieillards, la solution est dans ce qui se faisait il y a soixante ans; pour de plus jeunes, dans ce qui se faisait il y a trente ans. Ce phénomène est assez constant, assez caractérisé et assez important par ses conséquences sociales pour qu'on lui donne un nom : je l'appellerais volontiers le phénomène des *aspirations rétrospectives.* »

On pourrait dire que, en dernière analyse, la supériorité sociale appartient aux races qui savent renoncer à leurs idées toutes faites, à leurs habitudes prises, pour embrasser d'autres idées et d'autres habitudes, qui leur sont démontrées supérieures.

Cette évolution est difficile et cette difficulté est le grand obstacle, presque le seul obstacle, que rencontre la science sociale. Oh ! qu'il est dur de faire pénétrer la vérité positive à travers les préjugés d'une époque, d'un pays, d'une race !

Mais, en dépit de tous les obstacles opposés par l'ignorance, par l'intérêt ou par la passion, il faut que la vérité passe et elle passera, parce que tout ce qui ne s'appuie pas sur elle est destiné à s'effondrer et, finalement, à disparaître.

Si un certain nombre d'hommes peuvent vivre des abus d'une société, la société elle-même en meurt.

Edmond Demolins.

IV.

LA PROTECTION.

II.

PAYS A DÉVELOPPEMENT MIXTE DE LA CULTURE ET DE L'INDUSTRIE (1).

Les trois variétés économiques étudiées dans nos précédents articles présentaient un caractère net et tranché. En Angleterre, l'exubérance de la production industrielle et une consommation énorme de produits naturels nécessitent le libre-échange. En Turquie, l'insuffisance de la race au progrès des métiers et la richesse agricole du climat rendent inutile la protection douanière. Aux États-Unis, l'ardeur de hâter le développement industriel, combinée avec les circonstances ambiantes, explique l'adoption transitoire d'une protection intense. Pour tous ces pays, pris comme types, la situation est clairement établie par un ensemble de faits logiquement enchaînés et conduisant à une conclusion qui s'impose.

(1) V. la *Science sociale*, livraisons de février, mars et avril 1892.

Nous arrivons maintenant à une variété mixte, où les intérêts sont plus divers, plus ondoyants, plus compliqués. C'est d'ailleurs celle qui nous intéresse le plus directement, car notre pays en offre l'exemple le plus complet. La France sera donc le sujet du présent article.

Nous disons que la France est un pays à développement mixte de la culture et de l'industrie : cela veut dire que sa culture et son industrie présentent une importance et appellent une sollicitude sensiblement égales. Ce fait est évident tout d'abord pour toute personne un peu au courant de la situation économique de la France ; du reste, il est aisé de l'établir par quelques indications élémentaires.

La population active, par exemple, se divise presque exactement en deux parts égales : 17 millions d'habitants vivent de l'agriculture, 16 à 17 millions vivent de professions industrielles, commerciales, ou assimilables. De même, la production, dont on ne saurait d'ailleurs calculer le chiffre avec une exactitude satisfaisante (1), est vraisemblablement équivalente des deux parts, à quelque chose près, étant donnés le développement respectif et l'efficacité relative des moyens d'action. Enfin, la circulation des produits agricoles et celle des produits industriels paraissent animées chez nous d'une activité sensiblement égale. En d'autres termes, ni l'une ni l'autre de ces deux grandes branches de l'activité humaine n'est, de façon visible, beaucoup plus puissante et plus vivace que sa voisine. Par suite, leurs intérêts se balancent à peu près, et leur situation réciproque n'appelle pas de système exclusif. Ceci ressortira d'ailleurs avec clarté de l'ensemble des faits qui vont suivre.

I. — LA CULTURE.

La France est avantageusement située au point de vue agricole ; « bien équilibrée par l'ensemble de ses formes, favorisée

(1) Les évaluations varient de 10 à 20 milliards pour l'agriculture, et de 15 à 30 milliards pour l'industrie.

par les ressources naturelles, le climat, l'abondance et le régime ordinaire de ses eaux courantes (1) », elle fournit une production considérable, et, de plus, très variée. On rencontre, sur les 53 millions d'hectares que mesure sa superficie totale, les sols les plus différents, soit comme composition géologique, soit comme relief, soit comme climat. Les calcaires, les granits, les roches éruptives, les alluvions fluviales offrent à de nombreuses espèces végétales leurs milieux favoris ; la plaine, la colline, la montagne servent non seulement à l'agrément du paysage et à la distribution des eaux, mais aussi à la variété des cultures ; les longs hivers du nord, les brumes de l'ouest, les chauds étés du midi, ajoutent encore à tous ces éléments d'abondante diversité. Il est peu de pays au monde, qui, sur un espace relativement restreint, réunissent un aussi grand nombre de productions agricoles différentes.

Ces productions agricoles occupent environ 35 millions d'hectares, sans compter les forêts (8 millions et demi d'hectares), ni les pâtis, landes, eaux, marais. Elles se divisent en deux catégories bien distinctes, qui sont loin d'affecter les mêmes caractères et aussi de produire les mêmes effets économiques. Ces deux catégories sont : 1° les cultures *vivrières :* elles donnent les produits de consommation courante, comme le blé et les autres céréales, la pomme de terre, les fourrages, etc. ; 2° les cultures *industrielles ;* celles-ci fournissent des matières premières destinées à une élaboration ultérieure, ou des produits de valeur, comme le vin, les fruits fins, etc.

Les cultures vivrières sont fort développées chez nous ; elles forment, en fait, le fonds solide et nécessaire de notre agriculture (2). Leurs débouchés sont assurés en principe, parce qu'elles alimentent la vie de tous les jours en pain, viandes, légumes frais ou secs, lait, beurres et graisses. Mais il est essentiel d'ob-

(1) Reclus, *Géographie universelle.*

(2) En 1888 :

Céréales, environ	16.000.000	d'hectares.
Racines	2.000.000	—
Prairies	7.000.000	—
Total	25.000.000	—

server que les cultures vivrières n'enrichissent guère, et cela pour deux raisons. La première est que leur production se trouve limitée par des forces naturelles inextensibles au delà d'un certain point fixe. Un champ peut produire plus ou moins selon le degré de perfection des méthodes appliquées, mais il est une limite au delà de laquelle on ne saurait aller, quoi qu'on fasse. Dès lors, le revenu ne peut s'accroître que par l'effet d'une extension de la surface exploitée.

La seconde raison est que les produits de ces cultures consistent en des articles communs, à bon marché, sur lesquels il est difficile de réaliser de gros profits, sauf par une spéculation hasardeuse qui n'est pas à la portée du vrai cultivateur. La limite des bénéfices de ce dernier est donc restreinte; des variations de prix assez faibles peuvent le mettre en perte, et, dans l'hypothèse la plus favorable, son gain est modéré. Par suite, s'il s'enrichit, c'est par la lente action des années combinée avec un vigilant esprit d'épargne.

Les cultures industrielles ont aussi en France une grande importance (1). Elles ont pour objet des plantes dont l'industrie tire parti comme matière première; le lin, le chanvre, la betterave, ou bien encore des plantes qui fournissent un produit d'assez haute valeur comme la vigne. Les cultures de ce type, plus avantageuses, sont aussi beaucoup plus aléatoires que les précédentes. Elles exigent plus de soins, un sol mieux choisi, un climat strictement approprié, partant plus de frais, et, en même temps, elles sont exposées à des crises plus profondes : une saison contraire cause une lourde perte; un fléau comme le phylloxera amène pour beaucoup la ruine irréparable; une découverte scientifique, comme celle des couleurs d'aniline, produit le même résultat, une concurrence inattendue qui avilit les prix fait tomber le revenu au-dessous du prix de revient, tel est le cas du chan-

(1) En 1888 :

Plantes industrielles environ	400.000	hectares.
Vigne	1.900.000	—
Total	2.300.000	—

produisant pour 1.300 à 1.500 millions de francs, dont près d'un milliard pour la vigne.

vre, du lin, de l'olivier. Enfin la fortune de la plupart de ces cultures est liée à celle de l'industrie; elles prospèrent ou souffrent avec elle, elles subissent le contre-coup de toutes ses crises, et les crises ne sont pas rares dans la fabrication, surtout de nos jours.

En passant à un autre point de vue, observons que le territoire de la France est approprié et exploité depuis longtemps et dans toutes ses parties. Il n'y a plus chez nous de terres inoccupées, ni de terres vierges. Chacun doit donc s'en tenir à son lot, ou bien acquérir à bon prix la propriété d'autrui, et cultiver son fonds d'après la méthode de restitution constante et complète de fertilité, sinon l'épuisement et la stérilité ne se feraient guère attendre. Or, pour que la culture donne des profits raisonnables et se soutienne dans un vieux pays tel que le nôtre, elle doit être fortement organisée au triple point de vue du personnel, du matériel, des capitaux. N'oublions pas en effet que l'agriculture n'est point, comme trop de gens le croient sottement, un métier de routine, sans difficultés techniques ni règles scientifiques.

C'est au contraire une industrie compliquée, surtout en sols fatigués. Elle exige, pour payer son entrepreneur, des combinaisons larges et variées, des opérations étendues, délicates souvent, enfin des frais considérables. La combinaison des assolements, les systèmes de culture, exigent des connaissances multiples, un sens précis des choses, une expérience longue. Les dessèchements, drainages, irrigations; les défoncements, amendements, fumures; les gazonnements et reboisements, toutes opérations qui peuvent transformer une région, ne sauraient être l'œuvre du premier venu, et coûtent cher. On en peut dire autant de la sélection, de l'élevage, de l'exploitation du bétail, du choix des semences et plants, etc. Voyons donc ce qu'il en est en France à ce sujet.

II.

Au point de vue du personnel, d'abord, nous remarquons tout de suite que la culture a traversé chez nous une évolution compliquée, répartie entre les trois phases suivantes :

Pendant la première, qui débute avec l'époque féodale, le territoire français, déjà entamé par les conquérants romains, est largement défriché sous la direction des nouveaux propriétaires francs, devenus les maîtres et les éducateurs de la race conquise. Du sixième au dixième siècle, la culture s'étend en tous sens, les méthodes se perfectionnent, la production s'accroît, la classe rurale inférieure prospère et s'élève peu à peu de la condition de serf à celle de tenancier libre. Il en résulte la constitution d'une société essentiellement rurale, calme et progressive.

La seconde période voit la féodalité évoluer dans un sens opposé. Le seigneur, payé non plus en services, mais en argent par ses tenanciers, se détache de la vie rurale. Il devient chevalier, suit les croisades, court les tournois et les fêtes, s'établit à la cour, reçoit un grade dans l'armée devenue permanente, ou bien encore quelque fonction urbaine. En définitive, la classe supérieure déserte les campagnes et l'agriculture, pour les villes et la vie oisive. Dès lors, la culture, abandonnée d'une façon exclusive aux mains des petites gens, s'affaiblit et recule; les méthodes ne progressent plus; la population diminue ou n'augmente que lentement; la production est dans le même cas. Pour combler la mesure, la guerre étrangère et la guerre civile sévissent par longues périodes; l'administration, de plus en plus centralisée, intervient maladroitement pour restreindre le mouvement et le commerce des denrées. De là, ces famines qui éclatent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, à la suite d'une seule mauvaise récolte.

La troisième période, la période moderne, voit l'affranchissement total de la terre; le paysan est exonéré des redevances de

la corvée, du droit de chasse, d'autres charges encore. Le commerce devient libre à l'intérieur et sur toute la surface du pays. Les débouchés s'accroissent par le développement de l'industrie et de la population urbaine. Le progrès des sciences s'accélère, les transports se perfectionnent. Tout cela est excellent, et la culture devrait en profiter d'une façon large. Sans doute, elle participe au progrès économique général, mais non pas dans une mesure proportionnée à son importance. C'est que son personnel n'est guère mieux composé que dans la période précédente; et même, dans son ensemble, il a perdu de sa solidité, de sa cohésion, et il tend encore à se réduire.

En effet, l'absentéisme des propriétaires fonciers se maintient: il s'accentue même parce que la bourgeoisie rurale, admise aujourd'hui à tous les emplois publics concurremment avec la noblesse, les lui dispute avec acharnement. Par suite, la grande majorité des gens appartenant aux classes dites dirigeantes habite les villes, où elle ne dirige plus rien. La direction du travail, surtout, lui échappe entièrement. Dès lors, la conduite du travail agricole reste presque exclusivement aux mains des petites gens, qui, naturellement, n'ont qu'une faible instruction et des moyens d'action minimes (1). Cela est si vrai, que, pour relever le niveau de l'industrie agricole, l'État a cru devoir établir, dans chaque chef-lieu de département, un professeur officiel d'agriculture, qui a pour mission de servir d'éducateur technique aux milliers de paysans de son district. Imaginez ce qu'il y peut faire. Mais on a senti à quel point manquait une direction technique éclairée.

On estime qu'en France 95 % des exploitations rurales ont une étendue de moins de 40 hectares. Ces exploitations sont aux mains de paysans, de petits fermiers, de métayers, qui peuvent être d'excellents, d'habiles ouvriers ruraux, mais qui ne sont pas et ne peuvent pas être au courant des méthodes scientifiques de

(1) Nombre d'exploitations rurales en 1882, environ 3 millions dont :

De moins de 10 hectares	2.135.000
De 10 à 40	536.000
De 40 et au-dessus	154.000

culture et d'élevage; ce n'est que rarement, par exception, qu'ils ont auprès d'eux, sous leurs yeux, à leur portée, l'exemple, l'appui et le conseil d'un grand propriétaire instruit et expérimenté. Dès lors, leur pratique reste inférieure, leur production médiocre, et leur profit restreint. Car il est bien établi par les faits que, chez nous, ce n'est pas le fonds qui manque, mais plutôt le savoir. Dans les environs de Bayonne, dit un observateur, « quelques hommes capables, *malheureusement clairsemés*, sont parvenus à récolter presque sans frais jusqu'à 54 hectolitres d'avoine dans un hectare, et ont, d'autre part, réussi à obtenir, de 8 à 9 hectares de terre habilement cultivée et où un nombreux bétail pouvait être entretenu, environ 4.800 francs à partager avec le propriétaire du sol (1) ». Les faits de ce genre sont rares; ils forment partout l'exception, et, pour les imiter, il faudrait être incité par l'exemple, soutenu par le crédit, entraîné par le mouvement général. Mais cela n'est pas, parce que la classe supérieure a déserté la culture.

Non seulement le personnel de la culture est décapité, privé de ses chefs naturels, mais de plus il est instable. Tous les écrivains spéciaux reconnaissent les mauvais effets du partage égal, généralisé par le Code civil; bien peu osent le dénoncer ouvertement et le combattre en face. Il produit cependant des effets déplorables en émiettant les exploitations, en brisant pour ainsi dire entre les mains de chaque génération de propriétaires leur outil principal : la terre, en appauvrissant le cultivateur au point de le forcer souvent à émigrer vers la ville. Cette pratique barbare est bien l'une des causes essentielles de la faiblesse de notre agriculture.

III.

Si le personnel est insuffisant, on peut en conclure sans tarder que le matériel et les capitaux le sont également. D'abord, la

(1) *Recueil consulaire belge*, 1891.

petitesse des exploitations s'oppose, dans la plupart des cas, à l'emploi des machines à grand travail, ou même des outils perfectionnés, mais relativement chers. Et comme, d'autre part, les familles sont souvent peu nombreuses, et la main-d'œuvre fort chère, on remplace par des façons hâtives et superficielles le travail de la machine, ou celui du manouvrier. Il en résulte un prompt épuisement de la couche productive du sol et une cause grave de faible végétation pour les plantes à longues racines. Bien des fermes moyennes ne sont guère mieux pourvues, et, parmi les grandes exploitations elles-mêmes, il en est beaucoup dont l'outillage est médiocre ou même tout à fait suranné. Du reste, il suffit de voir comment les cultivateurs français traitent en général leurs machines et leurs instruments perfectionnés, quand ils en possèdent. Exposés au soleil, à la pluie, à la neige, avec des peintures lavées, des bois fendus et des fers rouillés, ces outils négligés produisent une impression pénible sur le passant qui se rend compte de leur valeur et de leur importance.

Voilà pour le matériel : il reste insuffisant, soit par la petite condition, soit par la routine du cultivateur, mais surtout par l'infériorité habituelle de sa formation personnelle. Tous les observateurs au courant des choses de la culture seront d'accord avec nous sur ce point. Que dirons-nous à présent des capitaux?

En règle, le petit cultivateur n'a guère d'argent disponible. S'il fait quelques économies, c'est dans le but d'arrondir son champ, afin que ses enfants ne tombent point, après le partage, dans une condition trop misérable. Mais plus le champ s'étend, moins la culture est parfaite, parce que la main-d'œuvre manque. Du reste, le paysan n'a garde, dans la plupart des cas, d'enfouir son épargne dans la terre sous la forme d'engrais, de semences choisies, d'outils fins, de journées d'ouvrier. Pour lui, l'argent économisé est le premier gagné, et d'ailleurs il ne sait guère ni l'emploi des engrais autres que le fumier mal soigné de son étable, ni l'influence de la sélection. Pour cette catégorie d'exploitants, si nombreux chez nous, l'action vivifiante du capital est donc faible ou presque nulle.

Pour le gros fermier, le capital joue forcément un rôle plus

marqué; on ne confie guère, en effet, une exploitation de 100 à 200 hectares, ou plus, à un homme sans garanties effectives. Mais, d'une façon générale, et à de rares exceptions près, les capitaux possédés par cette catégorie de fermiers sont d'une insuffisance notoire. Il en est bien peu qui possèdent au delà de 300 francs par hectare; beaucoup restent au-dessous.

Restent les grands propriétaires pratiquant le faire-valoir direct. D'abord, ils sont peu nombreux, cela pour les raisons exposées plus haut. Ensuite les circonstances les détournent souvent d'engager dans leur entreprise des sommes importantes. Ils ont à constituer des dots pour leurs enfants, et ils ont besoin dans ce but d'argent disponible; il leur faut prévoir un partage éventuel, que des valeurs de portefeuille facilitent toujours. Aussi achètent-ils beaucoup de valeurs mobilières, en évitant des immobilisations gênantes. C'est la culture qui en souffre le plus, si bien que la grande propriété elle-même se maintient mal au niveau des progrès de la science agronomique.

Mais, dira-t-on, pourquoi les cultivateurs privés de capitaux, ou tout au moins de capitaux disponibles, ne s'adressent-ils pas au crédit? Tout simplement parce que le crédit agricole n'est pas pratiquement possible en France. La raison de cette grave situation est simple : le capitaliste ne porte volontiers ses capitaux vers un placement que quand il en connaît, ou croit en connaître la nature et la portée, quand il est convaincu de l'intérêt de l'affaire par un côté quelconque. Qui donc chez nous connaît la culture et s'y intéresse, en dehors des cultivateurs? Bien peu de gens. Aussi les capitaux sont-ils peu disposés à se placer dans les entreprises agricoles, sinon par des procédés onéreux, lourds et gênants, comme l'hypothèque, ou ruineux, comme l'usure.

On se rend si bien compte de cela, en France, que l'on a essayé d'y pourvoir au moyen de grandes machines administratives, comme le Crédit foncier, organismes artificiels qui n'ont guère réussi qu'à surexciter la spéculation urbaine et à ruiner des propriétaires novices. Dans la réalité des choses, le crédit rural doit sortir naturellement de la vie rurale elle-même. Le jour où les grands propriétaires, revenant à la logique de leur

situation, reprendront leur place au premier rang de la population des campagnes, en même temps que la direction du travail des champs, ce jour-là leurs propres capitaux reflueront vers la terre et le crédit agricole sera fondé sur la plus large et la plus solide base. Si non, tout ce qu'on fera ne sera qu'expédients de peu de valeur et de faible portée.

IV.

Ainsi l'agriculture française est inférieure par le personnel, en général mal préparé à la pratique des bonnes méthodes ; par le matériel, arriéré et insuffisant ; par les capitaux, rares et chers. De là cette faiblesse des rendements et de la qualité que l'on reproche souvent à notre production agricole. Les remarquables efforts de quelques savants, et les sacrifices onéreux que l'État s'impose ne suffisent pas, tant s'en faut, pour remédier à cette insuffisance : les causes en sont trop profondes et trop générales pour qu'une intervention artificielle puisse les compenser. Mais ce n'est pas tout encore.

Cette agriculture, déjà si pauvrement constituée, quand elle aurait besoin d'une organisation vigoureuse et riche pour résister aux fléaux qui l'accablent et à la concurrence qui la ruine, cette agriculture est en outre surchargée de taxes. L'impôt foncier, l'impôt personnel, la taxe des portes et fenêtres, les impôts indirects, la prestation, les centimes communaux et départementaux, d'autres charges encore frappent lourdement son revenu, déjà si restreint. L'État exige chaque année du contribuable trois milliards cinq cents millions, les départements deux cent cinquante millions, les communes cinq cents millions, au total plus de quatre milliards, dont les campagnes paient leur large part. En outre de cela, le service militaire immobilise constamment deux cent cinquante mille paires de bras, jeunes, vigoureux, actifs, dont l'absence est vivement ressentie par la culture, d'autant plus que la vie de garnison détourne beaucoup de jeunes gens de la carrière agricole. Il n'est pas rare, il est même habituel de voir, dans des familles rurales à fils nom-

breux, l'armée enlever à tour de rôle ces aides naturels et nécessaires du père au moment précis où ils commençaient à être formés au travail; puis, aucun d'eux ne revient à la culture après le service militaire, et le père est obligé, à un âge fatigué, de recourir à des collaborateurs mercenaires. Il se défait, dans des conditions défavorables et désastreuses, d'une entreprise sans avenir. Tout cela compte, et terriblement, dans le calcul des profits et pertes de cette industrie si importante au pays et à la race, si mal appréciée, si abandonnée par ceux qui devraient la diriger et en tirer profit, honneur, influence.

Tel est en France l'état des choses. En est-il de même partout? Nullement. Dans l'Inde anglaise, dans l'Égypte aux trois quarts anglaise, en Russie, on trouve des terres naturellement fertiles, exploitées par une main-d'œuvre peu éclairée, mais à très bon marché. Dans l'Amérique du Nord, la terre est gratuite ou à peu près; on la cultive extensivement par la machine. Dans ce pays, et surtout aux États-Unis, les charges publiques sont minimes. Le progrès de l'industrie des transports a abaissé le prix des frets dans une proportion énorme. Certaines circonstances spéciales, comme les variations du change monétaire, favorisent la spéculation. Dès lors, la production colossale de ces terres privilégiées a une tendance irrésistible à se déverser sur nos contrées, où les prix se maintiennent à un niveau plus élevé.

Et cette lourde concurrence menace à la fois les deux catégories agricoles indiquées plus haut, celle des cultures industrielles aussi bien que celle des cultures ouvrières. En même temps que le blé de l'Inde ou de l'Ukraine, les viandes de Chicago, de la Plata ou d'Allemagne, nous voyons arriver les chanvres et les lins de Riga, les laines d'Australie, les graines oléagineuses d'Afrique, les vins d'Italie et d'Espagne, et tout cela à des prix tels que la production indigène est souvent condamnée à reculer devant les denrées d'importation. Chacun sait avec quelle rapidité les emblavures, les champs de textiles, de colza, d'œillette, les troupeaux d'animaux de ferme, ont décru en quelques années sous le puissant effort de la concurrence extérieure.

Mais, dira-t-on, peut-être, si la lutte est impossible à l'heure

actuelle, elle deviendra soutenable quand, par l'amélioration des méthodes, la culture sera parvenue à diminuer ses frais et à accroître la quantité et la qualité de ses produits; l'agriculture scientifique aura raison de la concurrence étrangère. Cela doit être, mais pour changer nos méthodes, il nous faut d'abord ramener vers la terre le personnel et les capitaux qui l'ont désertée. Or ce n'est pas là l'œuvre d'un jour; pour que l'avenir la réalise, il faut au moins que la culture puisse vivre pendant la durée de la transition. Cette révolution sociale ne peut évidemment pas s'opérer en présence d'une concurrence qui fait de l'agriculture une industrie ruineuse.

De même, on ne peut conseiller sérieusement aux cultivateurs d'abandonner l'une des deux catégories de culture pour adopter l'autre, puisque toutes deux sont également menacées; d'ailleurs, cette substitution n'est possible que dans des cas déterminés. En dernière analyse, il paraît donc certain que la libre concurrence avec les pays à grande production agricole aurait pour résultat direct et prompt de chasser les principales denrées indigènes de la plupart de nos marchés. Dès lors, des millions d'individus se trouveraient obligés de vivre à peu près exclusivement de leur fonds, sans recourir au dehors ni pour vendre, ni par conséquent pour acheter. Cette manière de vivre n'est plus en harmonie avec l'ensemble des nécessités économiques. Elle a eu ses avantages, mais son inconvénient capital actuel réside en ceci, qu'elle ne produit presque aucune circulation de richesses, d'où la stagnation et la médiocrité persistante des conditions, des fortunes et des aptitudes. C'est là un état social inférieur au point de vue du progrès général de la race. Il aurait pour effet de nous maintenir indéfiniment dans une situation faible et incapable, en présence de peuples mieux pourvus ou mieux organisés. On ne peut donc l'admettre comme une solution de notre problème agricole.

Voilà pour l'agriculture. Que devons-nous penser de l'industrie? C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

(*A suivre.*) LÉON POINSARD.

L'ÉTAT SOCIAL

ET LA CRISE RELIGIEUSE

A PROPOS D'UN VILLAGE LORRAIN.

A Monsieur Edmond Demolins.

Cher Monsieur,

Par ma lettre du mois de janvier (1), vous connaissez nos vignerons comme éducateurs; je vous les présente aujourd'hui en tant que membres d'une paroisse.

Mais nous ne les considérerons pas seulement sous cet horizon restreint que domine leur clocher.

Il y a, en France, quarante mille autres clochers, tours de cathédrales, ou campaniles rustiques. Au pied de chacun se groupent des paroissiens assez semblables, sous plusieurs rapports, à ceux de C... Certes oui! entre un vigneron lorrain, un pénitent blanc de Carpentras et une noble habituée de Sainte-Clotilde, j'admets quelques différences; mais aussi, vous m'accorderez certaines ressemblances d'où résulte comme un type général des catholiques français.

Cela m'autorise, je crois, à étendre mon champ d'observation. Tout en étudiant nos paysans, je regarderai de temps en temps par-dessus leurs collines; je comparerai leur situation religieuse avec celle de la France en général. Nous verrons ainsi *comment*

(1) V. la *Science sociale*, livraison de janvier 1892, t. XIII, p. 82.

l'état social du pays influe sur sa crise religieuse ; car, en somme, sur ce petit théâtre d'un village de huit cents habitants, le grand drame où chacun en France tient quelque rôle, fût-il muet, se joue en raccourci.

I.

Voici d'abord où s'engage l'action : non pas à l'église; mais à chaque foyer.

Des paroissiens, en effet, n'appartiennent point uniquement à leur paroisse. Celle-ci se compose de familles, religieusement constituées par le sacrement de mariage. Dans l'état normal des choses, l'élément initial de la paroisse n'est donc pas le chrétien isolé, parvenu de lui-même à la foi, sans le secours de l'éducation; c'est le chrétien élevé dans une famille chrétienne. En fait, d'ailleurs, c'est de chez eux que la plupart des enfants emportent à l'église leurs premières habitudes de piété ou d'indifférence. Je commence donc par vous entretenir des habitudes religieuses, absentes du foyer, à C...

Cette absence étonne d'abord, lorsqu'on la constate dans ces familles, où le père, la mère, les enfants demeurent fidèles à leurs devoirs individuels ou publics : prière quotidienne, messe dominicale, confession annuelle, communion pascale. Ces parents ignoreraient-ils donc qu'ils doivent enseigner la religion à leurs enfants? Nullement : le curé ne perd pas une occasion de les en avertir. Alors s'y refuseraient-ils? D'un refus positif, non ; seulement, en dépit de ce que répète le curé, ils comprennent mal ou ils oublient vite la gravité de cette obligation. Serait-ce que les *conditions naturelles* de la vie domestique ne favorisent pas, chez eux, ce quasi-sacerdoce du foyer? Pour le savoir, examinons ces conditions.

Sans aucun doute, elles sont essentiellement déterminées par le type de famille existant à C... Or, nous y observons, dans chaque maison, un ou deux ménages isolés, presque toujours établis à part du ménage paternel, à l'aide d'une dot en terres et

en meubles soigneusement calculée d'après le principe du partage égal entre tous les enfants. A la mort des parents, le même calcul réglera la liquidation finale de ce qu'ils avaient conservé. Ainsi, à chaque génération, les domaines amassés champ par champ, pendant toute une vie d'économie et de travail acharnés, se divisent pour toujours. Les choses du foyer se dispersent entre les mains d'héritiers dont les biens et les souvenirs subiront à leur tour les mêmes vicissitudes. C'est le mouvement perpétuel de la propriété, la dissolution périodique de la famille ; c'est la *famille instable*, sans atténuation.

Eh bien, ce que je vais dire étonnera plus d'un esprit habitué à ne chercher qu'ailleurs, que plus haut, dans la sphère des idées philosophiques et des influences morales, les causes de l'indifférence ou de la ferveur populaires... Cette instabilité absolue de la famille, voilà, dans l'ordre social, le facteur primitif de la crise religieuse à C...

Pour en donner la meilleure démonstration possible, comparons, au point de vue religieux, la famille telle que nous venons de la rencontrer en ce village, avec les deux autres types que lui oppose la science. La famille instable résulte toujours de leur désorganisation : désorganisation de la famille-souche, comme en Normandie; de la famille patriarcale, comme en Lorraine ou en Provence. Je dois commencer mon parallèle par l'examen de ces deux types, dont la famille de nos vignerons n'est, pour ainsi dire, que la négation.

Voici d'abord la famille patriarcale. En France, les chercheurs parviennent à la découvrir bien loin, dans quelque pli, sur quelque plateau peu accessible du massif central ou des Pyrénées. Au travers de ses variations locales, elle retient partout son caractère spécifique : la vie de communauté entre deux ménages, au moins, celui du patriarche et celui de son fils-héritier. Tout acte important de l'existence individuelle comme tout travail considérable, se règle et s'exécute en communauté : tous y concourent, sous l'impulsion du patriarche. Il en est de même pour les actes religieux : les manifestations des croyances et de la piété personnelle ne sont point laissées à l'initiative de chacun ; la

famille prie en commun, par exemple avant et après les repas, sous la présidence du père, et selon des formules consacrées. Nous rencontrons là, dans cette éducation communautaire, le foyer natal des rites minutieux, des dévotions extérieures, de tout cet appareil de liturgie domestique et populaire, dont le « moujik », dont « le contadino » moderne d'Ombrie ou de Toscane n'est pas moins respectueux que ne l'était le vieux Caton, rassemblant sa famille devant l' « image tutélaire de la maison » (1), sous la lampe toujours allumée au milieu du « Sacrarium »... Du paganisme au christianisme, ces frappantes analogies, *dans les formes* spontanées de la dévotion, laissent voir quel est le grand instrument naturel de l'action religieuse dans les sociétés communautaires : l'influence de la communauté, de sa discipline et de ses rites. Les convictions personnelles lui demeurent généralement subordonnées.

Dans la famille-souche, c'est le contraire. Je n'ai pu, malheureusement, l'observer en Lorraine, ni ailleurs en France. Je ne puis non plus remonter aux familles de l'ancien régime. Trop souvent le droit d'aînesse, mesure de contrainte voulue par la loi ou la coutume, y paralysait, au moins chez le père et chez l'héritier, cette virile initiative qui est le meilleur effet de la famille-souche. Cherchons donc un type normal et moderne.

Nous le trouverons chez les Anglais, — non pas les lézards frileux et vainement agités de Cannes ou de Menton; — mais les Anglais de vraie race : ces hommes énergiques dont toute l'autorité, toute l'affection paternelles s'emploient à susciter, à développer, en face d'une situation indépendante qu'il faut conquérir, fût-ce au bout du monde, l'initiative personnelle de leurs enfants. Ah! pour le coup, ne leur demandez pas les minuties du rituel patriarcal! Sans doute, l'Anglo-Saxon, dans l'intimité du *home*, ne dédaigne ni la lecture pieuse, ni certaines prières en commun. Mais ce n'est, tout cela, qu'une partie, et non la principale, de sa dévotion particulière. L'idée maîtresse de sa vie gouverne également sa piété et l'éducation re-

(1) « *Simulacrum tutelæ domus* ». V. Mommsen et Marquard, *Le culte chez les Romains*, t. I : *Le culte domestique*.

ligieuse de ses enfants ; Chacun par soi, chacun pour soi. Il inculque à ces jeunes âmes le sens de leur responsabilité personnelle par rapport aux grâces, très personnelles aussi, que chacune a reçues de Dieu. Il est le premier a respecter cette responsabilité, et si loyalement qu'un honnête patriarche en prendrait scandale. Ce n'est pas l'Anglo-Saxon, en effet, comme le chef de village annamite ou chaldéen, qui négocierait en bloc avec le missionnaire la conversion de tous les siens. En revanche, dans les familles de colons disséminées sur les cultures de l'Indiana, les conversions, — au témoignage de Mgr Chatard, évêque de Vincennes, — sont des actes personnels, lentement mûris par la réflexion, l'étude et la prière de chacun. Il y a douze cents ans, ces mœurs-là donnaient aux missionnaires romains leurs premiers néophytes saxons en Grande-Bretagne; à l'Église, les Willibrord et les Boniface. Aujourd'hui, elles forment peu à peu ces paroisses, ces diocèses, cette robuste Église dont les chefs s'appellent Gibbons et Ireland. Le grand ressort religieux de ces races à formation particulariste, c'est la mise en valeur de chaque nature individuelle, fécondée par sa grâce propre. Il y a là, comme me l'écrivait M. de Tourville, « un état plus viril du christianisme », grandement opposé à cette piété de l'Europe méridionale ou de l'Orient, qui s'épuise si volontiers en « fonctions » et en formules.

A leur tour, ces deux genres extrêmes ont leur commun opposé, et ceci me ramène à nos vignerons. Vous aurez la clef de leur état d'âme ordinaire si vous vous expliquez que, chez eux, la famille instable n'admette ni les influences collectives de la piété orientale, ni l'énergie personnelle de la piété anglo-saxonne. C'est ce que les faits vont nous montrer.

Les paysans de C... n'ont d'abord pas de vie commune à leur foyer. Selon le principe du partage égal obligatoire, chaque enfant naît créancier de son père à titre individuel; chaque père se sent autant de fois débiteur qu'il a d'enfants. L'intérêt collectif de la famille n'existe donc pas pour lui, ou n'existe que secondairement : c'est l'intérêt passager d'un groupe provisoire;

il se subordonne essentiellement aux intérêts individuels des héritiers nécessaires. Voilà ce qui commande au travail, à l'épargne, aux préoccupations, aux sentiments du père. Aussi, ne se sentant pas responsable d'une vraie collectivité, il est moins naturellement amené à en porter l'hommage à Dieu. Il ne prie pas au milieu de ses enfants, ni le matin ni le soir, ni avant ni après les repas. Dans le morcellement de la famille, les rites du foyer ont disparu.

Parfois, il faut l'avouer, une épreuve extraordinaire commune à toute la maison, semble un moment les imposer. C'est une tradition immémoriale à C... de veiller, entre parents et amis, autour des défunts. La réunion commence le soir, dès la fin du souper. Avant minuit, veillent les hommes; après, les femmes. Mais chaque groupe se trouve visiblement gêné de la tâche qui lui incombe; néanmoins les femmes trouvent le temps de réciter le chapelet et les psaumes de la pénitence : c'est la part du recueillement dans la funèbre veillée. Voici la part... comment dirai-je? Voici les pommes de terre fumant sous la cendre, tandis qu'à la ronde circulent la cricote de vin gris et le litre de marc distillé. Un jour, paraît-il, certain valet de ferme, doucement attendri sur sa feue patronne, leva le verre, et, d'un ton cordial : « A votre santé, Madame! » — Après cela, vous ne vous scandaliserez pas de ce que me disait un veilleur : « La veillée des morts, chez nous, c'est une récréation ». Eh oui, c'est cela, très innocemment. C'est, autour d'un cercueil, pêle-mêle avec des larmes sincères et de pieux *De Profundis,* la jovialité babillarde du quouârail. Ces braves gens savent rire en famille, c'est-à-dire au milieu des voisins, ils ne savent pas prier ensemble. Si quelque vieil usage les y oblige, chacun y tient son sérieux et s'en tire comme il peut.

Eh bien, me dira quelque lecteur aux goûts patriarcaux, de quoi vous plaignez-vous? Il n'y a là ni piété rituelle ni formalisme à l'orientale. C'est la libre allure de l'individu émancipé; cette libre allure que vous aviez tant l'air de prôner chez vos amis les Anglo-Saxons!

Cher lecteur, il y a liberté et liberté. — L'Anglo-Saxon, di-

sions-nous tout à l'heure, développe les aptitudes particulières de chacun de ses enfants. C'est en ce sens qu'il pousse toute leur éducation : professionnelle, morale, religieuse. Aussi, passée la conviction personnelle et agissante qu'il suscite et établit fortement en eux, il ne voit aucune utilité, il ne se sent aucun attrait, il ne se reconnaît aucun droit à leur imposer ces attitudes uniformes, ces idées sur mesure que le patriarche annamite exige de tous les siens. Un père anglo-saxon respecte d'autant plus l'initiative religieuse de ses fils, qu'en général, il s'est mieux appliqué à les rendre capables de se conduire eux-mêmes.

Est-ce une liberté de cette trempe, que nous venons d'observer dans la « veillée des morts »? Vous ne le pensez pas, et voici pourquoi. Dans la famille instable, un père est dispensé d'apprendre l'initiative à ses héritiers. Vignerons, l'éternelle routine du métier, l'espoir assuré de l'héritage paternel leur suffiront : inutile de chercher par soi à se faire sa place au soleil. Là-dessus, se grefferont naturellement les paisibles vertus conservatrices du bon propriétaire : amour du travail, sobriété, économie, probité. Mais, quant à convaincre un enfant qu'il possède son fonds individuel de passions et de tendances morales, où la grâce de Dieu, jetée comme un germe vivant, doit porter des fruits tout à fait personnels, ce brave homme de père si routinier, si effacé, ne s'en inquiète guère et l'essaierait moins encore. Il abandonne chacun de ses héritiers aux bons et aux mauvais instincts de sa nature, convaincu de s'être montré vrai père lorsqu'il les aura, par hasard, brutalement tancés, à l'occasion d'une sottise quelconque. En temps ordinaire, il les laisse libres sans les avoir rendus forts. C'est tout l'inverse de la liberté anglo-saxonne.

Ainsi, chez nos Lorrains, la famille instable émancipe et affaiblit l'individu ; ce qui, au point de vue religieux, donne une éducation, la plupart du temps, nulle.

Vienne la moindre occasion extérieure, et les habitudes chrétiennes, acceptées tant bien que mal sous l'influence du curé, ne résistent guère. Nous allons le constater en observant, autour

de la famille, des agents sociaux de la décadence religieuse.

Voici d'abord le voisinage, dont je vous ai déjà montré l'influence sur nos villageois. Que vaut cette influence au point de vue religieux? Pas grand'chose, en quelque sens qu'elle s'exerce. Elle engendre une sorte de respect humain qui, selon les cas, pousse la masse des paysans vers l'église ou l'en éloigne. On ne pourrait, ici, objecter l'énergie bien connue de cette race laborieuse. C'est une énergie routinière : jamais elle ne se lasse de retourner le même sol médiocrement généreux sous un ciel froid et fantasque. Elle est capable d'héroïsme, s'il en faut, pour maintenir une consigne et défendre un poste; mais, en face de l'action indépendante, elle se sent indécise et troublée... Voyez-vous, maintenant, combien est irrésistible pour ces paysans l'influence du voisinage? Ils sont heureux de trouver à leur porte un groupe où ils se confondent. Ils s'étonnent que certaines natures ne partagent point ce bonheur; ils supportent mal l'homme affirmatif et décidé. Téméraire ou non, il a tort : « Pourquoi se met-il en avant? Pourquoi ne fait-il pas comme Tout-le-Monde? »

« Faire comme Tout-le-Monde », voilà le grand axiome, civil et religieux. Jean-Pierre X... ou Jeannette Z... sont venus du village de Y..., s'établir ces dernières années à C... Ils ont, depuis leur arrivée, à peine paru aux offices. Tandis que, dans leur pays d'origine, ils ne manquaient ni messe ni vêpres, et faisaient leurs pâques. C'est qu'à Y.., la majorité pratique; à C..., la minorité : sur 882 habitants catholiques, 190 adultes environ font leurs pâques, soit moins d'un quart. On est à volonté pratiquant ou non, selon l'usage de Tout-le-Monde.

Mais qui donc est assez puissant pour donner au Tout-le-Monde non pratiquant cette forte majorité? Ce n'est pas, comme on le suppose volontiers, la perte des croyances : aux « bonnes fêtes », les 150 à 180 habitués des offices dominicaux se trouvent renforcés de 300 assistants, au moins. Ces paroissiens intermittents font célébrer assez souvent des messes pour leurs parents défunts. Tous, jusqu'ici, en cas de grave maladie, demandent les

sacrements, ou les acceptent avec piété. A très peu d'exceptions près, ils croient, et s'abstiennent seulement de la pratique extérieure et publique.

Il n'y a pas à chercher bien loin l'influence extérieure et publique qui les domine. Le régime de la famille instable n'amène pas seulement chez eux la suppression de l'initiative particulière Dans un des actes les plus importants de cette initiative, il substitue à la prévoyance, au choix, à la liberté du père de famille, un texte du Code. Il habitue père et enfants à regarder la loi, ses agents, ses contraintes, tout l'appareil de la puissance publique, comme le souverain moteur de la vie privée. Il n'y a plus rien alors que le paysan ne s'attende à voir régler par ceux qu'il nomme, les opposant à lui-même, pauvre père de famille : « les Autorités »!... L'État, mais, je l'ai vu, à C... même, jardinier-sarcleur! En octobre 1891, j'entendais crier dans les rues du village un arrêté de Monsieur le Préfet, requérant tous représentants de la force publique pour obliger, sous peine de procès-verbal, tout propriétaire ou locataire d'un champ ou jardin quelconque à l'échardonner soigneusement. Et cela n'était pas superflu. Voilà donc où en vient une population agricole, et à quoi le gendarme emploie son sabre, quand la bèche ou le sarcloir tombent entre des mains sans initiative. Vous représentez-vous les policemen de l'Indiana ou du Dacotah, voués ainsi, par ordre supérieur, à cette protection spéciale de l'agriculture?

En tout cas, vous savez quel est le premier moteur social chez nos paysans. C'est son impulsion qui, à C..., éloigne tant d'hommes de la messe et des pâques. Non seulement les fonctionnaires, les obligés, les courtiers électoraux de l'Administration, mais encore de trois à quatre cents propriétaires qui ne lui demandent ni faveur ni emploi. Tel d'entre eux, sous l'Empire, voire même sous la République, alors que le gouvernement passait, dans les campagnes, pour « l'ami des curés » ; tel, dis-je, se montrait paroissien régulier. Aujourd'hui c'est fini. En dehors des grandes fêtes, où son opportunisme apeuré cède à sa foi, une seule messe par an l'attire à l'église. Il y va, ce jour-là, endi-

manché, le front haut. Il s'avance à la moutonne, par derrière Monsieur le maire, lequel est ceint de son écharpe et de son conseil. C'est la messe du 14 juillet, la messe des Autorités.

— Oh! alors, allez-vous penser, il faut un fier courage pour se maintenir dans la minorité pratiquante. — C'est vrai de quelques-uns; mais cela ne l'est pas de Tout-le-Monde. Car, dans ces 190 et quelques pratiquants, plus d'un suit encore, à la moutonne, l'allure de son Tout-le-Monde.

Voici d'abord 148 femmes à côté de 47 hommes; soit, sur quatre seizièmes de la population totale, un d'hommes et trois de femmes. Cette majorité féminine vient de ce que nos paysannes lorraines, au rebours de leurs sœurs de Corse, par exemple, ne se mêlent pas de politique. La culture intense, les moyens indépendants d'existence qu'elle procure aux familles, rendent inutile, chez nous, la politique alimentaire de là-bas, où s'intéressent les ménagères comme les maris. En outre, nos lorraines ont encore, à C..., le bénéfice d'un voisinage religieux : l'école des filles n'est pas laïcisée.

Quant aux 47 hommes, il y a, parmi eux, des vieillards et des gens d'âge mûr dont la jeunesse date d'un temps où le gouvernement ne pratiquait pas l'irréligion militante. Alors aussi, l'école des garçons était aux mains d'un instituteur profondément religieux. Enfin, plusieurs hommes de la génération suivante se sont trouvés englobés dans la masse pratiquante, par leurs relations de parenté ou de camaraderie. Ils seraient, sans doute, plus nombreux, si le village possédait quelqu'une de ces familles patronales *résidantes* qui, ailleurs en Lorraine, tâchent de maintenir, non sans succès, la cohésion du groupe religieux. Mais, en somme, pratiquants et non pratiquants subordonnent, dans ces villages à familles instables, leur allure personnelle aux allures communes d'un certain groupe, d'une sorte de clan.

Ceci peut être généralisé dans une large mesure. Allez aujourd'hui de Lorraine en Provence, de Provence en Champagne, passez des petites agglomérations rurales aux grandes cités industrielles et commerçantes; trouverez-vous autre chose, avec les

familles instables, que des individus sans initiative, incapables d'agir sans être *enrégimentés?* Vous trouverez en particulier cette faiblesse dans les classes prétendues dirigeantes : professions libérales, fonctionnaires, industriels, propriétaires. En ce monde-là, vous savez bien quelle est la première inquiétude d'une mère lorsque son grand fils, bachelier à la barbe naissante, commence son droit, passe son examen pour Saint-Cyr ou l'École polytechnique : « Ah! mon Dieu, comment va-t-il se trouver entouré! » — Il sera, ce bon jeune homme, ce que sera son entourage, à moins d'être lui-même exceptionnellement énergique. C'est ainsi que, d'un bout à l'autre de la France, la religion reçoit, en général, de la famille instable, des natures de qualité inférieure, sans indépendance virile, ni privée, ni publique. Et parfois les mêmes esprits se laissent pénétrer, selon le milieu ambiant, de religion ou d'irréligion : chrétiens réguliers sous la discipline du collège, émancipés et indifférents à la Faculté ou à l'École. C'est ainsi que cette évolution ou cette révolution de la société domestique dont se ressent tout notre état social, dont se fortifie notre socialisme d'État, est également une cause de faiblesse pour nos convictions religieuses.

II.

Sans toujours démêler cette cause, le clergé en constate l'effet : l'entraînement irréligieux subi en masse. Il intervient alors avec les ressources de son ministère paroissial, et le drame se noue entre la religion et l'irréligion.

Observons-le d'abord dans ses péripéties les plus simples : au village.

Du haut de la chaire, deux fois chaque dimanche, les divers curés qui se sont succédé à C... depuis un demi-siècle et plus, n'ont cessé d'instruire et d'admonester leurs paroissiens. A première vue, rien de plus varié que leur éloquence. Les souvenirs locaux, parfois très pittoresques, montrent chaque curé y mettant l'empreinte de son tempérament et de sa vertu person-

nelle : l'un plus de gronderie et d'austérité, l'autre plus de condescendance et d'insinuation. Néanmoins, une même intention les anime tous. « Ils sont portés à dire que tout le monde s'émancipe » ; ainsi l'entendent leurs paroissiens, qui entendent juste et comprennent à demi-mot. A l'entraînement de la masse sous les influences que j'ai dites plus haut, le curé oppose son remède direct le plus apparent : il vise à ressaisir, — et fortement, — son autorité *publique* de curé. Tantôt, à propos d'un thème général, comme la foi, l'Église, les occasions dangereuses, il rappelle la nécessité, les droits, la sanction divine de cette autorité : méthode apologétique. Tantôt, jugeant l'heure opportune, il dénonce un abus ou un scandale particulier : méthode coërcitive. Dans les deux cas, il traite sa paroisse comme une grande famille où l'autorité paternelle, battue en brèche, s'affirme en face de tous comme n'abdiquant pas. Il est rare qu'un curé n'ait point considéré ces revendications comme le devoir principal de son ministère.

Ce point de vue, d'ailleurs, est très général en France. Il se réclame, aux yeux de ceux qui l'adoptent, de traditions séculaires restaurées avec l'Église même, au lendemain du Concordat, par les survivants de la Révolution. Aujourd'hui, en face des entraînements populaires, comment douter de son opportunité? Aussi, forts des traditions et de l'expérience, ces prêtres admettent l'urgente nécessité de restaurer partout « l'esprit paroissial ». Cet esprit consiste, selon eux, dans l'empressement des fidèles à suivre les offices paroissiaux, à écouter les prédications paroissiales, à « vivre de la vie paroissiale ». Où cette vie baisse, l'irréligion monte; donc restaurons la vie paroissiale et l'irréligion sera vaincue.

La question est précisément de savoir ce que valent, dans la crise actuelle, les habitudes paroissiales *ainsi comprises* : ainsi bornée à des allures de docilité filiale du côté des fidèles, à des actes de gouvernement public du côté des curés. La question est de savoir si cela peut s'établir aujourd'hui, en France.

Où en est donc, parmi nous, la docilité filiale? A ce zéro où l'ont fait tomber, avec cent ans et plus de famille instable, nos

habitudes précoces d'émancipation à l'endroit de nos parents. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, c'est un fait. Les amers regrets à droite, les apologies triomphantes à gauche, le constatent sans réplique : la docilité filiale est un phénomène d'exception. Déjà les archéologues en peuvent disserter. D'autre part, les populations rurales ou urbaines connaissent, en guise d'autorité publique, le maire, le gendarme, le percepteur et autres fonctionnaires, irresponsables sauf pour l'application littérale des lois et règlements. L'autorité est armée de la force; mais son crédit moral est, la plupart du temps, *nul*. Eh bien, rapprochez ces deux attitudes quasi contradictoires : l'émancipation domestique et la contrainte officielle; vous vous expliquerez comment nous sommes, en France, à la fois si trembleurs devant la force brutale, et si frondeurs devant l'autorité morale. Vous verrez alors s'il est possible de rétablir les anciennes habitudes des paroisses; vous vous expliquerez tant d'inutiles efforts chez ceux qui s'y consacrent.

Les croyants sont des hommes de leur temps; et les plus vifs à s'en défendre ne le sont pas moins à s'en montrer. Pas plus à l'église qu'au foyer, ils ne souffrent qu'une autorité paternelle vienne se réclamer de ses droits pour les traiter comme des enfants disciplinés. Ce qu'ils acceptent, c'est l'officiant majestueux, le prédicateur de généralités doctrinales sans application trop directe, le prêtre aussi fonctionnaire que possible. « De quoi se mêle-t-il? — grommellent les paysans vexés de ses réprimandes, — qu'il chante ses *oremus* et nous laisse la paix. » En ville, cela se dit d'un autre air : « Oh! quel manque de tact! » — Quoi qu'on en pense encore une fois, les mœurs françaises actuelles répugnent au gouvernement d'une paroisse, — et surtout à la répression des abus, — par les procédés exclusifs ou seulement prépondérants de l'autorité publique.

Vouloir appliquer ce système à la régénération et à la conservation des paroisses, c'est aujourd'hui un anachronisme.

Nous n'avons plus les familles patriarcales de l'ancien régime; un curé ne verra plus leurs membres, à la suite du père ou de l'aïeul, venir, par rang d'âge, occuper en corps à l'église, « le

banc de famille ». Chacun a sa chaise et la prend où cela lui plaît; chacun, s'il le veut, va de son côté à l'église. Nous sommes individualistes. Beaucoup le regrettent, c'est leur droit. Mais est-il permis de le méconnaître?

Bien des prêtres, sans en démêler exactement toutes les causes, constatent cette irrémédiable décadence de l'ancienne autorité publique dans les paroisses. Pour ressaisir leurs paroissiens ils favorisent les confréries, les cercles, les patronages et d'autres œuvres spéciales.

J'ai cru voir, à C..., jusqu'où on peut compter sur ces œuvres. J'y ai vu, dans une situation qui n'est ni la vie ni la mort, une « congrégation de la Sainte Vierge », pour les jeunes filles. Elle sembla vivre, jadis, sous l'influence d'une mission qui avait ébranlé toute la paroisse : les postulantes affluaient, les mères de famille s'affiliaient en « confrérie de Sainte-Anne ». Elle sembla prospérer ensuite, sous l'impulsion de quelques jeunes filles de condition plus relevée et dont l'exemple attirait les compagnes. Mais, à mesure que le souvenir de la mission s'est effacé, que les boute-en-train se sont mariées, les réunions sont devenues moins fréquentées, les postulantes plus rares, la « confrérie de Sainte-Anne » s'est dissoute. La congrégation ne possédait pas ce vrai mouvement spontané qui est la vie; les bonnes volontés individuelles de ses membres, sincères assurément, étaient trop faibles, trop déshabituées de l'entente réciproque, pour donner par elles-mêmes quelque force à l'association.

Ceci encore peut grandement se généraliser. Que d'œuvres, en France, dont les débuts sont pleins d'espoir! Des âmes, la veille encore isolées et inertes, sont emportées par un souffle puissant : le souffle du fondateur. Cet « homme providentiel », rare privilège d'une nature et d'une vertu supérieures, gagne la confiance et impose la docilité. Au fond, chacun ne pense que par lui, et, seul, il agit en tous. Mais, un jour, il disparaît. Quelque temps encore l'œuvre marche : elle a du mouvement acquis et la route lui fut toujours aplanie d'avance. Vient un obstacle : le mouvement s'arrête; tous s'entre-regardent, déconcertés : « Ah!

si nous l'avions encore, lui! » Et la débandade commence : familles instables, œuvres instables. On compterait vite, chez nous, celles dont les traditions ont donné leurs preuves ; les « hommes providentiels » font rarement école, en ce siècle. Ils ne trouvent plus autour d'eux ces habitudes patriarcales qui étaient dans l'ancienne France, qui sont aujourd'hui, dans l'Allemagne et en Suisse, le *substratum* naturel des Associations chrétiennes.

A côté des œuvres, beaucoup de curés emploient également la prédication. Non seulement la leur et celle de leurs vicaires, mais la prédication du missionnaire, du conférencier, qui passe et touche d'autant plus vivement les âmes. Examinons donc l'efficacité de ce troisième moyen.

J'ai pu, encore à C..., l'observer sur le vif. Un des anciens curés laissa ces dernières années au conseil de fabrique un certain fonds pour les frais d'une mission septennale. Deux religieux, spécialement consacrés à ce genre de ministère, sont venus, ces dernières années, évangéliser la population durant quinze jours. Avant l'ouverture, à chaque foyer, visite des missionnaires; de sorte que tout le monde se sentait quelque peu tenu à leur rendre politesse en assistant au sermon. Il se prêchait au milieu d'un appareil saisissant : décorations de l'autel, illuminations de l'église, cantiques populaires chantés par des chœurs qui donnaient le ton à la foule. Celle-ci remplissait les nefs. Deux fois par jour, à l'instruction rapide du matin, au grand discours du soir, les objections, les excuses, les faiblesses de tout le monde se trouvaient réfutées, relevées, condamnées sans appel par une vigoureuse et apostolique parole. Sous ces coups répétés, la masse indifférente ou relâchée s'ébranlait.

Tel est, en général, l'effet des missions : elles ébranlent la masse. Et, plus d'une fois, selon la formule accoutumée des comptes rendus de Semaines religieuses, « les résultats dépassent toute espérance ». Il est vrai que souvent ces espérances sont modestes; mais enfin, c'est beaucoup qu'elles soient dépassées. Ce fut beaucoup, par exemple, à C..., d'avoir obtenu cinquante retours aux sacrements... Mais, il faut tout dire : souvent ce

branle ne dure pas. Huit jours après la clôture des pieux exercices, plusieurs convertis de C... manquaient à la messe du dimanche. L'année suivante, aucun ne fit ses pâques. Tour à tour chacun était retombé sous l'influence de son milieu. De là, ce dicton de certains curés : « Une mission est un feu de paille ».

Feu de paille aussi, beaucoup de ces prédications solennelles d'Avent ou de Carême, qui peuplent les cathédrales d'un auditoire compact et charmé. Elles rallument pourtant la vie chrétienne dans certaines âmes; elles se terminent par des retraites d'hommes et de femmes, où la communion générale amène des convertis. Néanmoins, bon nombre d'auditeurs, sympathiques ou même croyants au fond, se sentent trop dépendants de leur entourage, de leur parti, de leur carrière officielle, pour sauter le pas. Et, parmi ceux qui l'ont sauté, que de défaillances, une fois l'atmosphère surchauffée de la station dissipée dans l'atmosphère mondaine de la ville et des salons !

En résumé, une même limite paraît, aujourd'hui en France, borner l'efficacité des prédications, des œuvres et des habitudes paroissiales : notre individualisme inactif et sans résistance. Impossible à un curé de compter, comme ses prédécesseurs d'il y a cent ans, sur l'autorité patriarcale ; sur la cohésion de la famille, sur les traditions du foyer. Plus impossible encore d'espérer que, dans l'avenir, cet ordre de choses se restaure *sous sa forme ancienne*. Les rares exemples que notre pays en offre le démontrent de toute évidence. Comment prétendre rétablir et faire durer dans nos villages à culture intense, proches des villes et des usines, dans nos cités industrielles et commerçantes, le vieux moule familial de la vallée d'Ossau, des landes bretonnes, ou des plateaux de l'Auvergne? Impossible donc pour nos curés de ville, et pour la plupart des desservants ruraux, de restaurer ces antiques habitudes de docilité collective, de groupement public autour du pasteur, qui suffisaient à la religion de nos pères. Impossible de méconnaître en cela les signes d'une ère nouvelle : ce qui a été n'est plus et ne peut plus être ; ce qui sera n'a pas encore pris sa forme. Nous sommes en pleine

crise entre le passé et l'avenir : il s'agit de plier à l'influence de la religion cet individualisme que révoltent ou atteignent mal nos procédés antiques. Cherchons donc des moyens nouveaux.

III.

Ces moyens, j'ai hâte de le constater, n'exigent pas une rupture, mais un progrès de la tradition ecclésiastique. L'Église n'est pas une simple juxtaposition d'individus. Elle constitue en son genre une société publique, reconnaissable comme telle, à l'unité de sa doctrine, de ses sacrements, de sa hiérarchie ; à ce que les théologiens appellent sa « communion ». De là, certains moyens d'action publique dont la *substance* demeure toujours la même au travers des temps.

Ainsi, une fois établie dans un pays, que ce soient les Gaules du quatrième siècle ou les États-Unis du dix-neuvième siècle, l'Église a toujours besoin de groupements locaux qui rattachent les fidèles d'un même endroit à sa communion. Elle institue les paroisses. Dans ces paroisses, certaines catégories de fidèles ont besoin de secours religieux particuliers : de là certaines œuvres et confréries. Enfin, le ministère de Paul, apôtre nomade, est d'une aide puissante à celui de Pierre, apôtre sédentaire ; de là, les prédications. En principe donc, ces trois moyens sont toujours actuels, toujours efficaces. Mais, qu'on ne l'oublie pas, ils le sont par rapport aux besoins de l'Église comme société publique, aux besoins des âmes prises par catégories. C'est là l'objet et la limite de leur efficacité.

Ils ne répondent donc pas à tous les besoins des âmes. Chaque chrétien vit dans un état particulier où il apporte son caractère individuel. L'accomplissement de ses devoirs les plus communs lui est ainsi l'occasion de difficultés, de luttes, de mérites entièrement personnels. Donc, une action individuelle, de prêtre à âme, complète l'action publique de curé à paroisse, de directeur à œuvre, de prédicateur à auditoire. Mais, en fait, cette action se développe ou se restreint, selon que la vie individuelle est elle-même plus développée ou plus restreinte.

Notons bien, en passant, cette grande loi organique de l'Église. J'entendais raconter dernièrement comment des Trappistes, établis depuis peu au Thibet, agissaient sur les populations, s'attiraient des novices indigènes et cela, sans sortir de leur cloître, par le seul appareil de leur liturgie. Telle est la prépondérance légitime des moyens publics d'action au milieu d'une société patriarcale. Tandis qu'en Indiana, — je cite encore l'évêque de Vincennes, — les conversions se facilitent beaucoup dès que le prêtre peut « aborder » individuellement les colons « disséminés ». C'est donc en variant, selon les milieux, la proportion de ses moyens publics d'action et de ses moyens privés, que l'Église arrive à s'implanter dans les sociétés les plus diverses et à manifester pleinement sa *catholicité.*

Pour en revenir à la France, que faut-il aujourd'hui restreindre : l'action individuelle ou l'action publique ? — La réponse va de soi, puisque les temps des patriarches ne sont plus ; puisque nous sommes des individualistes, émancipés de toute discipline familiale, habitués à regarder l'action publique comme une contrainte. On vit surtout en soi-même, de nos jours, à commencer par les plus répandus. On a donc besoin d'être atteint, comme chrétien, par l'action individuelle du prêtre. Que celui-ci la développe. Qu'il se remémore les mécomptes, les insuccès, les fleurs sans fruits de l'action publique toute seule. Qu'il pèse les aveux de ceux-là qui l'ont exercée avec la puissance du génie et de la sainteté. Le P. Lacordaire, à Notre-Dame même, déclarait mettre au-dessus de la prédication ce qu'il appelait : « la petite parole du Christ : le cri inconnu et mystérieux de la parole de Dieu à *chacun de nous*, une parole *plus grande* que la parole publique ».

Pour le même motif, l'action personnelle, ainsi mise en première ligne, devrait être en France le but auquel se subordonne l'action publique. Celle-ci réveille ou fortifie les croyances et autres dispositions générales que celle-là doit adapter à l'état de chacun. De là encore une profonde modification dans les procédés du clergé!

Elle existe déjà chez certains prêtres. Pour eux, ne suffisent pas

les illuminations, les saluts en musique, les cérémonies, les prédications retentissantes, tout ce qui, selon un mot venu, dit-on, du théâtre, fait « église comble ». De tout cela ils usent, mais sans s'y arrêter comme à une fin, laissant bien voir qu'ils admettent ces manifestations dans la seule mesure nécessaire et convenable du culte public. Et surtout, par leurs actes, par leur facilité d'accès matérielle et morale, ils témoignent que chacun de leurs paroissiens pourra, s'il le juge bon, engager avec eux des relations particulières. Ils ne se renferment pas dans les règlements d'administration, comme s'ils étaient sacristains ou cérémoniaires en chef. Ils regardent leurs auxiliaires, habituels ou passagers, comme pouvant, eux aussi, exercer à leurs côtés une action personnelle. Ils laissent au-dessous d'eux certaines jalousies exclusives, auxquelles le trop grand souci de leur étole pastorale aurait. dit-on, exposé quelquefois certains curés. En somme, par ces moyens et par bien d'autres encore, ces prêtres s'ingénient à ce que chacun de leurs paroissiens trouve à sa portée *les secours personnels* dont il a besoin.

En quoi consistent ces secours? On ne peut le dire en détail, puisque leur nature est de s'adapter le plus exactement possible aux besoins de chacun. On peut cependant en définir la tendance générale. Un curé qui adapte sa conduite aux besoins particuliers d'une âme, se dégage forcément, en face d'elle, de ces préoccupations *réglementaires,* de ces théories *d'uniformité mécanique,* avec lesquelles il est si aisé de prétendre gouverner en grand. Il respecte, au contraire, l'initiative personnelle de ses paroissiens; il en favorise l'élan, il en contrôle la marche, il en appuie les résultats. Mais il ne la restreint ni ne la froisse arbitrairement par les « impératifs catégoriques ».

En cela même, quelques-uns croient voir mieux qu'une simple mesure d'opportunité. Le « *Sic volo, sic jubeo* » leur semble trop rappeler la tyrannie antique de la cité ou de l'État romain; ils voient, dans le respect loyal de l'initiative, une application plus littérale de la sublime parole évangélique : « Vous savez que ceux qu'on regarde comme les chefs des nations leur commandent en maîtres, que ces princes les tiennent en leur pouvoir. Cela ne

sera pas ainsi chez vous. Quiconque voudra devenir le plus grand sera votre serviteur; quiconque voudra être le premier parmi vous sera l'esclave de tous » (1).

Ce respect de l'initiative, va-t-on me dire, est permis aux États-Unis, antipodes sociaux de la France actuelle. Mais quel désordre n'amènerait-il pas dans un pays où l'on ne connaît guère de milieu entre la discipline passive et l'émancipation sans frein?

Je répondrai que ce milieu est d'abord nécessaire pour un groupe spécial de natures : celles qui souffrent de tout le vieil appareil patriarcal, réglementaire, impersonnel, de la pratique religieuse. Les beaux offices de paroisse, l'engrenage des œuvres, les manifestations publiques de toute espèce ne peuvent satisfaire ni contenir leur activité. Il leur faut une direction religieuse moins vague que les exhortations répandues en chaire, sur un auditoire de six à douze cents personnes... Souvent, d'autre part, leur initiative s'est trouvée depuis longtemps trop comprimée, pour n'être pas devenue, en ces délicates matières, inhabile et peu sûre de soi. Elle piétine donc sur place; ou bien, elle avance à tort et à travers, mécontente de tous ses essais, jusqu'au jour où l'influence personnelle dont je parle vient la libérer et l'affermir.

On va m'objecter que de telles natures sont rares; que bien des curés de campagne passeraient leur paroisse au crible avant de les découvrir. — Est-ce bien sûr? « Cherchez et vous trouverez », dit l'Évangile. A-t-on toujours cherché de ce côté-là?

On me dira encore : « A supposer que ces âmes se trouvent, faut-il pour elles, infime minorité, sacrifier le reste comme une « masse de perdition »? — Mais qui parle de sacrifier la majorité? Qui parle de lui retirer les moyens publics dont elle use vaille que vaille? Les prêtres que tout à l'heure j'ai cités en exemple donnent à leur action une forme pour ainsi dire mixte et de transition. Ils ont cette prudence de doser plus ou moins leurs moyens publics et leurs moyens individuels, selon qu'ils ont sous la main plus ou moins d'initiatives à gagner ou à former. En

(1) Marc, x, 42, 44.

tout cas leur premier soin est la constitution de ce « groupe restreint ».

Ce groupe, — que je qualifie de la sorte après M. Taine amendé par M. l'abbé de Broglie (1), — possédera mieux que le nombre : les âmes personnellement énergiques dont il se composera, donneront à leurs pratiques religieuses, soit dans l'intimité soit en public, une certaine allure virile, attrait puissant pour les âmes de même trempe. Elles ne montreront pas cette petite spiritualité fade qui se pâme en formules creuses et sentimentales, ce rétrécissement de la religion où se complaisent des âmes faibles et sans jugement. Elles n'attireront pas non plus ces incurables de l'indécision qui aiment à se confondre dans une grande foule moutonnière et deviennent religieux par une sorte de respect humain à rebours ; elles n'obtiendront que de libres et courageuses adhésions... Les catholiques de France gagneront en qualités viriles.

Mais pourquoi dire « gagneront »?... Même en tenant compte des exemples cités plus haut, il vaudrait mieux dire « gagneraient ». Ce serait plus vrai en général. Ils gagneraient donc, si le clergé adaptait de plus en plus ses moyens d'action, publics et particuliers, à la formation individuelle des âmes. On verrait alors s'annoncer heureuse la fin d'une grande crise...

A une condition encore. Tant qu'en France la famille ne saura pas imprimer une virile initiative à l'éducation de ses enfants ; tant qu'on y verra la subordination de l'initiative privée à la puissance publique, le clergé ne trouvera, bien souvent, à sa portée, que des natures de qualité inférieure au point de vue de l'énergie personnelle. Donc, à côté de l'action sacerdotale, l'action paternelle, l'action laïque privée, sous toutes ses formes, est nécessaire. Que toutes deux, chacune dans son ordre, poussent vigoureusement au but commun. Le conditionnel pourra se changer en futur.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

(1) *Le présent et l'avenir du catholicisme en France.*

MONOGRAPHIE DU CANADA (1).

V.

IMPUISSANCE DE LOUIS XIV

A SUPPLÉER A L'INITIATIVE PRIVÉE

DANS LA COLONISATION.

EXPANSION DE LA COLONIE PAR LES COUREURS DE BOIS (2).

Le Canada n'avait reçu de Richelieu une impulsion ni assez complète ni assez soutenue. Sous le grand ministre, le pouvoir royal était devenu redoutable par les armes; mais, demeuré pauvre, il avait dû se borner à une intervention morale plutôt

(1) Voir les articles précédents, dans la *Science sociale*, t. XI, p. 320, 526; t. XII, p. 161, 544.

(2) Sources : Félix Joubleau, *Études sur Colbert:* Paris, Guillaumin, 1856. — L. Dussieux, *Colbert;* Paris, Lecoffre, 1886. — *Documents relatifs à la Nouvelle France;* Québec, Côté, 1883. — *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France;* Québec, Côté, 1885. — Collection de l'État de New-York, t. IX, *Paris Documents;* Albany, Weed et Parsons, 1855. — Le P. Charlevoix, *Histoire et Journal;* Paris, 1744. — L'abbé Daniel, *Nos Gloires nationales*, Montréal, Sénécal, 1867. — Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil;* Montréal, Gebhardt, 1889. — L'abbé Casgrain, *Une Paroisse canadienne au XVII*e *siècle;* Québec, Brousseau, 1880. — Le P. Lalande, *Une Vieille Seigneurie;* Montréal, Cadieux 1890. — Parkman, *Frontenac*, Boston, Little Brown, 1877: — *The Discovery of the Great West;* Boston, Little Brown, 1877. — Lahontan, *Voyages dans l'Amérique septentrionale;* Amsterdam, L'Honoré, 1728. — V., en outre, plusieurs ouvrages indiqués aux précédents articles.

que matérielle dans la grosse affaire de l'établissement des colons : il avait ouvert les territoires, il avait comblé de privilèges les colonisateurs, mais il n'avait pu leur accorder directement des secours ni en hommes ni en argent.

D'ailleurs, presque tout ce que Richelieu avait pu, de la sorte, accomplir au Canada se perdit entre les mains de Mazarin. Les chefs de l'entreprise, laissés à eux-mêmes, marchands, gentilshommes, fondateurs pieux, tour à tour furent évincés ou purent à peine se maintenir misérablement. Quelques bandes iroquoises dispersées dans les bois suffisaient à interrompre le commerce, coupaient les vivres à la colonie et la menaçaient d'une ruine prochaine.

C'est là le bilan de la colonisation française jusque vers l'année 1663.

Mais, à ce moment, il se produit en France un fait considérable, gros de conséquences pour le Canada : la monarchie, avec Louis XIV, décrit une évolution nouvelle et devient la « grande puissance ».

I.

Louis XIV reprit l'œuvre de Richelieu et la compléta. Ce jeune prince arrivait dans le temps le plus favorable pour l'exercice du pouvoir absolu. Le mal qui, depuis bien des générations, minait l'aristocratie territoriale, accéléré par les bons soins des rois, atteignait le point aigu. La déchéance des grands était un fait accompli.

L'insuccès de la Fronde avait mis en pleine lumière l'inanité du Parlement et de la noblesse, leur peu de prise sur la nation, leur complète impuissance même en face d'un pouvoir détesté, d'un ministre impopulaire.

Autant l'ancienne classe dirigeante avait perdu de terrain, autant l'État en avait gagné. Depuis Richelieu, il avait à sa solde une armée recrutée dans le sein de la nation, une armée qui refusait de suivre ses chefs, lorsque, princes mécontents, ils se tour-

naient contre le roi et la patrie ; une armée qui, au cœur de la guerre civile, repoussait glorieusement les ennemis à la frontière, et raffermissait le pouvoir royal ébranlé par les factions.

Dans ces circonstances, il suffisait de la venue d'un roi ou d'un ministre *à poigne* pour donner son plus grand développement à la puissance de l'État. Or Louis XIV était supérieurement doué en vue du pouvoir absolu. Il possédait à un degré remarquable cette énergie, et cette promptitude de décision, la première qualité pour le chef d'un État militaire. Il commença par exclure du Conseil sa mère, le maréchal de Villeroi, le duc d'Orléans, le prince de Condé et les autres princes. Il travaillait seul avec ses quatre ministres ; encore ceux-ci n'étaient-ils plus que des commis.

Par une seconde opération, il centralisa entre les mains de ses ministres, et par là même entre les siennes, les différents services, dans leurs moindres détails. « Jusqu'alors, écrit Sismondi, on avait laissé aux chefs d'emplois le soin de choisir tous leurs subalternes, en sorte que le roi n'était maître ni de l'armée, ni des forteresses, ni des provinces. Colbert et Le Tellier s'attachèrent, au contraire, à établir le principe que, dans aucun département, personne n'exerçait aucun pouvoir que par la délégation directe du monarque. »

S'agit-il de la guerre, le ministre s'attribue pour le roi la nomination de tous les officiers de l'armée jusqu'aux enseignes, des commandants des places, des capitaines des portes, et même des gardes-magasins. S'agit-il de l'intérieur, le roi fait sentir aux gouverneurs des provinces qu'ils ne doivent regarder leur gouvernement que comme une grosse pension, que leur demeure habituelle doit être la cour ; ce sont les intendants qui sont chargés de voir à tout. Enfin, s'agit-il des finances, le roi supprime Fouquet, qui cherchait à continuer ses voleries, abolit la charge de surintendant, qui était la source de tous les abus, et confie la gérance des fonds publics à un conseil royal qui agit en sa présence et sous son autorité.

Cette centralisation du pouvoir ne faisait que préparer la voie aux nombreuses réformes nécessitées dans toutes les parties de

l'administration. De ces réformes, c'était celle des finances qui s'imposait tout d'abord. On sait avec quelle vigueur Colbert se mit à l'œuvre, avec quelle habileté et quelle dextérité il changea la face des affaires, comment il arriva, dès la première année, à doubler le revenu disponible du roi. Les finances, épuisées en septembre 1661, étaient en décembre 1662 dans l'état le plus prospère. Et jusqu'à la fin de l'administration de Colbert, le progrès ne fit que s'accentuer. En 1683, sur 116 millions d'impositions, il en entrait net plus de 92 millions et demi au Trésor. C'était une augmentation de revenus de 70 millions, sur l'année 1661.

En même temps, au moyen d'une assiette plus savante de l'impôt, Colbert s'appliquait à dégrever autant que possible le producteur et à assurer ainsi la reproduction continue de la richesse. L'organisation financière tendait de toutes façons à se régulariser; et ceci se manifestait par un fait décisif : la suppression de toutes les affaires extraordinaires et l'augmentation des revenus ordinaires.

On voit que si le relèvement du prestige et de la force guerrière de la monarchie constituent le trait saillant de l'administration de Richelieu, c'est la *centralisation du pouvoir et le rétablissement des finances royales* qui signalent les débuts du gouvernement personnel de Louis XIV.

Mais cette centralisation du pouvoir et ce rétablissement des finances vont décupler les forces du souverain. Cet afflux de capitaux va lui permettre de restaurer tous les services. L'organisation de l'armée est complétée; la marine est créée de toutes pièces, et la monarchie française touche au faîte de sa grandeur.

A ce moment elle entre de plain-pied dans le domaine de la colonisation; c'est là que nous allons la suivre.

II.

En même temps qu'il se constituait le moteur de la colonisation au Canada, Louis XIV s'adjoignait comme rouages princi-

paux destinés à transmettre le mouvement, d'une part une compagnie privilégiée de marchands, de l'autre une hiérarchie de seigneurs terriens. Le premier de ces rouages devait servir principalement à développer le commerce, le second à faire progresser les défrichements et les cultures.

Marchands et gentilshommes, ils ont déjà été à l'œuvre sous nos yeux. Nous les avons vus, laissés à leurs seules forces sous Henri IV, échouer dans leurs tentatives d'établissement ; nous les avons vus, faiblement secourus sous Richelieu, ne pas réussir encore à faire de la colonisation prospère. Voyons s'ils vont avoir un meilleur succès maintenant qu'ils sont soutenus par toutes les forces de la monarchie centralisée.

Et d'abord les marchands.

Après avoir, en 1663, réuni à sa couronne le Canada et l'Acadie, le roi, l'année suivante, les cédait, en même temps que les Antilles et la côte d'Afrique, à la Compagnie qu'il venait de fonder pour l'exploitation des Indes occidentales. A première vue, cette Compagnie semble être la reproduction exacte de la Compagnie des Cent-Associés établie par Richelieu. Comme cette dernière, elle est investie de la haute propriété, de la seigneurie et de la justice des régions à coloniser, du droit de nommer aux fonctions publiques, enfin du privilège exclusif du commerce des pelleteries.

Mais il suffit de comparer les actes d'établissement des deux Compagnies, pour se rendre compte du changement qui s'est opéré d'une période à l'autre. Richelieu n'octroyait aux Cent-Associés que des privilèges et des droits de propriété qui par eux-mêmes, pour le moment du moins, ne leur rapportaient rien. Louis XIV accorde à la Compagnie des Indes Occidentales, des privilèges aussi vastes, des attributions aussi étendues, mais, de plus, il la subventionne libéralement. Par exemple, il lui avance le dixième des fonds souscrits, il lui accorde une prime de 30 livres par tonneau de marchandises, qu'elle transportera aux colonies, et de 40 livres par tonneau de marchandises qu'elle en rapportera. De plus, il dispense la Compagnie de tout dédommagement envers l'ancienne Société qu'il dépossède en sa faveur, lui-même

« se chargeant d'y satisfaire; » et il s'engage, en cas de guerre, « à la défendre et assister de ses armes et de ses vaisseaux, à ses frais et dépens. » D'un autre côté, tandis que Richelieu imposait aux Cent-Associés les obligations les plus lourdes et les plus nettement formulées, Louis XIV, tout en donnant à entendre qu'il compte sur la Compagnie des Indes pour le rétablissement du commerce et le peuplement de la colonie, ne met formellement à sa charge que l'entretien des missionnaires et la construction des églises.

On le voit, si Richelieu se trouvait former avec les marchands une société presque à parts égales, lui ne donnant que les privilèges, eux fournissant tous les capitaux et courant tous les risques, aujourd'hui Louis XIV joue le rôle d'un protecteur, d'un bienfaiteur; il donne tout et ne réserve rien.

La Compagnie répondit fort mal à de si grandes faveurs, et si nous la suivons au Canada, la première constatation qu'il nous faut faire, c'est que : *la Compagnie des Indes occidentales néglige les intérêts de la colonie.* Investie de la pleine seigneurie des terres du Canada, y jouissant de tous les revenus et droits utiles, la Compagnie était tenue, semble-t-il, d'en acquitter toutes les charges. Cependant, elle s'empressa de se décharger sur le roi de la plupart de ses obligations. Dans l'espace des dix années que dura la Compagnie, je ne trouve qu'un seul envoi de colons qu'elle aurait fait, et, dans cet intervalle, le roi en transporta plusieurs mille à ses frais. Dans les annales du pays, rien n'indique que la Compagnie ait jamais rien fait pour l'établissement des seigneuries, la construction des églises ou l'entretien du culte. C'était encore le roi qui pourvoyait à toutes ces dépenses. Les documents contemporains ne parlent que fort peu de la Compagnie, mais presque toujours c'est pour nous signaler quelque négligence ou quelque omission de sa part. Dès les premiers temps de son existence, elle avait renoncé à son droit de nommer les principaux officiers de la colonie, et avait prié le roi de l'exercer à sa place. Elle négligea d'établir des juges à plusieurs endroits en Acadie et dans la Nouvelle-France, et à son défaut, le roi manda à l'intendant Talon d'en établir pour elle. Dès 1666,

Le Barrois, l'agent général de la Compagnie, remerciait Louis XIV de l'avoir libérée des frais de la guerre et des appointements du gouverneur.

Cette insouciance des marchands en matière de colonisation n'a rien qui doive nous surprendre. Nous avons déjà eu occasion, précédemment, à plusieurs reprises, de constater et le fait et sa cause. Mais le moment est opportun pour pousser l'analyse plus loin que nous ne l'avons fait jusqu'ici, et pour faire une constatation nouvelle : *La Compagnie des Indes occidentales échoue dans son commerce.*

Le privilège commercial accordé à la Compagnie couvrait de vastes et riches étendues : les deux Amériques, les Antilles et la côte occidentale de l'Afrique. Ce privilège, en outre, était double. Il comprenait l'approvisionnement des pays de sa concession en marchandises françaises, et l'approvisionnement de la France en produits exotiques. Il y avait là pour d'habiles négociants une séduisante perspective de profits. Dès 1666, il est vrai, à la demande du roi, la Compagnie dut admettre les habitants de la colonie à la participation de son double monopole. Mais elle acquit en retour la jouissance d'un droit du quart sur les castors, du dixième sur les orignaux, et la traite de Tadoussac lui fut réservée. D'ailleurs, elle continuait à faire le commerce concurremment avec les habitants ; ce commerce restait donc toujours sa chose, quoique moins à l'exclusion d'autrui, et elle avait un puissant intérêt à le maintenir et à l'augmenter.

Pourtant, elle ne paraît avoir rien fait, rien tenté dans ce sens. Les Canadiens se plaignirent de ce qu'ils ne trouvaient pas dans ses magasins les denrées nécessaires, et de ce que les marchandises leur étaient vendues trop cher. La Compagnie ne s'imposa aucun sacrifice pour stimuler, par des explorations en terres lointaines, ou autrement, la traite des fourrures qui déclinait. Elle ne chercha pas non plus, lorsque le besoin s'en fit sentir, à s'assurer de nouveaux débouchés pour ses cargaisons de pelleteries. De cette manière, en 1674, la Compagnie, malgré toutes les faveurs qu'elle avait reçues, se trouvait en perte de 3.523.000 livres.

Or cet échec de la Compagnie des Indes occidentales ne se présente pas comme un fait isolé. Toutes les Compagnies privilégiées françaises, tant celles fondées par Colbert que celles qui lui sont antérieures, ont eu le même insuccès persistant. Phénomène d'autant plus remarquable qu'il faut le placer en regard de cet autre : le succès tout aussi persistant des Compagnies hollandaises et anglaises.

Comparons les unes aux autres, et la raison du succès des unes et de l'insuccès des autres nous apparaîtra clairement.

Les grandes entreprises maritimes, les grandes compagnies de commerce, étaient le produit spontané de l'initiative, de l'activité des marchands hollandais ou anglais. C'est de leur propre mouvement, par leurs seules forces, à leurs risques et périls, qu'ils avaient constitué le commerce des Grandes-Indes. Si l'État intervenait, ce n'était que pour reconnaître, sanctionner un ordre de choses existant; et il se faisait même payer très cher son intervention. Les Compagnies jouissaient en retour d'une indépendance souveraine; elles se gouvernaient librement et sans ingérence de l'État, faisaient subsister un grand nombre d'employés, couvraient les mers de leurs navires et payaient à leurs actionnaires ces gros dividendes, objet de la convoitise de Colbert.

En France, rien de tel. L'initiative des marchands, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, était, en général, beaucoup plus circonscrite. Les armateurs de Dieppe, de Saint-Malo, de Nantes ou de la Rochelle étaient bien capables de subventionner les entreprises qui n'offraient que peu de risques ou qui donnaient des profits immédiats, comme la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Mais s'agissait-il de conceptions plus vastes, de projets nécessitant de fortes avances, de fondations exigeant à la fois de la prévoyance et une certaine audace, difficilement ils s'y élevaient d'eux-mêmes : il leur fallait l'impulsion et le secours de l'État.

Par suite du rôle restreint qu'y joue l'initiative privée, l'histoire des Compagnies privilégiées comprend naturellement deux périodes principales. Dans la première, ces Compagnies n'arri-

vent pas à se constituer, ou ne se maintiennent pas, à raison de la faiblesse de l'État, dont l'appui leur est indispensable. Dans la seconde période, inaugurée par Colbert, la monarchie centralisée, en même temps qu'elle entreprend de régénérer l'agriculture et l'industrie, cherche à insuffler une nouvelle vigueur au commerce français, et, dans ce but, elle pourvoit à l'établissement de grandes Compagnies à monopole. Mais l'État a beau multiplier ses faveurs, stimuler par des primes la construction de bâtiments marchands, fournir de ses propres deniers une forte proportion du capital des Compagnies, c'est avec peine qu'on recrute les associés. M. Joubleau nous apprend que « la plupart des actionnaires avaient eu la main forcée et n'étaient entrés dans la Compagnie que par ordre, ou par respect humain ». Pour l'établissement de la Compagnie du Nord, on alla plus loin, « on procéda à sa formation par voie de taxe et d'imposition ». Plus tard, on eut beaucoup de peine à faire compléter aux actionnaires leurs mises de fonds, et les renonciations prématurées se multiplièrent.

On le voit, *par suite du défaut d'initiative chez les particuliers, l'ingérence de l'État, tout active qu'elle fût, restait inefficace.* Cette ingérence, en devenant abusive, contribua même pour sa part à l'échec des Compagnies marchandes. Si l'on considère les causes par lesquelles on explique la ruine de ces Compagnies, comme l'incapacité et la prodigalité des administrateurs, la multiplication des emplois salariés, etc., on reconnaîtra facilement, au milieu de cette diversité de causes, une cause plus générale : la prédominance de l'esprit bureaucratique.

Enfin, la monarchie française portait en elle-même un vice radical, qui allait avoir sur les Compagnies marchandes françaises un funeste retentissement. Toute puissante et riche qu'elle était, cette monarchie n'en restait pas moins essentiellement guerrière. La première grande guerre de Louis XIV, celle de Hollande, en absorbant toutes les forces de la France, interrompit le mouvement industriel, commercial et colonisateur commencé par Colbert dans les années de paix ou de guerre peu active qui avaient précédé. La Compagnie des Indes occidentales, ébranlée par la

guerre de 1666, reçut son coup de grâce de la guerre de 1672. En 1674, le roi l'abolit, paya ses dettes, et remboursa aux actionnaires leur capital.

III.

Le seigneur aura-t-il un meilleur succès que le marchand dans le rôle qui lui est assigné ? C'est ce que nous allons voir.

Au cours de la période précédente, sous Richelieu, la tenure seigneuriale s'était produite timidement, imparfaitement il est vrai, mais avec une certaine apparence de spontanéité. Sous Louis XIV, plus d'équivoque possible : la tenure seigneuriale n'est pas féodale, elle est administrative ; elle ne procède pas de la vie privée, c'est le roi qui l'établit artificiellement. Il révoque les concessions de trop grande étendue qui n'étaient pas encore défrichées, fait une répartition nouvelle des terres du Canada, et borde de seigneuries, petites et grandes, les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'Ile de Montréal jusqu'au Golfe.

En transformant ainsi en un rouage administratif l'ancien régime féodal, Louis XIV se chargea de pourvoir complètement à son installation. Il commença par transporter à ses frais dans la colonie les censitaires et les seigneurs. A partir de 1659, pendant dix ou douze années consécutives, nous pouvons retracer, à l'aide des Mémoires du temps, l'arrivée au Canada chaque année, — sans compter les soldats, — de 300 ou 400 hommes, et de 100 à 150 femmes ou filles. « C'est étonnant, écrivait Marie de l'Incarnation, de voir comment le pays se peuple et se multiplie. Aussi dit-on que *le roi n'y veut rien épargner* (1). »

Mais, de toutes les mesures adoptées par Louis XIV en vue de la colonisation, la plus caractéristique, comme la plus efficace, fut le licenciement des troupes. Ce procédé, auquel on eut re-

(1) *Lettres*, t. II, p. 313, 269, 274, 289, 352. — *Jugements et Délibérations*, t. I, p. 18-19, 31, 190, 208. — *Documents*, *Nouvelle-France*, t. I, p. 206. — *Journal*, p. 356. — Faillon, *Colonie française*, t. III, p. 203. — Parkman, *Old Regime*, p. 215-6.

cours par intermittences pendant toute la durée de la domination française, fut appliqué avec énergie et continuité de 1667 à 1672. On a calculé que, dans cette période de quatre à cinq années, près d'un millier de soldats reçurent leur congé au Canada.

Le roi contribua fortement aux frais d'établissement de tous ces colons. Aux colons pauvres, il fit des avances; il les plaça à salaire chez les habitants déjà établis, et leur fit faire des distributions de hardes et de vivres. Lorsque ces hommes avaient servi trois années chez un habitant, aux gages fixés par le conseil, le roi, en bon père de famille, leur faisait attribuer des terres et s'occupait de les marier. Il favorisa l'établissement des jeunes filles qu'il avait fait expédier au Canada, en dotant chacune d'elles suivant sa condition. Les nouveaux mariés recevaient souvent une habitation et des vivres pour huit mois. Des gratifications furent accordées pour encourager les mariages hâtifs et les familles nombreuses. On alla même jusqu'à frapper de certaines peines ceux qui répondaient mal au zèle du roi pour la multiplication des familles.

Les plus favorisés étaient les soldats et les officiers des régiments licenciés. En outre d'une concession de terre, chaque soldat qui consentait à se faire habitant recevait 100 livres, ou 50 livres avec les vivres d'une année; chaque sergent, 150 livres, ou 100 livres avec les vivres d'une année. Quant aux officiers, ils furent mis en possession de domaines beaucoup plus vastes, et investis de droits de seigneuries sur les terres de paysans. Ils reçurent, en même temps, des gratifications beaucoup plus considérables. Par exemple, M. de Contrecœur reçut 600 livres, M. de Lamotte Saint-Paul, 1.500. et ainsi des autres. Le roi installa d'autres officiers au grand complet. Ainsi, il donna à M. de Saurel, capitaine au régiment de Carignan, le fort de Richelieu et deux lieues et demie de terre de front sur deux lieues de profondeur, avec trois îles dans le fleuve Saint-Laurent. Il donna le Fort Saint-Louis à M. de Chambly, avec les terres adjacentes, six lieues de front sur une lieue de profondeur.

Louis XIV fit distribuer dans la colonie des troupeaux d'animaux domestiques, surtout des moutons et des chevaux. Enfin, il

voulut donner lui-même l'exemple en faisant entreprendre à son compte des défrichements, dans le voisinage de Québec. L'intendant Talon y forma, d'après ses instructions, trois villages. Les terres y furent défrichées et emblavées aux frais de Sa Majesté, et on y commença la culture du chanvre et du lin.

La guerre de 1672 vint couper court à ce beau mouvement de colonisation administrative. Mais déjà Louis XIV avait beaucoup fait pour l'établissement des seigneuries, il fondait sur elles de grandes espérances. Il fut trompé dans son attente. *Ce que les seigneurs n'avaient pu accomplir par eux-mêmes, ils ne le firent pas davantage avec l'assistance de l'État.*

L'inaction des seigneurs se manifeste par un premier fait : la faible croissance de la population dès que le roi eut cessé d'envoyer lui-même des colons. Louis XIV avait transporté au Canada, à ses frais, 5.000 à 6.000 hommes et femmes, ce qui, ajouté au groupe des anciens habitants, devait former au moins 7.000 âmes en 1672. Pourtant, sept ans plus tard, en 1679, on n'y comptait pas même 10,000 habitants. En 1687, l'augmentation n'était que de 2.000 âmes, et plus de trente années s'écoulèrent à partir de cette dernière date avant que la population eût doublé (1).

Des statistiques générales données ci-dessus, si l'on retranche d'abord le chiffre des émigrations administratives, puis un second chiffre, correspondant à la croissance normale de la population, il ne reste rien ou presque rien pour représenter l'action personnelle des seigneurs. Il faut donc dire qu'en matière d'émigration, le rôle des seigneurs fut à peu près nul (2).

Pour ce qui regarde le défrichement et la culture des terres, l'inaction de ces mêmes seigneurs fut tout aussi remarquable. Louis XIV, à plusieurs reprises, en exprime son mécontentement. En 1672, par arrêt du Conseil d'État, il réduit de moitié l'é-

(1) Garneau, t. II, p. 100.

(2) Je ne trouve qu'une seule exception remarquable à cette règle : ce sont les Sulpiciens qui, vivant de leurs revenus personnels, firent venir bon nombre de domestiques. En 1662, Boucher amena 100 hommes de France, mais finalement ce fut l'administration publique qui solda cette dépense; voir *Jugements et Délibérations*, t. I, p. 31, 231.

tendue des seigneuries, et la raison qu'il en donne, c'est qu'il a été « informé que tous ses sujets qui ont passé de l'ancienne dans la nouvelle France ont obtenu des concessions d'une très grande étendue de terre, le long des rivières du pays, lesquelles ils n'ont pu défricher à cause de leur trop grande étendue ». Il constate en même temps, avec regret, qu'il ne se trouve de cultivé « qu'une partie des terres le long des rivières, le reste ne l'étant point et ne le pouvant être, à cause de la trop grande étendue desdites concessions, et de la faiblesse des propriétaires d'icelle ». Trois ans plus tard, il réitère la même déclaration. En 1679, il renouvelle la même ordonnance, se basant cette fois sur la déclaration de l'intendant Duchesneau. D'après cette déclaration, il apparaîtrait que la plus grande partie des concessions faites au Canada étaient « demeurées inutiles aux propriétaires, faute d'hommes et de bestiaux pour les défricher et mettre en valeur. » Encore en 1711, le roi se plaint ce ce que « dans les terres que Sa Majesté a bien voulu accorder et concéder en seigneuries à ses sujets en la Nouvelle-France, il y en a une partie qui ne sont pas entièrement habitées, et d'autres où il n'y a aucun habitant d'établi pour les mettre en valeur, et sur lesquelles, aussi, ceux à qui elles ont été concédées en seigneuries, n'ont pas encore commencé d'en défricher pour y établir leurs domaines » (1).

Les remontrances du roi étaient, du reste, bien justifiées par l'événement. En 1679, après 40 années de régime seigneurial, doublées de 15 années d'assistance administrative, il n'y avait encore que 22.000 arpents de terres en culture; 42 ans plus tard, en 1721, on ne pouvait ajouter à ce premier chiffre que 52.000 arpents, soit une misérable augmentation moyenne de 1.200 arpents par année.

Encore faut-il, comme dans le cas précédent, reconnaître que de beaucoup la plus grande part de ce travail était due, non pas aux seigneurs, mais uniquement aux paysans. « Le Canada, dit Charlevoix, n'était qu'une grande forêt quand les

(1) *Édits et Ordonnances*. t. I, p. 70. 82, 234, 324.

Français ont commencé de s'y établir. Ceux à qui l'on donna des seigneuries n'étaient pas gens à les mettre par eux-mêmes en valeur. C'étaient des officiers, des gentilshommes, des communautés qui n'avaient pas des fonds assez considérables pour y loger assez d'ouvriers pour cela. Il a donc fallu qu'ils y établissent des habitants, qui, avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup et *de faire même toutes les avances.* »

C'est parce que l'habitant opérait à l'aide de ses seules ressources le défrichement de sa parcelle de forêt, qu'il ne s'engagea envers le seigneur qu'à une redevance nominale; et l'extrême modicité des cens et rentes était un caractère général de la tenure des terres au Canada.

Non seulement les seigneurs n'assistèrent pas les habitants dans le défrichement et la culture de leurs terres, mais ils se montrèrent incapables de mettre en valeur leur propre réserve. Par exemple, le seigneur de Longueuil, 20 ans après avoir reçu sa concession, et au moins 9 ou 10 ans après en avoir commencé l'exploitation, n'avait que 30 arpents en valeur, sur sa réserve de 12 arpents de large et de 2 lieues de profondeur. Un grand nombre d'autres seigneurs n'étaient pas plus avancés. En 1681, le seigneur de la Rivière-Ouelle, après 9 années d'exploitation, n'avait encore que 15 arpents de défrichés et 12 bêtes à cornes. Je vois trois ou quatre de ses censitaires qui étaient aussi riches que lui; l'un d'eux avait même 16 bêtes à cornes et 50 arpents en valeur.

Le roi avait imposé accessoirement aux seigneurs l'obligation de construire des moulins banaux et d'établir des justices seigneuriales. Le plus grand nombre d'entre eux paraissent s'être soustraits à ce double devoir. En 1686, on informe le roi que « la plupart des seigneurs qui possèdent des fiefs dans son pays de la Nouvelle-France négligent de bâtir des moulins banaux nécessaires pour la subsistance des habitants ». En conséquence, le roi leur enjoint de construire ces moulins dans le délai d'une année, sous peine d'être déchus du droit de banalité. Cet édit dut être publié de nouveau en 1707. Les

habitants, dans plusieurs seigneuries, bâtirent le moulin à leurs frais et acquirent ainsi la banalité.

Quant aux droits de justice, voici ce qu'en dit M. Lafontaine : « L'on trouve à peine quelques exemples de l'exercice, sous la domination française, de la haute justice conférée aux seigneurs du Canada. Même, bien peu de ces seigneurs paraissent avoir exercé la moyenne et la basse justice. » Moulins et justice, c'étaient encore là deux charges trop onéreuses pour les seigneurs canadiens.

Si les seigneurs faillirent à leur principal rôle de colonisateurs et de défricheurs, à plus forte raison négligèrent-ils les industries accessoires, comme l'exploitation des forêts et celle des pêcheries, qu'il aurait été si profitable d'établir.

Les bois du Canada auraient trouvé un facile débouché en France, à ce moment où Colbert restaurait sa marine et demandait aux pays du nord de l'Europe des matériaux pour les grandes constructions de l'État (1). A cette époque encore, la France consommait pour deux à trois millions de livres de soude et de potasse, qui lui venaient de la Russie, en passant par la Hollande et par l'Espagne, et qu'elle aurait aussi bien tirées de la combustion des plantes marines et terrestres du Canada.

Enfin, les pêcheries de la Nouvelle-Angleterre, qui n'étaient nullement supérieures à celles de l'Acadie, enrichissaient rapidement les marchands de Boston. Le roi stimula de diverses manières les entreprises de cette nature au Canada; mais *tout fut en vain;* rien, ou presque rien, ne se fit en ce sens.

L'*inertie* des seigneurs était absolue, ils échouaient sur toute la ligne.

IV.

Ainsi l'État avait voulu faire du négociant français un grand entrepreneur de colonisation commerciale, et il n'avait pas réussi;

(1) Joubleau, t. II, p. 56.

il avait voulu faire du gentilhomme français un grand agriculteur, et il n'avait pas réussi davantage. Nous saisissons bien ici l'impuissance de l'action publique quand l'initiative privée fait défaut.

Mais si le négociant, évincé du grand commerce, pouvait reprendre ses entreprises plus modestes et en vivre, le gentilhomme, évincé de la grande culture, se trouvait au Canada menacé de la misère. Si les seigneurs étaient entrés pauvres dans la culture, ils en sortaient encore plus pauvres. Les faibles ressources dont ils disposaient, ou que le roi avait mises à leur disposition lorsqu'ils avaient pris possession de leurs domaines, s'étaient rapidement épuisées. Les plus zélés avaient appliqué ces fonds à se construire un manoir rustique, plus rarement à bâtir le moulin banal, ou à faire faire les premiers défrichements sur leurs réserves. Mais tout avait été absorbé bien avant que le domaine fût en état de donner un revenu appréciable.

D'un autre côté, les habitants, nous l'avons vu il y a un instant, ne payaient comme cens et rentes que fort peu de chose, un sou ou deux par arpent de front de leurs concessions, « de sorte, comme le disait fort bien encore Charlevoix en 1721, qu'avec les lods et ventes, avec les droits du moulin et la métairie, une seigneurie de deux lieues de front et d'une profondeur illimitée n'était pas d'un grand revenu dans un pays si peu peuplé ».

Aussi, les seigneurs canadiens, en dépit de leur position privilégiée, étaient-ils très pauvres. La correspondance des gouverneurs et des intendants le constate surabondamment. L'intendant Duchesneau atteste la pauvreté de la plupart des gentilshommes canadiens de son temps. L'intendant de Meulles demande au ministre de ne plus permettre « à des gens aussi pauvres que la noblesse du Canada, de figurer en tête des représentants de Sa Majesté ». Le gouverneur Denonville expose de son côté « l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles toutes nobles ou vivant comme telles ».

Bref, les seigneurs canadiens étaient, de fait, exclus de la grande culture dans de très mauvaises conditions. Par suite

de l'insuffisance de leurs mises de fonds, par suite de leur incapacité en matière agricole, ils n'arrivaient à tirer, soit des rentes seigneuriales, soit directement de leurs réserves qu'un revenu dérisoire. Et pourtant leurs ressources, quelles qu'elles fussent, se trouvaient engagées dans cette œuvre infructueuse. Comment se tirer de ce mauvais pas? Se transformeraient-ils en paysans? C'eut été trop exiger de ceux qui n'avaient connu dès leur enfance que la vie des camps, de la cour, des châteaux, ou que les chicanes du palais. Quelques-uns d'entre eux avaient bien tenté, en désespoir de cause, d'adopter la vie dure et les privations du défricheur, mais la désillusion ne s'était pas fait attendre.

Encore une fois, que faire? Vivre des emplois publics? Bien que Louis XIV en eût augmenté le nombre et l'importance, bien qu'il se fût chargé des appointements de plusieurs de ces emplois, ils étaient encore trop peu nombreux et trop peu rémunérés pour maintenir toute cette gentilhommerie. A mesure que le roi s'engageait davantage dans sa lutte gigantesque contre l'Europe, il était de moins en moins disposé à augmenter ses largesses, en multipliant le nombre des emplois, et les habitants étaient encore trop pauvres pour en supporter davantage.

De la sorte les gentilshommes perdaient graduellement de la considération publique; de jour en jour, leur détresse augmentait. Pour sortir de cette position difficile, *il ne leur restait plus qu'une issue, le commerce des fourrures.* Tous s'y précipitèrent.

Précisément *l'intervention de l'État*, qui, des gentilshommes, n'avait pu faire des agriculteurs, *allait leur permettre de s'emparer de ce commerce des fourrures et de le constituer sur une large base.*

L'obstacle qu'il fallut d'abord supprimer, ce fut la Compagnie des Indes occidentales. Dès son arrivée au Canada, en 1665, l'intendant Talon, instruit par l'expérience des gentilshommes de la période antérieure, avait senti la nécessité, pour maintenir le régime seigneurial, de concentrer entre les mains des seigneurs l'industrie nourricière du Canada. Il s'attaqua aussitôt au privilège exclusif des associés marchands, et poussa l'attaque avec

une telle vigueur, qu'en moins d'une année, il triomphait de la répugnance du ministre et forçait la Compagnie à capituler : celle-ci admit les habitants du Canada à faire le commerce en même temps qu'elle, sur un pied d'absolue égalité. Mais Talon et ses alliés n'étaient pas encore satisfaits, ils voulaient complètement déposséder la Compagnie. Talon profita de sa position d'intendant et de son influence à la cour pour organiser un commerce qui ruina celui des marchands. Et si, en 1674, la Compagnie succombait, comme nous l'avons vu, par l'effet de sa propre incapacité et des vices inhérents à la monarchie militaire, il faut reconnaître que sa chute avait été singulièrement précipitée par les efforts des gentilshommes canadiens, soutenus par l'intendant (1).

Mais il y avait un autre obstacle à vaincre : les Iroquois; et l'assistance de l'État permit encore aux gentilshommes de le surmonter facilement.

Il faut remarquer, en effet, que, jusqu'à présent, en dépit de l'intervention plus active de l'État, les faits ont suivi la même marche que dans la période précédente. Comme sous Richelieu, les seigneurs ont échoué dans la culture; comme sous Mazarin, ils ont cherché un refuge dans le commerce des fourrures et en ont évincé les marchands avec l'appui de la couronne. Mais, tandis que Mazarin avait laissé les Iroquois obstruer les rivières et frustrer les seigneurs des profits de la traite, Louis XIV procéda sommairement à la répression et au châtiment de ces sauvages, qui continuaient toujours à infester les campagnes.

Le marquis de Tracy, nommé lieutenant général des colonies d'Amérique, fut envoyé à la tête de 24 compagnies du régiment de Carignan. Trois expéditions composées de troupes régulières, de volontaires canadiens et de sauvages alliés, furent dirigées contres les Agniers et brûlèrent deux ou trois de leurs villages palissadés. Si les Iroquois, informés à l'avance, avaient pu se dérober aux arquebusades des Français, ils allaient souffrir cruellement de la destruction de leurs habitations et de leurs récoltes.

(1) Paris, *Documents*, p. 131-3. — *Édits et Ordonnances*, t. I, p. 60, 61; t. II, p. 42. — *Jugements et Délibérations*, t. I, p. 525-7. — *Documents*, t. I, p. 252.

Puis, ils avaient appris à redouter la colère du Grand-Onontio, du grand chef des Français; tant qu'ils resteraient sous le coup de cette crainte, la colonie goûterait quelques années au moins de tranquillité. Du reste, des forts avaient été construits aux points stratégiques, sur la rivière Richelieu, la grande voie naturelle par où les bandes ennemies se répandaient dans le Canada. Les Iroquois n'étaient plus à redouter pour le moment, et la liberté des communications était rétablie.

Pour remettre le commerce des fourrures sur un bon pied, il restait, par des voyages et des explorations, à restaurer les anciennes alliances avec les tribus du Nord, à en établir de nouvelles, et à engager tous les sauvages à reprendre leurs expéditions vers le Saint-Laurent. Tout cela put s'accomplir encore avec l'aide de l'État. En 1670, Talon envoya Saint-Lusson et Nicolas Perrot au pays des Grands Lacs. Saint-Lusson y rencontra les députés de quatorze nations, traita d'affaires avec eux, et, dans une assemblée solennelle, prit possession du pays au nom du roi de France. L'année suivante, Saint-Lusson et Lanoraye recevaient la mission d'ouvrir les communications entre le Canada et l'Acadie. Enfin, Saint-Simon, Couture et le P. Albanel s'aventurèrent par terre jusqu'à la baie d'Hudson, et Joliet fut envoyé à la découverte du Mississipi. Les voyages s'étendirent rapidement dans toutes les directions (1).

Comme on a pu le remarquer, toutes ces mesures avaient été provoquées, et, dans une certaine limite, exécutées par la classe dirigeante. Celle-ci en conçut l'idée, en eut l'initiative, et l'État, en y coopérant, ne fit que céder aux pressantes instances des Canadiens. Ainsi, c'était à contre-cœur que le roi avait prématurément dépouillé la Compagnie des Indes occidentales de son monopole ; ce fut presque à son insu et contre son gré, que se firent les explorations et les découvertes. En 1669, un jeune seigneur, Cavelier de la Salle, propriétaire, depuis deux années, d'un fief noble dans l'île de Montréal, où il avait défriché à peine quelques arpents et commencé un poste de traite, se préparait à

(1) *Documents*, t. I, p. 255-9. — *Ferland*, t. II, p. 77-8, 80.

partir pour la découverte du Mississipi. Mais il ne put obtenir de l'État les fonds nécessaires à son entreprise, et, pour se les procurer, il fut contraint de vendre sa seigneurie. Dès 1666, Colbert mettait l'intendant Talon en garde contre les entreprises lointaines ; et si, à certains moments, il sembla entrer dans les vues de l'intendant et vouloir encourager les découvertes, la plupart du temps ses défenses à cet égard étaient des plus impératives (1).

Mais, en dépit de lui-même, l'État fut entraîné à subventionner ces entreprises. A force d'instances, les gentilshommes finissaient par obtenir ce qu'on leur avait d'abord refusé. Par exemple, La Salle, après avoir épuisé ses ressources personnelles dans une première expédition infructueuse, recevait bientôt après une mission officielle ; et l'on sait que cette réorganisation de la traite à laquelle nous venons d'assister s'accomplit entièrement aux frais du roi.

Ainsi, les colons canadiens, même pour constituer un commerce dont ils avaient pris l'initiative et qu'ils avaient le plus grand intérêt à développer, ne purent se dispenser de l'assistance de l'État. Pour cette raison, la traite se constitua administrativement. Comme c'était par les mains du gouverneur et de l'intendant que passaient tous les fonds au moyen desquels la colonie était assurée de son approvisionnement annuel de fourrures (présents aux tribus amies, nouvelles explorations et alliances, etc.), ces deux fonctionnaires se rendirent maîtres de la traite et la réglementèrent à leur guise.

Mais si l'administration publique pourvut aux frais généraux de la traite et lui servit de cadre, toutes les classes de la colonie, gentilshommes, marchands, habitants jouèrent un rôle dans l'organisation nouvelle. Poussés par la nécessité, aiguillonnés par l'intérêt. Ils déployèrent certaines qualités de vaillance et de camaraderie très appréciées des tribus sauvages. Celles-ci ne tardèrent pas à reprendre la route du Saint-Laurent. Leurs canots, chargés de précieuses fourrures, sillonnèrent de

(1) *Documents*, t. I, p. 182, 262, 289, 311.

nouveau les rivières devenues libres. Montréal présenta bientôt, à l'époque des rendez-vous de traite, le spectacle le plus animé ; et Lahontan pouvait écrire vers 1680 : « Le Canada ne subsiste que par le grand commerce des pelleteries ».

Certes, il est bien curieux de voir ici, conformément aux données fondamentales de la science sociale, une population très avancée en civilisation mais désorganisée comme celle de la France aristocratique et bourgeoise, fournir une émigration qui est impuissante à créer de riches installations terriennes et agricoles, et qui se jette tout entière dans un métier voisin des métiers primitifs de la chasse et de la cueillette, la traite des fourrures ; et il est remarquable que l'intervention de l'État se trouve n'avoir d'effet décisif que quand elle se tourne à seconder ce mouvement naturel.

V.

L'ingérence croissante de la métropole dans les affaires de la colonie avait donc eu pour résultat pratique, très peu prévu et très peu voulu, le rétablissement et l'extension du commerce des fourrures.

Or, c'est là pour nous un fait considérable.

A partir de ce moment, logiquement amené par les lois sociales en dépit de Louis XIV, la colonie prend un essor nouveau. Si jusqu'à présent nous nous sommes bornés à voir les colons français, impuissants à vivre de la culture, de l'exploitation de leurs domaines, s'emparer du commerce des fourrures et le constituer avec l'aide de l'État, nous allons voir maintenant ce commerce de fourrures, aujourd'hui parfaitement établi, réagir à son tour sur l'ordre social tout entier, le modeler, lui imprimer son orientation. Toute l'histoire de la domination française est comprise dans ces deux phases.

La première conséquence du développement de la traite, fut l'expansion subite de la colonie. En effet, la concurrence détermina bientôt une double série de phénomènes : la course des bois, l'établissement de postes lointains.

A peine les Iroquois avaient-ils été humiliés, à peine la traite avait-elle été rétablie, que des particuliers avaient songé à devancer leurs rivaux en allant à la rencontre des sauvages dans les bois, au lieu de les attendre dans l'enceinte des villes (1). L'administration publique ne fut pas lente à intervenir. Défense fut faite aux colons d'aller au-devant des sauvages ou à la chasse dans les bois, sans un congé ou permission spéciale, et cela même sous peine de mort. Ces congés s'obtenaient d'abord facilement des commandants des places et même des juges ; bientôt l'intendant Talon, et après lui Frontenac et ses successeurs au gouvernement, s'arrogèrent ou se firent attribuer le droit d'accorder seuls ces congés (2).

Ils se gardèrent bien, du reste, de faire cesser la course des bois. Bien plus, celle-ci prit entre leurs mains une rapide extension ; seulement, elle ne se fit plus qu'à l'avantage exclusif des hauts fonctionnaires et de leurs amis. En vertu des ordonnances royales, les congés devaient être limités en nombre ; pendant un temps même il fut défendu d'en accorder ; mais les chefs de la colonie trouvèrent toujours moyen d'en pourvoir abondamment leurs alliés ou associés. Ceux des fonctionnaires et des colons qui n'étaient pas admis au partage des faveurs administratives formèrent en peu de temps une faction menaçante.

Ce genre d'abus signala particulièrement le gouvernement de Frontenac. Celui-ci s'était associé à La Salle, et faisait par son entremise, en bonne partie au moyen des fonds publics, un commerce florissant. Mais il eut à souffrir de la concurrence de son subalterne, Perrot, gouverneur de l'île de Montréal, qui profitait de la position très favorable de son gouvernement, et surtout de sa seigneurie au confluent de l'Ottawa et du Saint-Laurent, pour mener, de concert avec quelques seigneurs du voisinage, un grand négoce par le moyen des coureurs de bois. Frontenac s'attaqua vigoureusement à ce rival dangereux, fit arrêter et pendre de ses coureurs de bois, s'empara de Perrot lui-même,

(1) *Jugements et Délibérations*, t. I, p. 535, 558, 634-5.

(2) *Ibid.*, p. 559. — *Documents*, t. I, p. 254. — *Édits et Ordonnances*, t. I, p. 73, 86, 105, 130, 235, 248.

le jeta en prison et l'envoya subir son procès en France.

En même temps, il diminuait de beaucoup l'importance de Montréal comme poste de traite, en établissant, plus haut sur le fleuve, le fort de Cataracoui, ou Frontenac. Ce fort fut construit, partie aux frais du roi, partie aux frais des habitants de la colonie ; mais l'associé de Frontenac, La Salle, en acquit bientôt la propriété à des conditions faciles.

Ce n'était là qu'un premier pas ; bientôt La Salle s'enfonça dans l'intérieur. Grâce à l'influence de Frontenac, il put établir en très peu d'années le fort de Niagara, le fort de Saint-Joseph des Miamis, le fort de Crèvecœur, et le fort de Saint-Louis, dans le pays des Illinois. Pendant ce temps, plus au nord, Greysolen Dulhut, lui aussi associé de Frontenac, construisait des forts semblables, sur les lacs Supérieur et Huron.

C'est ainsi qu'on inaugurait le second procédé de développement du grand commerce des fourrures et qu'on complétait l'organisation de la traite. Ce forts ne furent jamais autre chose que des entrepôts de commerce. En permettant d'accumuler à de grandes distances les approvisionnements, les munitions, les marchandises et les pelleteries, ils reculèrent indéfiniment les limites fixées à la course des bois.

Du reste, la concurrence entre les factions n'avait pas dit son dernier mot. A peine la querelle entre Frontenac et Perrot était-elle apaisée que la lutte s'engagea plus vive entre lui et le parti des gentilshommes et marchands les moins favorisés. Ce parti avait naturellement pour chef l'intendant Duchesneau, et comprenait des hommes importants comme Aubert, Lemoine, Le Ber, Boucher, Varennes. Ceux-ci restèrent dans l'ombre tant que Frontenac fut au gouvernement. Mais lorsqu'ils eurent enfin obtenu son rappel, ce fut à leur tour à se repaître des faveurs publiques.

Le nouveau gouverneur, M. de la Barre, devint leur allié, s'associa à quelques-uns d'entre eux, se constitua, suivant l'expression de Lahontan, « le premier échangeur à la foire aux castors », et s'appliqua avec zèle à déposséder l'ancienne faction dominante au profit de la nouvelle. C'est ainsi qu'il enleva à La Salle ses forts de Frontenac et des Illinois. Que fit alors La Salle ?

Il repassa en France, et par la protection de la cour réussit à pousser ses expéditions jusqu'à l'embouchure du Mississipi et à fonder de nouveaux établissements dans le Texas.

Ces faits, choisis entre bien d'autres de même nature dont fourmille l'histoire de la colonisation française, montrent comment les rivalités des clans politiques venaient s'ajouter à la concurrence entre particuliers pour stimuler la course des bois et la création de postes lointains.

Mais une troisième influence, encore plus redoutable, ne tarda pas à se faire sentir à côté de celles-ci. Ce fut la concurrence étrangère. Quelques marchands anglais de la Nouvelle-York entreprirent d'enlever aux Français la clientèle des nations sauvages du nord et de l'ouest.

Or, dans cette tentative, les Anglais avaient sur leurs rivaux un double avantage. D'abord ils étaient en état d'offrir pour les pelleteries un prix beaucoup plus élevé. Dans les colonies anglaises, le commerce des fourrures n'était pas chargé, comme au Canada, de pourvoir à tous les besoins; il n'était pas grevé, comme au Canada, d'un droit de 25 pour cent sur les peaux de castors, en vue de solder les frais de l'administration publique. Mais ce n'est pas tout; il y avait entre le commerce des deux colonies toute la distance qui sépare la routine de négociants trop craintifs ou bureaucratisés, de l'initiative hardie de marchands entreprenants ne comptant que sur eux-mêmes. C'est ce qui explique comment, d'après Lahontan, les fourrures n'étaient prises, par les Français ayant congé du roi, qu'à 160 pour cent au-dessous du prix que les Anglais en offraient dans leurs colonies. Cette différence dans les prix avait même fini par déterminer une contrebande régulière des postes français vers la Nouvelle-York, commerce clandestin auquel prirent part à l'occasion de hauts fonctionnaires, plus soucieux de leur propre intérêt que de celui de la colonie (1). Si des Français succombaient à la tentation, les Outaouais et les Hurons y devaient succomber à plus forte raison, et alors qu'allait devenir le Canada?

(1) *Documents*, t. I, p. 275, 333, 344. — *Édits et ordonnances*, t. II, p. 96, 98-9. — Lahontan, t. I, p. 75.

D'ailleurs, là n'était pas le seul point de supériorité des marchands anglais. Les marchandises qu'ils offraient en échange des pelleteries étaient bien supérieures aux marchandises françaises correspondantes, et ils les cédaient à bien meilleur marché (1). Encore ici, nous devons reconnaître que cette supériorité industrielle, les Anglais la devaient à leur formation sociale. Leur industrie, née de l'initiative privée, se développait librement et s'adaptait avec facilité à toutes les circonstances. Au contraire, les manufactures créées par Colbert étouffaient sous une lourde réglementation. Par exemple, les sauvages demandaient des « couvertes » de telle couleur et de telle dimension, mais les Français ne pouvaient les leur fournir parce que ce n'étaient point les couleurs et les dimensions prescrites par les édits; et, en attendant, les *strouds* anglais se répandaient dans les tribus alliées des Français.

En revanche, sur un point, les Anglais restaient décidément inférieurs aux Français. S'ils pouvaient, sur place, payer les fourrures plus cher, s'ils pouvaient donner en échange des marchandises à meilleur compte et de meilleure qualité, ils étaient loin d'être aussi bien organisés que les Français pour *aller chercher les fourrures à de grandes distances*. Au Canada, par suite de l'absence d'une classe patronale agricole, les fils d'*habitants* n'avaient jamais trouvé que très difficilement quelqu'un qui voulût les utiliser aux travaux des champs. Dès lors, ils étaient restés disponibles; poussés par la nécessité, ils s'étaient engagés dans la course des bois et y étaient devenus en peu de temps extrêmement habiles. Dans les colonies anglaises, au contraire, tout le monde vivait de l'agriculture; chaque groupe de population renfermait un certain nombre d'agriculteurs aisés, entreprenants, ne craignant pas de recourir à la main-d'œuvre. Les colons moins bien partagés de la fortune avaient donc trouvé de tout temps un emploi rémunérateur sur les terres, et ils n'avaient pas été tentés de quitter leurs anciennes habitudes de ruraux pour la vie d'aventures. Les marchands anglais man-

(1) Lahontan, t. I, p. 125-6. — Garneau, t. II, p. 147.

quaient donc de coureurs de bois, et devaient se contenter sous ce rapport des services assez précaires des Iroquois, ou de ceux des déserteurs français (1).

Les Français mirent donc tout leur espoir dans l'avantage qu'ils possédaient de ce chef sur leurs concurrents. Chaque année, il leur fallut découvrir quelque tribu nouvelle qui fût dans l'ignorance du bon marché des Anglais ou qui fût trop éloignée de ceux-ci pour pouvoir en profiter. Chaque année, il leur fallut pousser plus avant dans les solitudes du nord, du sud et de l'ouest. « En premier lieu, écrivait vers 1677, Aubert de Lachenaie, en premier lieu, les Français allaient seulement chez les Hurons, puis à Michillimakinac, où ils vendaient aux sauvages de là, qui ensuite allaient échanger à d'autres sauvages dans les profondeurs des bois. Mais à présent les Français passent sur le ventre de tous les Ottawas et sauvages de Michillimakinac pour aller eux-mêmes chercher les nations les plus reculées. »

Saisit-on maintenant avec quelle intensité cette race mal préparée, mal outillée pour la culture, forcée de vivre du commerce des pelleteries, se trouvait par la triple concurrence des particuliers, des factions et des étrangers, projetée hors de son assiette, lancée à l'aventure sur l'étendue du continent? C'est en vain que le gouvernement de la métropole, effrayé parfois de la rapide croissance de ses possessions d'Amérique, exhortait les fonctionnaires coloniaux à peupler les parties déjà occupées, au lieu de faire sans cesse de nouvelles acquisitions; c'est en vain qu'il refusait de les suivre plus avant dans cette voie et qu'il leur retirait son appui : un courant irrésistible entraînait les Canadiens à travers l'Amérique.

Après vingt années de ce régime, ils atteignaient d'un côté la baie d'Hudson, de l'autre le golfe du Mexique, et Lahontan pouvait estimer aussi grande que l'Europe cette partie de continent « sur laquelle les Français font trafic des castors avec les sauvages, et où ils ont des forts, des magasins, des missions et de petits établissements ». A l'aube du dix-huitième siècle, ils

(1) *Documents*, t. I, p. 175, 255, 266, 275-5, 347-9. — Lahontan, t. I, p. 36; t. II, p. 27-8.

s'établissaient à l'embouchure du Mississipi. Un peu plus tard ils touchaient aux Montagnes Rocheuses. Enfin en 1754, alors que les Anglais n'avaient pas un seul fort à l'ouest des Alléganys et n'occupaient qu'une bande étroite sur les rivages de l'Atlantique, les colons du Canada avaient acquis à la France presque toute la partie restante de l'Amérique septentrionale.

VI.

Et pourtant, sous cette apparence de grandeur, une incurable faiblesse se dissimulait : *cette immense colonie ne reposait sur rien.*

En dehors d'une petite étendue de pays située dans la basse vallée du Saint-Laurent, les établissements français en Amérique ne consistaient qu'en forts et postes de traite. Chacun de ces forts avait son commandant, sa garnison, son contingent de coureurs des bois. Sous les canons, les tribus sauvages voisines venaient dresser leurs cabanes. Et c'était tout. Même dans cette partie du bassin laurentien plus sérieusement colonisée, le progrès des cultures était très lent.

La réorganisation du commerce des fourrures n'avait guère modifié dans le sens agricole les gentilshommes du Canada. Elle avait permis aux plus entreprenants d'entre eux de devenir, dans des conditions faciles, chefs d'établissements ou d'expéditions de traite à leur compte personnel. Cette solution n'était pas bien favorable au développement de la colonisation agricole : les bons postes de traite étaient rarement de bons postes de culture, et la vie aventureuse des bois et des plaines préparait mal au rôle de patron colonisateur.

D'un autre côté, la réorganisation de la traite, en se faisant à l'aide d'un procédé administratif, avait amené la création de bon nombre de charges publiques, de commandements militaires, et la masse des seigneurs avaient vite repris leurs anciennes habitudes de fonctionnarisme. Ils se transportaient d'un poste à l'autre, au gré du gouvernement, oubliant domaines et censi-

taires, aujourd'hui au Canada, demain en Acadie, à Terre-Neuve, ou à la Louisiane. Et ce caractère s'accentua à mesure que la traite, et avec elle la bureaucratie coloniale, prirent de l'extension. En un mot, *le commerce des fourrures avait fait du seigneur canadien un aventurier, ou un fonctionnaire.*

L'habitant, il est vrai, ne paraissait pas avoir ressenti au même degré cette influence pernicieuse. Si la jeunesse quittait les terres pour courir les bois et menait, quelquefois pendant de longues années, une vie errante et vagabonde, du moins, il en sortait une élite qui finissait hardiment par se fixer au sol ; et c'était souvent à l'aide des gains accumulés dans leurs courses aux fourrures que les fils d'habitants opéraient les premiers défrichements. Ils étaient les seuls facteurs du développement agricole du Canada.

Mais, étant donnée la faiblesse des moyens dont disposaient les habitants, ce développement agricole ne pouvait être très rapide. Il ne pouvait, surtout, suivre l'expansion prodigieuse que le commerce des fourrures donnait à la colonie : celle-ci se trouvait donc manquer de la solidité qu'assurent seuls à l'occupation du territoire les établissements agricoles.

Ainsi, l'ingérence de la monarchie n'avait pu suppléer à la faiblesse de l'initiative privée. La Nouvelle-France était vacillante. A ce moment, elle pouvait se comparer à quelque édifice aux vastes proportions, surchargé de décors, mais sans charpente ni fondations suffisantes.

Et nous verrons prochainement comment cette œuvre artificielle s'est écroulée par le jeu des forces mêmes qui l'avaient produite.

Léon Gérin.

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TREIZIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1892.

LIVRAISON DE FÉVRIER 1892.

LIVRAISON DE MARS 1892.



LIVRAISON D'AVRIL 1892.

LIVRAISON DE MAI 1892.

LIVRAISON DE JUIN 1892.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

La Société que nous avons instituée, pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale, vient à peine de naître et elle a déjà une histoire.

Pour la dégager nettement et hautement de toute attache de parti, il nous a paru bon de faire une démonstration publique éclatante, et de la déclarer un instant dissoute en annonçant qu'elle serait reconstituée le lendemain.

Nous devons à nos amis et au public une explication brève, mais nette, de cet incident qui a occupé toute la Presse.

Nous avions recueilli à dessein l'adhésion de membres appartenant aux groupes les plus divers, les plus opposés, du monde politique, afin d'attester que la Société était exempte de toute partialité politique, et qu'elle entendait poursuivre en dehors des compétitions de partis, l'étude supérieure et désintéressée des questions sociales.

Mais une partie de la Presse et du public, qui a particulièrement peine à concevoir quoi que ce soit en dehors de la politique, a cru, ou voulu voir là la création d'un vaste parti, un groupement politique de circonstance, une coalition parlementaire : c'est-à-dire précisément le contraire de ce qui était.

En cet état de choses, il n'y avait qu'un moyen de frapper vivement l'esprit public et de rompre net cette fausse piste sur laquelle on l'engageait : c'était de déclarer la Société dissoute, pour la rétablir dans sa vérité après le commentaire que devait en donner M. Demolins dans une conférence publique, où il se proposait d'en démontrer le caractère purement social et scientifique.

Cette conférence a eu lieu le samedi 21 mai, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle des séances de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, devant un public nombreux et très notable appartenant à toutes les nuances de l'opinion.

Aujourd'hui, l'équivoque est parfaitement dissipée ; on ne peut plus ignorer que la Société est en dehors de toute agitation et de toute visée politiques et qu'elle n'agit que pour la recherche et l'enseignement exacts des faits sociaux.

Pour mieux attester encore ce caractère de la Société, on lui a retiré le titre d'*Alliance antisocialiste*, dont une partie de la Presse avait voulu lui faire une étiquette politique au lieu d'une déclaration doctrinale scientifique.

Le sous-titre de la Société, qui était l'explication de son premier titre, mais qui, dans sa clarté, avait l'inconvénient d'être un peu long, demeure son titre unique, de façon à ce qu'il n'y ait plus d'ambages.

On a également retiré du Manifeste de la Société tout ce qui pouvait, de si loin que ce fût, donner un prétexte quelconque à l'idée d'une lutte de partis.

Ces modifications de style faites, la Société reste ce qu'elle a toujours été ; elle apparaît, sans discussions possibles, avec son caractère véritable : une association purement sociale et scientifique.

SOCIÉTÉ

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

But de la Société. — La Société a pour but d'exciter le développement de l'initiative privée par une propagande ayant pour base l'observation rigoureuse des faits sociaux.

Le grand danger de notre temps est la tendance qui pousse les esprits à entraver la liberté individuelle au profit de la collectivité, et à tout attendre de l'action et de l'intervention de l'État.

Il faut démontrer que, dans un grand nombre de cas, l'action privée est plus efficace que l'action publique, qu'elle réussit là où cette dernière échoue.

A mesure que ces idées se vulgariseront, un nouveau classement de l'opinion se fera tout naturellement.

On attachera moins d'importance à des classifications secondaires, qui séparent souvent des esprits faits pour s'entendre et confondent au contraire des esprits divisés sur des points essentiels.

En fait, la seule classification fondamentale est celle-ci :

D'un côté, ceux qui veulent accroître encore l'action de l'État ;

De l'autre, ceux qui veulent relever l'action de l'initiative privée.

Mais cette classification ne présente pas seulement un intérêt social ; elle présente, en outre, un intérêt national.

Cet intérêt, le voici :

Nous assistons actuellement à l'envahissement du monde entier par une race qui tend à évincer toutes les autres : c'est la race anglo-saxonne. Or, elle doit sa prodigieuse puissance d'expansion, sa supériorité agricole, industrielle et commerciale, à un seul fait : le développement intense de l'initiative privée ; la limitation étroite des attributions de l'État.

Est-il sage, est-il prudent de choisir un pareil moment pour essayer de restaurer parmi nous le régime qui a fait l'infériorité de tant de peuples de l'antiquité, et qui fait l'infériorité actuelle de l'Orient par rapport à l'Occident, des peuples latins par rapport à leurs émules du Nord et de l'Ouest ?

Les fondateurs de la nouvelle Société pensent que cela n'est ni sage ni prudent ; ils appellent donc à eux tous ceux qui pensent comme eux.

Moyens d'action de la Société. — L'action de la Société s'exerce par les moyens suivants :

1° Par deux séries de Publications périodiques : l'une consacrée à la vulgarisation et à la propagande ; l'autre, à l'étude scientifique des phénomènes sociaux, d'après l'observation méthodique des faits ;

2° Par des Ouvrages édités par la Société et formant une Bibliothèque consacrée à l'étude des questions sociales. Ces volumes sont livrés aux membres à prix réduits ;

3° Par des Enquêtes entreprises en vue de recueillir des faits précis, de les classer, et d'en dégager des enseignements positifs ;

4° Par des Réunions d'étude et des Conférences, à Paris et en province ;

5° Par des Subventions données à l'Enseignement de la science sociale dans le but de le développer (1) ;

6° Par la création de Bourses de voyage, ou Missions d'étude, en vue de faire des observations sociales en France et à l'étranger ;

7° Par une Rétribution accordée aux

(1) Cet enseignement est donné, depuis six années, à l'Hôtel de la *Société de Géographie*, 184, boulevard Saint-Germain. Il comprend deux cours, qui ont déjà été suivis par plus de quatre cents élèves.

meilleurs travaux consacrés aux études sociales.

Recrutement de la Société. — La Société comprend trois catégories de membres :

1° Les *Membres souscripteurs*, qui versent une cotisation de 6 francs (1). — Ils reçoivent, en échange, un *Bulletin* mensuel, le *Mouvement social*, qui est un organe de vulgarisation et de propagande. Le Bulletin forme, chaque mois, une brochure de 32 à 64 colonnes in-8° et, chaque année, un volume.

2° Les *Membres titulaires*, qui versent une cotisation de 20 francs (2). — Ils reçoivent, en échange, outre le *Bulletin*, la *Revue* mensuelle, *la Science sociale* (3), qui est essentiellement un organe d'études scientifiques. Cette Revue forme, chaque mois, une brochure d'une centaine de pages in-8° et, chaque année, deux volumes.

3° *Les Membres fondateurs de bourses.* — Les membres qui veulent bien souscrire pour une somme de 100 à 500 francs sont fondateurs de partie de bourse, ou de bourse entière. Ces bourses sont destinées à faire faire des voyages d'étude aux jeunes gens qui ont suivi avec le plus de succès l'Enseignement de la science sociale. Ces voyages ont pour but de les former à l'observation méthodique et comparée des sociétés humaines et de contribuer ainsi au progrès des connaissances sociales exactes.

Tout fondateur, individuel ou collectif, d'une bourse entière, peut désigner le pays qui doit faire l'objet d'un voyage d'étude. Plusieurs membres peuvent ainsi se concerter, pour faire entreprendre l'étude et la description méthodique, soit de leur propre pays, soit d'un pays dont la connaissance les intéresse.

(1) Cette cotisation est de 7 francs pour les membres qui résident à l'étranger.

(2) Cette cotisation est de 25 francs pour les membres qui résident à l'étranger.

(3) Les abonnés actuels de la Revue *la Science sociale*, qui versent déjà un abonnement de 20 fr., sont admis dans la Société, comme *membres titulaires*, sur leur simple demande et sans avoir à payer aucune autre cotisation.

LES APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE.

Il importe de faire passer sous les yeux de nos adhérents quelques extraits, — tout au moins, — des principaux d'entre les journaux qui ont signalé l'apparition de notre Société, sous son premier titre « L'Alliance antisocialiste ». On peut dire qu'un peu partout il en a été question ; ici et là même, avec éclat ; parfois, avec tapage. C'est par centaines que, pendant plusieurs jours, les articles publiés à ce sujet nous ont été communiqués.

Si nous donnons ici cette revue abrégée, — très abrégée, — de la Presse, c'est beaucoup moins pour attester une notoriété, d'ailleurs utile à notre but, que pour constater un fait social du plus haut intérêt.

L'idée de l'immense besoin où se trouve le pays de voir le réveil de l'initiative privée, de recourir à elle, de chercher par elle la solution de la plupart des difficultés sociales, a rencontré dans le public le plus varié, dans les milieux les plus séparés, l'accueil le plus sympathique, j'allais dire *le plus instinctif*. Il semblait, quand nous présentions cette idée, qu'elle vibrât à travers tous ces esprits comme un trait de vivifiante et fortifiante lumière, saluée avec bonheur. Il y a là un signe précieux et manifeste du retournement qui se produit dans l'opinion, jusque-là si obstinément et si infructueusement favorable en France à l'action de l'État, à la réforme par les institutions publiques. C'est l'heureux témoignage des modifications secrètes qui se font dans le sentiment général et qui le portent, à force de déceptions, vers la vérité longtemps méconnue.

Nous devons puiser dans cette constatation un redoublement d'énergie pour accomplir l'œuvre sociale et patriotique que nous poursuivons.

Les Interviews. — Dès le 8 mai, le journal le *Matin* rendait compte d'une conversation avec M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Léon Say, dont voici les principaux passages :

Chez M. le duc d'Audiffret-Pasquier. — « L'honorable sénateur-académicien nous reçoit avec une parfaite aménité. — Il est vrai, nous dit-il, que j'ai tout de suite donné mon nom au promoteur de l'entreprise, M. Demolins. Il m'a affirmé que son but était d'organiser une opposition énergique contre l'*interventionnisme* d'État, sous toutes ses formes, qu'il faisait appel à tous les partisans déterminés de la libre initiative privée. Je m'honore d'être de ceux-là.

« — Mais n'y a-t-il aucune arrière-pensée politique dans la constitution de la Ligue?

« — Assurément non, et l'objet doit rester indépendant de toute politique. Entendons-nous. Je parle de la politique de parti. Mais je suis convaincu que, depuis 1800, les idées napoléoniennes n'ont cessé de nous dominer et de nous écraser. Napoléon a organisé chez nous le système romain, celui de l'État absorbant tout, intervenant dans tout. Au contraire, là-bas, au même moment, Washington fondait pour 4 millions d'hommes une constitution établie sur des institutions libérales qui, aujourd'hui, conviennent encore à 64 millions de citoyens.

« Pour ma part, je ne m'occupe plus de politique, et je souhaite que beaucoup de mes collègues en fassent autant. Rien n'empêche une entente sur le terrain de la liberté économique entre hommes de tous les partis.

« Nous sommes vieux ; nous avons peut-être le regret de n'avoir pas fait tout ce que nous aurions voulu, ni voulu tout ce que nous aurions dû vouloir. Mais soyez sûr que nous donnerons encore aux jeunes l'exemple de l'ardeur... »

Chez M. Léon Say. — « Veuillez, nous dit-il, démentir que je sois président de la Ligue antisocialiste. Je n'ai promis à M. Demolins et à ses amis que l'appui moral de mon nom. C'est tout. Mes occupations multiples m'empêchent de prendre la moindre part à la propagande de l'œuvre. Néanmoins je serai toujours avec ceux qui défendent les idées libérales.

— Vous croyez au succès de l'initiative privée?

— Oui ; le succès en est lent, mais sûr. »

Le lendemain, l'*Éclair* publiait le compte rendu d'une nouvelle entrevue avec M. Léon Say. « Oui, nous dit M. Léon Say, après avoir parcouru le programme de la Société, c'est bien là ce dont M. Demolins m'avait parlé. J'adhère de grand cœur aux conclusions de ce programme. Vous savez que j'ai défendu et défendrai toujours l'initiative privée contre l'envahissement de l'État... La nouvelle « Alliance » aura en moi un champion de ses idées devant la Chambre, car c'est à la tribune plutôt que dans le fauteuil du conférencier que je soutiendrai une cause qui me paraît digne d'intéresser tous ceux qui désirent le bien du pays. »

*
* *

La *Libre Parole* a voulu connaître l'opinion de M. Taine et elle raconte en ces termes son entrevue avec l'éminent historien :

« M. Taine, à l'encontre de plusieurs de ses collègues de l'Académie, ne nourrit aucune sympathie pour les interviewers. Il n'a jamais accepté d'avoir avec eux des conversations documentaires, et c'est grand dommage vraiment.

« Bien que je connusse l'antipathie de Taine à l'endroit des journalistes, je me présentai bravement chez lui, mais j'appris que le célèbre philosophe venait de partir pour Barbizon, ce tranquille et riant asile, plein de souvenirs, ce village délicieux enfoui entre les roches et les arbres de la forêt de Fontainebleau. Je débarquai bientôt à Barbizon et j'arrivai au petit hôtel habité par M. Taine. Mais celui-ci était parti faire une excursion dans la forêt, il ne devait rentrer que pour dîner, et force me fut d'attendre son retour.

« J'errai donc pendant plusieurs heures aux alentours de la « caverne des brigands », et des « gorges d'Apremont », et comme à la tombée de la nuit je me dirigeais vers Barbizon, je croisai un homme de moyenne

taille, coiffé d'un petit chapeau mou, vêtu communément, et qui marchait d'un pas alerte.

« Je reconnus M. Taine, bien qu'il fût porteur d'un bissac de toile et qu'il tînt à la main un bâton grossier.

« Je m'approchai de lui et je lui adressai un timide : « Cher Maître ».

« M. Taine s'arrêta net; il me dévisagea un instant. Il se demandait sans doute quel importun venait troubler ses méditations? Et de fait, — nos lecteurs excuseront cet aveu, — j'eus un moment d'hésitation.

« A ma voix, M. Taine eut l'air de sortir d'un songe. Néanmoins, je fis un effort, je me nommai et je lui adressai une première question.

« M. Taine me répondit enfin :

« — Bien loin de protester contre la publication de mon nom, dans la liste des Membres de l'Alliance antisocialiste, je suis au contraire fort satisfait de faire partie de cette ligue qui est appelée, je n'en doute point, à rendre de grands services à la cause de la justice et de la vérité. Je sais qu'il y a déjà eu des défections, mais, pour ma part, je persisterai dans mon attitude. Je connais d'ailleurs M. Demolins, j'ai pleine confiance en lui et dans ses idées.

« — Cette alliance antisocialiste a-t-elle donc un but combatif?

« — Mais nullement, et ma présence dans ce village est une preuve que je ne songe point du tout à organiser une croisade contre les socialistes.

« Je ne me vois pas bien prenant part à des conférences contradictoires et luttant d'arguments avec les sociologues. Non! Il faut que chacun ici-bas fasse son métier et exprime ses convictions à sa façon...

« D'ailleurs, j'entends ne pas rester inactif, et je publierai prochainement, dans la *Revue des Deux-Mondes,* quatre articles où seront développées mes appréciations sur l'État, sur l'Industrie, sur le Travail, en un mot sur la question sociale. Si vous êtes curieux de connaître mon opinion, vous la trouverez là, exposée tout entière.

« Et M. Taine cessa de parler. Il me lança un coup d'œil qui voulait dire : « J'espère que vous n'allez plus rien me demander, que je vais pouvoir continuer ma route. »

« — Mais cette opinion, en substance, quelle est-elle? dis-je à M. Taine.

« — C'est, me répondit-il, que les socialistes tendent à donner à l'État une place sans cesse plus grande dans la direction des affaires publiques, et qu'un tel système, à mon sens, ne peut être que pernicieux au dernier point.

« Les antisocialistes, au contraire, désirent l'existence d'un État solidement constitué ainsi que l'existence de lois respectées par tous. Seulement, ce qu'ils trouvent mauvais, c'est que tout soit réglementé, et que l'initiative personnelle ne trouve plus aucune occasion de s'exercer.

« Voulez-vous que je vous le dise : eh bien, je trouve que la société actuelle est déjà par trop socialiste et que l'État, en 1892, opprime trop l'individu... »

* * *

Le journal *Paris* a reproduit la conversation d'un de ses collaborateurs avec M. Paul Lafargue et Mgr d'Hulst :

« La *Ligue antisocialiste*, dont la mort avait été annoncée il y a une huitaine de jours, vient de ressusciter avec une organisation nouvelle. Nous avons pu recueillir de la bouche même de M. Demolins, le promoteur de la Ligue, quelques curieux renseignements...

« Nous nous sommes rendu ensuite che M. Paul Lafargue qui nous a fait les déclarations suivantes :

« — La ligue antisocialiste, paraît-il, est née d'une question proposée au *Figaro* sur la définition du *Socialisme*. M. Demolins conçut le plan de son œuvre d'après quelques renseignements qu'il me pria de lui fournir sur mon programme économique. Nous échangeâmes quelques lettres et j'acceptai une conférence contradictoire qu'il me proposa... »

« Voici enfin les déclarations de M. d'Hulst :

« Le député de Brest après nous avoir exprimé brièvement l'horreur que lui inspirent les interviews, veut bien nous fournir quelques renseignements.

« Quelle est, demandai-je, votre opinion,

sur le mouvement socialiste? Comment croyez-vous qu'on puisse y répondre?

« — En agissant individuellement. Je suis partisan de l'initiative privée et j'ai la ferme conviction que M. Demolins réussira dans son œuvre... »

* * *

M. Strauss ayant publié, dans le *Paris*, un article contre la Société, s'attira de M. Paul Deschanel, député, la réponse suivante :

« Monsieur et cher confrère, je lis avec surprise, avec tristesse, votre article du *Paris!* Toujours les mots alors, toujours les noms, les étiquettes, jamais les idées! Comment! Il y a d'un côté le vieux système latin, centralisateur, césarien ou jacobin, la continuelle intervention de l'État, dont nous mourons; cela, c'est le passé. Il y a, d'autre part, l'initiative individuelle, l'énergie civique, la puissance d'association, le socialisme libre des races jeunes, qui conquièrent pacifiquement la planète; cela c'est l'avenir. On me demande de quel côté je suis; je le dis : et alors, il suffit qu'un ou deux noms qui déplaisent au point de vue politique se trouvent près du mien pour que, tout de suite, on dénature la question!

« Quelques-uns des adhérents, dites-vous, n'ont sans doute pas compris ce qu'on attendait d'eux : ils ont ingénûment adhéré à une association de propagande économique, sans se douter du parti que pourraient en tirer tous les malins de la droite républicaine et de la conjonction des centres.

« L' « ingénuité », à mon sens, cher Monsieur, — ou la faiblesse, — consiste en ceci : au lieu de juger la valeur d'une idée en elle-même, regarder d'abord par qui elle est soutenue. Pardonnez-moi; mais vous êtes de ceux dont l'opinion compte, et je n'ai pu retenir ce cri de protestation, car, en vérité, nous sommes la proie des mots!

« Croyez, Monsieur et cher confrère, à ma considération très sympathique.

« Paul Deschanel. »

* * *

La Libre Parole. — En reproduisant cette lettre, *la Libre Parole* ajoutait : « Si l' « alliance antisocialiste » a réellement pour but de nous débarrasser du vieux système latin, elle rendra à la France le plus éminent service. »

Le Siècle termine ainsi un article de chaleureuse adhésion : «.... La société ne prendra la bonne direction que quand elle sera suffisamment éclairée, et ce sont des associations comme « l'Alliance antisocialiste » qui lui donneront les lumières qui lui manquent. » On sait par suite de quelle circonstance l'attitude de ce journal a été modifiée.

L'Autorité. — «... Cette association, écrit M. Paul de Cassagnac, nous paraît fort digne d'être louée et encouragée. Le socialisme nous envahit beaucoup trop et il devient un danger des plus sérieux... Nous donnons donc notre entière approbation à « l'Alliance antisocialiste », qui correspond à une nécessité nationale et sociale. Parmi les promoteurs et approbateurs de cette association, nous trouvons des esprits distingués, qui ont su s'affranchir de toute divergence politique, pour s'unir sur le terrain commun d'une opposition au mal socialiste... »

Le Parti national. — « Jamais moment ne fut plus opportun pour combattre, par tous les moyens, les décevantes et chimériques théories du socialisme d'État et du collectivisme, son dérivé direct... Il nous paraît naturel que des hommes de bon sens et de raison aient eu l'idée de constituer une association de prévoyance sociale, afin d'atténuer les conflits du travail et du capital. La composition de cette ligue est, nous devons le dire, un sujet de scandale pour certaines chapelles républicaines, où l'on juge la valeur d'une institution non d'après le but qu'elle poursuit, mais d'après les opinions politiques de ses membres... Pour nous, l'éclectisme de sa composition nous est une première garantie que l'esprit de parti n'y revêtira pas la forme intolérante qui a ruiné dans l'œuf l'œuvre de tant de sectaires... »

La France. — « Cette association aura eu pour résultat de poser nettement l'importante question du socialisme d'État. La réglementation appelle la réglementation. L'humanité deviendrait une immense ma-

chine dont l'État serait le moteur. La liberté exige le minimum d'autorité, tandis que le socialisme légiférant exige le maximum de pouvoir. Socialisme d'État et liberté sont contraires l'un à l'autre et se détruisent mutuellement. »

Le Gaulois. — Sous ce titre : « Pourquoi j'en suis », M. Cornély écrit : « J'ai donné à mon ami Edmond Demolins mon humble nom étonné de se trouver en si noble compagnie. J'en suis, parce que j'estime que la France est en train de mourir d'une maladie qu'on pourrait appeler la statolâtrie. Cette maladie a eu pour résultat de paralyser et de détruire toutes les initiatives individuelles en confiant à l'État, qui les accomplit mal, toutes les fonctions qu'accompliraient utilement les citoyens groupés d'après leurs affinités naturelles. L'association nouvelle aura à lutter. Elle aura à lutter non seulement contre ses adversaires naturels, mais elle aura à lutter contre les chinoiseries de la politique. On a déjà dit qu'elle se proposait de favoriser la réaction, et sa pauvre petite circulaire a été traitée un peu comme l'Encyclique pontificale, que combattent surtout ceux-là mêmes qu'elle semblerait plutôt favoriser... ».

Le Matin. — M. Henry Maret, député et directeur du *Radical*, a eté sur le point de donner son adhésion à la Société, dont il approuve complètement le programme. Mais il a hésité, au dernier moment, à cause du titre. Il s'en est d'ailleurs franchement expliqué dans l'article suivant intitulé d'une façon assez inattendue : *Un groupe anarchiste* :

«... Lorsque, connaissant mes théories libérales et antigouvernementales, l'honorable promoteur de « l'Association pour le développement de l'initiative privée » est venu me demander mon adhésion, j'ai été tout d'abord séduit par la crânerie de la formation d'un groupe anarchique, au moment même où les imbéciles s'imaginent que la doctrine anarchique consiste à faire sauter des maisons.

« Tout comme Gargantua, je commençais à être joyeux, quand, tout soudain, je me suis mis à rechigner, je voyais dans le programme qu'il fallait combattre l'action de l'État et relever l'action de l'initiative privée. Bravo! On rappelait que l'Amérique doit sa supériorité au développement de cette initiative et à la limitation étroite des attributions de l'État. Bravissimo! On parlait contre l'autorité en faveur de toutes les libertés. J'en suis, m'écriai-je.

« Puis je vis qu'on avait intitulé cela : « Alliance antisocialiste ». Pourquoi ce titre, dis-je?... Si les socialistes collectivistes, dont le rêve est de transformer la société en un vaste couvent sous un despotisme assyrien me déplaisent autant qu'à vous, j'entends rester socialiste dans le sens prudhomien, c'est-à-dire travailler à la formation d'une société meilleure par la formation de groupements libres.

« Il y a longtemps que, pour ma part, j'ai dit que le véritable groupement parlementaire devrait se faire sur cette question primordiale. Nous l'avions essayé dans une partie de l'Extrême gauche du temps de Gambetta, que nous combattions beaucoup moins pour son opportunisme que pour ses tendances autoritaires. »

« Quoi qu'il en soit, nous approuverons volontiers tout ce que cette Société pourra faire pour nous détourner de la centralisation. autoritaire, bureaucratique et militarisée... »

Le Figaro. — M. F. Magnard a consacré deux de ses articles à notre Société. « L'Alliance antisocialiste » est à peine née qu'elle fait déjà parler d'elle : c'est de la bonne publicité. On sait quel est son esprit : résister à l'ingérence de l'État dans les intérêts privés et à sa mainmise sur les relations entre le travail et le capital. C'est à ce titre qu'il m'a paru intéressant d'y adhérer et aussi pour protester contre le mauvais socialisme, le socialisme flagorneur des exigences démagogiques .. L'initiative privée peut aller d'elle-même au devant d'une situation dont les difficultés ne doivent pas nous cacher les dangers... »

« L'Alliance antisocialiste, » écrit-le lendemain M. F. Magnard, compte se reconstituer d'ici à quelque temps; mais provisoirement elle succombe sous le mal dont souffre la France, comme le dit très justement M. Demolins, en accusant réception de sa lettre à M. Léon Say: la difficulté d'entre-

prendre une œuvre quelconque avec des hommes politiques qui appartiennent à des partis différents. Nous avons beaucoup de qualités, seulement nous ne savons être ni tolérants ni conciliants. Même, nous avons cette manie étrange de préférer des ennemis avérés à des amis qui ne partagent pas tous nos préjugés... Au fond, tous les noms réunis par M. Demolins avaient des points de contact très évidents et mille raisons de s'entendre... »

Dans le même journal. M. de Grandlieu parlant de notre Société s'exprime ainsi : « Elle est momentanément dissoute, mais sa pensée demeure », et il cite une partie de notre programme, qui, dit-il, est « caractéristique ».

L'Étendard. — «... M. Demolins, écrit M. Hector Pessard, pouvait supposer qu'un républicain et un royaliste, un clérical et un libre-penseur pouvaient s'unir momentanément pour combattre soit une invasion de sauterelles, soit la pullulation des hannetons. Or comme le hanneton socialiste et la sauterelle démagogique sont en ce moment les deux plaies d'Égypte déchaînées dans le monde, M. Demolins était excusable de supposer assez de bon sens aux intéressés pour se liguer contre des adversaires communs, sans se demander au préalable si les uns aimaient la musique de Wagner, et les autres les partitions de Rossini.

« Mais dès qu'on est un homme politique, il n'est plus permis d'avoir du bon sens, sous peine d'être disqualifié. La nécessité de ne point se distinguer de son parti vous oblige à patauger dans l'ornière où il piétine... C'est à mourir de rire... »

Le Marché français. — «... Le programme de la Société est bien conçu et nous souhaitons que son fondateur réussisse. Nous sommes avec lui du moment qu'il s'agit de combattre le socialisme d'État... »

Le Temps. — Ce journal a prêté à notre Société la plus large publicité, car il a reproduit toutes nos circulaires et les diverses lettres qui ont été échangées. Il déclare, en outre, que « les efforts du fondateur sont très méritants; que le but est excellent, puisqu'il s'agit de combattre l'intervention excessive de l'État et de favoriser l'initiative privée. » Il regrette seulement qu'on ait voulu fonder la Société « sur le principe neutre de l'indifférence politique au regard de la forme du gouvernement ».

Le Moniteur des Syndicats agricoles. — «... Les Syndicats agricoles, qui constituent un si éclatant exemple de l'efficacité de l'initiative privée, ne peuvent manquer d'apporter leur concours à M. Demolins. Eux aussi, ils sont aux antipodes du socialisme et ne demandent à l'État que de les laisser se développer librement. C'est leur cause que représente la nouvelle association. Ils l'ont bien compris, d'ailleurs, car, sur la première liste des adhérents de M. Demolins, nous relevons les noms de plusieurs présidents ou vice-présidents de Syndicats agricoles... »

La Gazette de France. — Après avoir dit que notre Société réunissait des adhérents en dehors de tout esprit de parti, elle ajoute : « C'est une idée juste que celle qui consiste à examiner les questions sociales et économiques en dehors des préoccupations politiques proprement dites. Cela peut avoir même pour résultat de rapprocher sur un terrain commun des hommes habitués à se combattre sans se connaître et à qui l'on attribue d'instinct et sur la seule légende attachée à leur nom une foule d'opinions qu'ils n'ont jamais eues. Mais cela n'est pas l'affaire des politiciens de profession. Pensez-donc! Si, par hasard, on allait s'entendre! Si le duc de Broglie allait convertir M. Deschanel!... Et surtout, si, par hasard, on venait à s'apercevoir que l'entente pourrait se faire sur les trois quarts des lois sans qu'on touche même aux questions réservées et controversées! Que deviendraient alors les politiciens!... »

Le Moniteur universel. — Après l'exposé de notre programme : « Voilà l'idée qui a présidé à cette Association lancée dans la circulation; on la discute et elle mérite la discussion. »

Le National. — « L'Alliance antisocialiste » est dissoute, elle sera, dit-on, reconstituée. Je le lui souhaite bien volontiers... Elle se proposait de résister à l'ingérence de

plus en plus envahissante de l'État dans les divers domaines de l'activité humaine et d'encourager au contraire les initiatives individuelles. Rien de mieux.... »

La Patrie. — « Nous faisons des vœux pour que l'Association de M. Demolins se reforme, et il peut compter sur notre concours le plus actif et le plus dévoué.... L'ogre du socialisme d'État n'est pas un personnage de féerie, c'est une réalité menaçante, terrible, qui marche sur nous à grands pas. Encore quelques abandons, encore quelques échecs, encore quelques désertions, et notre affaire est claire, à nous tous, honnêtes gens, qui luttons pour la vie; nous serons mangés. »

L'Observateur français. — « L'œuvre n'est pas seulement utile; elle est nécessaire; elle est urgente... »

L'Univers et le **Monde** ont publié le programme de la Société et lui ont donné leur approbation en reproduisant un compte rendu détaillé de la Conférence contradictoire.

L'Estafette. — «... M. Demolins, dit le journal de M. Jules Ferry, avait un sentiment exact des nécessités raisonnables de l'heure présente en songeant à briser l'arme du socialisme d'État entre les mains d'une démagogie brutale... Mais nous avons fait remarquer que le titre d' « Alliance antisocialiste » était mal choisi et qu'on ne pouvait associer à une œuvre commune des hommes de pensées politiques absolument contraires. Mais s'ensuit-il que l'idée elle-même soit mauvaise et qu'il n'y ait point lieu, tout en respectant et en sauvegardant les droits du pauvre et de l'ouvrier, de mettre l'État en garde contre une ingérence injustifiée dans ces sortes de questions? Nous avons à nous défendre des imaginations ridicules du socialisme d'État. L'État n'est point le grand protecteur, le grand assureur, il n'est point de sa charge de mettre la poule au pot pour chacun; sa seule fonction est de protéger et de défendre les humbles et les désarmés. Tout le reste est du roman et un roman dangereux... »

L'Ordre. — Après avoir reproduit une partie de notre Programme, ce journal ajoute : « Des efforts sont tentés de toutes parts en ce moment pour battre en brèche le régime autoritaire et on peut espérer que les institutions administratives du Premier Consul ne tarderont pas à disparaître. La centralisation n'est plus qu'une entrave qui gêne et irrite la France... »

* *
*

Parmi les radicaux-socialistes, eux-mêmes, il en est un qui a su se placer à un point de vue élevé et donner la note juste d'un adversaire loyal : c'est M. Millerand, député. Voici un passage de son article de la *France*, intitulé : « Bataille ».

« C'est un grand bien que la clarté, une rare qualité que la franchise, en politique surtout. C'est parce que nous attachons à ces deux avantages un prix tout particulier que nous ne pouvons partager les sentiments qu'ont ressentis et exprimés avec véhémence quelques-uns de nos amis en présence de la création récente de « l'Alliance antisocialiste ».

« Je conçois que, du premier abord, le rapprochement de certains noms ait pu surprendre, même choquer. Nous n'avons guère été habitués, jusqu'à cette heure, à voir fraterniser côte à côte les noms de députés républicains, d'évêques et d'anciens ministres de la réaction.

« Mais quoi! n'est-ce pas un fait qui s'impose que la disparition rapide de l'opposition anticonstitutionnelle?... L'étiquette républicaine est sauve. Reste à savoir ce que nous mettrons dans le sac. Les questions sociales sont aujourd'hui, de l'aveu de tous les partis, au premier plan des préoccupations publiques. Il faut, pour les résoudre, adopter une méthode, se ranger à une doctrine.

« L'idée socialiste se présente... C'est une conception... Que ses adversaires naturels se groupent et s'unissent, rien de plus légitime, de plus naturel; j'ajoute, de plus souhaitable... Pour nous, qui menons depuis longtemps, ici et ailleurs, par la parole et par la plume une libre campagne pour les idées socialistes qui sont les nôtres, nous ne pouvons qu'applaudir à une tentative qui

a pour but de faire disparaître une équivoque... »

Quant au reste de la Presse radicale, elle a feint de voir dans la nouvelle Société une œuvre politique, une tentative pour mettre la main sur le gouvernement. Citons parmi les articles qui ont été publiés ceux de M. Rochefort dans l'*Intransigeant*, de M. Camille Pelletan dans la *Justice*, de M. Sigismond Lacroix et de M. Tony Revillon dans le *Radical*, pour faire la contre-partie de l'article de M. Henry Maret, de M. Gustave Rivet dans le *Voltaire*, de M. Louis Navarre, dans la *Petite République*, de M. Mesureur dans la *Marseillaise*, de M. Ranc dans le *Matin*, de M. Paul Strauss, dans le *Paris*, etc.

* * *

Le *Compte rendu de la Conférence contradictoire* a fait le tour de la Presse, mais nous avons quelque chose de mieux à offrir à nos lecteurs : c'est la reproduction *in extenso* de la séance. Donnons-lui, pour épigraphe, ces mots de l'*Événement*, qui en rendent bien la physionomie :

« Il nous a été donné d'assister à une joute oratoire d'un intérêt réel et d'un sujet tout à fait actuel, dans laquelle on a remué beaucoup d'idées. »

CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE SUR LE SOCIALISME

ENTRE M. PAUL LAFARGUE, DÉPUTÉ ET M. E. DEMOLINS, DIRECTEUR DE LA « SCIENCE SOCIALE ».

La réunion a eu lieu le samedi 21 mai à 8 heures 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de la *Société de Géographie*, sous la présidence de M. Funck-Brentano, professeur à l'École des Sciences politiques.

M. LE PRÉSIDENT ouvre la séance et présente à l'auditoire les deux conférenciers.

Il donne ensuite communication des extraits suivants empruntés à la correspondance échangée entre M. Paul Lafargue et M. Edmond Demolins.

M. Demolins, dans un article publié par le *Figaro*, ayant offert à M. Lafargue de traiter contradictoirement dans la *Science sociale* la question du socialisme, reçut la réponse suivante :

« Si je n'étais pas si occupé en ce moment, j'aurais accepté votre proposition. Mais si je ne puis prendre part à une discussion contradictoire écrite, je pourrai disposer d'une de mes soirées pour aller dans votre Société soutenir mes théories communistes... »

M. Demolins accepta en ces termes :

« Je suis à votre disposition pour une conférence contradictoire sur le socialisme. Mais comme il nous serait impossible de discuter à fond une question aussi vaste dans l'espace d'une conférence, je vous propose de nous attacher surtout à *déterminer exactement nos positions respectives.*

« D'après vous, l'évolution sociale actuelle conduit, *par la force des choses*, au communisme ; d'après nous, elle conduit à la solution inverse.

« Comment aboutissez-vous à votre conclusion ? — Comment aboutissons-nous à la nôtre ? — Telle serait la question à élucider. Ce serait donc purement une question de méthode scientifique. »

Dans sa réponse, M. Lafargue proposa l'ordre du jour suivant, qui fut accepté par M. Demolins :

« Je prendrai le premier la parole pour démontrer que tous les phénomènes économiques de la société actuelle nous mènent au communisme, ce que vous niez. Je parlerai pendant une heure environ.

« Vous me réfuterez et, si je le juge à propos, je répondrai à votre réfutation pendant une vingtaine de minutes. A votre

tour, vous pourrez reprendre la parole et le débat sera clos. »

La séance s'est rigoureusement tenue dans les termes de ce programme. On a pu voir là l'exemple, nouveau aujourd'hui, d'une polémique absolument courtoise et pacifique sur une question des plus graves, des plus chaudes, des plus actuelles.

Nous donnons, dans ce premier Bulletin, la conférence de M. Demolins, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, elle est destinée à poser les bases exactes de notre Société, en affirmant nettement son caractère social et scientifique.

Nous publierons, dans le prochain Bulletin, la conférence de M. Lafargue, sa réplique à M. Demolins et la réplique finale de M. Demolins.

DISCOURS

DE

M. EDMOND DEMOLINS

Messieurs, je tiens à bien préciser tout d'abord le point de vue auquel je vais me placer.

Le socialisme doit être étudié comme tout autre phénomène social.

Nous étudions les phénomènes sociaux, les sociétés humaines, comme le naturaliste étudie les espèces végétales ou les espèces animales; nous les analysons avec le plus grand soin ; nous les comparons entre elles, afin de voir par où elles se rapprochent, par où elles s'éloignent, et puis, après les avoir ainsi analysées et comparées, nous les classons absolument comme le naturaliste classe les espèces animales ou végétales. Or, le socialisme est un phénomène social comme un autre; c'est à ce titre que nous l'étudions, non pas seulement avec un intérêt d'actualité, mais avec un intérêt absolument scientifique. C'est dans cet esprit, Messieurs, que je vais vous exposer les résultats auxquels nous arrivons par l'observation. Mon exposé répondra directement, je l'espère, au discours de M. Lafargue, que j'ai écouté avec le plus grand intérêt.

Seulement, je dois vous faire part d'une certaine difficulté que je rencontre dans l'exposé que j'ai à vous faire. Lorsque nous étudions une société ou un phénomène social quelconque, nous cherchons d'abord le fait qui nous paraît être le point de départ de tous les autres; nous posons bien nettement ce fait, — c'est généralement un fait matériel, facilement constatable, — et nous cherchons ensuite le phénomène le plus rapproché de ce premier fait, celui qui en sort le plus directement, qui est pour ainsi dire attaché à lui, afin de montrer que ce second phénomène sort bien du premier; et ainsi de suite : nous arrivons par là à une démonstration strictement scientifique. Je ne puis pas, Messieurs, employer ici ce procédé; je suis obligé, pour résumer tant de notions en si peu de temps, de faire appel à des faits connus, de passer sur un grand nombre de faits intermédiaires, pour arriver à vous donner une impression que je vais essayer de rendre aussi nette qu'une démonstration.

Les causes du mouvement communiste en France.

Nous sommes d'abord en face d'un fait évident, — votre présence ici, celle de M. Lafargue et de ses amis en témoignent, — c'est que le mouvement communiste prend une certaine extension, une grande extension, si vous voulez, dans ce pays.

D'où vient cet état de choses?

Il vient de ce que la société française s'est mise, sans en calculer la portée, dans une situation qui, de sa nature, était inévitablement favorable au développement des idées communistes. Comment cela? Je vais le dire.

La noblesse est entrée la première dans cette voie, aux deux derniers siècles, en se détournant de plus en plus des arts usuels, des diverses formes du travail. Elle s'était toujours tenue éloignée de l'industrie et du commerce, pour ne pas déroger; mais, à partir du règne de Louis XIV, elle est irrésistiblement, elle est tout entière attirée à la Cour et commence à abandonner ses terres, pour le séjour de Paris et des grandes villes : elle déserte l'agriculture.

Ces conditions posées, elle dut chercher ailleurs des moyens d'existence, et elle ne put les trouver que dans les fonctions publiques et administratives, dans les charges de la Cour. Ce qui revient à dire que la classe supérieure fut amenée à vivre sur la collectivité, sur la communauté, et non pas de son travail personnel. Elle n'était pas communiste, mais elle se mettait dans une situation qui préparait les voies au communisme.

La noblesse devint ainsi pour la nation, une charge sans compensation, et c'est pour cela, qu'à la fin du siècle dernier, elle succomba sous le coup des attaques et des revendications du tiers état.

Il semble que le tiers état eût dû profiter de cette dure leçon. Tout au contraire, il voulut à son tour vivre « noblement », et, imitant les errements de l'ancienne noblesse, il commença, lui aussi, à déserter les métiers usuels. Ai-je besoin de rappeler la désertion de l'agriculture par les propriétaires fonciers et leur empressement à venir vivre dans les villes et à Paris? L'industrie et le commerce ne furent pas plus en faveur, et ils ne le sont guère encore aujourd'hui. Dès qu'une famille s'est enrichie dans ces professions, elle met son amour-propre à pousser ses fils vers les emplois de l'État, vers les administrations publiques, elle vise par conséquent à les mettre dans la situation où se trouvait l'ancienne classe supérieure au siècle dernier. Vous n'avez qu'à considérer ce qui se passe autour de vous, dans vos propres familles, pour constater que la tendance des parents est précisément de diriger la jeunesse vers les carrières administratives. C'est par là qu'on s'élève aujourd'hui, c'est par là surtout qu'on est considéré comme appartenant à la classe supérieure.

C'est ainsi que les Français en sont arrivés à avoir pour ambition suprême de vivre des fonctions publiques, de vivre des charges administratives. Il me paraît difficile de contester ce premier point, car il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. (*Applaudissements.*)

Eh bien, aujourd'hui, par une conséquence naturelle, nous arrivons à voir se reproduire assez exactement la situation dans laquelle se trouvait la France au siècle dernier. De même que la noblesse a vu se dresser devant elle le tiers état, de même nous voyons se dresser devant nous le quatrième état, qui tient le même langage et qui cherche, lui aussi, la solution sociale, dans la même voie : à son tour, il entend vivre sur la communauté et par la communauté. Seulement, il le dit plus nettement; il proclame, sans détours, le communisme.

Il résulte de là que la bourgeoisie se trouve actuellement, vis-à-vis des revendications du quatrième état, dans une position fausse, qui paralyse sa défense, car on est toujours désarmé pour refuser aux autres une situation dont on jouit soi-même.

De leur côté, les partisans du communisme se trouvent dans une posture assez fâcheuse. Vous venez d'entendre M. Lafargue faire une vive critique de la société actuelle. Or, la solution qu'il préconise, le communisme, aurait pour résultat, s'il était possible, de faire vivre tout le monde sur la communauté. Ce serait la continuation de la série. Après la noblesse et la bourgeoisie faisant effort pour vivre des fonctions publiques, voici maintenant le quatrième état qui s'efforce, à son tour, d'arriver à la situation dans laquelle s'est trouvée autrefois la noblesse et dans laquelle se trouve actuellement la bourgeoisie. En somme, on cherche toujours la solution dans le même sens; on essaie toujours de résoudre le grand problème du pain quotidien en se faisant soutenir, en se faisant patronner par l'État. Il y a une partie, de plus en plus nombreuse, de la société qui tente de vivre sur l'autre. Voilà bien le fait. (*Vifs applaudissements.*)

Mais, pour justifier cette situation, M. Lafargue invoque un argument scientifique. Il affirme que toutes les sociétés évoluent, actuellement, vers le communisme; que c'est là une évolution fatale. La question est donc de savoir si véritablement l'évolution sociale se fait dans ce sens, si la tendance que nous venons de constater, en France, révèle exactement la loi générale de l'évolution. Marchons-nous, oui ou non, au communisme? Voilà ce qu'il nous faut maintenant examiner.

La formation communautaire a créé l'infériorité de l'Orient.

Remarquez, Messieurs, que le communisme, l'organisation communautaire, n'est pas un fait inconnu, qui ne puisse tomber sous l'observation. Ce n'est pas seulement un fait qu'on nous montre dans l'avenir : c'est un fait qui existe, que nous pouvons constater dans une grande partie du monde. L'Orient tout entier appartient à la formation communautaire. Il nous est donc possible de voir le communisme en action, de déterminer ses causes et ses conséquences et, finalement, de constater avec certitude la loi de son évolution.

Les *Tribus* arabes, par exemple, qui errent à la suite de leurs troupeaux, en Arabie et dans le Sahara, constituent de grandes agglomérations composées de plusieurs centaines d'individus; ce sont bien des organisations communautaires. Le sol qu'elles parcourent n'est pas approprié; il appartient à tout le monde. Lorsque les troupeaux ont pâturé un certain espace, on va plus loin, et le sol ainsi abandonné retombe dans la collectivité.

La *Zadrouga* slave, composée parfois de dix à douze ménages qui vivent ensemble, qui possèdent et cultivent en commun une certaine étendue de terre, sont également des organismes communautaires. Il en est de même du *Mir* russe. Vous savez que le sol de la commune, en Russie, appartient à la collectivité des habitants et qu'il est soumis à des partages périodiques. Je pourrais multiplier ces exemples, pour vous montrer que tout l'Orient est dans le système communautaire, à des degrés différents.

Or que constatons-nous? Nous constatons que ce régime communautaire a toujours pour effet de comprimer la personnalité humaine, l'initiative individuelle. Chacun dépend du groupe qui lui assure des moyens d'existence et il doit, en tout et pour tout, et sous peine d'exclusion, se soumettre au chef de la communauté, revêtu de la plus arbitraire de toutes les autorités, l'autorité patriarcale.

Nous constatons, en outre, que ce régime entrave tout développement in-

tense du travail, et cela pour une raison bien facile à comprendre.

Lorsqu'on fait un travail en commun, lorsqu'on n'a pas pour soi tout le bénéfice de son travail, lorsque le produit doit être partagé, l'intérêt qu'on a, c'est l'intérêt qu'ont tous les employés d'administration, c'est-à-dire de travailler le moins possible. (*Rires et applaudissements.*) Aussi dit-on avec raison : que l'Oriental est *indolent;* on dit aussi : *l'immobile* Orient. Pourquoi indolent? Pourquoi immobile? Parce qu'il est en communauté! (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

La formation communautaire a créé l'infériorité des sociétés anciennes.

L'antiquité tout entière, Messieurs, a appartenu à des degrés divers à la formation communautaire, et cela provient d'un fait très remarquable, que je ne puis que vous signaler en passant. Vous savez qu'une grande partie de l'Asie, toute la partie centrale, est composée de terres hautes et de plateaux qui ne produisent, par suite des conditions géographiques, que de l'herbe. C'est la région des steppes.

Or, l'herbe est essentiellement communautaire, et si M. Lafargue cherche un emblème pour représenter le communisme, je me permets de lui signaler cette modeste plante. (*Rires.*) L'herbe est communautaire pour cette bonne raison qu'elle n'exige aucun travail préalable ; elle pousse d'elle-même, sans aucun travail de l'homme; dès lors, l'homme n'a pas intérêt à approprier le sol, qui reste dans l'indivision. Il en est ainsi depuis l'origine du monde, et il en sera ainsi tant que ces steppes n'auront pas été transformées; et elles sont, pour la plupart, intransformables.

Le sol reste donc commun ; mais, d'autre part, on a intérêt, pour exploiter ce sol, pour diriger les nombreux troupeaux qu'on y fait paître, à rester réunis en groupes nombreux. Voilà comment l'herbe, qui produit d'abord la propriété collective, produit ensuite le type de la tribu, c'est-à-dire l'existence en commun. C'est ainsi que *l'herbe* a donné naissance dans le monde à la communauté. (*Rires.*)

L'humanité s'étant d'abord développée dans l'Orient, au milieu ou dans le voisinage de ces régions herbues, il est tout naturel, il s'est trouvé inévitable, que la formation communautaire ait prédominé, dans l'antiquité.

Cependant, elle n'a pas prédominé partout avec la même intensité. En effet, parmi les sociétés de l'antiquité, il en est une qui s'est dégagée plus que les autres de la formation communautaire, c'est la société romaine. Par suite de circonstances que je n'ai pas à indiquer ici, mais que dépeint très bien l'histoire primitive de Rome, les vieux Romains substituèrent à la propriété communautaire, à la mise en commun du sol, la fameuse propriété *quiritaire,* qui était un développement intense de la propriété individuelle. Ils firent des lois très strictes sur la détermination des biens, des lois très sévères contre ceux qui empiéteraient sur la propriété du voisin; ils créèrent le dieu Terme, qui indique assez de quel respect était entourée la propriété individuelle.

Or, — et c'est à cette constatation que je voulais en arriver, — la société romaine a finalement dominé toutes les sociétés de l'antiquité. Et elle les a dominées, précisément, parce qu'elle s'était dégagée plus que les autres de la formation communautaire, ce qui lui permit de développer à un plus haut degré l'initiative individuelle et la puissance du travail. A Rome, le soldat lui-même était un paysan, un colon. C'est par la charrue, plus que par les armes,

que Rome a conquis le monde; on l'a dit bien souvent, tant le fait éclate à tous les yeux.

Ainsi, le communisme, après avoir fait l'infériorité des sociétés anciennes, les a enfin livrées à la domination du peuple Romain, c'est-à-dire du peuple le moins communautaire de l'antiquité.

Cependant, la société romaine elle-même subit à son tour l'influence communautaire : après avoir conquis politiquement le monde, elle fut conquise socialement par lui. L'esprit communautaire des provinces barbares successivement soumises envahit Rome, et cette évolution est marquée dans l'histoire par l'avènement de l'Empire, qui ne fut qu'une imitation des satrapies asiatiques. On vit alors se constituer le type du pouvoir impérial, gouvernant à la façon patriarcale, étouffant toute initiative et toute action spontanée. L'explosion du sentiment communautaire se manifeste bien dans cette exclamation qui retentit par tout l'Empire : « *Panem et circenses.* » C'est le gouvernement qui est chargé de nourrir et d'amuser le peuple, comme le voudraient les communistes d'aujourd'hui.

On sait comment les Empereurs échouèrent dans cette tâche impossible, et comment les Barbares demeurés libres du joug romain eurent raison de cette puissance en apparence si forte.

La formation communautaire a créé l'infériorité des peuples du midi dans l'Occident.

Si la formation communautaire s'est montrée inférieure dans l'antiquité, a-t-elle du moins donné de meilleurs résultats dans l'âge moderne? On va voir que cette seconde expérience lui a été encore moins favorable.

Une partie des peuples de l'Occident, particulièrement ceux du Midi, ont évolué dans le sens communautaire. On sait comment ils furent lentement et progressivement reconquis par l'esprit latin, qui était celui de l'Empire romain, celui de la décadence impériale.

Ils furent si bien reconquis, qu'ils en arrivèrent à reconstituer le type des sociétés anciennes à pouvoirs publics développés et à initiative privée restreinte : caractères essentiels de la formation communautaire. C'est ainsi que les pays méridionaux de l'Occident aboutirent à une nouvelle édition du pouvoir impérial, représenté par Charles-Quint, Philippe II, Louis XIV, Napoléon, etc.

Cependant cette réédition présenta une variante importante, qui a donné à ces sociétés une supériorité incontestable sur celles de l'Orient. Elles ont en effet réussi à se dégager en partie des groupements inférieurs de la communauté, comme la tribu et le clan. Elles n'ont conservé que le développement des pouvoirs publics. En d'autres termes, si ces sociétés sont restées dans la formation communautaire par la tête, elles en sont sorties par le corps. C'est ce qui leur a permis de développer, à un bien plus haut degré que dans l'Orient, l'énergie et l'initiative. Ainsi, le progrès de ces sociétés se manifeste dans la mesure exacte où elles ont réussi à se dégager des liens compressifs de la communauté.

Mais, tandis que ces sociétés se dégageaient en partie de la formation communautaire, et qu'elles arrivaient par là à un développement social plus remarquable, un autre groupe de sociétés de l'Occident réussissait à s'en dégager complètement et prenait, par ce fait, une avance encore plus grande, un développement social extraordinaire. Je veux parler d'une partie des populations du Nord de l'Europe occidentale, dont un des spécimens les plus caractérisés est le type anglo-saxon. Par suite de causes que, faute de temps, je ne puis pas indiquer

ici, il s'est rencontré que ces sociétés ont été amenées à sortir beaucoup plus complètement que les peuples du Midi de la formation communautaire, à se dégager non seulement du clan et de la tribu, mais encore du régime des grands pouvoirs publics constitués à la façon patriarcale.

Aussi l'histoire enregistre-t-elle un fait bien remarquable, et bien inexpliqué jusqu'ici : tandis que les peuples du Midi aboutissaient au type des grandes monarchies absolues, l'Angleterre avait raison de la monarchie normande et aboutissait, dès le seizième et le dix-septième siècle, au « self-government » et au véritable parlementarisme. Elle faisait ainsi son évolution en sens inverse ; elle tournait le dos à l'esprit latin, à la formation communautaire.

Voilà donc en présence deux sociétés bien différentes. Quelle est celle qui va l'emporter sur l'autre? Nous allons pouvoir apprécier encore une fois la valeur comparative de ces deux types sociaux.

Il s'est produit deux faits qui ont précipité le dénouement d'une façon pour ainsi dire soudaine et extraordinaire : c'est la découverte du Nouveau Monde et l'exploitation de la houille. Par suite de ces deux faits, le Vieux Monde s'est trouvé en possession d'espaces immenses et de puissants moyens de transport. Qu'en est-il résulté? Veuillez bien suivre, Messieurs, ce parallèle qui va vous montrer combien est différente, d'une part, la puissance d'une société à initiative privée restreinte et à pouvoirs publics développés, et, d'autre part, la puissance d'une société à initiative privée développée et à pouvoirs publics restreints.

Les sociétés qui se sont jetées les premières sur le Nouveau Monde, sont précisément les sociétés du Midi, l'Espagne, le Portugal, la France. Au premier moment, on a pu croire que ces trois peuples allaient se partager le monde. Ils occupaient les deux Amériques, une partie du littoral de l'Afrique et de l'Asie ; la France avait même jeté les bases de l'Empire indien. Voilà la situation. Si l'on s'était fié à l'observation de cette seule période de l'histoire, on aurait conclu que les sociétés à pouvoirs publics développés sont les plus fortes. Et cependant qu'est-il arrivé? En peu d'années, nous voyons les puissants empires que ces sociétés avaient créés au dehors s'affaiblir, tomber les uns après les autres ; pourquoi? Parce que, dans ces sociétés à grands pouvoirs publics, toute la classe supérieure et, à sa suite, une partie de la nation avaient abandonné la culture, l'industrie, le commerce, pour demander une situation, des moyens d'existence aux fonctions publiques! L'idéal était, comme chez nous, d'être fonctionnaire. Dès lors, quand le Nouveau Monde s'est ouvert, ces pays n'ont pu y envoyer que des fonctionnaires : ils ne purent y envoyer ni des agriculteurs ni des industriels, c'est-à-dire l'élément essentiel de la colonisation. (*Vifs applaudissements.*)

Tournons maintenant la page et voyons à l'œuvre la race anglo-saxonne. Celle-ci paraît bien inférieure, avec ses pouvoirs publics peu développés. Et, en effet, elle reste d'abord en arrière, car elle ne dispose pas d'une aussi formidable armée de soldats et d'administrateurs. Mais attendez un peu. Voyez ces colons qui partent dans toutes les directions, non pas par grandes masses armées, mais isolément, sans puissance extérieure, sans l'accompagnement des grandes manifestations militaires à la façon de l'Espagne, du Portugal, de la France. Il semble que ces colons qui s'infiltrent soient peu redoutables, qu'on peut les mépriser ; mais peu à peu, — phénomène étrange, — ces hommes qui arrivent ainsi isolés, presque seuls, indé-

pendants les uns des autres, gagnent du terrain, occupent le pays, si bien que la France, qui tenait la plus grande partie de l'Amérique du Nord alors que les Anglo-Saxons n'occupaient qu'une étroite bande de terre entre les Alléghanys et l'Atlantique, recule et que les Anglo-Saxons envahissent tout le territoire. De même, tous les empires créés dans l'Amérique du Sud tombent d'impuissance les uns après les autres. La race anglo-saxonne se répand de plus en plus en Afrique, refoule les autres races, arrive dans l'Inde, d'où elle nous chasse, s'établit dans un nouveau continent, l'Australie, et le cultive. Et tout cela, Messieurs, comment? Par la puissance des armes? Rarement; le plus souvent par la force irrésistible de ce termite, le colon, qui, arrivant avec ses propres forces, avec sa femme et ses enfants, s'installe dans la solitude, dans l'isolement, comptant, non pas sur les pouvoirs publics, mais sur lui-même. (*Vifs applaudissements.*)

Ainsi, Messieurs, si vous avez bien voulu suivre la marche de l'évolution sociale, nous constatons que, dans l'antiquité, ce qui domine, c'est la formation communautaire, parce que, dans le centre de l'Orient, se trouve une grande région qui produit exclusivement de l'herbe; mais nous constatons, en même temps, que le progrès social est paralysé par cette formation. Et, d'autre part, nous constatons que, le peuple qui, finalement, domine tous les autres, le peuple Romain, est précisément celui qui était sorti le plus complètement de la formation communautaire.

Si nous envisageons la période moderne, nous voyons la formation communautaire se maintenir, en Occident, parmi les peuples du Midi et se manifester par un grand développement des pouvoirs publics. Tout au contraire, les populations du Nord se dégagent de cette formation, restreignent les pouvoirs publics, et développent au plus haut degré l'initiative privée. Et le jour où la rencontre entre ces deux groupes de sociétés s'opère sur un point quelconque du globe, c'est celui qui a rejeté la formation communautaire qui l'emporte toujours sur l'autre, qui le fait reculer, qui l'évince. Est-ce assez concluant? (*Vifs applaudissements.*)

Il est inexact de dire que la race anglo-saxonne tend à accroître les attributions de l'État.

Mais ici je rencontre une objection dont M. Lafargue s'est fait l'écho. On me dit : « Vous citez la race anglo-saxonne comme le type le plus caractérisé du développement de l'initiative privée et de la limitation de l'action de l'État. Cependant, on constate en Angleterre une certaine tendance actuelle à faire intervenir les pouvoirs publics. Votre exemple n'est donc pas concluant. »

Cette objection, Messieurs, vient de ce qu'on n'analyse pas suffisamment, de ce qu'on se contente d'une observation superficielle. Si je vous demande ce qu'il y a dans cette carafe, vous me répondrez avec raison qu'il y a de l'eau. Si je pose la même question à un chimiste, il me dira qu'elle renferme un corps composé d'oxygène et d'hydrogène. De même, si vous considérez l'Angleterre et les États-Unis avec les yeux d'un homme politique, vous n'apercevrez de part et d'autre qu'un seul peuple : ici, le peuple anglais; là, le peuple américain. Mais, si vous vous donnez la peine d'analyser, vous arrivez à reconnaître, qu'en Angleterre comme aux États-Unis, il y a deux grands groupes de populations fort différents l'un de l'autre.

Lorsque la race anglo-saxonne s'est établie en Angleterre, elle y a rencontré une autre race à formation communautaire, la race bretonne, qu'elle a refoulée

plus particulièrement vers l'Irlande, l'Écosse, le pays de Galles.

Si nous considérons les États-Unis, nous constatons une juxtaposition analogue. Ce pays peut être comparé à un immense récipient dans lequel le Vieux Monde verse les éléments les plus différents, des Anglo-Saxons, mais aussi des Français, des Allemands, des Italiens, des Hollandais, des Écossais, etc. Il est manifeste que tous ces émigrants arrivant là avec leur formation sociale antérieure, ils vont évoluer suivant cette formation, et que, dès lors, vous ne pouvez pas considérer cet ensemble comme un corps simple, mais comme un corps composé. Aussi devez-vous vous attendre à ce que chacune de ces formations évolue à sa façon.

Suivez l'Anglo-Saxon. Dès qu'il arrive, il se préoccupe, s'il a de l'argent, d'acheter une terre et de la défricher; il se fait colon: c'est l'homme du Far-West, qui pousse toujours en avant; s'il n'a pas d'argent, il se met dans l'industrie, dans le commerce, et travaille avec acharnement pour amasser un capital avec lequel il pourra ensuite se créer un domaine indépendant dans l'Ouest. Si, au contraire, c'est un Allemand du Sud, un Irlandais, un Italien, un Français, il va s'établir dans les villes; il ira très rarement dans l'Ouest, il se fera très rarement colon.

Mais ce n'est pas tout; l'idéal de cette dernière classe d'émigrants, comme le nôtre en France, sera de vivre le plus possible des fonctions publiques. Aussi est-ce surtout dans ce milieu que se recrute le type des politiciens. Tous les observateurs le constatent, bien qu'ils n'analysent pas les causes du phénomène.

Et, tout naturellement, ces politiciens poussent le plus qu'ils peuvent à l'intervention des pouvoirs publics et au développement du fonctionnarisme. Mais leur influence est victorieusement combattue par l'élément anglo-saxon, qui tient surtout à faire respecter les droits de l'initiative privée et du *self-help*.

Néanmoins, les cas d'intervention de l'État, en Angleterre et aux États-Unis, ne sont nullement comparables à ce que nous voyons en France, par exemple, parce que toute la population n'y pousse pas, il s'en faut de beaucoup. Je viens d'analyser la législation anglaise depuis deux siècles, et j'ai classé les diverses lois en vingt catégories; j'ai pu constater ainsi, et je suis prêt à le démontrer, que cette législation est très loin de favoriser le socialisme d'État. Les lois qui présentent le plus l'apparence socialiste sont, à peu près sans exception aucune, faites, tout au contraire, pour préserver l'initiative privée de l'obstruction que pourraient exercer contre elle ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas en user pour eux-mêmes : tel est, par exemple, le cas de la Taxe des pauvres. (*Applaudissements.*)

Le monde marche vers une solution nouvelle du problème social.

J'arrive maintenant à une conclusion précise que vous êtes en droit d'attendre de moi. Vous devez en effet vous dire : Si la solution communiste, que proposent M. Lafargue et ses amis, est condamnée d'avance par la loi de l'évolution sociale, puisque les sociétés communautaires ont toujours et partout été évincées et dominées par les autres, où faut-il chercher la solution? Comment peuvent être résolues ces difficultés poignantes qui se résument dans ces mots : la question sociale?

Ce sont encore les faits qui vont nous répondre, et vous allez voir qu'ils apportent avec eux une solution imprévue et nouvelle du problème social.

La question du travail est vieille

comme le monde ; elle est seulement plus intense aujourd'hui, par suite de la découverte de la houille et du développement de la grande industrie qui en a été la conséquence. Cette question a été résolue dans l'antiquité; seulement, elle l'a été à la façon communautaire, c'est-à-dire par un patronage intense, autoritaire, patriarcal, qui se traduisit, sous sa forme la plus complète, par l'esclavage. L'esclavage est le dernier mot de la solution communautaire. Cela s'explique : puisque le communisme a pour conséquence de diminuer de plus en plus la valeur de l'homme, de rendre l'ouvrier de plus en plus inférieur. Du moment que les individus appartiennent à des groupes qui subviennent à leurs besoins, qui les aident dans les diverses nécessités de la vie, du moment où ils n'ont pas à développer d'initiative, à compter sur eux mais sur le groupe, la valeur individuelle va s'affaiblissant, et, de chute en chute, l'homme en arrive à perdre jusqu'à sa personnalité : il devient esclave.

Mais l'entrée en scène des sociétés à initiative privée, leur prodigieux développement, a eu pour résultat de modifier les données du problème et de faire intervenir une nouvelle solution.

Cette solution est double : elle concerne d'une part les *patrons;* d'autre part, les *ouvriers*.

Remarquons d'abord que cette forme de société produit essentiellement des patrons très supérieurs à ceux que produit la formation communautaire.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en parallèle le patron de l'Orient et celui de l'Occident, et, dans l'Occident, le patron du Midi et celui du Nord. Ce dernier est susceptible d'une bien plus grande somme d'initiative pour créer des entreprises agricoles, industrielles et commerciales et pour les développer.

Or, on ne peut nier que la supériorité du patron ne constitue un avantage, au point de vue du salaire à payer à l'ouvrier. La première condition pour qu'un patron puisse assurer des moyens d'existence aux gens qui dépendent de lui, c'est qu'il soit capable de réaliser des bénéfices suffisants.

Mais vous allez me répondre : De ce fait qu'un patron gagne de l'argent, il n'en résulte pas nécessairement qu'il va améliorer la situation de l'ouvrier. Cela est parfaitement vrai : ce n'est pas une conséquence nécessaire. Il peut même arriver que, dans son ardeur pour s'enrichir, ce patron, comprenant mal ses intérêts, profite de sa supériorité pour exploiter davantage l'ouvrier.

Il semblerait, dans ce cas, que la solution que je vous faisais entrevoir va se trouver singulièrement compromise. Mais il n'en est rien, car, ici, l'ouvrier n'est plus un mineur, comme dans les sociétés communautaires; vous allez voir qu'il a été rendu majeur et capable.

Il est remarquable, en effet, que cette même formation sociale, qui développe ce type de patron plus capable de triompher dans la lutte industrielle, développe, en même temps et pour les mêmes raisons, un type tout à fait supérieur d'ouvrier; elle crée un ouvrier qui possède au plus haut degré l'aptitude à organiser la résistance contre les abus qui pourraient provenir du fait des patrons. L'ignorez-vous donc? L'ouvrier qui a le plus amélioré sa condition sociale depuis que le monde existe, celui qui a obtenu les résultats les plus positifs, appartient précisément à la race anglo-saxonne. Un des spécimens les plus remarquables de ces ouvriers nous est fourni par les membres des *Trade's Unions*. On sait comment ces ouvriers ont su s'associer, non pour bouleverser la société, non pour créer de toutes pièces un nouvel ordre social, mais pour concerter leurs démarches entre gens du même métier,

en vue d'un intérêt bien déterminé, en vue de s'adresser directement à leurs patrons, de réclamer, généralement par des moyens pacifiques, et au besoin par une résistance calme, une amélioration à leur sort. Ils ont ainsi réussi à obtenir beaucoup plus que n'ont obtenu jusqu'ici, par des revendications plus bruyantes que profitables, les ouvriers de France et d'Allemagne embrigadés sous le drapeau du communisme. (*Applaudissements répétés.*)

Permettez-moi, Messieurs, de vous lire un passage que j'emprunte à un ouvrage que vient de publier un membre de ces Trade's Unions : « Les Trade's Unions, qui ont été pour les artisans anglais une école de discipline morale en même temps qu'un instrument de relèvement, sont restées animées d'un esprit d'*indépendance professionnelle*, ou, si l'on préfère, de *particularisme* (le mot est en toutes lettres), qui s'est mis en travers des plans de fédération générale destinés à concentrer en un faisceau unique toute l'activité et toutes les ressources financières des associés. Les essais de centralisation absolue et permanente ont tous échoué à la longue. »

Et plus loin : « En général, ils se sont contentés de poursuivre par des *moyens légitimes* ce que les Anglais appellent le *higher standard of life*, c'est-à-dire ce que le professeur Marshall, de Cambridge, définit : un type d'existence impliquant un accroissement d'énergie et de respect de soi-même. Pour y arriver, ils *n'ont rien demandé à l'État,* si ce n'est de les débarrasser des entraves dont ils étaient chargés et n'ont sollicité ni ses subsides ni ses faveurs. Composées de l'élite de la classe ouvrière, les Unions sont, pendant près d'un siècle, avec la ténacité froide de la race britannique, restées fidèles à cette stratégie virile et fière qui a sa grandeur et qui a fini par commander l'estime des esprits les plus prévenus » (1). (*Vifs applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, il n'y a pas d'ouvriers qui soient arrivés à des résultats plus décisifs, au point de vue de la résistance à l'exploitation patronale, que les ouvriers des Trade's Unions. (*Nouveaux applaudissements.*)

La solution de la question sociale ne consiste donc pas à venir dire à l'ouvrier : Il faut retourner au système de la communauté, il faut retourner au système de l'Orient, à ce système qui n'a jamais donné aucun progrès. Il faut lui dire au contraire : « Regardez l'extrême Occident, regardez les peuples qui actuellement conquièrent le monde ; il y a là des ouvriers qui, en développant leur initiative, en sachant s'associer, non pas à la façon des syndicats récemment créés en France, pour faire toutes sortes de gamineries à leurs patrons, mais virilement, pacifiquement, non pour tuer l'industrie dont ils vivent, mais pour s'assurer une existence honorable, il y a là, dis-je, des ouvriers qui ont obtenu des résultats inconnus jusqu'à ce jour. » (*Applaudissements prolongés.*)

Je lisais hier une brochure que m'a envoyée un de mes amis; elle est intitulée : *Le Rôle social des Universités anglaises.* On y décrit une institution qui fonctionne avec le plus grand succès en Angleterre. Un certain nombre de professeurs appartenant à diverses Universités ont eu l'idée d'établir des cours publics dans diverses villes; ils appellent cela l'*extension universitaire*, car ils veulent faire pénétrer le grand enseignement public jusqu'à la classe ouvrière. Ces professeurs s'installent pendant plusieurs jours dans une localité et font une série de cours. Après chaque leçon, qu'on appelle en Angleterre une *lecture*, le professeur fournit les explications nécessaires. Enfin il donne

(1) M. Howel, secrétaire des Congrès des *Trade's Unions, The conflicts of capital and labour.*

des devoirs aux assistants, qui les rapportent à la leçon suivante pour les faire corriger par le professeur. On enseigne ainsi les sciences naturelles, l'histoire, la littérature, en un mot l'ensemble des connaissances humaines. Ces cours sont *payants;* on prend un abonnement pour la série des divers cours ou pour un cours seulement. Eh bien, on est arrivé, en Angleterre, à réunir, dans ces conditions, des auditoires qui comprennent 300, 500, 1.000 et jusqu'à 1.500 ouvriers... *qui payent*, entendez bien cela. D'où vient un pareil succès? Il vient de ce que ces ouvriers ont le sentiment qu'on doit réussir par son seul travail, par sa valeur propre et non par l'appui du voisin, par le concours de l'État. Les ouvriers saisissent donc avec empressement toute occasion qui leur est offerte de s'élever: quand on leur a offert celle-là, ils se sont bien gardés de la laisser échapper. (*Vifs applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, nous voudrions bien, nous aussi, établir en France, une institution analogue. Mais savez-vous ce que nous redoutons? C'est qu'on ne trouve pas, dans la classe ouvrière, le même empressement; nous le craignons, parce qu'on répète sans cesse aux ouvriers français qu'ils ne doivent pas compter sur eux, mais sur le concours des autres, sur le concours de l'État, que c'est l'État qui doit résoudre la question sociale, qu'il est la divinité toute-puissante à laquelle ils doivent adresser leurs prières. Quand on est sous l'empire d'un pareil sentiment, tout effort, tout acte d'initiative est paralysé. (*Applaudissements.*)

Comment les peuples retardataires doivent sortir progressivement de la formation communautaire.

Vous devez maintenant, Messieurs, apercevoir la solution qu'apportent avec elles les populations à initiative privée développée. Mais vous êtes en droit de me faire encore une objection; vous allez me dire : « Cela est fort bien pour des populations qui sont depuis longtemps sorties de la formation communautaire, chez lesquelles a été développée au plus haut degré la puissance de l'énergie individuelle; qui ne sont pas habituées à compter sur l'État; qui, à ce point de vue, ont sur nous une avance formidable; mais si, chez nous, l'État venait à retirer sa main puissante, cette main qui nous soutient depuis si longtemps, nous serions incapables de nous soutenir nous-mêmes et d'entrer dans la voie où s'est engagée la race anglo-saxonne. »

Vous avez mille fois raison; je suis absolument de votre avis. J'estime que nous ne pouvons pas demander qu'on mette tout d'un coup les peuples du Midi au régime des peuples du Nord. Nous devons procéder vis-à-vis de ces populations, depuis si longtemps dominées par la formation communautaire, dominées par l'idée que l'homme doit compter sur la tribu, sur le clan, sur l'État, sur les pouvoirs publics, sur l'administration, nous devons procéder, dis-je, avec des ménagements infinis. Nous devons agir vis-à-vis d'elles comme on agit vis-à-vis d'un malade. Nous sommes des malades, et le mal dont nous souffrons, c'est la formation communautaire, cette formation qu'on voudrait nous inoculer de plus en plus. Il faut donc agir avec modération, avec prudence, et, si je voulais arriver à une formule, je proposerais celle-ci : Il faut que l'État fasse demain exactement ce qu'il fait aujourd'hui... mais il faut qu'il le fasse *dans un autre esprit*, c'est-à-dire avec une disposition à se retirer devant l'initiative privée.

Que voyons-nous actuellement? Toutes les fois qu'il se manifeste, sur un point

quelconque du territoire, une initiative quelconque, la lourde main de l'État s'abat et la fait rentrer sous terre. (*Applaudissements.*) Toutes les fois que quelqu'un fait quelque chose sur la surface du territoire français, il semble que ce quelqu'un vole quelque chose à l'État. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*) Eh bien, cela n'est pas vrai. Il faut que, lorsqu'une initiative se produira quelque part, pour la rareté du fait, l'État arrive et dise : « Tiens! dans ce désert, il vient de pousser une petite plante; entourons-la précieusement; ne la gênons pas; laissons-la croître. » Il faut qu'à mesure que cette plante de l'initiative privée grandira, l'État se retire, lui, peu à peu, progressivement, respectueusement, ainsi que son armée de fonctionnaires. (*Nouveaux applaudissements.*)

Je le répète, Messieurs, il faut traiter ce pays comme un malade. Que penseriez-vous d'un médecin qui viendrait trouver un malade et lui dirait : « Mon ami, quand un homme est bien portant, voici ce qu'il mange »; et qui ajouterait : » Mangez ce que mange un homme qui se porte bien ». Il tuerait évidemment son malade. Si, de même, nous disions à ce malade, atrophié par l'action successive de la monarchie, de la noblesse, de la bourgeoisie, si nous disions à ce cul-de-jatte : « Lève-toi et marche », il ne pourrait pas marcher. Il faut donc lui rendre d'abord ses bras et ses jambes.

Voilà, par conséquent, qui est très net : Notre évolution doit se faire progressivement. Il ne faut pas que l'action de l'État, qui s'exerce depuis si longtemps, se retire tout à coup, mais qu'elle se retire peu à peu. Il faut qu'elle continue à s'exercer demain comme hier, mais dans un autre esprit et vers un but opposé. Il faut que les hommes qui exercent le pouvoir, cessent de considérer l'initiative privée comme l'ennemi; il faut qu'ils se disent : « Nous devons, nous et nos fonctionnaires, nous rendre de moins en moins nécessaires. (*Applaudissements.*)

Une voix. — Et de moins en moins nombreux!

M. Demolins. — Mais je ne me fais pas d'illusions; je crois qu'il est difficile pour les hommes qui ont un certain âge et qui ont été façonnés par notre formation sociale, de modifier complètement leurs opinions et leurs habitudes. Aussi est-ce surtout à la jeunesse que je m'adresse; c'est à elle que je dis : « Lorsque vos parents vous diront que l'homme est fait pour entrer dans une école de l'État, pour passer un examen de l'État et finalement pour obtenir une place dans une administration de l'État, répondez à vos parents qu'ils se trompent; qu'ils se trompent depuis trois siècles; répondez-leur cela respectueusement. Et, cette réponse faite, tournez-vous vers les carrières qui assurent à l'homme l'indépendance. (*Vifs applaudissements.*)

Vous le pouvez, vous qui n'avez pas encore été ankylosés par une centralisation plusieurs fois séculaire; vos parents, eux, ne le peuvent plus; mais vous, vous êtes l'espoir. Jeunes gens, enfoncez profondément dans votre esprit cette idée, que, dans la vie, il ne faut pas compter sur l'argent de ses parents, sur la dot de sa femme (*Rires*), sur les sinécures administratives. (*Applaudissements.*) Il ne faut compter que sur soi-même, sur la seule puissance de son travail personnel et indépendant. N'oubliez pas que l'avenir de ce pays, bien plus, l'avenir de notre race, est entre vos mains. (*Applaudissements prolongés*).

Le Gérant : Paul Leloup.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Supplément au MOUVEMENT SOCIAL de juin 1892

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE
ET LA VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE

BULLETIN D'ADHÉSION

Prière de s'inscrire et de recueillir des adhésions. — Ce Bulletin doit être renvoyé au secrétariat de la Société, 56, rue Jacob, Paris. — On est prié de s'inscrire très lisiblement.

NOMS.	QUALITÉS.	ADRESSES.	Catégorie dans laquelle on s'inscrit.
1	....	....	....
2	....	....	....
3	....	....	....
4	....	....	....
5	....	....	....
6	....	....	....

